



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





600049048V

35.

248.







600049048V

35.

24.8







**GRAMMAIRE ROYALE.**



**GRAMMAIRE ROYALE.**

ENTERED AT STATIONERS' HALL.

LONDON  
WILLIAM & ANNE CLAY, BOND STREET



# GRAMMAIRE ROYALE,

OU

RECUEIL DES RÈGLES GRAMMATICALES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE,

D'APRÈS

LES GRAMMAIRIENS MODERNES LES PLUS ESTIMÉS;

SUIVI D'UN

DICTIONNAIRE DE SYNONYMES:

OUVRAGE

ÉCRIT POUR SERVIR A L'INSTRUCTION

DE

*Son Altesse Royale*

LA PRINCESSE VICTORIA D'ANGLETERRE.

PAR

F. GRANDINEAU,

MAITRE DE FRANÇAIS DE SON ALTESSE ROYALE, ET PROFESSEUR DE  
LANGUE FRANÇAISE AU COLLÈGE DE WESTMINSTER.

LONDRES:

SIMPKIN, MARSHALL ET CO. STATIONERS'-HALL COURT.

1835.

248.



## PRÉFACE.

---

Lorsque je conçus le plan de la GRAMMAIRE ROYALE, je n'eus point la prétention de m'ériger en réformateur, ni en législateur présomptueux, d'assujettir à de nouvelles règles la langue harmonieuse qui produisit tant de chefs-d'œuvre, sous la plume des Racine et des Boileau. D'illustres écrivains ont depuis long-temps rempli cette tâche avec bonheur, et n'ont laissé à leurs successeurs que le mérite de suivre leurs préceptes, et le devoir de transmettre, dans toute sa pureté, ce précieux héritage aux générations qui les remplaceront.

Cependant il restait encore à accomplir un travail digne de quelque intérêt, œuvre de patience, de recherches et de soins, celui de recueillir dans les ouvrages qui ont été publiés sur la langue française ce que chacun d'eux renferme de sanctionné par le goût, rejetant toute longueur, toute idée vague et systématique, et du faisceau des meilleurs préceptes réunis, faire sortir un enseignement gradué, clair et général, destiné principalement aux personnes qui, déjà versées dans la connaissance de la langue, veulent cependant en approfondir l'étude.

Tel est le but que je me suis proposé. L'atteindrai-je ? j'ose l'espérer. Les progrès faits sous l'influence de ces vues par une auguste élève, ont encouragé mes essais. La pureté de sa diction, le choix heureux de ses expressions, l'aisance qui caractérise ses entretiens dans cette langue, m'ont permis de rapporter une partie de ces succès au choix des moyens, et m'ont donné la hardiesse de présenter le résultat de mon travail au public sous le patronage de l'illustre Princesse qui a daigné en agréer la dédicace.

# TABLE

## DES MATIÈRES.

### INTRODUCTION.

	page
Voyelles . . . . .	1
Consonnes . . . . .	ib.
Lettres majuscules . . . . .	ib.
Minuscules . . . . .	ib.
Voyelles longues, brèves . . . . .	ib.
Syllabe . . . . .	ib.
Monosyllabe, dissyllabe, trissyllabe, polysyllabe . . . . .	2
Diphthongue . . . . .	ib.
Trois sortes d' <i>e</i> . . . . .	ib.
L' <i>y</i> a le son de l' <i>i</i> simple . . . . .	ib.
A le son de deux <i>i</i> . . . . .	ib.
La lettre <i>h</i> muette ou aspirée . . . . .	ib.
Accents : aigu, grave, circonflexe . . . . .	ib.

### CHAPITRE I.

Du substantif . . . . .	3
Nom propre, nom commun ou appellatif . . . . .	ib.
Noms collectifs . . . . .	ib.
Collectifs partitifs, collectifs généraux . . . . .	ib.
Du genre . . . . .	ib.
Du nombre . . . . .	4
De la formation du pluriel dans les substantifs . . . . .	ib.

### CHAPITRE II.

De l'article . . . . .	5
Elision de l'article . . . . .	ib.
Contraction de l'article . . . . .	ib.

### CHAPITRE III.

	page
De l'adjectif . . . . .	6
Des adjectifs qualificatifs . . . . .	7
Des degrés de signification ou de qualification . . . . .	ib.
Du genre des adjectifs . . . . .	8
Du nombre des adjectifs . . . . .	12
Liste alphabétique des principaux adjectifs en <i>al</i> qui forment leur pluriel en <i>aux</i> . . . . .	ib.
Adjectifs en <i>al</i> qui forment leur pluriel par la simple addition d'un <i>s</i> . . . . .	13
L'adjectif employé comme substantif . . . . .	14
Des adjectifs déterminatifs . . . . .	ib.
Des adjectifs de nombre . . . . .	ib.
Adjectifs de nombre cardinaux . . . . .	ib.
Adjectifs de nombre ordinaux . . . . .	15
Noms de nombre collectifs, distributifs, proportionnels . . . . .	16
Des adjectifs démonstratifs . . . . .	ib.
Des adjectifs possessifs . . . . .	17
Des adjectifs indéfinis . . . . .	ib.

### CHAPITRE IV.

Du pronom . . . . .	18
Des pronoms personnels . . . . .	ib.
Des pronoms possessifs . . . . .	19
Des pronoms démonstratifs . . . . .	ib.
Des pronoms relatifs . . . . .	ib.
Des pronoms indéfinis . . . . .	20

## CHAPITRE V.

	page		page
Du verbe . . . . .	20	De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>ter</i> . . . . .	57
Du verbe actif . . . . .	ib.	De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>yer</i> . . . . .	58
Du sujet . . . . .	21	De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>der</i> . . . . .	59
Du régime . . . . .	ib.	De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>uer</i> . . . . .	60
Des compléments . . . . .	22	Verbes conjugués interrogativement . . . . .	61
Du verbe passif . . . . .	ib.	Verbes conjugués négativement . . . . .	63
Du verbe neutre . . . . .	ib.	Verbes conjugués interrogativement et négativement . . . . .	66
Des verbes pronominaux . . . . .	23	Conjugaison d'un verbe passif avec interrogation . . . . .	67
Du verbe impersonnel . . . . .	ib.	Conjugaison d'un verbe pronominal avec interrogation . . . . .	68
Des modifications du verbe . . . . .	24	Conjugaison d'un verbe pronominal avec négation . . . . .	69
Du nombre et des personnes . . . . .	ib.	Conjugaison d'un verbe pronominal avec interrogation et négation . . . . .	70
Des temps . . . . .	ib.	Conjugaison du verbe impersonnel, <i>y avoir</i> , avec interrogation et négation . . . . .	71
Des modes du verbe . . . . .	25	Verbes irréguliers et défectifs de la première conjugaison . . . . .	72
De l'indicatif et de ses temps . . . . .	ib.	Aller . . . . .	ib.
Du conditionnel . . . . .	26	S'en aller . . . . .	74
De l'impératif . . . . .	27	Envoyer . . . . .	75
Du subjonctif . . . . .	ib.	Renvoyer, importer . . . . .	76
De l'infinif . . . . .	28	Résulter, neiger, tisser . . . . .	77
Des conjugaisons . . . . .	29	Verbes irréguliers et défectifs de la seconde conjugaison . . . . .	ib.
De la conjugaison du verbe auxiliaire <i>avoir</i> . . . . .	30	Acquérir . . . . .	ib.
De la conjugaison du verbe auxiliaire <i>être</i> . . . . .	31	Conquérir, reconquérir, réquérir et s'enquérir . . . . .	78
De la conjugaison des verbes actifs . . . . .	33	Assaillir . . . . .	ib.
Première conjugaison en <i>er</i> , <i>chanter</i> . . . . .	ib.	Tressaillir . . . . .	79
Observations sur quelques verbes de la première conjugaison . . . . .	36	Bouillir . . . . .	ib.
Seconde conjugaison, en <i>ir</i> , <i>choisir</i> . . . . .	37	Ebouillir, débouillir, rebouillir . . . . .	80
Observations sur quelques verbes de la seconde conjugaison . . . . .	39	Courir . . . . .	ib.
Troisième conjugaison, en <i>oir</i> , <i>recevoir</i> . . . . .	40	Concourir, discourir, accourir, parcourir, secourir, encourir, recourir . . . . .	81
Quatrième conjugaison, en <i>re</i> , <i>vendre</i> . . . . .	41	Cueillir . . . . .	ib.
De la formation des temps . . . . .	43	Recueillir, accueillir . . . . .	82
De la conjugaison des verbes passifs . . . . .	45	Faillir, défaillir . . . . .	ib.
De la conjugaison des verbes neutres . . . . .	47	Férir . . . . .	ib.
Conjugaison des verbes pronominaux . . . . .	49	Fuir . . . . .	ib.
De la conjugaison des verbes impersonnels . . . . .	51	S'enfuir . . . . .	83
De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>ger</i> . . . . .	54	Gésir . . . . .	ib.
De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>eler</i> . . . . .	55		
De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en <i>eter</i> . . . . .	56		

	page		page
Issir . . . . .	83	Dissoudre . . . . .	104
Mourir . . . . .	ib.	Accroire . . . . .	ib.
Oùir . . . . .	84	Battre . . . . .	ib.
Ouvrir . . . . .	ib.	Abattre, combattre, débattre, se	
Couvrir, découvrir, entr'ouvrir,		débattre, s'ébattre, rabattre,	
recouvrir, rouvrir, souffrir,		rebattre . . . . .	105
offrir, mésoffrir . . . . .	85	Boire . . . . .	ib.
Partir . . . . .	ib.	Braire . . . . .	106
Répartir, repartir . . . . .	86	Bruire . . . . .	ib.
Quérir . . . . .	ib.	Circoncire . . . . .	ib.
Saillir . . . . .	ib.	Clorre, enclorre . . . . .	107
Sentir, ressentir, consentir, pres-		Conclure . . . . .	ib.
sentir, mentir, démentir, se		Exclure . . . . .	108
repentir . . . . .	87	Confire . . . . .	ib.
Servir, desservir . . . . .	88	Coudre . . . . .	109
Sortir, dormir, redormir, endor-		Découdre, recoudre . . . . .	110
mir, s'endormir, se rendormir.	89	Croire . . . . .	ib.
R ressortir . . . . .	90	Crottre . . . . .	111
Tenir, s'abstenir, appartenir, dé-		Accroître, décroître . . . . .	112
tenir, contenir, entretenir,		Dire . . . . .	ib.
maintenir, obtenir, retenir, sou-		Dédire, contredire, interdire,	
tenir, venir, avenir, circon-		médire, prédire, redire, mau-	
venir, contrevenir, convenir,		dire . . . . .	113
devenir, disconvenir, inter-		Eclore . . . . .	ib.
venir, parvenir, provenir, pré-		Ecrire . . . . .	ib.
venir, se souvenir, se ressou-		Circonscire, décrire, inscrire,	
venir, subvenir, survenir, re-		prescrire, proscrire, récrire,	
venir . . . . .	91	souscrire, transcrire . . . . .	114
Vêtir . . . . .	ib.	Faire . . . . .	ib.
Devêtir, revêtir . . . . .	92	Contrefaire, défaire, refaire, sur-	
Verbes irréguliers et défectifs de		faire, satisfaire, redéfaire, mal-	
la troisième conjugaison . . . . .	ib.	faire, méfaire, parfaire, for-	
Asseoir . . . . .	ib.	faire . . . . .	115
S'asseoir, rasseoir, se rasseoir . . . . .	93	Frيره . . . . .	ib.
Choir . . . . .	ib.	Lire . . . . .	116
Déchoir . . . . .	ib.	Elire, réélire, relire . . . . .	117
Echoir . . . . .	94	Luire . . . . .	ib.
Falloir . . . . .	ib.	Reluire . . . . .	118
Mouvoir . . . . .	95	Mettre . . . . .	ib.
Emouvoir, promouvoir, s'émou-		Admettre, commettre, compro-	
voir . . . . .	96	mettre, démettre, se démettre,	
Pleuvoir . . . . .	ib.	omettre, permettre, promettre,	
Pouvoir . . . . .	ib.	remettre, soumettre, trans-	
Pouvoir . . . . .	97	mettre, s'entremettre . . . . .	119
Ravoir . . . . .	98	Moudre . . . . .	ib.
Savoir . . . . .	ib.	Emoudre, remoudre . . . . .	120
Seoir, messeoir . . . . .	99	Naître . . . . .	ib.
Surseoir . . . . .	ib.	Re naître . . . . .	121
Souloir . . . . .	100	Instruire . . . . .	ib.
Valoir . . . . .	ib.	Conduire, construire, cuire, dé-	
Equivaloir, revaloir, prévaloir . . . . .	101	duire, détruire, décuire, écon-	
Voir . . . . .	ib.	duire, enduire, induire, intro-	
Revoir, entrevoir, prévoir . . . . .	102	duire, nuire, reconduire, re-	
Vouloir . . . . .	ib.	cuire, réduire, rendre, sé-	
Verbes irréguliers et défectifs de		duire, traduire, produire . . . . .	122
la quatrième conjugaison . . . . .	103	Oindre . . . . .	123
Absoudre . . . . .	ib.	Paître, repaître . . . . .	124

	page		page
Paraître . . . . .	125	Observations sur l'orthographe des verbes . . . . .	ib.
Comparaître, apparaître, con- naître, disparaître, mécon- naître, reparaître, reconnaître.	126		
Peindre . . . . .	ib.		
Astreindre, atteindre, aveindre, ceindre, contraindre, craindre, enceindre, enfreindre étrein- dre, geindre, feindre, plaindre, adjoindre, joindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, poindre, rejoindre, restreindre, feindre, déten dre, dépeindre . . . . .	127		
Prendre . . . . .	ib.		
Apprendre, désapprendre, com- prendre, entreprendre, rap- prendre, reprendre, se mé- prendre . . . . .	128		
Résoudre . . . . .	ib.		
Rire . . . . .	129		
Sourire . . . . .	130		
Soudre, sourdre . . . . .	ib.		
Suffire . . . . .	ib.		
Suivre . . . . .	131		
S'ensuivre, poursuivre . . . . .	132		
Taire . . . . .	ib.		
Tistre . . . . .	133		
Traire . . . . .	ib.		
Distraire, extraire, rentraire, soustraire, attirer, abstraire . . . . .	134		
Vaincre . . . . .	ib.		
Convaincre . . . . .	135		
Vivre . . . . .	ib.		
Revivre, survivre . . . . .	136		
		CHAPITRE VI.	
		De l'adverbe . . . . .	139
		Des adverbes de temps . . . . .	ib.
		Des adverbes de lieu et de dis- tance . . . . .	141
		Des adverbes d'ordre et de rang.	142
		Des adverbes de quantité ou de nombre . . . . .	ib.
		Des adverbes de qualité et de manière . . . . .	143
		Des adverbes d'affirmation, de négation et de doute . . . . .	144
		Des adverbes de comparaison . . . . .	145
		Des adverbes d'interrogation . . . . .	146
		CHAPITRE VII.	
		De la préposition . . . . .	146
		Liste des prépositions . . . . .	ib.
		CHAPITRE VIII.	
		De la conjonction . . . . .	147
		Liste des conjonctions les plus usitées . . . . .	ib.
		CHAPITRE IX.	
		De l'interjection . . . . .	149

## SECONDE PARTIE.

## CHAPITRE I.

Du genre des substantifs . . . . .	150	Des substantifs composés . . . . .	158
Substantifs de différents genres ayant la même signification . . . . .	ib.	Orthographe des substantifs com- posés . . . . .	159
Substantifs de différents genres d'une même consonnance, mais ayant différentes significations . . . . .	152	Expressions composées d'un ad- jectif et d'un substantif . . . . .	ib.
Substantifs sur le genre desquels on se trompe quelquefois . . . . .	155	Expressions composées de deux substantifs . . . . .	160
Du nombre des substantifs . . . . .	156	Expressions dont le premier mot est ou une partie initiale insé- parable, ou un adverbe, ou une préposition, et le second un substantif . . . . .	161
Substantifs qui n'ont pas de plu- riel . . . . .	157	Expressions composées d'un ver- be et d'un substantif . . . . .	ib.
Nombre des substantifs dérivés de langues étrangères . . . . .	ib.	Expressions composées de plus de deux mots . . . . .	162



	page
Expressions substantives composées de trois mots . . .	162
Expressions substantives composées de quatre mots . . .	163
Liste des substantifs composés le plus en usage, arrangés par ordre alphabétique . . .	ib.

## CHAPITRE II.

De la répétition de l'article . . .	169
De la place de l'article . . .	170
Cas où l'on doit faire usage de l'article . . .	171
Liste des noms de contrées, de villes et de lieux particuliers qui conservent toujours l'article . . .	174
Cas où l'on ne doit pas faire usage de l'article . . .	ib.
Dans quels cas l'article est variable avant les expressions <i>plus, mieux, moins</i> . . .	175

## CHAPITRE III.

Adjectifs qualificatifs . . .	177
De l'accord des adjectifs . . .	ib.
<i>Avoir l'air</i> , suivi d'un adjectif . . .	179
Si l'on doit dire, <i>Mademoiselle, marchez droite, ou, Mademoiselle, marchez droit</i> . . .	180
De l'accord des adjectifs précédés de deux noms unis par la préposition <i>de</i> . . .	ib.
Adjectifs employés comme noms substantifs . . .	181
Place des adjectifs . . .	ib.
Adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après . . .	183
Liste de ces adjectifs . . .	ib.
Du régime ou complément des adjectifs . . .	185
Liste des principaux adjectifs suivis de la préposition qu'ils régissent . . .	186

## CHAPITRE IV.

Adjectifs déterminatifs . . .	203
Des adjectifs de nombre . . .	ib.
Des adjectifs démonstratifs . . .	204
Des adjectifs possessifs . . .	205
De l'usage des adjectifs possessifs, <i>son, sa, ses, leur, leurs</i> . . .	ib.
Des adjectifs indéfinis . . .	207
Chaque, quelconque . . .	ib.
Nul, aucun, pas un, même . . .	208

	page
Tout . . . . .	210
Quelque . . . . .	213
Plusieurs, certain, tel . . . . .	214
Quel . . . . .	215
Différence entre tout et quelque . . .	ib.

## CHAPITRE V.

Des pronoms personnels . . .	216
Place des pronoms personnels employés comme sujets . . .	ib.
Je, moi . . . . .	217
Me, nous . . . . .	218
Tu, te, toi . . . . .	219
Vous, il . . . . .	220
Ils, lui . . . . .	221
Elle . . . . .	223
Eux . . . . .	224
Leur, se . . . . .	225
Soi, soi-même, le, la, les . . . . .	226
En, y . . . . .	228
Des pronoms possessifs . . . . .	229
Quand il faut employer les pronoms personnels au lieu des pronoms possessifs . . .	ib.
Des pronoms démonstratifs . . .	230
Ce . . . . .	ib.
Quand il faut faire usage du pronom personnel <i>il</i> au lieu de <i>ce</i> . . .	232
Celui, celle, etc. . . . .	ib.
Celui-ci, celui-là . . . . .	233
Ceci, cela . . . . .	234
Des pronoms relatifs . . . . .	235
Qui . . . . .	ib.
<i>Qui</i> relatif prend le nombre et la personne du nom auquel il se rapporte, et les communique au verbe dont il est le sujet . . .	ib.
Quand le pronom <i>qui</i> est le sujet, il doit suivre immédiatement le substantif auquel il se rapporte . . .	236
Pourquoi on dit : <i>Votre ami est un des hommes qui manquèrent périr dans la sédition, et : Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi</i> . . .	237
<i>Qui</i> , précédé d'un nom propre . . .	ib.
Que . . . . .	238
Quoi . . . . .	239
Dont . . . . .	240
Lequel . . . . .	241
Des pronoms indéfinis . . . . .	242
On . . . . .	ib.
Quand on doit faire usage de <i>l'on</i> . . .	243
Comment <i>on</i> se prononce avant une voyelle . . . . .	ib.

	page		page
Quiconque, quelqu'un, chacun	244	Du régime verbe	260
Chacun, suivi de son, sa, ses, le, lui, elle, leur, leurs, eux ou elles. Dans quel cas il faut employer l'un de ces mots	245	Verbes qui régissent sans préposition l'infinitif qui les suit	ib.
Autrui	246	Verbes qui régissent la préposition à avant l'infinitif qui les suit	261
Personne, autre, l'un l'autre	247	Verbes qui régissent la préposition de avant l'infinitif qui les suit	263
Différence entre l'un l'autre et l'un et l'autre	248	Verbes qui changent de signification selon qu'ils sont suivis de la préposition à ou de la préposition de devant l'infinitif	270
Rien	ib.	Du régime nom	272
Tel, tout, plusieurs, qui que ce soit, quoi que ce soit, quoique	249	Du régime pronom	274
De la répétition des pronoms	250	De l'emploi des temps de l'indicatif	ib.
Du verbe	252	----- du prétérit défini et du prétérit indéfini	276
De la place du sujet	ib.	----- du prétérit antérieur	277
De l'accord du verbe avec son sujet	253	----- du plus-que-parfait	ib.
Accord du verbe avec plusieurs sujets liés par la conjonction et	ib.	----- des deux futurs	278
----- précédé de plusieurs sujets qui ne sont pas liés par la conjonction et	ib.	----- du conditionnel	ib.
----- se rapportant à plusieurs sujet de différentes personnes	254	De l'impératif	280
----- se rapportant à deux sujets singuliers séparés par ou	ib.	Emploi des temps du subjonctif	ib.
----- dans les phrases ou deux substantifs sont liés par les expressions de même que, aussi bien que, plutôt que, comme, avec, non plus que, ainsi que, etc.	255	Cas où l'on doit faire usage de subjonctif	281
----- lorsqu'une expression telle que, chacun, personne, nul, etc, réunit tous les sujets en un seul	256	Exemples où le mode indicatif, et le mode subjonctif sont employés après les mêmes expressions	283
----- après l'un et l'autre	ib.	Expressions conjonctives qui veulent toujours le subjonctif	284
----- si les sujets sont liés par ni l'un, ni l'autre, ou par ni répété	ib.	Observations particulières sur l'emploi du subjonctif	286
----- après un, une, joints à, de, des	ib.	Emploi des temps de l'infinitif	ib.
----- lorsque le sujet est un substantif collectif	257	Rapport des temps de l'indicatif entr'eux	287
----- avec les adverbes de quantité comme peu, beaucoup, etc.	258	----- du subjonctif à ceux de l'indicatif et du conditionnel	288
----- avec la plupart, la moitié, le tiers, les trois quarts, etc.	ib.	Tableau synoptique de l'emploi des temps	290
----- avec les infinitifs employés comme sujets	ib.	Du participe présent	292
Du régime des verbes	ib.	Du participe passé	297
		Remarques sur l'emploi de certains participes	303
		Emploi des auxiliaires	310

## CHAPITRE VI.

De l'adverbe	313
Observations sur l'emploi de plusieurs adverbes	314
S'il faut dire jusqu'à aujourd'hui, ou, jusqu'aujourd'hui	ib.

	page
<i>À paravant, aussi, autant, non plus</i> . . . . .	314
<i>Beaucoup, bien, très, comme, comme-ci</i> . . . . .	315
<i>D'avantage, dedans, dehors, dessous, dessus</i> . . . . .	316
<i>Environ, guère</i> . . . . .	ib.
<i>Mieux, peu, peut-être</i> . . . . .	317
<i>Plus, s'il faut dire, il est plus d'à demi mort; ou, il est plus qu'à demi mort</i> . . . . .	318
<i>Plutôt, plus tôt, plus tard</i> . . . . .	319
<i>Presque, quand, lorsque, rien de moins</i> . . . . .	ib.
<i>Rien, moins</i> . . . . .	ib.
<i>Au moins, du moins, au reste, du reste</i> . . . . .	320
<i>De suite, toute de suite, de loin à loin</i> . . . . .	ib.
<i>De loin en loin</i> . . . . .	ib.
<i>De l'usage des expressions négatives</i> . . . . .	ib.
<i>Différence entre pas et point</i> . . . . .	321
<i>Quand il faut supprimer pas et point</i> . . . . .	322
<i>Observations sur le mot rien</i> . . . . .	323
<i>Et ne dubitatif</i> . . . . .	325

## CHAPITRE VII.

<i>De la préposition</i> . . . . .	328
<i>A</i> . . . . .	ib.
<i>Et, à comparé avec de</i> . . . . .	329
<i>En, dans</i> . . . . .	332
<i>En comparé avec de</i> . . . . .	333
<i>Rar, par, en, dans, par, à</i> . . . . .	334
<i>Pour, pour, à, par, contre</i> . . . . .	335
<i>Entre, parmi, entre, en, dans, à</i> . . . . .	336
<i>Àuprès de, près de, au près de</i> . . . . .	337
<i>Avant, devant, sur, au-dessus de</i> . . . . .	ib.
<i>Sur, à, sur, en, dans, sous, sous à</i> . . . . .	338
<i>Hors</i> . . . . .	ib.
<i>Hors, vis-à-vis, au travers, à travers</i> . . . . .	339
<i>Avec, avec à, avec, de, sans, sans doute</i> . . . . .	340
<i>Durant, pendant</i> . . . . .	ib.
<i>Autour, jusque, voici, voilà</i> . . . . .	341
<i>De la répétition des prépositions.</i> . . . .	342

## CHAPITRE VIII.

<i>De la conjonction</i> . . . . .	ib.
<i>Et, s'il faut prononcer le t quand il est suivi d'une voyelle</i> . . . . .	ib.
<i>Ni, ou</i> . . . . .	343

	page
<i>Que, si, quand l'i de si s'élide</i> . . . . .	344
<i>Comme, quoique, quand</i> . . . . .	345
<i>Pendant que, tandis que</i> . . . . .	ib.
<i>De même que, parce que</i> . . . . .	346

## CHAPITRE IX.

<i>De l'interjection</i> . . . . .	ib.
<i>Ah! o!</i> . . . . .	ib.
<i>Oh! ho! hé! eh! hé bien!</i> . . . . .	347

## CHAPITRE X.

<i>De la construction grammaticale</i> . . . . .	348
<i>Des phrases interrogatives</i> . . . . .	ib.
<i>— impératives, expositives</i> . . . . .	349
<i>— négatives</i> . . . . .	ib.
<i>De la proposition</i> . . . . .	ib.
<i>Proposition principale (ce que c'est)</i> . . . . .	350
<i>— incidente ou subordonnée</i> . . . . .	ib.
<i>Phrase, période</i> . . . . .	351
<i>De la construction figurée</i> . . . . .	ib.
<i>De l'ellipse, du pléonasme</i> . . . . .	ib.
<i>De la syllepse, de l'inversion ou hyperbate</i> . . . . .	352
<i>Des gallicismes</i> . . . . .	353

## CHAPITRE XI.

<i>Des disconvenances grammaticales</i> . . . . .	355
<i>Du barbarisme</i> . . . . .	ib.
<i>Du solécisme</i> . . . . .	356
<i>Des phrases équivoques, amphibologiques, louches</i> . . . . .	ib.
<i>Des tropes et des figures</i> . . . . .	358
<i>Du sens propre, et du sens figuré</i> . . . . .	ib.
<i>De la métaphore</i> . . . . .	ib.
<i>De la métonymie, de la synecdoche, de l'ironie</i> . . . . .	359
<i>De l'hyperbole, de l'allégorie</i> . . . . .	360
<i>De la périphrase ou circonlocution</i> . . . . .	361
<i>Des figures de pensées</i> . . . . .	362
<i>De l'apostrophe, de la prosopopée</i> . . . . .	ib.
<i>De la suspension</i> . . . . .	ib.
<i>De la prétérition, de la réticence.</i> . . . .	363

## CHAPITRE XII.

<i>De la ponctuation</i> . . . . .	ib.
<i>De la virgule</i> . . . . .	364
<i>Du point virgule, des deux points.</i> . . . .	367
<i>Du point</i> . . . . .	369
<i>Du point interrogatif</i> . . . . .	ib.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES	1	1784
THE CONSTITUTION OF THE UNITED STATES	1	1787
THE DECLARATION OF INDEPENDENCE	1	1776
THE TREATY OF PARIS	1	1763
THE TREATY OF MADRID	1	1763
THE TREATY OF UTRECHT	1	1713
THE TREATY OF RYSWICK	1	1713
THE TREATY OF TORDESVEGAS	1	1494
THE TREATY OF MADRID	1	1763
THE TREATY OF UTRECHT	1	1713
THE TREATY OF RYSWICK	1	1713
THE TREATY OF TORDESVEGAS	1	1494

# GRAMMAIRE ROYALE.

## INTRODUCTION,

La grammaire est la science qui nous enseigne à parler et à écrire correctement.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots.

Les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles*, et les *consonnes*.

Les voyelles sont *simples* ou *composées*,

Les voyelles *simples* sont, *a, e, i, o, u, et y.*

Les voyelles *composées* sont, *an, in, on, un, eu, ou.*

Ces lettres sont appelées voyelles, parce que seules, elles forment de *voix*, un *son*.

Les consonnes sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, v, x, z.* Ces lettres sont ainsi nommées parce qu'elles ne peuvent former un son que par le secours d'une voyelle.

Les lettres sont *majuscules*, ou *minuscules*.

Les *majuscules*, qu'on appelle aussi *capitales*, sont de grandes lettres ; comme, *A, B, C, D, etc.*, les *minuscules* sont de plus petits caractères ; comme, *a, b, c, d, etc.*

La réunion des voyelles et des consonnes, en un tableau complet, est l'*Alphabet*.

Les voyelles sont longues ou brèves selon que l'on doit mettre plus ou moins de temps à les prononcer.

*A*, est long dans *pâques*, et bref dans *latte*.

*E*, est long dans *tempête*, et bref dans *trompette*.

*I*, est long dans *épître*, et bref dans *petite*.

*O*, est long dans *apôtre*, et bref dans *mode*.

*U*, est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Une ou plusieurs lettres prononcées en une seule émission de voix forment une *syllabe* ; comme, *a, les, jour, ver-tu, é-ter-ni-té.*

Une ou plusieurs *syllabes* forment un mot.

On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une seule syllabe ; *dissyllabe*, celui qui en a deux ; *trissyllabe* celui qui en a trois ; et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre.

Une *diphthongue* est une syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, telles sont les syllabes *ia, ie, oi, ui, etc.*, *liard, pied, loi, lui*.

Il y a trois sortes d'*e*, l'*e muet*, l'*e fermé* et l'*e ouvert*.

L'*e muet* dont le son est peu sensible, et quelquefois nul ; comme dans *le, me, table, je prie, je prierai, aboiement*.

L'*e fermé* qui se prononce la bouche presque fermée ; comme dans *bonté, sucré, vérité, précédé*.

L'*e ouvert* qui se prononce la bouche ouverte ; comme dans *procès, succès*.

Les trois sortes d'*e* se trouvent dans ces mots : *sévère, évêque*.

L'y a tantôt le son de l'*i* simple, et tantôt le son de deux *i*.

Il a le son de l'*i* simple quand il fait seul un mot, ou qu'il est à la tête de la syllabe, immédiatement avant une autre voyelle : *il y a, yeux, yacht*.

Il a le même son entre deux consonnes : *syntaxe, style, mystère*.

Mais, placée entre deux voyelles, cette lettre a le son de deux *i*, comme dans *essayer, abbaye, payer*.

La lettre *h* est *muette* ou *aspirée*.

Elle est *muette* quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans *l'homme, l'honneur*, qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme l'onneur*.

Elle est *aspirée* quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit ; et alors elle empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente, ainsi que l'élosion de la voyelle finale du mot précédent ; ainsi on doit prononcer *les héros, j'aurais honte*, comme s'il y avait *le héros, j'aurè honte*, et non pas *les zéros, j'aurais zonte*. On doit dire *le hasard, la haine, la harpe*, et non pas *l'hasard, l'haine, l'harpe*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes qu'on appelle *accents*, savoir ; l'*accent aigu* (´) qui se met sur les *e* fermés qui terminent la syllabe : *procedé, vérité* ; l'*accent grave* ( ` ) qui se met sur les *e* ouverts *père, mère* ; et l'*accent circonflexe* (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues : *suprême, apôtre*.

Il y a neuf espèces différentes de mots qui composent le discours ; ce sont le *substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection*.

## CHAPITRE PREMIER.

### DU SUBSTANTIF.

Le *substantif* est un mot qui représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme le *soleil*, la *terre*, un *enfant* ; soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme la *bonté*, la *prudence*, le *bonheur*.

On divise les substantifs en *noms propres*, et en *noms communs*.

Le *nom propre* est le nom de famille, le nom qui distingue un homme des autres hommes, une ville des autres villes ; enfin celui qui ne convient qu'à un seul être ou à un seul objet : *Carneille*, *Paris*.

Le *nom commun* ou appellatif est celui qui convient à tous les individus, ou à tous les objets de la même espèce : *homme*, *femme*, *arbre*, *poisson*.

Parmi les noms communs, on doit distinguer les *noms collectifs*, ainsi nommés parce que, bien qu'ils soient au singulier, ils présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses.

Il y a deux sortes de substantifs collectifs : les *collectifs partitifs*, et les *collectifs généraux*.

Les *collectifs partitifs* ne représentent qu'une partie des personnes ou des choses dont on parle, et sont ordinairement précédés de *un*, ou de *une*. *Une foule de soldats*, *une quantité de perdrix*.

Les *collectifs généraux* marquent la totalité des personnes ou des choses dont on parle, ces collectifs sont toujours précédés d'un des déterminatifs *le*, *la*, *ce*, *cette*, *mon*, *ton*, *notre*, *vos*.

*La* totalité des *Français*, *l'armée du nord*, *la foule des soldats*, *la multitude des étoiles*, *le nombre des victoires*, *cette sorte de poires*.

Il y a deux choses à considérer dans les substantifs : le *genre* et le *nombre*.

### DU GENRE.

Les substantifs ont deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

Les noms d'êtres mâles sont du genre *masculin*, comme *un homme*, *un lion*.

Les noms d'êtres femelles sont du genre *féminin*, comme *une femme*, *une lionne*.

Les substantifs, représentant des êtres inanimés, ne devraient pas avoir de genre ; cependant l'usage leur a assigné l'un et l'autre : *centime*, *amadou*, *éclair*, *épisode*, *légume*, *monticule*, ont été mis au rang des noms masculins ; et *antichambre*, *épée*, *fibre*, *onglée*, *ouie*, au rang de ceux qui sont féminins.





propre et dans le sens figuré ; *avoir les yeux bleus ; la géographie et la chronologie sont les yeux de l'histoire.*

On doit dire *œils* dans tous les autres cas : *les œils de la soupe, les œils du pain, les œils du fromage, des œils de bœuf*, (terme d'architecture) *des œils de chat, des œils de serpent* (terme de lapidaire) *des œils de perdrix* (terme de broderie).

On dit *ciels* en terme de peinture, et dans le sens de voûte : *des ciels de tableaux, des ciels de décoration, des ciels de carrière, des ciels de lit* : et dans le sens de température, (climat), *l'Italie est sous un des plus beaux ciels de l'Europe.*

On dit *cieux* dans tous les autres cas : *les cieux annoncent la gloire de Dieu.*

On dit les *aïeux* dans le sens d'ancêtres : *il a hérité ce droit de ses aïeux.*

Les *aïeuls* sont le grand-père paternel, et le grand-père maternel : *il a le bonheur de posséder encore ses aïeuls* ; de là on dit, les *bisaïeuls*, les *trisaïeuls*, et au féminin, une *aïeule*, des *aïeules*.

Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. On écrit également ; des *diamants*, des *enfants*, des *appartemens* ; ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens*. Mais on ne supprime point le *t* dans les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, ainsi il faut écrire, des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dens*.

## CHAPITRE II.

### DE L'ARTICLE.

L'*article* est un mot qui, mis devant un autre mot, annonce que ce dernier est considéré comme un substantif.

Nous nous servons de *le* devant les noms masculins au singulier : le *roi*, le *jour* ; de *la* devant les noms féminins au singulier, la *reine*, la *femme* ; et la lettre *s* qui marque le pluriel, quand elle est ajoutée au singulier, a formé *les*, du singulier *le*. *Les* sert également pour les deux genres, les *hommes*, les *femmes*.

L'*article* est sujet à deux sortes de changemens, savoir : l'*élision* et la *contraction*.

L'*élision* consiste dans la suppression de la lettre *e*, dans le mot *le*, et de la lettre *a*, dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet.

Ainsi l'on dit, l'*esprit* pour le *esprit* ; l'*épée* pour la *épée* ; mais alors on met à la place de la lettre supprimée, cette petite figure (') qu'on appelle apostrophe.

La *contraction* consiste dans la réunion de l'article simple *le*, *les*,

avec une des prépositions *à, de, d'où* on a formé les quatre articles composés *au, aux, du, des*.

*Au* est composé de la préposition *à* et de l'article *le*, en sorte que *au* est autant que *à le* : on se sert de *au* devant les noms masculins singuliers qui commencent par une consonne ou un *h* aspiré ; au *roi*, au *cœur*, au *héros* ; pour, *à le roi*, *à le cœur*, etc.\*

*Du* est composé de la préposition *de*, et de l'article *le*. *Du* s'emploie au lieu de *de le*, devant les noms masculins singuliers qui commencent par une consonne ou un *h* aspiré, du *roi*, du *cœur*, du *héros*, et non pas de *le roi*, de *le cœur*, etc.†

*Aux* sert au pluriel pour les deux genres ; c'est une contraction pour *à les* : aux *hommes*, aux *femmes* ; pour, *à les hommes*, *à les femmes*.

*Des* contraction de, *de les*, sert aussi pour les deux genres au pluriel des *rois*, des *reines* ; pour, de *les rois*, de *les reines*.

La contraction *au, du*, n'a pas lieu devant les noms qui commencent par une voyelle ou un *h* muet : *à l'esprit*, *à l'homme*, de *l'esprit*, de *l'homme* ; et non pas *au esprit*, *au homme*, *du esprit*, etc.

On ne fait pas non plus de contraction quand l'adjectif *tout* se trouve placé entre *de* ou *à* et l'article. On dit :

*à tout le peuple.*  
*à tous les hommes.*  
*de tout le peuple.*  
*de tous les hommes.*

*à toute la nation.*  
*à toutes les femmes.*  
*de toute la nation.*  
*de toutes les femmes.*

REMARQUE.—*De* et *à* ne se contractent jamais devant *la*.

RÈGLE GÉNÉRALE.—L'article doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il accompagne.

## CHAPITRE III.

### DE L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot qui exprime la qualité, ou la manière d'être du substantif.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y ajouter le mot *personne* ou *chose* : ainsi *habile, agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable*.

L'adjectif doit toujours s'accorder en genre et en nombre avec le

\* Nos pères disaient *al, al temps Innocent III*, pour *au temps d'Innocent III*.

† On disait autrefois *del, l'arrêt del conseil*, pour *l'arrêt du conseil*.

substantif qu'il qualifie : c'est-à-dire, qu'il doit être au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, selon la forme du substantif.

Il y a deux sortes d'adjectifs : *les adjectifs qualificatifs* et *les adjectifs déterminatifs*.

## DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

Les adjectifs *qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité ; tels sont, *joli, petit, beau, laid, sage, vertueux*.

Mais l'adjectif en exprimant les qualités des objets, peut le faire avec plus ou moins d'étendue : c'est ce que l'on nomme degrés de *signification* ou de *qualification*.

## DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION OU DE QUALIFICATION.

Il y a trois degrés de qualification dans les adjectifs ; savoir le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* est l'adjectif dans sa simple signification ; ce premier degré s'appelle *positif*, parce qu'il exprime la qualité d'une manière positive : *un enfant sage et laborieux est aimé de tout le monde*.

Le *comparatif* ou second degré de qualification est l'adjectif, exprimant une comparaison entre deux ou plusieurs objets.

Il y a trois sortes de comparatifs : le comparatif de *supériorité*, le comparatif d'*infériorité*, et le comparatif d'*égalité*.

Le comparatif de *supériorité* énonce une qualité à un degré plus élevé dans un objet que dans un autre : cette comparaison se forme en mettant *plus* ou *mieux*, avant l'adjectif ou le participe, et *que* après :

*Je suis plus grand que vous.*  
*Mon habit est mieux fait que le sien.*

Le comparatif d'*infériorité* énonce une qualité à un degré moins élevé dans un objet que dans un autre ; il se forme en mettant *moins* ou *si* avant l'adjectif et *que* après ; exemples :

*Je suis moins heureux que vous.*  
*Elle n'est pas si grande que sa sœur.*

La comparaison d'*égalité* énonce une qualité à un même degré dans les objets que l'on compare ; elle se forme en mettant *aussi* devant l'adjectif ou le participe, *autant* avant le substantif et le verbe, et la conjonction *que* après ; exemples :

*Il est aussi riche que vous.*  
*Elle a autant de vivacité que son frère.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur, moindre, pire*.

*Meilleur* est le comparatif de bon :

*Ceci est bon, mais cela est meilleur.*

Ce comparatif est pour *plus bon* qui ne se dit pas.

On dit cependant, *moins bon, aussi bon.*

*Moindre* est le comparatif de petit :

*Une étoffe de moindre prix.*

*Son rang n'est pas moindre que le vôtre.*

*Pire* est le comparatif de mauvais :

*Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes.*

Le *superlatif*, ou troisième degré de qualification est l'adjectif, exprimant la qualité portée au suprême degré, soit en plus, soit en moins.

On en distingue de deux sortes :

*Le superlatif relatif, et le superlatif absolu.*

Le *superlatif relatif* exprime une qualité à un très-haut degré, mais relativement ; c'est-à-dire, avec comparaison.

On forme le *superlatif relatif* en plaçant *le, la, les, du, de la, des, mon, ton, son, notre, votre, leur,* avant les mots *plus, pire, meilleur, moindre, mieux* et *moins*. Exemples :

*L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.*

*La gloire des conquêtes est la moins désirable.*

Ce superlatif ne doit pas être confondu avec le simple comparatif ; en effet, le *superlatif relatif* exprime une comparaison ; mais cette comparaison est *générale*, au lieu que le *comparatif simple* n'exprime qu'une comparaison *particulière*.

Le *superlatif absolu* exprime une qualité à un très-haut degré, mais d'une manière absolue, sans aucune comparaison avec d'autres objets de même espèce.

On le forme en plaçant avant l'adjectif un de ces mots *fort, très, bien, infiniment, extrêmement, le plus, le moins, le mieux*. Exemples :

*Le style de Fénelon est très-riche, fort coulant et infiniment doux, mais il est quelquefois prolixe ; celui de Bossuet est extrêmement élevé, mais il est quelquefois dur et rude.*

## DU GENRE DES ADJECTIFS.

**PREMIÈRE RÈGLE.**—Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet, ne changent pas de terminaison au féminin.

*Un homme aimable, une femme aimable.*

*Un homme fidèle, une femme fidèle.*

**DEUXIÈME RÈGLE.**—Quand un adjectif n'est pas terminé au

masculin par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin.

Masc. <i>sain,</i> <i>poli,</i> <i>pur,</i> <i>sensé,</i> <i>prudent,</i> <i>tortu,</i> <i>instruit,</i> <i>vrai,</i>	Fem. <i>saine.</i> <i>polie.</i> <i>pure.</i> <i>sensée.</i> <i>prudente.</i> <i>tortue</i> <i>instruite.</i> <i>vraie.</i>	Masc. <i>grand,</i> <i>ingrat,</i> <i>sultan,</i> <i>anglican,</i> <i>océan,</i> <i>mahométan,</i> <i>persan, etc.</i>	Fem. <i>grande.</i> <i>ingrate.</i> <i>sultane.</i> <i>anglicane.</i> <i>océane.</i> <i>mahométane.</i> <i>persane, etc.</i>
---	---	---	---

## EXCEPTIONS.

PREMIÈRE EXCEPTION.—Les adjectifs terminés au masculin en *el*, *eil*, *en*, *on*, *et*, doublent la consonne finale au féminin en y ajoutant un *e* muet.

Masc. <i>cruel,</i> <i>pareil,</i> <i>ancien,</i> <i>bon,</i> <i>net, etc.</i>	Fem. <i>cruelle.</i> <i>pareille.</i> <i>ancienne.</i> <i>bonne.</i> <i>nette, etc.</i>
---	--

REMARQUE.—Il y a huit adjectifs terminés en *et*, qui suivent la seconde règle; mais ils prennent au féminin un accent grave qu'ils n'ont pas au masculin, ce sont :

Masc. <i>concret,</i> <i>discret,</i> <i>indiscret,</i> <i>inquiet,</i>	Fem. <i>concrète.</i> <i>discrète.</i> <i>indiscrète.</i> <i>inquiète.</i>	Masc. <i>complet,</i> <i>incomplet,</i> <i>replet,</i> <i>secret,</i>	Fem. <i>complète.</i> <i>incomplète.</i> <i>replète.</i> <i>secrète.</i>
---	--	---	--

SECONDE EXCEPTION.—Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur* changent *eur*, en *euse* au féminin.

## PARTICIPE.

<i>quittant,</i> <i>polissant,</i> <i>connaissant,</i> <i>chantant,</i>	<i>quôteur,</i> <i>polisseur,</i> <i>connaisseur,</i> <i>chanteur,</i>	<i>quôteuse.</i> <i>polisseuse.</i> <i>connaisseuse.</i> <i>chanteuse, etc.</i>
--	---	--

REMARQUE.—*Chanteuse* désigne simplement celle qui chante. Quand on veut parler d'une personne qui a une grande réputation dans l'art du chant, on emploie le mot *cantatrice*.

Les adjectifs en *teur*, non dérivés d'un participe par le changement de *ant* en *eur*, changent *teur* en *trice* pour le féminin.

<i>dispensateur,</i> <i>conducteur,</i> <i>accusateur,</i> <i>instituteur, etc.</i>	<i>dispensatrice.</i> <i>conductrice.</i> <i>accusatrice.</i> <i>institutrice, etc.</i>
--	--

**EXCEPTIONS.**

Les onze adjectifs en **er** suivent la **seconde règle** : c'est-à-dire prennent in + nuel au féminin.

activer.	activer.	activer.	activer.
activer.	activer.	activer.	activer.
activer.	activer.	activer.	activer.

TROISIÈME EXCEPTION.—Les adjectifs terminés au masculin en **er**, font au féminin en **er**

activer.	activer.
activer.	activer.

QUATRIÈME EXCEPTION.—Les adjectifs terminés au masculin en **f** prennent **ette** même en **te** au féminin.

activer.	activer.
activer.	activer.

Les adjectifs suivants suivent la **troisième règle** au féminin en **y** ajoutant in + nuel.

bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.
bon.	bon.	bon.	bon.

Les adjectifs ci-après sont irréguliers :

bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.
bonne.	bonne.	bonne.	bonne.

REMARQUES.—*Chasseur* fait *chasseuse* dans le style ordinaire, et *chasseresse* dans le style poétique. *Cette femme est une grande chasseuse. Les nymphes chasseresses.*

Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou*, font aussi au masculin *bel, nouvel, fol, mol*, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet :

*bel oiseau,*  
*fol espoir,*

*nouvel opéra.*  
*mol édrédon.*

Les mots qui expriment des états, ou des actions convenables à l'homme seul, ou qui sont censés ne convenir qu'à lui, n'ont point de féminin ; tels sont *auteur, professeur, compositeur, littérateur, traducteur, témoin*, etc.

Le féminin *amatrice*, est approuvé par les règles de la néologie.

*Fat, dispos, chdtain* et *résous* n'ont pas de féminin. *Blette* n'a pas de masculin.

*Liseuse*, féminin de *liseur* se dit d'une femme qui a l'habitude de lire beaucoup ; *c'est une grande liseuse de romans.*

*Lectrice* est pris en bonne part : *cette dame est une excellente lectrice.* Le masc. est *lecteur*.

On dit : *buveuse, empaillieuse, émailleuse, colporteur, décroteuse.* Mais ces mots ne sont pas généralement adoptés.

Les féminins des mots *appréciateur, créateur, dénonciateur, destructeur, inventeur, scrutateur, imitateur, législateur, adulateur, producteur, triomphateur*, et quelques autres, peuvent être employés avec succès.

*Une philosophie appréciatrice.*—Mercier.

*Une imagination créatrice.*—La Harpe.

*Une nation destructrice.*—Montesquieu.

*La nature inventrice, législatrice.*—Vauvenargues.

*Tel est le morceau qui a allumé la bile dénonciatrice de M. de . . . .*—Linguet.

*Des nations déprédatrices.*—Marmontel.

*Rome imitatrice.*—Bossuet.

*Catherine triomphatrice de l'empire ottoman et pacificatrice de la Pologne.*  
Voltaire.

*L'imagination adulatrice.*—La Harpe.

..... *avarice,*

*Du genre humain pâle dominatrice.*—J. B. Rousseau.

*O toi l'inspiratrice* et l'objet de mes chants.—Delille.

*La restauratrice de la règle de . . . . .*—Bossuet.

*L'analyse scrutatrice,*

*Une intelligence productrice.*—Voltaire.

On peut aussi dire : *la peste désolatrice, une nation spoliatrice, cette femme est une habile spéculatrice, calculatrice ; elle ne sera jamais délatrice de personne.*

## DU NOMBRE DES ADJECTIFS.

**RÈGLE GÉNÉRALE.**—Les adjectifs tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'un *s* :

Grand, *grands* ; grande, *grandes* ; petit, *petits* ; petite, *petites* ; mou, *mous* ; molle, *molles*. Cette règle est sans exception pour le féminin, mais il y a trois exceptions pour le masculin.

**PREMIÈRE EXCEPTION.**—Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou par *x*, ne changent point de forme au pluriel ; tels sont : *gros, gras, gris, épais, doux, heureux, etc.*

**SECONDE EXCEPTION.**—Les adjectifs terminés en *eau*, au singulier, forment leur pluriel en ajoutant un *x* : ainsi *beau, jumeau, nouveau, font beaux, jumeaux, nouveaux.*

**TROISIÈME EXCEPTION.**—Les adjectifs terminés au singulier en *al*, font leur pluriel en *aux* ; *égal, égaux* ; *capital, capitaux* ; *moral, moraux, etc.* Quelques-uns cependant font leur pluriel par l'addition seulement d'un *s* comme : *fatal, fatals* ; *naval, navals* ; *théâtral, théâtrals, etc.*

**REMARQUE.**—Les adjectifs terminés au singulier par *ant* et par *ent* comme *savant, charmant, bienfaisant*, conservent ou perdent le *t* au pluriel ; ainsi il est permis d'écrire *des gens savants* ou *savans* ; *des ouvrages charmants* ou *charmans* ; *des hommes bienfaisants* ou *bienfaisans*. Mais la conservation du *t* au pluriel n'est de rigueur que quand l'adjectif n'a qu'une syllabe ; comme *lent* : *des hommes lents* et non pas *lens*.

L'adjectif *tout* fait *tous*.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX ADJECTIFS EN *AL* QUI FORMENT LEUR PLURIEL EN *AUX*.

<i>abbatial,</i>	des droits abbatiaux.	<i>collatéral,</i>	des héritiers collatéraux.
<i>allodial,</i>	des biens allodiaux.	<i>collégial,</i>	des chapelains collégiaux.
<i>annal,</i>	des arrêts annaux.	<i>commensal,</i>	des officiers commensaux.
<i>annomal,</i>	des verbes annomaux.	<i>commercial,</i>	des effets commerciaux.
<i>archiepiscopal,</i>	des palais archiepiscopaux.	<i>conjugal,</i>	des devoirs conjugaux.
<i>austral,</i>	les signes austraux.	<i>cordial,</i>	des remèdes cordiaux.
<i>automnal,</i>	des fruits automnaux.	<i>curial,</i>	des droits curiaux.
<i>baptismal,</i>	des fonts baptismaux.	<i>décennal,</i>	des prix décennaux.
<i>bursal,</i>	des édits bursaux.	<i>décimal,</i>	des calculs décimaux.
<i>banal,</i>	des moulins banaux.	<i>déloyal,</i>	des procédés déloyaux.
<i>biennal,</i>	des officiers biennaux.	<i>doctrinal,</i>	des jugements doctrinaux.
<i>brutal,</i>	des conquérants brutaux.	<i>domanial,</i>	des biens domaniaux.
<i>capital,</i>	des péchés capitaux.	<i>dotal,</i>	des deniers dotaux.
<i>cardinal,</i>	des points cardinaux.	<i>égal,</i>	des points égaux.
<i>cérémonial,</i>	des préceptes cérémoniaux.	<i>électoral,</i>	des collèges électoraux.
<i>claustral,</i>	des bâtimens claustraux.		
<i>colossal,</i>	des édifices colossaux.		



<i>épiscopal,</i>	les ornements épiscopaux.	<i>original,</i>	des esprits originaux.
<i>équinoxial,</i>	les points équinoxiaux.	<i>partial,</i>	des historiens partiels.
<i>féodal,</i>	des droits féodaux.	<i>pastoral,</i>	des chants pastoraux.
<i>fiscal,</i>	des avocats fiscaux.	<i>patrimonial,</i>	des biens patrimoniaux.
<i>fondamental,</i>	des points fondamentaux.	<i>pontifical,</i>	des ornements pontificaux.
<i>général,</i>	des principes généraux.	<i>présidial,</i>	des juges présidiaux.
<i>grammatical,</i>	des rapports grammaticaux.	<i>primordial,</i>	des titres primordiaux.
<i>horizontal,</i>	des plans horizontaux.	<i>principal,</i>	des articles principaux.
<i>idéal,</i>	des êtres idéaux.	<i>pronominal,</i>	des verbes pronominaux.
<i>illégal,</i>	des moyens illégaux.	<i>provincial,</i>	des juges provinciaux.
<i>immoral,</i>	des principes immoraux.	<i>quatriennal,</i>	des officiers quatriennaux.
<i>impartial,</i>	des juges impartiaux.	<i>quinquennal,</i>	des jeux quinquennaux.
<i>impérial,</i>	des ornements impériaux.	<i>radical,</i>	des nombres radicaux.
<i>inégal,</i>	des mouvements inégaux.	<i>rural,</i>	des biens ruraux.
<i>infernal,</i>	des juges infernaux.	<i>sacerdotal,</i>	des ornements sacerdotaux.
<i>lacrymal,</i>	des points lacrymaux.	<i>sacramental,</i>	des mots sacramentaux.
<i>légal,</i>	des moyens légaux.	<i>seigneurial,</i>	des droits seigneuriaux.
<i>libéral,</i>	des principes libéraux.	<i>septentrional,</i>	des pays septentrionaux.
<i>littéral,</i>	des caractères littéraires.	<i>sépulcral,</i>	des vases sépulcraux.
<i>local,</i>	des usages locaux.	<i>social,</i>	des rapports sociaux.
<i>loyal,</i>	des procès loyaux.	<i>spécial,</i>	des pouvoirs spéciaux.
<i>machinal,</i>	des mouvements machinaux.	<i>spiral,</i>	des ressorts spiraux.
<i>martial,</i>	des jeux martiaux.	<i>synodal,</i>	des règlements synodaux.
<i>méridional,</i>	des peuples méridionaux.	<i>trivial,</i>	des détails triviaux.
<i>moral,</i>	des préceptes moraux.	<i>triennal,</i>	des trésoriers triennaux.
<i>municipal,</i>	des juges municipaux.	<i>trionphal,</i>	des arcs triomphaux.
<i>national,</i>	des conciles nationaux.	<i>vénal,</i>	des offices vénaux.
<i>numéral,</i>	des adjectifs numériques.	<i>verbal,</i>	des adjectifs verbaux.
<i>nuptial,</i>	des habits nuptiaux.	<i>vertical,</i>	des cercles verticaux.
<i>occidental,</i>	des peuples occidentaux.	<i>vital,</i>	des esprits vitaux.
<i>ordinal,</i>	des nombres ordinaux.		
<i>oriental,</i>	des peuples orientaux.		

ADJECTIFS EN *AL* QUI FORMENT LEUR PLURIEL PAR LA SIMPLE  
ADDITION D'UN *S*.

<i>amical,</i>	des conseils amicaux.	<i>médial,</i>	des sons médiaux.
<i>fatal,</i>	les fatals ciseaux.	<i>nasal,</i>	des sons nasals.
<i>final,</i>	des sons finals,	<i>pascal,</i>	des cierges pascals.
<i>filial,</i>	des sentiments filiaux.	<i>théâtral,</i>	des costumes théâtraux.
<i>frugal,</i>	des repas frugals.	<i>labial,</i>	des sons labiaux.
<i>glacial,</i>	des vents glacials.		
<i>initial,</i>	des sons initiaux.		

## OBSERVATIONS.

Les adjectifs sont quelquefois employés comme substantifs, c'est lorsqu'ils représentent des êtres ou des objets : *les hypocrites sont plus à craindre que les méchants ; le bon est préférable au beau. Hypocrites, méchants, bon et beau, sont des adjectifs pris substantivement.*

L'adjectif employé comme substantif est toujours du genre masculin.

Souvent aussi le substantif devient adjectif, et cela arrive lorsque le substantif est employé pour qualifier ; *il était berger, et il devint roi.*

Un adjectif employé substantivement est toujours précédé de l'article, ou d'un mot équivalent, comme : *ce, cet, mon, ton, leur, etc. : l'utile est préférable à l'agréable.* Au contraire, un substantif employé adjectivement, n'est jamais accompagné de l'article, ni d'aucun équivalent : *Henri IV fut vainqueur et roi.*

## DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en déterminer la signification à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent.

L'adjectif *déterminatif* diffère de l'article en ce que celui-ci indique seulement que le substantif est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif *déterminatif* le détermine par lui-même.

Dans cette phrase : *le livre dont vous me parlez est intéressant, la signification du mot livre est déterminée par dont vous me parlez.*

Mais dans celle-ci, *ce livre est intéressant, mon esprit envisage à l'aide du mot ce un livre particulier, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.*

Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs de *nombre*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

## DES ADJECTIFS DE NOMBRE.

Les adjectifs de *nombre* servent à exprimer la quantité, ou l'ordre et le rang des personnes et des choses.

Il y en a de deux sortes : les adjectifs de *nombre cardinaux*, et les adjectifs de *nombre ordinaux*.

Les adjectifs de *nombre cardinaux* servent à marquer la quantité des personnes et des choses, et répondent à cette question : *combien y en a-t-il ?* On les a nommés *cardinaux* parce qu'ils sont le principe des autres nombres, et qu'ils servent à les former, ce sont :

un,  
deux,

trois,  
quatre,

cinq,  
 six,  
 sept,  
 huit,  
 neuf,  
 dix,  
 onze,  
 douze,  
 treize,  
 quatorze,  
 quinze,  
 seize,  
 dix-sept,  
 dix-huit,  
 dix-neuf,  
 vingt,  
 vingt-et-un, ou  
 vingt-un,  
 vingt-deux,  
 vingt-trois, etc.  
 trente,  
 trente-et-un, ou  
 trente-un,  
 trente-deux, etc.  
 quarante,  
 quarante-et-un, ou  
 quarante-un,  
 quarante-deux, etc.  
 cinquante,  
 cinquante-et-un, ou  
 cinquante-un,  
 cinquante-deux, etc.  
 soixante,  
 soixante-et-un, ou  
 soixante-un,  
 soixante-deux, etc.  
 soixante-et-dix, ou  
 soixante-dix,  
 soixante-et-onze, ou  
 soixante-onze,  
 soixante-douze,  
 soixante-treize,  
 soixante-quatorze,  
 soixante-quinze,  
 soixante-seize,  
 soixante-dix-sept,  
 soixante dix-huit,  
 soixante-dix-neuf,  
 quatre-vingt,  
 quatre-vingt-un,  
 quatre-vingt-deux, etc.  
 quatre-vingt-dix,  
 quatre-vingt-onze,  
 quatre-vingt-douze,  
 quatre-vingt-treize,

quatre-vingt-quatorze,  
 quatre-vingt-quinze,  
 quatre-vingt-seize,  
 quatre-vingt-dix-sept,  
 quatre-vingt-dix-huit,  
 quatre-vingt-dix-neuf,  
 cent,  
 cent-un,  
 cent-deux, etc.  
 cent-dix, etc.  
 cent-vingt, etc.  
 cent-trente, etc.  
 deux cents, etc.  
 deux cent-dix,  
 deux cent-onze, etc.  
 trois cents, etc.  
 cinq cents, etc.  
 mille,  
 mille-un,  
 mille-deux, etc.  
 mille-dix, etc.  
 mille-vingt,  
 mille-vingt-et-un, ou  
 mille-vingt-un,  
 mille-trente, etc.  
 mille-cinquante, etc.  
 mille-cent, etc.  
 mille-cent-trente, etc.  
 deux mille,  
 deux mille-un, etc.  
 deux mille cent-un, etc.  
 deux mille cinq cents, etc.  
 deux mille huit cent dix, etc.  
 deux mille neuf cent onze, etc.  
 cinq mille, etc.  
 cinq mille cinq cent-un, etc.  
 dix mille, etc.  
 dix mille cinq cents, etc.  
 vingt mille, etc.  
 vingt mille un, etc.  
 vingt mille cent-un,  
 trente mille,  
 trente mille-un, etc.  
 quarante mille, etc.  
 cinquante mille, etc.  
 soixante mille, etc.  
 soixante-et-dix mille, etc.  
 quatre-vingt mille, etc.  
 quatre-vingt mille cinq cents,  
 quatre-vingt mille neuf cent quatre-  
 vingt-un, etc.  
 quatre-vingt-dix mille, etc.  
 quatre-vingt-dix mille neuf cent  
 quatre-vingt-dix-neuf.

Les adjectifs de nombre *ordinaux* marquent l'ordre et le rang que les personnes et les choses occupent entre elles. Ce sont :

Les nombres arithmétiques se  
 divisent en deux classes : les nombres  
 premiers et les nombres composés.  
 Les nombres premiers sont ceux qui  
 n'ont que deux diviseurs : 1 et  
 eux-mêmes. Les nombres composés  
 ont plus de deux diviseurs.  
 Les nombres premiers sont : 2, 3, 5,  
 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 37,  
 41, 43, 47, 53, 59, 61, 67, 71,  
 73, 79, 83, 89, 97, 101, 103, 107,  
 109, 113, 127, 131, 137, 139,  
 149, 151, 157, 163, 167, 173,  
 179, 181, 191, 193, 197, 199,  
 211, 223, 227, 229, 233, 239,  
 241, 251, 257, 263, 269, 271,  
 277, 281, 283, 293, 307, 311,  
 313, 317, 331, 337, 347, 349,  
 353, 359, 367, 373, 379, 383,  
 389, 397, 401, 409, 419, 421,  
 431, 433, 439, 443, 449, 457,  
 461, 463, 467, 479, 487, 491,  
 499, 503, 509, 521, 523, 541,  
 547, 557, 563, 569, 577, 587,  
 593, 601, 607, 613, 617, 619,  
 631, 641, 643, 647, 653, 659,  
 661, 673, 677, 683, 691, 701,  
 709, 713, 727, 733, 739, 743,  
 751, 757, 761, 769, 773, 787,  
 797, 809, 811, 821, 823, 827,  
 829, 833, 839, 853, 857, 859,  
 863, 877, 881, 883, 887, 893,  
 899, 907, 911, 919, 929, 937,  
 941, 947, 953, 967, 971, 977,  
 983, 991, 997.

Les nombres arithmétiques se  
 divisent en deux classes : les nombres  
 premiers et les nombres composés.  
 Les nombres premiers sont ceux qui  
 n'ont que deux diviseurs : 1 et  
 eux-mêmes. Les nombres composés  
 ont plus de deux diviseurs.  
 Les nombres premiers sont : 2, 3, 5,  
 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 37,  
 41, 43, 47, 53, 59, 61, 67, 71,  
 73, 79, 83, 89, 97, 101, 103, 107,  
 109, 113, 127, 131, 137, 139,  
 149, 151, 157, 163, 167, 173,  
 179, 181, 191, 193, 197, 199,  
 211, 223, 227, 229, 233, 239,  
 241, 251, 257, 263, 269, 271,  
 277, 281, 283, 293, 307, 311,  
 313, 317, 331, 337, 347, 349,  
 353, 359, 367, 373, 379, 383,  
 389, 397, 401, 409, 419, 421,  
 431, 433, 439, 443, 449, 457,  
 461, 463, 467, 479, 487, 491,  
 499, 503, 509, 521, 523, 541,  
 547, 557, 563, 569, 577, 587,  
 593, 601, 607, 613, 617, 619,  
 631, 641, 643, 647, 653, 659,  
 661, 673, 677, 683, 691, 701,  
 709, 713, 727, 733, 739, 743,  
 751, 757, 761, 769, 773, 787,  
 797, 809, 811, 821, 823, 827,  
 829, 833, 839, 853, 857, 859,  
 863, 877, 881, 883, 887, 893,  
 899, 907, 911, 919, 929, 937,  
 941, 947, 953, 967, 971, 977,  
 983, 991, 997.

Les nombres arithmétiques se  
 divisent en deux classes : les nombres  
 premiers et les nombres composés.  
 Les nombres premiers sont ceux qui  
 n'ont que deux diviseurs : 1 et  
 eux-mêmes. Les nombres composés  
 ont plus de deux diviseurs.  
 Les nombres premiers sont : 2, 3, 5,  
 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 37,  
 41, 43, 47, 53, 59, 61, 67, 71,  
 73, 79, 83, 89, 97, 101, 103, 107,  
 109, 113, 127, 131, 137, 139,  
 149, 151, 157, 163, 167, 173,  
 179, 181, 191, 193, 197, 199,  
 211, 223, 227, 229, 233, 239,  
 241, 251, 257, 263, 269, 271,  
 277, 281, 283, 293, 307, 311,  
 313, 317, 331, 337, 347, 349,  
 353, 359, 367, 373, 379, 383,  
 389, 397, 401, 409, 419, 421,  
 431, 433, 439, 443, 449, 457,  
 461, 463, 467, 479, 487, 491,  
 499, 503, 509, 521, 523, 541,  
 547, 557, 563, 569, 577, 587,  
 593, 601, 607, 613, 617, 619,  
 631, 641, 643, 647, 653, 659,  
 661, 673, 677, 683, 691, 701,  
 709, 713, 727, 733, 739, 743,  
 751, 757, 761, 769, 773, 787,  
 797, 809, 811, 821, 823, 827,  
 829, 833, 839, 853, 857, 859,  
 863, 877, 881, 883, 887, 893,  
 899, 907, 911, 919, 929, 937,  
 941, 947, 953, 967, 971, 977,  
 983, 991, 997.

**DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.**  
 Les adjectifs démonstratifs sont toujours joints à un substantif

dont ils déterminent la signification en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont :

*Ce* devant un substantif masculin singulier qui commence par une consonne ou un *h* aspiré. *Ce* soldat, *ce* héros.

*Cet* devant un substantif masculin singulier qui commence par une voyelle ou un *h* muet. *Cet* enfant, *cet* homme.

*Cette* devant un substantif féminin singulier. *Cette* demoiselle, *cette* épée.

*Ces* devant les substantifs pluriels des deux genres. *Ces* hommes, *ces* femmes, *ces* héros, *ces* oiseaux.

## DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs *possessifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession.

Les adjectifs *possessifs* sont :

Masculin.	Féminin.	Pluriel des deux genres.
<i>mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses.</i>
<i>notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos.</i>
<i>votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos.</i>
<i>leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

REMARQUE.—*Mon, ton, son,* s'emploient au lieu de *ma, ta, sa,* devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet. C'est l'oreille qui l'exige. On dit : *mon ame, ton épée, son aimable amie,* et non pas, *ma ame, ta épée, sa aimable amie.*

Mais on emploie *ma, ta, sa,* devant un nom féminin qui commence par un *h* aspiré ; *ma* hache, *sa* harangue, etc.

## DES ADJECTIFS INDEFINIS.

Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité, ce sont :

<i>chaque,</i>	<i>quelconque,</i>	<i>tous,</i>	<i>quelque,</i>
<i>nul,</i>	<i>aucun,</i>	<i>plusieurs,</i>	<i>certain,</i>
<i>pas un,</i>	<i>même,</i>	<i>tel,</i>	<i>quel.</i>

## CHAPITRE IV.

### DU PRONOM.

Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée, et pour en éviter la répétition.

On divise les pronoms en cinq classes, savoir : en pronoms *personnels*, en pronoms *possessifs*, en pronoms *démonstratifs*, en pronoms *relatifs*, et en pronoms *indéfinis*.

#### DES PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes. La première personne est celle qui parle ; la seconde celle à qui l'on parle ; et la troisième celle de qui l'on parle.

Les pronoms *personnels* de la première personne sont ; *je, me, moi*, pour le singulier, et *nous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres : masculins, si c'est un homme qui parle ; féminins, si c'est une femme.

*Me* est pour à *moi*, ou *moi*, comme : *il me parle, c'est-à-dire, il parle à moi, il me blâme, c'est-à-dire, il blâme moi.*

Les pronoms de la seconde personne sont *tu, te, toi*, pour le singulier, et *vous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres.

*Te* est pour à *toi* ou *toi* ; comme, *on te parle, c'est-à-dire, on parle à toi, on te blâme, c'est-à-dire, on blâme toi.*

Les pronoms de la troisième personne sont : *il, elle, lui, le, la*, pour le singulier ; et *ils ou eux, elles, leur, les*, pour le pluriel.

*Il, le, ils, eux*, sont toujours masculins : *elle, la, elles*, toujours féminins : *lui, leur, et les*, sont masculins ou féminins, selon les personnes de qui l'on parle.

*Lui* est pour à *lui*, à *elle*, comme *je lui parle*, qui peut signifier *je parle à lui, je parle à elle*, selon qu'on parle à un homme ou à une femme.

*Le* est pour *lui*, et *la* est pour *elle*, comme ; *je le regarde, je la regarde* ; c'est-à-dire *je regarde lui, je regarde elle.*

*Leur* est pour à *eux, à elles*, et *les* pour *eux, elles* ; comme, *je leur donne*, qui peut signifier *je donne à eux, je donne à elles* ; *je les regarde*, qui peut signifier *je regarde eux, je regarde elles.*

*Se, soi, en, y*, sont aussi des pronoms personnels de la troisième personne.

*Se* est pour à *soi, soi* ; comme *il se donne des louanges, c'est-à-*

dire *il donne des louanges à soi ; il se flatte, c'est-à-dire, il flatte soi.* Ce pronom sert pour les deux genres et pour les deux nombres.

*En* signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles* ; ainsi quand on dit, *j'en parle*, on peut entendre, *je parle de lui, d'elle, d'eux, etc.*, selon la personne ou les personnes, la chose ou les choses dont le nom a été exprimé auparavant.

*Y* signifie *à cette chose, à ces choses*, comme quand on dit, *je m'y applique* ; c'est-à-dire, *je m'applique à cette chose, ou à ces choses.*

## DES PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

Masc. sing.	Fém. sing.	Masc. pl.	Fém. pl.
<i>le mien,</i>	<i>la mienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes.</i>
<i>le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes.</i>
<i>le sien,</i>	<i>la sienne,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes.</i>
<i>le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres.</i>
<i>le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres.</i>
<i>le leur,</i>	<i>la leur,</i>	<i>les leurs,</i>	<i>les leurs.</i>

Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif exprimé auparavant.

## DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms *démonstratifs* servent à démontrer, à indiquer les personnes ou les choses qu'ils représentent. Ce sont : *ce, celui, ceux, celle, celles, celui-ci, ceux-ci, celle-ci, celles-ci, celui-là, ceux-là, celle-là, celles-là, ceci, cela.*

REMARQUE.—*Ce*, pronom démonstratif se distingue de *ce* adjectif démonstratif, en ce que lorsqu'il est pronom démonstratif il est toujours joint au verbe être, ou suivi des pronoms *qui, que, quoi, dont.* Ce sont *les Romains, ce qui plaît, ce dont vous m'avez parlé, ce à quoi je pense.* Quand il est adjectif démonstratif, il accompagne toujours un substantif. Exemple : *ce discours est éloquent.*

## DES PRONOMS RELATIFS.

La fonction des pronoms *relatifs* est de rappeler dans le discours l'idée des personnes ou des choses dont on a déjà parlé. On les appelle *relatifs*, à cause de la relation intime qu'ils ont avec un substantif ou un pronom qui précède, et dont ils rappellent l'idée ; ces pronoms sont : *qui, que, quoi, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.*

Quand je dis : *il y a bien des personnes qui aiment les livres comme*

des meubles, *qui*, a rapport à *personnes*, et c'est comme si je disais : *il y a bien des personnes lesquelles personnes aiment les livres, etc.*

Ce nom ou pronom qui précède le relatif est ce que l'on appelle *antécédent*. Cet antécédent n'est pas toujours exprimé ; dans bien des phrases il est sous-entendu, mais l'esprit le supplée aisément ; dans cette phrase : *il est étonnant que Henri IV ait péri sous le fer d'un assassin, lui qui n'était occupé que du bonheur de ses peuples ; lui*, antécédent de *qui*, tient la place de Henri IV, exprimé auparavant. Mais dans cette autre phrase : *qui veut être heureux doit dompter ses passions*, le nom substantif est sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *l'homme qui veut être heureux, etc.*

### DES PRONOMS INDÉFINIS.

Les pronoms *indéfinis* désignent les personnes et les choses sans les particulariser, et c'est à cause de ce défaut de précision qui se trouve toujours dans leur manière de désigner, qu'on les nomme *indéfinis*. Ces pronoms sont : *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, personne, autre, l'un l'autre, l'un et l'autre, tel, tout, rien, plusieurs.*

---

## CHAPITRE V.

### DU VERBE.

Le verbe exprime une action faite ou reçue, ou simplement la manière d'exister du sujet, sa situation.

On distingue cinq classes de verbes, savoir ; le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal*, et le verbe *impersonnel*.

REMARQUE.—Plusieurs bons grammairiens nient l'existence du verbe passif dans notre langue, comme il n'est jamais exprimé par un seul mot. D'autres n'admettent point de verbes neutres, mais ils distinguent les *actifs* en *transitifs* et en *intransitifs* : *transitif*, qui transmet d'une manière directe l'action au-delà de celui qui la fait ; *j'aime ma sœur* : *intransitif* qui annonce que le sujet renferme en soi l'acte ou l'action, comme *venir, dormir.*

### DU VERBE ACTIF.

Le verbe *actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet, et qui a, ou peut avoir un régime direct.

Il faut savoir distinguer le sujet d'un verbe, de ses régimes.



Le *sujet* désigne l'être ou la chose qui agit.

Pour connaître le sujet du verbe, il suffit de mettre *qui est-ce qui ?* avant le verbe, pour les personnes, et *qu'est-ce qui* pour les choses. La réponse à cette question indique le *sujet*. *J'aime Dieu, vous honorez le mérite, la modestie me plaît.* Qui est-ce qui aime Dieu ? *Je* ou *moi* ; qui est-ce qui honore le mérite ? *vous* ; qu'est-ce qui me plaît ? *la modestie* ; donc, *je, vous, et la modestie* sont les sujets des verbes *aimer, honorer, plaire.*

L'objet ou le terme de l'action exprimé par le verbe, se nomme régime.

Il y a deux régimes, le *direct*, et l'*indirect*.

Le régime *direct* reçoit l'action sans qu'aucun mot intermédiaire vienne en atténuer l'effet : *offrir* une fleur.

Le régime *indirect* ne la reçoit qu'avec l'intermédiaire de certains mots qu'on appelle prépositions, tels sont *à, de, pour, avec, dans,* etc. ; *elle destine cette fleur* à sa mère, *je m'occupe* de vos intérêts.

Le régime *direct* répond à la question *qui* ou *quoi*,\* faite après le verbe ; et le régime *indirect* à cette même question précédée d'une préposition, et placée de même à la suite du verbe.

*Nous avons envoyé une lettre à notre ami.*

Qui est-ce qui a envoyé, ou qui sont les personnes qui ont envoyé ? *Nous.* Ce mot est le sujet. *Nous avons envoyé quoi ? Une lettre.* Voilà le régime *direct*. *Nous avons envoyé une lettre à qui ? à notre ami ;* c'est le régime *indirect*.

Parmi les pronoms il y en a qui sont régimes directs ; ce sont *le, la, les, que* ; d'autres qui sont au contraire régimes indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux : ce sont *lui, leur, dont, en, y,* qui sont pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela,* etc.

Enfin *me, te, se, nous, vous, que,* sont quelquefois régimes directs, et quelquefois régimes indirects ; régimes directs, quand ils sont pour *moi, toi, lui, nous, vous, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,* et régimes indirects lorsqu'ils sont pour *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, auquel, à laquelle,* etc. Exemples :

- Direct. *Je me blesse,* (je blesse moi.)  
 Indirect. *Je me fais mal,* (je fais mal à moi.)  
 Direct. *Je te juge sur tes actions,* (je juge toi.)  
 Indirect. *Je te répète que cela n'est pas,* (je répète à toi.)  
 Direct. *Ils se vantent beaucoup,* (ils vantent eux-mêmes.)  
 Indirect. *Ils se nuisent sans le savoir,* (ils nuisent à eux-mêmes.)  
 Direct. *Vous nous blâmez à tort,* (vous blâmez nous.)  
 Indirect. *Vous nous affirmez un mensonge,* (vous affirmez à nous.)  
 Direct. *Nous vous aimons malgré vos défauts,* (nous aimons vous.)  
 Indirect. *Ils vous adressent de justes plaintes,* (ils adressent à vous.)  
 Direct. *La nouvelle que vous annoncez est fâcheuse,* (vous annoncez laquelle.)  
 Indirect. *C'est à moi que .... (auquel.) C'est par toi que .... (par lequel.)*  
*C'est devant nous que .... (devant lesquels.) C'est malgré vous*  
*que .... (malgré lequel.) C'est sans lui que .... (sans lequel.)*  
*C'est avec eux que .... (avec lesquels.) C'est de moi que ....*  
 (duquel), etc.

\* Qui pour les personnes, *quoi* pour les choses.

On admet aussi des compléments.

Le régime tient au verbe d'une manière plus prochaine : le complément d'une manière plus éloignée. Celui-ci sans être l'objet direct ou indirect de l'action exprimée sert à la déterminer en complétant le sens de la phrase.

*Il a fait ce reproche à son frère par pure méchanceté.*

Il y a dans cette phrase, régime direct, régime indirect, et complément.

#### DU VERBE PASSIF.

Le verbe *passif* est le contraire du verbe *actif*.

Le verbe actif présente le sujet comme agissant, comme faisant une action ; au lieu que le verbe passif présente le sujet comme recevant, comme souffrant une action.

*La loi protège également tous les citoyens* ; la loi qui est le sujet exerce l'action exprimée par le verbe *protège* ; et ces mots, *tous les citoyens*, sont le régime direct du verbe.

Mais si je dis : *tous les citoyens sont également protégés par la loi* ; les mots, *tous les citoyens*, qui tout-à-l'heure étaient le régime direct du verbe, sont maintenant le sujet, mais ils n'exercent pas l'action exprimée par le verbe, *sont protégés*, elle est au contraire exercée sur eux *par la loi* ; ils la souffrent au lieu d'en être la cause.

Tout verbe *passif* a nécessairement un verbe *actif*,\* et tout verbe *actif* a son verbe *passif*.† On reconnaît donc un verbe actif quand on peut le tourner en passif, et un verbe passif quand on peut le changer en actif.

Le verbe *passif* se conjugue dans tous ses temps avec le verbe être.

#### DU VERBE NEUTRE.

Le verbe *neutre* diffère du verbe actif, en ce que celui-ci exprime une action qui se dirige *directement* vers son objet, tandis que celle du verbe *neutre* n'aboutit vers l'objet qu'*indirectement*, c'est-à-dire qu'à l'aide d'une préposition. D'où il suit que le verbe *neutre* n'a jamais de régime direct, et qu'on ne peut jamais, par conséquent, le faire suivre d'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose* ; de même qu'il ne peut jamais se tourner en passif. *Agir*, *marcher* sont des verbes *neutres* puisqu'on ne peut pas dire, *agir quelqu'un*, *marcher quelqu'un* ni *être agi*, *être marché*.

Parmi les verbes neutres il y en a qui se conjugent avec *avoir*, d'autres avec le verbe *être* ; et enfin il y en a un certain nombre qui prennent tantôt *avoir* et tantôt *être*.

\* Le verbe *obéir* est la seule exception.

† Excepté le verbe *avoir*.

## DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes *pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, *je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils ou elles se*. *Je me flatte, tu te méfies*, etc.

On divise les verbes *pronominaux* en verbes *pronominaux accidentels*, et en verbes *pronominaux essentiels*.

Les verbes *pronominaux accidentels* sont des verbes actifs ou neutres conjugués avec deux pronoms de la même personne, mais qui ne le sont qu'accidentellement; tels sont : *je me donne, je me plains*. En effet on dit également avec un seul pronom : *je donne, je plains*.

Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent être employés sans deux pronoms de la même personne, comme : *je m'empare, je me repens, je m'abstiens*.

Tous les verbes *pronominaux* prennent le verbe *être* pour former leurs temps composés.

## DU VERBE IMPERSONNEL.

On appelle verbes *impersonnels* certains verbes défectifs qu'on n'emploie dans tous leurs temps qu'à la troisième personne du singulier : *il faut, il importe, il y a*, etc.

Dans les verbes *impersonnels*, le pronom *il* ne tient la place d'aucun nom, et n'est pas réellement le sujet du verbe, il en occupe la place, il l'annonce; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un régime, c'est ainsi qu'au lieu de dire : *un Dieu est dans le ciel, étudier est nécessaire*, nous disons ; *il est un Dieu dans le ciel ; il est nécessaire d'étudier* ; phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*, mais dont le sujet réel est *Dieu, étudier*.

Parmi les verbes *impersonnels*, il y en a qui le sont de leur nature, c'est-à-dire qui ne s'emploient jamais qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut, il neige* ; et d'autres qui sont tantôt *impersonnels*, et tantôt *personnels*, selon que le pronom *il* y est employé dans un sens vague, ou dans un sens précis, et ayant rapport à un substantif qu'on peut substituer à ce pronom. Dans ces phrases : *nous tenons tout de Dieu, il convient que nous lui rapportions toutes nos actions ; il arrive souvent que*, etc., *convenir, arriver* sont impersonnels ; mais dans celles-ci : *pardonnez à votre fils, il convient de son tort ; il arrivera plus tôt une autre fois*, ces verbes sont personnels ; on peut dire, *votre fils convient de son tort*, etc.

Les verbes *impersonnels* se conjuguent les uns avec *avoir*, les autres avec *être*.

## DES MODIFICATIONS DU VERBE.

On appelle ainsi certains changements de forme ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe. Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir : le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*.

## DU NOMBRE ET DES PERSONNES.

Il y a dans les verbes, comme dans les noms, deux nombres ; le *singulier* et le *pluriel* ; le *singulier* quand une seule personne ou une seule chose fait l'action du verbe : *je chante, tu dors, il marche, elle travaille*, et le *pluriel* quand deux ou plusieurs personnes, ou plusieurs choses concourent à cette action : *nous chantons, vous dormez, ils marchent, elles travaillent*.

Dans chaque nombre il y a trois personnes. La première est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

La première personne est exprimée par le pronom *je* pour le singulier, et *nous* pour le pluriel.

La seconde personne par les pronoms *tu* et *vous*.\*

La troisième par les pronoms *il* ou *ils*, *elle* ou *elles*.

## DES TEMPS.

La durée ou le temps ne peut se diviser qu'en trois parties, qui sont : l'instant de la parole, celui qui le précède, et celui qui le suit. Il n'y a donc réellement que trois temps, le *présent*, le *passé* et le *futur*.

Mais le *passé* et le *futur*, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés d'antériorité ou de postériorité, d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs.

Le *présent* n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible : tout ce qui n'est pas rigoureusement présent est *passé* ou *futur*.

Il y a cinq sortes de passé : l'*imparfait*, le *prétérit indéfini* ; le *prétérit défini* ; le *prétérit antérieur* ; et le *plus-que-parfait*.

Deux futurs : le *futur simple* et le *futur passé*.

Les temps se divisent en temps *simples* et en temps *composés*.

Les temps *simples* sont ceux qui sont exprimés en un seul mot ; comme, *je chante, je chanterai, chanter, etc.*, et les temps *composés*

\* Quoiqu'on ne parle qu'à une seule personne, la politesse veut qu'ordinairement on se serve de la seconde personne du pluriel, au lieu de celle du singulier ; on dit, *Monsieur, vous écrivez fort bien*, et non pas : *tu écris fort bien*.

ceux qui sont formés d'un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, et d'un participe passé : *j'ai chanté, j'avais chanté, je suis aimé, être aimé, etc.*

Les temps des verbes se divisent encore en temps primitifs et en temps dérivés ; nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

## DES MODES DU VERBE.

Le mot *mode* signifie *manière*. On a donné ce nom à diverses inflexions du verbe, qui servent à exprimer les différentes manières d'affirmer.

Il y a cinq modes, qui sont l'*Indicatif*, le *Conditionnel*, l'*Impératif*, le *Subjonctif*, et l'*Infinitif*.

Chacun de ces modes a divers temps, excepté cependant l'*Impératif*, qui n'a qu'un temps.

## DE L'INDICATIF ET DE SES TEMPS.

L'*Indicatif* exprime l'affirmation d'une manière directe, positive et indépendante, quel que soit le temps auquel cette affirmation se rapporte.

Le mode *Indicatif* est composé de huit temps, qui sont : le *présent absolu*, l'*imparfait*, le *prétérit défini*, le *prétérit indéfini*, le *prétérit antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur absolu*, et le *futur antérieur*.

Le *présent absolu* marque qu'une chose est ou se fait dans le moment de la parole, *je marche, tu écris*.

L'*imparfait* marque une chose faite dans un temps passé, mais comme présente à l'égard d'une autre chose faite dans un temps également passé : *je lisais quand vous entrâtes*.

Le *prétérit défini* marque une chose faite dans un temps déterminé, et entièrement écoulé : *je voyageai l'année dernière*.

Le *prétérit indéfini* marque une chose faite dans un temps entièrement passé, que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore entièrement écoulé. Si je dis : *les fruits de la terre ont été la première nourriture des hommes*, je ne désigne pas positivement le temps où cela est arrivé. Mais si je dis : *j'ai eu la fièvre cette année, ce printemps, ce mois-ci, cette semaine, aujourd'hui*, je désigne à la vérité des temps passés, mais ce ne sont pas des temps absolument passés, et il en reste encore quelques parties à écouler.

Le *prétérit antérieur* exprime ordinairement une chose passée faite avant une autre dans un temps passé.

Il y a deux prétérits antérieurs, l'un qui exprime une chose passée, faite avant une autre dans un temps dont il ne reste plus rien, comme dans cette phrase : *Quand j'eus reconnu mon erreur, je fus honteux des*

*mauvais procédés que j'avais eus pour lui* ; l'autre qui exprime une chose passée, faite avant une autre dans un temps qui n'est pas entièrement écoulé. *Quand j'ai eu appris ce matin la nouvelle de votre nomination, j'ai couru en faire part à nos amis communs.*

Ces *prétérits antérieurs* ont entre eux la même différence que celle qui existe entre les deux *prétérits* dont nous venons de parler, et ils doivent s'employer dans le même sens. Ils sont toujours accompagnés d'une conjonction ou d'un adverbe de temps, comme : dès que *j'eus dîné*, dès que *j'ai eu dîné*, *j'eus dîné hier* dans un instant, *j'ai eu dîné aujourd'hui dans un instant.*

Le *plus-que-parfait* marque une chose non-seulement passée en elle-même, mais comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée, ainsi quand je dis ; *j'avais déjeuné quand vous vîntes me demander*, je fais entendre que mon déjeuner était passé à l'égard du temps où vous vîntes, qui est aussi un temps passé à l'égard de celui où je parle.\*

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore : *je sortirai demain.*

Le *futur antérieur* marque qu'une chose sera faite lorsqu'une autre qui n'est pas encore, aura lieu : *Quand j'aurai fini mes affaires, je vous irai voir.*

#### DU CONDITIONNEL.

Le *Conditionnel* est la manière d'exprimer l'affirmation sous l'idée d'une condition.

Ce mode a deux temps ; le *conditionnel présent* et le *conditionnel passé.*

Le *conditionnel présent* marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant certaine condition : vous rempliriez vos devoirs si vous étiez raisonnable.

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépendait avait été remplie : il serait allé à la campagne si le temps le lui avait permis.

\* Au premier coup-d'œil, il semble que le *plus-que-parfait* et le *prétérit antérieur* ne diffèrent point entre eux. Ils offrent néanmoins une grande différence. La chose ou l'action exprimée par le *prétérit antérieur*, est toujours accessoire et subordonnée à celle qui l'accompagne, et qui est l'action principale : *quand j'eus reconnu mon erreur, je fus honteux des mauvais procédés que j'avais eus à son égard.* Mon intention est de dire que *je fus honteux, etc.*, mais seulement après que *j'eus reconnu mon erreur.*

C'est tout le contraire à l'égard du *plus-que-parfait* : *j'avais déjeuné quand vous vîntes me demander*, mon intention est de dire que *j'avais déjeuné*, et qu'alors *vous vîntes.* L'action exprimée par le *plus-que-parfait* est donc celle qui fixe principalement l'esprit, et l'autre n'est que secondaire.

Quand on emploie le *prétérit antérieur*, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière, et lorsqu'on se sert du *plus-que-parfait*, elle tient au contraire le premier rang.

## DE L'IMPÉRATIF.

L'*Impératif* est une manière de signifier dans les verbes outre l'affirmation, l'action de commander, de prier ou d'exhorter : remplissez vos devoirs.

*Aimez* qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.—*Boileau*.

Ce mode n'a qu'un temps, qui marque tantôt un *présent*, par rapport à l'action de commander :

*Sougez* la vertu malheureuse ; les bienfaits bien appliqués sont le trésor de l'honnête homme.—*Pensées d'Isocrate*.

Et tantôt un *futur*, par rapport à la chose commandée : venez *me voir* demain.

Ce temps n'a pas de première personne au singulier, mais il en a une au pluriel, parce que c'est autant à soi qu'àux autres qu'on adresse la parole.

*Adorons* dans nos maux le Dieu de l'univers.—*Voltaire*.

## DU SUBJONCTIF.

Le *subjonctif* est ainsi appelé parce que, comme son nom l'indique, il est sous le joug, sous la dépendance d'un verbe qui précède, et dont il ne peut être séparé sans cesser de former un sens clair et déterminé. Si l'on dit, par exemple : *je veux que vous appreniez votre leçon* ; ces mots : *vous appreniez votre leçon* ne peuvent être séparés de ceux-ci : *je veux que* ; parce que seuls ils ne formeraient plus un sens raisonnable.

Le mode *subjonctif* a quatre temps ; le *présent*, l'*imparfait*, le *prétérit* et le *plus-que-parfait*.

Le *présent* et le *futur du subjonctif* se présentent sous la même forme ; ils ne diffèrent point, comme à l'indicatif, par la terminaison ; c'est par le sens qu'on les distingue : *votre cousin est très-modeste quoiqu'il soit très-instruit, quoiqu'il soit*, exprime un *présent* ; *je désire que vous en fassiez votre ami, que vous en fassiez*, exprime un *futur*.

L'*imparfait du subjonctif*, de même que l'*imparfait* de l'indicatif, marque qu'une action est présente relativement à une autre action : *je désirais que vous vinssiez*. Il est susceptible aussi d'exprimer un *futur* : *je souhaitais que vous ne vinssiez que demain*.

Le *prétérit du subjonctif* indique une action passée : *je suis enchanté que vous ayez fait sa connaissance*. Il peut aussi exprimer un *futur antérieur* : *nous ne cachetterons pas cette lettre que vous ne l'ayez lue*.

Le *plus-que-parfait du subjonctif* comme le *plus-que-parfait* de l'in-

*dicatif*, marque qu'une chose est passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée ; il est aussi susceptible d'une signification future : *je ne croyais pas que vous eussiez sitôt fini* ; *sitôt fini* exprime un *passé* ; mais dans cette phrase : *je voudrais que vous eussiez fini quand je reviendrai* ; *que vous eussiez fini* exprime un *futur antérieur*.

#### DE L'INFINITIF.

L'*Infinitif* signifie l'affirmation d'une manière indéfinie, sans désignation de nombre, ni de personne.

*On peut être héros sans ravager la terre.*—Boileau.

On distingue cinq temps dans l'Infinitif : le *présent*, le *prétérit*, le *participe présent*, le *participe passé* et le *participe futur*.

Le *présent de l'infinitif* est susceptible d'exprimer un *présent*, un *passé* ou un *futur*, relativement au temps du verbe qui le précède ; *je l'entends rire*, *rire* exprime un *présent*, parce que *j'entends* est au présent.

*Je l'ai entendu rire*, *rire* exprime un *passé*, parce que *j'ai entendu* est au passé.

*Je l'entendrai rire*, *rire* exprime un *futur*, parce que *j'ai entendu* est au futur.

Le *prétérit de l'infinitif* exprime seulement un *passé* relativement au temps du verbe qui le précède ; *je crus*, ou *je croyais l'avoir entendu rire*.

Le *participe* est ainsi appelé, parce qu'il participe de la nature du *verbe*, et de celle de l'*adjectif* ; il participe du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime, qu'il en est formé, et qu'avec les *auxiliaires*, il sert à en composer plusieurs temps ; il participe de l'*adjectif* en ce qu'il sert souvent à qualifier le substantif, avec lequel il s'accorde en certains cas.

On divise les *participes* en deux classes, relativement aux temps qu'ils expriment. L'un prend le nom de *participe présent*, l'autre, celui de *participe passé*. Le premier se termine toujours en *ant*, *aimant*, *ayant*, *étant*. Le *participe passé* a différentes terminaisons ; *aimé*, *lu*, *souffert*, *soumis*, etc., suivant les verbes d'où ils dérivent :

Le *futur de l'infinitif* comme son nom l'indique, marque une action qui aura lieu dans un temps où l'on n'est pas encore.

L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé, *mode impersonnel*.

L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, et le *subjonctif* étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel*.



## DES CONJUGAISONS.

Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

Il y a quatre *conjugaisons*, ou classes de verbes, que l'on distingue entr'elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *er*, comme *aimer*, *chanter*.

La seconde est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *ir*, comme *finir*, *punir*.

La troisième est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *oir*, comme *recevoir*, *devoir*.

La quatrième est celle des verbes dont le présent de l'infinitif est terminé en *re*, comme *rendre*, *vendre*.

Dans chacune de ces conjugaisons, il y a des verbes *réguliers*, des verbes *irréguliers* et des verbes *défectifs*.

Un verbe est *régulier* lorsque dans tous ses modes et dans tous ses temps, il prend exactement toutes les formes qui appartiennent à l'une des quatre conjugaisons.

Un verbe est *irrégulier*, lorsque dans quelques temps, il prend des formes différentes de celles qui caractérisent la conjugaison à laquelle il appartient.

Un verbe est *défectif*, lorsqu'il manque d'un ou de plusieurs temps, ou seulement quand un de ses temps n'est point employé à toutes les personnes.

Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités n'existent que dans les temps simples.

Les verbes *auxiliaires* sont *avoir* et *être*. On les appellent *auxiliaires* parce qu'ils servent à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés.

Le verbe *être* et le verbe *avoir* ne sont auxiliaires que lorsqu'ils sont joints à un participe passé d'un autre verbe, pour en former les temps composés; hors de là, *avoir* est, de même que *chanter* et *rire*, un verbe adjectif; et *être* est un verbe substantif, c'est-à-dire, un verbe qui signifie l'affirmation sans aucun attribut, un verbe qui marque l'état de la personne dont on parle, et les qualités qu'on lui attribue, comme dans ces phrases : *Alexandre était un grand conquérant*. *Nous serons heureux dans le ciel*.

Les verbes *avoir* et *être* servant à former les temps composés des autres verbes, nous les placerons avant les quatre conjugaisons principales.

## De la conjugaison du verbe auxiliaire

## AVOIR.\*

*Indicatif présent.*

J'ai  
Tu as  
Il ou elle a  
Nous avons  
Vous avez  
Ils ou elles ont.

*Imparfait.*

J'avais  
Tu avais  
Il ou elle avait  
Nous avions  
Vous aviez  
Ils ou elles avaient.

*Prétérit défini.*

J'eus  
Tu eus  
Il ou elle eut  
Nous eûmes  
Vous eûtes  
Ils ou elles eurent.

*Futur absolu.*

J'aurai  
Tu auras  
Il ou elle aura  
Nous aurons  
Vous aurez  
Ils ou elles auront.

*Prétérit indéfini.*

J'ai eu  
Tu as eu  
Il ou elle a eu  
Nous avons eu  
Vous avez eu  
Ils ou elles ont eu.

*Plus-que-parfait.*

J'avais eu  
Tu avais eu  
Il ou elle avait eu  
Nous avions eu  
Vous aviez eu  
Ils ou elles avaient eu.

*Prétérit antérieur.*

Quand ou lorsque

J'eus eu  
Tu eus eu  
Il ou elle eut eu  
Nous eûmes eu  
Vous eûtes eu  
Ils ou elles eurent eu.

*Futur passé.*

Quand

J'aurai eu  
Tu auras eu  
Il ou elle aura eu  
Nous aurons eu  
Vous aurez eu  
Ils ou elles auront eu.

*Conditionnel.**Présent.*

J'aurais  
Tu aurais  
Il ou elle aurait  
Nous aurions  
Vous auriez  
Ils ou elles auraient.

*Passé.*

J'aurais ou j'eusse eu  
Tu aurais ou tu eusses eu  
Il ou elle aurait, ou il ou elle eût eu  
Nous aurions ou nous eussions eu  
Vous auriez ou vous eussiez eu  
Ils ou elles auraient, ou ils ou elles eussent eu.

\* L'auxiliaire *avoir* sert à se conjuguer lui-même dans ses temps composés.

*Impératif.**Présent ou Futur.*

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Aie, Ayons, Ayez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Il faut, il faudra  
Que j'aie  
Que tu aies  
Qu'il ou qu'elle ait  
Que nous ayons  
Que vous ayez  
Qu'ils ou qu'elles aient.

*Imparfait.*

Il fallait, il faudrait  
Que j'eusse  
Que tu eusses  
Qu'il ou qu'elle eût  
Que nous eussions  
Que vous eussiez  
Qu'ils ou qu'elles eussent.

*Infinitif présent.*

Avoir.

*Participle présent.*

Ayant.

*Prétérit.*

Il a fallu, il aura fallu  
Que j'aie eu  
Que tu aies eu  
Qu'il ou qu'elle ait eu  
Que nous ayons eu  
Que vous ayez eu  
Qu'ils ou qu'elles aient eu.

*Plus-que-parfait.*

Il aurait ou il eut fallu  
Que j'eusse eu  
Que tu eusses eu  
Qu'il ou qu'elle eût eu  
Que nous eussions eu  
Que vous eussiez eu  
Qu'ils ou qu'elles eussent eu.

*Prétérit.*

Avoir eu.

*Participe passé.*

Eu, eue, ayant eu.

*Futur.*

Devant avoir.

*De la conjugaison du verbe auxiliaire*

## ÊTRE.

*Indicatif.**Présent.*

Je suis  
Tu es  
Il ou elle est  
Nous sommes  
Vous êtes  
Ils ou elles sont.

*Prétérit indéfini.*

J'ai été  
Tu as été  
Il ou elle a été  
Nous avons été  
Vous avez été  
Ils ou elles ont été.

*Imparfait.*

J'étais  
 Tu étais  
 Il ou elle était  
 Nous étions  
 Vous étiez  
 Ils ou elles étaient.

*Prétérit défini.*

Je fus  
 Tu fus  
 Il ou elle fut  
 Nous fûmes  
 Vous fûtes  
 Ils ou elles furent.

*Futur absolu.*

Je serai  
 Tu seras  
 Il ou elle sera  
 Nous serons  
 Vous serez  
 Ils ou elles seront.

*Présent.*

Je serais  
 Tu serais  
 Il ou elle serait  
 Nous serions  
 Vous seriez  
 Ils ou elles seraient.

*Plus-que-parfait.*

J'avais été  
 Tu avais été  
 Il ou elle avait été  
 Nous avions été  
 Vous aviez été  
 Ils ou elles avaient été.

*Prétérit antérieur.*

Quand ou lorsque  
 J'eus été  
 Tu eus été  
 Il ou elle eut été  
 Nous eûmes été  
 Vous eûtes été  
 Ils ou elles eurent été.

*Futur antérieur.*

Quand ou lorsque  
 J'aurai été  
 Tu auras été  
 Il ou elle aura été  
 Nous aurons été  
 Vous aurez été  
 Ils ou elles auront été.

*Conditionnel.**Passé.*

J'aurais ou j'eusse été  
 Tu aurais ou tu eusses été  
 Il aurait ou il eût été  
 Nous aurions ou nous eussions été  
 Vous auriez ou vous eussiez été  
 Ils auraient ou ils eussent été.

*Impératif.**Présent ou Futur.*

Point de première personne du singulier, ni de troisième pour les deux nombres.

Sois,

Soyons,

Soyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Il faut, il faudra  
 Que je sois  
 Que tu sois  
 Qu'il ou qu'elle soit  
 Que nous soyons  
 Que vous soyez  
 Qu'ils ou qu'elles soient.

*Prétérit.*

Il a fallu, il aura fallu  
 Que j'aie été  
 Que tu aies été  
 Qu'il ou qu'elle ait été  
 Que nous ayons été  
 Que vous ayez été  
 Qu'ils ou qu'elles aient été.

*Imparfait*

Il fallait, il faudrait  
 Que je fusse  
 Que tu fusses  
 Qu'il ou qu'elle fût  
 Que nous fussions  
 Que vous fussiez  
 Qu'ils ou qu'elles fussent.

*Plus-que-parfait.*

Il aurait, ou il eut fallu  
 Que j'eusse été  
 Que tu eusses été  
 Qu'il ou qu'elle eût été  
 Que nous eussions été  
 Que vous eussiez été  
 Qu'ils ou qu'elles eussent été.

*Infinitif.**Présent.*

Être.

*Participe présent.*

Étant.

*Prétérit.*

Avoir été.

*Participe passé.*

Été, ayant été.

*Futur.*

Devant être.

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

Le verbe *actif* exprime une action faite par le sujet et qui a, ou qui peut avoir un régime direct.

*Première conjugaison en ER*

## CHANTER.

*Indicatif.**Présent absolu.*

*Ce temps marque une chose qui est ou qui se fait dans le moment de la parole.*

Présentement,  
 Je chante  
 Tu chantes  
 Il ou elle chante  
 Nous chantons  
 Vous chantez  
 Ils ou elles chantent.

*Prétérit indéfini.*

*Ce temps marque une chose faite dans un temps entièrement passé que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas encore tout-à-fait écoulé.*

Cette semaine,  
 J'ai chanté  
 Tu as chanté  
 Il ou elle a chanté  
 Nous avons chanté  
 Vous avez chanté  
 Ils ou elles ont chanté.

*Imparfait.*

*Ce temps marque une chose faite dans un temps passé, mais comme présente à l'égard d'une autre chose faite dans un temps également passé.*

Quand vous êtes entré,  
Je chantais  
Tu chantais  
Il ou elle chantait  
Nous chantions  
Vous chantiez  
Ils ou elles chantaient.

*Prétérit défini.*

*Ce temps marque une chose faite dans un temps déterminé et entièrement écoulé.*

La semaine passée,  
Je chantai  
Tu chantas  
Il ou elle chanta  
Nous chantâmes  
Vous chantâtes  
Ils ou elles chantèrent.

*Futur absolu.*

*Ce temps marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore.*

Demain,  
Je chanterai  
Tu chanteras  
Il ou elle chantera  
Nous chanterons  
Vous chanterez  
Ils ou elles chanteront.

*Conditionnel.**Présent.*

*Ce temps marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une condition.*

Si je pouvais,  
Je chanterais  
Tu chanterais  
Il ou elle chanterait  
Nous chanterions  
Vous chanteriez  
Ils ou elles chanteraient.

\* Prétérit antérieur sur-composé. *Ce temps exprime une chose passée avant une autre, dans un temps dont il reste encore quelque partie à écouler.* Quand j'ai eu chanté, tu as eu chanté, il ou elle a eu chanté, nous avons eu chanté, vous avez eu chanté, ils ou elles ont eu chanté.

*Plus-que-parfait.*

*Ce temps marque qu'une chose était déjà faite, quand une autre également passée s'est faite.*

Quand vous entrâtes,  
J'avais chanté  
Tu avais chanté  
Il ou elle avait chanté  
Nous avions chanté  
Vous aviez chanté  
Ils ou elles avaient chanté.

*Prétérit antérieur.*

*Ce temps marque une chose passée avant une autre, dans un temps dont il ne reste plus rien.*

Je sortis dès que, quand ou lorsque,  
J'eus chanté  
Tu eus chanté  
Il ou elle eut chanté  
Nous eûmes chanté  
Vous eûtes chanté  
Ils ou elles eurent chanté.\*

*Futur antérieur.*

*Ce temps marque qu'une chose sera faite lorsqu'une autre qui n'est pas encore aura lieu.*

J'écrirai quand,  
J'aurai chanté  
Tu auras chanté  
Il ou elle aura chanté  
Nous aurons chanté  
Vous aurez chanté  
Ils ou elles auront chanté.

*Passé.*

*Ce temps marque qu'une chose aurait été faite dans un temps, si la condition dont elle dépendait avait eu lieu.*

Si vous aviez voulu,  
J'aurais chanté  
Tu aurais chanté  
Il ou elle aurait chanté  
Nous aurions chanté  
Vous auriez chanté  
Ils ou elles auraient chanté.

*Impératif.**Présent ou Futur.*

*Ce temps marque l'action de prier, de commander, ou d'exhorter ; il indique tantôt un présent par rapport à l'action de commander, et tantôt un futur par rapport à la chose commandée.*

*Point de première personne du singulier, ni de troisième pour les deux nombres.*

Chante,            Chantons,            Chantez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.**Prétérit.*

*Ce temps marque le désir, le souhait, ou la volonté.*

On désire, on désirera,  
Que je chante  
Que tu chantes  
Qu'il ou qu'elle chante  
Que nous chantions  
Que vous chantiez  
Qu'ils ou qu'elles chantent.

On a désiré, on aura désiré,  
Que j'aie chanté  
Que tu aies chanté  
Qu'il ou qu'elle ait chanté  
Que nous ayons chanté  
Que vous ayez chanté  
Qu'ils ou qu'elles aient chanté.

*Imparfait.**Plus-que-parfait.*

On désirait, on désira, on a désiré,    On avait, on aurait, on eût désiré,  
on désirerait,

Que je chantasse  
Que tu chantasses  
Qu'il ou qu'elle chantât  
Que nous chantassions  
Que vous chantassiez  
Qu'ils ou qu'elles chantassent.

Que j'eusse chanté  
Que tu eusses chanté  
Qu'il ou qu'elle eût chanté  
Que nous eussions chanté  
Que vous eussiez chanté  
Qu'ils ou qu'elles eussent chanté.

*Infinitif.**Présent.**Prétérit.*

Chanter.

Avoir chanté.

*Participe présent.**Participe passé.*

Chantant.

Chanté, chantée, ayant chanté.

*Futur.*

Devant chanter.

Conjuguiez de même *parler, donner, danser, frapper, demander, sauter* et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *er*.

Outre les temps dont nous avons déjà parlé quelques grammairiens en distinguent encore plusieurs autres, savoir ;

Un *prétérit prochain*. Ce temps signifie que l'action a été faite il n'y a qu'un moment.

Je viens de chanter.  
Tu viens de chanter.  
Il vient de chanter.

Nous venons de chanter.  
Vous venez de chanter.  
Ils viennent de chanter.

Un *futur prochain*, dont l'époque est très-prochaine.

Je vais chanter.  
Tu vas chanter.  
Il va chanter.

Nous allons chanter.  
Vous allez chanter.  
Ils vont chanter.

Un *futur sur-composé*. Ce temps exprime l'action comme postérieure au moment de la parole et immédiatement antérieure à une autre action.

*Demain à midi*

J'aurai eu chanté.  
Tu auras eu chanté.  
Il aura eu chanté.

Nous aurons eu chanté.  
Vous aurez eu chanté.  
Ils auront eu chanté.

Un *conditionnel passé antérieur*. C'est un passé antérieur à une époque qui est elle-même antérieure à l'époque actuelle.

*Si l'on ne n'avait pas dérangé aujourd'hui*

J'aurais eu chanté.  
Tu aurais eu chanté.  
Il aurait eu chanté.

Nous aurions eu chanté.  
Vous auriez eu chanté.  
Ils auraient eu chanté.

*Eu* placé entre le verbe *avoir* et le participe passé, exprime une antériorité immédiate; mais il faut, autant que l'on peut, éviter de se servir de telles formes verbales, qui ne sont rien moins qu'élégantes.

#### OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

1° Dans les verbes terminés en *ger* on conserve l'*e* devant les voyelles *a* ou *o*, afin de conserver au *g* le son du *j* comme : *jugeant*, *jugeons*, *jugeais*.

2° Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter* comme *appeler*, *niveler*, *étinceler*, *jeter*, *cacheter*, ne doublent les consonnes *l* et *t* que devant un *e* muet; *j'appelle*, *tu nivelles*, *j'appellerai*, *ils étincellent*, *je jette*, *elle cache*, par conséquent on écrira avec un *l* ou avec un seul *t*: *nous appelons*, *vous appelez*, *il jeta*, *il cacheta*, *ils cachetèrent*, la voyelle qui suit *l*, *t*, n'étant pas un *e* muet.

REMARQUE.—Cette observation n'est pas applicable aux verbes *céler*, *révéler*, *empiéter*, *végéter*, etc, qui étant terminés par *éler*, *éter*,



et non par *eler*, *eter*, ne doublent jamais les consonnes *l*, *t* : *je cèle*, *tu révéles*, *il végète*, *que tu empêtes*, etc.

Les verbes *tenir*, *venir*, *prendre*, et leurs composés, *appartenir*, *convenir*, *entreprendre*, etc., suivent la même règle pour le redoublement de la lettre *n* : *que je tienne*, *que tu viennes*, *qu'ils conviennent*.

3° *Prier* et tous les verbes dont le participe présent est terminé en *iant*, comme *riant*, *liant*, etc., ayant leur partie radicale terminée par un *i*, comme *pri*, doivent nécessairement, à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, prendre deux *i* de suite, dont l'un appartient au radical, et l'autre à la terminaison : *nous priions*, *que nous priions*, *vous priez*, *que vous priez*.

4° Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payant*, *ployant*, *appuyant*, etc., prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif ; *nous payions*, *vous ployiez*, *que nous payions*, *que vous ployiez*.

REMARQUE.—Dans la conjugaison de ces verbes on remplace l'*y* par un *i* devant un *e* muet : *je ploie*, *tu essuies*, *j'appuierai*, *ils tutoient*.

5° Les verbes terminés à l'infinitif par *éer*, comme *créer*, *agréer*, prennent deux *e* de suite au présent de l'indicatif, au futur absolu, au conditionnel présent, à l'impératif, au présent du subjonctif et au participe passé masculin ; *je crée*, *tu crées*, *je créerai*, *je créerais*, *créé*, etc. Au participe passé féminin, ils en prennent trois : *une proposition agréée*.

6° Les verbes dont le participe présent est terminé en *uant*, comme *jouer*, *arguer*, etc., exigent, à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, un tréma sur l'*i* placé après la lettre *u* : *nous jouïons*, *que vous jouïez*, *nous arguïons*, afin qu'on ne prononce pas *ui* comme dans *je suis*,

## Seconde conjugaison en IR.

### CHOISIR.

#### Indicatif.

##### Présent absolu.

A quoi vous occupez-vous ?

Je choisis  
Tu choisis  
Il ou elle choisit  
Nous choisissons  
Vous choisissez  
Ils ou elles choisissent.

##### Prétérit indéfini.

Cette année

J'ai choisi  
Tu as choisi  
Il ou elle a choisi  
Nous avons choisi  
Vous avez choisi  
Ils ou elles ont choisi.

*Imparfait.*

Quand vous êtes entré

Je choisissais  
 Tu choisissais  
 Il ou elle choisissait  
 Nous choisissions  
 Vous choisissiez  
 Ils ou elles choisissaient.

*Prétérit défini.*

La semaine passée

Je choisis  
 Tu choisis  
 Il ou elle choisit  
 Nous choisîmes  
 Vous choisîtes  
 Ils ou elles choisirent.

*Futur absolu.*

La semaine prochaine

Je choisirai  
 Tu choisiras  
 Il ou elle choisira  
 Nous choisirons  
 Vous choisirez  
 Ils ou elles choisiront.

*Présent.*

Si je voulais

Je choisirais  
 Tu choisirais  
 Il ou elle choisirait  
 Nous choisirions  
 Vous choisiriez  
 Ils ou elles choisiraient.

*Plus-que-parfait.*

Quand vous partîtes

J'avais choisi  
 Tu avais choisi  
 Il ou elle avait choisi  
 Nous avions choisi  
 Vous aviez choisi  
 Ils ou elles avaient choisi.\*

*Prétérit antérieur.*

Je payai quand, dès que, ou lorsque

J'eus choisi  
 Tu eus choisi  
 Il ou elle eut choisi  
 Nous eûmes choisi  
 Vous eûtes choisi  
 Ils ou elles eurent choisi.

*Futur antérieur.*

Je sortirai, quand

J'aurai choisi  
 Tu auras choisi  
 Il ou elle aura choisi  
 Nous aurons choisi  
 Vous aurez choisi  
 Ils ou elles auront choisi.

*Conditionnel.**Passé.*

S'il avait voulu

J'aurais ou j'eusse choisi  
 Tu aurais ou tu eusses choisi  
 Il ou elle aurait, il ou elle eût choisi  
 Nous aurions ou nous eussions choisi  
 Vous auriez ou vous eussiez choisi  
 Ils ou elles auraient, ils ou elles eussent choisi.

*Impératif.**Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres*

Choisis,

Choisissons,

Choisissez.

*Subjonctif.**Présent ou Futur.*

On veut, on voudra

Que je choisisse  
 Que tu choisisses  
 Qu'il ou qu'elle choisisse  
 Que nous choisissions  
 Que vous choisissiez  
 Qu'ils ou qu'elles choisissent.

*Prétérit.*

On a désiré, on aura désiré

Que j'aie choisi  
 Que tu aies choisi  
 Qu'il ou qu'elle ait choisi  
 Que nous ayons choisi  
 Que vous ayez choisi  
 Qu'ils ou qu'elles aient choisi.

\* Prétérit antérieur sur-composé. Quand j'ai eu choisi, tu as eu choisi, il ou elle a eu choisi, nous avons eu choisi, vous avez eu choisi, ils ou elles ont eu choisi.

*Imparfait.*

On désirait, on désira, on a  
désiré, on désirerait

Que je choisisse  
Que tu choisisses  
Qu'il ou qu'elle choïst  
Que nous choissions  
Que vous choisissiez  
Qu'ils ou qu'elles choisissent.

*Infinitif présent.*

Choisir.

*Participe présent.*

Choissant.

*Plus-que-parfait.*

On aurait désiré, on eût désiré

Que j'eusse choisi  
Que tu eusses choisi  
Qu'il ou qu'elle eût choisi  
Que nous eussions choisi  
Que vous eussiez choisi  
Qu'ils ou qu'elles eussent choisi.

*Prétérit.*

Avoir choisi.

*Participe passé.*

Choisi, choisie, ayant choisi.

*Futur.*

Devant choisir.

Conjugez de même *agir, punir, finir, ternir*, et tous les verbes régaliens dont l'infinitif est en *ir*.

## OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

1° Le verbe *bénir* a deux participes passés : *béni*, *bénite*, qui se dit seulement de la bénédiction de l'église, donnée par un évêque ou par un prêtre avec les cérémonies ordinaires ; on dit *un pain béni*, *des drapeaux bénits*, *de l'eau bénite*, et *béni*, *bénie*, qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple béni de Dieu*, *famille bénie du ciel*.

*Des armes qui ont été bénites par l'Eglise ne sont pas toujours bénies sur les champs de bataille.*

2° *Hair* prend un tréma sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais*.

REMARQUE.—AUX deux personnes plurielles du prétérit défini : *nous haïmes*, *vous haïtes*, et à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït*. Le tréma sur l'*i* remplace l'accent circonflexe.

3° Le verbe *fleurir* est régulier dans le sens propre, c'est-à-dire quand il signifie, pousser des fleurs, être en fleur.

Mais employé au figuré, c'est-à-dire, en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc, il fait à l'imparfait de l'indicatif *florissait*, et *florissant* au participe présent.

*Reflorir* se conjugue comme *fleurir*, dans le sens figuré ; il fait à l'imparfait *reflorissait*, et au participe présent, *reflorissant*.

## Troisième conjugaison en OIR.

## RECEVOIR.

## Indicatif.

*Présent absolu.*

Que faites-vous ?

Je reçois  
 Tu reçois  
 Il ou elle reçoit  
 Nous recevons  
 Vous recevez  
 Ils ou elles reçoivent.

*Imparfait.*

Quand vous êtes entré

Je recevais  
 Tu recevais  
 Il ou elle recevait  
 Nous recevions  
 Vous receviez  
 Ils ou elles recevaient.

*Prétérit défini.*

L'année passée

Je reçus  
 Tu reçus  
 Il ou elle reçut  
 Nous reçûmes  
 Vous reçûtes  
 Ils ou elles reçurent.

*Futur absolu.*

L'année prochaine

Je recevrai  
 Tu recevras  
 Il ou elle recevra  
 Nous recevrons  
 Vous recevrez  
 Ils ou elles recevront.

*Présent.*

Si elle le voulait

Je recevrais  
 Tu recevrais  
 Il ou elle recevrait  
 Nous recevriions  
 Vous recevriez  
 Ils ou elles recevraient.

*Prétérit indéfini.*

Cette année

J'ai reçu  
 Tu as reçu  
 Il ou elle a reçu  
 Nous avons reçu  
 Vous avez reçu  
 Ils ou elles ont reçu.

*Plus-que parfait.*

Quand vous vintes

J'avais reçu  
 Tu avais reçu  
 Il ou elle avait reçu  
 Nous avions reçu  
 Vous aviez reçu  
 Ils ou elles avaient reçu.

*Prétérit antérieur.*

Je partis quand, lorsque, ou dès que

J'eus reçu  
 Tu eus reçu  
 Il ou elle eut reçu  
 Nous eûmes reçu  
 Vous eûtes reçu  
 Ils ou elles eurent reçu.\*

*Futur antérieur.*

Je partirai, quand

J'aurai reçu  
 Tu auras reçu  
 Il ou elle aura reçu  
 Nous aurons reçu  
 Vous aurez reçu  
 Ils ou elles auront reçu.

## Conditionnel.

*Passé.*

S'ils avaient voulu

J'aurais ou j'eusse reçu  
 Tu aurais ou tu eusses reçu  
 Il ou elle aurait ou, il ou elle eût reçu  
 Nous aurions ou nous eussions reçu  
 Vous auriez ou vous eussiez reçu  
 Ils ou elles auraient ou, ils ou elles eussent reçu.

\* Prétérit antérieur sur-composé. Quand j'ai eu reçu, tu as eu reçu, il ou elle a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ou elles ont eu reçu.

*Impératif,**Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.*

Reçois,

Recevons,

Recevez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

On préfère, on préférera

Que je reçoive

Que tu reçoives

Qu'il ou qu'elle reçoive

Que nous recevions

Que vous receviez

Qu'ils ou qu'elles reçoivent.

*Imparfait.*On désirait, on désira, on a désiré,  
on désirerait

Que je reçusse

Que tu reçusses

Qu'il ou qu'elle reçût

Que nous reçussions

Que vous reçussiez

Qu'ils ou qu'elles reçussent.

*Infinitif présent.*

Recevoir.

*Participe présent.*

Recevant,

*Prétérit.*

On a désiré, on aura désiré

Que j'aie reçu

Que tu aies reçu

Qu'il ou qu'elle ait reçu

Que nous ayons reçu

Que vous ayez reçu

Qu'ils ou qu'elles aient reçu.

*Plus-que-parfait.*

On aurait, on eût désiré

Que j'eusse reçu

Que tu eusses reçu

Qu'il ou qu'elle eût reçu

Que nous eussions reçu

Que vous eussiez reçu

Qu'ils ou qu'elles eussent reçu.

*Prétérit.*

Avoir reçu.

*Participe passé.*

Reçu, reçue, ayant reçu.

*Futur.*

Devant recevoir.

Conjugez de même *devoir*, *concevoir*, *apercevoir*, et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *oir*.*Quatrième conjugaison en RE.*

## VENDRE.

*Indicatif.**Présent absolu.*

Que faites-vous ?

Je vends

Tu vends

Il ou elle vend

Nous vendons

Vous vendez

Ils ou elles vendent.

*Prétérit indéfini.*

Aujourd'hui

J'ai vendu

Tu as vendu

Il ou elle a vendu

Nous avons vendu

Vous avez vendu

Ils ou elles ont vendu.

4\*\*

*Imparfait.*

Quand vous êtes entré

Je vendais  
Tu vendais  
Il *ou* elle vendait  
Nous vendions  
Vous vendiez  
Ils *ou* elles vendaient.

*Prétérit.*

Hier

Je vendis  
Tu vendis  
Il *ou* elle vendit  
Nous vendîmes  
Vous vendîtes  
Ils *ou* elles vendirent.

*Futur absolu.*

Demain

Je vendrai  
Tu vendras  
Il *ou* elle vendra  
Nous vendrons  
Vous vendrez  
Ils *ou* elles vendront.

*Présent.*

Si je pourrais

Je vendrais  
Tu vendrais  
Il *ou* elle vendrait  
Nous vendrions  
Vous vendriez  
Ils *ou* elles vendraient.

*Conditionnel.**Passé.*

Si vous aviez voulu

J'aurais *ou* j'eusse vendu  
Tu aurais *ou* tu eusses vendu  
Il *ou* elle aurait *ou*, il *ou* elle eût vendu  
Nous aurions *ou* nous eussions vendu  
Vous auriez *ou* vous eussiez vendu  
Ils *ou* elles auraient *ou*, ils *ou* elles eussent vendu.

*Impératif.*

*Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres:*

Vends,

Vendons,

Vendez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

On désire, on désirera

Que je vende  
Que tu vendes  
Qu'il *ou* qu'elle vende  
Que nous vendions  
Que vous vendiez  
Qu'ils *ou* qu'elles vendent.

*Prétérit.*

On a désiré, on aura désiré

Que j'aie vendu  
Que tu aies vendu  
Qu'il *ou* qu'elle ait vendu  
Que nous ayons vendu  
Que vous ayez vendu  
Qu'ils *ou* qu'elles aient vendu.

\* Prétérit antérieur sur-composé. Quand j'ai eu vendu, tu as eu vendu, il *ou* elle a eu vendu, nous avons eu vendu, vous avez eu vendu, ils *ou* elles ont eu vendu.

*Imparfait.*

On désirait, on désire, on a désiré,  
on désirerait

Que je vendisse  
Que tu vendisses  
Qu'il ou qu'elle vendît  
Que nous vendissions  
Que vous vendissiez  
Qu'ils ou qu'elles vendissent.

*Plus-que-parfait.*

On aurait, on eût désiré

Que j'eusse vendu  
Que tu eusses vendu  
Qu'il ou qu'elle eût vendu  
Que nous eussions vendu  
Que vous eussiez vendu  
Qu'ils ou qu'elles eussent vendu.

*Infinitif présent.*

Vendre.

*Participe présent.*

Vendant.

*Prétérit.*

Avoir vendu.

*Participe passé.*

Vendu, vendue, ayant vendu.

*Futur.*

Devant vendre.

Conjugez de même *attendre, entendre, rendre, suspendre, répondre, tondre*, et tous les verbes réguliers dont l'infinitif est en *re*.

*Tordre* a trois participes passés, *tordu, tors* ou *tort* : ce verbe se conjugue dans ses temps composés, avec le participe *tordu*.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

Les temps des verbes se divisent comme nous l'avons dit page 25 en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Il y a cinq temps primitifs :

*Le présent de l'indicatif.*

*Le préterit défini.*

*Le présent de l'infinitif.*

*Le participe présent.*

*Le participe passé.*

On appelle ces temps *primitifs*, parce qu'ils servent à former les autres.

De la première personne du singulier et de la première et de la seconde personne du pluriel du *présent de l'indicatif* on forme l'*impératif*, en supprimant seulement les personnes personnels *je, nous, vous*.

*Présent de l'indicatif.*

Je donne.  
Nous donnons.  
Vous donnez.

*Impératif.*

Donne.  
Donnons.  
Donnez.

Du *prétérit défini* on forme l'*imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison.

<i>Prétérit défini.</i>	<i>Imparfait du Subjonctif.</i>
Je donnai.	Que je donnasse.

Et en ajoutant seulement *se* au même prétérit pour les trois autres conjugaisons.

<i>Prétérit défini.</i>	<i>Imparfait du Subjonctif.</i>
Je finis.	Que je finisse.
Je reçus.	Que je reçusse.
Je rendis.	Que je rendisse.

Du *présent de l'infinitif* on forme le *futur absolu*, en ajoutant *ai* pour les verbes de la première conjugaison. Exemple :

<i>Infinitif présent.</i>	<i>Futur absolu.</i>
Chanter.	Je chanterai.
Demander.	Je demanderai.
Prier.	Je prierai.
Jouer.	Je jouerai.
Oublier.	J'oublierai.

Le futur absolu des verbes de la seconde conjugaison se forme aussi en ajoutant *ai* à l'infinitif.

<i>Infinitif présent.</i>	<i>Futur absolu.</i>
Agir.	J'agirai.
Emplir.	J'emplirai.
Finir.	Je finirai.
Punir.	Je punirai.

Pour former le futur des verbes de la troisième conjugaison on retranche *oir* de l'infinitif, pour y substituer *rai*.

<i>Infinitif présent.</i>	<i>Futur absolu.</i>
Recevoir.	Je recevrai.
Apercevoir.	J'apercevrai.
Devoir.	Je devrai.
Concevoir.	Je concevrai.

Enfin le futur des verbes de la quatrième conjugaison se forme en changeant l'*e* final de l'infinitif en *rai*.

<i>Infinitif présent.</i>	<i>Futur absolu.</i>
Rendre.	Je rendrai.
Défendre.	Je défendrai.
Tordre.	Je tordrai.
Perdre.	Je perdrai.



Du *présent de l'infinitif* on forme aussi le *conditionnel présent*, et les règles données pour la formation du futur absolu lui sont applicables ; seulement la finale au lieu d'être *ai, rai, est ais, rais*.

Du *participe présent*, on forme deux temps :

1<sup>o</sup>. L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant la finale *ant* en *ais*.

<i>Participe présent.</i>	<i>Imparfait de l'indicatif.</i>
Chantant.	Je chantais.
Agissant.	J'agissais.
Recevant.	Je recevais.
Perdant.	Je perdais.

2<sup>o</sup>. Et le *présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e*.

<i>Participe présent.</i>	<i>Subjonctif présent.</i>
Aimant.	Que j'aime.
Choisissant.	Que je choisisse.
Rendant.	Que je rende.

Il faut excepter de cette règle les verbes de la troisième conjugaison en *avoir*, qui changent *evant* en *oive*.

Recevant.	Que je reçoive.
Devant.	Que je doive.

Du *participe passé* on forme tous les temps composés, en joignant à ce participe les différents temps des auxiliaires *avoir* ou *être*.

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Le verbe *passif* est celui dont le sujet reçoit ou souffre l'action marquée par le verbe.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs : elle se fait, dans tous ses temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer.

### ÊTRE ESTIMÉ.

#### *Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>
Je suis estimé ou estimée.	J'ai été estimé ou estimée.
Tu es estimé ou estimée.	Tu as été estimé ou estimée.
Il est estimé ou estimée.	Il a été ou elle a été estimée.
Nous sommes estimés ou estimées.	Nous avons été estimés ou estimées.
Vous êtes estimés ou estimées.	Vous avez été estimés ou estimées.
Ils sont estimés ou elles sont estimées.	Ils ont été estimés ou elles ont été estimées.

*Imparfait.*

J'étais estimé ou estimée.  
 Tu étais estimé ou estimée.  
 Il était estimé ou elle était estimée.

Nous étions estimés ou estimées  
 Vous étiez estimés ou estimées  
 Ils étaient estimés ou elles étaient estimées.

*Prétérit défini.*

Je fus estimé ou estimée.  
 Tu fus estimé ou estimée.  
 Il fut estimé ou elle fut estimée.  
 Nous fûmes estimés ou estimées.  
 Vous fûtes estimés ou estimées.  
 Ils furent estimés ou elles furent estimées.

*Futur absolu.*

Je serai estimé ou estimée.  
 Tu seras estimé ou estimée.  
 Il sera estimé ou elle sera estimée.  
 Nous serons estimés ou estimées.  
 Vous serez estimés ou estimées.  
 Ils seront estimés ou elles seront estimées.

*Plusque-parfait.*

J'avais été estimé ou estimée.  
 Tu avais été estimé ou estimée.  
 Il avait été estimé ou elle avait été estimée.  
 Nous avions été estimés ou estimées.  
 Vous aviez été estimés ou estimées.  
 Ils avaient été estimés ou elles avaient été estimées.

*Prétérit antérieur.*

J'eus été estimé ou estimée.  
 Tu eus été estimé ou estimée.  
 Il eut été estimé ou elle eut été estimée.  
 Nous eûmes été estimés ou estimées.  
 Vous eûtes été estimés ou estimées.  
 Ils eurent été estimés ou elles eurent été estimées.

*Futur antérieur.*

J'aurai été estimé ou estimée.  
 Tu auras été estimé ou estimée.  
 Il aura été estimé ou elle aura été estimée.  
 Nous aurons été estimés ou estimées.  
 Vous aurez été estimés ou estimées.  
 Ils auront été estimés ou elles auront été estimées.

*Conditionnel.**Présent.*

Je serais estimé ou estimée.  
 Tu serais estimé ou estimée.  
 Il serait estimé ou elle serait estimée.  
 Nous serions estimés ou estimées.  
 Vous seriez estimés ou estimées.  
 Ils seraient estimés ou elles seraient estimées.

*Passé.*

J'aurais été estimé ou estimée.  
 Tu aurais été estimé ou estimée.  
 Il aurait été estimé ou elle aurait été estimée.  
 Nous aurions été estimés ou estimées.  
 Vous auriez été estimés ou estimées.  
 Ils auraient été estimés ou elles auraient été estimées.

*On dit aussi :*

J'eusse été estimé ou estimée, tu eusses été estimé ou estimée, il eût été estimé ou elle eût été estimée, nous eussions été estimés ou estimées, vous eussiez été estimés ou estimées, ils eussent été estimés ou elles eussent été estimées.

*Impératif.*

*Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.*  
 Sois estimé ou estimée. Soyons estimés ou estimées. Soyez estimés ou estimées.

*Subjonctif.**Présent ou Futur.*

Que je soie estimé *ou* estimée.  
 Que tu sois estimé *ou* estimée.  
 Qu'il soit estimé *ou* qu'elle soit estimée.

Que nous soyons estimés *ou* estimées.  
 Que vous soyez estimés *ou* estimées.  
 Qu'ils soient estimés *ou* qu'elles soient estimées.

*Imparfait.*

Que je fusse estimé *ou* estimée.  
 Que tu fusses estimé *ou* estimée.  
 Qu'il fût estimé *ou* qu'elle fût estimée.

Que nous fussions estimés *ou* estimées.

Que vous fussiez estimés *ou* estimées.  
 Qu'ils fussent estimés *ou* qu'elles fussent estimées.

*Prétérit.*

Que j'aie été estimé *ou* estimée.  
 Que tu aies été estimé *ou* estimée.  
 Qu'il ait été estimé *ou* qu'elle ait été estimée.

Que nous ayons été estimés *ou* estimées.  
 Que vous ayez été estimés *ou* estimées.  
 Qu'ils aient été estimés *ou* qu'elles aient été estimées.

*Plus-que-parfait.*

Que j'eusse été estimé *ou* estimée.  
 Que tu eusses été estimé *ou* estimée.  
 Qu'il eût été estimé *ou* qu'elle eût été estimée.

Que nous eussions été estimés *ou* estimées.

Que vous eussiez été estimés *ou* estimées.  
 Qu'ils eussent été estimés *ou* qu'elles eussent été estimées.

*Infinitif.**Présent.*

Être estimé *ou* estimée.

*Participe présent.*

Étant estimé *ou* estimée.

*Prétérit.*

Avoir été estimé *ou* estimée.

*Participe passé.*

Ayant été estimé *ou* estimée.

*Futur.*

Devant être estimé *ou* estimée.

Conjuguez de même les verbes passifs *être loué, être aimé, être satisfait, être aperçu, etc.*

## DE LA CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Le verbe *neutre* marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet ; mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct.

Il y a à peu près six cents verbes neutres dans notre langue ; environ cinq cents se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme *marcher, dormir, etc.* Les verbes *chanter, choisir, recevoir, vendre*, peuvent servir de modèles pour la conjugaison de ces verbes neutres ; il faut observer seulement que le participe passé de ces verbes est toujours invariable.

*Verbe neutre qui prend l'auxiliaire être.**Indicatif.**Présent absolu.*

Je tombe  
 Tu tombes  
 Il *ou* elle tombe  
 Nous tombons  
 Vous tombez  
 Ils *ou* elles tombent.

*Imparfait.*

Je tombais  
 Tu tombais  
 Il *ou* elle tombait  
 Nous tombions  
 Vous tombiez  
 Ils *ou* elles tombaient.

*Prétérit défini.*

Je tombai  
 Tu tombas  
 Il *ou* elle tomba  
 Nous tombâmes  
 Vous tombâtes  
 Ils *ou* elles tombèrent.

*Futur.*

Je tomberai  
 Tu tomberas  
 Il *ou* elle tombera  
 Nous tomberons  
 Vous tomberez  
 Ils *ou* elles tomberont.

*Prétérit indéfini.*

Je suis tombé *ou* tombée  
 Tu es tombé *ou* tombée  
 Il est tombé *ou* elle est tombée  
 Nous sommes tombés *ou* tombées  
 Vous êtes tombés *ou* tombées  
 Ils sont tombés *ou* elles sont tombées.

*Plus-que-parfait.*

J'étais tombé *ou* tombée  
 Tu étais tombé *ou* tombée  
 Il était tombé *ou* elle était tombée  
 Nous étions tombés *ou* tombées  
 Vous étiez tombés *ou* tombées  
 Ils étaient tombés *ou* elles étaient tombées.

*Prétérit antérieur.*

Je fus tombé *ou* tombée  
 Tu fus tombé *ou* tombée  
 Il fut tombé *ou* elle fut tombée  
 Nous fûmes tombés *ou* tombées  
 Vous fûtes tombés *ou* tombées  
 Ils furent tombés *ou* elles furent tombées.

*Futur passé.*

Je serai tombé *ou* tombée  
 Tu seras tombé *ou* tombée  
 Il sera tombé *ou* elle sera tombée  
 Nous serons tombés *ou* tombées  
 Vous serez tombés *ou* tombées  
 Ils seront tombés *ou* elles seront tombées.

*Conditionnel.**Présent.*

Je tomberais  
 Tu tomberais  
 Il *ou* elle tomberait  
 Nous tomberions  
 Vous tomberiez  
 Ils *ou* elles tomberaient.

*Passé.*

Je serais *ou* je fusse tombé *ou* tombée  
 Tu serais *ou* tu fusses tombé *ou* tombée  
 Il serait *ou* il fut tombé, *ou* elle serait  
*ou* elle fut tombée  
 Nous serions *ou* nous fussions tombés  
*ou* tombées  
 Vous seriez *ou* vous fussiez tombés *ou*  
 tombées  
 Ils seraient *ou* ils fussent tombés *ou*  
 elles seraient *ou* elles fussent tombées.

*Impératif.**Présent ou futur.*

Tombe,

Tombons,

Tombez.

*Subjonctif.*

*Présent ou futur.*

Que je tombe  
 Que tu tombes  
 Qu'il ou qu'elle tombe  
 Que nous tombions  
 Que vous tombiez  
 Qu'ils ou qu'elles tombent.

*Prétérit.*

Que je sois tombé ou tombée  
 Que tu sois tombé ou tombée  
 Qu'il soit tombé ou qu'elle soit tombée  
 Que nous soyons tombés ou tombées  
 Que vous soyez tombés ou tombées  
 Qu'ils soient tombés ou qu'elles soient tombées.

*Imparfait.*

Que je tombasse  
 Que tu tombasses  
 Qu'il ou qu'elle tombât  
 Que nous tombassions  
 Que vous tombassiez  
 Qu'ils ou qu'elles tombassent.

*Plus-que-parfait.*

Que je fusse tombé ou tombée  
 Que tu fusses tombé ou tombée  
 Qu'il fût tombé ou qu'elle fût tombée  
 Que nous fussions tombés ou tombées  
 Que vous fussiez tombés ou tombées  
 Qu'ils fussent tombés ou qu'elles fussent tombées.

*Indicatif.*

*Présent.*

Tomber.

*Participe présent.*

Tombant.

*Prétérit.*

Être tombé ou tombée.

*Participe passé.*

Tombé, tombée, étant tombé ou tombée.

*Futur.*

Devant tomber.

Conjugez de même les verbes *aller, arriver, rester, monter, descendre, sortir, venir, revenir, devenir*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Le verbe *pronominal* est un verbe qui se conjugue toujours avec deux pronoms de la même personne.

Ces verbes, non plus que les verbes neutres, n'ont pas de conjugaison qui leur soit particulière.

Dans leurs temps composés ils prennent l'*auxiliaire être*.

SE PROMENER.

*Indicatif.*

*Présent absolu.*

Je me promène  
 Tu te promènes  
 Il ou elle se promène  
 Nous nous promenons

Vous vous promenez  
 Ils ou elles se promènent.

*Prétérit indéfini.*

Je me suis promené ou promenée  
 Tu t'es promené ou promenée  
 Il s'est promené ou elle s'est promenée  
 Nous nous sommes promenés ou promenées  
 Vous vous êtes promenés ou promenées  
 Ils se sont promenés ou elles se sont promenées.

*Imparfait.*

Je me promenais  
 Tu te promenais  
 Il ou elle se promenait  
 Nous nous promenions  
 Vous vous promeniez  
 Ils ou elles se promenaient

*Prétérit défini.*

Je me promenai  
 Tu te promenâs  
 Il ou elle se promena  
 Nous nous promenâmes  
 Vous vous promenâtes  
 Ils ou elles se promenèrent.

*Futur absolu.*

Je me promènerai  
 Tu te promèneras  
 Il ou elle se promènera  
 Nous nous promènerons  
 Vous vous promènerez  
 Ils ou elles se promèneront.

*Présent.*

Je me promènerais  
 Tu te promènerais  
 Il ou elle se promènerait  
 Nous nous promènerions  
 Vous vous promèneriez  
 Ils ou elles se promèneraient.

*Plus-que-parfait.*

Je m'étais promené ou promené  
 Tu t'étais promené ou promené  
 Il s'était promené ou elle s'était promené  
 Nous nous étions promenés ou promenées  
 Vous vous étiez promenés ou promenées  
 Ils s'étaient promenés ou elles s'étaient promenées.

*Prétérit antérieur.*

Je me fus promené ou promené  
 Tu te fus promené ou promené  
 Il se fut promené ou elle se fut promené  
 Nous nous fûmes promenés ou promenées  
 Vous vous fûtes promenés ou promenées  
 Ils se furent promenés ou elles se furent promenées.

*Futur antérieur.*

Je me serai promené ou promené  
 Tu te seras promené ou promené  
 Il se sera promené ou elle se sera promené  
 Nous nous serons promenés ou promenées  
 Vous vous serez promenés ou promenées  
 Ils se seront promenés ou elles se seront promenées.

*Conditionnel.**Passé.*

Je me serais promené ou promené  
 Tu te serais promené ou promené  
 Il se serait promené ou elle se serait promené  
 Nous nous serions promenés ou promenées  
 Vous vous seriez promenés ou promenées  
 Ils se seraient promenés ou elles se seraient promenées.

*On dit aussi :*

Je me fusse promené ou promené, tu te fusses promené ou promené, il se fût promené ou elle se fût promené, nous nous fussions promenés ou promenées, vous vous fussiez promenés ou promenées, ils se fussent promenés ou elles se fussent promenées.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Promène-toi,

Promenons-nous,

Promenez-vous.

*Subjonctif.*

*Présent ou futur.*

Que je me promène  
 Que tu te promènes  
 Qu'il ou qu'elle se promène  
 Que nous nous promenions  
 Que vous vous promeniez  
 Qu'ils ou qu'elles se promènent.

*Prétérit.*

Que je me sois promené ou promenée  
 Que tu te sois promené ou promenée  
 Qu'il se soit promené ou qu'elle se soit promenée  
 Que nous nous soyons promenés ou promenées  
 Que vous vous soyez promenés ou promenées  
 Qu'ils se soient promenés ou qu'elles se soient promenées.

*Imparfait.*

Que je me promenasse  
 Que tu te promenasses  
 Qu'il ou qu'elle se promenât  
 Que nous nous promenassions  
 Que vous vous promenassiez  
 Qu'ils ou qu'elles se promenassent.

*Plus-que-parfait.*

Que je me fusse promené ou promenée  
 Que tu te fusses promené ou promenée  
 Qu'il se fût promené ou qu'elle se fût promenée  
 Que nous nous fussions promenés ou promenées  
 Que vous vous fussiez promenés ou promenées  
 Qu'ils se fussent promenés ou qu'elles se fussent promenées.

*Infinitif.*

*Présent.*

Se promener.

*Prétérit.*

S'être promené ou promenée.

*Participe présent.*

Se promenant.

*Participe passé.*

Promené, promenée, s'étant promené ou promenée.

*Futur.*

Devant se promener.

Conjugués de même *s'estimer, se lever, se baigner, se plaindre, se repentir, se blesser, se résoudre, etc.*

DE LA CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Le verbe *impersonnel* est celui que l'on n'emploie dans tous ses temps qu'à la troisième personne du singulier.

Les verbes impersonnels se conjuguent selon les inflexions qu'exigent la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

## NEIGER.

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Il neige.	Il a neigé.	Il neigeait.	Il avait neigé.
<i>Prétérit défini.</i>	<i>Prétérit antérieur.</i>	<i>Futur absolu.</i>	<i>Futur antérieur.</i>
Il neigea.	Il eut neigé.	Il neigera.	Il aura neigé.

*Conditionnel.*

<i>Présent.</i>	<i>Passé.</i>
Il neigerait.	Il aurait neigé ou il eût neigé.

(Point d'impératif.)

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Qu'il neige.	Qu'il ait neigé.	Qu'il neigeât.	Qu'il eût neigé.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Neiger.	Neigé.

Les autres temps de l'infinitif ne sont pas en usage.

## IL ARRIVE.

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Il arrive.	Il est arrivé.	Il arrivait.	Il était arrivé.
<i>Prétérit défini.</i>	<i>Prétérit antérieur.</i>	<i>Futur absolu.</i>	<i>Futur antérieur.</i>
Il arriva.	Il fut arrivé.	Il arrivera.	Il sera arrivé.

*Conditionnel.*

<i>Présent.</i>	<i>Passé.</i>
Il arriverait.	Il serait arrivé.

(Point d'impératif.)

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Qu'il arrive.	Qu'il soit arrivé.	Qu'il arrivât.	Qu'il fût arrivé.



*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Passé.</i>
Arriver.	Étant arrivé.

Y AVOIR.

*Indicatif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Il y a.	Il y a eu.	Il y avait.	Il y avait eu.
<i>Prétérit défini.</i>	<i>Prétérit antérieur.</i>	<i>Futur.</i>	<i>Futur antérieur.</i>
Il y eut.	Il y eut eu.	Il y aura.	Il y aura eu.

*Conditionnel.*

<i>Présent.</i>	<i>Passé.</i>
Il y aurait.	Il y aurait eu.

*Subjonctif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Qu'il y ait.	Qu'il y ait eu.	Qu'il y eût.	Qu'il y eût eu.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Passé.</i>
Y avoir.	Y avoir eu.	Y ayant.	Y ayant eu.

Les verbes impersonnels se réduisent à peu près à ceux-ci :

Agir, *il s'agit de*  
 Aller, *il y va de*  
 Arriver, *il arrive souvent*  
 Y avoir, *il y a*  
 Bruiner, *il bruite*  
 Convenir, *il convient que*  
 Éclairer, *il éclaire*  
 Ennuyer, *il m'ennuie de*  
 S'ensuivre, *il s'ensuit que*  
 Être, *il est juste*  
 Faire, *il fait beau*  
 Falloir, *il faut que*  
 Geler, *il gèle*

Grêler, *il grêle*  
 Importer, *il importe à*  
 Neiger, *il neige*  
 Paraître, *il paraît que*  
 Pouvoir, *il se peut ou il se peut faire que*  
 Plaire, *il vous plaît de*  
 Pleuvoir, *il pleut*  
 Sembler, *il semble que*  
 Suffire, *il suffit que*  
 Tenir, *il ne tient que*  
 Tonner, *il tonne*  
 Valoir, *il vaut mieux*

De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en GER.

## JUGER.

### Indicatif.

<i>Présent absolu.</i>			<i>Imparfait.</i>		
Je juge	<i>Prét. indéfini.</i> J'ai jugé, etc.		Je jugeais	<i>Plus-que-perf.</i> J'avais jugé.	
Tu juges			Tu jugeais		
Il juge			Il jugeait		
Nous jugeons			Nous jugions		
Vous jugez			Vous jugiez		
Ils jugent.			Ils jugeaient.		
<i>Prétérit défini.</i>			<i>Futur absolu.</i>		
Je jugeai	<i>Prét. ant.</i> J'eus jugé.		Je jugerai	<i>Futur ant.</i> J'aurai jugé.	
Tu jugeras			Tu jugeras		
Il jugera			Il jugera		
Nous jugerâmes			Nous jugerons		
Vous jugerâtes			Vous jugerez		
Ils jugeront.			Ils jugeront.		

### Conditionnel.

<i>Présent.</i>		
Je jugerais	<i>Passé.</i> J'aurais jugé.	
Tu jugerais		
Il jugerait		
Nous jugerions		
Vous jugeriez		
Ils jugeraient		
<i>Impératif.</i>		
Juge,	Jugeons,	Jugez.

### Subjonctif.

<i>Présent ou futur.</i>			<i>Imparfait.</i>		
Que je juge	<i>Prétérit.</i> Que j'aie jugé		Que je jugeasse	<i>Plus-que-perf.</i> Que j'eusse jugé, etc.	
Que tu juges			Que tu jugeasses		
Qu'il juge			Qu'il jugeât		
Que nous jugions			Que nous jugeassions		
Que vous jugiez			Que vous jugeassiez		
Qu'ils jugent.			Qu'ils jugeassent.		

### Infinitif.

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Juger:	Avoir jugé,	Jugeant.	Jugé ou jugée,
		<i>Futur.</i>	
		Devant juger.	

Conjugez de même *arranger, bouger, corriger, diriger, engager, manger, songer, venger*, et tous les verbes dont l'infinif est terminé en *ger*:

*De la conjugaison des verbes dont l'infinif est terminé en ELER.*

## APPELER.

### Indicatif.

<p><i>Présent absolu.</i></p> <p>J'appelle Tu appelles Il ou elle appelle Nous appelons Vous appelez Ils ou elles appellent.</p>	<p><i>Prét. indéfini.</i></p>	<p>J'ai appelé.</p>		<p><i>Imparfait.</i></p> <p>J'appelais Tu appelais Il appelait Nous appelions Vous appeliez Ils appelaient.</p>	<p><i>Plus-que-parf.</i></p> <p>J'avais appelé.</p>
<p><i>Prétérit défini.</i></p> <p>J'appelai Tu appelas Il appela Nous appelâmes Vous appelâtes Ils appelèrent.</p>	<p><i>Prét. ant.</i></p>	<p>J'eus appelé.</p>		<p><i>Futur absolu.</i></p> <p>J'appellerai Tu appelleras Il appellera Nous appellerons Vous appellerez Ils appelleront.</p>	<p><i>Futur ant.</i></p> <p>J'aurai appelé.</p>

### Conditionnel.

#### Présent.

<p>J'appellerais Tu appellerais Il appellerait Nous appellerions Vous appelleriez Ils appelleraient.</p>	<p><i>Passé.</i></p>	<p>J'aurais ou j'eusse appelé, etc.</p>
--	----------------------	---

#### Impératif.

Appelle,                      Appelons,                      Appelez.

### Subjonctif.

<p><i>Présent ou futur.</i></p> <p>Que j'appelle Que tu appelles Qu'il appelle Que nous appelions Que vous appeliez Qu'ils appellent.</p>	<p><i>Prétérit.</i></p>	<p>Que j'aie appelé, etc.</p>		<p><i>Imparfait.</i></p> <p>Que j'appelasse Que tu appelasses Qu'il appelât Que nous appelassions Que vous appelassiez Qu'ils appelassent.</p>	<p><i>Plus-que-parf.</i></p> <p>Que j'eusse appelé, etc.</p>
---	-------------------------	-----------------------------------	--	--	--

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Appeler.	Avoir appelé.	Appelant.	Appelé ou appelée.

*Futur.*

Devant appeler.

Conjugez de même les verbes *amonceler*, *atteler*, *chanceler*, *dételer*, *rappeler*, et tous ceux dont l'infinitif est terminé en *eler*.

*De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en ETER.*

## CACHETER.

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>		<i>Imparfait.</i>	
Je cachette	<i>Prét indéfini.</i> J'ai cacheté.	Je cachetais	<i>Plus-que parf.</i> J'avais cacheté, etc.
Tu cachettes		Tu cachetais	
Il ou elle cachette		Il cachetait	
Nous cachetons		Nous cachetions	
Vous cachetez		Vous cachetiez	
Ils ou elles cachettent.		Ils cachetaient.	
<i>Prétérit défini.</i>		<i>Futur absolu.</i>	
Je cachetai	<i>Prét ant.</i> J'eus cacheté.	Je cachetterai.	<i>Futur ant.</i> J'aurai cacheté, etc.
Tu cachetas		Tu cachetteras	
Il cacheta		Il cachettera	
Nous cachetâmes		Nous cachetterons	
Vous cachetâtes		Vous cachetterez	
Ils cachetèrent.		Ils cachetteront.	

*Conditionnel.**Présent.*

Je cachetterais	<i>Passé.</i> J'aurais ou j'eusse cacheté, etc.
Tu cachetterais	
Il cachetterait	
Nous cachetterions	
Vous cachetteriez	
Ils cachetteraient.	

*Impératif.*

Cachette,                      Cachetons,                      Cachetez.

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>			<i>Imparfait.</i>	
Que je cachette	<i>Prétérit.</i> Que j'aie cacheté, etc.		Que je cachetasse	<i>Plus-que-perf.</i> Que j'eusse cacheté, etc.
Que tu cachettes		Que tu cachetasses		
Qu'il cachette		Qu'il cachetât		
Que nous cachetions		Que nous cachetassions		
Que vous cachetiez		Que vous cachetassiez		
Qu'ils cachettent.			Qu'ils cachetassent.	

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Cacheter.	Avoir cacheté.	Cachetant.	Cacheté ou cachetée.

*Futur*

Devant cacheter.

Conjugez de même *acheter, becqueter, décacheter, emballer, épousseter, étiqueter, fureter, feuilleter, jeter, souffleter*, et tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *eter*.

*De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en IER.*

## ÉTUDIER.

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>			<i>Imparfait.</i>	
J'étudie	<i>Prét. indéfini.</i> J'ai étudié.		J'étudiais	<i>Plus-que-perf.</i> J'avais étudié.
Tu étudies		Tu étudiais		
Il ou elle étudie		Il étudiait		
Nous étudions		Nous étudions		
Vous étudiez		Vous étudiez		
Ils ou elles étudient.			Ils étudiaient	
<i>Prétérit défini.</i>			<i>Futur absolu.</i>	
J'étudiai	<i>Prét. ant.</i> J'eus étudié.		J'étudierai	<i>Futur ant.</i> J'aurai étudié
Tu étudias		Tu étudieras		
Il étudia		Il étudiera		
Nous étudîâmes		Nous étudierons		
Vous étudîâtes		Vous étudierez		
Ils étudierent.			Ils étudieront.	

*Conditionnel.*

<i>Présent.</i>		
J'étudierais	<i>Passé.</i> J'aurais ou j'eusse étudié, etc.	
Tu étudierais		
Il étudierait		
Nous étudierions		
Vous étudieriez		
Ils étudieraient.		

*Impératif.*

Étudie,

Étudions,

Étudiez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que j'étudie  
Que tu étudies  
Qu'il étudie  
Que nous étudions  
Que vous étudiiez  
Qu'ils étudient.

*Prétérit.*  
Que j'aie  
étudié, etc.

*Imparfait.*

Que j'étudiasse  
Que tu étudiasses  
Qu'il étudiât  
Que nous étudiassions  
Que vous étudiassiez  
Qu'ils étudiassent.

*Plus-que-parf.*  
Que j'eusse  
étudié, etc.

*Infinitif.**Présent.*

Étudier.

*Prétérit.*

Avoir étudié.

*Participe présent.*

Étudiant.

*Participe passé.*

Étudié ou étudiée.

*Futur.*

Devant étudier.

Conjugez de même les verbes *prier, crier, relier, nier, plier, oublier*, et tous ceux dont l'infinitif est terminé en *ier*.

*De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en YER.*

## PAYER.

*Indicatif.**Présent absolu.*

Je paie  
Tu paies  
Il ou elle paie  
Nous payons  
Vous payez  
Ils ou elles payent.

*Prét. indéfini.*  
J'ai payé, etc.

*Imparfait.*

Je payais  
Tu payais  
Il payait  
Nous payions  
Vous payiez  
Ils payaient.

*Plus-que-parf.*  
J'avais payé.

*Prétérit défini.*

Je payai  
Tu payas  
Il paya  
Nous payâmes  
Vous payâtes  
Ils payèrent,

*Prét. ant.*  
J'eus payé.

*Futur absolu.*

Je paierai  
Tu paieras  
Il paiera  
Nous paierons  
Vous paierez  
Ils paieront.

*Plus-que-parf.*  
J'aurais payé.

*Conditionnel.**Présent.*

Jè paierais  
 Tu paierais  
 Il paierait  
 Nous paierions  
 Vous paieriez  
 Ils paieraient.

*Passé.*  
 J'aurais ou  
 j'eusse payé.

*Impératif.*

Paie, Payons, Payez. ;

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je paie  
 Que tu paies  
 Qu'il paie  
 Que nous payons  
 Que vous payiez  
 Qu'ils paient.

*Prétérit.*  
 Que j'aie payé.

*Imparfait.*

Que je payasse  
 Que tu payasses  
 Qu'il payât  
 Que nous payassions  
 Que vous payassiez  
 Qu'ils payassent.

*Plus-que-parf.*  
 Que j'eusse  
 payé, etc.

*Infinitif.**Présent.*

Payer.

*Prétérit.*

Avoir payé.

*Participe présent.*

Payant.

*Participe passé.*

Payé ou payée.

*Futur.*

Devant payer.

Ainsi se conjuguent *employer, déployer, bégayer, cotoyer, aboyer, appuyer*, et tous les verbes dont le participe présent est en *yant*.

*De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en ÉER.*

## AGRÉER.

*Indicatif.**Présent absolu.*

J'agrée  
 Tu agrées  
 Il ou elle agrée  
 Nous agréons  
 Vous agrées  
 Ils ou elles agrément.

*Prés. indéfini.*  
 J'ai agrée, etc.

*Imparfait.*

J'agréais  
 Tu agréais  
 Il agrétait  
 Nous agréions  
 Vous agréiez  
 Ils agréaient.

*Plus-que-parf.*  
 J'avais agrée.

*Prétérit défini.*

J'agréai  
Tu agréas  
Il agréa  
Nous agréâmes  
Vous agréâtes  
Ils ou elles agréèrent.

Prétérit. ant.

J'eus agréé.

*Futur absolu.*

J'agréerais  
Tu agréeras  
Il ou elle agréera  
Nous agréerons  
Vous agréerez  
Ils ou elles agréeront.

Futur ant.

J'aurai agréé.

*Conditionnel.**Présent.*

J'agréerais  
Tu agréerais  
Il ou elle agréerait  
Nous agréerions  
Vous agréeriez  
Ils ou elles agréeraient.

Passé.

J'aurais ou  
j'eusse agréé.*Impératif.*

Agrée, Agréons, Agréez.

*Subjonctif.**Présent.*

Que j'agrée  
Que tu agréas  
Qu'il ou qu'elle agrée  
Que nous agréions  
Que vous agréiez  
Qu'ils ou qu'elles agréent.

Prétérit.

Que j'aie  
agréé.*Imparfait.*

Que j'agréasse  
Que tu agréasses  
Qu'il agrèât  
Que nous agréassions  
Que vous agréassiez  
Qu'ils agréassent.

Plus-que-parf.

Que j'eusse  
agréé, etc.*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Agréer.	Avoir agréé.	Agréant.	Agréé ou agréée.

*Futur.*

Devant agréer.

Ainsi se conjuguent *créer, recréer, suppléer, désagrée*, etc.*De la conjugaison des verbes dont l'infinitif est terminé en UER.*

## NOUER.

*Indicatif.**Présent absolu.*

Je noue  
Tu noues  
Il ou elle noue  
Nous nouons  
Vous nouez  
Ils ou elles nouent.

Prétérit indéf.

J'ai noué, etc.

*Imparfait.*

Je nouais  
Tu nouais  
Il nouait  
Nous nouions  
Vous nouiez  
Ils nouaient.

Plus-que-parf.

J'avais noué.



*Prétérit défini.*

Je nouai  
Tu nouas  
Il noua  
Nous nouâmes  
Vous nouâtes  
Ils nouèrent.

*Prétérit. ant.*  
J'eus noué.

*Futur absolu.*

Je nouerai  
Tu noueras  
Il nouera  
Nous nouerons  
Vous nouerez  
Ils noueront.

*Futur ant.*  
J'aurai noué.

*Conditionnel.*

*Présent.*

Je nouerais  
Tu nouerais  
Il nouerait  
Nous nouerions  
Vous noueriez  
Ils noueraient.

*Passé.*  
J'aurais ou  
j'eusse noué.

*Impératif.*

Noue,      Nouons,      Nouez.

*Subjonctif.*

*Présent ou futur.*

Que je noue  
Que tu noues  
Qu'il noue  
Que nous nouions  
Que vous nouiez  
Qu'ils nouent.

*Prétérit.*  
Que j'aie  
noué, etc.

*Imparfait.*

Que je nouasse  
Que tu nouasses  
Qu'il nouât  
Que nous nouassions  
Que vous nouassiez  
Qu'ils nouassent.

*Plus-que-parf.*  
Que j'eusse  
noué, etc.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Nouer.	Avoir noué.	Nouant.	Noué ou nouée.

*Futur.*

Devant nouer.

Conjugez de même *avouer, clouer, jouer, dénouer, distribuer, échouer, trouver, secouer, arguer, etc.*

REMARQUE.—On écrira *j'arguë* avec un tréma su l'*ë*, puisque l'on prononce *j'arguë* comme le mot *ciguë* où l'*e* final ne se prononçant pas, s'orthographie ainsi.

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Ai-je ?	Ai-je eu ?	Avais-je ?	Avais-je eu ?
As-tu ?	As-tu eu ?	Avais-tu ?	Avais-tu eu ?
A-t-il ?	A-t-il eu ?	Avait-il ?	Avait-il eu ?
Avons-nous ?	Avons-nous eu ?	Avions-nous ?	Avions-nous eu ?
Avez-vous ?	Avez-vous eu ?	Aviez-vous ?	Aviez-vous eu ?
Ont-ils ?	Ont-ils eu ?	Avaient-ils ?	Avaient-ils eu ?

*Prétérit défini.*

Eus-je ?  
Eus-tu ?  
Eut-il ?  
Eûmes-nous ?  
Eûtes-vous ?  
Eurent-ils ?

*Le préterit antérieur  
ne s'emploie pas in-  
terrogativement.*

*Futur.*

Aurai-je ?  
Auras-tu ?  
Aura-t-il ?  
Aurons-nous ?  
Aurez-vous ?  
Auront-ils ?

*Futur antérieur.*

Aurai-je eu ?  
Auras-tu eu ?  
Aura-t-il eu ?  
Aurons-nous eu ?  
Aurez-vous eu ?  
Auront-ils eu ?

*Conditionnel.**Présent.*

Aurais-je ?  
Aurais-tu ?  
Aurait-il ?  
Aurions-nous ?  
Auriez-vous ?  
Aurraient-ils ?

*Passé.*

Aurais-je eu ?  
Aurais-tu eu ?  
Aurait-il eu ?  
Aurions-nous eu ?  
Auriez-vous eu ?  
Aurraient-ils eu ?

*On dit aussi :*

Eussé-je eu ? Eusses-tu eu ? Eût-il eu ? Eussions-nous eu ? Eussiez-vous eu ?  
Eussent-ils eu ?

*L'impératif, les temps du subjonctif et ceux de l'infinitif, ne s'emploient pas interrogativement.*

*Indicatif.**Présent absolu.*

Suis-je ?  
Es-tu ?  
Est-il ?  
Sommes-nous ?  
Êtes-vous ?  
Sont-ils ?

*Prétérit indéfini.*

Ai-je été ?  
As-tu été ?  
A-t-il été ?  
Avons-nous été ?  
Avez-vous été ?  
Ont-ils été ?

*Imparfait.*

Étais-je ?  
Étais-tu ?  
Était-il ?  
Étions-nous ?  
Étiez-vous ?  
Étaient-ils ?

*Plus-que-parfait.*

Avais-je été ?  
Avais-tu été ?  
Avait-il été ?  
Avions-nous été ?  
Avez-vous été ?  
Avaient-ils été ?

*Prétérit défini.*

Fus-je ?  
Fus-tu ?  
Fut-il ?  
Fûmes nous ?  
Fûtes-vous ?  
Furent-ils ?

*Point de préterit  
antérieur.*

*Futur.*

Serai-je ?  
Seras-tu ?  
Sera-t-il ?  
Serons-nous ?  
Serez-vous ?  
Seront-ils ?

*Futur antérieur.*

Aurai-je été ?  
Auras-tu été ?  
Aura-t-il été ?  
Aurons-nous été ?  
Aurez-vous été ?  
Auront-ils été ?

*Conditionnel.**Présent.*

Serais-je ?  
Serais-tu ?  
Serait-il ?  
Serions-nous ?  
Seriez-vous ?  
Seraient-ils ?

*Passé.*

Aurais-je été ?  
Aurais-tu été ?  
Aurait-il été ?  
Aurions-nous été ?  
Auriez-vous été ?  
Aurraient-ils été ?

*On dit aussi :*

Eussé-je été ? Eusses-tu été ? Eût-il été ? Eussions-nous été ? Eussiez-vous  
été ? Eussent-ils été ?

*Indicatif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Chanté-je ? etc.	Ai-je chanté ? etc.	Chantais-je ? etc.	Avais-je chanté ?
<i>Prétérit défini.</i>		<i>Futur.</i>	<i>Futur antérieur.</i>
Chantai-je ? etc.	<i>Point de préter. ant.</i>	Chanterai-je ? etc.	Aurai-je chanté ?

*Conditionnel.*

<i>Présent.</i>	<i>Passé.</i>
Chanterais-je ? etc.	Aurais-je chanté ? etc.

*On dit aussi :*

Eussé-je chanté ? etc.

On met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *chantons-nous ?* et entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *avons-nous chanté ?*

Quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il, elle, on*, est précédé de la lettre euphonique *t\** qu'on met entre deux traits d'union : *chanta-t-il ? chante-t-elle ? a-t-on chanté ?*

Les verbes qui n'ont qu'une syllabe à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, quelle qu'en soit la conjugaison, ne s'emploient pas interrogativement à cette personne. On ne dit pas *prends-je ? sers-je ? mens-je ? vends-je ? ris-je ? lis-je ?* On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit, *est-ce que je prends ? est-ce que je sers ? est-ce que je mens ? etc.* Cependant l'usage autorise *fais-je ? dis-je ? dois-je ? vois-je ? ai-je ? suis-je ? vais-je ?*

*Verbes conjugués négativement.*

*Indicatif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>
Je n'ai pas	Je n'ai pas eu
Tu n'as pas	Tu n'as pas eu
Il n'a pas	Il n'a pas eu
Nous n'avons pas	Nous n'avons pas eu
Vous n'avez pas	Vous n'avez pas eu
Ils n'ont pas.	Ils n'ont pas eu.
<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Je n'avais pas, etc.	Je n'avais pas eu, etc.
<i>Prétérit défini.</i>	<i>Prétérit antérieur.</i>
Je n'eus pas, etc.	Je n'eus pas eu, etc.
<i>Futur.</i>	<i>Futur antérieur.</i>
Je n'aurai pas, etc.	Je n'aurai pas eu, etc.

\* On appelle lettre euphonique une lettre qu'on n'emploie que pour la douceur de la prononciation ; tel est le *t* dans *chanta-t-il* et l'*e* dans *il mangea*.

*Conditionnel.**Présent.*

Je n'aurais pas, etc.

N'aie pas,

*Présent ou futur.*

Que je n'aie pas, etc.

*Imparfait.*

Que je n'eusse pas, etc.

*Présent.*

Ne pas avoir.

*Participe présent.*

N'ayant pas.

*Passé.*

Je n'aurais pas eu, etc.

*Impératif.*

N'ayons pas,

N'ayez pas.

*Subjonctif.**Prétérit*

Que je n'aie pas eu, etc.

*Plus-que-parfait.*

Que je n'eusse pas eu, etc.

*Infinitif.**Prétérit.*

Ne pas avoir eu, ou n'avoir pas eu.

*Passé.*

N'ayant pas eu.

*Futur.*

Ne devant pas avoir.

*Indicatif.**Présent.*

Je ne suis pas, etc.

*Imparfait.*

Je n'étais pas, etc.

*Prétérit défini.*

Je ne fus pas, etc.

*Futur absolu.*

Je ne serai pas, etc.

*Prétérit indéfini.*

Je n'ai pas été, etc.

*Plus-que-parfait.*

Je n'avais pas été, etc.

*Prétérit antérieur.*

Je n'eus pas été, etc.

*Futur antérieur.*

Je n'aurai pas été, etc.

*Conditionnel.**Présent.*

Je ne serais pas, etc.

*Passé.*

Je n'aurais pas été, etc.

*Impératif,*

Ne sois pas,

Ne soyons pas,

Ne soyez pas

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je ne sois pas, etc.

*Imparfait.*

Que je ne fusse pas, etc.

*Prétérit.*

Que je n'aie pas été, etc.

*Plus-que-parfait.*

Que je n'eusse pas été, etc.

*Infinitif.**Présent.*

Ne pas être.

*Prétérit.*

Ne pas avoir été, ou

N'avoir pas été.

*Participe présent.*

N'étant pas.

*Participe passé.*

N'ayant pas été.

*Futur.*

Ne devant pas être.

*Indicatif.**Présent.*

Je ne donne pas  
 Tu ne donnes pas  
 Il ne donne pas  
 Nous ne donnons pas  
 Vous ne donnez pas  
 Ils ne donnent pas.

*Imparfait.*

Je ne donnais pas, etc.

*Prétérit défini.*

Je ne donnai pas, etc.

*Futur.*

Je ne donnerai pas, etc.

*Prétérit indéfini.*

Je n'ai pas donné  
 Tu n'as pas donné  
 Il n'a pas donné  
 Nous n'avons pas donné  
 Vous n'avez pas donné  
 Il n'ont pas donné.

*Plus-que-parfait.*

Je n'avais pas donné, etc.

*Prétérit antérieur.*

Je n'eus pas donné, etc.

*Futur antérieur.*

Je n'aurai pas donné, etc.

*Conditionnel.**Présent.*

Je ne donnerais pas, etc.

*Passé.*

Je n'aurais pas donné, etc.

*Impératif.*

Ne donne pas,

Ne donnons pas,

Ne donnez pas.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je ne donne pas, etc.

*Prétérit.*

Que je n'aie pas donné, etc.

6\*\*

*Imparfait.*

Que je ne donnasse pas, etc.

*Plus-que-parfait.*

Que je n'eusse pas donné, etc.

*Infinitif.*

*Présent.*

Ne pas donner.

*Prétérit.*

N'avoir pas donné.

*Participe présent.*

Ne donnant pas.

*Participe passé.*

N'ayant pas donné.

*Futur.*

Ne devant pas donner.

*Verbes conjugués interrogativement et négativement.*

*Indicatif.*

*Présent.*

N'ai-je pas ?  
N'as-tu pas ?  
N'a-t-il pas ?  
N'avons-nous pas ?  
N'avez-vous pas ?  
N'ont-ils pas ?

*Prétérit indéfini.*

N'ai-je pas eu ?  
N'as-tu pas eu ?  
N'a-t-il pas eu ?  
N'avons-nous pas eu ?  
N'avez-vous pas eu ?  
N'ont-ils pas eu ?

*Imparfait.*

N'avais-je pas ? etc.

*Plus-que-parfait.*

N'avais-je pas eu ? etc.

*Prétérit défini.*

N'eus-je pas ? etc.

*Point de prétérit antérieur.*

*Futur.*

N'aurai-je pas ? etc.

*Futur antérieur.*

N'aurai-je pas eu ? etc.

*Conditionnel.*

*Présent.*

N'aurais-je pas ? etc.

*Passé.*

N'aurais-je pas eu ? etc.

*Subjonctif.*

*Présent.*

N'aie-je pas ?  
N'aies-tu pas ?  
N'ait-il pas ?  
N'ayons-nous pas ?  
N'ayez-vous pas ?  
N'aient-ils pas ?

*Prétérit indéfini.*

N'aie-je pas eu ?  
N'aies-tu pas eu ?  
N'ait-il pas eu ?  
N'ayons-nous pas eu ?  
N'ayez-vous pas eu ?  
N'aient-ils pas eu ?

*Imparfait.*

N'étais-je pas ? etc.

*Prétérit défini.*

Ne fus-je pas ? etc.

*Futur.*

Ne serai-je pas ? etc.

*Plus-que-parfait.*

N'avais-je pas été ?

*Point de prétérit antérieur.**Futur antérieur.*

N'aurai-je pas été ?

*Conditionnel.**Présent.*

Ne serais-je pas ?

*Passé.*

N'aurais-je pas été ? etc.

*Indicatif.**Présent.*

N'aimé-je pas ?

N'aimes-tu pas ?

N'aime-t-il pas ?

N'aimons-nous pas ?

N'aimez-vous pas ?

N'aiment-ils pas ?

*Imparfait.*

N'aimais-je pas ? etc.

*Prétérit défini.*

N'aimai-je pas ?

*Futur.*

N'aimerai-je pas ? etc.

*Prétérit indéfini.*

N'ai-je pas aimé ?

N'as-tu pas aimé ?

N'a-t-il pas aimé ?

N'avons-nous pas aimé ?

N'avez-vous pas aimé ?

N'ont-ils pas aimé ?

*Plus-que-parfait.*

N'avais-je pas aimé ?

*Point de prétérit antérieur.**Futur antérieur.*

N'aurai-je pas aimé ? etc.

*Conditionnel.**Présent.*

N'aimerais-je pas ? etc.

*Passé.*

N'aurais-je pas aimé ? etc.

*Conjugaison d'un verbe passif avec interrogation.**Indicatif.**Présent.*

Suis-je protégé ou protégée ?

Es-tu protégé ou protégée ?

Est-il protégé ou est-elle protégée ?

Sommes-nous protégés ou protégées ?

Êtes-vous protégés ou protégées ?

Sont-ils protégés ou sont-elles protégées ?

*Prétérit indéfini.*

Ai-je été protégé ou protégée ?

As-tu été protégé ou protégée ?

A-t-il été protégé ou a-t-elle été protégée ?

Avons-nous été protégés ou protégées ?

Avez-vous été protégés ou protégées ?

Ont-ils été protégés ou ont-elles été protégées ?

*Imparfait.*

Étais-je protégé ou protégée ? etc.

*Prétérit défini.*

Fus-je protégé ou protégée ? etc.

*Futur.*

Serai-je protégé ou protégée ? etc.

*Plus-que-parfait.*

Avais-je été protégé ou protégée ? etc.

*Point de prétérit antérieur.**Futur antérieur.*

Aurai-je été protégé ou protégée ? etc.

*Conditionnel.**Présent.*

Serais-je protégé ou protégée ?

*Passé.*

Aurais-je été protégé ou protégée ?

*ou*

Eussé-je été protégé ou protégée ?

*Conjugaison d'un verbe pronominal avec interrogation.**Indicatif.**Présent absolu.*

Me fâché-je ?  
 Te fâches-tu ?  
 Se fâche-t-il ?  
 Nous fâchons-nous ?  
 Vous fâchez-vous ?  
 Se fâchent-ils ?

*Prétérit défini.*

Me suis-je fâché ou fâchée ?  
 T'es-tu fâché ?  
 S'est-il fâché ?  
 Nous sommes-nous fâchés ?  
 Vous êtes-vous fâchés ?  
 Se sont-ils fâchés ?

*Imparfait.*

Me fâchais-je ?  
 Te fâchais-tu ?  
 Se fâchait-il ?  
 Nous fâchions-nous ?  
 Vous fâchiez-vous ?  
 Se fâchaient-ils ?

*Plus-que-parfait.*

M'étais je fâché ?  
 T'étais-tu fâché ?  
 S'était-il fâché ?  
 Nous étions-nous fâchés ?  
 Vous étiez-vous fâchés ?  
 S'étaient-ils fâchés ?

*Prétérit indéfini.*

Me fâchai-je ?  
 Te fâchas-tu ?  
 Se fâcha-t-il ?  
 Nous fâchâmes-nous ?  
 Vous fâchâtes-vous ?  
 Se fâchèrent-ils ?

*Point de prétérit antérieur.**Futur.*

Me fâcherai-je ?  
 Te fâcheras-tu ?  
 Se fâchera-t-il ?  
 Nous fâcherons-nous ?  
 Vous fâcherez-vous ?  
 Se fâcheront-ils ?

*Futur antérieur.*

Me serai-je fâché ?  
 Te seras-tu fâché ?  
 Se sera-t-il fâché ?  
 Nous serons-nous fâchés ?  
 Vous serez-vous fâchés ?  
 Se seront-ils fâchés ?



*Conditionnel.*

*Présent.*

Me fâcherais-je ?  
 Te fâcherais-tu ?  
 Se fâcherait-il ?  
 Nous fâcherions-nous ?  
 Vous fâcheriez-vous ?  
 Se fâcheraient-ils ?

*Passé.*

Me serais-je fâché ?  
 Te serais-tu fâché ?  
 Se serait-il fâché ?  
 Nous serions-nous fâchés ?  
 Vous seriez-vous fâchés ?  
 Se seraient-ils fâchés ?

*ou*  
 Me fussé-je fâché, etc.

CONJUGAISON D'UN VERBE PRONOMINAL AVEC NÉGATION.

*Indicatif.*

*Présent absolu.*

Je ne me repose pas  
 Tu ne te reposes pas  
 Il ne se repose pas  
 Nous ne nous reposons pas  
 Vous ne vous reposez pas  
 Ils ne se reposent pas.

*Imparfait.*

Je ne me reposais pas  
 Tu ne te reposais pas  
 Il ne se reposait pas  
 Nous ne nous reposions pas  
 Vous ne vous reposiez pas  
 Ils ne se reposaient pas.

*Prétérit défini.*

Je ne me reposai pas  
 Tu ne te reposas pas  
 Il ne se reposa pas  
 Nous ne nous reposâmes pas  
 Vous ne vous reposâtes pas  
 Ils ne se reposèrent pas.

*Futur absolu.*

Je ne me reposerai pas  
 Tu ne te reposeras pas  
 Il ne se reposera pas  
 Nous ne nous reposerons pas  
 Vous ne vous reposerez pas  
 Ils ne se reposeront pas.

*Présent.*

Je ne me reposerais pas  
 Tu ne te reposerais pas  
 Il ne se reposerait pas  
 Nous ne nous reposerions pas  
 Vous ne vous reposeriez pas  
 Ils ne se reposeraient pas.

*Prétérit indéfini.*

Je ne me suis pas reposé *ou* reposée  
 Tu ne t'es pas reposé  
 Il ne s'est pas reposé  
 Nous ne nous sommes pas reposés  
 Vous ne vous êtes pas reposés  
 Ils ne se sont pas reposés.

*Plus-que-parfait.*

Je ne m'étais pas reposé  
 Tu ne t'étais pas reposé  
 Il ne s'était pas reposé  
 Nous ne nous étions pas reposés  
 Vous ne vous étiez pas reposés  
 Il ne s'étaient pas reposés.

*Prétérit antérieur.*

Je ne me fus pas reposé  
 Tu ne te fus pas reposé  
 Il ne se fut pas reposé  
 Nous ne nous fûmes pas reposés  
 Vous ne vous fûtes pas reposés  
 Il ne se furent pas reposés.

*Futur antérieur.*

Je ne me serai pas reposé  
 Tu ne te seras pas reposé  
 Il ne se sera pas reposé  
 Nous ne nous serons pas reposés  
 Vous ne vous serez pas reposés  
 Ils ne se seront pas reposés.

*Conditionnel.*

*Passé.*

Je ne me serais pas reposé  
 Tu ne te serais pas reposé  
 Il ne se serait pas reposé  
 Nous ne nous serions pas reposés  
 Vous ne vous seriez pas reposés  
 Ils ne se seraient pas reposés,

*ou*  
 Je ne me fusse pas reposé, etc.

*Impératif.*

Ne te repose pas,                      Ne nous reposons pas,                      Ne vous reposez pas.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je ne me repose pas  
Que tu ne te reposes pas  
Qu'il ne se repose pas  
Que nous ne nous reposions pas  
Que vous ne vous reposiez pas  
Qu'ils ne se reposent pas.

*Prétérit.*

Que je ne me sois pas reposé  
Que tu ne te sois pas reposé  
Qu'il ne se soit pas reposé  
Que nous ne nous soyons pas reposés  
Que vous ne vous soyez pas reposés  
Qu'ils ne se soient pas reposés.

*Imparfait.*

Que je ne me reposasse pas  
Que tu ne te reposasses pas  
Qu'il ne se reposât pas  
Que nous ne nous reposassions pas  
Que vous ne vous reposassiez pas  
Qu'ils ne se reposassent pas.

*Plus-que-parfait.*

Que je ne me fusse pas reposé  
Que tu ne te fusses pas reposé  
Qu'il ne se fût pas reposé  
Que nous ne nous fussions pas re-  
posés  
Que vous ne vous fussiez pas reposés  
Qu'ils ne se fussent pas reposés.

*Infinitif.**Présent.*

Ne se pas reposer ou ne pas se reposer. Ne s'être pas reposé ou ne pas s'être  
reposé ou ne se pas être reposé.

*Prétérit.**Participe présent.*

Ne se reposant pas.

*Passé.*

Ne s'étant pas reposé.

*Futur.*

Ne devant pas se reposer.

CONJUGAISON D'UN VERBE PRONOMINAL AVEC  
INTERROGATION ET NÉGATION.

*Indicatif.**Présent absolu.*

Ne m'imaginé-je pas ?  
Ne t'imagines-tu pas ?  
Ne s' imagine-t-il pas ?  
Ne nous imaginons-nous pas ?  
Ne vous imaginez vous pas ?  
Ne s' imaginent-ils pas ?

*Prétérit indéfini.*

Ne me suis-je pas imaginé ?  
Ne t'es-tu pas imaginé ?  
Ne s'est-il pas imaginé ?  
Ne nous sommes-nous pas imaginé ?  
Ne vous êtes-vous pas imaginé ?  
Ne se sont-ils pas imaginé ?

*Imparfait.*

Ne m'imaginai-je pas ?  
Ne t'imaginai-tu pas ?  
Ne s'imaginait-il pas ?  
Ne nous imaginions-nous pas ?  
Ne vous imaginiez-vous pas ?  
Ne s' imaginaient-ils pas ?

*Plus-que-parfait.*

Ne m'étais-je pas imaginé ?  
Ne t'étais-tu pas imaginé ?  
Ne s'était-il pas imaginé ?  
Ne nous étions-nous pas imaginé ?  
Ne vous étiez-vous pas imaginé ?  
Ne s'étaient-ils pas imaginé ?

*Prétérit défini.*

Ne m'imaginai-je pas ?  
 Ne t'imaginas-tu pas ?  
 Ne s'imagina-t-il pas ?  
 Ne nous imaginâmes-nous pas ?  
 Ne vous imaginâtes-vous pas ?  
 Ne s'imaginèrent-ils pas ?

*Point de prétérit antérieur.**Futur.*

Ne m'imaginerai-je pas ?  
 Ne t'imagineras-tu pas ?  
 Ne s'imaginera-t-il pas ?  
 Ne nous imaginerons-nous pas ?  
 Ne vous imaginerez-vous pas ?  
 Ne s'imagineront-ils pas ?

*Futur antérieur.*

Ne me serai-je pas imaginé ?  
 Ne te seras-tu pas imaginé ?  
 Ne se sera-t-il pas imaginé ?  
 Ne nous serons-nous pas imaginé ?  
 Ne vous serez-vous pas imaginé ?  
 Ne se seront-ils pas imaginé ?

*Conditionnel.**Présent.*

Ne m'imaginerais-je pas ?  
 Ne t'imaginerais-tu pas ?  
 Ne s'imaginera-t-il pas ?  
 Ne nous imaginerions-nous pas ?  
 Ne vous imagineriez-vous pas ?  
 Ne s'imagineraient-ils pas ?

*Passé.*

Ne me serais-je pas imaginé ?  
 Ne te serais-tu pas imaginé ?  
 Ne se serait-il pas imaginé ?  
 Ne nous serions-nous pas imaginé ?  
 Ne vous seriez-vous pas imaginé ?  
 Ne se seraient-ils pas imaginé ?

*Ou,*

Ne me fussé-je pas imaginé ?  
 Ne te fusses-tu pas imaginé ?  
 Ne se fût-il pas imaginé ?

Ne nous fussions-nous pas imaginé ?  
 Ne vous fussiez-vous pas imaginé ?  
 Ne se fussent-ils pas imaginé ?

Voyez une observation sur l'emploi du participe passé du verbe pronominal *s'imaginer* à l'article des participes.

*Conjugaison du verbe impersonnel Y AVOIR avec**Interrogation.**Négation.**Inter. et Négation.*

Y a-t-il ?

*Indicatif présent.*

Il n'y a pas.

N'y a-t-il pas ?

Y avait-il ?

*Imparfait.*

Il n'y avait pas.

N'y avait-il pas ?

Y eut-il ?

*Prétérit défini.*

Il n'y eut pas.

N'y eut-il pas ?

Y a-t-il eu ?

*Prétérit indéfini.*

Il n'y a pas eu.

N'y a-t-il pas eu ?

Y avait-il eu ?

*Plus-que-parfait.*

Il n'y avait pas eu.

N'y avait-il pas eu ?

*Prétérit antérieur.*

Il n'y eut pas eu.

Y aura-t-il ?

*Futur.*

Il n'y aura pas.

N'y aura-t-il pas ?

Y aura-t-il eu ?

*Futur antérieur.*

Il n'y aura pas eu.

N'y aura-t-il pas eu ?

	<i>Conditionnel présent.</i>	
Y aurait-il ?	Il n'y aurait pas.	N'y aurait-il pas ?
	<i>Conditionnel passé.</i>	
Y aurait-il eu ?	Il n'y aurait pas eu.	N'y aurait-il pas eu ?

*Subjonctif.*

<i>Présent ou Futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Qu'il n'y ait pas.	Qu'il n'y eût pas.
<i>Prétérit.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Qu'il n'y ait pas eu.	Qu'il n'y eût pas eu.
<i>Infinitif.</i>	
<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>
Ne pas y avoir.	Ne pas y avoir eu.
<i>Participe présent.</i>	<i>Passé.</i>
N'y ayant pas.	N'y ayant pas eu.

*Futur.*

Ne devant pas y avoir.

## VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

Cette conjugaison, qui comprend la très-grande majorité des verbes, n'a, à proprement parler en verbes irréguliers, que les verbes *aller, envoyer, renvoyer* ; et en verbes défectifs, elle n'a que *importer, neiger, résulter et tisser*.

*Conjugaison du verbe neutre*

## ALLER.

*Indicatif.**Présent absolu.*

Je vais  
Tu vas  
Il ou elle va  
Nous allons  
Vous allez  
Ils ou elles vont.

*Imparfait.*

J'allais  
Tu allais  
Il ou elle allait  
Nous allions  
Vous alliez  
Ils ou elles allaient.

*Prétérit indéfini.*

Je suis allé ou allée  
Tu es allé ou allée  
Il est allé ou elle est allée  
Nous sommes allés ou allées  
Vous êtes allés ou allées  
Ils sont allés ou elles sont allées.

*Plus-que-parfait.*

J'étais allé ou allée  
Tu étais allé ou allée  
Il était allé ou elle était allée  
Nous étions allés ou allées  
Vous étiez allés ou allées  
Ils étaient allés ou elles étaient allées

*Prétérit défini.*

J'allai  
 Tu allas  
 Il ou elle alla  
 Nous allâmes  
 Vous allâtes  
 Ils ou elles allèrent.

*Futur absolu.*

J'irai  
 Tu iras  
 Il ou elle ira  
 Nous irons  
 Vous irez  
 Ils ou elles iront.

*Prétérit antérieur.*

Je fus allé ou allée  
 Tu fus allé ou allée  
 Il fut allé ou elle fut allée  
 Nous fûmes allés ou allées  
 Vous fûtes allés ou allées  
 Ils furent allés ou elles furent allées.

*Futur antérieur.*

Je serai allé ou allée  
 Tu seras allé ou allée  
 Il sera allé ou elle sera allée  
 Nous serons allés ou allées  
 Vous serez allés ou allées  
 Ils seront allés ou elles seront allées.

*Conditionnel.**Présent.*

J'irais  
 Tu irais  
 Il ou elle irait  
 Nous irions  
 Vous iriez  
 Ils ou elles iraient.

*Passé.*

Je serais ou je fusse allé ou allée  
 Tu serais ou tu fusses allé ou allée  
 Il serait ou il fût allé ou elle serait ou elle fut allée  
 Nous serions ou nous fussions allés ou allées  
 Vous seriez ou vous fussiez allés ou allées  
 Ils seraient ou ils fussent allés ou elles seraient ou elles fussent allées.

*Impératif.*

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Va,

Allons,

Allez.

*Subjonctif.**Présent ou Futur.*

Que j'aie  
 Que tu aies  
 Qu'il ou qu'elle aie  
 Que nous allions  
 Que vous alliez  
 Qu'ils ou qu'elles aillent.

*Prétérit.*

Que je sois allé ou allée  
 Que tu sois allé ou allée  
 Qu'il soit allé ou qu'elle soit allée  
 Que nous soyons allés ou allées  
 Que vous soyez allés ou allées  
 Qu'ils soient allés ou qu'elles soient allées.

*Plus-que-parfait.*

Que je fusse allé ou allée  
 Que tu fusses allé ou allée  
 Qu'il fût allé ou qu'elle fût allée  
 Que nous fussions allés ou allées  
 Que vous fussiez allés ou allées  
 Qu'ils fussent allés ou qu'elles fussent allées.

<i>Infinitif présent.</i>	<i>Prétérit.</i>
Aller.	Être allé.
<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Allant,	Allé ou allée.
	<i>Futur.</i>
	Devant aller.

*Conjugaison du verbe pronominal s'EN ALLER.*

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>	<i>Prétérit indéfini.</i>
Je m'en vais	Je m'en suis allé ou allée
Tu t'en vas	Tu t'en es allé ou allée
Il ou elle s'en va	Il s'en est allé ou elle s'en est allée
Nous nous en allons	Nous nous en sommes allés ou allées
Vous vous en allez	Vous vous en êtes allés ou allées
Ils ou elles s'en vont.	Ils s'en sont allés ou elles s'en sont allées.
<i>Imparfait.</i>	<i>Plus-que-parfait.</i>
Je m'en allais	Je m'en étais allé ou allée
Tu t'en allais	Tu t'en étais allé ou allée
Il ou elle s'en allait	Il s'en était allé ou elle s'en était allée
Nous nous en allions	Nous nous en étions allés ou allées
Vous vous en alliez	Vous vous en étiez allés ou allées
Ils ou elles s'en allaient.	Ils s'en étaient allés ou elles s'en étaient allées.
<i>Prétérit défini.</i>	<i>Prétérit antérieur.</i>
Je m'en allai	Je m'en fus allé ou allée
Tu t'en allas	Tu t'en fus allé ou allée
Il ou elle s'en alla	Il s'en fut allé ou elle s'en fut allée
Nous nous en allâmes	Nous nous en fûmes allés ou allées
Vous vous en allâtes	Vous vous en fûtes allés ou allées
Ils ou elles s'en allèrent.	Ils s'en furent allés ou elles s'en furent allées.
<i>Futur absolu.</i>	<i>Futur antérieur.</i>
Je m'en irai	Je m'en serai allé ou allée
Tu t'en iras	Tu t'en seras allé ou allée
Il ou elle s'en ira	Il s'en sera allé ou elle s'en sera allée
Nous nous en irons	Nous nous en serons allés ou allées
Vous vous en irez	Vous vous en serez allés ou allées
Ils ou elles s'en iront.	Ils s'en seront allés ou elles s'en seront allées.

*Conditionnel.**Présent.*

Je m'en irais  
 Tu t'en irais  
 Il ou elle s'en irait  
 Nous nous en irions  
 Vous vous en iriez  
 Ils ou elles s'en iraient.

*Passé.*

Je m'en serais ou je m'en fusse allé ou allée  
 Tu t'en serais ou tu t'en fusses allé ou allée  
 Il s'en serait ou il s'en fût allé ou elle etc.  
 Nous nous en serions ou nous nous en fussions allés etc.  
 Vous vous en seriez ou vous vous etc.  
 Ils s'en seraient ou ils s'en fussent allés etc.

*Impératif.*

Va-t'en,                      Allons-nous-en,                      Allez-vous-en.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je m'en aille  
 Que tu t'en ailles  
 Qu'il ou qu'elle s'en aille  
 Que nous nous en allions  
 Que vous vous en alliez  
 Qu'ils ou qu'elles s'en aillent.

*Prétérit.*

Que je m'en sois allé ou allée  
 Que tu t'en sois allé ou allée  
 Qu'il s'en soit allé ou qu'elle etc.  
 Que nous nous en soyons allés ou allées  
 Que vous vous en soyez allés ou allées  
 Qu'ils s'en soient allés ou qu'elles etc.

*Imparfait.*

Que je m'en allasse  
 Que tu t'en allasses  
 Qu'il ou qu'elle s'en allât  
 Que nous nous en allussions  
 Que vous vous en allassiez  
 Qu'ils ou qu'elles s'en alassent.

*Plus-que-parfait.*

Que je m'en fusse allé ou allée  
 Que tu t'en fusses allé ou allée  
 Qu'il s'en fût allé ou qu'elle s'en fût allée  
 Que nous nous en fussions allés  
 Que vous vous en fussiez allés  
 Qu'ils s'en fussent allés ou qu'elles s'en fussent allées.

*Infinitif présent.*

S'en aller.

*Prétérit.*

S'en être allé ou allée.

*Participe présent.*

S'en allant.

*Participe passé.*

Allé ou allée.

*Futur.*

S'en étant allé ou allée.

**ENVOYER** (*verbe actif*).

Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités ne se rencontraient que dans les temps simples, nous ne parlerons pas des temps composés.

*Indicatif.**Présent absolu.*

J'envoie  
Tu envoies  
Il ou elle envoie.

Nous envoyons  
Vous envoyez  
Ils ou elles envoient.

*Imparfait.*

J'envoyais  
Tu envoyais  
Il ou elle envoyait  
Nous envoyions  
Vous envoyiez  
Ils ou elles envoyaient.

*Prétérit indéfini.*

J'envoyai  
Tu envoyas  
Il ou elle envoya  
Nous envoyâmes  
Vous envoyâtes  
Ils ou elles envoyèrent.

*Futur absolu.*

J'enverrai  
Tu enverras  
Il ou elle enverra  
Nous enverrons  
Vous enverrez  
Ils ou elles enverront.

*Conditionnel présent.*

J'enverrais  
Tu enverrais  
Il ou elle enverrait  
Nous enverrions  
Vous enverriez  
Ils ou elles enverraient.

*Impératif.*

Envoie,

Envoyons,

Envoyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que j'envoie  
Que tu envoies  
Qu'il ou qu'elle envoie  
Que nous envoyions  
Que vous envoyiez  
Qu'ils ou qu'elles envoient.

*Imparfait.*

Que j'envoyasse  
Que tu envoyasses  
Qu'il ou qu'elle envoyât  
Que nous envoyassions  
Que vous envoyassiez  
Qu'ils ou qu'elles envoyassent.

*Infinitif.**Présent.*

Envoyer.

*Prétérit.*

Avoir envoyé.

*Participe présent.*

Envoyant.

*Participe passé.*

Envoyé ou envoyée.

*Futur.*

Devant envoyer.

Conjugez de même le verbe actif renvoyer.

**IMPORTER** (*verbe impersonnel et défectif*).*Ind. prés. absolu.*

Il importe.

*Imparfait.*

Il importait.

*Prét. défini.*

Il importa.

*Futur absolu.*

Il importera.



<i>Cond. prés.</i>	<i>Subj. prés.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Inf. prés.</i>
Il importerait.	Qu'il importe.	Qu'il importât.	Importer.

Conjuguez de même **RÉSULTER** *verbe impersonnel et défectif.*

Pour la conjugaison du verbe *neiger*, voyez page 52.

### TISSER (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe se conjugue sur *chanter*. Il n'a pour participe que *tissu*, emprunté du verbe *tistre* qui a la même signification ; mais qui n'est usité aujourd'hui que chez les tisserands et autres artisans du même genre.

### VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA SECONDE CONJUGAISON.

#### ACQUÉRIR (*verbe actif*).

##### *Indicatif.*

##### *Présent absolu.*

J'acquiers	Nous acquérons
Tu acquiers	Vous acquérez
Il <i>ou</i> elle acquiert.	Ils <i>ou</i> elles acquièrent.

##### *Imparfait.*

J'acquérais
Tu acquérais
Il <i>ou</i> elle acquérait
Nous acquérions
Vous acquériez
Ils <i>ou</i> elles acquéraient.

##### *Prétérit défini.*

J'acquis
Tu acquis
Il <i>ou</i> elle acquit
Nous acquîmes
Vous acquîtes
Ils <i>ou</i> elles acquirent.

##### *Impératif.*

Acquiers,

Acquérons,

Acquérez.

##### *Futur absolu.*

J'acquerrai
Tu acquerras
Il <i>ou</i> elle acquerra
Nous acquerrons
Vous acquerez
Ils <i>ou</i> elles acquerront.

##### *Subj. prés. ou futur.*

Que j'acquière
Que tu acquières
Qu'il <i>ou</i> qu'elle acquière
Que nous acquérions
Que vous acquériez
Qu'ils <i>ou</i> qu'elles acquièrent.

##### *Conditionnel présent.*

J'acquerrais
Tu acquerrais
Il <i>ou</i> elle acquerrait
Nous acquerrions
Vous acqueriez
Ils <i>ou</i> elles acquerraient.

##### *Imparfait.*

Que j'acquiesse
Que tu acquiesse
Qu'il <i>ou</i> qu'elle acquit
Que nous acquissions
Que vous acquissiez
Qu'ils <i>ou</i> qu'elles acquissent'

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Acquérir.	Avoir acquis.	Acquérant.	Acquis, acquise.

*Futur.*

Devant acquérir.

Ce verbe prend *avoir* dans ses temps composés.*Conquérir, reconquérir, requérir* et *s'enquérir*, se conjuguent sur *acquérir*.*Conquérir*, verbe actif, n'est guère usité qu'à l'*infinitif*, au *prétérit défini*, à l'*imparfait du subjonctif*, aux *temps composés* et au *participe passé*. Ce verbe prend *avoir*.*Reconquérir* s'emploie le plus souvent au *participe passé*.*S'enquérir* s'emploie peu hors de l'*infinitif* et des *temps composés*.ASSAILLIR (*verbe actif*):*Indicatif.**Présent absolu.*

J'assaille	Nous assaillons
Tu assailles	Vous assailliez
Il assaille	Ils assaillent.

*Imparfait.**Prétérit défini.*

J'assaillais	J'assaillis
Tu assaillais	Tu assaillis
Il assaillait	Il assaillit
Nous assaillions	Nous assaillîmes
Vous assailliez	Vous assaillîtes
Ils assaillaient.	Ils assaillirent.

*Futur.**Conditionnel présent.*

J'assaillirai	J'assaillirais
Tu assailliras	Tu assaillirais
Il assaillira	Il assaillirait
Nous assaillirons	Nous assaillirions
Vous assaillirez	Vous assailliriez
Ils assailliront.	Ils assailliraient.

*Impératif.*

Assaille,	Assaillons,	Assailliez.
-----------	-------------	-------------

*Subjonctif.*

<i>Présent ou Futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Que j'assaille	Que j'assaillisse
Que tu assailles	Que tu assaillisses
Qu'il assaille	Qu'il assaillît
Que nous assaillions	Que nous assaissions
Que vous assailliez	Que vous assaillissiez
Qu'ils assaillent.	Qu'ils assaillissent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Assaillir.	Assaillant.	Assailli, assaillié.
	<i>Futur.</i>	
	Devant assaillir.	

Les temps composés de ce verbe se forment avec *avoir*.

*Tressaillir*, (verbe neutre) se conjugue comme *assaillir* et prend l'auxiliaire *avoir*.

BOUILLIR (*verbe neutre*):*Indicatif.*

<i>Présent.</i>	
Je bois	Nous bouillons
Tu bois	Vous bouillez
Il bout	Ils bouillent.
<i>Imparfait.</i>	
Je bouillais	Je bouillis
Tu bouillais	Tu bouillis
Il bouillait	Il bouillit
Nous bouillions	Nous bouillîmes
Vous bouilliez	Vous bouillîtes
Ils bouillaient.	Ils bouillirent.
<i>Futur.</i>	
Je bouillirai	Je bouillirais
Tu bouilliras	Tu bouillirais
Il bouillira	Il bouillirait
Nous bouillirons	Nous bouillirions
Vous bouillirez	Vous bouilliriez
Ils bouilliront.	Ils bouilliraient.
<i>Conditionnel présent.</i>	

*Impératif.*

Bouis,	Bouillons,	Bouillez.
--------	------------	-----------

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Que je bouille	Que je bouillisse
Que tu bouilles	Que tu bouillisses
Qu'il bouille	Qu'il bouillît
Que nous bouillions	Que nous bouillissions
Que vous bouilliez	Que vous bouillissiez
Qu'ils bouillent	Qu'ils bouillissent

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.

*Futur.*

Devant bouillir.

Ce verbe s'emploie ordinairement aux troisièmes personnes. Pour le rendre actif et l'employer à toutes les personnes, on se sert des temps du verbe *faire* joints à l'infinitif *bouillir*, *je fais bouillir*, *tu faisais bouillir*, *nous ferons bouillir*, etc.

Conjugez de même les verbes neutres, *ébouillir*, *débouillir* et *rebouillir*. *Ebouillir* ne s'emploie qu'à l'infinitif et au *participe passé*.

COURIR (*verbe neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je cours	Nous courons
Tu cours	Vous courez
Il court	Ils courent.

*Imparfait.**Prétérit défini.*

Je courais	Je courus
Tu courais	Tu courus
Il courait	Il courut
Nous courions	Nous courûmes
Vous couriez	Vous courûtes
Ils couraient.	Ils coururent.

*Futur.**Conditionnel présent.*

Je courrai	Je courrais
Tu courras	Tu courrais
Il courra	Il courrait
Nous courrions	Nous courrions
Vous courriez	Vous courriez
Ils courraient.	Ils courraient.

*Impératif.*

Cours,	Courons,	Courrez.
--------	----------	----------

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Que je coure	Que je courusse
Que tu coures	Que tu courusses
Qu'il coure	Qu'il courût
Que nous courions	Que nous courussions
Que vous couriez	Que vous courussiez
Qu'ils courent.	Qu'ils courussent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>	<i>Futur.</i>
Courir.	Courant.	Couru.	Devant courir.

*Courir* exprimant une action, prend l'auxiliaire *avoir*. Il ne prend *être* que dans un sens passif, lorsqu'il signifie *être suivi, être recherché*.

Conjuguez de même :

<i>Concourir,</i>	<i>verbe neutre</i>	qui prend	<i>avoir</i>
<i>Discourir,</i>	" "	" "	" "
<i>Accourir,</i>	" "	prend tantôt	<i>avoir</i> et tantôt <i>être</i> .
<i>Parcourir,</i>	<i>verbe actif</i>		
<i>Secourir,</i>	" "		
<i>Encourir,</i>	" "		
<i>Recourir,</i>	<i>verbe neutre</i>	qui prend	<i>avoir</i>

CUEILLIR, (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je cueille	Nous cueillons
Tu cueilles	Vous cueillez
Il cueille	Ils cueillent.

*Imparfait.*

Je cueillais	Je cueillis
Tu cueillais	Tu cueillis
Il cueillait	Il cueillit
Nous cueillions	Nous cueillîmes
Vous cueilliez	Vous cueillîtes
Ils cueillaient.	Ils cueillirent.

*Futur.*

Je cueillerai	Je cueillerais
Tu cueilleras	Tu cueillerais
Il cueillera	Il cueillerait
Nous cueillerons	Nous cueillerions
Vous cueillerez	Vous cueilleriez
Ils cueilleront.	Ils cueilleraient.

*Conditionnel présent.**Impératif.*

Cueille,	Cueillons,	Cueillez.
----------	------------	-----------

*Présent ou futur.*

Que je cueille  
 Que tu cueilles  
 Qu'il cueille  
 Que nous cueillions  
 Que vous cueilliez  
 Qu'ils cueillent.

*Imparfait.*

Que je cueillisse  
 Que tu cueillisses  
 Qu'il cueillît  
 Que nous cueillions  
 Que vous cueillissiez  
 Qu'ils cueillissent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>	<i>Futur.</i>
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli, cueillie.	Devant cueillir.

Conjuguez de même :

*Recueillir, verbe actif qui prend avoir.*  
*Accueillir, " " " " "*

**FAILLIR** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est en usage qu'au prétérit défini, *je faillis, tu faillis, il faillit, nous faillîmes, vous faillîtes, ils faillirent*. Aux temps composés, tant de l'indicatif que du subjonctif, *j'ai failli, etc. j'avais failli, etc., que j'aie failli, etc.* ; et à l'infinitif, *faillir, faillant, failli*.

*Défaillir*, son dérivé, *verbe neutre* n'est plus guère usité qu'à la première personne du pluriel de l'indicatif, *nous défailions*, à l'imparfait, *je défailtais, tu défailtais, il défailtait, nous défailtions, vous défailtiez, ils défailtaient*, au prétérit défini, *je défaillis, tu défaillis, il défaillit, nous défaillîmes, vous défaillîtes, ils défaillirent*, et à l'infinitif, *défaillir*. On s'en sert quelquefois au prétérit indéfini, *j'ai défailli, etc.*

**FÉRIR** (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe qui signifie *frapper*, n'est plus d'usage qu'en cette phrase, *sans coup férir*, pour dire, sans en venir aux mains, sans rien hasarder.

**FUIR** (*verbe actif et neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je fuis	Nous fuyons
Tu fuis	Vous fuyez
Il fuit	Ils fuient.

*Imparfait.*

Je fuyais  
 Tu fuyais  
 Il fuyait  
 Nous fuyions  
 Vous fuyiez  
 Ils fuyaient.

*Prétérit défini.*

Je fus  
 Tu fus  
 Il fut  
 Nous fûmes  
 Vous fûtes  
 Ils fuirent.

*Futur.*

Je fuirai  
Tu fuiras  
Il fuira  
Nous fuirons  
Vous fuirez  
Ils fuiront.

*Présent.*

Je fuirais  
Tu fuirais  
Il fuirait  
Nous fuirions  
Vous fuiriez  
Ils fuiraient.

*Impératif.*

Fuis, Fuyons, Fuyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je fuie  
Que tu fuies  
Qu'il fuie  
Que nous fuyions  
Que vous fuyiez  
Qu'ils fuient.

*Imparfait.*

Que je fusse  
Que tu fusses  
Qu'il fût  
Que nous fuissions  
Que vous fussiez  
Qu'ils fussent.

*Infinitif prés.*

Fuir.

*Participe prés.*

Fuyant.

*Participe passé.*

Fui.

*Futur.*

Devant fuir.

*Fuir, verbe actif, signifie éviter, fuir le danger.*

*Fuir, verbe neutre, signifie courir pour se sauver d'un péril.*

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*.

Conjaguez de même le verbe pronominal *s'enfuir*, et dites à l'impératif *enfuis-toi*, et non, *enfuis-t'en*. Ce verbe prend l'auxiliaire *être*.

**GÉSIR** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe qui signifie, *être couché*, n'est plus en usage que dans *il gît, nous gisons, ils gisent, il gisait, gisant*.

**ISSIR** (*verbe neutre*).

Ce verbe qui se disait anciennement pour *sortir*, n'est plus en usage qu'au participe passé *issu, issue*; on s'en sert pour signifier *venu, descendu d'une personne, d'une race*.

**MOURIR** (*verbe neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je meurs  
Tu meurs  
Il meurt.

Nous mourons  
Vous mourez  
Ils meurent.

*Imparfait.*

Je mourais  
Tu mourais  
Il mourait  
Nous mourions  
Vous mouriez  
Ils mouraient.

*Futur.*

Je mourrai  
Tu mourras  
Il mourra  
Nous mourrons  
Vous mourrez  
Ils mourront.

*Prétérit défini.*

Je mourus  
Tu mourus  
Il mourut  
Nous mourûmes  
Vous mourûtes  
Ils moururent.

*Conditionnel présent.*

Je mourrais  
Tu mourrais  
Il mourrait  
Nous mourrions  
Vous mourriez  
Ils mourraient.

Meurs,

*Impératif.*

Mourons,

Mourez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je meure  
Que tu meures  
Qu'il meure  
Que nous mourions  
Que vous mouriez  
Qu'ils meurent.

*Imparfait.*

Que je mourusse  
Que tu mourusses  
Qu'il mourût  
Que nous mourussions  
Que vous mourussiez  
Qu'ils mourussent.

*Infinitif présent.*

Mourir.

*Participe présent.*

Mourant.

*Participe passé.*

Mort, morte.

*Futur.*

Devant mourir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *être*.**OUIR** (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est employé maintenant qu'au préterit défini *j'ouïs, tu ouïs, il ouït, nous ouïmes, vous ouïtes, ils ouïrent*, à l'imparfait du subjonctif *que j'ouïsse, que tu ouïsses, qu'il ouït, que nous ouïssions, que vous ouïssiez, qu'ils ouïssent*, à l'infinitif *ouïr*, et aux temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *avoir* et le participe passé *ouï, ouïe*.

**OUVRIER** (*verbe actif et neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

J'ouvre  
Tu ouvres  
Il ouvre.

Nous ouvrons  
Vous ouvrez  
Ils ouvrent.



*Imparfait.*

J'ouvrais  
Tu ouvrais  
Il ouvrait  
Nous ouvrions  
Vous ouvriez  
Ils ouvraient.

*Futur.*

J'ouvrirai  
Tu ouvriras  
Il ouvrira  
Nous ouvrirons  
Vous ouvrirez  
Ils ouvriront.

*Prétérit défini.*

J'ouvris  
Tu ouvris  
Il ouvrit  
Nous ouvrîmes  
Vous ouvrîtes  
Ils ouvrirent.

*Conditionnel présent.*

J'ouvrirais  
Tu ouvrirais  
Il ouvrirait  
Nous ouvririons  
Vous ouvririez  
Ils ouvriraient.

*Impératif.*

Ouvre,

Ouvrons,

Ouvrez.

*Subjonctif.**Présent ou Futur.*

Que j'ouvre  
Que tu ouvres  
Qu'il ouvre  
Que nous ouvrions  
Que vous ouvriez  
Qu'ils ouvrent.

*Imparfait.*

Que j'ouvrisse  
Que tu ouvrisses  
Qu'il ouvrit  
Que nous ouvrissions  
Que vous ouvrissiez  
Qu'ils ouvriissent.

*Infinitif présent.*

Ouvrir,

*Participe présent.*

Ouvrant,

*Participe passé.*

Ouvert, ouverte.

*Futur.*

Devant ouvrir.

Ce verbe prend *avoir* dans ses temps composés.  
Conjuguez de même :

*Couvrir, verbe actif.**Découvrir, " "**Entr'ouvrir, " "**Recouvrir, " "**Rouvrir, " "**Souffrir, verbe actif et neutre qui prend avoir.**Offrir, " "**Mésoffrir, " "***PARTIR (verbe neutre).***Indicatif.**Présent absolu.*

Je pars

Tu pars

Il part.

Nous partons

Vous partez

Ils partent.

*Imparfait.*

Je partais  
Tu partais  
Il partait  
Nous partions  
Vous partiez  
Ils partaient.

*Futur.*

Je partirai  
Tu partiras  
Il partira  
Nous partirons  
Vous partirez  
Ils partiront.

*Prétérit défini.*

Je partis  
Tu partis  
Il partit  
Nous partîmes  
Vous partîtes  
Ils partirent.

*Conditionnel présent.*

Je partirais  
Tu partirais  
Il partirait  
Nous partirions  
Vous partiriez  
Ils partiraient.

*Impératif.*

Parts,

Partons,

Partez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je parte  
Que tu partes  
Qu'il parte  
Que nous partions  
Que vous partiez  
Qu'ils partent.

*Imparfait.*

Que je partisse  
Que tu partisses  
Qu'il partît  
Que nous partissions  
Que vous partissiez  
Qu'ils partissent.

*Infinitif présent.*

Partir.

*Participe présent.*

Partant.

*Participe passé.*

Parti, partie.

*Futur.*

Devant partir.

Ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *être*, et tantôt l'auxiliaire *avoir*.  
Conjugez de même *départir*, verbe actif, et *repartir*, verbe actif et neutre.

*Repartir*, dans le sens de *répondre sur-le-champ et vivement* est actif, et alors il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

*Repartir*, dans le sens de *retourner*, ou *partir de nouveau*, est neutre et prend *être* dans ses temps composés.

*Repartir*, dans le sens de *distribuer, partager*, est régulier.

**QUÉRIR** (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif, et avec les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*.

**SAILLIR** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe dans le sens de *jaillir, sortir avec impétuosité*, ne se dit que des choses liquides, et n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes et à l'infinitif. Il se conjugue sur *choisir*.

Dans le sens de *s'avancer en dehors*, il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes des temps simples, *il saille, ils saillent, il saillait, ils saillaient, il saillera, qu'il saille, qu'il saillit*, à l'infinifit saillir, et au participe présent *saillant*.

SENTIR (*verbe actif et neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je sens  
Tu sens  
Il sent.

Nous sentons  
Vous sentez  
Ils sentent.

*Imparfait.*

Je sentais  
Tu sentais  
Il sentait  
Nous sentions  
Vous sentiez  
Ils sentaient.

*Prétérit défini.*

Je sentis  
Tu sentis  
Il sentit  
Nous sentimes  
Vous sentîtes  
Ils sentirent.

*Futur.*

Je sentirai  
Tu sentiras  
Il sentira  
Nous sentirons  
Vous sentirez  
Ils sentiront.

*Conditionnel présent.*

Je sentirais  
Tu sentirais  
Il sentirait  
Nous sentirions  
Vous sentiriez  
Ils sentiraient.

*Impératif.*

Sens,

Sentons,

Sentez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je sente  
Que tu sentes  
Qu'il sente  
Que nous sentions  
Que vous sentiez  
Qu'ils sentent.

*Imparfait.*

Que je sentisse  
Que tu sentisses  
Qu'il sentit  
Que nous sentissions  
Que vous sentissiez  
Qu'ils sentissent.

*Infinitif présent.*

Sentir,

*Participe présent.*

Sentant,

*Participe passé.*

Senti.

*Futur.*

Devant sentir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*.

Conjuguez de même :

*Ressentir*, verbe actif.

*Consentir*, verbe neutre, qui prend *avoir*.

*Pressentir*, verbe actif.

*Mentir*, verbe neutre, qui prend *avoir*.

*Démentir*, verbe actif, et *se repentir*, verbe pronominal.

**SERVIR (verbe actif).***Indicatif.**Présent absolu.*

Je sers  
Tu sers  
Il sert.

Nous servons  
Vous servez  
Ils servent.

*Imparfait.*

Je servais  
Tu servais  
Il servait  
Nous servions  
Vous serviez  
Ils servaient.

*Prétérit défini.*

Je servis  
Tu servis  
Il servit  
Nous servîmes  
Vous servîtes  
Ils servirent.

*Futur.*

Je servirai  
Tu serviras  
Il servira  
Nous servirons  
Vous servirez  
Ils serviront.

*Conditionnel présent.*

Je servirais  
Tu servirais  
Il servirait  
Nous servirions  
Vous serviriez  
Ils serviraient.

*Impératif.*

Sers,

Servons,

Servez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je serve  
Que tu serves  
Qu'il serve  
Que nous servions  
Que vous serviez  
Qu'ils servent.

*Imparfait.*

Que je servisse  
Que tu servisses  
Qu'il servit  
Que nous servissions  
Que vous servissiez  
Qu'ils servissent.

*Infinitif présent.*

Servir.

*Participe présent.*

Servant.

*Participe passé.*

Servi, servie.

*Futur.*

Devant servir.

Conjuguez de même :

*Desservir, verbe actif.*

SORTIR (*verbe neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je sors	Nous sortons
Tu sors	Vous sortez
Il sort.	Ils sortent.

*Imparfait.*

Je sortais
Tu sortais
Il sortait
Nous sortions
Vous sortiez
Ils sortaient.

*Prétérit défini.*

Je sortis
Tu sortis
Il sortit
Nous sortîmes
Vous sortîtes
Ils sortirent.

*Futur.*

Je sortirai
Tu sortiras
Il sortira
Nous sortirons
Vous sortirez
Ils sortiront.

*Conditionnel présent.*

Je sortirais
Tu sortirais
Il sortirait
Nous sortirions
Vous sortiriez
Ils sortiraient.

*Impératif.*

Sors,	Sortons,	Sortez.
-------	----------	---------

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je sorte
Que tu sortes
Qu'il sorte
Que nous sortions
Que vous sortiez
Qu'ils sortent.

*Imparfait.*

Que je sortisse
Que tu sortisses
Qu'il sortît
Que nous sortissions
Que vous sortissiez
Qu'ils sortissent.

*Infinitif présent.*

Sortir.

*Participe présent.*

Sortant.

*Participe passé.*

Sorti, sortie.

*Futur.*

Devant sortir.

Dans ses temps composés ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*.

Conjuguez de même :

<i>Dormir,</i>	<i>verbe neutre qui prend avoir.</i>
<i>Redormir,</i>	„ „ „ „ „
<i>Endormir,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>S'endormir,</i>	<i>verbe pronominal.</i>
<i>Se rendormir,</i>	„ „

*Ressortir*, verbe neutre dans le sens de *sortir après être rentré*, ou *sortir une seconde fois après être déjà sorti*.

*Ressortir*, être de la dépendance de quelque juridiction, se conjugue comme *finir*.

### TENIR (*verbe actif*).

#### *Indicatif.*

##### *Présent absolu.*

Je tiens  
Tu tiens  
Il tient.

Nous tenons  
Vous tenez  
Ils tiennent.

##### *Imparfait.*

Je tenais  
Tu tenais  
Il tenait  
Nous tenions  
Vous teniez  
Ils tenaient.

##### *Prétérit défini.*

Je tins  
Tu tins  
Il tint  
Nous tîmes  
Vous tîntes  
Ils tinrent.

##### *Futur.*

Je tiendrai  
Tu tiendras  
Il tiendra  
Nous tiendrons  
Vous tiendrez  
Ils tiendront.

##### *Conditionnel présent.*

Je tiendrais  
Tu tiendrais  
Il tiendrait  
Nous tiendrions  
Vous tiendriez  
Ils tiendraient.

#### *Impératif.*

Tiens,

Tenons,

Tenez.

#### *Subjonctif.*

##### *Présent ou futur.*

Que je tienne  
Que tu tiennes  
Qu'il tienne  
Que nous tenions  
Que vous teniez  
Qu'ils tiennent.

##### *Imparfait.*

Que je tinsses  
Que tu tinsses  
Qu'il tint  
Que nous tinssions  
Que vous tinssiez  
Qu'ils tinssent.

##### *Infinitif présent.*

Tenir.

##### *Participe présent.*

Tenant.

##### *Participe passé.*

Tenu, tenue.

##### *Futur.*

Devant tenir.

Conjuguez de même :

*S'abstenir*, verbe pronominal.

*Appartenir*, verbe actif.

*Détenir*, " "

<i>Contenir,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>Entretenir,</i>	” ”
<i>Maintenir,</i>	” ”
<i>Obtenir,</i>	” ”
<i>Retenir,</i>	” ”
<i>Soutenir,</i>	” ”
<i>Venir,</i>	<i>verbe neutre qui prend être.</i>
<i>Avenir,</i>	<i>verbe actif, neutre et défectif.</i>
<i>Circonvenir,</i>	” ”
<i>Contrevenir,</i>	<i>verbe neutre qui prend avoir.</i>
<i>Convenir,</i>	<i>verbe neutre qui prend tantôt avoir et tantôt être.</i>
<i>Devenir,</i>	<i>verbe neutre qui prend être.</i>
<i>Disconvenir,</i>	” ” ” ” ”
<i>Intervenir,</i>	” ” ” ” ”
<i>Parvenir,</i>	” ” ” ” ”
<i>Provenir,</i>	” ” ” ” ”
<i>Prévenir,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>Se souvenir,</i>	<i>verbe pronominal.</i>
<i>Se ressouvenir,</i>	” ”
<i>Subvenir,</i>	<i>verbe neutre qui prend avoir.</i>
<i>Survvenir,</i>	<i>verbe neutre qui prend être.</i>
<i>Revenir,</i>	” ” ” ” ”

*Avenir*, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes du singulier et au présent de l'infinitif, encore est-ce dans le style marotique.

*Convenir*, prend *avoir* quand il signifie *être convenable*, il prend *être* quand il signifie *demeurer d'accord*.

### VÊTIR (*verbe actif et défectif*):

#### *Indicatif.*

##### *Présent absolu.*

Je vêts	Nous vêtons
Tu vêts	Vous vêtez
Il vêt	Ils vêtent.

##### *Imparfait.*

Je vêtais	Je vêtais
Tu vêtais	Tu vêtais
Il vêtais	Il vêtais
Nous vêtions	Nous vêtions
Vous vétiez	Vous vétiez
Ils vêttaient.	Ils vêttaient.

##### *Prétérit défini.*

Je vêtis
Tu vêtis
Il vêtit
Nous vêtîmes
Vous vêtîtes
Ils vêtirent.

##### *Futur.*

Je vêtirai	Je vêtirais
Tu vêtiras	Tu vêtirais
Il vêtira	Il vêtirait
Nous vêtirons	Nous vêtirions
Vous vêtirez	Vous vêtiriez
Ils vêtiront.	Ils vêtiraient.

##### *Conditionnel présent.*

Je vêtirais
Tu vêtirais
Il vêtirait
Nous vêtirions
Vous vêtiriez
Ils vêtiraient.

#### *Impératif.*

Vêts,	vêtons,	vêtez.
-------	---------	--------

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Que je vête	Que je vêtisse
Que tu vêtes	Que tu vêtisses
Qu'il vête	Qu'il vêtît
Que nous vêtions	Que nous vêtissions
Que vous vétiez	Que vous vêtissiez
Qu'ils vêtent.	Qu'ils vêtissent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent</i>	<i>Participe passé.</i>	<i>Futur.</i>
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu, vêtue.	Devant vêtir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*. Le singulier du présent de l'indicatif n'est guère usité.

Ce verbe s'emploie plus ordinairement avec les pronoms personnels, et alors il signifie *s'habiller* et prend *être* dans ses temps composés.

Conjuguez de même :

*Devtir, verbe actif.*  
*Revêtir, " "*

## VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

### AVOIR (*verbe actif et auxiliaire*).

Ce verbe est un des plus irréguliers ; voyez la conjugaison de ce verbe, page 30.

### ASSEOIR (*verbe actif*).

*Indicatif.*

<i>Présent absolu.</i>	
J'assieds	Nous asseyons
Tu assieds	Vous asseyez
Il assied	Ils asseient.
<i>Imparfait.</i>	
J'asseyais	J'assis
Tu asseyais	Tu assis
Il asseyait	Il assit
Nous asseyions	Nous assimes
Vous asseyiez	Vous assites
Ils asseyaient.	Ils assirent.
<i>Prétérit défini</i>	



*Futur.*

J'assiérai *ou* j'asseierai  
 Tu assiéras *ou* tu asseieras  
 Il assiéra *ou* il asseiera  
 Nous assiérons *ou* nous asseierons  
 Vous assiérez *ou* vous asseierez  
 Ils assiéront *ou* ils asseieront.

*Conditionnel présent.*

J'assiérais *ou* j'asseierais  
 Tu assiérais *ou* tu asseierais  
 Il assiérait *ou* il asseierait  
 Nous assiérions *ou* nous asseierions  
 Vous assiériez *ou* vous asseieriez  
 Ils assiéraient *ou* ils asseieraient.

*Impératif.*

Assieds,

Asseyons,

Asseyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que j'asseie  
 Que tu asseies  
 Qu'il asseie  
 Que nous asseyions  
 Que vous asseyiez  
 Qu'ils asseient.

*Imparfait.*

Que j'assisse  
 Que tu assisses  
 Qu'il assît  
 Que nous assissions  
 Que vous assissiez  
 Qu'ils assissent.

*Infinitif.**Présent.*

Asseoir.

*Participe présent.*

Asseyant.

*Participe passé.*

Assis, assise.

*Futur.*

Devant asseoir.

Conjnguez de même :

*S'asseoir*, verbe *pronominal*.  
*Rasseoir*, „ *actif et neutre*.  
*Se rasseoir*, „ *pronominal*.

CHOIR (*verbe neutre et défectif*).

Il ne se dit guère qu'à l'infinitif *choir*, et au participe passé *chu*, *chue*.

DÉCHOIR (*verbe neutre et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je déchois  
 Tu déchois  
 Il déchoit

Nous déchoyons  
 Vous déchoyez  
 Ils déchoient.

*Imparfait.*

*Il n'est pas usité.*

*Prétérit défini.*

Je déchus  
 Tu déchus  
 Il déchut  
 Nous déchûmes  
 Vous déchûtes  
 Ils déchurent.

*Futur.*

Je décherrai  
 Tu décherras  
 Il décherra  
 Nous décherrons  
 Vous décherez  
 Ils décherront.

*Conditionnel présent.*

Je décherrais  
 Tu décherrais  
 Il décherrait  
 Nous décherrions  
 Vous décheriez  
 Ils décherraient.

*Impératif.*

Déchois,

Déchoyons,

Déchoyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je déchoie  
 Que tu déchoies  
 Qu'il déchoie  
 Que nous déchoyons  
 Que vous déchoyez  
 Qu'ils déchoient.

*Imparfait.*

Que je déchusses  
 Que tu déchusses  
 Qu'il déchût  
 Que nous déchussions  
 Que vous déchussiez  
 Qu'ils déchussent.

*Infinitif.**Présent.*

Déchoir,

*Point de participe Participe passé.**présent.*

Déchu, déchue.

*Futur.*

Devant déchoir.

Ce verbe dans ses temps composés prend tantôt l'auxiliaire *être* et tantôt l'auxiliaire *avoir*.

**ÉCHOIR** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est guère d'usage au présent de l'indicatif qu'à la troisième personne du singulier, *il échoit*, qu'on prononce et qu'on écrit quelquefois, *il échet*; au prétérit défini, *j'échus*, *tu échus*, *il échut*, *nous échûmes*, *vous échutes*, *ils échurent*; au futur, *j'écherrai*, *tu écherras*, *il écherra*, *nous écherrons*, *vous écherez*, *ils écherront*; au conditionnel, *j'écherrais* *tu écherrais*, *il écherrait*, *nous écherrions*, *vous écheriez*, *ils écherraient*; au subjonctif présent, *qu'il échée*, *qu'ils échéent*; à l'imparfait, *qu'il échât*, *qu'ils échussent*; les autres personnes de ces deux temps ne sont pas usitées, à l'infinitif présent, *échoir*; au participe présent, *échéant*; au participe passé, *échu*, *échue*.

Ce verbe prend tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*.  
 On joint souvent à l'infinitif de ce verbe, le verbe *devoir*.

**FALLOIR** (*verbe impersonnel et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Il faut.

<i>Imparfait.</i>	<i>Prétérit défini.</i>
Il fallait.	Il fallut.
<i>Futur.</i>	<i>Conditionnel présent.</i>
Il faudra.	Il faudrait.

*Point d'Impératif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Qu'il faille.	Qu'il fallût.

*Participe passé.*

Fallu.

L'infinif de ce verbe n'est point usité. Il prend *avoir* dans ses temps composés.

MOUVOIR (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je meus	Nous mouvons
Tu meus	Vous mouvez
Il meut	Ils meuvent.

*Imparfait.*

Je mouvais	Je mus
Tu mouvais	Tu mus
Il mouvait	Il mut
Nous mouvions	Nous mêmes
Vous moviez	Vous mêtes
Ils mouvaient	Ils murent.

*Prétérit.**Futur.*

Je mouvrai	Je mouvrais
Tu mouvras	Tu mouvrais
Il mouvra	Il mouvrait
Nous mouvrons	Nous mouvriens
Vous mouvrrez	Vous mouvriez
Ils mouvront.	Ils mouvraient.

*Conditionnel présent.**Impératif.*

Meus,

Mouvons,

Mouvez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je meuve
Que tu meuves
Qu'il meuve
Que nous mouvions
Que vous moviez
Qu'ils meuvent.

*Imparfait.*

Que je musse
Que tu musses
Qu'il mât
Que nous mussions
Que vous mussiez
Qu'ils mussent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>	<i>Futur.</i>
Mouvoir.	Mouvant.	Mu, mue.	Devant mouvoir.

Plusieurs de ces temps ne sont usités que dans le style didactique.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Conjuguez de même :

<i>Emouvoir, verbe</i>	<i>actif.</i>
<i>Promouvoir, „</i>	<i>actif et défectif.</i>
<i>S'émouvoir, „</i>	<i>pronominal.</i>

*Emouvoir* et *s'émouvoir* ne se disent guère qu'à l'infinitif, au présent de l'indicatif, au subjonctif et aux temps composés, et *promouvoir* à l'infinitif et aux temps composés.

PLEUVOIR (*verbe unipersonnel et défectif*).*Indicatif.*

<i>Prés. abs.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Prétérit.</i>	<i>Futur.</i>
Il pleut.	Il pleuvait.	Il plut.	Il pleuvra.
<i>Cond prés. ou futur.</i>	<i>Subj. pr. ou futur. Imparfait.</i>		
Il pleuvrait.	Qu'il pleuve.	Qu'il plût.	
<i>Infinitif présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>	
Pleuvóir.	Pleuvant.	Plu.	

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

POURVOIR (*verbe actif et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je pourvois	Nous pourvoyons
Tu pourvois	Vous pourvoyez
Il pourvoit	Ils pourvoient.

*Imparfait.*

Je pourvoisais  
Tu pourvoisais  
Il pourvoyait  
Nous pourvoyions  
Vous pourvoyiez  
Ils pourvoyaient.

*Prétérit défini.*

Je pourvus  
Tu pourvus  
Il pourvut  
Nous pourvûmes  
Vous pourvûtes  
Ils pourvurent.

*Futur.*

Je pourvoirai  
 Tu pourvoiras  
 Il pourvoira  
 Nous pourvoirons  
 Vous pourvoirez  
 Ils pourvoiraient.

*Conditionnel.*

Je pourvoirais  
 Tu pourvoirais  
 Il pourvoirait  
 Nous pourvoirions  
 Vous pourvoiriez  
 Ils pourvoiraient.

*Impératif.*

Pourvois,

Pourvoyons,

Pourvoyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je pourvoie  
 Que tu pourvoies  
 Qu'il pourvoie  
 Que nous pourvoyions  
 Que vous pourvoyiez  
 Qu'ils pourvoient.

*Imparfait.*

Que je pourvusse  
 Que tu pourvusses  
 Qu'il pourvût  
 Que nous pourvussions  
 Que vous pourvussiez  
 Qu'ils pourvussent.

*Infinitif.**Présent.*

Pourvoir.

*Participe présent.*

Pourvoyant.

*Participe passé.*

Pourvu, pourvue.

*Futur.*

Devant pourvoir.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

**POUVOIR** (*verbe actif, neutre et défectif*).

*Indicatif.**Présent absolu.*

Je puis ou je peux  
 Tu peux  
 Il peut

Nous pouvons  
 Vous pouvez  
 Ils peuvent.

*Imparfait.*

Je pouvais  
 Tu pouvais  
 Il pouvait  
 Nous pouvions  
 Vous pouviez  
 Ils pouvaient.

*Prétérit défini.*

Je pus  
 Tu pus  
 Il put  
 Nous pûmes  
 Vous pûtes  
 Ils purent

*Futur.*  
 Je pourrai  
 Tu pourras  
 Il pourra  
 Nous pourrons  
 Vous pourrez  
 Ils pourront.

*Conditionnel présent.*  
 Je pourrais  
 Tu pourrais  
 Il pourrait  
 Nous pourrions  
 Vous pourriez  
 Ils pourraient.

*Point d'impératif.*

*Subjonctif.*

*Présent ou futur*  
 Que je puisse  
 Que tu puisses  
 Qu'il puisse  
 Que nous puissions  
 Que vous puissiez  
 Qu'ils puissent.

*Imparfait.*  
 Que je pusse  
 Que tu pusses  
 Qu'il pût  
 Que nous pussions  
 Que vous pussiez  
 Qu'ils pussent.

*Infinitif.*

*Présent.*  
 Pouvoir.

*Participe présent.*  
 Pouvant

*Participe passé.*

*Pu, point de féminin.*

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

**RAVOIR** (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif.

**SAVOIR** (*verbe actif*).

*Indicatif.*

*Présent absolu.*

Je sais  
 Tu sais  
 Il sait

Nous savons  
 Vous savez  
 Ils savent.

*Imparfait.*

Je savais  
 Tu savais  
 Il savait  
 Nous savions  
 Vous saviez  
 Ils savaient.

*Prétérit défini.*

Je sus  
 Tu sus  
 Il sût  
 Nous sûmes  
 Vous sûtes  
 Ils surent.

*Futur.*

Je saurai  
Tu sauras  
Il saura  
Nous saurons  
Vous saurez  
Ils sauront.

*Conditionnel.*

Je saurais  
Tu saurais  
Il saurait  
Nous saurions  
Vous sauriez  
Ils sauraient.

*Impératif.*

Sache,

Sachons,

Sachez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je sache  
Que tu saches  
Qu'il sache  
Que nous sachions  
Que vous sachiez  
Qu'ils sachent.

*Imparfait.*

Que je susse  
Que tu susses  
Qu'il sût  
Que nous sussions  
Que vous sussiez  
Qu'ils sussent.

*Infinitif.**Présent.*

Savoir,

*Participe présent.*

Sachant,

*Participe passé.*

Su, sue.

*Futur.*

Devant savoir.

**SEOIR** (*verbe neutre et défectif*).

Dans le sens d'être convenable à la personne, à la condition, au lieu, etc., il ne s'emploie que dans certains temps, et toujours aux troisièmes personnes. *Il sied, ils sièent, il seyait, ils seyaient, il siéra, ils siéront, il siérait, ils siéraient, qu'il siée, qu'ils sièent*, participe présent *siyant*, il n'a point de temps composés. L'infinitif *seoir* n'est point usité.

*Seoir* dans le sens de prendre séance, n'est plus d'usage qu'au participe présent *siant*, et au participe passé *sis, sise*, qui ne s'emploient plus guère qu'adjectivement en style de barreau, au lieu de *situé, située*.

*Messeoir*, verbe neutre qui signifie, *ne pas convenir*, n'est plus d'usage à l'infinitif et s'emploie dans les mêmes temps que *seoir*, dans le sens d'être convenable.

**SURSEOIR** (*verbe actif et neutre*).*Indicatif.**Présent.*

Je sursois  
Tu sursois  
Il sursoit

Nous sursoyons  
Vous sursoyez  
Ils sursoient.

*Imparfait.*

Je sursoyais  
Tu sursoyais  
Il sursoyait  
Nous sursoyions  
Vous sursoyiez  
Ils sursoyaient.

*Futur.*

Je surseoirai  
Tu surseoiras  
Il surseoira  
Nous surseoirons  
Vous surseoirez  
Ils surseoiront.

*Prétérit défini.*

Je sursis  
Tu sursis  
Il sursit  
Nous surstmes  
Vous sursttes  
Ils sursirent.

*Conditionnel présent.*

Je surseoirais  
Tu surseoirais  
Il surseoirait  
Nous surseoirions  
Vous surseoiriez  
Ils surseoiraient

*Impératif.*

Sursois,

Sursoyons,

Sursoyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je sursoie  
Que tu sursoies  
Qu'il sursoie  
Que nous sursoyions  
Que vous sursoyiez  
Qu'ils sursoient.

*Imparfait.*

Que je sursisse  
Que tu sursisse  
Qu'il sursit  
Que nous sursissons  
Que vous sursissez  
Qu'ils sursisserent.

*Infinitif.**Présent.*

Surseoir.

*Participe présent.*

Sursoyant.

*Participe passé.*

Sursis, sursise.

Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

SOULOIR (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe qui signifie *avoir coutume* a vieilli, et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait. On l'emploie encore dans le style marotique.

VALOIR (*verbe actif et neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je vaux  
Tu vaux  
Il vaut

Nous valons  
Vous valez  
Ils valent.



## VERBE ACTIF.

### *Imparfait.*

Je valais  
Tu valais  
Il valait  
Nous valions  
Vous valiez  
Ils valaient

### *Prétérit défini.*

Je valus  
Tu valus  
Il valut  
Nous valûmes  
Vous valûtes  
Ils valurent.

### *Futur.*

Je vaudrai  
Tu vaudras  
Il vaudra  
Nous vaudrons  
Vous vaudrez  
Ils vaudront.

### *Conditionnel présent.*

Je vaudrais  
Tu vaudrais  
Il vaudrait  
Nous vaudrions  
Vous vaudriez  
Ils vaudraient.

### *Point d'impératif.*

### *Subjonctif.*

#### *Présent ou futur.*

Que je vaille  
Que tu vailles  
Qu'il vaille  
Que nous valions  
Que vous valiez  
Qu'ils vaillent.

#### *Imparfait.*

Que je valusse  
Que tu valusses  
Qu'il valût  
Que nous valussions  
Que vous valussiez  
Qu'ils valussent.

### *Infinitif.*

#### *Présent.*

Valoir.

#### *Participe présent.*

Valant.

#### *Participe passé.*

Valu, value.

Il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

*Valoir*, dans le sens de *procurer, faire obtenir*, est verbe actif.

Conjuguez de même :

*Equivaloir*, verbe neutre, peu usité à l'infinitif.

*Revaloir*, verbe actif.

*Prévaloir*, verbe neutre. Au présent du subjonctif on dit : *Que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent*. Ce verbe prend l'auxiliaire *avoir*.

## VOIR (verbe actif).

### *Indicatif.*

#### *Présent absolu.*

Je vois  
Tu vois  
Il voit

Nous voyons  
Vous voyez  
Ils voient.  
g\*\*

*Imparfait.*

Je voyais  
Tu voyais  
Il voyait  
Nous voyions  
Vous voyiez  
Ils voyaient.

*Futur absolu.*

Je verrai  
Tu verras  
Il verra  
Nous verrons  
Vous verrez  
Ils verront.

*Prétérit défini.*

Je vis  
Tu vis  
Il vit  
Nous vîmes  
Vous vîtes  
Ils virent.

*Conditionnel présent.*

Je verrais  
Tu verrais  
Il verrait  
Nous verrions  
Vous verriez  
Ils verraient.

*Impératif.*

Vois,

Voyons,

Voyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je voie  
Que tu voies  
Qu'il voie  
Que nous voyions  
Que vous voyiez  
Qu'ils voient.

*Imparfait.*

Que je visse  
Que tu visses  
Qu'il vît  
Que nous vissions  
Que vous vissiez  
Qu'ils vissent

*Infinitif.**Présent.*

Voir.

*Participe présent.*

Voyant.

*Participe passé.*

Vu, vue.

Conjuguez de même :

*Revoir*, verbe actif.

*Entrevoir*, verbe actif.

*Prévoir*, verbe actif. Au futur de l'indicatif on dit : *Je prévoirai, tu prévoiras, il prévoira, nous prévoirons, vous prévoyez, ils prévoiront*, et au conditionnel : *Je prévoirais, etc.*

**VOULOIR** (*verbe actif, neutre et défectif*).

*Indicatif.**Présent absolu.*

Je veux  
Tu veux  
Il veut

Nous voulons  
Vous voulez  
Ils veulent,

*Imparfait.*

Je voulais  
 Tu voulais  
 Il voulait  
 Nous voulions  
 Vous vouliez  
 Ils voulaient.

*Futur.*

Je voudrai  
 Tu voudras  
 Il voudra  
 Nous voudrons  
 Vous voudrez  
 Ils voudront.

*Prétérit défini.*

Je voulus  
 Tu voulus  
 Il voulut  
 Nous voulûmes  
 Vous voulûtes  
 Ils voulurent.

*Conditionnel présent.*

Je voudrais  
 Tu voudrais  
 Il voudrait  
 Nous voudrions  
 Vous voudriez  
 Ils voudraient.

*Impératif.*

*Veillez. Les autres personnes ne sont point usitées.*

*Subjonctif.**Prés. ou futur.*

Que je veuille  
 Que tu veuilles  
 Qu'il veuille  
 Que nous voulions  
 Que vous vouliez  
 Qu'ils veuillent.

*Imparfait.*

Que je voulusse  
 Que tu voulusses  
 Qu'il voulût  
 Que nous voulussions  
 Que vous voulussiez  
 Qu'ils voulussent.

*Infinitif.**Présent.*

Vouloir.

*Participe présent.*

Voulant.

*Participe passé.*

Voulu, voulue.

Il prend *avoir* dans ses temps composés.

VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS DE LA QUATRIÈME  
 CONJUGAISON.

**ABSOUUDRE** (*verbe actif et défectif*).

*Indicatif.**Présent.*

J'absouus  
 Tu absouus  
 Il absout

Nous absolvons  
 Vous absolvez  
 Ils absolvent.

*Imparfait.*

J'absolvais  
 Tu absolvais  
 Il absolvait  
 Nous absolvions  
 Vous absolviez  
 Ils absolvaien<sup>t</sup>.

*Point de préterit défini.**Futur.*

J'absoudrai  
 Tu absoudras  
 Il absoudra  
 Nous absoudrons  
 Vous absoudrez  
 Ils absoudront.

*Conditionnel présent.*

J'absoudrais  
 Tu absoudrais  
 Il absoudrait  
 Nous absoudrions  
 Vous absoudriez  
 Ils absoudraien<sup>t</sup>.

*Impératif.*

Absous,

Absolvons,

Absolvez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que j'absolve  
 Que tu absolves  
 Qu'il absolve  
 Que nous absolvions  
 Que vous absolviez  
 Qu'ils absolvent.

*Point d'imparfait.**Infinitif.**Présent.*

Absoudre.

*Participe présent.*

Absolvant.

*Participe passé.*

Absous.

*Futur.*

Devant absoudre.

Conjuguez de même :

*Dissoudre, verbe actif.***ACCROIRE** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif, et ne s'emploie qu'avec le verbe *faire* qui lui sert d'auxiliaire. *Faire accroire, en faire accroire, s'en faire accroire.*

**BATTRE** (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je bats  
 Tu bats  
 Il bat

Nous battons  
 Vous battez  
 Ils battent.

*Imparfait.*

Je battais  
Tu battais  
Il battait  
Nous battions  
Vous battiez  
Ils battaient.

*Prétérit défini.*

Je battis  
Tu battis  
Il battit  
Nous battîmes  
Vous battîtes  
Ils battirent.

*Futur.*

Je battrai  
Tu battras  
Il battra  
Nous battrons  
Vous battrez  
Ils battront.

*Conditionnel présent.*

Je battrais  
Tu battrais  
Il battrait  
Nous battrions  
Vous battriez  
Ils battraient.

*Impératif.*

Bats,

Battons,

Battes.

*Subjonctif.**Présent ou Futur.*

Que je batte  
Que tu battes  
Qu'il batte  
Que nous battions  
Que vous battiez  
Qu'ils battent.

*Imparfait.*

Que je battisse  
Que tu battisses  
Qu'il battît  
Que nous battissions  
Que vous battissiez  
Qu'ils battissent.

*Infinitif.**Présent.*

Battre.

*Participe présent.*

Battant.

*Participe passé.*

Battu, battue.

*Futur.*

Devant battre.

Conjuguez de même :

*Abattre,* verbe actif.  
*Lombattre,* verbe actif et neutre.  
*Débattre,* " "  
*Se débattre,* verbe pronominal.  
*S'abattre,* " "  
*Rabattre, (se)* verbe actif, neutre et pronominal.  
*Rebattre,* " "

**BOIRE** (*verbe actif et neutre*).

*Indicatif.**Présent absolu.*

Je bois  
Tu bois  
Il boit

Nous buvons  
Vous buvez  
Ils boivent.

*Imparfait.*

Je buvais  
 Tu buvais  
 Il buvait  
 Nous buvions  
 Vous buviez  
 Ils buvaient.

*Prétérit défini.*

Je bus  
 Tu bus  
 Il but  
 Nous bûmes  
 Vous bûtes  
 Ils burent.

*Futur.*

Je boirai  
 Tu boiras  
 Il boira  
 Nous boirons  
 Vous boirez  
 Ils boiront.

*Conditionnel présent.*

Je boirais  
 Tu boirais  
 Il boirait  
 Nous boirions  
 Vous boiriez  
 Ils boiraient.

Bois,

*Impératif.*

Buvons,

Buvez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je boive  
 Que tu boives  
 Qu'il boive  
 Que nous buvions  
 Que vous buviez  
 Qu'ils boivent.

*Imparfait.*

Que je busse  
 Que tu busses  
 Qu'il bût  
 Que nous bussions  
 Que vous bussiez  
 Qu'ils bussent.

*Infinitif.**Présent.*

Boire.

*Particpe présent.*

Buvant.

*Particpe passé.*

Bue, bue.

*Futur.*

Devant boire.

**BRAIRE** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif, *braire* ; aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif, *il brait, ils braient, il braira, ils brairont* ; et du conditionnel, *il brairait, ils brairaient*.

**BRUIRE** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif *bruire* ; aux troisièmes personnes de l'imparfait de l'indicatif, *il bruyait, ils bruyaient* ; et au particpe présent, *bruyant*.

**CIRCONCIRE** (*verbe actif et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je circoncis  
 Tu circoncis  
 Il circoncit

Nous circonçons  
 Vous circonciez  
 Ils circoncient.

*Imparfait.*

Je circoncisais  
 Tu circoncisais  
 Il circoncisait  
 Nous circoncisions  
 Vous circoncisiez  
 Ils circoncisaient.

*Prétérit défini.*

Je circoncis  
 Tu circoncis  
 Il circoncit  
 Nous circoncîmes  
 Vous circoncîtes  
 Ils circoncirent.

*Futur.*

Je circoncirai  
 Tu circonciras  
 Il circoncira  
 Nous circoncirons  
 Vous circoncirez  
 Ils circonciront.

*Conditionnel présent.*

Je circoncirais  
 Tu circoncirais  
 Il circoncirait  
 Nous circoncirions  
 Vous circonciriez  
 Ils circonciraient.

*Impératif.*

Circoncis,

Circoncisons,

Circoncisez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je circoncise  
 Que tu circoncises  
 Qu'il circoncise  
 Que nous circoncisions  
 Que vous circoncisiez  
 Qu'ils circoncissent.

*Point d'imparfait.**Infinitif.**Présent.*

Circoncire.

*Point de participe**présent.**Participe passé.*

Circoncis, circoncise.

**CLORE (verbe actif et défectif).**

Ce verbe n'est en usage qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *je clos, tu clos, il clot* ; au futur, *je clorrai, tu clorras, il clorra, nous clorrons, vous clorrez, ils clorront* ; au conditionnel, *je clorrais, tu clorrais, il clorrait, nous clorriions, vous clorriez, ils clorraient* ; au participe passé, *clos, close* ; et aux temps composés.

*Clorre* s'emploie souvent avec le verbe *faire*.

*Enclorre*, verbe actif, se conjugue de même.

**CONCLURE (verbe actif et neutre).***Indicatif.**Présent absolu.*

Je conclus  
 Tu conclus  
 Il conclut

Nous concluons  
 Vous concluez  
 Ils concluent.

*Imparfait.*

Je conclusais  
 Tu conclusais  
 Il concluait  
 Nous concluions  
 Vous concluiez  
 Ils concluait

*Futur.*

Je conclurais  
 Tu conclurais  
 Il conclurait  
 Nous conclurons  
 Vous conclurez  
 Ils concluront.

*Prétérit défini.*

Je conclus  
 Tu conclus  
 Il conclut  
 Nous conclûmes  
 Vous conclûtes  
 Ils conclurent.

*Conditionnel présent.*

Je conclurais  
 Tu conclurais  
 Il conclurait  
 Nous conclurions  
 Vous concluriez  
 Ils concluraient.

*Impératif.*

Conclus,

Concluons,

Concluez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je conclue  
 Que tu conclues  
 Qu'il conclue  
 Que nous concluions  
 Que vous concluez  
 Qu'ils concluent.

*Imparfait.*

Que je conclusse  
 Que tu conclusses  
 Qu'il conclût  
 Que nous conclusions  
 Que vous conclussiez  
 Qu'ils conclussent.

*Infinitif.**Présent.*

Conclure.

*Participe présent.*

Concluant.

*Participe passé.*

Conclu, conclue.

*Futur.*

Devant

Conjuguez de même.

*Exclure, verbe actif.*CONFIRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je confis  
 Tu confis  
 Il confit

Nous confisons  
 Vous confisez  
 Ils confisent.

*Imparfait.*

Je confisais  
 Tu confisais  
 Il confisait  
 Nous confisions  
 Vous confisiez  
 Ils confisaient.

*Prétérit défini.*

Je confis  
 Tu confis  
 Il confit  
 Nous confîmes  
 Vous confîtes  
 Ils confirent.



*Futur.*

Je confirai  
Tu confiras  
Il confirra  
Nous confirons  
Vous confirerez  
Ils confiront.

*Conditionnel présent.*

Je confirais  
Tu confirais  
Il confirait  
Nous confirions  
Vous confiriez  
Ils confirieraient.

*Impératif.*

Confis,

Confisons,

Confisez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je confise  
Que tu confises  
Qu'il confise  
Que nous confisions  
Que vous confisiez  
Qu'ils confisent.

*L'imparfait n'est pas usité.**Infinitif.*

*Présent.*  
Confire.

*Participe présent.*  
Confisant.

*Participe passé.*  
Confit, confite.

*Futur.*  
Devant confire.

COUDRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je couds  
Tu couds  
Il coud

Nous cousons  
Vous cousez  
Ils cousent.

*Imparfait.*

Je cousais  
Tu cousais  
Il cousait  
Nous cousions  
Vous cousiez  
Ils cousaient.

*Prétérit défini.*

Je cousis  
Tu cousis  
Il cousit  
Nous cousîmes  
Vous cousîtes  
Ils cousirent.

*Futur*

Je coudrai  
Tu coudras  
Il coudra  
Nous coudrons  
Vous coudrez  
Ils coudront.

*Conditionnel présent.*

Je coudrais  
Tu coudrais  
Il coudrait  
Nous coudrions  
Vous coudriez  
Ils coudraient.

*Impératif.*

Couds,

Cousons,

Cousez.

*Subjonctif.*

*Présent ou futur.*  
 Que je couse  
 Que tu couses  
 Qu'il couse  
 Que nous cousions  
 Que vous cousiez  
 Qu'ils courent.

*Imparfait.*  
 Que je cousisse  
 Que tu cousisses  
 Qu'il coust  
 Que nous cousissions  
 Que vous cousissiez  
 Qu'ils coussissent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>	<i>Futur.</i>
Coudre.	Cousant.	Cousu, cousue.	Devant coudre.

Conjugez de même :

*Découdre, verbe actif.*  
*Recoudre, " "*

CROIRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je crois  
 Tu crois  
 Il croit

Nous croyons  
 Vous croyez  
 Ils croient.

*Imparfait.*

Je croyais  
 Tu croyais  
 Il croyait  
 Nous croyions  
 Vous croyiez  
 Ils croyaient.

*Prétérit défini.*

Je crus  
 Tu crus  
 Il crut  
 Nous crûmes  
 Vous crûtes  
 Ils crurent.

*Futur.*

Je croirai  
 Tu croiras  
 Il croira  
 Nous croirons  
 Vous croirez  
 Ils croiront.

*Conditionnel présent.*

Je croirais  
 Tu croirais  
 Il croirait  
 Nous croirions  
 Vous croiriez  
 Ils croiraient.

Crois,

*Impératif.*

Croyons,

Croyez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je croie  
 Que tu croies  
 Qu'il croie  
 Que nous croyions  
 Que vous croyiez  
 Qu'ils croient.

*Imparfait.*

Que je crusse  
 Que tu crusses  
 Qu'il crût  
 Que nous crussions  
 Que vous crussiez  
 Qu'ils crussent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>	<i>Futur.</i>
Croire.	Croyant.	Cru, crue.	Devant croire.

**CROITRE** (*verbe neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je crois	Nous croissons
Tu crois	Vous croissez
Il croît.	Ils croissent.

*Imparfait.*

Je croissais  
Tu croissais  
Il croissait  
Nous croissions  
Vous croissiez  
Ils croissaient.

*Prétérit défini.*

Je crus  
Tu crus  
Il crut  
Nous crûmes  
Vous crûtes  
Ils crurent.

*Futur.*

Je croîtrai  
Tu croitras  
Il croîtra  
Nous croîtrons  
Vous croîtrez  
Ils croîtront.

*Conditionnel présent.*

Je croitrais  
Tu croitrais  
Il croîtrait  
Nous croîtrions  
Vous croîtriez  
Ils croîtraient.

*Impératif.*

Crois,                      Croissons,                      Croissez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je croisse  
Que tu croisse  
Qu'il croisse  
Que nous croissions  
Que vous croissiez  
Qu'ils croissent.

*Imparfait.*

Que je crusse  
Que tu crusse  
Qu'il crût  
Que nous crussions  
Que vous crussiez  
Qu'ils crussent.

*Infinitif présent.*

Croitre.

*Participe présent.*

Croissant.

*Participe passé.*

.Cru, Crue.

*Futur.*

Devant croître.

Ce verbe se conjugue tantôt avec *avoir* et tantôt avec *être*.

Conjuguez de même :

*Accroître, verbe actif et neutre qui prend avoir et être.*

*Décroître, verbe neutre qui prend avoir et être.*

### DIRE (*verbe actif*).

#### *Indicatif.*

##### *Présent absolu.*

Je dis	Nous disons
Tu dis	Vous dites
Il dit.	Ils disent.

##### *Imparfait.*

Je disais  
Tu disais  
Il disait  
Nous disions  
Vous disiez  
Ils disaient.

##### *Prétérit défini.*

Je dis  
Tu dis  
Il dit  
Nous dûmes  
Vous dûtes  
Ils dirent.

##### *Futur.*

Je dirai  
Tu diras  
Il dira  
Nous dirons  
Vous direz  
Ils diront.

##### *Conditionnel présent.*

Je dirais  
Tu dirais  
Il dirait  
Nous dirions  
Vous diriez  
Ils diraient.

#### *Impératif.*

Dis,                      Disons,                      Dites.

#### *Subjonctif.*

##### *Présent ou futur.*

Que je dise  
Que tu dises  
Qu'il dise  
Que nous disions  
Que vous disiez  
Qu'ils disent.

##### *Imparfait.*

Que je disse  
Que tu dissés  
Qu'il dît  
Que nous dissions  
Que vous dissiez  
Qu'ils dissent.

#### *Infinitif.*

##### *Présent.*

Dire.

##### *Participe présent.*

Disant.

##### *Participe passé.*

Dit, dite.

##### *Futur.*

Devant dire.

Conjuguez de même :

<i>Dédire,</i>	verbe actif.
<i>Contredire,</i>	” ”
<i>Interdire,</i>	” ”
<i>Médire,</i>	verbe neutre qui prend l'auxiliaire avoir.
<i>Prédire,</i>	verbe actif.
<i>Redire,</i>	” ”

De tous les composés de *dire*, **REDIRE** est le seul qui se conjugue absolument de même.

<i>Dédire,</i>	} Font à la seconde personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif.	} <i>dédisez</i> <i>contredisez</i> <i>interdisez</i> <i>médisez</i> <i>prédisez.</i>
<i>Contredire,</i>		
<i>Interdire,</i>		
<i>Médire,</i>		
<i>Prédire,</i>		

*Maudire*, verbe actif se conjugue comme *dire*, excepté qu'il fait au présent de l'indicatif, *je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent*, à l'imparfait *je maudissais*, etc ; à l'impératif *maudis, maudissons, maudissez*, au présent du subjonctif *que je maudisse*, etc ; et au participe présent *maudissant*.

### ÉCLORE (verbe neutre et défectif).

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif *éclore*, aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif *il éclôt, ils éclosent* ; aux troisièmes personnes du futur *il éclora, ils éclosent* ; du conditionnel *il éclosait, ils éclosaient* ; du subjonctif *qu'il éclosse, qu'ils éclosent* ; au participe passé *éclos, éclosse*, et aux troisièmes personnes des temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *être*.

### ÉCRIRE (verbe actif et neutre).

#### Indicatif.

##### Présent absolu.

J'écris	Nous écrivons
Tu écris	Vous écrivez
Il écrit.	Ils écrivent.

##### Imparfait.

J'écrivais
Tu écrivais
Il écrivait
Nous écrivions
Vous écriviez
Ils écrivaient.

##### Prétérit défini.

J'écrivis
Tu écrivis
Il écrivit
Nous écrivîmes
Vous écrivîtes
Ils écrivirent.

10\*\*

**Conjugue**

*Accroître, or  
Décroître, or*

**Je dis  
Tu dis  
Il dit.**

*Imparf.*

**Je disais  
Tu disais  
Il disait  
Nous disions  
Vous disiez  
Ils disaient**

*Futur.*

**Je dirai  
Tu diras  
Il dira  
Nous dirons  
Vous direz  
Ils diront.**

*Pré*

**Que je dise  
Que tu dises  
Qu'il dise  
Que nous  
Que vous  
Qu'ils disent**

*Présent.*

**Dire.**

*Futur absolu.*

Je ferai  
Tu feras  
Il fera  
Nous ferons  
Vous ferez  
Ils feront.

*Conditionnel présent.*

Je ferais  
Tu ferais  
Il ferait  
Nous ferions  
Vous feriez  
Ils feraient.

*Impératif.*

Fais,                      Faisons,                      Faites.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je fasse  
Que tu fasses  
Qu'il fasse  
Que nous fassions  
Que vous fassiez  
Qu'ils fassent.

*Imparfait.*

Que je fisse  
Que tu fisses  
Qu'il fit  
Que nous fissions  
Que vous fissiez  
Qu'ils fissent.

*Infinitif.**Présent.*

Faire.

*Participe présent.*

Faisant.

*Participe passé.*

Fait, faite.

*Futur.*

Devant faire.

Conjuguez de même :

*Contrefaire, verbe actif.**Défaire, " "**Refaire, " "**Surfaire, " "**Satisfaire, verbe actif et neutre, il prend avoir.**Redéfaire, " "**Malfaire, verbe neutre et défectif.**Méfaire, " " "**Parfaire, " " "**Forfaire, " " "*

*Malfaire, méfaire, parfaire et forfaire, ne sont usités qu'à l'infinitif et au participe passé ; ils prennent l'auxiliaire avoir.*

FRIRE (*verbe actif et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je fris  
Tu fris  
Il frit.

*Point de pluriel.**Point d'imparfait, ni de préterit défini.*

<i>Futur.</i>	<i>Conditionnel présent.</i>
Je frirai	Je frirais
Tu friras	Tu frirais
Il frira	Il frirait
Nous frirons	Nous fririons
Vous frirez	Vous fririez
Ils friront.	Ils friraient.

*Impératif.*

Frís. *Le reste manque.*

*Point de subjonctif.**Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Point de participe prés.</i>	<i>Participe passé.</i>
Fríre.		Frís, fríte.

Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert du verbe *faire*, que l'on joint à l'infinitif *fríre*, nous faisons *fríre*, vous faites *fríre*, ils font *fríre*, je faisais *fríre*, etc.

LIRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je lis	Nous lisons
Tu lis	Vous lisez
Il lit.	Ils lisent.

*Imparfait.*

Je lisais	Je lus
Tu lisais	Tu lus
Il lisait	Il lut
Nous lisions	Nous lûmes
Vous lisiez	Vous lûtes
Ils lisaient.	Ils lurent.

*Futur.*

Je lirai	Je lirais
Tu liras	Tu lirais
Il lira	Il lirait
Nous lirons	Nous lirions
Vous lirez	Vous liriez
Ils liront.	Ils liraient.

*Impératif,*

Lís, Lisóns, Liséz.



*Subjonctif.**Présent ou Futur.*

Que je lise  
Que tu lises  
Qu'il lise  
Que nous lisions  
Que vous lisiez  
Qu'ils lisent.

*Imparfait.*

Que je lusse  
Que tu lusses  
Qu'il lût  
Que nous lussions  
Que vous lussiez  
Qu'ils lussent.

*Infinitif.**Présent.*

Lire.

*Participe présent.*

Lisant.

*Participe passé.*

Lu, lue.

*Futur.*

Devant lire.

Conjuguez de même :

*Être, verbe actif.**Réétre, " "**Reétre, " "***LUIRE** (*verbe neutre et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je luis  
Tu luis  
Il luit.

Nous luisons  
Vous luez  
Ils luisent.

*Imparfait.*

Je luisais  
Tu luisais  
Il luisait  
Nous luisions  
Vous luisiez  
Ils luisaient.

*Point de prétérit défini.**Futur.*

Je luirai  
Tu luiras  
Il luira  
Nous luirons  
Vous luirez  
Ils luiront.

*Conditionnel présent.*

Je luirais  
Tu luirais  
Il luirait  
Nous luirions  
Vous luiriez  
Ils luiraient.

*Impératif.*

Luis,

Luisons,

Luez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je luisse  
 Que tu lisses  
 Qu'il luisse  
 Que nous lussions  
 Que vous lussiez  
 Qu'ils lussent.

*Point d'imparfait.**Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Luire,	Luisant,	Lui.

*Futur.*

Devant luire.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Conjuguez de même :

*Reluire*, verbe neutre, il prend *avoir*.

**METTRE** (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je mets	Nous mettons
Tu mets	Vous mettez
Il met.	Ils mettent.

*Imparfait.*

Je mettais  
 Tu mettais  
 Il mettait  
 Nous mettions  
 Vous mettiez  
 Ils mettaient.

*Prétérit défini.*

Je mis  
 Tu mis  
 Il mit  
 Nous mîmes  
 Vous mîtes  
 Ils mirent.

*Futur.*

Je mettrai  
 Tu mettras  
 Il mettra  
 Nous mettrons  
 Vous mettrez  
 Ils mettront.

*Conditionnel présent.*

Je mettrais  
 Tu mettrais  
 Il mettrait  
 Nous mettrions  
 Vous mettriez  
 Ils mettraient.

*Impératif.*

Mets,	Mettons,	Mettez.
-------	----------	---------

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je mette  
 Que tu mettes  
 Qu'il mette  
 Que nous mettions  
 Que vous mettiez  
 Qu'ils mettent.

*Imparfait.*

Que je misse  
 Que tu misses  
 Qu'il mît  
 Que nous missions  
 Que vous missiez  
 Qu'ils missent.

*Infinitif**Présent.*

Mettre.

*Participe présent.*

Mettant.

*Participe passé.*

Mis, mise.

*Futur.*

Devant mettre.

Conjugez de même :

*Admettre,* verbe actif.  
*Commettre,* " "  
*Compromettre,* verbe actif et neutre, il prend avoir.  
*Démettre,* " "  
*Se démettre,* verbe pronominal.  
*Omettre,* verbe actif.  
*Permettre,* " "  
*Promettre,* " "  
*Remettre,* " "  
*Soumettre,* " "  
*Transmettre,* " "  
*S'entremettre,* verbe pronominal.

**MOUDRE, (verbe actif).***Indicatif.**Présent absolu.*

Je mouds  
 Tu mouds  
 Il moud.

Nous moulons  
 Vous moulez  
 Ils moulent.

*Imparfait.*

Je moulais  
 Tu moulais  
 Il moulait  
 Nous moulions  
 Vous mouliez  
 Ils moulaient.

*Prétérit défini.*

Je moulus  
 Tu moulus  
 Il moulut  
 Nous moulûmes  
 Vous moulûtes  
 Ils moulurent.

*Futur.*

Je mourrai  
Tu mourras  
Il mourra  
Nous mourrons  
Vous mourrez  
Ils mourront.

*Conditionnel présent.*

Je mourrais  
Tu mourrais  
Il mourrait  
Nous mourrions  
Vous mourriez  
Ils mourraient.

*Impératif.*

Mouls,

Moules,

Moulez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je moule  
Que tu moules  
Qu'il moule  
Que nous moulions  
Que vous mouliez  
Qu'ils moulent.

*Imparfait.*

Que je moulassse  
Que tu moulasses  
Qu'il moulat  
Que nous moulassions  
Que vous moulassiez  
Qu'ils moulassent.

*Infinitif.**Présent.*

Moudre.

*Participe présent.*

Moulant.

*Participe passé.*

Moulu, moulue.

*Futur.*

Devant mourre. ?

Conjugez de même :

*Emoudre,* verbe actif.  
*Remoudre,* " "

NAITRE (*verbe neutre*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je nais  
Tu nais  
Il naît.

Nous naissons  
Vous naissez  
Il naissent.

*Imparfait.*

Je naissais  
Tu naissais  
Il naissait  
Nous naissions  
Vous naissiez  
Ils naissaient.

*Prétérit défini.*

Je naquis  
Tu naquis  
Il naquit  
Nous naquimes  
Vous naquîtes  
Ils naquirent.

*Futur.*

Je naîtrai  
Tu naîtras  
Il naîtra  
Nous naîtrons  
Vous naîtrez  
Ils naîtront.

*Conditionnel présent.*

Je naîtrais  
Tu naîtrais  
Il naîtrait  
Nous naîtrions  
Vous naîtriez  
Ils naîtraient.

*Impératif.*

Nais,

Naïssons,

Naïsez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je naisse  
Que tu naisses  
Qu'il naisse  
Que nous naissions  
Que vous naissiez  
Qu'ils naissent.

*Imparfait.*

Que je naquisse  
Que tu naquisses  
Qu'il naquît  
Que nous naquissions  
Que vous naquissiez  
Qu'ils naquissent.

*Infinitif.**Présent.*

Naître.

*Participe présent.*

Naissant.

*Participe passé.*

Né, née.

*Futur.*

Devant naître.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *être*.  
*Renâître* se conjugue de même; ce verbe n'a point de participe passé, et par conséquent, point de temps composés.

INSTRUIRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

J'instruis  
Tu instruis  
Il instruit.

Nous instruisons  
Vous instruisez  
Ils instruisent.

*Imparfait.*

J'instruisais  
Tu instruisais  
Il instruisait  
Nous instruisions  
Vous instruissiez  
Ils instruisaient.

*Prétérit défini.*

J'instruisis  
Tu instruisis  
Il instruisit  
Nous instruisîmes  
Vous instruisîtes  
Ils instruisirent.

*Futur.*

J'instruirai  
 Tu instruiras  
 Il instruira  
 Nous instruirons  
 Vous instruirez  
 Ils instruiront.

*Conditionnel présent.*

J'instruirais  
 Tu instruirais  
 Il instruirait  
 Nous instruirions  
 Vous instruiriez  
 Ils instruiraient.

*Impératif.*

Instruis,

Instruisons,

Instruisez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que j'instruise  
 Que tu instruises  
 Qu'il instruise  
 Que nous instruisions  
 Que vous instruisiez  
 Qu'ils instruisent.

*Imparfait.*

Que j'instruisisse  
 Que tu instruisisses  
 Qu'il instruisît  
 Que nous instruisissions  
 Que vous instruisissiez  
 Qu'ils instruisissent.

*Infinitif.**Présent.*

Instruire.

*Participe présent.*

Instruisant,

*Participe passé.*

Instruit.

*Futur.*

Devant instruire.

Conjuguez de même :

<i>Conduire,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>Construire,</i>	" "
<i>Cuire,</i>	<i>verbe actif et neutre, il prend avoir.</i>
<i>Déduire,</i>	" "
<i>Détruire,</i>	" "
<i>Décuire,</i>	" "
<i>Econduire,</i>	" "
<i>Enduire,</i>	" "
<i>Induire,</i>	" "
<i>Introduire,</i>	" "
<i>Nuire,*</i>	<i>verbe neutre, il prend avoir.</i>
<i>Reconduire,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>Recuire,</i>	" "
<i>Réduire,</i>	" "
<i>Renduire,</i>	" "
<i>Séduire,</i>	" "
<i>Traduire,</i>	" "
<i>Produire,</i>	" "

\* *Nuire* fait au participe passé *nui*, point de féminin.

OINDRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

J'oins  
Tu oins  
Il oint.

Nous oignons  
Vous oignez  
Ils oignent.

*Imparfait.*

J'oignais  
Tu oignais  
Il oignait  
Nous oignions  
Vous oigniez  
Ils oignaient.

*Prétérit défini.*

J'oignis  
Tu oignis  
Il oignit  
Nous oignîmes  
Vous oignîtes  
Ils oignirent.

*Futur.*

J'oindrai  
Tu oindras  
Il oindra  
Nous oindrons  
Vous oindrez  
Ils oindront.

*Conditionnel présent.*

J'oindrais  
Tu oindraies  
Il oindrait  
Nous oindrions  
Vous oindriez  
Ils oindraient.

*Impératif.*

Oins.

Oignons.

Oignez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que j'oigne  
Que tu oignes  
Qu'il oigne  
Que nous oignions  
Que vous oigniez  
Qu'ils oignent.

*Imparfait.*

Que j'oignisse  
Que tu oignisses  
Qu'il oignît  
Que nous oignissions  
Que vous oignissiez  
Qu'ils oignissent.

*Infinitif.**Présent.*

Oindre.

*Participe présent.*

Oignant.

*Participe passé.*

Oint, ointe.

*Futur.*

Devant oindre.

PAITRE (*verbe actif et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je pais  
Tu pais  
Il pait  
Nous paissions  
Vous paissiez  
Ils paissent

*Imparfait.*

Je paissais  
Tu paissais  
Il paissait  
Nous paissions  
Vous paissiez  
Ils passaient.

*Point de prétérit défini.**Futur.*

Je paltrai  
Tu paltras  
Il paltra  
Nous paltrons  
Vous paltrons  
Ils paltront.

*Conditionnel.*

Je paltrais  
Tu paltrais  
Il paltrait  
Nous paltrions  
Vous paltriez  
Ils paltraient.

*Impératif.*

Pais,

Paissions,

Paissez.

*Subjonctif.**Présent.*

Que je paisse  
Que tu paisses  
Qu'il paisse  
Que nous paissions  
Que vous paissiez  
Qu'ils paissent.

*Point d'imparfait.**Infinitif.**Présent.*

Paitre.

*Participe présent.*

Paissant.

*Participe passé.*Pu, *point de féminin.**Futur.*

Devant paitre.

Ce verbe ne s'emploie aux temps composés que dans cette phrase du discours familier : *il a pu et repu.*

*Repaitre*, verbe actif et neutre se conjugue comme *paitre* et a de plus un prétérit défini : *Je repus, tu repus, il reput, nous repûmes, vous repûtes, ils repurent* ; et un imparfait du subjonctif : *Que je repusse, que tu repusses, qu'il repût, que nous repussions, que vous repussiez, qu'ils repussent.*



PARAITRE (*verbe neutre et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je parais  
Tu parais  
Il paraît

Nous paraissions  
Vous paraissez  
Ils paraissent.

*Imparfait.*

Je paraissais  
Tu paraissais  
Il paraissait  
Nous paraissions  
Vous paraissiez  
Ils paraissaient.

*Prétérit défini.*

Je parus  
Tu parus  
Il parut  
Nous parûmes  
Vous parûtes  
Ils parurent.

*Futur.*

Je paraîtrai  
Tu paraîtras  
Il paraîtra  
Nous paraîtrons  
Vous paraîtrez  
Ils paraîtront.

*Conditionnel présent.*

Je paraîtrais  
Tu paraîtrais  
Il paraîtrait  
Nous paraîtrions  
Vous paraîtriez  
Ils paraîtraient.

*Impératif.*

Parais,

Paraissons,

Paraissez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je paraisse  
Que tu paraisses  
Qu'il paraisse  
Que nous paraissions  
Que vous paraissiez  
Qu'ils paraissent

*Imparfait.*

Que je parusse  
Que tu parusses  
Qu'il parût  
Que nous parussions  
Que vous parussiez  
Qu'ils parussent.

*Infinitif.**Présent.*

Paraître.

*Participe présent.*

Paraissant.

*Participe passé.*Paru, *point de féminin.**Futur.*

Devant paraître.

Les temps composés de ce verbe se forment avec *avoir*.

Conjuguez de même :

*Comparaître*, verbe neutre, il prend tantôt avoir et tantôt être.  
*Apparaître*, " " "  
*Connaître*, verbe actif.  
*Disparaître*, verbe neutre, il prend tantôt avoir et tantôt être.  
*Méconnaître*, verbe actif.  
*Reparaître*, verbe neutre, il prend tantôt avoir et tantôt être.  
*Reconnaître*, verbe actif.

## PEINDRE (verbe actif).

### Indicatif.

#### Présent absolu.

Je peins  
 Tu peins  
 Il peint

Nous peignons  
 Vous peignez  
 Ils peignent.

#### Imparfait.

Je peignais  
 Tu peignais  
 Il peignait  
 Nous peignions  
 Vous peigniez  
 Ils peignaient.

#### Prétérit défini.

Je peignis  
 Tu peignis  
 Il peignit  
 Nous peignîmes  
 Vous peignîtes  
 Ils peignirent.

#### Futur.

Je peindrai  
 Tu peindras  
 Il peindra  
 Nous peindrons  
 Vous peindrez  
 Ils peindront.

#### Conditionnel.

Je peindrais  
 Tu peindrais  
 Il peindrait  
 Nous peindrions  
 Vous peindriez  
 Ils peindraient.

### Impératif.

Peins,

Peignons,

Peignez.

### Subjonctif.

#### Présent ou futur.

Que je peigne  
 Que tu peignes  
 Qu'il peigne  
 Que nous peignions  
 Que vous peigniez  
 Qu'ils peignent.

#### Imparfait.

Que je peignisse  
 Que tu peignisses  
 Qu'il peignît  
 Que nous peignissions  
 Que vous peignissiez  
 Qu'ils peignissent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Peindre.	Peignant.	Peint, peinte.

*Futur.*

Devant peindre.

Conjuguez de même :

<i>Astreindre,</i>	<i>verbe actif.</i>	<i>Plaire,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>Atteindre,</i>	<i>verbe actif et neutre, il</i>	<i>Adjoindre,</i>	<i>„</i>
	<i>prend avoir.</i>	<i>Joindre,</i>	<i>„</i>
<i>Aveindre,</i>	<i>verbe actif.</i>	<i>Déjoindre,</i>	<i>„</i>
<i>Ceindre,</i>	<i>„</i>	<i>Disjoindre,</i>	<i>„</i>
<i>Contraindre,</i>	<i>„</i>	<i>Enjoindre,</i>	<i>„</i>
<i>Craindre,</i>	<i>„</i>	<i>Peindre,</i>	<i>verbe actif et neutre.</i>
<i>Enceindre,</i>	<i>„</i>	<i>Rejoindre,</i>	<i>verbe actif.</i>
<i>Enfreindre,</i>	<i>„</i>	<i>Restreindre,</i>	<i>„</i>
<i>Etreindre,</i>	<i>„</i>	<i>Feindre,</i>	<i>„</i>
<i>Geindre,</i>	<i>verbe neutre, il prend</i>	<i>Déteindre,</i>	<i>„</i>
	<i>avoir.</i>	<i>Dépeindre,</i>	<i>„</i>
<i>Feindre,</i>	<i>verbe actif.</i>		

*Peindre* n'est usité qu'à l'infinitif.PRENDRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je prends	Nous prenons
Tu prends	Vous prenez
Il prend	Ils prennent.

*Imparfait.**Prétérit défini.*

Je prenais	Je pris
Tu prenais	Tu pris
Il prenait	Il prit
Nous prenions	Nous prîmes
Vous preniez	Vous prîtes
Ils prenaient.	Ils prirent.

*Futur.*

Je prendrai  
Tu prendras  
Il prendra  
Nous prendrons  
Vous prendrez  
Ils prendront.

*Conditionnel présent.*

Je prendrais  
Tu prendrais  
Il prendrait  
Nous prendrions  
Vous prendriez  
Ils prendraient.

*Impératif.*

Prends,

Prenons,

Prenez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je prenne  
Que tu prennes  
Qu'il prenne  
Que nous prenions  
Que vous preniez  
Qu'ils prennent.

*Imparfait.*

Que je prisse  
Que tu prisses  
Qu'il prît  
Que nous prissions  
Que vous prissiez  
Qu'ils prissent.

*Infinitif.**Présent.*

Prendre.

*Participe présent.*

Prenant.

*Participe passé.*

Pris, prise.

*Futur.*

Devant prendre.

Conjuguez de même :

*Apprendre, verbe actif.*

*Désapprendre, " "*

*Comprendre, " "*

*Entreprendre, " "*

*Rapprendre, " "*

*Reprendre, " "*

*Se méprendre, verbe pronominal.*

RÉSOUUDRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je résous  
Tu résous  
Il résout

Nous résolvons  
Vous résolvez  
Ils résolvent.

*Imparfait.*

Je résolvais  
Tu résolvais  
Il résolvait  
Nous résolvions  
Vous résolviez  
Ils résolvaient.

*Prétérit défini.*

Je résolus  
Tu résolus  
Il résolut  
Nous résolûmes  
Vous résolûtes  
Ils résolurent.

*Futur.*

Je résoudrei  
 Tu résoudras  
 Il résoudra  
 Nous résoudrons  
 Vous résoudrez  
 Ils résoudront.

*Conditionnel présent.*

Je résoudrais  
 Tu résoudrais  
 Il résoudrait  
 Nous résoudrions  
 Vous résoudriez  
 Ils résoudraient.

*Impératif.*

Résous,

Résolvons,

Résolvez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je résolve  
 Que tu résolves  
 Qu'il résolve  
 Que nous résolvions  
 Que vous résolviez  
 Qu'ils résolvent.

*Imparfait.*

Que je résolusse  
 Que tu résolusses  
 Qu'il résolût  
 Que nous résolussions  
 Que vous résolussiez  
 Qu'ils résolussent.

*Infinitif.**Présent.*

Résoudre.

*Participe présent.*

Résolvant.

*Participe passé.*

Résolu, résolue.

*Futur.*

Devant résoudre.

Dans le sens de *décider, de terminer, déterminer*, on emploie le participe passé *résolu, résolue*, et dans le sens de *changer, se convertir en quelque autre chose*, on se sert du participe passé *résous*, qui n'a point de féminin.

RIRE (*verbe neutre et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je ris  
 Tu ris  
 Il rit

Nous riions  
 Vous riez  
 Ils rient.

*Imparfait.*

Je riais  
 Tu riais  
 Il riait  
 Nous riions  
 Vous riez  
 Ils riaient.

*Prétérit défini.*

Je ris  
 Tu ris  
 Il rit  
 Nous rimes  
 Vous rîtes  
 Ils rient.

*Futur.*

Je rirai  
 Tu riras  
 Il rira  
 Nous rirons  
 Vous rirez  
 Ils riront

*Conditionnel présent.*

Je rirais  
 Tu rirais  
 Il rirait  
 Nous ririons  
 Vous ririez  
 Ils riraient.

*Impératif.*

Ris,

Rions,

Riez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je rie  
 Que tu rias  
 Qu'il rie  
 Que nous riions  
 Que vous riez  
 Qu'ils rient.

*Imparfait.*

Que je risse  
 Que tu risses  
 Qu'il rit  
 Que nous rissions  
 Que vous rissiez  
 Qu'ils rissent.

*Infinitif.**Présent.*

Rire.

*Participe présent.*

Riant.

*Participe passé.*Ri, *point de fé.m.**Futur.*

Devant rire.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

*Sourire*, verbe neutre, se conjugue comme *rire* ; il prend l'auxiliaire *avoir* dans ses temps composés.

**SOUDRE** (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est en usage qu'à l'infinitif.

**SOURDRE** (*verbe neutre et défectif*).

Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, *l'eau sourd, les eaux sourdent*.

**SUFFIRE** (*verbe neutre et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je suffis  
 Tu suffis  
 Il suffit

Nous suffisons  
 Vous suffisez  
 Ils suffisent

*Imparfait.*

Je suffisais  
 Tu suffisais  
 Il suffisait  
 Nous suffisions  
 Vous suffisiez  
 Ils suffisaient.

*Présent défini.*

Je suffis  
 Tu suffis  
 Il suffit  
 Nous suffimes  
 Vous suffites  
 Ils suffirent.

*Futur.*

Je suffirai  
Tu suffiras  
Il suffira  
Nous suffirons  
Vous suffirez  
Ils suffiront.

*Conditionnel présent.*

Je suffirais  
Tu suffirais  
Il suffirait  
Nous suffirions  
Vous suffiriez  
Ils suffiraient.

*Impératif.*

Suffis,

Suffisons,

Suffisez.

*Subjonctif.*

*Présent ou Futur.*

Que je suffise  
Que tu suffises  
Qu'il suffise  
Que nous suffissions  
Que vous suffissiez  
Qu'ils fussent.

*Imparfait.*

Que je suffisse  
Que tu suffisses  
Qu'il suffît  
Que nous suffissions  
Que vous suffissiez  
Qu'ils fussent.

*Infinitif.*

*Présent.*

Suffire.

*Participe présent.*

Suffisant.

*Participe passé.*

Suffi, *point de fém.*

*Futur.*

Devant suffire.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.  
L'imparfait du subjonctif n'est pas usité.

SUIVRE (*verbe actif*).

*Indicatif.*

*Présent absolu.*

Je suis  
Tu suis  
Il suit.

Nous suivons  
Vous suivez  
Ils suivent.

*Imparfait.*

Je suivais  
Tu suivais  
Il suivait  
Nous suivions  
Vous suiviez  
Ils suivaient.

*Prétérit défini.*

Je suivis  
Tu suivis  
Il suivit  
Nous suivîmes  
Vous suivîtes  
Ils suivirent.

*Futur.*

Je suivrai  
Tu suivras  
Il suivra  
Nous suivrons  
Vous suivrez  
Ils suivront.

*Conditionnel présent.*

Je suivrais  
Tu suivrais  
Il suivrait  
Nous suivrions  
Vous suivriez  
Ils suivraient.

*Impératif.*

Suis,

Suivons,

Suivez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je suive  
 Que tu suives  
 Qu'il suive  
 Que nous suivions  
 Que vous suiviez  
 Qu'ils suivent.

*Imparfait.*

Que je suivisse  
 Que tu suivisses  
 Qu'il suivît  
 Que nous suivissions  
 Que vous suivissiez  
 Qu'ils suivissent.

*Infinitif.**Présent.*

Suivre.

*Participe présent.*

Suivant.

*Participe passé.*

Suivi, suivie.

*Futur.*

Devant suivre.

Conjuguez de même :

*S'ensuire, verbe pronominal et défectif.*  
*Poursuire, verbe actif.*

*S'ensuire* ne se dit qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel, et le plus souvent il s'emploie impersonnellement.

TAIRE (*verbe actif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je tais  
 Tu tais  
 Il tait.

Nous taisons  
 Vous taisez  
 Ils taisent.

*Imparfait.*

Je taisais  
 Tu taisais  
 Il taisait  
 Nous taisions  
 Vous taisiez  
 Ils taisaient.

*Prétérit.*

Je tus  
 Tu tus  
 Il tut  
 Nous tûmes  
 Vous tûtes  
 Ils turent.

*Futur.*

Je tairai  
 Tu tairas  
 Il taira  
 Nous tairons  
 Vous tairez  
 Ils tairont.

*Conditionnel présent.*

Je tairais  
 Tu tairais  
 Il tairait  
 Nous tairions  
 Vous tairez  
 Ils tairaient.



*Impératif.*

Tais,

Taisons,

Taisez,

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je taise  
 Que tu taises  
 Qu'il taise  
 Que nous taisions  
 Que vous taisiez  
 Qu'ils taisent.

*Imparfait.*

Que je tussse  
 Que tu tusses  
 Qu'il tût  
 Que nous tussions  
 Que vous tussiez  
 Qu'ils tussent.

*Infinitif.**Présent.*

Taire.

*Participe présent.*

Taisant.

*Participe passé.*

Tu, tue.

*Futur.*

Devant taire.

**TISTRE** (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est plus en usage que dans les temps composés de *tissu* qui est son participe, et de l'auxiliaire *avoir*.

Pour ses autres temps, on les remplace par les temps du verbe *tisser*.

**TRAIRE** (*verbe actif et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je traie  
 Tu traies  
 Il traite.

Nous trayons  
 Vous trayez  
 Ils traient.

*Imparfait.*

Je trayais  
 Tu trayais  
 Il trayait  
 Nous trayions  
 Vous trayiez  
 Ils trayaient.

*Point de préterit défini.**Futur.*

Je trairai  
 Tu trairas  
 Il traira  
 Nous traïrons  
 Vous trairez  
 Ils traïront.

*Conditionnel présent.*

Je trairais  
 Tu trairais  
 Il traitrait  
 Nous traïrions  
 Vous traïriez  
 Ils traïraient.

1. Je vainc  
 2. Tu vaincs  
 3. Il vainc

4. Nous vainquons  
 5. Vous vainquez  
 6. Ils vainquent

Conjugaison de vaincre.

Présent de l'actif.  
 Je vaincs                     .  
 Tu vaincs                    .  
 Il vainc                     .  
 Nous vainquons            .  
 Vous vainquez             .  
 Ils vainquent             .

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. — L'usage du 'c' à la fin d'un mot est commun au masculin et au féminin.

Le verbe vaincre est employé avec le régime personnel, il se conjugue à l'actif et au passif. — Le régime personnel est composé de trois personnes du masculin et de trois personnes du féminin. — Le régime personnel est composé de trois personnes du masculin et de trois personnes du féminin. — Le régime personnel est composé de trois personnes du masculin et de trois personnes du féminin. — Le régime personnel est composé de trois personnes du masculin et de trois personnes du féminin.

## VAINCRE (verbe actif).

*Indicatif.*

*Présent absolu.*

Je vaincs	Nous vainquons
Tu vaincs	Vous vainquez
Il vainc	Ils vainquent

*Imparfait.*

Je vainquais  
Tu vainquais  
Il vainquait  
Nous vainquions  
Vous vainquiez  
Ils vainquaient.

*Futur.*

Je vaincrai  
Tu vaincras  
Il vaincra  
Nous vaincrons  
Vous vaincrez  
Ils vaincront.

*Prétérit défini.*

Je vainquis  
Tu vainquis  
Il vainquit  
Nous vainquîmes  
Vous vainquîtes  
Ils vainquirent.

*Conditionnel présent.*

Je vaincrais  
Tu vaincrais  
Il vaincrait  
Nous vaincristions  
Vous vaincristiez  
Ils vaincristaient.

*Impératif.*

Vaincs,                      Vainquons,                      Vainquez.

*Subjonctif.**Présent ou futur.*

Que je vainque  
Que tu vainques  
Qu'il vainque  
Que nous vainquions  
Que vous vainquiez  
Qu'ils vainquent.

*Imparfait.*

Que je vainquisse  
Que tu vainquisses  
Qu'il vainquît  
Que nous vainquissions  
Que vous vainquissiez  
Qu'ils vainquissent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu, vaincue.

Le présent de l'indicatif et celui du subjonctif ne sont guère usités au singulier.

*Convaincre*, verbe actif, se conjugue comme *vaincre*.

VIVRE (*verbe neutre et défectif*).*Indicatif.**Présent absolu.*

Je vis	Nous vivons
Tu vis	Vous vivez
Il vit.	Ils vivent.

*Imparfait.*

Je vivais	Je vécus
Tu vivais	Tu vécus
Il vivait	Il vécut
Nous vivions	Nous vécûmes
Vous viviez	Vous vécûtes
Ils vivaient.	Ils vécurent.

<i>Futur.</i>	<i>Conditionnel présent.</i>
Je vivrai	Je vivrais
Tu vivras	Tu vivrais
Il vivra	Il vivrait
Nous vivrons	Nous vivrions
Vous vivrez	Vous vivriez
Ils vivront.	Ils vivraient.

*Impératif.*

Viv,	Vivons,	Vivez.
------	---------	--------

*Subjonctif.*

<i>Présent ou futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Que je vive	Que je vécusse
Que tu vives	Que tu vécusses
Qu'il vive	Qu'il vécut
Que nous vivions	Que nous véussions
Que vous viviez	Que vous véussiez
Qu'ils vivent.	Qu'ils véussent.

*Infinitif.*

<i>Présent.</i>	<i>Participe présent.</i>	<i>Participe passé.</i>
Vivre.	Vivant.	Vécu, <i>point de féminin.</i>

*Futur.*

Devant vivre.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Conjugez de même :

*Revivre*, verbe neutre, il prend l'auxiliaire *avoir*.

*Survivre*, verbe neutre, il prend *avoir*.

## OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DES VERBES.

La première personne du singulier du présent de l'indicatif est toujours terminée par un *e* muet dans les verbes de la première conjugaison, et dans ceux de la seconde qui ont l'infinitif en *frir* et en *vrir*. *Cueillir* et ses composés suivent la même orthographe. On excepte *appauvrir* qui fait *j'appauvris*.

Dans tous les autres verbes cette première personne est terminée par un *s*. Excepté, *pouvoir*, *valoir*, *équivaloir*, *prévaloir* et *vouloir*, qui prennent un *x*.

La seconde personne du singulier de tous les temps simples, et dans tous les verbes, a toujours pour lettre finale un *s*, il n'y a d'exception que pour les verbes *vouloir*, *pouvoir*, *valoir*, *équivaloir*, et *prévaloir*, qui prennent un *x* au lieu d'un *s* au présent de l'indicatif, et pour la seconde personne du singulier de l'impératif.

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif est semblable à la première, dans les verbes qui ont cette personne terminée par un *e* muet.

Quand la première personne du singulier du présent de l'indicatif finit par un *s* ou un *x*, la troisième personne finit par un *t*.

EXCEPTIONS. Les verbes en *dre* qui sont terminés à la première personne du présent de l'indicatif par *ds*, finissent par un *d* à la troisième personne du singulier de ce même temps.

Les verbes *absoudre*, *dissoudre*, *résoudre*, et tous les verbes en *aindre*, en *oindre*, et *eindre*, ne conservant pas le *d* à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, finissent régulièrement par un *t* à la troisième.

*Vaincre* et son composé *convaincre* gardent le *c* aux trois premières personnes singulières du présent de l'indicatif.

La première personne plurielle de tous les temps simples et dans tous les verbes est terminée par un *s*.

La seconde personne plurielle de tous les temps simples et dans tous les verbes est terminée par *s* ou par *z*.

Elle prend un *s* quand la dernière syllabe est muette, elle prend un *z* quand la dernière syllabe fait entendre le son d'un *e* fermé.

La troisième personne plurielle de tous les temps simples est en *ent*, excepté au *futur*.

Cette même personne au présent de l'indicatif de quelques verbes irréguliers est aussi terminée en *ont* : *ils ont*, *ils sont*, *ils vont*, etc.

Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif sont les mêmes dans tous les verbes tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception. Ce sont :

Singulier.		Pluriel.	
1	ais	1	ions
2	ais	2	iez
3	ait.	3	sient.

Le prétérit défini a quatre terminaisons.

- 1° En *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *ârent*.
- 2° En *is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *îrent*.
- 3° En *ins*, *ins*, *int*, *îmes*, *îtes*, *inrent*.
- 4° En *us*, *us*, *ut*, *ûmes*, *ûtes*, *urent*.

La première et seconde personne du pluriel du prétérit défini prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe.

Les terminaisons du futur dans tous les verbes sont :

Singulier.		Pluriel.	
1	rai	1	rons
2	ras	2	rez
3	ra.	3	ront.

Le présent du conditionnel a toujours les terminaisons suivantes :

Singulier.		Pluriel.	
1	rais	1	rions
2	rais	2	riez
3	rait.	3	raient.

Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* avant *rai, ras, ra, etc., rais, rais, rait, etc.*, que dans les verbes de la première conjugaison, et dans *cueillir* et ses dérivés.

La seconde personne du singulier de l'impératif est toujours semblable à la première du présent de l'indicatif, excepté dans les quatre verbes irréguliers, *aller, avoir, être, savoir*.

Quand la seconde personne du singulier de l'impératif est terminée par un *e* muet et est suivie de l'un des pronoms *y, en*, alors pour éviter un hiatus, on ajoute un *s* euphonique, et l'on écrit *donnes-en, portes-y*.

REMARQUE. On ne fait point usage de la lettre euphonique *s* lorsque c'est la préposition *en* qui suit. *Admire en France, accepte en échange, souffre en patience*.

Le présent du subjonctif, dans les verbes des quatre conjugaisons, se termine de la manière suivante :

Singulier.		Pluriel.	
1	e	1	ions
2	es	2	iez
3	e.	3	ent.

Il n'y a d'exception que pour les verbes *avoir* et *être*.

L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons.

- 1° En *asse, asses, ôt, assions, assiez, assent*.
- 2° En *isse, isses, ôt, issions, issiez, issent*.
- 3° En *inse, insses, int, inssions, inssiez, inssent*.
- 4° En *usse, usses, ôt, ussions, ussiez, ussent*.

La troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif prend toujours un accent circonflexe sur la voyelle qui est avant le *t* final.

Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons, qui sont *er, ir, oir, re*.

Le participe présent est toujours terminé en *ant*.

Le participe passé a différentes terminaisons dont les principales sont en *é* fermé, en *i*, en *çu*, en *du, etc.*

## CHAPITRE VI.

## DE L'ADVERBE.

L'*Adverbe* est un mot qui sert à modifier soit un verbe, comme : il parle *distinctement* ; soit un adjectif, comme : elle est *très-aimable* ; soit un autre adverbe, comme : *très-souvent*, *bien davantage*.

Le mot *adverbe* signifie *joint au verbe* ; on l'appelle ainsi parce que c'est le verbe qu'il accompagne le plus ordinairement, et qu'il est à son égard ce qu'est l'adjectif à l'égard du substantif.

L'*adverbe* est invariable, c'est-à-dire, qu'il ne prend ni genre ni nombre, et n'a jamais de régime ; parce qu'il renferme son régime en lui-même, et présente toujours à l'esprit un sens complet.

On doit excepter quelques adverbes de manière, tels que, *dépendamment*, *différemment*, *etc.*, qui prennent la préposition *de*, et *conformément*, *relativement*, *etc.*, qui prennent *être*, suivis de la préposition *à*. La raison en est que l'usage leur a conservé le régime de l'adjectif dont ils sont formés.

Les adverbes sont ou *simples*, ou *composés*.

Les adverbes *simples* sont ceux qui s'expriment en un seul mot ; comme : *quand*, *comment*, *jamais*.

Les adverbes *composés* sont ceux qui s'expriment en plusieurs mots, que l'on est dans l'usage de séparer dans l'écriture, comme : *à-présent*, *du moins*, *tour-à-tour*, *etc.* On nomme plus communément ces dernières, *expressions* ou *locutions adverbiales*.

Les adverbes se divisent en

Adverbes	de temps
————	de lieu et de distance
————	d'ordre et de rang
————	de quantité ou de nombre
————	de qualité ou de manière
————	d'affirmation
————	de négation
————	de doute
————	de comparaison
————	d'interrogation.

## DES ADVERBES DE TEMPS.

Les adverbes de *temps* sont ceux qui expriment quelques circonstances ou rapports de temps, et par lesquels on peut répondre à la question *quand* ? Ce sont :

*Pour le temps présent.*

à présent

| pour le présent

| présentement

maintenant  
à cette heure  
sur-le-champ  
toute de suite  
tout-à-l'heure

à l'instant  
incessamment  
aujourd'hui  
dès aujourd'hui

aujourd'hui-même  
cette après-midi  
ce matin  
ce soir, etc.

*Pour le passé.*

hier  
avant hier  
le jour précédent  
hier matin  
hier au soir  
la veille  
l'avant veille  
la surveillance  
autrefois  
jadis  
anciennement  
dernièrement

depuis peu  
auparavant  
récemment  
tout récemment  
nouvellement  
la dernière fois  
l'autre jour  
la semaine passée  
le mois dernier  
l'année passée  
l'année dernière  
jusqu'ici

jusqu'à présent  
il y a huit jours  
il y a quinze jours  
il y a long-temps  
il n'y a pas long-temps  
il y a quelque temps  
il n'y a qu'un moment  
il y a deux jours  
il y a un mois  
il y a un an  
cette nuit  
la nuit dernière, etc.

*Pour le futur.*

demain  
après-demain  
demain matin  
demain au soir  
le lendemain  
le sur-lendemain  
le jour suivant

blentôt  
tantôt  
dans peu  
dans peu de temps  
l'année qui vient  
l'année prochaine  
le mois prochain

dans un an d'ici  
désormais  
dorénavant  
à l'avenir  
avant qu'il soit long-temps, etc.

*Pour un temps indéterminé.*

d'abord  
souvent  
quelquefois  
rarement  
soudain  
subitement  
au plus vite  
au plus-tôt  
au plus tard  
en toute diligence  
jamais  
à jamais  
toujours  
pour toujours  
à toute heure  
à tout moment  
à tout instant  
parfois  
presque jamais  
plus que jamais  
presque toujours  
depuis  
continuellement  
sans cesse  
incessamment

cependant  
d'ordinaire  
à l'ordinaire  
ordinairement  
communément  
fréquemment  
la plupart du temps  
alors  
tôt  
plus tôt  
trop tôt  
tard  
trop tard  
plus tard  
tantôt  
tôt ou tard  
pour lors  
dès lors  
de bonne heure  
de bon matin  
de grand matin  
pas encore  
bien long-temps  
depuis ce temps-là  
encore

de nouveau  
de plus belle  
à loisir  
quand  
le matin  
dans la matinée  
dans l'après dinée  
le soir  
sur le soir  
en même temps  
de jour  
de nuit  
jour et nuit  
en plein jour  
en plein midi  
de deux jours l'un  
tous les deux jours  
tout d'un coup  
tout-à-coup  
plus que jamais  
à point nommé  
à propos  
fort à propos  
dans l'occasion  
en moins de rien



en un clin d'œil	au premier jour	en tout temps
tous les jours	à la première occasion	à la fin
tout le jour	à temps	au commencement
tout le long du jour	avec le temps	ensuite
tant que le jour dure	de temps en temps	enfin
toute la nuit	en temps et lieu	déjà
de jour en jour		

Parmi ces derniers il y en a qui sont susceptibles des degrés de signification. On dit :

*Venez plus ou moins souvent ; allez y plus matin ; arrivez moins tard ; rendez-vous-y bientôt.*

## DES ADVERBES DE LIEU ET DE DISTANCE.

Les adverbess de *lieu* et de *distance* sont ceux qui servent à exprimer les distances et les situations des lieux par rapport à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle, et par lesquels on peut répondre aux questions *où, d'où et par où* ? Ce sont :

*Pour le lieu.*

où	dessous	à gauche
d'où	quelque part	sur la gauche
de quel endroit	nulle part	à main gauche
par où	en aucun endroit	céans
par quel endroit	ailleurs	çà et là
ici	autre part	dans le voisinage
d'ici	deçà	la porte joignante
par ici	par deçà	vis-à-vis
là	en deçà	à côté
de là	de ce côté-ci	de côté
par là	delà	à terre
là haut	en delà	par terre
en haut	de ce côté-là	devant
ici dessus	jusqu'où	par devant
à bas	jusqu'ici	sur le devant
en bas	jusques là	derrière
là bas	à l'entour	par derrière
ici dessous	tout autour	sur le derrière
d'en haut	ici autour	par delà
d'en bas	là autour	au même endroit
de côté et d'autre	aux environs	dans ce lieu là
dedans	depuis le haut jusqu'en	d'un côté et d'autre
en dedans	bas	des deux côtés
dehors	à droite	de part et d'autre
en dehors	sur la droite	de tous côtés
dessus	à main droite	de toutes parts.

Ces adverbess ne prennent ni comparatif ni superlatif.

Pour la distance ce sont, *près, loin, proche*, etc. Ces derniers sont susceptibles des degrés de signification, et peuvent être modifiés par d'autres adverbess. Ex. :

*Venez plus près, allez plus loin, il ne faut être ni trop près ni trop loin.*

## DES ADVERBES D'ORDRE ET DE RANG.

Les adverbes *d'ordre* et de *rang* sont ceux qui expriment la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres. Ces adverbes ne peuvent modifier que les verbes, et ne peuvent être en aucune manière modifiés par d'autres adverbes. Ces adverbes sont :

premièrement	à la file	pêle-mêle
secondement	de front	en foule
troisièmement, etc.	de rang	de fond en comble
en premier lieu	tour à tour	sens dessus-dessous
en second lieu	à la ronde	sens devant derrière
en dernier lieu	l'un après l'autre	tout à rebours
avant	à la fois	pareillement
après	enfin	semblablement
alternativement	à la fin	de la même manière
de suite	pour conclusion	dernièrement
tout de suite	en ordre	un à un
ensuite	par ordre	deux à deux.
ensemble	confusément	

## DES ADVERBES DE QUANTITÉ OU DE NOMBRE.

Les adverbes de *quantité* ou de *nombre* sont ceux qui servent à marquer la quantité des choses, ou leur valeur ou leur comparaison. Ce sont :

assez	combien	en grande quantité
trop	un peu	à pleines mains
peu	tant soit peu	cher
beaucoup	guère	chèrement
bien	pas beaucoup	à bon marché
fort	suffisamment	à grand marché
très	trop peu	à vil prix
au plus	peu à peu	à demi
entièrement	à peu près	infiniment
au moins	environ	à l'infini
du moins	de plus	presque
pour le moins	tout au plus	quasi
moins	à peu de choses près	combien de fois
plus	par dessus le marché	une fois
davantage	tout	deux fois
aussi	du tout	trois fois
autant	tout-à-fait	dix fois
tant	en abondance	vingt fois
si	abondamment	cent fois
presque	en grand nombre	mille fois.

Ces adverbes peuvent modifier les verbes, les adjectifs, et même les adverbes de manière, et quelques-uns de lieu. Il faut en excepter *très*, *quelque*, *aussi*, *si*, *tout*, qui ne modifient que les adjectifs, les

participes, et les adverbes *davantage*, *du moins*, *au moins*, *au plus*, qui ne modifient que les verbes; et *tout-à-fait* qui ne peut modifier que les participes.

## DES ADVERBES DE QUALITÉ ET DE MANIÈRE.

Les adverbes de *qualité* et de *manière* sont ceux qui expriment comment ou de quelle manière les choses se font, et par lesquels on peut répondre à la question *comment*? tels sont :

bien	à la renverse	au pis aller
mal	à tâtons	goutte à goutte
fort bien	à l'envers	à l'étroit
fort mal	à l'endroit	d'accord
à merveille	du bon sens	à genoux
ni bien ni mal	du mauvais sens	tout au long
sagement	de tout sens	tout-à-fait
justement	de tous les sens	à la bonne foi
joliment	à bon droit	de bonne foi
prudemment	à tort	de bon jeu
civilement	avec raison	de bonne guerre
vivement	sans raison	de nécessité
à l'aise	à l'envie	à toute forcé
négligemment	à la rigueur	de toutes les manières
nonchalamment	de sens rassis	à tous égards
de but en blanc	de sang froid	à l'improviste
au préalable	exprès	au dépourvu
préalablement	à dessein	sans y penser
à fond	par malice	sans s'y attendre
à plomb	de propos délibéré	inopinément
à plaisir	tout de bon	à l'amiable
à faux	sérieusement	en ami
à peine	pour rire	à fleur d'eau
à regret	pour badiner	en paix
à contre-cœur	en riant	paisiblement
à contre-gré	en badinant	en repos
de bon cœur	de son chef	à vide
de bonne volonté	de sa tête	à sec
de gaieté de cœur	étourdimement	sans façon
de gré	à l'étourdie	de travers
de plein gré	témérairement	de biais
de bon gré	à la légère	de niveau
à mon gré	à la volée	exactement
à votre gré	à la hâte	fort et ferme
à son gré	précipitamment	en diligence
à leur gré	brusquement	à pied
de force	par inadvertance	à cheval
par force	par mégarde	en carrosse
à couvert	par méprise	en bateau
à découvert	au hasard	à la mode
au naturel	par hasard	à la Française
à reculons	à tout hasard	à l'Anglaise
en arrière	à l'aventure	

Les adverbes de *qualité* sont presque tous formés des adjectifs ;

ces adverbess se terminent en *ment*, et suivent, dans leur formation, les règles suivantes :

**PREMIÈRE RÈGLE.**—Quand l'adjectif se termine au masculin par une voyelle, on forme l'adverbe en ajoutant *ment*.

Modeste	Modestement
Sensé	Sensément
Poli	Polliment
Vrai	Vraiment
Gai	Galment
Ingénu	Ingénuement.

On doit excepter, *follement*, *nouvellement* et *mollement* qui se forment de la terminaison féminine.

De l'adjectif *impuni* se forme l'adverbe *impunément*.

**DEUXIÈME RÈGLE.**—Quand l'adjectif se termine au masculin par une consonne, on forme l'adverbe de la terminaison féminine, en y ajoutant *ment*.

Grande	Grande-ment
Franc	Franche-ment
Heureux	Heureuse-ment
Doux	Douce-ment
Distinct	Distincte-ment
Long	Longue-ment
Brief	Briève-ment
Frais	Fraiche-ment.

**EXCEPTION PREMIÈRE.**—On doit excepter *gentil* dont l'adverbe est *gentiment*.

**EXCEPTION DEUXIÈME.**—Les adjectifs terminés en *ant* et *ent* forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*.

Éloquent	Éloquemment
Diligent	Diligemment
Constant	Constamment
Obligéant	Obligamment.

Les adjectifs *lent* et *présent* suivent la deuxième règle.

L'*e* qui précède *ment* dans les adverbess de qualité est toujours muet, excepté dans les suivants, où il est fermé et marqué d'un accent aigu :

aisément	expressément	opiniâtrément
aveuglément	figurément	passionnément
commodément	importunément	posément
communément	incommodément	précisément
conformément	inconsidérément	prématurément
délibérément	indéterminément	privément
démésurément	inespérément	profondément
désordonnément	inopinément	profusément
désespérément	malaisément	proportionnément
déterminément	modérément	sensément
effrontément	nommément	séparément
énormément	obstinément	serrément.

Beaucoup d'adverbes de qualité et de manière sont sujets aux trois degrés de signification.

Le *comparatif* et le *superlatif* se forment, dans ces adverbes, de la même manière et avec les mêmes mots que le *comparatif* et le *superlatif* des adjectifs. On dit : *distinctement, aussi distinctement, plus distinctement, moins distinctement, très-distinctement, le plus distinctement.*

Il faut excepter les deux adverbes *bien* et *mal*, qui forment leur comparatif d'une manière irrégulière : le premier fait *mieux* et le second fait *pis*.

Les adverbes de qualité et de manière modifient les verbes et les adjectifs, et sont eux-mêmes modifiés par des adverbes de quantité. Comme :

*Cet homme traite bien fièrement ses inférieurs.*

*Une personne sage et prudente ne dit rien sans en avoir bien soigneusement examiné la valeur.*

#### DES ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION, ET DE DOUTE.

Les adverbes d'affirmation sont :

oui  
certes  
assurément  
certainement  
en vérité  
vraiment

à la vérité  
véritablement  
sans doute  
volontiers  
sans faute

soit  
d'accord  
immanquablement  
infailliblement  
indubitablement.

Les adverbes de négation sont :

Non, ne, ni  
Point, pas, non pas, point du tout

Nullement  
En nulle manière.

Les adverbes de doute sont :

Peut-être,

Probablement,

Vraisemblablement.\*

#### DES ADVERBES DE COMPARAISON.

Les adverbes de comparaison sont ceux dont on se sert pour exprimer la comparaison que l'on fait d'une chose à une autre, suivant quelque qualité ou quantité.

Et comme une chose peut être ou égale, ou supérieure, ou inférieure à une autre, en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaison.

\* Quelques grammairiens ne mettent pas au rang des adverbes les mots qui expriment l'affirmation, la négation, et le doute ; les uns les classent parmi les conjonctions, les autres les nomment des particules.

1°. Comparaison d'égalité exprimée par les adverbes, *comme, de même, etc.*

2°. Comparaison de supériorité exprimée par les adverbes, *plus, davantage, etc.*

3°. Comparaison d'infériorité exprimée par les adverbes, *moins, presque, quasi, etc.*

*Liste d'adverbes de comparaison.*

ainsi	plus	mieux
de même	pis	universellement
comme	de pis en pis	généralement
de cette manière	de mieux en mieux	autrement
en partie	ni plus ni moins	particulièrement
tout autant	à plus forte raison	principalement
tout à la fois	si	sur-tout
séparément	aussi	après tout
à part	moins	au contraire.
à l'écart		

DES ADVERBES D'INTERROGATION.

Les adverbes qui servent à l'interrogation sont, *quand, combien, combien de fois, comment, pourquoi, où, d'où, par où.*

CHAPITRE VII.

DE LA PREPOSITION.

La préposition est un mot invariable qui sert à lier un nom à un autre nom, en marquant le rapport sous lequel se fait cette liaison.

Les *prépositions* sont *simples* ou *composées*.

Les *prépositions simples* sont celles qui s'expriment en un seul mot, telles sont ; *à, de, pour, avec, etc.*

Les *prépositions composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots ; comme, *à côté de, à l'opposite, à l'égard, etc.* ; ces dernières sont souvent désignées sous le nom de *locution prépositive*.

*Liste des prépositions.*

à	contre	auprès
de	entre	avant
en	parmi	devant
dans	près	sur
par	après	sus

concernant	pendant	à couvert
touchant	selon	à l'abri
sous	suyant	au-dessus
hors	moyennant	au-dessous
hormis	nonobstant	au-devant
excepté	comme	autour
vers	pour	à l'entour
devers	malgré	à fleur
envers	de dessus	au niveau
à travers	de dessous	à rez, au rez
au travers	par dessous	par rapport
avec	sauf	aux environs
sans	proche	à l'exclusion
chez	faute	à force
outré	loin	à rebours
au-delà	le long	au prix
par-delà	ensuite	à raison
en-deçà	à cause	vis-à-vis
au-deçà	à l'égard	au lieu
dès	au milieu	au moyen
derrière	à l'opposite	au péril
attendu	à côté	au risque
vu	jusque	aux dépens
depuis	à l'insçu	en dépit
durant	à l'exception	à la mode
environ	à moins	quant.
	à la réserve	

## CHAPITRE VIII.

### DE LA CONJONCTION.

Les *conjonctions* sont des mots invariables qui servent à lier des phrases, ou des parties de phrase les unes aux autres.

Les *conjonctions* sont *simples* ou *composées*.

Les *conjonctions simples* sont celles qui sont exprimées en un seul mot ; comme : *et, si, car, etc.*

Les *conjonctions composées* sont celles qui se forment de plusieurs mots, comme : *afin que, à condition que, si ce n'est que* ; ces dernières peuvent aussi se nommer *locutions conjonctives*.

#### Liste des conjonctions les plus usitées.

et	aussi bien que	non-seulement
comme	aussi	mais encore
comme si	de même que	mais même
de sorte que	ainsi que	mais aussi
en sorte que	tant que	de plus
de manière que	non plus	outré cela
tellement que	non plus que	outré que
si bien que	en tant que	joint que

savoir  
 d'autant que  
 ni plus ni moins que  
 si  
 ni  
 soit  
 soit que  
 au lieu de  
 au lieu que  
 ou, ou bien  
 mais  
 néanmoins  
 pourtant  
 toutefois  
 cependant  
 nonobstant que  
 bien loin que  
 tant s'en faut que  
 quoique  
 bien que  
 encore que  
 si non  
 pourvu que  
 à condition que  
 bien entendu que  
 supposé que  
 posé le cas que  
 d'autant que  
 d'autant plus que  
 afin que  
 afin de  
 puisque  
 c'est pourquoi  
 par conséquent  
 pour cet effet  
 donc  
 ainsi  
 enfin  
 à propos  
 or  
 pourquoi ?

par quelle raison ?  
 à quel propos ?  
 d'où vient que ?  
 lorsque  
 malgré que  
 au cas que  
 en cas que  
 en cas de  
 en tout cas  
 à moins que  
 à moins de  
 sans, sans que  
 si ce n'est que  
 excepté que  
 quand  
 quand même  
 quand bien même  
 pour lors  
 c'est-à-dire  
 savoir  
 c'est-à-dire que  
 il s'en suit de là que  
 pour conclusion  
 c'est pour cela que  
 cela étant  
 cela étant ainsi  
 ensuite  
 d'ailleurs  
 de plus  
 d'un autre côté  
 après tout  
 dès que  
 sitôt que  
 aussitôt que  
 toutes les fois que  
 en attendant que  
 pendant que  
 non que  
 non pas que  
 comme par exemple  
 sur tout

à la vérité  
 en effet  
 non que  
 non pas que  
 ce n'est pas que  
 d'accord  
 car  
 parce que  
 à cause que  
 à cause de  
 vu que  
 attendu que  
 puis  
 même  
 de même  
 sans doute  
 à dire vrai  
 là-dessus  
 en un mot  
 au reste  
 il est vrai que  
 j'en conviens  
 sur ces entrefaites  
 quoi qu'il en soit  
 depuis  
 depuis que  
 avant que  
 loin que  
 loin de  
 après que  
 à la bonne heure que  
 hors que  
 hormis que  
 à mesure que  
 aussitôt que  
 sitôt que  
 au lieu que  
 peut-être que  
 de crainte de  
 de crainte que.



## CHAPITRE IX.

## DE L'INTERJECTION.

L'*interjection* est un mot invariable qui exprime d'un seul trait une affection subite de l'ame, comme : *la joie, la douleur, la crainte, l'aversion, l'encouragement, etc.*

*Ah ! bon !* expriment la joie.

*Ah ! aïe ! ouf ! ahi ! hé ! hélas !* la douleur.

*Ah ! hé !* la crainte.

*Fi ! fi donc !* l'aversion, le mépris, le dégoût.

*Ca ! allons ! courage ! oh ça ! tenez ferme !* l'encouragement.

*Oh he ! zest !* la dérision.

*Volontiers ! soit !* le consentement.

*Oh !* l'admiration.

*Oh ! miséricorde !* la surprise.

*Gare ! holà ! hem ! tout beau ! ah !* l'avertissement.

*Holà ! hé !* l'appel.

*Chut ! paix ! st !* le silence.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

---

## SECONDE PARTIE.

---

### CHAPITRE I.

#### DU GENRE DES SUBSTANTIFS.

Le genre de plusieurs substantifs a changé selon le temps: de cette variation il est résulté souvent qu'un mot, avec la même signification, est demeuré des deux genres.

#### SUBSTANTIFS DE DIFFÉRENTS GENRES AYANT LA MÊME SIGNIFICATION.

*Aigle* est masculin quand il signifie un oiseau de proie, pupitre d'église en forme d'aigle, et figurément, en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

On le fait aussi masculin en parlant de l'aigle de la légion d'honneur. *Le grand aigle, le petit aigle.*

Il est féminin dans le sens de signes militaires, d'armoiries et de devises. *Aigle impériale, les aigles romaines, aigle déployée, les aigles romaines sont peintes sur les drapeaux.*

*Aigle*, constellation, est aussi féminin.

*Amour*, désignant une vive affection, est masculin au singulier: *amour divin, amour paternel, amour filial, amour conjugal.*

Ce mot est féminin au pluriel: *de folles amours, d'éternelles amours.*

Mais lorsque ce substantif désigne ces petits dieux que la mythologie nous peint si jolis, il est généralement employé au pluriel et au masculin: *tous ces petits amours sont bien groupés.*

*Automne* est des deux genres, mais le masculin est préférable, les autres saisons étant de ce genre.

*Couleur*, employé comme mot générique est féminin: *une couleur primitive, de belles couleurs.*

Mais on dit, *un beau couleur de feu, le couleur d'eau, le couleur de citron, le couleur de chair, sont mes couleurs favorites. Cette étoffe est d'un couleur de rose charmant.*

*Couple*, marquant le nombre deux, est féminin : *une couple d'œufs, nous avons tué une couple de perdrix ; une couple de boîtes de confitures.*

Mais marquant l'union, l'assemblage, il est masculin : *ce fut un heureux couple, un couple bien assorti, un couple de pigeons.*

*Délice* est masculin au singulier : *c'est un délice, c'est un grand délice.*

Au pluriel ce mot est féminin : *il fait toutes ses délices de l'étude, les molles délices.*

*Enfant* est masculin quand il désigne un garçon ; *c'est un bel enfant*, et féminin lorsqu'il se dit d'une fille : *c'est une belle enfant.*

*Exemple* est féminin lorsqu'il désigne un modèle d'écriture : *voilà une belle exemple de lettres majuscules.* Excepté ce cas, il est masculin : *il suit les bons exemples de ses parents.*

*Foudre* est féminin au propre : *être frappé de la foudre, l'éclat de la foudre.*

Au figuré *foudre* est toujours masculin : *les foudres menaçants, des foudres souterrains, un foudre de guerre, un foudre d'éloquence.*

*Gens* veut au féminin tous les adjectifs qui précèdent : *les vieilles gens, certaines fines gens, quelles excellentes gens, toutes les méchantes gens*, et au masculin tous ceux qui suivent ; *des gens fins, des gens fort dangereux.*

Cependant lorsque le mot *gens* éveille spécialement l'idée d'*hommes*, et qu'il est suivi d'un déterminatif formant avec lui une expression composée, comme dans *gens d'affaire, gens de robe, gens de bien, gens de cœur, gens de guerre, gens de lettres, jeunes gens, etc.*, l'adjectif qui précède doit être au masculin ; ainsi l'on dira : *de vrais gens de lettres, de bons gens d'affaire, certains jeunes gens, maints jeunes gens, etc.*

L'adjectif *tout* reste masculin, s'il est le seul qui précède le mot *gens* : *tous les gens, qui pensent bien, tous les gens d'esprit.*

Quand *gens* est précédé d'un adjectif des deux genres, comme : *aimable, honnête, brave, etc.*, et que cet adjectif se trouve accompagné du mot *tout* ou du mot *un*, ou d'un autre adjectif servant à déterminer le substantif *gens*, alors *tout, un*, et cet adjectif restent masculins : *tous les honnêtes gens, maints imbécilles gens, certains honnêtes gens, un de ces braves gens.*

Mais si l'adjectif placé avant le mot *gens* n'est que du genre féminin, *tout, un, etc.*, prendrait la forme féminine : *toutes ces bonnes gens, toutes ces méchantes gens, une de ces vieilles gens.*

REMARQUE.—Le mot *gens* étant essentiellement masculin, il faut écrire :

*Il y a de certaines gens qui sont bien sots, et non pas sottes.*

*Ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus, et non pas vues.*

*Beaucoup de gens étudient toute leur vie, à la mort ils ont tout appris, excepté à penser.*

*Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.*

Le mot *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, à moins qu'il

ne soit accompagné de certains adjectifs ; ainsi on ne dit pas, *deux gens* ; mais on dit *deux jeunes gens, deux braves gens, etc.*

On dit, *mille gens l'ont vu* ; mais c'est parce que le mot de *mille* dans cette phrase, est pour un nombre indéterminé.

Lorsque *gens* signifie *domestiques* il se dit d'un nombre déterminé ; *il arriva avec quatre de ses gens : le prince n'avait qu'un de ses gens avec lui.*

*Hymne* qu'on chante à l'église est féminin. *Santeuil et Goffin ont composé les belles hymnes du Bréviaire de Paris.* Hors de là, il est masculin, *un hymne guerrier.*

*Orge* est féminin : *de l'orge bien levée, de belle orge, de belles orges* ; mais il est masculin dans *orge mondé, orge perlé.*

*Orgue* est masculin au singulier, et féminin au pluriel ; *un bon orgue, de belles orgues.*

Faut-il dire, *c'est une des plus belles orgues, ou un des plus beaux orgues* ou *un des plus belles orgues* ? Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces locutions. Je pense avec M. Laveaux qu'il faudrait qu'orgue n'eût qu'un genre dans ces sortes de phrases, et qu'on doit dire, *c'est une des plus belles orgues.*

*Quelque chose* est du genre masculin lorsqu'il signifie une chose : *c'est quelque chose de bien dur ; pour savoir quelque chose il faut l'avoir appris.*

Il est du genre féminin quand il veut dire, *quelle que soit la chose. Quelque chose qu'il ait dite, on ne lui a pas répondu.*

On donne les deux genres aux mots *jujube* et *réglisse* ; comme fruit et plante ces mots sont féminins.

*Les jujubes, lorsqu'elles sont fraîches, ont une chair ferme.*

*La réglisse est jaunâtre.*

C'est là le genre essentiel de ces mots ; mais, comme désignant le *suc* extrait de la jujube ou de la réglisse, ces mots sont masculins ; *le jujube, pour la toux, est préférable au réglisse.*

Cette variation de genre a fait encore qu'on a donné les deux genres à deux mots pareils, mais d'une acception différente.

#### SUBSTANTIFS DE DIFFÉRENTS GENRES

*d'une même consonnance, mais ayant différentes significations.*

Masculin.		Féminin.
<i>Aide</i> , celui qui aide à un autre.	<i>Aide</i>	<i>Aide</i> , secours, assistance.
<i>de camp, aide de cuisine</i>		<i>Aide assurée, prompte.</i>
<i>Ange</i> , créature spirituelle		<i>Ange</i> , poisson de mer
<i>Aune</i> , arbre		<i>Aune</i> , mesure
<i>Barbe</i> , cheval		<i>Barbe</i> , poil du menton
<i>Barde</i> , poète Celta		<i>Barde</i> , tranche de lard fort mince, ancienne armure
<i>Berce</i> , petit oiseau		<i>Berce</i> , plante
<i>Capre</i> , vaisseau armé		<i>Capre</i> , fruit.

<i>Cartouche</i> , ornement de sculpture	<i>Cartouche</i> , charge d'une arme à feu
<i>Coche</i> , voiture	<i>Coche</i> , entaille, vieille truie
<i>Cornette</i> , nom d'un officier chargé de porter l'étendard	<i>Cornette</i> , coiffe de femme
<i>Crêpe</i> , étoffe	<i>Crêpe</i> , pâte qu'on fait cuir dans la poêle
<i>Echo</i> , son répété	<i>Echo</i> , nymphe
<i>Enseigne</i> , officier	<i>Enseigne</i> , tableau que l'on met à la porte d'un marchand
<i>Espace</i> , étendue comprise entre deux points, étendue de temps	<i>Espace</i> , terme d'imprimerie
<i>Forêt</i> , outil d'acier	<i>Forêt</i> , grande étendue de pays couvert de bois
<i>Fourbe</i> , trompeur	<i>Fourbe</i> , tromperie
<i>Garde</i> , homme armé	<i>Garde</i> , guet, femme qui sert les malades
<i>Greffe</i> , lieu où l'on garde les actes de justice	<i>Greffe</i> , terme de jardinage
<i>Givre</i> , espèce de gelée blanche	<i>Givre</i> , terme d'armoiries
<i>Guide</i> , celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer son chemin	<i>Guide</i> , lanière de cuir attachée à la bride d'un cheval
<i>Héliotrope</i> , plante	<i>Héliotrope</i> , pierre précieuse
<i>Interligne</i> , espace blanc entre deux lignes	<i>Interligne</i> , terme d'imprimerie
<i>Laque</i> , bean vernis de la Chine	<i>Laque</i> , gomme des Indes orientales
<i>Lis</i> , plante	<i>Lys</i> , rivière de la Belgique
<i>Livre</i> , feuilles de papier écrites ou imprimées et reliées ensemble	<i>Livre</i> , poids
<i>Loutre</i> , chapeau ou manchon de poil de loutre	<i>Loutre</i> , animal amphibie
<i>Manche</i> , partie d'un instrument d'un outil	<i>Manche</i> , partie d'un vêtement
<i>Manœuvre</i> , ouvrier	<i>Manœuvre</i> , mouvement que l'on fait faire à des troupes, etc.
<i>Mémoire</i> , écrit pour se souvenir d'une chose ; compte, au pluriel relations ; faits particuliers pour servir à l'histoire	<i>Mémoire</i> , faculté, souvenir
<i>Mode</i> , manière d'être, ton, terme de grammaire	<i>Mode</i> , usage régnant et passager
<i>Moule</i> , matière creusée de manière à donner une forme précise, à la cire, au plomb, etc. modèle	<i>Moule</i> , coquillage
<i>Mousse</i> , jeune matelot	<i>Mousse</i> , espèce d'herbe.
<i>Œuvre</i> , recueil de tous les ouvrages d'un musicien : le 1er et le second œuvre de ce musicien sont fort recherchés, recueil de toutes les estampes d'un graveur	<i>Œuvre</i> , ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent ; l'œuvre de la rédemption : lieu et banc des marguilliers : il y a une belle œuvre dans cette église. Action morale et chrétienne, faire une bonne œuvre. Productions de l'esprit, et en ce sens, il n'est usité qu'au pluriel ; on a fait un recueil de toutes ses œuvres
<i>Office</i> , devoir, assistance, le service divin, bréviaire, charge	<i>Office</i> , lieu où l'on prépare le dessert, où l'on garde le linge, la vaisselle, etc
<i>Page</i> , jeune gentilhomme au service d'un roi	<i>Page</i> , côté d'un feuillet de papier

- Pâque** ou **Pâques** fête de l'Eglise ;  
*Pâques est haut cette année*
- Parallèle**, comparaison, cercle
- Pater**, l'oraison dominicale
- Perche**, province de France
- Pendule**, poids suspendu à une verge de fer, dont les vibrations règlent le mouvement d'une horloge
- Période**, le plus haut point où une chose puisse arriver, *il est au plus haut période de sa gloire*. Espace de temps vague, dans le dernier période de sa vie
- Personne**, pronom indéfini
- Pivoine**, petit oiseau
- Plane**, arbre
- Poêle**, drap mortuaire, voile qu'on tient sur la tête des mariés, sorte de fourneau
- Ponte**, terme de jeu
- Poste**, lieu où l'on a placé des troupes, emploi, fonction
- Pourpre**, maladie, rouge foncé qui tire sur le violet, petit poisson
- Quadrille**, jeu
- Relâche**, repos, cessation de quelque travail.
- Remise**, carrosse qui se loue au jour ou au mois
- Satyre**, demi-dieu des païens, certains poèmes mordants chez les Grecs
- Scolie**, terme de géométrie
- Serpentaire**, constellation
- Solde**, complément d'un paiement
- Somme**, sommeil
- Souris**, action de sourire
- Tour**, mouvement circulaire, circonférence, trait d'habileté, de ruse, machine de tourneur, etc.
- Triomphe**, honneur, victoire
- Trompette**, celui qui sonne de la trompette
- Vague**, grand espace ou qu'on se figure tel, *le vague de l'air*
- Vase**, sorte d'ustensile pour contenir des liqueurs, des fleurs, ou qui sert pour l'ornement
- Voile**, étoffe destinée à cacher quelque chose, partie du vêtement qui couvre
- Pâque**, fête des Juifs, au pluriel, dévotions : *faire de bonnes Pâques, Pâques fleuries* ; le dimanche des Rameaux
- Parallèle**, ligne
- Patère**, vase, ornement
- Perche**, poisson de rivière, mesure
- Pendule**, horloge mue par un pendule
- Période**, révolution d'un astre, *la période lunaire*, phrase composée de plusieurs membres, mesure de temps, époque, *la période julienne*
- Personne**, substantif
- Pivoine**, plante
- Plane**, outil
- Poêle**, ustensile de cuisine
- Ponte**, action de pondre
- Poste**, relais établis pour voyager diligemment, maison où sont ces relais, courrier qui porte les lettres, bureau où on les distribue
- Pourpre**, teinture précieuse, dignité royale dignité des cardinaux
- Quadrille**, troupe de chevaliers dans un tournoi
- Relâche**, terme de marine
- Remise**, lieu pour mettre une voiture à couvert, taillis qui sert de retraite au gibier, délai, etc.
- Satyre**, écrit ou discours piquant
- Scolie**, note de grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence des auteurs classiques
- Serpentaire**, plante
- Solde**, paie des gens de guerre
- Somme**, charge, fardeau, quantité d'argent, etc.
- Souris**, petit quadrupède
- Tour**, bâtiment, pièce du jeu d'échecs
- Triomphe**, sorte de jeu de cartes
- Trompette**, instrument
- Vague**, l'eau agitée et élevée par les vents
- Vase**, bourbe
- Voile**, toile forte qu'on attache aux vergues pour recevoir le vent qui

le visage des femmes, qui couvre la tête des religieuses, ténèbres : *les voiles de la nuit*, prétexte doit pousser le vaisseau

Quelques substantifs servent à désigner les deux sexes ; tels sont *auteur, peintre, général, géomètre, graveur, médecin, orateur, philosophe, poète, sculpteur, soldat, témoin, traducteur.*

On dit, *c'est une femme auteur*, mais on ne dirait pas, *elle est la première auteur de cette entreprise*, il faudrait dire, *le premier auteur.*

*Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, fut active et intrépide, général et soldat. (Thomas.)*

*Mademoiselle de Scharman, née à Cologne 1606, était peintre, musicienne, graveur, sculpteur, philosophe, géomètre, théologienne même ; elle avait encore le mérite de parler neuf langues différentes. (Le dictionnaire de Biographie.)*

On dit, *Cette femme est poète* : mais on ne dirait pas avec l'article, *la poète Sapho.*

*Te semble-t-il que la triste Eriphille*

*Doive être de leur joie un témoin si tranquille ?—(Racine.)*

L'Académie ne donne point de féminin à *traducteur*. Voltaire a dit, en parlant à Madame Dacier, *Vous êtes la seule traductrice et commentatrice.*

L'usage a voulu aussi que les substantifs *enfant, esclave, dépositaire etc.*, servissent également à désigner les deux sexes, lorsque ces mots sont appliqués à une personne du sexe féminin, l'article et les adjectifs qui les accompagnent prennent le genre féminin.

SUBSTANTIFS SUR LE GENRE DESQUELS ON SE TROMPE  
QUELQUEFOIS,

*Sont Masculins.*

ablme  
acabit  
accessoire  
acrostiche  
Âge  
air  
albâtre  
alvéole  
amadis  
amadou  
amalgame  
ambe  
amiante  
amidon  
anchois  
angle  
angora  
ani

antidote  
antipode  
antre  
antimoine  
armistice  
artifice  
astérique  
atôme  
auspice  
autel  
automate  
balustre  
carrick  
centime  
chanvre  
cigarré  
concombre  
crabe

décobres  
éclair  
ellébore  
éloge  
émétique  
emplâtre.  
empois  
épiderme  
épilogue  
épisode  
épithalame.  
équilibre  
équinoxe  
érysipèle  
escalier  
escompte  
esclandre  
étage

évangile  
 éventail  
 exorde  
 girofle  
 hémisphère  
 hémistiche  
 hiver  
 horoscope  
 hospice  
 hôtel  
 indice  
 incendie  
 intervalle  
 inventaire  
 isthme

ivoire  
 légume  
 mânes  
 midi (précis)  
 monticule  
 obélisque  
 obstacle  
 obus  
 omnibus  
 ongle  
 onguens  
 orage  
 orchestre  
 organe  
 orifice

ouvrage  
 panache  
 parafe  
 pastel  
 pétale  
 pleurs  
 pourpre (maladie)  
 rebours  
 renne (animal)  
 simples  
 thériaque  
 ulcère  
 ustensile  
 vivres

*Sont féminins.*

Aire  
 alarme  
 alcove  
 amorce  
 anagramme  
 ancre  
 antichambre  
 argile  
 arrhes  
 artère  
 atmosphère  
 avant-scène  
 décrotoire

dinde  
 ébène  
 écaille  
 écritoire  
 écume  
 enclume  
 équivoque  
 fibre  
 horloge  
 hortensia  
 huile  
 hypothèque  
 idole

immondices  
 insulte  
 nacre  
 offre  
 once (poids)  
 outre  
 paroi  
 patère  
 pédale  
 sentinelle\*  
 stalle  
 ténèbres

DU NOMBRE DES SUBSTANTIFS.

*Les noms propres* sont toujours du nombre singulier.

Si l'on en trouve qui prennent la terminaison du pluriel, c'est qu'ils sont employés figurément comme *noms communs*, c'est-à-dire, pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, comme quand on dit, *les Cicérons*, pour les grands orateurs, *les Césars*, pour les grands capitaines, etc. : ou qu'ils sont appliqués à une collection d'individus, comme : *les Bourbons*.

*La France a eu ses Césars et ses Pompées*, c'est-à-dire, des généraux comme *César* et comme *Pompée*.

Le nom propre peut s'appliquer à une collection d'individus. On dit, *les Bourbons*, *Bourbon* n'est plus le nom propre d'un individu, il est devenu le nom propre d'une classe d'individus. On dit *les Bourbons*, *les Stuarts*, *les Antonins*, comme on dit, *les Français*, *les Allemands*, *les Champenois*, *les Bourguignons*. Ce sont des classes dont tous les individus ont un nom commun. Les Romains disaient de

\* Ce mot est aussi employé au masculin.



même au pluriel *Julii, Antonii*, ce sont des noms propres de collection que nous rendons aussi en français par le pluriel quand nous les traduisons.

A l'exception de ces deux cas, tant qu'un nom reste *nom propre*, il ne peut prendre la marque du pluriel, quand bien même il désignerait plusieurs personnes portant le même nom.

Mais s'il n'est pas permis de donner au *nom propre* la marque du pluriel, l'usage est de la donner à tout ce qui y a rapport. On écrira donc :

*Les deux Corneille se sont distingués dans la république des lettres ; les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés.*

#### *Substantifs qui n'ont pas de pluriel.*

1°. Les noms de métaux considérés en eux-mêmes, *or, argent, plomb, etc.*

REMARQUE. — Quand on considère les métaux comme mis en œuvre, divisés en plusieurs parties, et qu'on y distingue des qualités qui permettent de les ranger dans différentes classes, alors ils prennent un pluriel. *Des ors de couleur, des fers aigres, les plombs d'un bâtiment.*

2°. Les noms des aromates ; comme, *le baume, la myrrhe, l'encens, etc.*

3°. Les noms des vertus et des vices ; comme, *la charité, la gloire, la paresse, etc.*

4°. Les adjectifs pris substantivement ; comme, *le beau, le vrai, l'utile, etc.*

5°. Des mots relatifs à l'homme physique et à l'homme moral ; comme, *la mollesse, le repos, le sang, la pauvreté, la bile, etc.* ; *l'odorat, le toucher, la vue, le goût, l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, la santé, etc.*

6°. On doit écrire, sans le signe du pluriel, des *te-Deum*, des *post-scriptum*, des *ecce-homo*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *auto-da-fe*, des *mezzo-termini*, et autres expressions substantives dérivées de langues étrangères, jusqu'à ce qu'elles soient passées à l'état de mot ; comme, *factotum, incognito, impromptu, aparté, etc.* qui prennent généralement le signe du pluriel.

Il est reçu d'écrire au pluriel des *sénatus-consultes*.

NOTA. Comme les substantifs *folio* et *piano* prennent le signe du pluriel, on peut écrire, des *in-folios*, des *forté-pianos*.

On doit écrire avec le signe du pluriel, des *examens*, des *amens*, des *magisters*, des *paters*, des *récepissés*, des *avés*, des *échos*, des *quiproquos*, des *duos*, des *placets*, des *quolibets*, des *déficits*, des *accessits*, des *factums*, des *pensums*, des *maximums*, des *opéras*, des *agendas*, des *duplicatas*, etc.

Ces mots, dont la plupart ont perdu leur physionomie latine, sont devenus français, et doivent subir la forme plurielle à laquelle sont soumis les autres substantifs.

On doit écrire, d'après le même principe, les mots dérivés des autres

langues, comme des *panoramas*, des *bravos*, des *lazzi*, des *concetti*, des *macaronis*, des *alquazils*, etc.

On écrit cependant sans le signe du pluriel, les *dilettanti*, les *quintetti*, les *lazzaroni*, les *carbonari*, parce qu'au singulier on dit, même en français, un *dilettante*, un *quintetto*, un *lazzarone*, un *carbonaro*; tandis que *lazzi*, *concetti*, *macaroni*, sont francisés, et employés au singulier sous cette forme; un *lazzi*, des *lazzis*, etc.

7°. Enfin, ne prennent point de *s* au pluriel, les lettres de l'alphabet, les chiffres, les notes de musique, et tous les mots de la langue considérés matériellement. On dit: *deux à*, *deux b*; *deux un*, *deux quatre*; *trois sol*, *deux ut*; *les si*, *les mais*, *les que*, *les qui*, *les pourquoi*, *les on dit*, *quatre il*, *deux tu*, *deux moi*, *plusieurs peu*, *deux monsieur*, *deux madame*, etc.

### DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

On appelle *substantifs composés*, toute expression dans laquelle il entre plusieurs mots équivalents à un substantif, comme *hôtel-Dieu*, *abat-vent*, *arc-en-ciel*, *coq-à-l'âne*, etc.

Dans un substantif composé il entre :

- 1°. Un *Substantif* accompagné ou d'un  
 autre substantif..... garde-bois,  
 ou d'un adjectif..... petit-maitre  
 ou d'un mot qui ne s'emploie plus isolément .... loup-garou  
 ou d'un adverbe..... quasi-délit  
 ou d'une partie initiale inséparable..... vice-président  
 ou d'un mot altéré, c'est-à-dire, dont la forme est  
 changée..... contre-danse.

NOTA.—Le substantif composé peut renfermer aussi un nom propre, comme dans : *Jean-le-Blanc*, *Bon-Henri*, *Reine-Claude*.

- 2°. Un *Verbe* accompagné ou d'un  
 substantif..... passe-temps  
 ou d'un adjectif..... passe-dix  
 ou d'un second verbe..... passe-passe  
 ou d'une préposition..... passe-avant  
 ou d'un adverbe..... passe-partout.
- 3°. Une *Préposition* accompagnée ou d'un  
 substantif..... après dinée  
 ou d'un adjectif..... haute-contre  
 ou d'un adverbe..... après-demain.
- 4°. Plus de deux mots..... arc-en-ciel  
 " " ..... eau-de-vie  
 " " ..... tête-à-tête  
 " " ..... vole-au-vent  
 " " ..... le qu'en dira-t-on.

Plusieurs mots étrangers, .....	post-scriptum
"                    "                    " .....	mezzo-terme
"                    "                    " .....	auto-da-fé.

**RÈGLE.** Tout substantif composé qui n'est point encore passé à l'état de mot\* doit s'écrire, dans chacune de ses parties, au singulier ou au pluriel, selon que le sens ou la nature des mots partiels exige l'un ou l'autre nombre, ce que la décomposition de l'expression peut faire connaître.

## ORTHOGRAPHE DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS.

### Observations préliminaires.

1<sup>o</sup>. Dans les substantifs composés; les seuls mots essentiellement invariables sont le *verbe*, la *préposition*, et l'*adverbe*; comme dans, des *abat-vent*, des *avant-coureurs*, des *quasi-délits*.

2<sup>o</sup> Le *substantif* et l'*adjectif* se mettent au singulier ou au pluriel, selon le sens et selon les règles de notre orthographe, comme dans des *contre-vent*, des *contre-amiraux*, un *cure-dents*, des *blanc-manger*; des *terre-pleins*, des *demi-heures*, des *quinze-vingts*, etc.

3<sup>o</sup> Lorsque dans le substantif composé il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche*, *loup-garou*, *franc-alleu*; ce mot prend la marque du pluriel, parce qu'alors il joue le rôle d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement; des *pies-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*.

4<sup>o</sup> La préposition latine *vice*, qui signifie à la place de, et les mots initials, *demi*, *semi*, *ex*, *in*, *tragi*, *archi*, placés devant un substantif restent toujours invariables, comme dans, des *vice-rois*, des *mi-aoûts*; des *demi-dieux*, des *semi-tons*, des *ex-généraux*, des *in-douze*, des *tragi-comédies*.

5<sup>o</sup> Lorsque l'expression est composée de plusieurs mots étrangers, l'usage général est de ne point employer la marque du pluriel, comme dans, des *Te-Deum*, des *post-scriptum*.

### EXPRESSIONS COMPOSÉES D'UN SUBSTANTIF ET D'UN ADJECTIF.

Cette classe comprend plus de cent expressions: voici l'analyse de celles qui présentent quelque difficulté.

*Arc-boutant*, pluriel, des *arcs-boutants*: des *arcs*, ou des parties d'arc qui appuient et soutiennent une muraille. Dans cette expression *boutant* est un participe actif pris adjectivement.

\* C'est par la suppression du trait d'union, et, si la prononciation l'exige, par quelques changements dans l'orthographe, qu'un substantif composé passe à l'état de mot, comme on peut le voir dans *adieu*, *lieutenant*, *justaucorps*, *porte-feuille*, *contrevent*.

*Bas-fonds*, pluriel, des *bas-fonds*; fonds ou terrains bas, où il n'y pas d'eau.

*Blanc-seing*, pluriel, des *blanc-seings*; des *seings* (signatures) sur papier blanc.

*Bon-chrétien*, *bon-henri*, pluriel, des *bon-chrétien*, des *bon-henri*; des poires d'une espèce à laquelle on a donné le nom de *bon-chrétien*, le nom de *bon-henri*.

On doit écrire avec un *s*, un *cent-suisse*, un *quinze-vingts*, c'est-à-dire, un des *cent-suisse*, un des *quinze-vingts*. Mais l'usage est d'écrire *cheveu-léger* au singulier, et *cheveu-légers* au pluriel.

*Demi-heure*, *demi* placé avant son substantif est invariable; une *demi-heure*, pluriel, des *demi-heures*.

*Garde-champêtre*. Ce mot ne présente aucune difficulté quant à l'adjectif, il n'est cité ici que pour faire observer en passant que si *garde*, en composition, se dit *d'une personne*, alors il a le sens de *gardien*, substantif qui doit prendre l'*s* au pluriel: des *gardes-champêtres*, des *gardes-forestiers*, des *gardes-marine*, des *gardes-côtes*, des *gardes-magasins*, etc.; mais si *garde* se rapporte à une chose, alors il est verbe, et par conséquent invariable; des *garde-une*, des *garde-manger*, des *garde-fous*, etc.

*Grand-mère*, pluriel, des *grand-mères*. Dans cette expression le mot *grand* est invariable, parce que la prononciation s'oppose au féminin pluriel, on ne dit point des *grandes-mères*.

*Plain-chant*, pluriel, des *plain-chants*; des chants plains, unis, simples, ordinaires de l'église.

*Pont-neuf*, nom qu'on donne à de mauvaises chansons, telles que celles qui se chantaient sur le *Pont-neuf*, à Paris, pluriel, des *pont-neufs*. On écrit des *pont-neufs*, d'après une figure de mots par laquelle on prend la partie pour le tout.

C'est par la même figure que l'on dit *cent voiles*, pour *cent vaisseaux*; *cent feux*, pour *cent ménages*; voilà de *beaux loutres*, pour signifier de beaux chapeaux faits avec le poil de la *loutre*; des *rouges-gorges*, pour des oiseaux qui ont la *gorge rouge*; des *blancs-becs*, pour des jeunes gens sans expérience, sans barbe, qui, pour ainsi dire, ont le *bec blanc*.

C'est encore par la même figure qui prend la cause pour l'effet, l'inventeur pour la chose inventée, le possesseur pour la chose possédée, que l'on dit, un *Raphaël*, un *calepin*, une *dame-jeanne*, un *messire-jean*, une *reine-claude*, etc., et au pluriel, des *Raphaëls*, des *calepins*, des *dames-jeannes*, des *messires-jeans*, des *reines-claude*.

*Terre-plein*, pluriel, des *terre-pleins*; des endroits pleins de terre, et présentant une surface unie.

#### EXPRESSIONS COMPOSÉES DE DEUX SUBSTANTIFS.

*Appui-main*, pluriel, des *appui-main*; des baguettes servant d'*appui* à la *main* qui tient le pinceau.

*Chèvre-feuille*, pluriel, des *chèvre-feuilles* : on prend la partie pour le tout, et *feuille* remplaçant *arbrisseau*, est comme lui susceptible de prendre les deux nombres.

*Chou-fleur*, pluriel, des *choux-fleurs* ; des *fleurs* qui sont *choux*.

*Colin-maillard*, pluriel, des *colin-maillard* ; des jeux où *Collin* cherche, poursuit *Maillard*.

*Fête-Dieu*, pluriel, des *fêtes-Dieu* ; pour des fêtes de Dieu.

*Hôtel-Dieu*, pluriel, des *hôtel-Dieu* ; pour des hôtels de Dieu.

*Garde-côte*, pluriel, des *gardes-côtes* ; des gardiens des côtes.

EXPRESSIONS DONT LE PREMIER MOT EST OU UNE PARTIE INITIALE INSÉPARABLE, OU UN ADVERBE, OU UNE PRÉPOSITION, ET LE SECOND UN SUBSTANTIF.

1° un vice-roi,  
un co-légataire,  
un ex-général,  
un semi-ton,  
un mi-douaire,  
un demi-dieu,  
2° un quasi-délit,  
3° un avant-coureur,  
une arrière-boutique,  
un contre-amiral,  
une après-dinée.

des vice-rois,  
des co-légataires,  
des ex-généraux,  
des semi-tons,  
des mi-douaires,  
des demi-dieux,  
des quasi-délits,  
des avant-coueurs,  
des arrière-boutiques,  
des contre amiraux,  
des après-dinées.

Il en est ainsi de toute expression analogue. Cette classe ne présente pas de difficultés.

Quoique l'expression soit au singulier, on écrit avec la marque du pluriel *un entre-colonnes*, c'est-à-dire, un espace *entre deux colonnes*. On doit écrire de même, *un entr'actes*, un *entre-côtes*, un *entre-lignes*, un *entre-sourcils* ; mais on écrira au singulier comme au pluriel, un *entre-sol*, des *entre-sol* ; c'est-à-dire des appartements qui sont *entre* le premier étage et le *sol* ou la terre.

EXPRESSIONS COMPOSÉES D'UN VERBE ET D'UN SUBSTANTIF.

1° : Celles qui, quoiqu'au singulier, prennent la marque du pluriel.

Un *casse-noisettes*, instrument avec lequel on casse *des noix*.  
Un *chasse-mouches*, un petit balai avec lequel on chasse *les mouches*.  
Un *couvre-pieds*, couverture qui sert à couvrir *les pieds*.  
Un *cure-dents*, instrument propre à curer *les dents*.  
Un *cure-oreilles*, instrument qui sert à curer *les oreilles*.  
Un *essuie-mains*, un linge qui sert à essuyer *les mains*.  
Un *lavs-mains*, ustensile qui sert à laver *les mains*.  
Un *garde-meubles*, lieu où l'on garde *les meubles*.  
Un *serre-papiers*, sorte de tablette où l'on serre *des papiers*.

Un *pèse-liqueurs*, instrument par lequel on découvre la pesanteur des *liqueurs*.

Un *porte-mouchettes*, plateau où l'on met les *mouchettes*.

Un *tire-bottes*, instrument propre à tirer les *bottes*.

3°. Celles qui, quoiqu'au pluriel, ne prennent pas le signe caractéristique de ce nombre.

Des *abat-faim*, grosses pièces de viandes qui abattent la *faim*.

Des *abat-jour*, des fenêtres qui abattent le *jour*.

Des *brise-cou*, des escaliers où l'on risque de tomber, de se briser le *cou*.

Des *chasse-marée*, voiturier qui apporte la *marée*.

Des *couvre-feu*, des ustensiles qui servent à couvrir le *feu*.

Des *crève-cœur*, des déplaisirs qui crèvent, qui fendent le *cœur*.

Des *garde-feu*, des grilles qui gardent, qui garantissent du *feu*.

Des *garde-manger*, des lieux où l'on garde le *manger*.

Des *gagne-pain*, des outils avec lesquels on gagne son *pain*.

Des *mouille-bouche*, des poires qui mouillent la *bouche*.

Des *perce-neige*, de petites plantes qui percent la *neige*.

Des *porte-aiguille*, des instruments qui portent ou alongent une *aiguille*.

Des *réveille-matin*, des horloges qui réveillent le *matin*.

Des *serre-tête*, des bonnets de nuit avec lesquels on se serre la *tête*.

#### *Expressions composées de plus de deux mots.*

Ces expressions sont soumises aux mêmes règles que les précédentes ; voici de quelle manière on peut les diviser.

#### *Expressions substantives composées de trois mots.*

1°. De deux substantifs séparés par une préposition :

*Eau-de-vie.*

*Arc-en-ciel.*

*Ver-à-soie, etc.*

dont le pluriel est des *eaux-de-vie*, des *arcs-en-ciel*, des *vers-à-soie*, etc. Le premier substantif est en général celui qui prend seul la marque du pluriel. Ceux de cette classe qui présentent quelque difficulté sont : *pied-à-terre*, pluriel, des *pied-à-terre* ; des lieux, des logements où l'on met seulement le *pied-à-terre*, où l'on ne vient qu'en passant : *tête-à-tête*, pluriel, des *tête-à-tête* ; des conversations ou entrevues qui se font *tête-à-tête*, ou *seul-à-seul*.

2°. D'un verbe, d'une préposition et d'un substantif :

*Un vole-au-vent*

*Un trompe-l'œil*

*Un tourne-à-gauche*

*Un meurt-de-faim.*

Le premier mot étant un verbe ne prend pas la marque du pluriel, et le sens s'oppose à ce qu'on la mette au dernier.

3°. De deux verbes séparés par un mot :

*Un pince-sans-rire.*

*Un venez-y-voir.*

*Un doit-et-avoir.*

Il est facile de voir que ces expressions ne peuvent point prendre la marque du pluriel.

Les suivantes, qui sont encore composées de trois mots, ne peuvent former aucune sous-division, et ainsi que les précédentes, ne présentent point de difficulté :

*Un feu-Saint-Elme*  
*Un trente-et-un*

*Un tout-ou-rien*  
*Un tn-dix-huit.*

*Expressions substantives composées de quatre mots.*

*Un je-ne-sais-quoi*  
*Un écoute-s'il-pléut*

*Un qu'en-dira-t'on*  
*Un coq-à-l'âne.*

On doit écrire au singulier des *coq-à-l'âne* parce que la décomposition amène des discours où l'on passe d'une chose à une autre toute différente ; comme, *du coq-à-l'âne*.

*Liste des substantifs composés le plus en usage, rangés par ordre alphabétique.*

un abat-jour  
un abat-vent  
un abat-voix  
une aigue-marine  
un appui-main  
un après-demain  
une après-dinée  
une après-midi  
une après-soupée  
un arc-boutant  
un arc-en-ciel  
une arrière-boutique  
un arrière-neveu  
une arrière-pensée  
un arrière-point  
un avant-coureur  
un avant-dernier  
un avant-goût  
un avant-garde  
un avant-mur  
un avant-propos  
un avant-scène  
un avant-poste  
un bain-marie  
un bas-fonds  
un bas-relief  
une basse-contre  
une basse-cour  
une basse-taille  
un bel-esprit  
un beau-fils  
un beau-frère  
un beau-père  
un bec-figues  
un bec-d'âne  
un bec-de-corbin

des abat-jour  
des abat-vent  
des abat-voix  
des aigues-marines  
des appui-main  
des après-demain  
des après-dinées  
des après-midi  
des après-soupées  
des arcs-boutants  
des arcs-en-ciel  
des arrière-boutiques  
des arrière-neveux  
des arrière-pensées  
des arrière-points  
des avant-coureurs  
des avant-derniers  
*pas de pluriel*  
des avant-gardes  
des avant-murs  
des avant-propos  
des avant-scènes  
des avant-postes  
des bains-marie  
des bas-fonds  
des bas-reliefs  
des basses-contre  
des basses-cours  
des basses-tailles  
des beaux-fils  
des beaux-frères  
des beaux-pères  
des becs-figues  
des becs-d'âne  
des becs-de corbin

un bec-de-grue  
 une belle-de-jour  
 une belle-de-nuit  
 une belle-fille  
 une belle-mère  
 une belle-sœur  
 un bien-aimé  
 un bien-être  
 un bien-fond  
 un blanc-bec  
 un blanc-manger  
 un blanc-de-baleine  
 un blanc-d'-Espagne  
 un blanc-seing  
 un blanc signé  
 un bon-henri  
 un bon-chrétien  
 un boute-feu  
 un bout-rimé  
 un brise-cou  
 un brise-vent  
 un brûle-tout  
 un casse-cou  
 un casse-tête  
 un cent-suisse  
 un cerf-volant  
 un chasse-marée  
 un chasse-mouches  
 un chat-huant  
 un chausse-pied  
 une chauve-souris  
 un chef-d'œuvre  
 un chef-lieu  
 un cheval-léger  
 un chèvre-feuille  
 un chèvre-pieds  
 un chien-loup  
 un chien-marin  
 un chou-fleur  
 un chou-rave  
 un ciel-de lit  
 un ciel-de-tableau  
 un claque-oreilles  
 un coiffe-jaune  
 un collin-maillard  
 une contre-allée  
 un contre-amiral  
 une contre-basse  
 une contre-batterie  
 un contre-coup  
 une contre-danse  
 un contre-jour  
 une contre-marque  
 un contre-ordre  
 un contre-poids  
 un contre-poison  
 un contre-porte  
 un contre-révolution

des becs-de-grue  
 des belles-de-jour  
 des belles-de-nuit  
 des belles-filles  
 des belles-mères  
 des belles-sœurs  
 des bien-aimés  
*pas de pluriel*  
 des biens-fonds  
 des blancs-becs  
 des blanc-manger  
 des blancs-de-baleine  
 des blancs-d'-Espagne  
 des blanc-seings  
 des blanc-signés  
 des bon-henri  
 des bon-chrétien  
 des boute-feu  
 des bouts-rimés  
 des brise-cou  
 des brise-vent  
 des brûle-tout  
 des casse-cou  
 des casse-tête  
 des cent-suisse  
 des cerfs-volants  
 des chasse-marée  
 des chasse-mouches  
 des chats-huants  
 des chausse-pied  
 des chauves-souris  
 des chefs-d'œuvre  
 des chefs-lieux  
 des cheval-légers  
 des chèvre-feuilles  
 des chèvre-pieds  
 des chiens-loups  
 des chiens-marins  
 des choux-fleurs  
 des choux-raves  
 des ciels-de lit  
 des ciels-de-tableau  
 des claque-oreilles  
 des coiffes-jaunes  
 des collin-maillard  
 des contre-allées  
 des contre-amiraux  
 des contre-basses  
 des contre-batteries  
 des contre-coups  
 des contre-danses  
 des contre-jour  
 des contre-marques  
 des contre-ordres  
 des contre-poids  
 des contre-poison  
 des contre-portes  
 des contre-révolutions



un contre-seing	des contre-seings
un contre-sens	des contre-sens
une contre-vérité	des contre-vérités
un coq-à-l'âne	des coq-à-l'âne
un corps-de-garde	des corps-de-garde
une courte-pointe	des courtes-pointes
un cou-de-pied	des cous-de-pied
un couvre-feu	des couvre-feu
un couvre-pieds	des couvre-pieds
un crève-cœur	des crève-cœur
un cure-oreilles	des cure-oreilles
un cure-dents	des cure-dents
une dame-jeannes	des dames-jeannes
un demi-bain	des demi-bains
un demi-dieu	des demi-dieux
une demi-heure	des demi-heures
une demi-lune	des demi-lunes
un demi-savant	des demi-savants
une eau-de-vie	des eaux-de-vie
une eau-forte	des eaux-fortes
un entr'-acte	des entr'-actes
un entre-sol	des entre-sol
une épine-vinette	des épines-vinettes
un essuie-mains	des essuie-mains
un ex-général	des ex-généraux
une fausse-porte	des fausses-portes
une fête-Dieu	des fêtes-Dieu
un franc-alleu	des francs-alleux
un franc-maçon	des francs-maçons
un gagne-denier	des gagne-denier <i>ou</i> deniers
un gagne-pain	des gagne-pain
un gagne-petit	des gagne-petit
un garde-champêtre	des gardes-champêtres
un garde-chasse	des gardes-chasse
un garde-côte	des gardes-côte <i>ou</i> côtes
un garde-marine	des gardes-marine
un garde-manger	des garde-manger
un garde-fous	des garde-fous
une garde-robis	des garde-robis
un garde-feu	des garde-feu
un garde-meubles	des garde-meubles
un garde-malades	des gardes-malades
un gomme-gutte	des gommes-guttes
un guet-à-pens	des guets-à-pens
un haut-de-chausses	des hauts-de-chausses
une haute-contre	des hautes-contre
une haute-futaie	des hautes-futaies
une haute-taille	des hautes-tailles
un havre-sac	des havre-sacs
un hors-d'œuvre	des hors-d'œuvre
un hôtel-Dieu	des hôtels-Dieu
un in-douze	des in-douze
un lave-mains	des lave-mains
un loup-garou	des loups-garous
un loup-marin	des loups-marins
un messire-jean	des messires-jeans
un mezzo-tinto	des mezzo-tinto
un mille-pieds	des mille-pieds

une mouille-bouche	des mouille-bouche
un opéra-comique	des opéra-comiques
un oui-dire	des oui-dire
un passe-droit	des passe-droit
un passe-parole	des passe-paroles
un passe-partout	des passe-partout
un passe-passe	des passe-passe
un passe-port	des passe-ports
un passe-temps	des passe-temps
une perce-neige	des perce-neige
un perce-oreille	des perce-oreille
un pèse-liqueurs	des pèse-liqueurs
un petit-maitre	des petits-maitres
un pied-d'alouette	des pieds-d'alouettes
un pied-de-veau	des pieds-de-veau
un pied-à-terre	des pied-à-terre
un pied-plat	des pieds-plats
une pie-grièche	des pies-grièches
un pique-nique	des pique-nique
un plain-chant	des plains-chants
une plate-bande	des plates-bandes
une plate-forme	des plates-formes
un pont-neuf, ( <i>chanson</i> )	des ponts-neufs
un porc-épic	des porcs-épics
un porte-aiguille	des porte-aiguille
un porte-crayon	des porte-crayon
un porte-huilier	des porte-huilier
un porte-manteaux	des porte-manteaux
un porte-mouchettes	des porte-mouchettes
un post-scriptum	des post-scriptum
un pot-au-feu	des pots-au-feu
un pot-pourri	des pots-pourris
un quartier-maitre	des quartiers-maitres
un quinze-vingts	des quinze-vingts
une reine-claude	des reines-claude
un renue-ménage	des remue-ménage
un reveille-matin	des reveille-matin
un rose-croix	des rose-croix
un rouge-gorge	des rouges-gorges
un sauf-conduit	des saufs-conduits
un savoir-fair	<i>pas de pluriel</i>
un savoir-vivre	<i>pas de pluriel</i>
un semi-ton	des semi-tons
un serre-papiers	des serre-papiers
un serre-tête	des serre-tête
un sous-lieutenant	des sous-lieutenants
un sous-maitre	des sous-maitres
une sous-maitresse	des sous-maitresses
un sous-préfet	des sous-préfets
un terre-plein	des terre-pleins
un tête-à-tête	des tête-à-tête
un tire-balle	des tire-balle
un tire-bottes	des tire-bottes
un tire-bouchon	des tire-bouchon
un trente-et-un	des trente-et-un
un ver-luisant	des vers-luisants
un ver-à-soie	des vers-à-soie
	des vice-amiraux

un vice-consul  
un vice-roi  
un vole-au-vent

des vice-consuls  
des vice-rois  
des vole-au-vent.

Quand deux noms sont unis par *de* dans quel cas le second doit-il être au singulier ou au pluriel ?

S'il s'agit de choses tirées ou extraites d'une certaine espèce, d'une certaine classe d'êtres, comme ; *de l'huile d'olive, des queues de mouton ; des crêtes de coq*, le second mot ne prend jamais la marque du pluriel, parce qu'il a un sens indéterminé, et qu'il indique seulement une espèce, une classe, une sorte.

S'il est question de choses faites, composées d'individus de certaines espèces, de certaines classes, comme ; *une marmelade d'abricots, une compote de poires, un bouquet de roses*, il prend la marque du pluriel, parce qu'il a un sens déterminé, et qu'il signifie des individus d'une espèce, d'une classe, d'une sorte, qui entrent dans la composition de la chose.

On écrira donc :

*De l'huile d'olive*, et non pas *de l'huile d'olives*, parce que les olives n'entrent pas individuellement dans la composition de l'huile, mais que l'huile en est tirée, extraite ; et *une assiettée d'olives, un baril d'olives*, parce que l'assiettée, le baril, sont composés d'un nombre d'individus de l'espèce de fruit nommé olive.

*Du suc de pomme*, et non pas, *du suc de pommes*, parce que le suc est extrait de l'espèce de fruit nommé pomme ; et, *une marmelade de pommes*, parce que des pommes entrent individuellement dans la composition de la marmelade.

*Des queues de cheval*, parce qu'elles sont tirées de l'espèce d'animal nommé cheval, et, *une troupe de chevaux*, parce que la troupe est composée de plusieurs individus de cette espèce.

*Des gigots de mouton*, parce qu'ils sont tirés, séparés d'un animal de l'espèce ; et, *un troupeau de moutons*, parce que le troupeau est composé de plusieurs individus de l'espèce.

*De l'eau de poulet*, parce qu'elle est tirée d'une espèce d'animal que l'on nomme poulet : *une fricasée de poulets*, parce qu'elle est composée de plusieurs individus qui portent ce nom.

*Un bouquet de jasmin*, parce qu'il est tirée d'une espèce de plante que l'on nomme jasmin, et, *un bouquet de roses*, parce qu'il est composé de plusieurs individus que l'on nomme des roses.

*De la gelée de groseille*, parce que la gelée est tiré de la groseille, et, *une compote de groseilles (à maquereau)*, parce que les groseilles entrent individuellement dans sa composition.

*Du sirop de citron*, il s'agit de l'espèce de fruit nommé citron ; et *une conserve de citrons*, parce qu'il s'agit d'individus.

*De l'essence de rose*, parce qu'elle est extraite de l'espèce nommé rose ; et, *de la conserve de roses*, parce qu'elle est des roses.

*De l'huile d'amande*, il s'agit de l'espèce ; et, *de la pâte* composée avec des amandes.

*De la fécula de pomme-de-terre, tirée, extraite de la pomme-de-terre et un ragout de pommes-de-terre, faite avec des pommes-de-terre.*

*Des morceaux de brique, tirés de plusieurs briques ; et une nouvelle de briques, faite de briques.*

Quand il ne s'agit ni d'extraction ni de composition, il faut examiner si le second mot est pris dans un sens général et indéfini, ou dans un sens particulier ou individuel : dans ce premier cas ce second mot ne prend point de *s* ; dans le second il en prend un.

*Des gens de plume, sont des gens qui se servent de la plume en général, qui vivent du travail de la plume en général.*

On appelle, *marchand de plumes*, celui qui vend en masse de la plume pour faire des lits, etc.

*Un marchand de plumes, est un marchand qui vend des plumes à écrire ; c'est le sens individuel.*

*Des caprices de femme, sont des caprices que l'on attribue au sexe en général.*

*Une pension de femmes, est composée d'individus.*

On doit dire. *Un marchand de paille, un marchand de foin*, parce qu'on ne vend pas individuellement une paille, deux pailles, etc. On vend en masse des parties tirées de l'espèce, et *un marchand d'arbres, un marchand d'estampes, un marchand d'abricots*, parce que toutes ces choses se vendent par individus.

On dit *une marchande de poisson*, parce que le poisson ne se vend pas toujours individuellement, mais souvent par morceaux, par tranches comme la morue, le saumon etc. ; mais on dit *une marchande de carpes, d'écrevisses*, parce que les carpes, et les écrevisses se vendent ainsi.

On dit *un boisseau de blé*, parce que *blé* est pris ici en masse, et ne réveille point d'idée individuelle ; on ne dirait pas, *un blé, deux blé,\** mais on doit dire, *un boisseau de lentilles, de haricots*, parce que l'on peut dire, *une lentille, deux lentilles, un haricot*, etc.

#### Observations.

Les règles ci-dessus ne sont pas d'une application rigoureuse, et il est nécessaire d'examiner avec soin le point de vue sous lequel le second nom doit être envisagé ; ainsi, quoiqu'un *jus d'herbes* se forme par extraction, le dernier mot prend la marque du pluriel, non seulement parce qu'il y entre plusieurs herbes, mais parce qu'il y en a de plusieurs espèces, et que dans ce sens on dit toujours *des herbes*.

D'un autre côté, on doit écrire avec un *s* *une purée de lentilles, un coulis d'écrevisses, un pot de confitures*, parce que ces mots s'emploient plus ordinairement au pluriel, car on ne dit pas *j'aime la lentille, l'écrevisse, la confiture*, comme on dit, *jè préfère la poire à la pomme*.

\* On emploie ce mot au pluriel dans un sens indéfini ; on dit : *les blés sont beaux cette année, faire le commerce des blés*, ainsi l'on peut écrire *faire commerce de blé ou de blés*.

*Mais on dira : une parcelle de pomme-de-terre, parce qu'on dit, la pomme-de-terre est saine.*

Il est à remarquer qu'un adjectif ajouté au second nom en restreint, en particularise le sens, et le rend par conséquent susceptible de pluriel, *des poules de bêtes féroces, des têtes de jeunes bœufs.*

On dit, *un marchand de toile, un marchand de vin ; et un marchand de toiles blanches, de toiles grises, un marchand de vins fins.*

On écrit, un homme aimable a deux sortes d'esprit ; c'est-à-dire l'esprit d'un homme aimable est de deux sortes.

Mais on écrit au pluriel : Il y a plusieurs sortes de mots, ce qui signifie, les mots sont de plusieurs sortes.

On dira de même : il y a en lui deux sortes d'homme ; c'est-à-dire, en sa personne l'homme se présente sous deux aspects différents ; tandis qu'on écrira au pluriel : Il a affaire à deux sortes d'hommes.

On écrira, il y a trois genres d'éloquence : Il y a deux espèces de drame.

NOTE. — Le pluriel peut être employé après les mots *genre* ou *espèce* au singulier :

Cette espèce d'hommes n'est pas faite pour porter des chaînes. (Barthélemy.)

Il y a une espèce de livres que nous ne connaissons pas en Perse. (Marmontel.)

Le pluriel est ici appelé par le sens.

## CHAPITRE II,

### DE LA RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

Quelquefois on répète l'Article avant plusieurs substantifs qui se suivent, quelquefois on ne le répète pas,

Si plusieurs noms sont réunis pour former un même sujet ou un même complément total, il faut, ou qu'ils soient tous sans article, ou que le même article soit répété avant chacun d'eux.

Exemples sans article :

Prières, remontrances, commandements, tout est inutile.

La tempête renversa tours, palais, églises.

Hommes, femmes, enfants, tous accouraient pour le voir.

Exemples avec l'article :

Les prières, les remontrances, les commandements, tout est inutile.

La tempête renversa les tours, les palais, les églises.

Les hommes, les femmes, les enfants, tous accouraient pour le voir.

Lorsque plusieurs adjectifs unis par la conjonction *et* qualifient un seul et même substantif, de manière qu'on ne puisse pas en sous-entendre un autre, l'article ne doit pas être répété ; ainsi on dira :

*Le sage et pieux Fénelon, les belles et mémorables actions, le vaste et profond savoir, l'humble et timide innocence, le vieux et brave soldat, le naïf et spirituel La Fontaine.*

Mais lorsque deux adjectifs unis par *et* ne qualifient pas le même substantif l'article doit se répéter.

*L'histoire ancienne et la moderne.*

*Le vieux et le jeune soldat.*

*Le premier et le second étage.*

*La vingtième et la trentième page.*

Ces phrases sont elliptiques, c'est comme s'il y avait ; *l'histoire ancienne et l'histoire moderne, le vieux soldat et le jeune soldat, le premier étage et le second étage, la vingtième et la trentième page* : il y a deux substantifs, l'un exprimé, et l'autre sous-entendu ; donc il faut répéter l'article.

Cette règle sur la répétition, ou la non répétition de l'article, s'applique à tous les mots qui tiennent lieu de l'article ; il faut donc dire :

*Mon père et ma mère* et non pas *mes pères et mères* ; *son frère et sa sœur* et non pas *ses frères et sœurs* ; *ces beaux et ses vilains appartements* et non pas *ces beaux et vilains appartements*.

L'article doit aussi se répéter quand les adjectifs sont accompagnés du comparatif *plus*.

*C'est l'homme le plus riche et le plus libéral que je connaisse* et non pas *le plus riche et libéral*. *Il pratique les plus hautes et les plus excellentes vertus* et non pas *les plus hautes et excellentes vertus*.

#### DE LA PLACE DE L'ARTICLE.

La place de l'Article est toujours avant les substantifs ; de façon que, s'ils sont précédés d'un adjectif même modifié par un adverbe, il doit être à leur tête, mais néanmoins après les prépositions, s'il y en a.

*La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre, et la gloire des combats.* (Buffon.)

*D'un pinceau délicat l'artifice agréable,*

*Du plus affreux objet fait un objet aimable.* (Boileau.)

EXCEPTION. L'adjectif *tout* et les expressions de *Monsieur*, *Madame*, *Monseigneur*, déplacent l'article, de sorte que, dans ce cas, il prend sa place entre ces mots et les substantifs. On doit dire : *Tout le monde, toutes les années, à Monsieur le prince, à Madame la princesse, à Monseigneur l'évêque* ; et non pas *à Monsieur le prince, à Madame la princesse, à Monseigneur l'évêque*. On doit observer, que *Monsieur* est le titre honoraire de quelque seigneur, et que *Monsieur* est le titre de quelque particulier ; ainsi l'article ne se répète pas devant *Monsieur* et *Madame* quand ils sont employés comme titres ; mais il se répète devant *Monsieur* et *Madame* quand ils sont employés comme noms de personnes.

## Cas où l'on doit faire usage de l'article.

**Première Règle.** L'article accompagne toujours les substantifs communs pris déterminément, c'est-à-dire, lorsqu'ils désignent tout un genre, toute une espèce, ou un individu particulier ; mais on ne met point d'article avant ceux qui sont pris indéterminément.

**2ème Règle.** On doit employer l'article avant les substantifs pris dans un sens partitif ; c'est-à-dire, lorsqu'ils désignent des objets extraits de la totalité.

*Nous ne pouvions jeter les yeux sur les deux rivages, sans apercevoir des villes opulentes, des maisons de campagne agréablement situées, des terres qui se couvraient tous les ans d'une moisson dorée, sans se reposer jamais, des prairies fécondes de troupeaux, des laboureurs qui étaient accablés sous le poids des fruits que la terre épanchait de son sein, etc.—(Fénélon.)*

Les mots *villes, maisons de campagne, terres, prairies, laboureurs*, sont pris dans un sens partitif, c'est-à-dire, qu'ils désignent une partie de la totalité des villes, des maisons etc., et l'on voit qu'ils sont précédés de l'article.

Mais si le substantif pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif ou d'un mot de quantité, on fait simplement usage de la préposition *de*.

*Celui qui n'a point vu cette lumière pure est aveugle comme un aveugle né. Il croit tout vain, et il ne voit rien ; il meurt n'ayant rien vu ; tout au plus il aperçoit de sombres et fausses lueurs, de vaines ombres, qui n'ont rien de réel.—(Fénélon.)*

Dans cette phrase, les mots *lueurs* et *ombres* ne sont pas précédés de l'article, parce que les adjectifs *sombres* et *fausses* se trouvant avant le premier, et l'adjectif *vaines* avant le second, ils n'ont pas besoin d'une marque de détermination, puisque ce sont ces adjectifs qui les déterminent.

*Le pauvre a peu d'amis, le malheur n'en a pas.—(Voltaire.)*

*Jamais tant de beauté fut-elle couronnée !—(Racine.)*

Que de variété, que de pompe et d'éclat !

*Le pourpre, l'orangé, l'opale, l'incarnat,*

*De leurs riches couleurs étalent l'abondance.—(Delille.)*

Dans le premier vers, *amis* est sans article, parce qu'il est précédé du mot de quantité *peu* ; dans le second *tant* a la même influence sur *beauté* ; et dans le troisième, *que*, étant mis pour *combien*, exclut également l'article.

Cependant *bien* mis pour *beaucoup* veut être suivi de l'article ; on dit, *cet homme a bien de l'esprit, cette femme a bien de la grâce*.

On considère comme mots de quantité les adverbes *infiniment, extrêmement*, etc. ; en conséquence on dit, *il a infiniment d'esprit* ; mais si l'on place *infiniment* le dernier, on dira, *il a de l'esprit infiniment*.

Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant, sont liés, par le sens, d'une manière inséparable, comme *petit-maître, petite-maitresse, petit-pois, petit-pâté, bon-mot, jeunes-gens, grand-homme* (homme d'un génie supérieur), etc. ; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article : *Je ne connais rien d'ennuyeux comme des petits-maîtres, et des petites-maitresses, j'ai mangé des petits-pâtés.*

On ne doit pas confondre le sens partitif avec le sens général ; car, dans ce dernier cas, on doit faire usage de l'article. On dit dans le sens partitif : *il y a d'anciens philosophes qui prétendent que.....* ce qui veut dire : *parmi les anciens philosophes il y en a qui prétendent que.....* mais on dit avec l'article, *les ouvrages, les opinions des anciens philosophes*, parce que dans ces phrases le substantif modifié par l'adjectif n'indique pas une partie des individus de la classe qu'il exprime, mais tous les individus de cette classe. *Les ouvrages des anciens philosophes*, ne sont pas les ouvrages de quelques anciens philosophes, mais les ouvrages de tous les anciens philosophes.

Cette règle n'admet point d'exception pour le pluriel, parce que le pluriel indiquant plusieurs individus, quelle que soit la construction, le sens partitif se fait toujours remarquer. Que je dise, *j'ai mangé des fruits excellens*, ou *j'ai mangé d'excellens fruits*, le sens est toujours, j'ai mangé quelques-uns des fruits excellens, ou quelques-uns des excellens fruits.

Il n'en est pas de même au singulier. Quand je dis, *il a d'excellent vin*, je veux dire qu'il a du vin tiré de la classe des vins excellents, qu'il a du vin de l'excellente sorte. Mais si je veux faire tomber l'idée d'excellence, non sur la classe, mais sur le vin même qui existe dans la cave de celui dont je parle, l'article est nécessaire pour indiquer cette vue de l'esprit.

Je dirai donc à un restaurateur, *donnez-nous de bon vin*, si mon esprit n'a pas précisément en vue le vin qu'il a réellement dans sa cave, mais en général, la classe des bons vins. Mais si j'ai intention de parler des différentes sortes de vins qu'il a réellement dans sa cave, je lui dirai, *donnez-nous du bon vin* ; et lorsque le vin sera sur la table, et que je l'aurai goûté, je dirai : *voilà du bon vin*. C'est par la même raison qu'on dit, *voilà de la bonne philosophie, voilà de la vraie poésie*.

De même on dit, *du bon papier*, lorsqu'ayant en vue du papier réellement existant, on veut faire tomber le sens partitif sur ce papier, et non sur la sorte exprimée par *bon*. Si je n'ai pas de *bon papier*, je dirai, *j'ai besoin de bon papier*, mais si j'ai chez-moi différentes sortes de papiers, et que je veuille employer de celui qui est *bon*, je dirai : *donnez-moi du bon papier*. Je dirai à un marchand chez qui je veux acheter du papier, *donnez-moi de bon papier*, ou, *donnez-moi du bon papier*, selon que je prendrai le mot *papier*, dans un sens général de sorte, ou dans un sens déterminé.

3e RÈGLE. On met l'article avant les noms propres de régions, de contrées, de rivières, de vents, et de montagnes.



La France a les Pyrénées et la Méditerranée au sud; l'Allemagne, la Suisse et la Savoie à l'est; les Pays-Bas au nord; et l'Océan à l'ouest.

*En voyant l'Angleterre, en secret il admire  
Le changement heureux de ce puissant empire.—(Voltaire.)*

*Et le Rhin se trouble, et là mugit l'Euphrate.—(Delille.)*

Les rigoureux aquilons n'y soufflent jamais, et l'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des Zéphyrus rafraîchissants qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour.—(Fénélon.)

*L'Aiglon les emporte au sommet du Taurus,  
Les assemble en usage autour de l'Imans,  
En couronne l'Atlas, et de vapeurs nouvelles,  
Nourrit de ces grands monts, les neiges éternelles.—(St. Lambert.)*

### Exceptions.

1<sup>o</sup> On excepte les contrées qui ont le nom de leurs capitales :

*Naples et Corfou sont des pays délicieux.*

2<sup>o</sup> Les noms des contrées qui sont sous le régime de la préposition *en*, comme :

*Il est en Italie, Il vit en France.*

3<sup>o</sup> Quand ils sont unis par la préposition *de* à un nom qui précède, comme :

*Vice-roi d'Irlande : Vins de France et d'Espagne.*

4<sup>o</sup> Enfin quand on parle de ces contrées comme en étant de retour,

*Je viens d'Italie : Il arrive d'Espagne, etc.*

REMARQUE. Quoiqu'un nom de contrée soit sous le régime d'un nom qui précède, il prend l'article lorsqu'on le prend dans un sens défini. On doit dire : *La politesse de la France, l'intérêt de l'Angleterre; la noblesse de l'Allemagne, la circonférence de la Sicile, les bornes du Portugal, etc.*

En parlant des quatre parties du monde, l'usage a prévalu d'en faire précéder les noms par l'article, même dans le cas où l'on en parle comme en étant de retour.

*J'arrive de l'Amérique : Je viens de l'Asie, etc.*

Avec la préposition *en* ils ne prennent jamais l'article.

On met l'article avant le nom de contrées éloignées et peu connues, comme : *J'arrive du Japon, de la Chine, du Pérou, etc*; ainsi qu'avant quelques noms de villes et de lieux particuliers, qui, formés de noms communs, conservent toujours l'article comme portion inséparable. Tels sont les suivants,

*Liste des noms de contrées, de villes et de lieux particuliers qui conservent toujours l'article.*

L'Inde	le Paraguay	la Pouille
l'Indostan	le Chili	le Mantouan
le Mississipi	le Pérou	le Milanais
la Guiane	le Brésil	le Parmesan
le Maine	le Canada	la Corogve
la Marche	la Louisiane	la Haye
le Malabar	la Caroline	la Chapelle
les Irides	la Barbade	le Catelet
la Chine	la Jamaïque	le Spitzberg
la Guinée	le Maryland	le Groënlard
la Malaguetta	la Pensylvanie	le Cateau-Cambrésis
le Congo	la Virginie	la Fère
la Cochinchine	la Martinique	la Charité
le Pégu	la Guadeloupe,	le Hâvre-de-Grace
le Tonquin	la Havane	la Flèche
le Tihbet	le Pont-Euxin	la Guerché
le Japon	le Péloponèse	le Blanc
le Mogol	les Philippines	la Hogue
le Monopotopa	les Moluques	le Mans
le Monoémugi	les Antilles	le Plessis
la Cafrérie	le Caire	le Puy
le Zangébar	le Levant	le Quesnoi
le Mexique	la Mecque	la Rochelle.

Ces noms n'étant jamais employés sans article ne peuvent être sous le régime de la préposition *en*. On ne dira donc pas, *il est en Brésil, en Pérou, en Chine, en Japon*, mais il est *au Brésil, au Pérou, à la Chine, au Japon*.

*Cas où l'on ne doit point faire usage de l'article.*

**PREMIÈRE RÈGLE.** On ne met point l'article avant les noms communs pris indéterminément, c'est-à-dire, quand, en les employant, on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu ; enfin, quand on ne veut rien déterminer sur l'étendue de leur signification.

*Les chemins y sont bordés de lauriers, de grenadiers, de jasmins, et d'autres arbres toujours verts et toujours fleuris.*—(Fénélon.)

*Les flottes de Salomon faisaient de fréquents voyages dans la terre d'Ophir et de Tharsis, d'où elles revenaient chargées d'or, d'argent, d'ivoire, de pierres précieuses, et d'autres espèces de marchandises.*

Les mots *lauriers, grenadiers, jasmins, or, argent, ivoire, pierres précieuses*, ne sont pas précédés de l'article, parce que rien dans ces deux phrases ne marque qu'on doit les prendre généralement, particulièrement, ou singulièrement : l'étendue de leur signification n'est donc pas déterminée.

C'est par la même raison que l'on dira :

*Une table de marbre, et une table du marbre que l'on tire de Carrare.*

*Un vase d'or, et un vase de l'or le plus pur.*

*Un homme d'esprit, et un homme de l'esprit le plus fin.*

*Etre accablé de douleur, et être accablé de la douleur la plus vive.*

NOTA. C'est sans doute par euphonie qu'on dit, contre le principe, *pot à l'eau, burette à l'huile.*

*Pas* et *point*, employés seuls avant les noms, ne sont jamais suivis de l'article, *point d'argent, point de suisse* ; mais accompagnés de la négation, tantôt ils sont et tantôt ils ne sont pas suivis de l'article.

Ils ne sont pas suivis de l'article, quand le substantif qui est après eux est employé dans un sens indéfini, comme dans ces phrases : *il n'a point d'enfants, elle n'a pas prêté d'argent.* Mais ils en sont suivis si le substantif est pris dans un sens défini, comme ; *il n'a pas un sou de l'argent qu'il avait.*

*Je ne vous ferai point des reproches frivoles.*—(Racine.)

*Madame je n'ai point des sentiments si bas.*—(Racine.)

*N'affectez point ici des soins si généreux.*—(Voltaire.)

2ème. RÈGLE.—Les noms propres de divinités, d'hommes, d'animaux, de villes et de lieux particuliers, sont sans l'article, s'ils sont employés dans un sens limité.

*Au milieu des clartés d'un feu pur et durable*

*Dieu mit avant le temps son trône inébranlable.*—(Voltaire)

*Minerve est la prudence et Vénus la beauté.*

La raison en est que le sens de ces noms est tellement déterminé par lui-même, qu'on ne peut pas se méprendre sur sa détermination.

Mais si l'on veut restreindre ces noms, on ne les regarde plus comme noms propres, on les considère comme des noms communs que l'on restreint à un seul individu, comme :

*Le Dieu des chrétiens.*

*Deux des plus belles statues qui nous restent de l'antiquité sont l'Apollon du Belvédère, et la Vénus de Médicis.*

*Bien des personnes regardent le Tasse comme l'Homère de l'Italie.*

On ne doit pas regarder comme une exception l'usage où nous sommes de joindre l'article aux noms des poètes et des peintres italiens ; nous ne le faisons que parce qu'il y a ellipse dans cet emploi ; car ce n'est pas à ces noms que nous les joignons, c'est à un substantif sous-entendu. Nous imitons ce tour de l'italien, où *la Malaspina, il Tasso*, signifient *la contessa Malaspina, il poeta Tasso.*

*Dans quel cas l'article est variable avant les expressions plus, mieux, moins.*

RÈGLE GÉNÉRALE.—L'article est variable avant les adverbes *plus*,

*mieux, moins*, lorsqu'il se rapporte à un substantif exprimé ou sous-entendu, et comparé évidemment à d'autres substantifs de la même espèce.

*De toutes ces dames votre sœur était la plus affligée.*

*Sophie est la plus aimable, la mieux faite, la moins curieuse des femmes.*

*Les arts du premier besoin ne sont pas les plus considérés.*

Dans tous ces exemples l'article se rapporte à un substantif sous-entendu et comparé à d'autres substantifs de la même espèce. *Votre sœur était la dame plus affligée que les autres, Sophie est la femme plus aimable, etc., — ne sont pas les arts plus considérés, etc.*

L'article est invariable avant les adverbes *plus, mieux, moins*, quand ces expressions ne servent qu'à marquer une qualité portée au plus haut degré, sans comparaison directe à d'autres objets de la même espèce.

*Votre sœur ne pleure pas lorsqu'elle est le plus affligée.*

*C'est Sophie qui travaille le plus, le mieux, le moins.*

*Il s'est baigné dans l'endroit où les eaux sont le moins rapides — (M. Lemare.)*

*C'est dans le temps que les plus grands hommes sont le plus communs, dit Tacite, que l'on rend aussi le plus de justice à leur gloire. — (Thomas.)*

*Racine et Boileau sont les poètes qui écrivent le mieux, qui s'expriment le plus noblement.*

*C'est dans le tête-à-tête qu'elle est le plus aimable.*

*La pièce qui est le plus applaudie n'est pas toujours la meilleure.*

Dans chacune de ces phrases il y a excès, sans aucune relation, sans aucun rapport à un autre objet ; enfin sans comparaison directe avec d'autres objets de la même espèce : *le* forme avec *plus, mieux, moins*, une expression adverbiale qui modifie non le substantif, mais l'adjectif, le verbe, et l'adverbe ; donc il a dû rester invariable.

OBSERVATION. On dit également bien :

*Cette pièce est une de celles qui furent les plus applaudies,*

Et

*Cette pièce est une de celles qui furent la plus applaudies.*

Dans la première manière de parler, l'esprit se porte principalement sur les pièces applaudies, la comparaison de la pièce avec les autres pièces est plus directe, plus précise ; dans la seconde, l'esprit se porte plutôt sur l'étendue, l'intensité des applaudissements, abstraction faite de la comparaison des pièces entre elles ; et *le plus*, comme expression adverbiale, modifie le participe *applaudies*, et pourrait être remplacé par *davantage*.

On dira encore :

*Voici la liste des pièces qui ont été les mieux accueillies pendant le cours de cette année.*

Et

*Les pièces qui ont été le mieux accueillies ne sont pas toujours restées au théâtre.*

La première règle est conforme à la règle établie ci-dessus : *les* modifie *pièces* ; c'est comme si l'on disait : *les* *pièces* mieux accueillies *que* *les* autres.

Dans la deuxième phrase, au contraire, les termes de comparaison sont si vagues que l'esprit s'y arrête peu, et *le* mieux modifie *accueillies*.

En parlant d'une femme, on doit dire : *dans une fête, à un spectacle, elle était toujours* la plus belle ; et on devrait dire : *c'est dans son négligé, qu'elle est* la plus belle ; mais comme cette manière de parler répugne à l'oreille, il faut prendre une autre tournure, et dire par exemple : *elle n'est jamais plus belle que dans son négligé.*

Remarquez que si l'adjectif est le même pour les deux genres, le plus au féminin n'a plus rien d'étrange : *c'est dans le tête-à-tête qu'elle est* le plus aimable.

*Autres exemples propres à faire comprendre la règle ci-dessus.*

*Helie ne put condamner ses enfants, qui étaient les plus coupables des Hébreux.*

*Helie ne put reprendre ses enfants lors même qu'ils étaient le plus coupables.*

*La lune n'est pas la planète la plus éloignée de la terre.*

*La lune n'est pas aussi éloignée de la terre que le soleil, lors même qu'elle en est le plus éloignée.*

*Le sanglier est un des animaux qui ont la peau la plus dure.*

*C'est sur le dos que le sanglier a la peau le plus dure,*

*Il y aura un prix pour les leçons les mieux apprises dans l'année,*

*C'est aujourd'hui que nos leçons ont été le mieux apprises.*

## CHAPITRE III.

### ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

*De l'accord des adjectifs.*

RÈGLE GÉNÉRALE.—L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qualifié :

*Un homme prudent  
Des hommes prudents*

*une femme prudente  
des femmes prudentes.*

Peu importe que l'adjectif soit séparé de son substantif ; du moment que les deux mots se correspondent, rien ne dispense de les faire accorder en genre et en nombre. Ex :

*Il y a des hommes qu'il ne faut jamais voir petits.*

REMARQUES.—Les adjectifs *nu* et *demi* placés avant le substantif, et l'adjectif *feu*, lorsqu'il n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif pronominal, ne prennent ni genre ni nombre. On écrira : *il va nu jambes*, *nu tête*, *une demi-heure*, *des demi-dieux*, *feu la reine*, *feu ma mère*.

Mais si *nu* et *demi* sont placés après le substantif et *feu* après l'article ou l'adjectif pronominal, ils cessent d'être invariables, et l'on écrira : *les pieds nus*, *les jambes nues*, *la tête nue*, *une heure et demie*, *la feu reine*, *ma feu mère*.

L'adjectif *demi* placé après le substantif ne prend jamais la marque du pluriel. On dit : *deux heures et demie*, et non *deux heures et demies*.

Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement : *cette horloge sonne les demies*.

Outre la règle générale sur l'accord de l'adjectif avec le substantif qu'il qualifie, il y a des règles particulières qu'il faut connaître.

10. L'adjectif se rapportant à deux ou plusieurs substantifs du nombre singulier liés ou non liés par *et* se met au pluriel, et prend le genre masculin si les substantifs sont de différents genres :

*Le riche et le pauvre sont égaux devant Dieu.*

*Une application et un travail continuel font surmonter bien des obstacles.*

*J'ai un père et un oncle pleins d'amitié pour moi.*

*J'ai un père, un neveu, un cousin infiniment éclairés.*

Lorsque l'adjectif n'a pas la même terminaison pour les deux genres, et que les substantifs, exprimant des êtres inanimés, sont de genres différents, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, ainsi il est mieux de dire : *la bouche et les yeux ouverts*, que, *les yeux et la bouche ouverts* ; *cet acteur joue avec une noblesse et un goût parfaits* ; que, *avec un goût et une noblesse parfaits*.

20. Si l'adjectif est placé après deux ou plusieurs substantifs qui ont entre eux une espèce de synonymie, il doit s'accorder avec le dernier, et dans ce cas, on doit se garder de lier par la conjonction *et* les deux mots synonymes :

*Auguste gouverna Rome avec un tempérament, une douceur soutenue, à laquelle il dut le pardon de ses anciennes cruautés.*

*Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continue.*

30. Lorsque dans plusieurs noms l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui précèdent, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, l'adjectif ou les mots correspondants, quels qu'ils soient, placés après ces substantifs s'accordent avec le dernier. La conjonction *et* ne saurait non plus être admise dans ces sortes de phrases.

On écrira : *il a une aménité, une douceur enchanteresse* ; il ne s'agit pas ici d'une idée ajoutée à une autre idée, d'une addition dont le résultat soit une pluralité, le second nom explique le premier et l'effet, il reste seul, et doit faire la loi à l'adjectif.

*Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.*—(Racine).

*Le fer et le bandeau* peuvent fixer un instant l'attention, mais ils s'effacent devant la flamme qui va dévorer une victime innocente et chère, le mot *flamme* reste seul, et doit seul faire la loi à l'adjectif prêt.

4°. L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier, lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou* : *un courage ou une prudence* étonnante. Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe l'accord.

5°. L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais tous les adjectifs réunis ne sauraient forcer un substantif à l'accord. On ne dira pas : *le premier et le second étages, les histoires ancienne et moderne*. Ces phrases sont elliptiques ; des deux adjectifs que chacune d'elles renferme, l'un qualifie un substantif sous-entendu, et l'autre un substantif exprimé ; c'est comme s'il y avait : *le premier étage, et le second étage* ; *l'histoire ancienne et l'histoire moderne*. Le substantif énoncé dans la phrase exprimant l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel.

Il faut dire conséquemment :

*Le premier et le second étage.*

*L'histoire ancienne et la moderne.*

*Le premier, le second et le troisième volume.*

*La langue italienne et l'espagnol.*

*La poésie anglaise, la française, et l'italienne.*

*Le seizième et le dix-septième siècle.*

*Le deuxième, le quatrième et le sixième livre de l'Enéide.*

*Les nouveaux citoyens et les anciens.*

*La Phèdre grecque, la latine, la française, et l'anglaise.*

*J'ai pratiqué l'ancienne et la nouvelle méthode.*

*Je connais la bonne et la mauvaise route.*

#### *Avoir l'air, suivi d'un adjectif.*

Doit-on dire : *cette femme a l'air bon, gracieux ?* ou, *cette femme a l'air bonne, gracieuse ?* Doit-on dire : *cette robe a l'air bien fait ?* ou, *cette robe a l'air bien faite ?* Enfin, doit-on dire : *cette femme a l'air bossue, boiteuse ?* ou, *cette femme a l'air bossu, boiteux ?*

RÉPONSE.— *Avoir l'air* se dit des êtres animés, ou des choses.

1°. S'il se dit des *êtres animés*, ou l'adjectif qui suit le mot *air* exprime une faculté morale, une qualité, une distinction métaphysique, ou bien il exprime une forme, une manière d'être purement physique.

Dans le premier cas l'adjectif pouvant toujours raisonnablement qualifier le mot *air*, doit s'accorder avec ce substantif : *cette dame a l'air bon—elle a l'air léger et distrait—l'air petit et mesquin dans tout ce qu'elle fait—l'air haut (altier)—l'air poli et prévenant—l'air dur et méchant.*

Dans le second, une qualité métaphysique ne pouvant jamais être

attribuée au mot *air*, l'adjectif s'accorde avec le nom de la personne ou de l'animal, et non avec le mot *air* : *cette dame a l'air bien faite, a l'air grande* (paraît d'une haute taille). *Cette demoiselle a l'air légère et faite pour la danse—elle a l'air bien petite pour son âge.*

20. Quand *avoir l'air* est employé en parlant des choses, point de difficulté ; l'adjectif alors ne peut s'accorder avec le mot *air*, parce qu'un être inanimé ne peut avoir que des qualifications physiques ; ainsi l'on dira : *cette pyramide a l'air haute—cette table de marbre a l'air polie et bien travaillée—cette plume a l'air dure et mal fendue—cette maison a l'air solidement construite—cette boule a l'air bien ronde.*

Doit-on dire : *mademoiselle, marchez droite* ; ou : *mademoiselle, marchez droit* ?

RÉPONSE —Lorsqu'un adjectif modifie un verbe, il est pris adverbialement, et doit rester invariable ; c'est pour cela qu'on dit : *elle chante faux ; elle est assise trop bas ; madame, asseyez-vous plus bas ; elle écrit droit.* Mais si l'adjectif remplit sa fonction naturelle et ordinaire, c'est-à-dire, s'il modifie le nom, il doit en recevoir le genre et le nombre, ainsi on doit dire : *mademoiselle, marchez droit*, si on a intention de lui dire de *marcher*, de *se diriger en ligne directe*, parce que *droit* modifie le verbe.

Et, *mademoiselle, marchez droite*, si on veut lui dire *de marcher de manière que sa personne soit droite*, parce qu'ici l'adjectif *droite* modifie *vous*, qui est sous-entendu.

A l'égard de cette phrase, *mademoiselle, tenez-vous droite*, elle n'offre pas de difficulté, puisque le pronom *vous* qui y est exprimé est du genre féminin, et qu'il est évidemment modifié par l'adjectif.

*Nouveau* s'emploie aussi quelquefois adverbialement ; il signifie alors *nouvellement*, et est invariable : *du beurre nouveau battu : des vins nouveau percés ; des enfants nouveau nés.* Mais dans ces phrases : *ce sont de nouveaux venus ; de nouveaux débarqués* ; le mot *nouveau* n'est plus employé adverbialement ; il modifie les participes *venus, débarqués*, qui sont employés substantivement, et qui en cette qualité font la loi à l'adjectif.

Il faut observer que le mot *nouveau* ne s'emploie pas dans le sens adverbial avec un substantif féminin, et qu'on ne dit pas par conséquent : *une fille nouveau-née.*

*Excepté, supposé*, placés avant des substantifs, deviennent de vraies prépositions, et alors ces mots ne prennent ni genre, ni nombre, comme : *excepté quelques malheureux, supposé la vérité du fait.* Mais ces mots placés après des substantifs redeviennent des adjectifs, et doivent en suivre les règles, comme : *quelques malheureux exceptés, la vérité du fait supposée.*

*De l'accord des adjectifs précédés de deux noms unis par la préposition DE.*

Il jeta une partie des fruits gâtés  
J'ai fait un contrat de vente simulée  
Un diadème de perles éclatantes  
Un écheveau de soie blanche  
cassée de poulets gras

Il trouva une partie des fruits gâtée  
Il poussait des cris de rage inarticulés  
Une montre d'or enrichie de diamants  
Des bas de soie blancs  
Une fricassée de poulets délicieuse.



Il est impossible d'établir des règles positives pour les cas analogues ; mais la réflexion doit faire reconnaître assez facilement à quel substantif l'adjectif se rapporte ; s'il y avait indécision, c'est qu'il serait à peu près indifférent de le faire accorder avec le premier ou avec le second.

Dans le premier exemple, il est question de *fruits gâtés*, tous les *fruits gâtés*, mais il n'en a jeté qu'une partie ; dans le second, tous les fruits ne sont pas gâtés, une *partie* seulement est *gâtée*.

Ce n'est pas le contrat qui est *simulé*, c'est la vente ; au contraire ce sont les *cris* qui sont *inarticulés* et non la rage.

Les perles seraient *éclatantes* quand même elles ne formeraient pas un diadème, c'est donc leur qualité inhérente et particulière : l'idée principale tombe sur la montre devenue plus précieuse, parce qu'elle est *enrichie* de diamants.

Il est question de *soie blanche*, qu'elle soit en écheveau ou autrement, ce n'est pas là l'idée principale, au contraire, on veut préciser surtout que les *bas* sont *blancs*, et non qu'ils ont été faits avec de la soie qui n'était peut-être pas blanche avant d'avoir reçu les préparations nécessaires ; mais on dit, une robe de *taffetas vert*, parce que le taffetas était vert avant d'être employé en robe.

De même la fricassée a été faite avec des poulets qui étaient *gras* avant d'être en fricassée. Enfin, le goût *délicieux* qu'on trouve à ce mets s'applique, non pas aux poulets séparément, mais à la fricassée prise dans son intégralité.

Les adjectifs, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'emploient comme noms substantifs, et en font toutes les fonctions, lorsqu'on les fait précéder de l'article : employés ainsi ils se rapportent à un nom générique sous-entendu. Ex :

Le sage en ses desseins

Se sert des fous pour aller à ses fins.—(Voltaire.)

C'est-à-dire, l'homme sage.

Les menteurs les plus grands disent vrai quelquefois.—(Corneille.)

Les hommes menteurs.

Les adjectifs pris substantivement et joints au verbe être sont beaucoup plus expressifs que les substantifs, par exemple : *c'est un fourbe*, *c'est un méchant*, *c'est un menteur*, est une manière plus expressive de s'énoncer que si l'on disait *il a fait une fourberie*, *une méchanceté*, *un mensonge*. La raison est que l'adjectif dénote une habitude, et le substantif marque seulement un acte.

Cependant le substantif, suivi du mot *même* est souvent plus fort et plus significatif que l'Adjectif pris substantivement. *Ce n'est pas seulement un fourbe*, *c'est la fourberie même* ; c'est-à-dire, *c'est un fourbe achevé* ; ici on personnifie en quelque sorte le substantif et il a bien plus d'énergie que l'adjectif.

#### PLACE DES ADJECTIFS.

Quelques adjectifs se placent avant les substantifs, d'autres après,

selon l'acception que l'on veut donner à ce substantif, et beaucoup se placent avant ou après selon que l'oreille l'exige.

Placé avant le substantif l'adjectif lui est plus intimement uni, et dit plus que quand il est placé après.

Les adjectifs de plusieurs syllabes font rarement bien avant les substantifs monosyllabes, comme *champêtres airs*, *les terrestres soins*, etc.

Les adjectifs pluriels font ordinairement mieux avant les substantifs commençant par une voyelle ou un *h* muet, *brillants atours* ; il en est de même des adjectifs qui, quoiqu'au singulier, sont terminés par un *x* que l'on prononce comme un *s* : *courageux ami*, *heureux artifice*, etc.

Les adjectifs masculins font mieux après les substantifs de terminaison féminine\* qu'avant : *astres brillants* ; mais les adjectifs de terminaison féminine précèdent élégamment ; *brillante lumière*, *vaste champ*.

Les adjectifs qui peuvent s'employer seuls comme noms de personnes, se placent ordinairement après le substantif, *un homme bossu*, *une femme botteuse*, *un enfant aveugle*.

Les nombres *ordinaux*, et les nombres *cardinaux*, employés comme *ordinaux*, se placent après le substantif quand ils sont employés en citation sans article, ou avant un nom propre ; *livre second*, *chant trois*, *Henri quatre*.

Si le substantif est employé avec l'article, ces adjectifs de nombre se placent avant.

*Le premier moment de la vie.*

*Est le premier pas vers la mort.*—(J. B. Rousseau.)

Les articles, les adjectifs démonstratifs, à l'exception de *ci* et *là*, les adjectifs possessifs et les adjectifs indéfinis, à l'exception de *quelconque*, précèdent toujours le substantif.

Les adjectifs verbaux, formés du participe présent ou du participe passé des verbes, se mettent après leurs substantifs, *livre attachant*, *homme instruit*, *figure arrondie*. Cette règle est sans exception pour les adjectifs formés des participes passés. Et quant aux adjectifs formés des participes présents, il n'y a guère qu'en poésie, ou dans le style élevé qu'on les place avant. On dit en prose, *une lumière brillante*, et en poésie, *une brillante lumière*.

Dans les exclamations, l'adjectif est ordinairement placé avant le substantif. *Charmant auteur ! Quelle étrange démarche !* Mais cette règle a beaucoup d'exceptions.

Un adjectif qui a un régime, ou qui est modifié par un adverbe, doit être placé après le substantif : *Malheur commun à tous*, *homme très-aimable*.

Quand c'est le substantif qui a un régime, il faut faire précéder l'adjectif afin qu'il soit rapproché de son substantif et que ce substan-

\* On appelle substantifs de terminaison féminine, ceux qui sont terminés par un *e* muet.

tif soit suivi de son régime : *l'incomparable auteur de l'Enéide, l'élégant traducteur des Géorgiques.*

Quelquefois aussi quand le régime n'est pas exprimé par plusieurs mots, on met l'adjectif après le régime et non pas après le substantif, *une natte de jonc grossière lui servait de lit.* (Fénélon.) *Une natte grossière de jonc* formerait une mauvaise construction.

Dans le style élevé et surtout en poésie, l'adjectif peut quelquefois se placer après le verbe, et loin du substantif. *Les bergers, loin de secourir le troupeau, fuyaient tremblants pour se dérober à sa fureur.*— (Fénélon.)

Quand l'adjectif est régi par le verbe *être* il doit toujours être placé après : *il est aimable, elle est douce et modeste.*

Plusieurs adjectifs changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après.

*Voici la liste de ces Adjectifs.*

*Un bon homme* signifie le plus souvent un homme simple, crédule

*Un brave homme* est un homme de bien, de probité

*Un grand homme* est un homme à grands talents

Si après *un grand homme* on ajoute un autre adjectif qui énonce une qualité du corps, comme *un grand homme sec, un grand homme brun*, le mot *grand* ne s'applique alors qu'à la taille

*L'air grand* se dit d'un homme qui a les manières d'un grand personnage

*Le haut ton* est une manière de parler audacieuse, arrogante

*Une certaine nouvelle* est une nouvelle indéterminée.

*D'une commune voix* signifie unanimement

*Un cruel homme* est un homme ennuyeux, importun

*Une fausse corde* est une corde qui n'est pas montée sur un ton juste, sur le ton qu'il faut

*Un faux accord* est celui qui choque l'oreille, parce que les sons, quoique justes, n'y forment pas un ensemble harmonique

*Une fausse clef* est une clef que l'on garde le plus souvent à dessein pour en faire un usage illégitime

*Une fausse porte* est une issue ménagée à l'effet de se dérober aux importuns sans être vu

*Un tableau* est dans un *faux jour* quand il est éclairé du sens contraire

*Un homme bon* se dit d'un homme charitable, compatissant

*Un homme brave* est un homme intrépide

*Un homme grand* est un homme de haute taille

Si après *homme grand* on ajoute quelque modificatif qui ait rapport au moral, comme *un homme grand dans ses projets*, le mot *grand* cesse d'avoir rapport à la taille

*L'air grand* est une physionomie noble

*Le ton haut* signifie le degré supérieur d'élévation d'une voix, d'une corde

*Une nouvelle certaine* est une nouvelle vraie, et assurée

*Une voix commune* est une voix ordinaire

*Un homme cruel* est un homme inhumain

*Une corde fausse* est une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre

*Un accord faux* est celui dont les sons se trouvent mal accordés, et ne gardent pas entr'eux la justesse des intervalles

*Une clef fausse* est une clef qui n'est pas propre à la serrure pour laquelle on veut s'en servir

*Une porte fausse* est un simple simulacre de porte, en pierre, en menuiserie ou en peinture

Il y a *jour faux* dans un tableau, quand une partie y est éclairée contre na-

- à celui que le peintre a supposé dans son objet
- Furieux*, avant le substantif signifie prodigieux, extraordinaire dans son genre, une *furieuse tempête*
- Un galant homme* est un homme à nobles procédés, qui a des talents, des mœurs, etc.
- La dernière année* est la dernière des années dans une période dont on parle, *la dernière année de son règne*
- Un honnête homme* est un homme qui a des mœurs, de la probité, etc.
- ture, parce que l'ensemble exige qu'elle soit dans l'ombre
- Furieux* après le substantif signifie transporté de fureur, un *lion furieux*
- Un homme galant* est un homme qui cherche à plaire aux dames
- L'année dernière* est l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle
- Un homme honnête* est un homme poli qui plaît par ses bonnes manières

*Honnête homme* ne s'emploie pas au pluriel, on dit ; *honnêtes gens* et non pas *honnêtes hommes*.

- Les honnêtes gens* sont ceux qui ont du bien, une réputation intègre, une naissance honnête
- Un malhonnête homme* est un homme qui n'a ni probité, ni sentiments d'honneur
- Des gens honnêtes* sont des personnes polies, qui reçoivent bien ceux qui les visitent
- Un homme malhonnête* est un homme qui fait des choses contraires à la civilité, à la bienséance

Quand l'adjectif *jeune* est précédé de l'article, il a des sens différents, selon qu'il est placé avant ou après le nom : *le jeune Scipion* signifie que Scipion n'était pas âgé, et *Scipion le jeune* se dit pour le distinguer de Scipion l'ancien.

Placé après le nom propre, *le jeune* se dit aussi pour le cadet, afin de le distinguer de son aîné.

- Mauvais air* est un extérieur ignoble, un maintien gauche, cet air tient aux manières
- Une méchante épigramme* est une épigramme sans sel, sans esprit
- Du mort bois* est du bois de peu de valeur
- Morte eau* se dit des marées, quand elles sont extrêmement basses
- Le nouveau vin* est le vin nouvellement mis en perce, ou du vin différent de celui que l'on buvait
- De nouveaux livres*, ce sont des livres autres que ceux que l'on a
- Un nouvel habit* est un habit différent de celui que l'on vient de quitter
- Un pauvre homme* est un homme de peu de mérite
- Un pauvre orateur*, de *pauvre vin*, une *pauvre chère*, une *pauvre comédie*,
- L'air mauvais* est un extérieur redoutable, celui-ci tient au caractère.
- Une épigramme méchante* est une épigramme qui offre un trait malin et piquant
- Du bois mort* est du bois séché sur pied
- Une eau morte* est une eau qui ne coule pas, comme l'eau des étangs
- Le vin nouveau* c'est le vin nouvellement fait
- Des livres nouveaux*, ce sont des livres imprimés depuis peu
- Un habit nouveau* est un habit de nouvelle mode
- Un habit neuf* est un habit qui n'a point, ou peu servi
- Un homme pauvre* est un homme sans biens
- Mais *le pauvre prince*, *la pauvre reine*, *les pauvres innocents*, etc. sont des

- etc. sont des expressions de mépris et de dédain
- Une pauvre langue* est celle qui, outre la disette des termes, n'a ni douceur, ni énergie, ni beauté
- Un plaisant homme* est un homme bizarre, ridicule, singulier
- Un plaisant personnage* est un impertinent méprisable
- Un plaisant conte* est un récit sans vérité, sans vraisemblance
- Un petit homme* est un homme d'une petite stature
- Les propres termes* sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne dont on rapporte les paroles
- expressions de pitié. Le ton qu'on emploie détermine le sens
- Une langue pauvre* est celle qui n'a pas tout ce qui nécessaire à l'expression des pensées
- Un homme plaisant* est un homme gai, enjoué, qui fait rire
- Un personnage plaisant* est celui dont le rôle est rempli de traits divertissants, de réparties ingénieuses
- Un conte plaisant* est un récit agréable et amusant
- Un homme petit* est un homme méprisable
- Des termes propres* sont des mots qui expriment bien, et selon l'usage de la langue, ce que l'on veut dire.

*Propre* employé par énergie, et par une sorte de redondance, doit précéder le substantif. *Ses propres amis, ses propres intérêts, vos propres yeux, votre propre expérience.*

- Seul*, avant un substantif, signifie unique. *Il n'y a qu'un seul Dieu, c'est le seul bien qui me reste, c'est le seul mot qui exprime ma pensée*
- Un simple homme* est un homme seul, unique
- De simples airs* sont des airs qui ne sont pas accompagnés de paroles.
- Unique* avant un substantif signifie seul en nombre
- Un vilain homme, une vilaine femme*, signifient un homme, une femme désagréable par la figure, les vices, etc.
- Un fou rire* signifie un rire dont on n'est pas le maître
- Seul*, après un substantif signifie qui n'est point accompagné de choses de la même espèce, *un fait seul* est un fait qui n'est point accompagné d'autres faits, *un mot seul* est un mot qui n'est point accompagné d'autres mots
- Un homme simple* est un homme qui a de la simplicité
- Des airs simples* sont des airs sans ornements
- Unique* après un substantif signifie seul en son genre, incomparable
- Un homme bien vilain, une femme trop vilaine*, signifient un homme, une femme avare et sordide
- Un rire fou* est un rire sans motif

#### DU RÉGIME OU COMPLÉMENT DES ADJECTIFS.

Il y a des adjectifs qui, n'offrant par eux-mêmes qu'une signification vague et indéterminée, exigent après eux quelque modificatif qui détermine cette signification, ainsi après avoir dit qu'un homme *est digne, est capable*, il faut ajouter à ces adjectifs quelque modificatif qui exprime de quoi cet homme est digne ou capable : *digne de louanges, capable de tromper*. Ces modificatifs que l'on ajoute aux adjectifs pour déterminer leur signification, sont ce qu'on appelle les régimes ou compléments des adjectifs.

Le régime de quelques adjectifs se forment avec la préposition à ;

*bon à manger, opposé à la règle ; d'autres avec la préposition de ; content de son sort, capable de tout ; et d'autres avec les prépositions dans, en, sur, etc., constant dans l'adversité, riche en vertus, aveugle sur ses défauts.*

Quelques adjectifs ne régissent rien, ce sont ceux qui ont par eux-mêmes une signification déterminée, comme, *sage, courageux*.

Il y a d'autres adjectifs qui n'ont point de régime quand on les emploie dans une signification générale, et qui en ont un quand on les restreint, comme ; *je vis content, et je vis content de ma fortune*.

1<sup>ère</sup>. REMARQUE.—Avant de donner un régime à un adjectif, il faut examiner s'il est susceptible d'en recevoir. Il y a une faute dans ce vers.

Je cherche à l'arrêter parce ce qu'il *m'est unique*.—(Le menteur.)

*Il m'est unique* ne se dit pas, parce que l'adjectif *unique* s'emploie sans régime.

2<sup>e</sup>. REMARQUE.—Il ne faut pas réunir sous une même préposition deux adjectifs qui exigent des prépositions différentes. On parlerait mal en disant : *l'esprit de conquête, passion funeste et ruineuse aux nations commerçantes*. On dit bien *funeste à*, mais on ne dit pas *ruineux à* ; cette préposition ne peut donc convenir à ce dernier adjectif.

De même on ne pourrait pas dire *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* et *chéri* ne peuvent être suivis de la même préposition ; mais *cet homme est utile et cher à sa famille*, est une phrase correcte, parce que les adjectifs *utile* et *cher* régissent la même préposition ; on dit, *utile à, cher à*.

3<sup>e</sup>. REMARQUE.—L'adjectif ne doit pas être régi immédiatement par un autre verbe que par le verbe être. Ainsi l'on ne peut pas dire, *il jugea indispensable de capituler*, il faut, *il jugea qu'il était indispensable de capituler*.

Il n'y a que très-peu d'adjectifs qui aient, dans tous les cas, le même régime ; il y en a un grand nombre dont le régime varie, selon qu'on les emploie avant un nom ou avant un verbe ; ou bien encore selon qu'on les emploie pour les personnes ou pour les choses.

Quand un adjectif est accompagné du verbe être pris impersonnellement, il régit toujours la préposition *de* et l'infinitif.

*Liste des principaux Adjectifs suivis de la préposition qu'ils régissent.*

*Abondant* s'emploie sans régime en parlant des choses, mais avec *en* il se dit des personnes et des choses : *Une récolte abondante.*

*Un style abondant en figures. Un homme abondant en paroles.*

*Absent* se dit sans régime : *Un homme absent*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* : *Absent de Paris. Absent de la cour*. On ne dit pas qu'on est absent d'une personne.

**Absurde** s'emploie le plus souvent sans régime : *Un homme absurde. Une conduite absurde.* On peut aussi le construire avec la préposition à :

*Ce dogme absurde à croire, absurde à pratiquer.*—(Voltaire.)

**Accessible** se dit sans régime : *Un homme, un lieu accessible ;* et avec la préposition à : *Etre accessible à tout le monde.*

*Cette docilité toujours accessible à la raison.*—(Bossuet.)

**Adhérent.** Cet adjectif régit la préposition à : *Les branches d'un arbre sont adhérentes au tronc.*

**Adoré.** Avec les personnes cet adjectif régit de : *Une mère adorée de ses enfants.* Il s'emploie aussi sans régime. *Une épouse adorée.* Avec les choses *adoré* s'emploie sans régime :

*L'audace est triomphante et le crime adoré.*—(Brébeuf.)

**Adroit.** Cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme adroit. Une politique adroite.* Il peut aussi régir à, de, en : *Il est adroit à faire des armes. Il est adroit de la main. Il est adroit en tout ce qu'il fait.*

**Affable** peut s'employer sans régime : *Un homme affable. Un caractère affable ;* ou il régit les prépositions à, envers : *Affable à tout le monde, ou, envers tout le monde.*

**Affaissé** régit la préposition sous : *Il est affaissé sous le poids des années.*

**Affamé** s'emploie au propre sans régime : *Un homme affamé.* Au figuré il régit la préposition de : *Affamé de gloire, d'honneurs. Monstres affamés de carnage.*

**Affranchi** régit la préposition de : *Affranchi d'un impôt.*

**Agréable.** Cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme agréable. Un ouvrage agréable.* Et avec la préposition à : *Cette nouvelle est agréable à mon père.* Avec le verbe être impersonnel il régit de et l'infinitif : *Il est agréable de vivre avec ses amis.*

**Aise.** Cet adjectif régit de avant les noms : *Que je suis aise de cette nouvelle !* Avant les verbes il régit de avec l'infinitif : *Je suis bien aise de vous voir ;* ou que avec le subjonctif : *Je suis bien aise qu'il soit venu.*

**Aisé** se dit sans régime : *Un homme aisé. Un style aisé.* Il s'emploie aussi avec la préposition à : *Cela est aisé à faire.* Quand il est joint au verbe être pris impersonnellement il régit de : *C'est une chose qu'il est aisé de faire.*

**Alarmant** s'emploie sans régime : *Une nouvelle alarmante ;* et régit quelquefois la préposition pour : *Cela est alarmant pour les mœurs.*

**Altéré.** Cet adjectif s'emploie au propre sans régime : *Une personne altérée ;* au figuré il régit la préposition de : *Un tigre altéré de sang.*

**Animé** se dit sans régime : *Une créature animée. Un style animé ;*

ou avec les prépositions *à, de* : *Animé au carnage. Animé d'un zèle courageux.*

*Antérieur* régit la préposition *à* : *Ce contrat est antérieur à l'autre.*

*Applicable*, régit la préposition *à* : *Ce passage n'est pas applicable à la question.*

*Apre*, se dit sans régime : *Un fruit aigre. Un chemin aigre.* Dans le sens d'*avide*, cet adjectif prend *à* : *Il a la réputation d'être aigre au gain.* Par extension et signifiant ce qui est difficile et dont on ne peut venir à bout qu'avec beaucoup de peine, il prend *de* :

*Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus difficile et plus aigre de se rendre digne d'y être placé.*—(La Bruyère.)

*Ardent* se dit sans régime au propre et au figuré : *Homme ardent. Feu ardent. Caractère ardent.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Etre ardent à l'étude.*

*Ce Parthe Seigneur, ardent à nous défendre.*—(Racine.)

*Assidu*. Avant les personnes cet adjectif régit *auprès* : *Assidu auprès du prince.* Avant des noms de choses et des verbes, il régit *à* : *Il est assidu au travail. Il est assidu à lire.* On le met aussi sans régime : *Un ouvrier assidu.*

*Assortissant* régit la préposition *à* : *Cette doublure n'est pas assortissante à la robe.*

*Attendant* régit la préposition *à* : *Un logis, un jardin attendant à un autre.*

*Attentif* régit la préposition *à* : *Etre attentif à ce qui se passe. Attentif à saisir l'occasion.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un enfant attentif, une oreille attentive.*

*Aucun* régit la préposition *de* devant les pronoms : *Aucun de vous ne peut se plaindre de moi.*

*Aveugle* se dit au propre sans régime : *Un homme aveugle.* Au figuré il se dit aussi sans régime : *Rien n'était plus aveugle que le paganisme ;* ou bien avec les prépositions *sur, dans, ou en* : *On est aveugle sur ses défauts. La haine est aveugle dans sa propre cause.*

*Dieu.....*

*....Ne recherche point, aveugle en sa colère,*

*Sur le fils qui le craint, l'impiété du père.*—(Racine.)

*Avide*. Cet adjectif se met au propre sans régime : *Un homme avidé.* Mais au figuré il régit *de* : *Avide de gloire.*

*Beau*. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Cet objet est beau à considérer.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de* :

*Il est beau de mourir maître de l'univers.*—(Corneille.)

*Bon* régit quelquefois la préposition *à* : en parlant d'une personne dont on peut tirer quelques renseignements utiles, on dit : *Elle est bonne à entendre.* On dit aussi : *Cet oiseau est bon à manger.* Avec le verbe être pris impersonnellement, il régit *de*, mais alors il signifie, être convenable : *Il est bon de l'en-*



- tendre, c'est-à-dire, il est convenable de l'entendre.*  
**Capable** régit la préposition *de* : *Capable de tout. Capable de reconnaissance.*
- Ceint** régit la préposition *de* : *Le front ceint de lauriers.*
- Célebre** se dit sans régime : *Un homme célèbre. Une assemblée célèbre.*  
 Cet adjectif régit quelquefois la préposition *par*, et quelquefois la préposition *pour* : *Célebre par ses exploits. Célebre pour sa vertu.*
- Cher** s'emploie sans régime, ou régit la préposition *à* : *Un cher enfant. Des liens si chers à mon cœur.*
- Civil** s'emploie sans régime : *Un homme civil. La vie civile.* Ou avec les prépositions *envers*, *à l'égard de* : *Civil envers tout le monde. Civil à l'égard de tout le monde.*
- Commun** s'emploie sans régime : *Un danger commun.* Cet adjectif régit quelquefois les prépositions *à*, *avec* : *Le nom d'animal est commun à l'homme et à la bête. Le Dieu des Hébreux n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfections.* Lorsqu'il est employé sans régime, il a un sens différent de celui qu'on lui donne lorsqu'il a un régime : *Des disgrâces communes sont des disgrâces ordinaires et peu considérables, mais des disgrâces communes à tous les hommes, sont des disgrâces auxquelles tous les hommes peuvent être sujets, et qui peuvent être des disgrâces considérables.*
- Comparable** régit les prépositions *à*, *avec* : *Un homme comparable aux plus grands hommes. L'esprit n'est pas comparable avec la matière.*
- Compatible**, cet adjectif régit au singulier la préposition *avec* : *Son humeur n'est pas compatible avec la mienne.* Au pluriel il se met sans régime : *Leurs humeurs ne sont pas compatibles.*
- Complaisant.** En prose on ne donne point de régime à cet adjectif. *Racine et Molière* lui en ont donné un en vers :  
*Les dieux, à vos desirs toujours si complaisants.—(Iphigénie.)*  
 .....*Je hais tous les hommes,*  
*Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants ;*  
*Et les autres, parce qu'ils sont aux méchants complaisants.*
- Complice** régit la préposition *de* : *Etre complice d'un voleur.*
- Comptable** s'emploie au propre sans régime : *Argent comptable. Emploi comptable.* Au figuré, cet adjectif appliqué aux personnes, régit *à* ou *envers* : *Nous sommes comptables à Dieu, ou envers Dieu de toutes nos actions. Nous sommes comptables à la patrie de nos talents.*
- Conforme** régit la préposition *à* : *La copie est conforme à l'original.*
- Confus** s'emploie sans régime : *Un bruit confus.* Appliqué aux personnes cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* : *Il se retira confus de sa méprise.*
- Connu.** Cet adjectif régit les prépositions *de*, *par*, *à*, et *en* : *On est connu de tout le monde. On est connu par son esprit. On est connu à Paris. On est connu en France.*

**Consistant** régit la préposition *en* : *Un escadre consistant en vingt vaisseaux.*

**Consolant** se dit sans régime : *Cette consolante nouvelle, ou avec les prépositions pour, de : Les promesses de la religion sont bien consolantes pour les malheureux. C'est une chose bien consolante dans ses malheurs, de ne pas se les être attirés par sa faute.* Cet adjectif ne se dit ordinairement que des choses ; cependant en parlant d'une personne on dit : *Il n'est pas consolant.*

**Constant.** Cet adjectif se dit sans régime et régit quelquefois *à*, *dans*, ou *en* : *Un homme constant. Une fidélité constante. Il est ferme et constant dans l'adversité. Elle est constante en amitié. Il est constant à suivre ses prétentions.*

**Content** se dit sans régime, ou régit la préposition *de* : *Un homme content. Il est content de son sort.*

**Contraire** se dit sans régime : *Un vent contraire.* Ou avec la préposition *à* : *Cela est contraire à vos intérêts.*

**Convenable** s'emploie sans régime, ou est suivi de la préposition *à* : *Faire un mariage convenable. Faire une dépense convenable à sa fortune.*

**Coupable** se dit sans régime : *Un homme coupable. Une main coupable.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* : *Il est coupable de ce crime ;* quelquefois la préposition *devant* : *Ils sont coupables devant Dieu des désordres publics.*—(Massillon.)

Et quelquefois la préposition *envers* :

*Pour un fils téméraire et coupable envers vous.*—(Voltaire.)

**Cruel** s'emploie sans régime : *Un tyran cruel. Une nouvelle cruelle.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* :

*Utiles à leurs rois, cruels à la patrie.*—(Voltaire.)

On dit aussi : *Cruel envers quelqu'un.*

**Curieux** se dit sans régime : *Un homme curieux. Une médaille curieuse.* Devant un infinitif il régit *de* : *Je suis curieux de voir la fin de cette affaire.*

**Curieux** se construit avec *en* devant les noms : *Cette femme est curieuse en linge, en habits.*

**Dangereux,** cet adjectif suivi d'un infinitif régit la préposition *à* : *Cet ouvrage est dangereux à publier.* Devant les noms il régit *pour* : *Cela est dangereux pour la patrie.* Avec le verbe *être* pris impersonnellement il régit *de* et l'infinitif : *Il est dangereux de résister.* Il se dit aussi sans régime : *Un homme dangereux. Une mer dangereuse.*

**Dédaigneux,** cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme dédaigneux. Une dédaigneuse réponse.* Il régit quelquefois la préposition *de* :

*Tout monarque indolent, dédaigneux de s'instruire,  
Est le jouet honteux de qui crut le séduire.*—(Voltaire.)

- Dénué** régit la préposition *de* : *Dénué de bon sens. Dénué de secours.*  
**Dépendant** régit la préposition *de* : *Elle est dépendante de sa mère ; et se dit aussi sans régime : Un fief dépendant.*
- Dérogeant** se dit sans régime : *Un acte dérogeant ; et se construit avec la préposition à : Des actions dérogeantes à la noblesse.*
- Désagréable** s'emploie sans régime : *Un homme désagréable. Une visite désagréable.* Avec le verbe être il régit quelquefois à devant un infinitif : *Cela est désagréable à voir.* Mais quand le verbe être est pris impersonnellement, cet adjectif régit *de* : *Il est désagréable de le voir, de l'entendre.*
- Désavantageux** se dit sans régime : *Un mariage désavantageux ; et se construit avec les prépositions à et pour : Cette affaire a été très-désavantageuse à mon frère. Il y a dans ce contrat une clause très-désavantageuse pour vous.*
- Désignatif** régit la préposition *de* : *Les raisins sont un attribut désignatif de Bacchus.*
- Différent**, cet adjectif s'emploie sans régime : *Les différents talents. Les espèces différentes ; et régit quelquefois la préposition de : Ils sont différents d'humeur, de langage.*
- Difficile** s'emploie sans régime : *Une entreprise difficile.* Avec le verbe être cet adjectif régit à : *Il est difficile à conduire.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de* : *Il est difficile de le conduire.* On dit, *homme difficile à vivre, c'est-à-dire avec lequel il est difficile de vivre.*
- Digne**, cet adjectif se dit ou sans régime ou avec la préposition *de* : *Un digne magistrat. Un digne choix. Il est digne de récompense. C'est un sujet digne de votre plume.*
- Docile** se dit sans régime : *Un enfant docile. Un esprit docile ; et régit quelquefois la préposition à : Rendre les passions dociles à la raison.* Cet adjectif ne se met pas avant les noms de personnes, ainsi l'on ne dit pas, *les enfants doivent être dociles à leurs pères*, mais bien ; *les enfants doivent être dociles aux volontés de leurs pères.*
- Doux**, cet adjectif se dit sans régime : *Les connaissances rendent les hommes doux. Une douce harmonie.* Quelquefois il régit à : *Un père doux à ses enfants. Une étoffe douce au toucher.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de* : *Il est doux de s'attendrir sur les maux des autres.*
- Dur** s'emploie sans régime : *Un homme dur. Un caractère dur.* Avec le verbe être pris impersonnellement, cet adjectif régit la préposition *de* : *Il est dur d'entendre ces reproches.* Ailleurs il régit à : *Ces reproches sont durs à entendre. Cet homme est dur à émouvoir.*
- Effroyable**, cet adjectif s'emploie ordinairement sans régime : *Des abîmes effroyables.* En vers on peut le faire suivre de la préposition à : *Un Hérode, un Tibère, effroyables à nommer.*
- Enclin** régit la préposition à : *Etre enclin à la défiance. Enclin à blâmer.*

**Endurci** régit les prépositions *dans*, *à* et *contre* : *Endurci dans le crime. Endurci aux affronts. Endurci contre l'adversité.*

**Envieux** se dit sans régime : *Un homme envieux* ; et régit quelquefois la préposition *de* : *Il est envieux de la réputation d'autrui.*

**Esclave** se dit sans régime : *Il est esclave* ; et régit la préposition *de* : *Etre esclave de l'erreur, de sa parole.*

**Etranger** s'emploie sans régime : *Un prince étranger.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Cette discussion est étrangère à la question* ; quelquefois la préposition *en* : *Il est étranger en médecine* ; et quelquefois la préposition *dans* : *Il est étranger dans ce pays.*

**Exact**, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un ambassadeur exact* ; et régit la préposition *à* : *Un homme exact à tenir sa parole.*

**Exempt**, cet adjectif régit la préposition *de* : *Exempt de servir.*

**Expert** se dit sans régime : *Un homme fort expert* ; ou avec la préposition *en* : *Il est expert en chirurgie.*

**Fâcheux** se dit sans régime : *Un fâcheux personnage. Une fâcheuse nouvelle.* Avec le verbe être employé impersonnellement, cet adjectif régit *de* : *Il est fâcheux de se voir privé de son bien.*

**Facile**, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme facile. Un style facile* ; ou bien il régit la préposition *à* : *Cicéron est facile à entendre.* Avec le verbe être pris impersonnellement il régit *de* : *Il est facile de se tromper.* Lorsque *facile* régit *à* il donne au verbe régi le sens passif, en conséquence il ne doit pas régir de cette manière des verbes pronominaux. Ainsi il ne faut pas dire, *des livres faciles à se procurer*, mais *des livres qu'il est facile de se procurer.*

**Faible** se dit sans régime : *Un homme faible. Une santé faible* ; et régit quelquefois la préposition *de* : *Une armée faible de cavalerie. Un ouvrage faible de raisonnement.*

**Fameux** régit la préposition *par* devant les noms : *Des écueils fameux par les naufrages.* En parlant des choses, cet adjectif régit quelquefois la préposition *en* devant les noms, mais alors ces noms doivent être au pluriel. *Une mer fameuse en orages. Fameux* se dit aussi sans régime : *Un orateur fameux. Une ville fameuse.*

**Fatal** se dit sans régime : *Une fatale révolution. Un accident fatal* ; ou avec les prépositions *à*, *pour* : *Sa colère lui fut fatale à lui-même.*

*Moment fatal pour tant de pauvres dont elle était la mère.*—(Fléchier.)

**Favorable** régit les prépositions *à*, *pour* : *La fortune commençait à lui devenir favorable. C'est le lieu de la côte le plus favorable pour une descente.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un accueil, un temps favorable.*

**Fécond** s'emploie sans régime : *Un esprit fécond* ; ou avec la préposition *en* :

.....*Féconde en agréments divers*

*La riche fiction est le charme des vers.*—(J. B. Rousseau.)

**Fertile** régit la préposition *en*, au propre comme au figuré : *Une terre fertile en blé. Un esprit fertile en expédients.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un champ fertile.*

**Fidèle** régit la préposition *à*, et la préposition *en* ou *dans* : *Fidèle à Dieu, à son prince. Fidèle en ses promesses. Fidèle dans ses promesses.* Cet adjectif se met aussi sans régime : *Un homme fidèle.*

**Fier**, cet adjectif s'emploie sans régime : *Un homme fier. Un air fier* ; et régit quelquefois la préposition *de* : *Il est fier de cette préférence.*

**Formidable** s'emploie sans régime : *Une armée formidable* ; ou régit la préposition *à* : *Un prince formidable à ses voisins.*

..... *Aux portes de Trézène*

*Est un temple sacré, formidable aux parjures.*—(Racine.)

**Fort** se dit sans régime : *Un homme fort. Une étoffe forte. Un raisonnement fort.* Dans le sens d'habile, expérimenté, cet adjectif se construit avec la préposition *à* et la préposition *sur* : *Il est très-fort aux échecs, à la paume. Il est fort sur l'histoire.* Mais pour indiquer la cause qui rend fort, qui produit la force, on fait usage de la préposition *de* : *Je suis fort de ma conscience. Les rois de France, forts de leur puissance.* On dit, se faire fort d'une chose, c'est-à-dire, se rendre garant qu'une chose sera faite, sera exécutée, et en ce sens le mot *fort* est invariable. Une femme dit comme un homme ; *Je me fais fort d'obtenir votre pardon.*

**Fou** se dit sans régime, ou régit la préposition *de* : *Un homme fou. Une gaieté folle. Il est fou de son argent, de sa maison.*

**Funeste** régit la préposition *à* : *Il n'y a rien de si funeste à la piété que le commerce du monde.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un accident funeste.*

**Furieux** se dit sans régime : *Un homme furieux. Un ennemi furieux. Un furieux combat.* Cet adjectif est quelquefois suivi de la préposition *de* : *On était furieux de liberté et de bien public. Il est furieux d'avoir manqué son coup.*

**Glorieux** s'emploie sans régime : *Un règne glorieux* ; et régit quelquefois la préposition *de* :

..... *Il n'est pas de Romain*

*Qui ne soit glorieux de vous donner sa main.*—(Corneille.)

**Gros** se dit sans régime : *Un gros homme. Une grosse boule.* Cet adjectif se construit aussi avec *de* devant les noms : *Les yeux gros de larmes.*

**Habile** se dit sans régime : *Un habile musicien.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Habile à manier le ciseau* ; quelquefois la préposition *dans* : *Habile dans un art* ; et quelquefois la préposition *en* : *Habile en mathématiques.*

**Heureux** se dit sans régime : *Un peuple heureux, un sort heureux,* Cet adjectif peut aussi se construire avec les prépositions *à*,

*en, dans, de et par. Cet homme est heureux à exprimer ses pensées. Heureux à la guerre. Heureux en affaires. Heureux dans le choix des termes. Je suis heureux de votre bonheur. Il est heureux par voire amitié, par ses richesses.*

*Honteux se dit sans régime : Un enfant honteux, une fuite honteuse ; et régit quelquefois la préposition de : Il est honteux de sa faute.*

*Idolâtre. Au propre cet adjectif se dit toujours sans régime : Une nation idolâtre ; au figuré il régit la préposition de et peut aussi s'employer sans régime : Une mère idolâtre de ses enfants.*

*Je ne prends point pour juge une cour idolâtre.—(Racine.)*

*Ignorant s'emploie sans régime : Un homme ignorant ; et avec les prépositions en, de, sur : Il est fort ignorant en géographie, Il est ignorant sur ces matières là.*

*O vanité, ô mortels ignorants de leurs destinées !—(Bossuet.)*

*Impatient se met sans régime : C'est un homme impatient. Cet adjectif régit quelquefois la préposition de : Je suis impatient de savoir de ses nouvelles.*

*Impénétrable s'emploie sans régime : Un homme impénétrable, un dessein impénétrable. Cet adjectif régit quelquefois la préposition à : Un cuir impénétrable à l'eau.*

*Importun, s'emploie sans régime : Un homme importun. Des plaintes importunes. Cet adjectif régit quelquefois la préposition à :*

*Importun à tout autre, à soi-même incommode.—(Boileau.)*

*Inabordable se dit sans régime : Un homme inabordable. Une plage inabordable ; et régit quelquefois la préposition à : Cette côte est inabordable aux vaisseaux de l'Europe.*

*Inaccessible se dit au propre et au figuré sans régime : Un roi inaccessible. Un rocher inaccessible. Cet adjectif régit quelquefois la préposition à : Il y a peu de cœurs inaccessibles à la flatterie.*

*Incapable, cet adjectif s'emploie sans régime : Un homme incapable ; ou régit la préposition de : Un homme incapable d'application.*

*Incertain s'emploie sans régime : Un homme incertain. Une chose incertaine. Ou avec la préposition de suivie du pronom ce : Je suis incertain de ce que je dois faire. Cet adjectif régit quelquefois de sans être suivi de ce :*

*Il avançait dans des pays perdus, incertain de sa route.—(Voltaire.)*

*Infortuné, proscrit, incertain de régner*

*Dois-je irriter les cœurs au lieu de les gagner.—(Racine.)*

*Incompatible. Ce mot ayant un sens relatif ne peut s'employer au singulier absolument et sans la préposition avec : Son humeur est incompatible avec celle de son frère. Mais on dit bien au pluriel : Ces deux caractères sont incompatibles. L'amour de Dieu et l'amour des richesses sont incompatibles.*

*Inconcevable se dit sans régime : La grandeur de Dieu est inconcevable*

Cet adjectif peut régir la préposition à : *Cela est inconcevable à des esprits bornés.*

**Inconciliable.** Au singulier cet adjectif exige la préposition avec : *Ce fait est inconciliable avec les principes.* Au pluriel il se dit sans régime : *Des maximes inconciliables.*

**Inconnu** se dit sans régime : *Un homme inconnu. Des terres inconnues ;* et régît quelquefois la préposition à : *L'ennui, qui dévore les autres hommes, est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque lecture. La poudre à canon était inconnue aux anciens.*

**Inconsolable** s'emploie sans régime : *Un homme inconsolable.* Ou avec la préposition de : *Je suis inconsolable de cette séparation.*

**Indigne** se dit sans régime : *Un homme indigne. Une action indigne ;* et régît la préposition de : *C'est une chose indigne d'un honnête homme.*

**Indocile** se dit sans régime : *Les peuples sauvages sont d'un naturel indocile ;* ou régît la préposition à : *Un enfant indocile aux leçons de son maître.*

**Indocile** ne se dit pas avec les noms de personnes.

**Indulgent** s'emploie sans régime, ou régît les prépositions à, pour, ou envers : *Une père indulgent. Il est trop indulgent à ses enfants, pour ses enfants, envers ses enfants.*

**Inébranlable** se met sans régime : *C'est un homme inébranlable. Un rocher inébranlable.* Cet adjectif est quelquefois suivi des prépositions à, contre, et dans. *Ce rocher est inébranlable à l'impétuosité des vents. Cette femme est inébranlable dans ses résolutions. Il demeura inébranlable contre la violence des vagues.*

**Inexorable** se dit sans régime : *Cet homme est inexorable. Les lois sont inexorables.* Et régît quelquefois la préposition à :

*Aurez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi et à vos plus tendres amis ?—(Fénélon.)*

**Infatigable** régît la préposition à devant les noms, et devant les verbes : *Infatigable à la course. Infatigable à écrire.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un homme infatigable. Un esprit infatigable.*

**Inférieur** se dit sans régime : *Un ordre inférieur ;* et régît la préposition à et la préposition en : *Cet homme est inférieur à l'autre. Il lui est inférieur en talents, en sciences.*

**Infidèle** s'emploie ou sans régime, ou régît la préposition à : *Un ami infidèle. Un rapport infidèle. Une domestique infidèle à son maître. Une ville infidèle aux traités.*

**Ingénieux** régît pour devant les noms, et à devant les verbes : *Les esprits délicats sont ingénieux pour les plaisirs des autres. Cet homme est ingénieux à se tourmenter.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Un poète ingénieux. Une pensée ingénieuse.*

**Ingrat** régit la préposition *envers* quand on parle des personnes, et la préposition *à* quand on parle des choses, on dit : *Cet homme à été ingrat envers moi ; et, une terre ingrate à la culture.*

*Malheur au citoyen, ingrat à sa patrie,  
Qui vend à l'étranger, son avare industrie.—(Delille.)*

Cet adjectif se dit aussi sans régime : *Un homme ingrat. Une matière ingrate.*

**Inimitable.** Cet adjectif va ordinairement sans régime, mais dans le style soutenu, ou lorsqu'il y a quelque comparaison, il peut en souffrir un. *Un homme inimitable. Un ouvrage inimitable. La nature a des beautés inimitables à l'art.*

**Injurieux** régit la préposition *à* et la préposition *pour* : *Ce mémoire est injurieux aux magistrats. Cela est injurieux pour vous.*

**Inquiet** se dit sans régime : *Un homme inquiet. Un caractère inquiet ;* et régit les prépositions *de, sur.* *Etre inquiet de quelque chose,* marque la cause de l'inquiétude : *Je suis inquiet de ne point recevoir de ses nouvelles. Etre inquiet sur quelque chose,* en exprime l'objet : *Je suis inquiet sur cette affaire.*

**Insatiable** s'emploie sans régime : *Un homme insatiable. Une avarice insatiable.* Et peut régir la préposition *de* avec un substantif : *Insatiable de gloire, insatiable de richesses.*

**Insensible** se dit sans régime : *Un homme insensible. Un mouvement insensible ;* et régit la préposition *à* : *Cet homme est insensible au froid, insensible à l'amitié.*

**Inséparable,** cet adjectif employé sans régime se dit des personnes et des choses : *Des amis inséparables. La chaleur et le feu sont inséparables.* En parlant des choses il régit quelquefois la préposition *de* : *Le remords est inséparable du crime. L'orgueil est presque inséparable de la faveur.*

**Insolent** se dit sans régime : *Un valet insolent. Des discours insolents ;* et régit les prépositions *dans, en,* et avec : *Les âmes basses sont insolentes dans la bonne fortune. Il est insolent en paroles. Il est insolent avec ses inférieurs.*

**Invincible** s'emploie sans régime : *Un monarque invincible. Un courage invincible.* Quelques auteurs ont fait régir à cet adjectif la préposition *à* :

*Peuples invincibles au fer et aux armes —(Rollin.)*

*Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs.—(Boileau.)*

**Invisible** se dit sans régime : *Un ressort invisible, se rendre invisible.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* :

*Il n'affectait point de se rendre invisible aux étrangers, et à ses sujets.—(Voltaire.)*

**Invulnérable** se dit sans régime : *Achille était invulnérable ;* ou régit la préposition *à* : *Il est invulnérable aux traits de la médisance.*

**Ivre** se dit sans régime : *Un homme ivre.* Cet adjectif régit souvent la préposition *de* : *Etre ivre de vin. Ivre d'espérance. Ivre d'orgueil.*



**Jaloux** régit ordinairement *de* devant les noms et les verbes : *Je suis jaloux de ma réputation.* Cet adjectif s'emploie aussi sans régime ; *Un homme jaloux. Un caractère jaloux.*

**Joignante** se dit sans régime : *Des maisons joignantes* ; ou régit la préposition *à* : *Une maison joignante à la mienne.*

**Las** régit la préposition *de* : *Je suis las de voir cet homme-là* ; et s'emploie sans régime : *Etre las.*

**Léger** s'emploie sans régime : *Un corps léger. Une blessure légère.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Etre léger à la course. Ce cheval est léger à la main.*

**Lent.** Cet adjectif régit *dans* devant les noms et *à* devant les verbes : *Il faut être lent dans le choix de ses amis. L'homme juste est lent à punir, prompt à récompenser.*

**Lent** se dit aussi sans régime : *Un homme lent. Un esprit lent.*

**Libre** s'emploie sans régime : *Un homme libre. Une ville libre* ; et se construit aussi avec *de* et alors il signifie *délibéré, exempt* : *Etre libre de soins, de soucis. J'ai été jusqu'à présent libre de tout engagement.*

**Mécontent** se dit sans régime : *Un homme mécontent* ; et régit souvent la préposition *de* : *Il est mécontent de son sort.*

**Ménager** s'emploie sans régime : *Un homme ménager.* Cet adjectif régit, au figuré, la préposition *de* :

*Le sage est ménager du temps et des paroles.—(La Fontaine.)*

**Miséricordieux.** On dit sans régime : *Dieu miséricordieux. Le sauveur miséricordieux* ; mais on dit : *Un homme miséricordieux envers les pauvres.* Bossuet dit que : *Jésus-Christ a été miséricordieux envers les pécheurs.*

**Muet.** Cet adjectif s'emploie le plus souvent sans régime : *Un homme muet.* Il se construit quelquefois avec *de* : *Il demeura muet d'étonnement.*

**Natif** régit la préposition *de* : *Un homme natif de Paris.* Cet adjectif s'emploie quelquefois sans régime : *L'égoïsme entoure le cœur de l'homme d'une dure écorce qui lui ôte la sensibilité native.*

**Nécessaire** régit les prépositions *à, pour* : *La respiration est nécessaire à la vie de l'animal. Cet outil est nécessaire pour faire cet ouvrage. La foi est nécessaire pour le salut.* Avec le verbe être pris impersonnellement cet adjectif régit *de* : *Il est nécessaire d'être prudent.*

**Nécessaire** se dit aussi sans régime : *Les dépenses nécessaires.*

*Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire.—(Voltaire.)*

**Neuf** se dit sans régime : *Un habit neuf. Une maison neuve.*

**Neuf** se construit quelquefois avec *à, en* : *Cet homme est neuf aux affaires. Vous êtes tout neuf en ce métier-là.*

**Nouveau** s'emploie sans régime : *Un goût nouveau. Le nouvel an.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *pour* : *Cette chose est nouvelle pour moi.*

**Nuisible** s'emploie sans régime : *Un être nuisible. Un aliment nui-*

**nuisible** ; et régit quelquefois la préposition à : *Cela est nuisible à vos affaires.*

**Obéissant** se dit sans régime : *Un enfant obéissant. Un chien obéissant.*  
Au figuré cette adjectif régit quelquefois la préposition à : *Rendre ses passions obéissantes à la raison.*

**Odieux** se dit sans régime : *Un homme odieux. Une conduite odieuse ;*  
et régit quelquefois la préposition à : *C'est un homme odieux à sa famille.*

**Officieux** s'emploie sans régime : *Une personne officieuse. Un mensonge officieux.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition envers : *Etre officieux envers ses amis.*

**Ordinaire.** Cet adjectif se dit sans régime : *Un homme ordinaire. Un esprit ordinaire ;* et régit quelquefois la préposition à : *Je suis malheureux dans mon bonheur, c'est fort ordinaire à nous autres hommes.—(Voltaire.)*

**Orgueilleux** s'emploie sans régime : *Un homme orgueilleux. Une réponse orgueilleuse.* Cette adjectif régit quelquefois la préposition de : *Il est orgueilleux de ses succès. Il est orgueilleux d'avoir remporté le prix.*

**Paresseux** se dit sans régime : *Un homme paresseux ;* et se construit avec les prépositions à, de : *Il est paresseux à remplir ses devoirs.*

*Je sais que vous êtes un peu paresseux d'écrire, mais vous ne l'êtes ni de penser ni de rendre service.—(Voltaire.)*

**Pénible** s'emploie sans régime : *Un travail pénible.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition à, et quelquefois la préposition de : *Ce bois est pénible à travailler. C'est une occupation bien pénible d'avoir à conduire des hommes, mais encore plus d'avoir à conduire des fous et des bêtes.*

*l'n trône est plus pénible à quitter que la vie.—(Racine.)*

Avec le verbe être pris impersonnellement, il régit toujours de : *Il est pénible de quitter un trône.*

**Pernicieux** régit les prépositions, à, pour : *Cela est pernicieux à la santé, pour la santé.* Cet adjectif s'emploie sans régime : *Un conseil pernicieux. Un homme pernicieux.*

**Plein** s'emploie sans régime : *Un verre plein.* Cet adjectif se construit souvent avec la préposition de : *Un vase plein de fleurs. Un prince plein de courage et de vertu.*

**Postérieur.** Cet adjectif s'emploie sans régime : *Une date postérieure ;* ou il régit la préposition à : *Son droit est postérieur à celui de votre frère.*

**Précieux** se dit sans régime : *Un trésor précieux. Un bien précieux.*  
Cet adjectif régit quelquefois les prépositions à, pour : *Ce souvenir est précieux à mon père. C'est un avantage précieux pour...*

**Préférable.** Cet adjectif régit la préposition à : *La vertu est préférable à la science.* Avec le verbe être employé im-

personnellement il régit de : *N'est-il pas préférable de chercher les talents dans toute une nation, que dans telle ou telle autre chose ?*

**Préjudiciable** régit la préposition à : *Une chose préjudiciable à la santé, à l'honneur.*

**Présent** s'emploie sans régime : *Dieu est présent partout. Le temps présent.* Cet adjectif se construit quelquefois avec la préposition à :

*Son image est toujours présente à mes yeux.—(Barthélemy.)  
Ses bontés me sont toujours présentes.—(Voltaire.)*

**Prêt.** Cet adjectif régit la préposition à : *Il est prêt à partir. Combien de gens près de la mort, qui ne sont pas prêts à mourir. Il se met aussi sans régime : C'est un homme qui n'est jamais prêt. La voiture est prête. Celui qui aime le travail, trouve son plaisir toujours prêt.*

**Prodigue** s'emploie sans régime : *Un homme prodigue.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition de : *Etre prodigué de son bien. Ceux qui sont avides de louanges, sont prodigues d'argent.* Quelquefois la préposition en :

*Je vois de toutes parts, prodigue en ses largesses,  
Cybèle à pleines mains répandre ses richesses.—(J. B. Rousseau).*

et quelquefois la préposition envers :

*Et, prodigue envers lui de ses trésors divins,  
Il ouvrit à ses yeux le livre des destins.—(Voltaire.)*

**Prompt** s'emploie sans régime : *Un homme prompt. Un prompt rapport.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition à : *Ceux qui ont le plus grand besoin de conseils, sont les plus prompts à en donner.*

*Cet orgueilleux torrent, prompt à se déborder,  
Dans son choc ténébreux, allait tout inonder.—(Voltaire.)*

**Propre.** Cet adjectif se dit sans régime : *Un homme propre. Un habit propre.* Dans le sens de convenable, il régit la préposition à : *Il n'y a rien de plus propre à l'homme que la religion, la raison et la vertu.* Dans le sens de qui peut servir, il régit aussi la préposition à : *Du bois propre à bâtir.* On dit en ce sens, propre à, et propre pour ; la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde, un pouvoir prochain : *L'homme propre à une chose, a des talents relatifs à la chose. L'homme propre pour une chose, a le talent même de la chose.*

**Propice.** Cet adjectif s'emploie sans régime : *Si Dieu nous est propice. Saison propice.* Quelquefois il régit la préposition à : *Que Dieu soit propice à nos vœux.*

**Provenant** régit la préposition de : *Les biens provenant de la succession.*

**Rare** s'emploie sans régime : *Un homme d'un mérite rare. Une médaille*

**rare.** Avec le verbe être pris impersonnellement cet adjectif régit de et l'infinitif, ou que et le subjonctif : *Il est rare d'exceller dans cette science. Il est rare qu'on excelle sans enthousiasme.*

**Rayonnant** régit la préposition de :

*Son visage devint tout rayonnant de joie.*—(Marmontel).

Cet adjectif s'emploie aussi sans régime : *Le soleil est rayonnant,*

**Rebelle** s'emploie sans régime : *Un sujet rebelle. Une province rebelle ;* et régit la préposition à : *rebelle aux lois.*

**Reconnaissant** se dit sans régime : *Un homme reconnaissant. Un cœur reconnaissant.* En parlant des personnes, cet adjectif régit la préposition envers, et en parlant des choses la préposition de : *Cet homme est reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Je suis reconnaissant des services que vous m'avez rendus.*

**Redevable.** Cet adjectif, appliqué aux personnes ou aux choses personnifiées, régit la préposition à ; appliqué aux choses, il régit la préposition de : *Tout citoyen est redevable à sa patrie de ses talents, et de la manière de les employer. Je vous suis redevable de la somme que vous m'avez prêtée. Vous lui êtes redevable de la vie.*

**Redoutable** s'emploie sans régime : *Un ennemi redoutable. Une marine redoutable.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition à : *Il est redoutable à ses ennemis ;* quelquefois la préposition dans : *Redoutable dans les sièges et dans les batailles ;* quelquefois la préposition pour :

*Leur accusation est d'autant plus redoutable pour l'innocence, qu'elle a servi plus d'une fois d'instrument à la haine.*—(Barthélemy.)

et quelquefois la préposition par :

*Un souverain est encore plus redoutable par ses qualités personnelles que par sa puissance.*—(Barthélemy)

**Réfractaire.** Cet adjectif régit ordinairement la préposition à : *Un homme réfractaire aux ordres de son supérieur.* Il se dit aussi sans régime : *Un prêtre, un fonctionnaire réfractaire.*

**Relatif** s'emploie sans régime : *Il n'y a rien, absolument parlant, de laid dans la nature ; la beauté n'est que relative. Cet article est relatif au premier.*

*Les lois politiques d'une grande nation ne doivent jamais être absolues, mais relatives aux circonstances.*—(Fér.)

**Remarquable** se met sans régime : *Un événement remarquable. Un homme remarquable ;* et régit quelquefois la préposition par : *Une personne remarquable par sa vertu.*

**Répénant** s'emploie sans régime : *Un homme répénant.* Cet adjectif se construit quelquefois avec la préposition de : *Il est répénant de sa faute.*

**Respectable** s'emploie sans régime : *Un homme respectable. Un caractère respectable ;* et régit quelquefois la préposition par :

*Un vieillard respectable par son âge.* Cet adjectif se construit aussi avec les prépositions *pour*, *à* : *Rien n'est plus respectable pour moi. Rien n'est plus respectable à mes yeux que la vertu malheureuse.*

*Resplendissant* se met sans régime : *Le soleil resplendissant* ; et régit la préposition *de* : *Un guerrier resplendissant de l'éclat de ses armes.*

*Responsable.* Cet adjectif régit les prépositions *de*, *à* et *envers* : *Je vous rends responsable de ce dépôt. On est responsable à Dieu, aux hommes. On est responsable envers Dieu, envers la patrie, envers quelqu'un.* *Responsable* se met aussi sans régime : *Un commis responsable. Un gouvernement responsable.*

*Riche* se dit sans régime : *Un homme riche. Une riche moisson.* Cet adjectif régit ordinairement les préposition *en* et *de* : *Un homme riche en argent, en terres. Un homme riche de son patrimoine, des bienfaits du prince.* Il régit aussi la préposition *par* : *Ces hommes devenus riches par leur industrie et par leur économie.*

*Saturé* se met sans régime : *Une eau de chaux saturée.* Cet adjectif régit au figuré la préposition *de* :

*Le cœur saturé de joie.*—(J. J. Rousseau.)

*Séant.* Cet adjectif régit la préposition *à* : *La société académique séante au Louvre.*

*Secourable* se dit sans régime : *Un homme secourable. Une main secourable* ; et régit quelquefois la préposition *à* : *Soyez secourable aux malheureux.*

*Semblable.* Cet adjectif régit ordinairement la préposition *à*, qui est quelquefois exprimée, quelquefois sous-entendue : *Cet étoffe est semblable à la vôtre. Ces deux choses sont semblables* ; on sous-entend *l'une à l'autre* : *On n'a jamais rien vu de semblable* ; on sous-entend *à ce que nous voyons.*

*Sensible* régit la préposition *à* : *Etre sensible à l'amitié. Je suis sensible au froid.* Cet adjectif se dit aussi sans régime : *Un froid sensible. Des progrès sensibles.*

*Sévère* s'emploie sans régime : *Un prince sévère. Une punition sévère.* Cet adjectif régit les prépositions *à*, *pour*, *envers*, *à l'égard* : *Il est plus sévère pour les autres que pour lui-même. Un père sévère envers ses enfants. Sévère à l'égard de ses enfants.*

*Que faut-il que Bérénice espère ?  
Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère ?*

*Soigneux* s'emploie sans régime : *C'est un homme fort soigneux.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* avec un substantif ou un verbe : *Il est soigneux de son honneur. Il est soigneux de conserver sa réputation.*

*Sourd* se dit sans régime : *Un homme sourd. Un bruit sourd* ; et régit la préposition *à* : *Etre sourd aux prières, aux remontrances.*

*Stérile* s'emploie sans régime : *Un champ stérile. Une gloire stérile.*

- Cet** adjectif régit quelquefois la préposition *en* : *Ce siècle est stérile en grands hommes.*
- Sujet** régit la préposition *à* : *Tout homme est sujet à se tromper. Ce pays est sujet aux inondations. Cette couleur est sujette à changer.*
- Supérieur** se construit avec les prépositions *à, en* et *dans* : *C'est un esprit supérieur à tous les autres. Les ennemis nous étaient supérieurs en nombre. Cet homme est supérieur dans son art.*  
Cet adjectif se dit aussi sans régime : *Les ennemis étaient fort supérieurs. C'est un génie supérieur.*
- Supportable** s'emploie sans régime : *Une douleur supportable.* Cet adjectif se construit quelquefois avec les prépositions *à, dans* : *Rendre aux infortunés la vie plus supportable.*—(Massillon.)  
*Cette expression n'est pas supportable dans une tragédie.*
- Sûr** se dit sans régime : *Un ami sûr. Une chose sûre* ; et régit quelquefois la préposition *dé* : *Je suis sûr de ce que je vous dis.* -
- Susceptible** régit la préposition *de* : *La jeunesse est susceptible de toutes sortes d'impressions.* Cet adjectif s'emploie quelquefois sans régime, il signifie alors *trop sensible* : *C'est un homme très-susceptible, il s'offense de la plus petite chose.*
- Suspect** se dit sans régime : *Un homme suspect. Un contrat suspect.*  
Cet adjectif régit quelquefois les préposition *à, de* : *Cela m'est suspect. Cet homme est suspect de trahison.*
- Tardif** s'emploie sans régime : *Un repentir tardif, des fruits tardifs.*  
Cet adjectif régit quelquefois la préposition *à* : *Il est tardif à régler ses comptes.*
- Et (la justice divine) n'en est pas moins redoutable  
Pour être tardive à punir.*—(Rousseau.)
- Tendant** régit la préposition *à* : *Une requête tendante à obtenir un privilège.*
- Tributaire** s'emploie sans régime, ou régit la préposition *de* : *Un pays tributaire. Ce royaume était tributaire de la Turquie.*
- Utile** se dit sans régime ou régit la préposition *à* : *Un Citoyen utile, Un ouvrage utile. Cet homme est utile à ses amis.* Avec le verbe être pris impersonnellement cet adjectif régit la préposition *de* : *Il est plus glorieux et plus utile de conquérir le monde intellectuel que le matériel.*—(De Staël.)
- Victorieux.** Cet adjectif s'emploie ou sans régime, ou avec la préposition *de* : *Un prince victorieux, des moyens victorieux. La sagesse est victorieuse de la fortune.*
- Vide** s'emploie sans régime : *Il n'y a pas de têtes plus vides que celles des gens pleins d'eux-mêmes.* Cet adjectif régit quelquefois la préposition *de* : *Un discours vide de sens, de raison.*
- Voisin.** Cet adjectif s'emploie sans régime : *Une maison voisine. Les Etats voisins.* Quelquefois il régit la préposition *de* : *Les campagnes voisines de la capitale.*

## CHAPITRE IV.

## ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

*Des Adjectifs de Nombre.*

On emploie les adjectifs de nombre *cardinaux* au lieu des adjectifs de nombre *ordinaux*.

1<sup>o</sup>. En parlant des heures et des années courantes, comme ; *il est trois heures, nous sommes en mil huit cent trente cinq.*

2<sup>o</sup>. En parlant de tous les jours du mois, excepté le premier, comme ; *le deux de Mars, le vingt de Juin*, mais on dit toujours avec le nombre ordinal, *le premier de Juin, le premier d'Août* ; et non pas *le un de Juin, le un d'Août*.

3<sup>o</sup>. En parlant des souverains et des princes de même nom qui ont gouverné le même pays, comme ; *George trois, Louis quatorze*. On doit excepter les deux premiers de la série, comme ; *Edward Premier, François Second, Henri Second*. Il n'est point exact de dire, *François Deux, Henri Deux*. Bien des personnes font cette faute.

On dit aussi, *Charles Cinq, Philippe Cinq*, etc. ; mais on dit, *Charles-Quint*, (pron. kin.) en parlant du cinquième empereur d'Allemagne qui a porté ce nom ; et *Sixte-Quint*, en parlant d'un pape contemporain d'Henri-Quatre.

*Vingt* et *cent* sont les seuls adjectifs de nombre *cardinaux*, qui étant employés au pluriel, c'est-à-dire, multipliés par un autre nombre, prennent la marque du pluriel ; *quatre-vingts soldats, trois cents chevaux* ; encore faut-il qu'ils ne soient pas suivis d'un autre adjectif de nombre, car alors ils ne varient pas *quatre-vingt-dix soldats trois cent trente chevaux*.

*Vingt* et *cent*, précédés d'un adjectif de nombre, prennent aussi la marque du pluriel, lorsqu'après ces mots on sous-entend le substantif. Ainsi on écrira, *quatre-vingts, deux cents* : *La Suède et la Finlande composent un royaume large d'environ cent de nos lieues, et long de trois-cents. Nous partîmes cinq cents.*

REMARQUE.—*Vingt* et *Cent*, employés pour *vingtième, centième*, restent invariables, parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier : *Chapitre quatre-vingt, page deux cent, en l'an mil sept cent quatre-vingt, en mil huit cent* ; c'est-à-dire, *chapitre quatre-vingtième, page deux centième, en l'an mil sept cent quatre vingtième, en (l'an) mil huit centième.*

Quant aux adjectifs de nombre *ordinaux* et aux substantifs qui expriment une idée de nombre, ils prennent dans tous les cas la marque du pluriel : *les premiers, les seconds, les douzaines, les vingtièmes, les deux douzaines, les trois quarts, les trois centièmes, trois millions, quatre milliards*.\*

\* On ne doit pas confondre le *trois-centième*, avec les *trois centièmes* ; car le *trois-centième* s'écrirait en chiffres  $\frac{1}{300}$ , et les *trois centièmes* s'écriraient  $\frac{3}{1000}$ . Le *trois-centième* de cent est un tiers, puisque la *trois-centième* partie de cent

De tous les nombres cardinaux, il n'y a que *un* dont la terminaison varie du masculin au féminin : *un tableau, une bouteille*.

*Premier* et *second* font au féminin *première* et *seconde* ; tous les autres adjectifs de nombre ordinaux, sont des deux genres.

*Mille*, employé comme adjectif numéral, est des deux genres, et de même que les autres nombres cardinaux, il ne prend point la marque du pluriel. *Nos troupes firent cinq mille prisonniers*.

Dans la supputation ordinaire des années, *mille* perd sa dernière syllabe ; ainsi l'on écrit *l'an mil huit cent trente-quatre* ; c'est le besoin d'abrégé qui a fait écrire *mil* ; mais s'il s'agit d'un millésime rarement employé, le mot *mille* reste tout entier. *L'an cinq mille huit cent vingt de la création*.

*Mille* s'emploie encore pour signifier une mesure de chemin, en ce sens il est substantif, et alors il prend un *s* au pluriel. *Trois milles d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France*.

*Cent* et *mille* se mettent quelquefois pour un nombre incertain, mais fort grand, comme ; *il lui fit cent caresses. Nous tenons ce monde par mille chaînes*.

On dit *le onze, du onze, au onze, le onzième, du onzième, au onzième*, et non pas *l'onze, l'onzième, etc.* Il faut aussi remarquer que quand *onze* est précédé d'un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas cette consonne, et que la préposition *de*, et la conjonction *que* placées entre les mots *onze* et *onzième*, s'écrivent sans élision. *Le onze de juillet, de onze enfants, il n'en reste que trois, ils ne sont que onze, sur les onze heures*, (qu'on prononce *sur le onze heures*). De même *vers les onze heures* se prononce *vers le onze heures*, et non pas *vers les onze heures*.

On doit écrire : *vingt-et-un ans, vingt-et-un jours, vingt-et-un ans accomplis, vingt-et-un jours passés, vingt-et-un chevaux, vingt-et-un chevaux enharnachés, vingt-et-un navires, quatre-vingt-un ans, etc.*, et non pas *vingt-et-un an, vingt-et-un cheval*.

Lorsqu'un nombre cardinal est précédé du pronom *en*, l'adjectif ou le participe qui suit ce nombre est ordinairement précédé de la préposition *de* : *Il n'y en a pas un de riche, il y en eut mille de tués*.

Mais l'emploi de la préposition *de* ne doit pas avoir lieu, lorsque le nombre cardinal est suivi d'un substantif ; il faut prendre un autre tour et dire : *Il y en eut cent qui furent faits prisonniers*, et non pas, *il y en eut cent de prisonniers*.

#### DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

L'adjectif démonstratif se répète avant chaque substantif ; on le répète aussi lorsqu'un nom est accompagné de deux adjectifs qui ne qualifient pas le même substantif ; comme dans cette phrase : *Ces deux vilains appartements*. Voyez chapitre II sur la répétition, page 169.

chose que la troisième partie de *un*. *Les trois centièmes de cent* (c'est-à-dire la centième partie de cent) est *un*.



## DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

On met l'article et non pas l'adjectif possessif avant un nom en régime quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur.

On dit : *J'ai mal à la tête, il faudra lui couper la jambe, il a reçu un coup de feu au bras, et non pas, j'ai mal à ma tête, il faudra lui couper sa jambe, il a reçu un coup de feu à son bras*, parce que les pronoms personnels *je, lui, il*, déterminent d'une manière claire le sens qu'on a en vue, et qu'il n'y a point d'équivoque à craindre.

Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, on doit alors joindre l'adjectif possessif au nom, comme, *je vois que ma jambe s'enfle*. On doit s'exprimer ainsi, parce qu'on peut voir enfler la jambe, d'un autre aussi bien que la sienne. C'est la raison pour laquelle on dit : *Il lui donna sa main à baiser. Elle a donné hardiment son bras au chirurgien. Il perd tout son sang* : car, dans ces phrases, il n'y a que les adjectifs possessifs qui déterminent, d'une manière positive, qu'on parle de *sa main, de son bras, et de son sang* ; et non de *la main, du bras, et du sang* d'un autre.

Les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, ôtent communément toute équivoque ; comme, *je me suis blessé à la main*. Il est évident que je parle de ma main. Cependant l'usage autorise à dire : *Je me suis tenu toute la journée sur mes jambes*.

Quand on parle d'un mal habituel, on joint l'adjectif possessif au nom, quoique l'emploi du pronom personnel empêche toute équivoque ; comme, *ma migraine m'a tourmenté tout le jour. Son mal de dents l'a repris*.

L'usage des adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs*, offre quelques difficultés.

Ces adjectifs ont rapport à des personnes, ou à des choses personnifiées,\* ou simplement à des choses.

S'il s'agit de personnes ou de choses personnifiées, on emploie les adjectifs possessifs dans tous les cas. En parlant d'un homme ou d'une femme, on dira : *sa tête est belle*, et non pas, *la tête en est belle*.

Mais quand il s'agit de choses qui ne sont pas personnifiées, on doit se servir du pronom *en* au lieu des possessifs, toutes les fois que ce pronom peut entrer dans la construction de la phrase ; et l'on ne doit employer les possessifs que lorsqu'il est impossible de se servir du pronom *en*.

Ainsi on dira d'une statue, *la tête en est belle* ; d'une rivière, *le lit en est profond* ; d'une maison, *la situation en est agréable* ; d'une armée, *les soldats en sont bien disciplinés* ; d'un parlement, *les membres en sont intègres* ; mais il faut dire, *cette statue est précieuse par la beauté de sa tête, cette rivière est sortie de son lit, cette maison est mal située, il faudrait pouvoir la tirer de sa place, l'armée a beaucoup perdu de ses soldats, le parlement d'Angleterre est fameux par l'intégrité et les lumières de ses*

\* C'est-à-dire auxquelles on attribue des vues et une volonté.

membres, parceque dans ces phrases il n'est pas possible de faire entrer le pronom *en*.

Ces adjectifs possessifs se remplacent par l'article avant les noms qui doivent être suivis de *qui*, *que*, *dont*, et d'un pronom de la même personne que ces possessifs. On ne dit pas ; *j'ai reçu votre lettre que vous m'avez écrite, tenez vos promesses que vous avez faites*. Il faut ; *J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite. Tenez les promesses que vous avez faites*.

Les adjectifs possessifs se répètent avant chaque substantif, comme, *son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et ses oncles, ont été les victimes de la plus affreuse des révolutions*.

Ils se répètent aussi avant les adjectifs qui ne qualifient pas un seul et même substantif. Voyez chapitre II sur la répétition de l'article, page 169.

*Mon, ton, son*, s'emploient au féminin au lieu de *ma, ta, sa*, lorsque le mot qui suit commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. On dit, *mon ame, mon aimable amie* ; au lieu de *ma ame, ma aimable amie* ; *ton honneur* au lieu de *ta honneur* ; *son épée* au lieu de *sa épée*. Le pronom reste au masculin, afin d'éviter un hiatus qui serait insupportable.

*Leur* adjectif possessif, étant au *singulier*, fait connaître qu'un seul objet appartient à plusieurs possesseurs ; étant au *pluriel*, que plusieurs objets appartiennent, soit en commun, soit individuellement, à plusieurs possesseurs.

#### Exemples.

*Ils ont vendu leur cheval, Ils ont vendu leurs chevaux. Les gendarmes sont propriétaires de leurs chevaux. Romulus et Rémus n'ont pas connu leur père. L'état vient au secours des orphelins qui perdent leurs pères au champ d'honneur. Ces messieurs ont présenté leur offrande*, (c'était une pendule achetée en commun). *Ces messieurs ont présenté leurs offrandes*, (l'un des vers, l'autre des roses). *Ces deux charettes perdront leur maître*, (elles n'en ont qu'un). *Ces deux charettes perdront leurs essieux. J'ai envoyé ces deux lettres à leur adresse* (à M. N.) *J'ai envoyé ces lettres à leurs adresses*, (à Lyon, à Nantes).

On dira donc, *tous les maris étaient au bal avec leurs femmes*, puisqu'il s'agit de plusieurs femmes, si l'on disait avec *leur femme*, cela voudrait dire qu'il n'y avait qu'une femme qui appartenait à tous les maris. *Leurs femmes* signifie *les femmes d'eux*, c'est le sens collectif ; *leur femme*, c'est la femme d'eux.\*

De même on dirait au singulier : *Ces dames attendent leur voiture*, si elles ont la même, et au pluriel, *attendent leurs voitures*, si elles ont chacune la leur.

\* Il est à remarquer toutefois que si le verbe était accompagné d'une négation, tout réveillerait alors une idée de distribution qui exigerait que le régime du verbe fût au singulier, on doit donc écrire : *Tous les maris n'aiment pas leur femme*.

*Ils comptent sur le succès de leur démarche* ou de leurs démarches, selon qu'il sera question d'une ou de plusieurs.

Il est cependant certains cas où l'on peut employer, à-peu-près indifféremment, le singulier ou le pluriel, en voici des exemples :

*Une ardeur nouvelle s'était emparée de leur cœur.*—(Montesquieu.)

Fénélon, dans *Télémaque*, parlant de deux pigeons, a dit :

*Leurs cœurs étaient tendres, le plumage de leurs cous était changeant.*

*Ils sont embarrassés pour répondre aux objections de leur propre cœur.*—  
(De Châteaubriand.)

*On verrait les soleils, l'un sur l'autre roulant,  
Entrechoquer dans l'air leur front étincelant.*—(Soumet.)

*Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés  
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés.*—(Racine.)

*Les mots de morale et d'humanité sont incessamment dans leurs bouches.*—  
(De Châteaubriand.)

*Ils cherchent une mort plus puissante que celle qui les a séparés de leurs corps.*  
(Fénélon.)

On pourrait aussi dire, *leur bouche, leur corps.*

Dans les deux exemples suivants le singulier est de rigueur.

*Les serpents dardent leur langue. Ce sont des gens qui ne sauraient retenir leur langue.*

REMARQUE. *Leur*, employé avec un de ces substantifs qui n'ont pas de pluriel, reste toujours au singulier. Exemples :

*J'approuve leur conduite ; ils ont pris leur parti ; mes lettres sont arrivées à leur destination ; ces deux hommes ont perdu leur honneur ; ils sont mécontents de leur santé.*

#### DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

**Chaque.** Ce mot sert à désigner une personne ou une chose prise séparément. Il est des deux genres, mais il n'est d'usage qu'au singulier, et il précède toujours son substantif dont il ne peut être séparé que par un autre adjectif. *Chaque homme, chaque personne, et chaque nouvel avis.*

**Chaque**, adjectif indéfini, ne doit pas être confondu avec *chacun* pronom indéfini : *chaque* se place toujours avant le substantif auquel il a rapport. *Chacun*, au contraire, s'emploie absolument et sans substantif. Ne dites donc pas : *Ces volumes coûtent cinq francs chaque*, mais dites, *cinq francs chacun*. *Chaque*, à la fin d'une phrase, n'est pas français.

**Quelconque**, employé avec une négation, est à-peu-près synonyme de *nul, aucun* ; il sert également aux deux genres ; mais alors, comme ces deux mots, il n'a pas de pluriel. Il se met toujours à la suite d'un substantif, soit en parlant des personnes, soit en parlant des choses. *Il n'y a raison quelconque qui puisse l'y obliger. Il ne lui est demeuré aucune quelconque.*

Dans une phrase positive, il signifie, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit ; et, dans ce cas, il a un pluriel : *Cherches des prétextes quelconques ; donnez-lui une récompense quelconque ; trouvez une personne quelconque ; deux points quelconques étant donnés.*

*Nul, aucun, pas un.* Ces mots marquent exclusion. Ils ont à-peu-près la même signification, mais ils ne s'emploient pas dans tous les cas l'un pour l'autre.

*Nul* prend le genre féminin, mais il n'a point de pluriel. *Nul homme, nulle femme, nul goût, nulle exactitude. Il n'y a nulle vérité dans ce tableau. Nulle de ces dames n'est sortie.*

*Nul* ne se dit pas bien en régime. Au lieu de dire : *Un esprit prévenu ne se rend à nulle raison*, dites, *ne se rend à aucune raison*. Cependant plusieurs bons auteurs emploient *nul* en ce sens.

*Nul* est toujours accompagné d'une négation.

*Aucun.* Cet adjectif, qui n'a point de pluriel, se joint à un substantif, ou y a rapport : *Aucun contre-temps ne doit altérer l'amitié ; après avoir parlé de juges ; aucun ne m'a été contraire ; je n'ai pris aucun des livres que vous m'avez proposés ; et en parlant à des femmes ; aucune de vous ne peut se plaindre de ma conduite.*

Mais on ne dirait pas bien sans rapport à un substantif : *Aucun n'a-t-il prêté l'oreille à ce que nous avons dit ; je n'ai jamais rien demandé à aucun.* Dites : *Personne n'a-t-il prêté l'oreille, etc. ; je n'ai jamais rien demandé à personne.*

Il y a des occasions où l'on peut également se servir de *nul* ou d'*aucun*, dans la même signification. Ainsi on pourrait dire à des femmes : *Nulle de vous ne peut se plaindre de ma conduite.*

*Aucun* s'emploie ordinairement avec négation : *Vous n'avez aucun moyen de réussir dans cette affaire ; aucune des parties ne s'est présentée.*

Il se met quelquefois sans négation dans les phrases d'interrogation ou de doute.

*De tous mes amis y en a-t-il aucun qui ait pu dire cela ? Je doute qu'il y ait aucun auteur sans défaut.*

*Pas un.* Cet adjectif prend le genre féminin, mais il ne se met jamais au pluriel. Il marque une exclusion plus générale qu'*aucun*, et il a, comme cet adjectif, rapport à un nom qui précède ou qui suit : *De tous ces ouvrages il n'y en a pas un qui soit sans défaut. Il n'y a pas un de ces livres que je ne lise tous les ans. Il n'y a pas une connaissance plus utile que celle de soi-même.*

Cet adjectif ne peut pas s'employer dans les phrases de doute.

*Nul, aucun, pas un*, veulent la préposition *de* avant le substantif ou le pronom qui les suit, comme : *Nul de vous n'a droit de se plaindre ; n'achetez aucune de ces gravures ; il n'y a pas un de ces tableaux qui ne soit d'un grand maître.*

*Même* est adjectif ou adverbe : employé comme adjectif il est variable, et comme adverbe il ne l'est point ; la difficulté est de distinguer s'il est adverbe ou adjectif. *Même* doit être regardé comme adverbe, toutes les fois qu'il se trouve placé à

la suite d'un verbe : *Exempt des maux réels, les hommes s'en forment même de chimériques.*—(Massillon.)  
*Nous n'irons pas à la campagne, nous n'avons pas même envie d'y aller. Nous ne devons pas fréquenter les impies, nous devons même les éviter comme des pestes publiques. Je crois même qu'on lui a fait son procès. Cela est faux, je vous dirai même que cela n'est pas possible. Les magistrats doivent rendre justice à tout le monde, même à leurs ennemis. Les hommes se trompent, même les plus habiles se trompent.*

*Même* est encore considéré comme adverbe, lorsque placé après deux ou plusieurs substantifs il a le sens d'*aussi*, de *plus*, encore, sans exception.

On reconnaîtra que *même* à le sens d'*aussi*, etc. quand on pourra, sans altérer le sens de la phrase, le transposer, c'est-à-dire, le placer avant le nom, en y joignant la conjonction *et* :

*Les astres, les animaux, les plantes même étaient au nombre des divinités égyptiennes. Les libertins, les impies même tremblent à la vue de la mort.* Sans altérer le sens de la phrase on pourrait dire : *Les astres, les animaux et même les plantes, etc. Les libertins et même les impies tremblent, etc. Sa mécanique, (la nature) son art, ses ressources, ses désordres même emportent toute notre admiration ; on pourrait dire, et même ses désordres, etc.*

Dans tous les autres cas, *même* peut-être regardé comme adjectif et par conséquent il doit s'accorder en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.

#### Exemples de *même* adjectif.

*Ce sont les mêmes plaisirs. Les mêmes dangers nous menacent. C'est la même vertu. Les mêmes n'ont parlé.* (le substantif *personne* est sous-entendu). *Les bienfaits mêmes veulent être assaisonnés par des manières obligeantes. Les rochers mêmes et les plus farouches animaux, sont sensibles à de touchants accords.* (Grasset.) *Les mêmes manières qui séient bien quand elles sont naturelles, rendent ridicule quand elles sont affectées.*—(Wally.) *Chose digne d'admiration, dans l'immense quantité d'hommes qui peuplent la terre, on n'en trouve pas deux ayant même visage, mêmes traits.* (Rostaute.) *Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes.*—(De Mably.) *On est obligé de contraindre l'enfant ; il est triste, mais nécessaire de le rendre malheureux par instants, puisque ces instants mêmes de malheurs sont les germes de son bonheur à venir.*—(Buffon.) *L'ignorance des mots tient souvent à l'ignorance des choses mêmes.*—(Roubaud.) *Souvent la manière dont on blâme les défauts des autres est plus blâmable que ces défauts mêmes. Les Grecs n'excellaient pas moins dans le choix des sites de leurs édifices, que dans l'architecture de ces édifices mêmes.*—(Chateaubriand.) *Les querelles des princes chrétiens, et les intérêts qui naissent de ces querelles mêmes, les mettent hors d'état de se réunir contre l'ennemi*

de la chrétienté.—(Voltaire.) *Les hommes ne sont liés entre eux que par les intérêts mêmes qui les divisent.* (Massillon.) *L'avarice est une passion qui se nourrit et s'enflamme par les rémèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres.*—(Le même.) *Les hommes se trompent, les plus habiles mêmes se trompent,* (il y a ellipse du substantif.) *Tout ce que vous maniez se change en or, et les cailloux mêmes, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains.* (Boileau.) *Ils prétendent détruire la liberté du choix, en usurper les droits mêmes.* (Marmontel.)

*Cependant à les entendre,  
Leurs ramages sont si doux,  
Qu'aux bords mêmes du Méandre  
Le cygne en serait jaloux.*—(J. B. Roussau)

*C'est Hippocrate qui voulut que ses erreurs mêmes fussent des leçons.* (Barthélemy.) *Il est aisé à un traducteur de se tirer des endroits même qu'il n'entend pas.* (Boileau.) *Tel est le charme de la vertu, les barbares mêmes l'adorent.* (Florian.) *Les Grecs mêmes sont las de servir sa colère.* (Racine.) *Les dieux mêmes, les dieux se mélaient aux bergers.* (Roucher.) *Les impies mêmes tremblent à la vue de la mort.*

*Même* s'emploie souvent à la suite, non seulement des pronoms personnels *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles,* mais aussi des pronoms démonstratifs. Il suit alors le nombre auquel ces pronoms sont employés. *Les dieux eux-mêmes devinrent jaloux des bergers.* (Fénélon.) *Ceux qui se plaignent de la fortune, n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.* (Voltaire.) *Il était respecté de ceux-mêmes dont sa vie était la censure. Pour donner de certaines louanges fades et outrées, il me semble qu'il faut mépriser ceux-mêmes à qui on les donne.* (Fontenelle.) *Un titre, quel qu'il soit, n'est rien si ceux qui le portent ne sont grands par eux-mêmes* (Voltaire.) On écrit *nous-même, vous-même,* quand le pronom se rapporte à une seule personne. *Va, mais nous-même allons, précipitons nos pas.* (Racine, c'est Roxane qui parle.) *Vous seul pouvez parler dignement de vous-même.* (Voltaire, la Henriade.)

*Tout* est quelquefois substantif, quelquefois pronom indéfini, quelquefois adjectif et quelquefois adverbe. *Tout* est substantif quand il signifie une chose considérée en son entier, il est alors invariable, comme : *Diviser un tout en plusieurs parties. Prenez le tout. Je veux le tout.* Il s'emploie aussi sans article, mais il est toujours sous-entendu, comme : *Tout en est bon. Il veut tout avoir. Je veux tout ou rien. Il joue à tout perdre. Est-ce-là tout? Avez-vous tout dit? Non, ce n'est pas tout.* *Tout* est pronom indéfini quand il signifie toute chose, et il est alors toujours du masculin et du singulier. *Tout doit dans notre cœur céder à l'équité. Il rit de tout. Les Pyrrhoniens doutaient de tout. J'ai tout vu, j'ai tout observé. La réputation fait tout. Il se prête à tout. Il peut tout auprès du prince.*

Ce pronom, en régime direct, se place dans les temps simples après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le verbe, comme ; *il avoue tout ; il a tout avoué*. Mais en régime indirect il se place toujours après le verbe, soit dans les temps simples, soit dans les temps composés, comme ; *il pense à tout, il a pensé à tout*. *Tout* adjectif a toujours rapport à un substantif ou à un pronom ; il a deux acceptions bien différentes.

Quelquefois il signifie la généralité et l'entière étendue d'une chose ; et dans ce cas il prend l'article, et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il est joint, comme : *tout le monde, tous les hommes, toute la famille, toutes les plantes*.

Dans cette même acception *tout* peut accompagner non-seulement les adjectifs possessifs, comme, *tout mon bien, tous ses amis, tout leur argent* ; mais encore les dix suivants, *nous, vous, eux, ce, celui, ceci, cela, celui-ci, celui-là, le*. Il se met toujours à la suite des trois premiers, comme : *nous tous, vous tous, eux tous* ; mais il figure avant les démonstratifs, comme, *tout ce, tous ceux, tout ceci, etc.* *Le* ne veut immédiatement *tout*, ni avant, ni après lui ; mais il le renvoie après le verbe, dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, *je les vois tous ; je les ai tous vus*.

OBSERVATION.—*Tout* joint à un nom de ville prend le genre masculin, quoique le nom de ville soit féminin, parce qu'on sous-entend le mot *peuple*, auquel l'esprit fait rapporter l'adjectif *tout* ; on dira donc : *Tout Rome le sait*. *Tout Florence l'a vu*, c'est-à-dire, *Tout le peuple de Rome*. *Tout le peuple de Florence*.

Il n'en est pas de même lorsqu'il est joint à un nom de province, de royaume, d'une des quatre parties du monde, et même d'une paroisse ou d'une rue ; il prend alors le genre de ce nom ; il faut donc dire, *toute la France, toute la rue, toute la paroisse l'a vu*, quoique *toute la France, toute la rue, toute la paroisse* ne signifient autre chose que *tout le peuple de la France, de la rue, de la paroisse*.

*Tout* a quelquefois la signification de *chaque*, dans ce sens il prend le genre du nom qu'il accompagne, mais il reste toujours au singulier, et n'est jamais suivi de l'article ni d'un équivalent : *Tout homme est sujet à faillir ; tout bien est désirable ; toute peine mérite salaire*.

*Tout* se répète avant chaque substantif qu'il modifie, quoiqu'ils signifient des choses de même genre. Ainsi l'on doit dire : *Il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avait pour moi*, et non pas, *il a perdu toute l'affection et l'inclination*, etc.

A plus forte raison *tout* se répète devant deux substantifs de genre différent. Ne dites donc pas : *je suis avec toute l'ardeur et le respect possible* ; mais, *avec toute l'ardeur et tout le respect*, etc.

*Tout*, adverbe, signifie *quoique, tout-à-fait, entièrement, quelque, et reste invariable*.—Ex : *Ils sont tout étonnés, tout interdits*.—(Marmontel.) *Ces enfants sont tout pleins d'esprit*.—(Acad.) *Les jours que j'ai passés tout entiers avec moi seul*.—(Rousseau.)

*Ils sont tout autres que vous ne les avez vus.*—(Vangelas.)  
*Ces enfants sont tout aimables.*\*\*\**Ces vins-là veulent être bus tout purs.*\*\*\**Elle est tout éblouie, tout enchantée.*\*\*\*  
*Des femmes tout éplorées.*\*\*\**Elle est tout abattue de sa disgrâce.*\*\*\**La compagnie était tout attentive et tout émue.*(Voltaire.)  
*Une constance tout héroïque.*\*\*\**Elles sont tout autres.*\*\*\**Elle est tout autre.*(1)\*\*\*

**Tout** quoique adverbe, varie quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin, et commence par une consonne ou un *h* aspiré, c'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout*. Ex : *Une femme toute pénétrée de douleur. De l'eau-de-vie toute pure. Elles sont toutes déconcertées. Elle est toute consolée. Elles sont toutes rêveuses, toutes languissantes. L'espérance toute trompeuse qu'elle est. Cette personne est toute honteuse de la faute qu'elle a commise.*

**Tout** est adverbe et invariable.

10. Quand il précède un autre adverbe : *La rivière coule tout doucement. Ces fleurs sont tout aussi fraîches qu'hier. Elle a dit cela tout bonnement.*

EXCEPTION.—**Tout** placé avant l'adverbe *tant* n'est pas adverbe, mais adjectif, et s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

.....Tous *tant que nous sommes,*  
*Nous nous laissons tenter à l'approche des biens.*—(La Fontaine.)  
*Et je veux nous venger toutes tant que nous sommes,*  
*De cette indigne classe où nous range les hommes.*—(La Fontaine.)

20. **Tout** est adverbe quand il précède un participe présent précédé de *en*, ou une préposition et un substantif, remplaçant l'un et l'autre un adverbe : *Elle lui dit cela tout en riant. Elle sortit tout en grondant. Elle se tient tout de travers. Leurs regards étaient tout en feu. Leurs amis étaient tout en colère. Elle est tout en pleurs.*

30. **Tout** est aussi adverbe quand il précède un substantif employé pour qualifier un autre substantif : *Cette femme est tout œil et tout oreille, tout yeux et tout oreilles.*

**Tout** placé après plusieurs substantifs de choses, exige le verbe au singulier : *Biens, dignités, honneurs, tout disparaît à la mort.* Après plusieurs substantifs de personnes, il est indifférent de faire accorder *tout* et de mettre le verbe au pluriel ou de

(1) Avant *autre*, il est quelquefois difficile de distinguer si *tout* est adverbe ou adjectif, et par conséquent s'il est invariable ou variable.

Dans, *cette maison est tout autre qu'elle n'était; tout est évidemment adverbe*, car il n'y a point de substantif exprimé ou sous-entendu auquel il se puisse rapporter ; il signifie *tout-à-fait, entièrement*.

Mais quand on dit : *Toute autre se serait rendue à leurs discours; toute est un adjectif*, qui se rapporte au substantif sous-entendu *personne* ; c'est-à-dire, *toute autre personne se serait rendue à leurs discours*.

Il en est de même dans cette phrase : *Cette liberté a ses bornes comme toute autre espèce de liberté.*—(Voltaire.)



laisser l'un et l'autre au singulier : *Les hommes, les femmes, les enfants, tous accouraient pour le voir ;* ou bien, *hommes, femmes, enfants, tout accourait pour le voir.*

*Quelque*, adjectif des deux genres, marque au singulier une personne ou une chose indéterminée, et au pluriel un nombre indéterminé de personnes ou de choses, comme : *Adressez-vous à quelque autre personne. Quelque passion le tourmente. Quelques personnes m'ont assuré que la chose n'était pas vraie. Il a quelques arpents de terre.*

*Quelque* s'emploie aussi avec *que* et alors il a deux significations différentes.

Joint à un substantif seul ou à un substantif accompagné de son adjectif, il signifie *quel que soit le, quelle que soit la, quels ou quelles que soient les*, il s'écrit en un seul mot, *quelque*, et s'accorde en nombre avec ce substantif : *Quelque mal que vous ayez. Quelque science que vous cultiviez. Quelques actions que je fasse. Quelques richesses que vous possédiez, vous ne devez pas vous enorgueillir. Quelques éclatantes actions que je fasse. Quelques grands biens que l'on possède. Quelques belles qualités que l'on ait. Quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine.*—(Boileau.) *Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros.*—(La Rochefoucauld.)

*Mais quelques vains lauriers que promette la guerre,  
On peut être héros sans ravager la terre.*—(Boileau.)

Il est cependant un cas où *quelque*, joint à un adjectif suivi de son substantif au pluriel, ne prendrait point la marque du pluriel, ce serait celui où il signifierait, *à quelque degré*, comme dans cette phrase : *Quelque bons écrivains qu'aient été Racine et Boileau, ils ont cependant fait des fautes de grammaire ;* ici *quelque* signifie *à quelque degré*, et alors tenant lieu d'un adverbe, il ne doit pas prendre le signe du pluriel : afin de rendre plus frappante cette observation, nous la ferons suivre de cette phrase : *Quelques bons écrivains ont dit, dans laquelle on voit que quelque n'a point la signification d'un adverbe.*

Lorsque *quelque* est joint à un adjectif séparé de son substantif, à un participe ou à un adverbe, il signifie *quoique, à quelque point que, à quelque degré que*. Il change alors de nature, il cesse d'être adjectif, devient un véritable adverbe, et par conséquent ne prend pas la marque du pluriel, comme dans ces phrases : *Quelque éclatantes que soient les actions que j'ai faites. Quelque éloignées de la terre que soient les planètes, on en mesure la distance. Quelque riches que nous soyons, nous devons toujours craindre l'inconstance de la fortune. Quelque opposés qu'ils soient dans leurs sentiments. Quelque adroitement qu'ils s'y prennent. Quelque bien écrits que soient ces ouvrages.*

*Quelque* est aussi adverbe lorsqu'il précède immédiatement un nombre cardinal. Il signifie alors *environ*, et n'est que du style familier : *Il y a quelque soixante ans que cela est arrivé.*

Suivi d'un verbe *quelque* s'écrit en deux mots *quel que*. *Quel* est alors adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que* conjonction, reste invariable : *Quelle que soit votre intention. Quels que soient vos desseins. Quelle que soit la gloire des grands sur la terre, elle a toujours à craindre l'envie qui cherche à l'obscurcir.*—(Massillon.) *Quels que soient les hommes, il faut vivre avec eux.*—(Gresset.)

*Plusieurs* est pronom ou adjectif des deux genres.

*Plusieurs*, pronom indéfini, ne se dit que des personnes et en désigne un nombre indéterminé, comme : *Plusieurs se sont trompés, en voulant tromper les autres. Plusieurs s'imaginent que, plusieurs disent.*

*Plusieurs*, adjectif indéfini, se dit des personnes et des choses, comme : *Plusieurs princes se sont ligués inutilement contre Louis XIV. Il a paru cette année plusieurs livres intéressants.*

*Certain*, qui fait au féminin *certaine*, signifie ordinairement *quelque* : il se met dans un sens vague, devant les noms substantifs, pour indiquer que l'on ne peut pas, ou que l'on ne veut pas caractériser les personnes ou les choses exprimées par ces substantifs : *Il y a dans chaque plante une certaine qualité qui la rend salubre ou nuisible. Nos organes n'ayant qu'un certain degré de forces ne peuvent résister que pendant un certain temps, à un certain degré de douleur.*—(Buffon.) *Certaines gens disent que. Certain auteur a prétendu que. Certaines nouvelles. Certaines choses.*

*Tel*, qui fait au féminin *telle*, est quelquefois pronom indéfini et quelquefois adjectif.

Il est pronom indéfini, quand il tient la place d'un substantif ou du pronom *celui*, comme dans les phrases suivantes.—*L'orage tombera sur tel qui n'y pense pas. Tel sème qui souvent ne recueille pas.*

*Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne.*

*La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.*—(Corneille.)

*Tel repousse aujourd'hui la misère importune,*

*Qui tombera demain dans la même infortune.*—(La Harpe.)

En ce sens *tel* ne se dit que des personnes et ne se met jamais au pluriel.

*Tel* est aussi pronom dans cette phrase où pour ne pas nommer la personne dont on parle, on dit : *Je lui ai dit que je verrais un tel, je lui ai répondu que j'allais souvent chez un tel, chez une telle. Avez-vous vu un tel ? ou, une telle ? Qui vous l'a dit ? un tel.*

*Tel* adjectif indéfini, marque la comparaison d'une personne ou d'une chose à une autre, mais sans exprimer en quoi cette personne ou cette chose est comparée : il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte, comme : *Un homme tel que vous devrait avoir plus de soin de sa réputation.*

*Il est contre les attaques de la fortune, tel qu'un rocher contre la fureur de flots. Tel qu'un lion rugissant met en fuite les bergers épouvantés, tel Achille, etc. Je ne me serais jamais attendu à une telle catastrophe. Ces personnes ne sont pas telles que vous me l'aviez dit.*

*Telle se met quelquefois pour si grand ; Pouvions-nous aspirer à un tel bonheur ? L'obstination des rebelles est telle qu'on ne doit pas espérer d'en venir aisément à bout.*

*Tel est quelquefois joint à un nom : Il n'y a pas de tels animaux, Quel, adjectif indéfini, a toujours après lui un substantif exprimé ou sous-entendu avec lequel il s'accorde, dans tous les cas, en genre et en nombre. Il se dit également des personnes et des choses. Exemples : Quel sera notre sort ? Nous savons quelle récompense nous est promise. De quel prince lisez-vous l'histoire ? Quelle femme, quelle douceur, quelle grâce naïve et piquante !*

Le substantif auquel le mot *quel* se rapporte est sous-entendu, toutes les fois qu'en rappelant une chose dont on a déjà parlé on demande *quelle* elle est ; comme si, par exemple, après avoir dit ; *j'ai des nouvelles à vous apprendre*, on demandait, *quelles sont-elles ?* c'est-à-dire, *quelles sont ces nouvelles ?*

Souvent on confond *tel que* avec *quel que*, mais *tel que* sert à la comparaison, et il régit l'indicatif qui est le mode de l'affirmation, parce que dans les phrases où on l'emploie, il a un sens précis et positif : *On craint de se voir tel qu'on est, parce qu'on n'est pas tel qu'on devrait être. Tel est le caractère des hommes, qu'ils ne sont jamais contents de ce qu'ils possèdent.*

Au contraire *quel que*, laisse dans l'indécision la qualité, l'état, la manière d'être de la personne, et par cette raison, il régit le subjonctif, qui est le mode affecté au doute : *Je n'en excepte personne quel qu'il puisse être. Quel que soit le mérite, quelle que soit la vertu de cet homme.*

#### *Différence entre tout et quelque.*

Ces deux expressions présentent des différences qu'il est essentiel de connaître. Par exemple, celui qui dit : *Tout grand poète qu'est Delille, il lui échappe quelques fautes*, est convaincu que Delille est un grand poète, qu'il a la plénitude du talent poétique, et il exprime son jugement par les mots *tout grand poète* et par le mode consacré à l'affirmation.

Celui qui dit : *Quelque grand poète que soit Delille, on peut le surpasser*, convient bien de certain degré de talent poétique dans Delille, mais il fait entendre qu'il ne le croit pas parvenu au plus haut degré, qu'il est possible de s'élever plus haut, et il exprime son jugement par les mots *quelque grand poète* et par le mode consacré à l'incertitude, au vague.

D'après cette distinction on dira, d'une maison à vendre que l'on connaît, mais qu'on ne veut pas acheter : *Toute belle qu'est cette maison, elle ne me convient pas.*

Et d'une maison que l'on n'a point vue, et qu'on ne veut pas acquérir; quelque *belle qu'elle soit cette maison, elle ne me convient pas.*

D'où il suit qu'après tout il faut faire usage de l'indicatif, et qu'après quelque on emploie le subjonctif.

## CHAPITRE V.

### DES PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* employés comme sujets se placent ordinairement avant le verbe. Je *crains Dieu*, tu *voudrais me suivre*, il *cherche son livre*, elle *écrit une lettre*, nous *avons tous nos maux*, vous *me rendrez justice*, ils *sont à la chasse*, elles *travaillent pour les pauvres*.

EXCEPTIONS.—Le pronom, sujet, se place après le verbe ;

1° Dans les phrases interrogatives : *Que ferai-je ? Où suis-je ? Vois-tu cet homme ? Viendrez-vous avec moi ?*

2° Dans les phrases où l'on exprime un doute, un souhait, en forme d'exclamation : *En croirai-je mes yeux ! Puissé-je !*

3° Dans les phrases suppositives dont on a supprimé la conjonction *si* : *vient-il*, pour *s'il vient*, *parle-t-il*, pour *s'il parle*. Ces phrases ne sont point interrogatives comme on pourrait le croire.

*Mes ennemis sont-ils dans la prospérité,  
Je les combats avec courage ;  
Tombent-ils dans l'adversité,  
Ils sont hommes, je les soulage.*

4° Dans les phrases exclamatives où le verbe n'est pas précédé de *que*, cette construction donne plus de force à l'expression : *Oh ! combien (ces mœurs) sont elles éloignées des mœurs vaines et ambitieuses des peuples que l'on croit les plus sages.* (Fénélon.) *A quel point suis-je malheureux !*

5° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte ses propres paroles ou celles d'un autre, comme : *je ne crains pas*, *repris-je* ; *je ne serai heureux*, *disait-il*, *qu'autant que vous le serez*.

6° Quand le verbe est précédé d'une des expressions suivantes : *à peine*, *aussi*, *au moins*, *en vain*, *inutilement* ou *vainement*, *peut-être*, *encore*, *toujours* dans le sens de *pourtant*, etc. *Aussi reçut-il la récompense qu'il méritait.* *En vain parviendrait-il au faite des honneurs.* *Inutilement voulut-on engager Racine dans la carrière du barreau.* *Il s'est fait prier pendant long-temps, encore ne m'a-t-il écouté que de*

*mauvaise grâce. L'humble habitant des champs est pauvre, toujours est-il heureux. Peut-être ne viendra-t-il pas.*

Cette construction n'est de rigueur qu'avec *encore* et *toujours*, car on peut dire également, *aussi il reçut la récompense, etc. Il parviendrait en vain, etc.*, mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce, ni la même énergie.

**Je.** Le pronom *je* est toujours sujet de la proposition. Lorsque *je* est placé après un verbe terminé en *e* muet, cet *e* se change en *é* fermé, *aimé-je ? souffré-je ? parlé-je bien ? marché-je droit ? poussé-je ? dussé-je ?* Quelquefois *je* mis après un verbe, produit un son dur et désagréable qu'il faut toujours éviter. Ainsi au lieu de dire : *dors-je ? sors-je ? cours-je ? extravagué-je ?* On dit, *est-ce que je dors ? est-ce que je sors ? est-ce que je cours ? est-ce que j'extravague ?*

**Moi.** Après une préposition, il n'y a que le pronom *moi* qui puisse exprimer la première personne du singulier. *Vous servirez-vous de moi ? Pense-t-on à moi ? Selon moi, vous avez raison. Faites cela pour moi. Vous ne serez pas arrivé avant moi. Il en est de même après une conjonction : Mon frère et moi. Mon frère ou moi, personne que moi, nul autre que moi.*

**Moi** s'emploie aussi, soit comme régime direct, soit comme régime indirect des verbes actifs, mais c'est seulement à l'impératif, et alors *moi* est toujours placé après le verbe, avec lequel il est joint par un tiret. *Aimez-moi, régime direct, donnez-moi, régime indirect ; c'est comme donnez-à-moi.*

Cependant *donnez-moi* sans préposition ou *donnez-à-moi* ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On dit *donnez-moi*, lorsqu'on se borne à demander une chose ; et on dit *donnez-à moi*, lorsqu'on la demande à quelqu'un qui, paraissant ne savoir à qui la donner est sur le point de la donner à un autre.

Quelquefois *moi* se construit avec *je*, pour donner plus d'énergie au sujet, et alors il peut se placer avant *je* et le verbe, comme dans ces phrases : *Moi, je dis ; Moi, je prétends ; Moi, je souffrirais une pareille insulte ! Moi, à qui il a fait tant de bien, je, etc. !*

Quelquefois *je* ne paraît point, mais il est sous-entendu : *Moi, trahir le meilleur de mes amis ! Faire une lâcheté, moi ! c'est-à-dire ; moi, je voudrais, je pourrais, etc.*

**Moi** se construit aussi avec *me* et sert à donner plus d'énergie à ce pronom, soit comme régime direct, soit comme régime indirect. *Vous me chassez, moi ! Vous me donnez si peu de chose, à moi ! Il me méprise, moi qui lui ai fait tant de bien !*

Quand *moi* est construit avec un autre pronom personnel ou avec un substantif pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *nous*, qui devient le sujet de la proposition. *Vous et moi, nous lui rendrons visite. Mon frère et moi, nous irons à la campagne.* Sur quoi il faut remarquer que la personne qui parle, se nomme toujours la dernière, et que la personne à qui l'on parle est

toujours nommée la première. *Vous et moi, nous irons en voiture. Vous, votre frère et moi, nous souperons ensemble.*

Quand *moi* est régime direct ou indirect d'un verbe à l'impératif suivi du pronom *y*, il se met après ce pronom. *Vous allez à l'opéra, menez-y-moi. Vous avez là votre voiture, donnez-y-moi une place, et alors y se met entre deux tirets. A la seconde personne du singulier le pronom moi se met à la même place, et si le verbe finit par un e muet, on ajoute un s au verbe, afin d'éviter la dureté de la prononciation. Menez-y-moi, donnez-y-moi une place.*

Lorsque *moi* est employé comme sujet, il demande le verbe à la première personne, et l'on doit dire, moi qui t'aimai, et non pas, moi qui t'aima. *Si c'était moi qui eusse, et non pas, si s'était moi qui eût.*

Suivant la même règle, *moi* doit régir *me* et il faut dire, c'est moi qui me nomme Pierre, et non pas, c'est moi qui se nomme Pierre.

*Me* ne s'emploie que comme régime des verbes, et sert également pour le régime direct et le régime indirect. *Il me rencontre, régime direct, Il me plaît, régime indirect. (il plaît à moi.)*

*Me* se place toujours avant le verbe dont il est le régime. *Cet enfant me donne beaucoup de satisfaction.*

Quand le verbe est à l'impératif sans négation et que *en* suit immédiatement *me*, ce pronom se place après. *J'ai besoin de sages conseils, donnez-m'en. Vous m'avez mis dans l'embarras, retirez-m'en.*

Quand plusieurs pronoms régimes accompagnent un verbe, *me* (ainsi que *te, se, nous, vous,*) doit être placé le premier. *Vous me le direz. Vous ne me le refuserez pas.*

Dans les phrases où il y a deux verbes on place ordinairement le pronom *me* avant celui dont il est le régime. *On ne saurait me reprocher ce défaut.* Mais ce ne serait pas une faute de dire. *On ne me saurait reprocher ce défaut.* Dans ce cas, c'est principalement l'oreille qu'on doit consulter.

Cependant on ne peut jamais mettre *me* avant le premier verbe, quand ce verbe est à un temps composé. On ne peut dire en aucun cas, je m'aurais voulu procurer ce plaisir. Il faut dire en suivant la règle : *J'aurais voulu me procurer ce plaisir.*

Y uni au pronom *me* ne se met jamais après le verbe. On dira bien ; *Vous m'y attendrez, je vous prie de m'y mener,* mais on ne dira pas, *attendez-m'y, menez-m'y. M'y, t'y, l'y,* après le verbe choquent l'oreille. Il faut dans ce cas dire, *attendez-y-moi, promènes-y-toi, envoyez-y-le,* ou, ce qui est mieux, prendre un autre tour, qui satisfasse, à la fois, l'oreille et la grammaire ; comme : *attendez-moi là, promène-toi dans ce lieu,* etc.

*Nous* s'emploie comme sujet du verbe, nous voulons, nous aimons, et alors il est le pluriel de *je*.

Il s'emploie aussi comme régime direct, *il nous blâme* ; comme régime indirect, *il nous a donné de l'argent* ; et, dans ces deux cas, il est le pluriel de *me*.

Il s'emploie encore comme complément des prépositions, et alors il

est le pluriel de *moi*. *Il se moque de nous, faites cela pour nous, venez avec nous.*

Pour la construction *nous* suit les règles des pronoms dont il est le pluriel.\*

*Nous* s'emploie par un roi, dans plusieurs formules, au lieu du singulier *je* et *moi* : *Nous vous mandons, nous vous enjoignons* ; par les juges dans leurs jugements ; par les évêques dans leurs mandements ; par les personnes qui ont caractère et autorité : *nous tel, certifions* ; *nous tel enjoignons*.

Quelquefois un auteur dit *nous* au lieu de *moi* et *je* ; et cette façon de parler est plus modeste que la dernière.

*Tu* ne peut jamais être que le sujet de la proposition, il ne peut être séparé du verbe que par un autre pronom personnel, ou par *ne, en, y*. *Tu es heureux, tu en parleras, tu t'en repentiras, tu en apprendras des nouvelles, tu y étais.*

*Te* est toujours régime direct ou indirect d'un verbe, *je t'abandonne, je te promets, il te donne des espérances.*

*Te* se place toujours avant le verbe dont il est le régime, *il veut te faire peur*, cependant on pourrait dire aussi : *il te veut faire peur*. Mais *comment t'a-t-elle pu faire consentir à cela ?* ne serait pas correct, parce que le premier verbe est à un temps composé, il faut : *comment a-t-elle pu te faire consentir à cela ?*

*Toi*. La fonction principale de ce pronom est de servir de complément à des prépositions. *On se servira de toi, on pensera à toi, on fait cela pour toi*. On le joint aussi à d'autres noms par des conjonctions : *ton frère et toi, ton père ou toi*.

Quelquefois on l'emploie comme sujet de la proposition, mais en le joignant à *tu* pour donner plus d'énergie à l'expression. *Toi, tu ferais une action si honteuse ! Que répondras-tu à cela, toi qui... ?*

Il s'ajoute aussi au régime, pour lui donner plus d'énergie, *on t'a chassé, toi ! On t'a traité ainsi, toi qui as rendu tant de services !*

Il s'emploie absolument et comme régime du verbe à l'impératif : *tais-toi, retire-toi, fais-toi justice*, et alors il suit toujours le verbe, si ce n'est quand le verbe qui le régit est précédé et gouverné par le verbe *faire*. *Fais-toi instruire, fais-toi rendre ton argent*.

Il s'emploie de même après *ce*, suivi du verbe *être*. *C'est toi, ce ne peut être que toi*.

Lorsque *toi* est sujet de la proposition, il tient la place de *tu*, et demande le verbe à la seconde personne. On dit donc : *Toi qui as rendu*, et non pas *toi qui a rendu*.

On dit de même, *c'est toi qui te nommes Charles*, et non pas *c'est toi qui se nomme Charles*.

\* Lorsque *nous*, employé comme sujet ou comme régime, est joint à un autre nom ou pronom qui concourt avec *nous* à former le sujet ou le régime, il faut d'abord mettre *nous* avant le verbe, puis le répéter après ce verbe. *Nous partirons demain, nous et nos domestiques. Il nous a bien reçus, nous et nos amis. Si nous est régime indirect il faut le répéter avec la préposition. Il nous doit cette somme, à nous et à nos associés. Il nous a donné de l'argent, à nous et à nos amis,*

Si le pronom *toi* est joint à un autre pronom personnel de la troisième personne, ou à un substantif, pour former le sujet d'un verbe, on met ensuite le pronom personnel *vous* qui devient le sujet de la proposition. *Toi et lui, vous avez tort. Ton frère et toi, vous irez à la campagne.*

*Toi* placé après un impératif s'élide devant *en, va-t'en.*

*Vous* s'emploie comme sujet des verbes, et alors il est singulier quand on parle à une seule personne, et pluriel quand on adresse la parole à plusieurs. Il se met ordinairement avant le verbe.

*Vous voulez, monsieur ; vous voulez, messieurs.*

*Vous* s'emploie aussi comme régime direct, *il vous aime*, ou comme régime indirect ; *il vous a dit* ; et dans ces deux cas, il est le pluriel de *te*. Il s'emploie aussi comme complément des prépositions, et alors il est le pluriel de *toi*. *Il se moque de vous, j'irai avec vous, je ferai cela pour vous.*

Par politesse on dit *vous* au singulier au lieu de *tu* : L'emploi de *vous* est si général qu'on ne se sert de *tu, te, toi*, et qu'on ne les admet que dans le cas du mépris, dans celui d'une extrême familiarité, ou dans celui du haut style, surtout en poésie.

Lorsqu'on emploie le pronom pluriel *vous* au lieu du singulier *tu*, on met bien le verbe au pluriel, mais l'adjectif ou le participe qui suit le verbe reste au singulier, et l'on dit en parlant à une seule personne, *vous êtes malade* et non pas *malades, Madame, vous êtes estimée* et non pas *estimées*.

Si le pronom *vous* n'est pas seul employé comme sujet ou régime du verbe et qu'il soit uni à un autre pronom personnel, ou à un substantif, on répète le pronom *vous*, qui alors, comme sujet de la phrase, veut le verbe à la seconde personne.

Le roi, vous, et les dieux, *vous êtes* tous complices.

Il se dit des personnes et des choses, quand ce pronom est après un verbe qui finit par une voyelle, on met pour adoucir la prononciation un *t* euphonique entre le verbe et le pronom. *Comment cet homme ose-t-il espérer qu'on lui pardonnera ? Il se met à la place d'un nom déjà exprimé. J'ai vu votre frère, il m'a dit, etc., j'ai lu cet ouvrage, il est beau. Il* dans les verbes impersonnels ou pris impersonnellement, paraît ne tenir la place d'aucun nom, comme quand on dit : *il s'est passé bien des choses, il pleut.*

Dans la première phrase *il* est mis pour *bien des choses*, et ces mots sont le sujet, et non pas le régime du verbe *s'est passé*. C'est comme s'il y avait *bien des choses se sont passées*. Dans la seconde *il* est mis pour *l'eau* ou *le ciel* ; *l'eau pleut, le ciel pleut.*

Dans ces phrases, *il arrive souvent qu'on prend le mensonge pour la vérité, il convient que les jeunes gens parlent peu.* Le mot *il* ne se rapporte pas à un objet déterminé ou par un mot exprimant une chose déterminée, mais est considérée comme faisant l'action du verbe ; il a une action déterminée et peut se traduire par *ceci*.

Il ne doit pas se rapporter à un nom pris dans un sens



indéterminé, c'est-à-dire à un nom employé sans article ou sans un adjectif déterminatif. On ne dira donc pas : *Le légat publia une sentence d'interdit, il dura trois mois.* Il ne peut rappeler ici l'idée d'interdit, parce que ce mot, n'étant précédé que de la préposition *de* est pris dans un sens indéterminé, il faudrait dire : *Le légat publia une sentence d'interdit et cet interdit dura trois mois.*

De même on ne dira pas : *S'il a droit de répondre, qui le lui a accordé ? ni, il demande grâce, quoiqu'il ne la mérite pas.*

Pour que ces phrases soient correctes, il faut faire précéder les substantifs *droit, grâce*, de l'article ou d'un adjectif déterminatif. *S'il a le droit de répondre, qui le lui a accordé ? Il demande sa grâce, quoiqu'il ne la mérite pas.*

REMARQUE.—Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour. Cette phrase, *quand nous-mêmes en mer, elle était paisible*, doit être corrigée ainsi, *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible*, le génie de la langue ne permettant pas de dire : *quand nous nous-mêmes en la mer.*

Il faut toujours que l'esprit saisisse d'abord à quel nom se rapporte le pronom *il*. Ne dites donc pas, *Molière surpasse Plaute dans tout ce qu'il a fait de meilleur* ; car ici on ne sait si *il* se rapporte à Molière ou à Plaute.

*Ils*, pluriel de *il* suit les mêmes règles.

*Lui*. La fonction principale de *lui* est de servir de complément à une préposition exprimée ou sous-entendue. *J'allai à lui, je tombai sur lui, vous irez avec lui, il lui donna un coup d'épée*, dans ce dernier exemple la préposition est sous-entendue ; c'est comme si l'on disait : *il donna à lui un coup d'épée.*

*Lui* ne se dit ordinairement que des personnes. Quoiqu'un homme dise fort bien d'un autre *qu'il se repose sur lui, qu'il s'appuie sur lui*, on ne dira pas pour cela d'un siège ou d'un bâton, *reposez-vous sur lui, appuyez-vous sur lui*, mais on se servira de la préposition *dessus* : *reposez-vous dessus, appuyez-vous dessus.*

On dit bien d'un chien, *je suis attaché à lui, je ne sors pas sans lui* ; cependant on ne dira pas d'un cheval, *qu'on n'a jamais monté sur lui, qu'on ne s'est pas encore servi de lui, mais qu'on ne l'a pas encore monté, qu'on ne s'en est pas encore servi.* Les pronoms *lui, elle, eux, elles*, ne se disent point des choses quand ils sont en régimes indirects ; c'est-à-dire, quand ils sont précédés d'une préposition, on les remplace alors par les pronoms *le, la, les*, ou par les pronoms *y* et *en* ; *y* au lieu de, *à lui, à elle* ; et *en*, au lieu de, *de lui, d'elle.*

On ne dit pas d'un mur, *n'approchez pas de lui*, on dit : *n'en approchez pas* ; ni d'un village, *allez à lui*, il faut dire, *allez-y.*

On ne dit pas en parlant d'une maison, *je lui ajouterai un pavillon*, on dira : *j'y ajouterai un pavillon.* On ne dit pas d'une affaire ou de plusieurs, *je lui, ou je leur donnerai mes soins*, on dira : *j'y donnerai mes soins.*

On ne dira pas d'un arbre, *ne montez pas sur lui pour en cueillir les fruits*, on dira : *n'y montez pas pour en cueillir les fruits*.

On dit d'un auteur : *que pense-t-on de lui ?* mais de ses ouvrages : *qu'en pense-t-on ?*

Enfin à ces questions :

<p><i>Est-ce là votre tabatière ?</i>  <i>Sont-ce là vos meubles ?</i>  <i>Que peut-on faire de cet enclos ou</i>  <i>de ces enclos ?</i>  <i>Sont-ce là vos plumes ?</i></p>	}	ON RÉPONDRA	<p><i>Ce l'est, ou ce ne l'est pas.</i>  <i>Ce les sont, ou ce ne les sont pas.</i>  <i>On n'en peut rien faire.</i>  <i>Ce les sont.</i></p>
---	---	-------------	---

Cependant quand ces pronoms sont précédés des prépositions *avec*, *après*, ils se disent fort bien des choses, même inanimées. *Ce torrent entraîne avec lui tout ce qu'il rencontre, il ne laisse après lui que du sable et des cailloux*. Ils se disent aussi des choses en bien des cas avec les prépositions *de*, *à*, *pour* et *en*. On dit en parlant d'une armée ennemie, *nous marchâmes à elle* ; et l'on ne peut pas s'exprimer autrement.

L'usage veut qu'on dise, *ces choses sont bonnes d'elles-mêmes ; j'aime la vérité au point que je sacrifierais tout pour elle ; ces choses sont solides en elles-mêmes*.

On dit, *ces oiseaux font tout mon amusement, eux seuls m'occupent, ie ne songe qu'à eux*.

On dit aussi, *j'ai fait réparer ma maison, et je lui ai donné un air neuf, ces arbres sont trop chargés, ôtez-leur une partie de leur fruit*.

On voit par ces exemples qu'il n'est pas toujours nécessaire que les choses soient personnifiées pour qu'on puisse se servir de ces pronoms.

Voici la meilleure règle que l'on puisse donner à cet égard.

C'est de n'appliquer aux choses les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, que lorsque l'usage ne permet pas de les remplacer par les pronoms *y* et *en*.

Après le verbe être, ces pronoms ne peuvent se dire que des personnes, comme, *c'est à lui, c'est à elles, c'est d'elles, que je parle, c'est elle que je vois*.

L'usage autorise à se servir de ces pronoms en régime direct ou en régime indirect, quand on parle de choses personnifiées, ou auxquelles on attribue ce qu'on a coutume d'attribuer aux personnes :

*L'innocence veut bien que l'on parle pour elle.*—(Racine.)

*Lui* peut être le sujet d'une proposition, mais seulement par répétition, et pour donner plus d'énergie à l'expression : *il l'a dit lui-même* ; ou pour représenter le pronom *le* : *vous l'outragez, lui qui vous aime si tendrement*.

*Lui* étant particulièrement destiné à servir de complément à une préposition, est souvent régime indirect, *je lui ai dit, c'est-à-dire, j'ai dit à lui*. Alors il est commun aux deux genres, mais en deux cas seulement ; le premier, lorsqu'il précède le

verbe, *j'ai vu votre sœur et je lui ai parlé*. Le second, quand le verbe est à l'impératif : *si vous rencontrez ma sœur, parlez-lui*. Hors de là, il est toujours masculin.

Nous venons de dire que *lui*, régime indirect, est commun aux deux genres lorsqu'il précède le verbe. En effet, il se met quelquefois après ; par exemple, avec le verbe parler, on dira : *voulez-vous parler à lui ?* ou, *voulez-vous lui parler ?* Dans le premier exemple, *lui* ne peut convenir qu'au masculin ; dans le second, il peut convenir au masculin ou au féminin.

Nous avons aussi dit, que *lui* est des deux genres quand le verbe est à l'impératif, mais cette règle n'est pas sans exception, car, si l'on dit *donnez-lui*, on dit aussi, *donnez à lui* ; et dans ce dernier exemple, *lui* ne peut rappeler qu'un masculin.

Il faut remarquer qu'il y a de la différence entre *donnez-lui*, et *donnez à lui*. Le premier exprime seulement l'action de donner à quelqu'un, le second indique une préférence, une exclusion de quelques autres. *Vous ne savez pas à qui donner ce livre, donnez-le à lui* : c'est-à-dire, à lui préférablement aux autres.

Une différence à-peu-près semblable se remarque entre *je veux lui parler*, et *je veux parler à lui*. Le premier signifie *je veux lui dire quelque chose*, le second veut dire, *je veux lui adresser la parole à lui*, et non à un autre.

A tout autre mode que l'impératif, *lui* doit précéder le verbe, toutes les fois qu'il est le terme d'un rapport qui pourrait être exprimé par la préposition *à* : *je lui ai lu mon ouvrage*. Au contraire, il doit suivre le verbe s'il est le terme d'un rapport exprimé par la préposition *de*. *Nous dépendons de lui*.

Lorsque le pronom *le* est régime direct d'un verbe, et qu'il partage cette fonction avec un ou plusieurs noms placés après le verbe, il faut après ce verbe, rappeler l'idée de ce pronom par *lui*, qui lie alors ce nom ou ces noms avec le pronom *le*. *Je l'ai vu, lui et ses amis ; je l'ai vu, lui, sa femme, et ses enfants*.

*Lui*, régime indirect, se répète par la même raison, après un verbe, mais avec la préposition *à* : *Je lui parle, à lui et à sa sœur*.

On ne doit pas se servir indifféremment de *lui* et de *soi*.

Quand on parle en général, et sans indiquer une personne qui est le sujet de la phrase, il faut se servir de *soi*. *Il faut que chacun prenne garde à soi*.

Mais lorsqu'une personne en particulier est désignée dans la phrase, il faut mettre *lui* : *Cet homme ne prend pas garde à lui*.

*Elle* est tantôt le féminin de *il*, et tantôt le féminin de *lui*.

Dans le premier cas, ce pronom est toujours le sujet du verbe, le précède toujours, excepté dans les interrogations, et ne peut en être séparé que par un autre pronom personnel ou une négation. *Elle danse, elle lui a donné sa parole, vient-elle ? danse-t-elle ?*

*Elle*, sujet d'une proposition, se dit également des personnes et des choses.

Quand *elle* est le féminin de *lui* il ne se dit pas toujours des choses. Voyez ce pronom.

*Elle* ne peut pas servir de régime indirect à un verbe actif, on y substitue *lui*, qui est alors féminin. En parlant d'une femme, on dit : *donnez-lui ce qu'elle demande ; elle demande ses gages, donnez-les-lui.*

Cependant s'il était question de savoir à qui de plusieurs femmes, on doit donner quelque chose, on dirait fort bien, *ces femmes ne méritent pas ce présent, donnez-le* à elle, en désignant celle que l'on entend indiquer par ce pronom.

Après les verbes neutres et pronominaux qui régissent la préposition *à*, on dit *elle* et *elles*. *Il faut s'adresser* à elle, ou, à elles, *il faut revenir* à elle, ou, à elles. Quand on y ajoute *même*, on peut dire à *elle* avec les verbes actifs, en faisant précéder *lui*. *Donnez-les-lui* à elle-même.

Quand le pronom *le* est le régime direct d'un verbe, et qu'après ce verbe il y a un nom qui concourt avec le pronom à former ce régime direct, il faut après le verbe rappeler l'idée de ce pronom par *elle*. *Le lion la dévora*, elle et ses enfants. De même au pluriel, *on les condamna* elles et leurs complices.

Lorsque le pronom *elle* est le sujet d'une proposition, et qu'on veut le joindre à un nom qui concourt avec lui à former ce sujet, on laisse le verbe après le pronom, parce qu'il ne peut en être séparé ; mais après le verbe on répète *elle* pour le joindre au nom qui concourt avec ce pronom à former le sujet. *Elle partit*, elle et les siens.

Le pronom *elle*, comme plusieurs autres pronoms, s'emploie aussi pour rappeler des phrases entières : *Qui a commis ce crime ? Elle.* C'est-à-dire, *elle a commis ce crime.*

*Eux*. Ce pronom est le pluriel de *lui*, mais il ne s'emploie pas comme son singulier en régime indirect ; on y supplée par le pronom *leur* qui se dit au masculin et au féminin. Voyez *leur*.

*Eux* se met toujours après le verbe. Souvent il est précédé d'une préposition, et alors il est le terme du rapport. *Ils ont eu querelle entre-eux*. S'il n'en est pas précédé, il est le sujet d'une proposition. Dans ce dernier cas, il ne se met jamais seul, et est suivi ou d'un autre substantif ou de l'adjectif *même*. *Ils souffrent beaucoup*, eux et leurs enfants, c'est-à-dire, eux et leurs enfants souffrent beaucoup ; ils le disent eux-mêmes.

Après un substantif suivi de la préposition *de*, on n'emploie guère *eux* ; mais au lieu de ce pronom, on met l'adjectif possessif *leur* avant le substantif. On ne dit pas, *c'est le livre d'eux*, mais, *c'est leur livre*. Cependant on dit *j'ai besoin d'eux*, *j'ai soin d'eux*, parce qu'*avoir besoin*, *avoir soin*, sont des verbes, et qu'il ne s'agit pas ici d'un sens possessif.

*Eux* s'emploie aussi pour rappeler au masculin l'idée du pronom *les* régime direct. *Vous les blâmez*, eux qui n'ont suivi que

ce même pronom au masculin, lorsque ce pronom

partage la fonction de régime avec un ou plusieurs substantifs placés après le verbe, et sert à le lier avec ces substantifs. *Je les ai vus, eux et leurs enfants : je les ai vus, eux, leurs femmes et leurs enfants.*

*Eux* sert aussi dans un cas semblable, à rappeler l'idée du pronom *leur*, employé comme régime indirect : *Je leur ai parlé, à eux et à leurs adhérents.*

On peut dire, *je veux leur parler, ou je veux parler à eux, mais avec la même différence de sens qu'il y a entre je veux lui parler, et je veux parler à lui.* Voyez ce pronom.

*Leur.* Ce pronom signifie à *eux*, ou à *elles* ; il est par conséquent des deux genres, et étant pluriel de sa nature, il ne prend jamais de *s* à la fin.

*Leur* se dit des personnes, des animaux, et quelquefois des choses inanimées. *Il est resté une heure avec ses amis, sans leur dire un seul mot. Vos poules ont faim, il faut leur donner à manger. Ces orangers vont périr si on ne leur donne de l'eau : Ces murs sont mal faits, on ne leur a pas donné assez de talus.*

*Leur* est toujours régime indirect d'un verbe, et quant à la place qu'il occupe à l'égard du verbe, il suit les règles du pronom *lui* non précédé d'une préposition. Voyez ce pronom, page 223.

Il ne faut pas confondre *leur* pronom personnel avec *leur* adjectif possessif ; ce dernier précède toujours un substantif avec lequel il s'accorde, au lieu que *leur*, pronom personnel, est toujours joint à un verbe.

Dans cet phrase, *les maîtres à qui l'on confie de jeunes gens, doivent leur donner toute leur attention* ; le premier *leur* est pronom personnel parce qu'il est joint au verbe et qu'il signifie à *eux*. Le second est adjectif possessif, parce qu'il est joint à un substantif.

De même dans cette autre phrase ; *quand vos frères viendront je leur montrerai ma bibliothèque, et j'espère qu'il me montreront la leur* ; le premier *leur* est pronom personnel, parce qu'il est joint à un verbe, et le second est adjectif possessif, parce qu'il se rapporte au substantif *bibliothèque*, qui est auparavant ; *ils me montreront leur bibliothèque.*

*Se* est des deux genres et des deux nombres ; il se dit des personnes et des choses comme : *cette femme se promène, cette fleur se flétrit.*

*Se* sert aux verbes actifs tantôt de régime direct, tantôt de régime indirect : comme, *se venger*, c'est-à-dire *venger soi*, *se prescrire un devoir* ; c'est-à-dire, *prescrire à soi.*

*Se* sert à la conjugaison des verbes prominaux, *il se repent, elle se repent.*

Quand deux verbes sont à des temps composés, *se* peut servir pour l'un et pour l'autre, sans qu'il soit besoin de le répéter, s'il est régime direct ou régime indirect de deux verbes, comme : *il s'est instruit et rendu recommandable par ses lumières.*

Mais on ne peut se dispenser de répéter le pronom, si ce pronom est régime direct d'un verbe et régime indirect d'un autre. On ne

dira donc pas, *il s'est instruit et acquis beaucoup d'estime par ses lumières*, mais bien, *il s'est instruit, et s'est acquis*, etc.

Lorsqu'il y a deux verbes dans la phrase dont l'un est régissant, et l'autre régi, le pronom *se* doit se mettre avant le verbe régi, parce que c'est de celui-là seul qu'il est le régime. On dira donc : *il doit se justifier, il vient se justifier*, et non pas *il se doit justifier, il se vient justifier*.

Autrefois on n'observait pas cette règle, et l'on aimait à placer *se* devant le premier verbe : mais aujourd'hui toutes les personnes qui se piquent de bien parler et de bien écrire, le placent devant le second. *Soi* est des deux genres, et *se* dit des personnes et des choses.

Ce pronom est destiné particulièrement à servir de complément à des prépositions, *prendre garde à soi, être content de soi, ne vivre que pour soi*.

*Soi* indique une action qui tombe sur le sujet de la proposition, au lieu que *lui* annonce que l'action passe au-delà du sujet : je dirai donc : *Paul pense à soi*, si je veux faire entendre que *Paul* est l'objet de ses propres pensées ; et, si je veux exprimer qu'il pense à lui, je dirai : *il pense à lui*.

Il ne faut pas cependant conclure de là qu'on ne puisse pas employer les pronoms *lui, elle*, en rapport avec le sujet du verbe. l'usage admet ces deux locutions : (*Paul est un égoïste*) *il ne pense qu'à soi, il ne pense qu'à lui* : mais la première a plus de force, plus d'énergie.

Mais l'usage du pronom *soi* est indispensable, lorsque l'emploi de *lui* ou *eux* donnerait lieu à une équivoque, comme dans cette phrase : *ce jeune homme, en remplissant les volontés de son père, travaille pour soi* : car si l'on disait *travaille pour lui* on ne saurait pas si le jeune homme dont il est question travaille pour ses intérêts, ou pour ceux de son père.

*Soi* est un pronom singulier, il ne peut donc se rapporter à un pluriel, ainsi au lieu de dire : *ces choses sont indifférentes de soi*, on dira : *ces choses sont indifférentes d'elles-mêmes*.

L'adjectif *même* se met souvent après *soi*, auquel il se joint par un tiret. *On se tourmente soi-même, on fait soi-même son bonheur, chacun est soi-même son juge*. Cet adjectif n'ajoute rien au sens de *soi*, mais il donne plus d'énergie à l'expression.

Tout ce qui a été dit du pronom *soi*, peut s'appliquer à *soi-même*.

*Soi-même* ne se dit jamais des choses.

*Le, la, les*, sont articles ou pronoms : mais il est toujours aisé de les distinguer. Ils sont articles, quand ils sont joints à des noms, ils sont pronoms, quand ils sont joints à des verbes. Dans cette phrase : *j'ai lu les livres que vous m'avez prêtés, et je vous les renverrai demain* ; le premier *les* est article, parce qu'il est suivi d'un substantif, et le second est pronom, parce qu'il est suivi d'un verbe.

Les pronoms *le, la, les*, se disent des personnes et des choses, et font toujours l'office de régime direct ; *le* est pour le masculin, *la* pour

le féminin et *les* pour le pluriel des deux genres : *je le verrai, je la donnerai, je les ai vendus.*

Dans les phrases expositives, les pronoms *le, la, les*, comme tous les autres pronoms qui sont régimes des verbes, doivent être placés avant les verbes, *je le verrai, je la prendrai, je les applaudirai.*

Mais quand plusieurs pronoms sont régimes du même verbe, et qu'à ce titre ils doivent le précéder, les pronoms *me, te, nous, vous, se*, prennent la première place ; ensuite viennent *le, la, les*, puis *lui, leur* ; *y* et *en* sont toujours les derniers : *je me le promets, je te l'assure, il se les assujettit, il nous la rendra, nous vous les prendrons, je la lui donne, nous la leur abandonnons.*

Dans les phrases impératives, *le, la, les, se* mettent après le verbe, mais seulement quand ce verbe n'est pas pris dans un sens négatif. *Traitez-le bien, grondez-la, épargnez-les.*

Si le sens est négatif *le, la, les, se* placent avant le verbe, *ne la perdez pas, ne la chagrinez pas, ne les effarouchez pas.*

Le pronom *le* peut tenir la place d'un substantif, d'un adjectif, et même de tout un membre de phrase.

Lorsqu'il tient la place de tout un membre de phrase, il est invariable, parce qu'un membre de phrase n'a ni genre, ni nombre ; on dira donc :

*Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je le dois à votre protection ; et non pas, je la dois, car le pronom le ne se rapporte pas à indulgence ; mais à ces mots : le public a eu quelque indulgence pour moi.*

De même dans cette phrase :

*On doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on le peut ; le tient lieu de ces mots : s'accommoder à l'humeur des autres.*

Et dans celle-ci :

*Les lois de la nature et de la bienséance nous obligent également de défendre l'honneur et les intérêts de nos parents, quand nous pouvons le faire sans injustice ; le tient lieu de ces mots : défendre l'honneur et les intérêts de nos parents.*

Quand le pronom *le* tient la place d'un substantif, il doit en prendre le genre et le nombre ; on dira donc :

*L'indulgence que le public a eue pour moi, je la dois à votre protection ; parceque la tient ici la place du substantif indulgence.*

*Madame, êtes-vous la mère de cet enfant ? Oui, je la suis ; c'est-à-dire : je suis sa mère.*

*Mesdames, êtes-vous les parentes dont on m'a parlé ? Oui, nous les sommes ; c'est-à-dire : nous sommes les parentes.*

Lorsque *le* tient la place d'un adjectif, ou d'un substantif pris adjectivement, il reste invariable, parce que les adjectifs n'ont d'eux-mêmes ni genre ni nombre ; ils ne règlent donc pas l'accord, ils le reçoivent.

*Madame, êtes-vous enrhumée ? Oui, je le suis. Mesdames, êtes-vous contentes de ce discours ? Oui, nous le sommes. Fût-il jamais une fille plus malheureuse et plus maltraitée que je ne le suis.*

*Mesdames, êtes-vous parentes ? Oui, nous le sommes. Madame, êtes-vous mère ? Oui, je le suis. Elle est fille, et le sera toute sa vie.* Dans ces trois dernières phrases, *parentes, mère, fille*, sont pris adjectivement, ils sont de vrais qualificatifs.

Mais si les adjectifs sont pris substantivement, le prend l'accord, comme : *Etes-vous la malade dont on m'a parlé ? Oui, je la suis ; Mesdames, êtes-vous les étrangères qu'on vient d'annoncer ? Oui, nous les sommes.*

Ainsi on répondra à ces questions : *êtes-vous la mariée ? êtes-vous la fille de M. le duc ? Oui, je la suis* ; et à celles-ci : *êtes-vous mariée ? êtes-vous fille de M. le duc ? Oui, je le suis.*

*En.* Ce pronom est des deux genres et des deux nombres : il se dit des personnes et des choses.

Quand le pronom *en* a rapport aux choses, on doit souvent lui préférer les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs*. Voyez ces adjectifs page 205.

*Y* ne se dit ordinairement que des choses, et s'emploie à la place d'un nom précédé de la préposition à : *Allez-vous à Paris ? j'y vais ; y, c'est-à-dire à Paris.*

*Y* s'emploie dans les phrases où l'usage rejette le pronom *lui*. Voyez ce pronom, page 221.

Ce pronom se rapporte quelquefois à un objet animé, à une personne, comme : *Avez-vous pensé à nous ? je n'y ai pas pensé ; y, c'est-à-dire à vous. Pensez-vous à ma sœur ? j'y pense souvent, je pense souvent à elle.*

Quand on dit *j'y pense* en parlant d'une personne, on s'exprime d'une manière plus vague, plus indéterminée que si l'on disait : *Je pense à lui, ou à elle* ; dans, *j'y pense, y* se rapporte à un nom de chose qu'on a dans l'esprit, cela veut dire : *Je pense à cela, à ce dont vous me parlez* : d'où l'on voit que le pronom *y*, quand il représente une personne, ne s'y rapporte pas directement, ou ne s'y rapporte que d'une manière vague : *C'est un honnête homme, fiez-vous y ; c'est-à-dire, fiez-vous à cela, à sa probité, etc. C'est un honnête homme, fiez-vous à lui ; c'est-à-dire, à lui-même, à sa personne. Plus on approfondit l'homme, plus on y démêle de faiblesse et de grandeur* ; ici, homme est pris pour une chose, pour un objet de méditation ; s'il y était considéré comme désignant un individu, il faudrait *en lui* au lieu de *y*.

Quand le verbe qui suit le pronom *y*, commence par un *i*, on supprime ce pronom pour éviter la rencontre des deux *i*, qui formeraient un son désagréable. Ainsi au lieu de dire : *Il m'a dit qu'il y irait* ; on dit : *il m'a dit qu'il irait*. Voyez moi, page 218.



## DES PRONOMS POSSESSIFS.

Ces pronoms doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé auparavant : *j'ai vendu mon cheval, avez-vous toujours le vôtre ? Vous commencez votre ouvrage, j'ai fini le mien. Il a cassé sa montre, prêtez-lui la vôtre.*

Il ne faut donc pas commencer la réponse à une lettre ainsi : *j'ai reçu la vôtre en date du*, etc : phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède. Pour être correct, il faut dire : *j'ai reçu votre lettre*, etc.

On emploie les pronoms personnels au lieu des pronoms possessifs, quand des noms de choses sont mis pour des noms de personnes ; *Il n'y a point de meilleure plume que lui. Il n'y a pas au monde de meilleure épée que vous.*

Si dans ces phrases on substitue *la sienne* à *lui*, et *la vôtre* à *vous*, la première signifiera : *La plume de cet écrivain et meilleure que celle d'un autre*, et la seconde, *votre épée est de la meilleure trempe*, ce qui est un sens entièrement différent de celui qu'on a en vue.

Les pronoms possessifs ne peuvent pas se rapporter à des substantifs pris dans un sens indéfini, c'est-à-dire, à des substantifs employés sans article ou sans quelque équivalent de l'article. On ne peut donc pas dire : *Il n'est pas d'humeur à faire plaisir et la mienne est bienfaisante. Dans les premiers âges du monde, chaque père de famille gouvernait la sienne avec un pouvoir absolu.* Il faut employer un autre tour et dire ; *Il n'est pas d'humeur à faire plaisir, et moi je suis d'une humeur bienfaisante. Dans les premiers âges du monde, chaque père de famille gouvernait ses enfants avec un pouvoir absolu.*

Mais toutes les fois que ces pronoms peuvent se rapporter à un substantif pris dans un sens défini, c'est-à-dire, à un substantif employé avec l'article, ou avec quelque équivalent, on doit s'en servir préférablement au pronom personnel correspondant, comme : *c'est le sentiment de mon frère et le mien.* On s'exprimerait mal si l'on disait : *C'est le sentiment de mon frère et de moi.*

Les pronoms possessifs se disent des personnes et des choses : *Votre neveu et le mien. Son écriture et la mienne. Votre jardin et le nôtre. Votre avantage et le sien. Ce n'est pas mon affaire, c'est la sienne.*

Mais *le sien et la sienne* ne peuvent s'employer à l'égard des animaux et des choses, que dans les mêmes occasions où l'on emploie les adjectifs possessifs *son et sa*.

On dira fort bien de deux fleuves, que : *l'un a sa source dans les Alpes, et l'autre a la sienne dans les Pyrénées. Que l'un a son embouchure dans la Mer noire, et l'autre a la sienne dans l'Océan* ; parce qu'en parlant d'une rivière, d'un fleuve, on dit : *sa source, son embouchure.* Par la même raison, on dira de deux chevaux, que : *L'un a déjà mangé son avoine, et que l'autre n'a pas mangé la sienne.*

Mais en parlant des fruit d'un arbre, on ne dira pas, que : *les*

*siens sont meilleurs que ceux de tel autre*, parce qu'on ne dit pas d'un arbre, que : *son fruit est excellent* ; mais que : *le fruit en est excellent*. Voyez les adjectifs possessifs.

*Les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les, leurs*, employés substantivement, se disent des personnes à qui l'on est attaché par le sang, par l'amitié, ou par quelque sorte de dépendance. On dit : *moi et les miens, toi et les tiens, lui et les siens, nous et les nôtres, vous et les vôtres, eux et les leurs*, pour dire : *les parents, les amis, les adhérents des uns et des autres*.

Il faut remarquer que ces pronoms ne s'emploient ainsi qu'au masculin et au pluriel.

### DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

*Ce*, pronom démonstratif, est toujours joint au verbe *être*, ou suivi d'un pronom relatif ; au lieu que *ce*, adjectif démonstratif accompagnant toujours un substantif.

*Ce* joint au verbe *être*, veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne plurielle, on dit : *c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est elle, c'est nous, c'est vous* ; mais on doit dire : *ce sont eux, ce sont elles, ce furent vos ancêtres qui*, etc.

Si plusieurs substantifs au singulier suivent le verbe *être*, précédé de *ce*, ce verbe se met au singulier : *C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde*, et non pas : *ce sont*, etc.

Si le premier de ces substantifs est au singulier et l'autre on les autres au pluriel, le verbe *être* se met aussi au singulier : *C'est la gloire et les plaisirs qu'il a en vue*.

Si au contraire, le premier est au pluriel, et les autres au singulier le verbe se met au pluriel : *Ce sont les plaisirs et la gloire qu'il a en vue*.

Cependant si le substantif pluriel est suivi d'un substantif singulier précédé d'une négation, le verbe se met au singulier : *Les dieux décident de tout : c'est donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre*.—(Fénélon.)

C'est comme s'il y avait : *Ce n'est pas la mer, ce sont les dieux qu'il faut craindre*.

Mais si le substantif ou les substantifs sont au pluriel, le verbe se met aussi au pluriel : *ce sont les méchants qui l'ont égaré, ce sont les ingrats, les menteurs, les flatteurs qui ont loué le vice*.—(Fénélon.)

Quand le verbe *être*, précédé immédiatement de *ce*, est uni à un pluriel par une préposition, il se met toujours au singulier : *Cruel ! c'est à ces dieux que vous sacrifiez*.—(Racine.)

Le temps du verbe *être*, précédé de *ce*, est déterminé par le temps du verbe suivant. Ainsi il faut ; ce sera *nous qui jouirons de ses bienfaits, et non pas, c'est nous qui jouirons* ; ce fut *Cicéron qui sauva la république*, et non pas, c'est *Cicéron*.

REMARQUE.—Quand la phrase est interrogative, et que le verbe *être* employé au pluriel formerait un son désagréable, comme : *furent-*

*ce les Romains qui vainquirent ?* il faut prendre un autre tour qui concilie ce qu'on doit à la grammaire avec ce qu'exigent l'oreille et l'usage.

Quand *ce* joint au verbe *être* est suivi d'un infinitif, d'un adverbe, ou d'une préposition, la seconde partie de la phrase doit être jointe à la première par la conjonction *que* : C'est *autoriser le mal que de l'excuser*. C'est là qu'il faut aller, c'est ici que se terminent les misères humaines. C'est à vous qu'il veut parler ; c'est de vous qu'il s'agit ; ce sera pour mes enfants que je travaillerai ; c'est à Paris que je vais ; ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

*Ce* se met quelquefois au commencement d'une proposition, soit pour y donner plus de force, soit pour lier cette proposition à ce qui précède. Quand après avoir parlé des Phéniciens et décrit l'esprit d'industrie et d'invention qui distinguait ce peuple, je dis ; ce furent eux qui inventèrent l'écriture. Cette proposition est liée par *ce* à ce que je viens de dire. Elle ne le serait pas si je disais simplement, ils inventèrent l'écriture.

Si je dis, c'est le devoir d'un chrétien de pardonner à ses ennemis, l'expression à plus d'énergie que si je disais, le devoir d'un chrétien est de pardonner à ses ennemis.

Lorsque de deux propositions, la première doit être qualifiée par la seconde, *ce* joint au verbe *être*, se met au commencement de cette seconde proposition. *Se dévouer à la cause de la philosophie, est le devoir de tous les hommes qui pensent*.

Voilà deux propositions dont la dernière qualifie la première ; mais on sent que ce rapport est bien mieux marqué, et que la liaison est bien mieux indiquée quand on dit : *Se dévouer tout entier à la cause de la philosophie, c'est le devoir de tous les hommes qui pensent*.

*Ce* joint à *est*, étant particulièrement destiné à indiquer la liaison, la convenance de deux idées, ne peut figurer dans une phrase qui exprime disparité, disconvenance. On dit dans le sens affirmatif : *flatter, c'est tromper*. Mais on ne dit pas dans le sens négatif, *nier ce n'est pas prouver*, la première idée n'étant pas semblable à la seconde.

*Ce* a souvent rapport à la personne ou à la chose dont on a déjà parlé ; et dans ce cas, il tient lieu de *il* ou *elle*. *Lisez Homère et Virgile, ce sont les deux plus grands poètes de l'antiquité. Les astronomes qui prétendent connaître la nature des étoiles fixes, assurent que ce sont autant de soleils*.

Quelques personnes pensent que ce ne serait pas une faute d'employer *il* ou *elle* dans ces phrases ; mais cette manière serait moins élégante, moins conforme à l'usage, et moins dans le génie de notre langue.

Il y a même des phrases où l'on ne pourrait pas substituer indifféremment *il* ou *elle* à *ce*, par exemple si après avoir dit : *j'aime Pierre*, je dis, *il est bon architecte*, il n'y a pas de faute, si je ne veux marquer aucune liaison entre mon amitié pour lui et son habileté dans l'architecture ; mais si je dis : *j'aime Pierre, il a pris soin de ma jeunesse*,

je fais une faute, si je veux marquer une liaison entre mon attachement pour Pierre et les soins qu'il a pris de ma jeunesse. Il faut donc que je dise pour marquer cette liaison ; c'est lui qui a pris soin de ma jeunesse.

Mais si dans ces sortes de phrases le verbe être est suivi d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement, il faut faire usage du pronom personnel *il* ou *elle*, comme : lisez *Démocrate et Cicéron* ; ils sont très-éloquents. *J'ai vu l'hôpital de Greenwich* ; il est magnifique. *Comptez-vous sur Valère ? ignorez-vous qu'il est homme à ne jamais revenir de ses premières idées ?*

Ce, joint à un pronom relatif, ne se dit que des choses. Il doit être immédiatement suivi de son relatif, et dans ce cas, il ne peut se tourner que par *la chose*, comme ; ce que (la chose que) vous craignez le plus, n'est pas ce que (la chose que) vous avez le plus à craindre.

Où et lequel sont les seuls relatifs qui ne peuvent pas se joindre à ce.

Celui, qui fait au féminin *celle*, et au pluriel *ceux, celles*, a toujours rapport à un substantif exprimé ou sous-entendu.

Ce pronom ne peut ni être séparé par un trop grand nombre de mots du substantif dont il tient la place, ni se rapporter à un substantif pris dans un sens indéfini, c'est-à-dire, à un substantif sans article ou quelque équivalent de l'article.

Ces pronoms ne se disent que des personnes quand le substantif qu'ils remplacent n'est pas exprimé dans la phrase, comme : celui qui vous parle. Celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit s'en souvenir.

Mais quand ces pronoms se disent des choses ils se rapportent toujours à un nom exprimé qui les précède ou qui les suit.

C'est une belle maison que celle que nous venons de voir ; voilà ceux de mes livres que j'ai achetés hier.

Celui, celle, ceux, etc., doivent nécessairement être suivis des mots, *de, qui, que, dont, ci, là*.

Ce fut celui de tous les jeunes gens que j'aimai le plus. — (Fénélon.)

C'est celle qui demande à vous parler. Voilà ceux dont j'ai fait choix. Voyez celle-ci, examinez celle-là.

Il suit de là que ces pronoms ne peuvent pas être suivis immédiatement d'un substantif, d'un adjectif, ou d'un participe. On ne dira donc pas : *En vous parlant de ces ouvrages, j'ai oublié ceux faits par mon oncle* ; il faut dire ; ceux qui ont été faits, etc.

Ni, ce goût n'est pas celui dominant ; mais ; ce goût n'est pas celui qui est dominant.

On doit dire : *Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert, disputaient le prix à ceux qui étaient habillés de bleu* ; et non, ceux habillés de bleu.

De tous ces vases, ceux qui sont sur cette table, sont les plus précieux ; et non, ceux sur cette table.

L'usage permet de faire rapporter les pronoms *celui, celle*, à un sub-

substantif pluriel, et les pronoms *ceux, celles*, à un substantif singulier. Exemples : *Aussi le cygne est-il l'emblème de la grâce, premier trait qui nous frappe, même avant ceux de la beauté.* (Buffon.) *On peut abaisser l'orgueil d'une nation, mais on doit épargner celles qu'on a soumises. L'influence du luxe se répand sur toutes les classes, même sur celle du laboureur.* (Marmontel.)

D'où l'on voit que le pronom *celui*, quoiqu'au même genre que le substantif précédent, peut être à un nombre différent, parce que le mot qu'il représente n'exprime pas le même objet que celui qui est précédemment énoncé. C'est en quoi ce pronom diffère des autres pronoms. Par exemple dans : *On évite le menteur, on le méprise; on ne le croit pas même quand il dit la vérité.* Le pronom *le* représente le *menteur* qui le précède.

Mais dans cette phrase ; *l'homme, persuadé de son innocence, ne tremble pas devant celui qui l'interroge, celui* tient la place de l'homme, mais non l'homme déjà exprimé ; il s'agit de deux individus, l'un qui est interrogé et l'autre qui interroge.

Autres exemples tirés de bons auteurs : *J'ai tout réduit à trois stances, et j'ai ôté celle de l'ambition, qui me servira peut-être ailleurs.* (Racine.) *Cette phrase et celles qui la suivent deviennent claires.* (Voltaire.) *Vous serez seule de votre parti peut-être ; mais vous porterez en vous même un témoignage qui vous dispensera de ceux des hommes.* (J. J. Rousseau.) *La satire de Boileau sur l'homme est une de celles où il y a le plus de mouvement et de variété.* (La Harpe.) *On répétait avec admiration le nom des Solon et des Lycurgue, avec ceux des Miltiades et des Léonidas.* (Thomas.) *Cette logique ne ressemble à aucune de celles qu'on a faites jusqu'à présent.* (Condillac.) *Nous avons un qu'un même mot peut avoir, par figure, d'autres significations que celle qu'il a dans le sens propre ou primitif.* (Dumars.)

Dans les expressions proverbiales, pour plus de précision et d'énergie, on supprime souvent le pronom *celui* avant *qui*, surtout lorsque la phrase commence par ce dernier. On dit :

*Qui promet trop, inspire la défiance, au lieu de, celui qui promet trop.*

On le supprime aussi quelquefois, lorsqu'il est régime d'un verbe actif, comme dans :  *aimez qui vous aime.*

Mais cette ellipse n'a lieu que dans quelques expressions : on ne pourrait pas la faire dans les phrases suivantes. *Méprise celui qui ment. Je regarde comme perdu celui qui a dépouillé toute pudeur;* etc.

Il faut dire. *L'empire des Perses et celui de Syrie ne furent jamais si forts que celui des Parthes.* (Montesquieu.) Et non, *l'empire des Perses et de Syrie*, parce qu'il s'agit évidemment de deux empires.

Il faut dire : *La voix du phoque est plus expressive et plus modifiée que celle des autres animaux, et non que les autres animaux. La férocité du tigre l'emporte sur celle du lion, et non, l'emporte sur le lion.*

*Celui-ci et celui-là* ne peuvent être suivis d'un pronom relatif, lorsqu'il n'y a dans la phrase qu'une proposition dont ils sont le sujet.

On ne peut pas dire : *celui-ci qui disait, celui-là qui chantait* ; il faut dire ; ou, *celui-ci disait, celui-là chantait* ; ou, *celui qui disait, celui qui chantait*.

Mais quand il y a deux propositions, *celui-là* ou *celui-ci* peut-être par lui même le sujet de l'une, et par le moyen d'un pronom relatif, le sujet de l'autre. Ainsi l'on dira : ceux-là *se trompent qui croient que. . .* celui-là *est heureux qui ne désire rien*.

On dit de même ; celui-ci *qui est grand, me convient mieux que celui-là qui est petit*. On ne peut pas dire, ceux-là *qui aiment Dieu gardent ses commandements* ; parce que ceux-là et *qui* ne peuvent pas être le sujet de la première proposition ; mais on dirait très-bien, ceux-là *aiment Dieu qui gardent ses commandements*, parce que ceux-là serait le sujet de la première proposition, et *qui* le sujet de la seconde.

On dit aussi, *c'est celui-là qui m'a volé* ; *c'est celui-ci qu'il faut arrêter* ; *c'est celle-là que je préfère*. Dans ces phrases il y a réellement deux propositions. C'est comme si l'on disait : Voyez celui-là, lequel celui-là m'a volé, voyez celui-ci, lequel celui-ci il faut arrêter ; voyez celle-là, laquelle celle-là je préfère.

Il faut observer que dans les phrases telles que, ceux-là *se trompent qui croient que*, etc ; celui-là *est heureux qui ne désire rien*, ceux-là *aiment Dieu qui*, etc., on ne pourrait pas employer *celui-ci* ou *ceux-ci* au lieu de *celui-là, ceux-là*.

*Celui-ci, celle-ci* désignent les personnes ou les choses les plus proches, et *celui-là, celle-là*, les personnes ou les choses les plus éloignées ; *voici deux maisons* : celle-ci (la plus proche) *est la plus élégante*, et celle-là (la plus éloignée) *est la plus commode*.

Quand *celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là*, ont rapport à des personnes ou à des choses dont il vient d'être question dans le discours, *celui-ci* ou *celle-ci* se dit de la personne ou de la chose qui a été nommée la dernière, et *celui-là, ou celle-là* de celle qui a été nommée auparavant.

*Le magistrat et le guerrier servent également la patrie*, celui-ci *par son courage*, celui-là *par sa sagesse*.

*Le corps périt, et l'âme est immortelle* : cependant on néglige celle-ci, et tous les soins sont pour celui-là.

*Ceci, cela*, ne se disent que des choses, et n'ont pas de pluriel. *Ceci* indique l'objet qui est le plus près de nous, et *cela* l'objet le plus éloigné.

Quelquefois *ceci* et *cela* se disent seuls, et sans rapport à la distance plus ou moins grande des objets ; *ceci m'étonne*, *cela me surprend*.

En parlant d'un objet qu'on tient ou qu'on montre, ou que l'on met entre les mains de celui à qui l'on parle, on dit : *voyez ceci, examinez cela*, on dit aussi, *que dites-vous de ceci ? que pensez-vous de cela ?*

Dans le discours très-familier, *cela* se dit quelquefois des personnes. *J'ai vu M. de Pomponne, M. de Beson, Madame de Villars : tout cela*

*vous fait mille compliments. (Sévigné.) Ce sont les meilleures filles du monde, cela vit comme des saintes. (Marivaux.) Et en parlant d'un enfant, cela est heureux, cela ne fait que jouer.*

Dans le langage très-familier, on contracte cela en ça, ça fait toujours plaisir, donnez-moi ça. Il faut éviter de parler ainsi.

## DES PRONOMS RELATIFS.

*Qui*, des deux genres et des deux nombres, signifie *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*.

Lorsque ce pronom est sujet, il se dit des personnes et des choses, et on doit le préférer à *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, comme ; *l'homme qui joue perd son temps ; le livre qui plait n'est pas toujours le plus utile.*

Mais quand il est régime indirect, il ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées, comme ; *l'Homme à qui appartient ce beau jardin, est très-riche. Ce sont les qualités du cœur et de l'esprit que l'on doit préférer dans une femme à qui l'on veut unir son sort. Le ciel, à qui nous devons notre bonheur, ne cessera pas de nous protéger. La vertu à qui je rends hommage.*

Il en est de même lorsqu'employé pour un nom et le relatif *que*, il se trouve régime direct ; comme, *j'en croirai qui vous voudrez.*

Mais en parlant des choses, on se sert des pronoms relatifs *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*. *La chose à laquelle vous devez surtout faire attention. C'est le point sur lequel il faut réfléchir.*

*Dont* se met pour *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles*, soit qu'on parle des personnes, soit qu'on parle des choses.

*La femme dont vous parlez, est très-connue. La réputation dont vous jouissez, est méritée.* Les poètes ne suivent pas toujours ces règles.

1<sup>ère</sup>. RÈGLE.

*Qui* relatif s'accorde toujours avec son antécédent, en genre, en nombre, et en personne, ou, si l'on veut, il prend le nombre et la personne du nom ou du pronom auquel il se rapporte, et les communique au verbe dont il est le sujet.

On dira donc : *moi qui ai parlé, toi qui as parlé, lui ou elle qui a parlé, nous qui avons parlé, vous qui avez parlé, eux ou elles qui ont parlé.*

*Qui* est au singulier et à la première personne dans *moi qui ai parlé*, parce que le pronom *moi*, son antécédent, est du singulier et de la première personne.

Il est au singulier et à la seconde personne dans *toi qui as parlé* ; parce que *toi*, son antécédent, est du singulier et de la seconde personne, etc.

Par le même principe, il faut dire : *si c'était moi qui eusse*, et non

pas, si c'était moi qui eût : si c'était vous qui eussiez ; si c'était lui qui eût, etc.

## 2e. RÈGLE.

Quand le pronom qui est sujet, il doit toujours suivre immédiatement le substantif auquel il se rapporte. On dira par conséquent : *Cet homme qui ne cherche qu'à tromper a grand tort ; et non pas, cet homme a grand tort qui ne cherche qu'à tromper.*

Les poètes se sont quelquefois écartés de cette règle.

Qui est censé suivre immédiatement son substantif, lorsqu'il suit l'adjectif qui qualifie ce substantif, puisqu'un substantif ne fait qu'une seule et même idée avec l'adjectif qui le qualifie. Ce n'est donc pas contre la règle de dire : *l'Homme intrépide qui marche à l'ennemi, etc.*

Il en est de même lorsque le substantif est suivi de la préposition *de* avec son complément ; expression qui équivaut à un adjectif. *Les amis de mon père qui nous suivaient.*

Qui peut encore être séparé de son antécédent, quand cet antécédent est un pronom personnel en régime direct, comme : *il la trouva qui pleurait à chaudes larmes. Je le vois qui s'amuse ;* parce que ces pronoms étant mis pour *elle, lui*, doivent, dans ce cas, être placés avant le verbe ; de même dans ces sortes de phrases qui sont des gallicismes, *ceux-là ne sont pas les plus malheureux qui se plaignent le plus.*

REMARQUE.—Cette règle ne porte que sur *qui* en sujet ; car autrement il peut être régime d'une préposition ; comme, *la personne pour qui je m'intéresse.*

À l'égard des phrases où *qui* forme une répétition, par exemple ; *un auteur qui est sensé, qui sait bien sa langue, qui médite bien son sujet, qui travaille à loisir, qui consulte ses amis, est presque sûr du succès.* Tous ces *qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif.

La règle ci-dessus peut servir de guide dans le cas où, voyant deux substantifs dans une phrase, on doute auquel des deux il faut faire rapporter le *qui*. On sentira qu'il ne peut se rapporter qu'au substantif qui le précède. On dira donc ; *vous êtes, grande reine, un génie tutélaire qui est venu consolider la paix ;* parce qu'on fera rapporter *qui* à *génie tutélaire*, qui le précède immédiatement, et non à *reine*, qui en est le plus éloigné ; et l'on ne dira pas, *vous êtes, grande reine, un génie tutélaire qui êtes venue*, parce qu'alors on ferait rapporter le *qui* à un nom qui ne le précède pas immédiatement.

C'est par la même raison qu'on dira : *vous parlez en homme qui entend la matière, et non pas, qui entendez la matière. Vous êtes le premier qui ait éclairci cette difficulté, et non pas, qui avez éclairci. Je suis le seul qui ait développé cette vérité, et non pas, qui ai développé.*

Dans ces phrases, *qui* ne se rapporte pas à *vous* ou à *je*, mais bien à *homme*, qui est exprimé dans le premier exemple et sous-entendu dans les autres.



Voici une difficulté réelle.

On dit : *Votre ami est un des hommes qui manquèrent périr dans la sédition, quoiqu'on dise, votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi.*

Pourquoi le pluriel *qui manquèrent* dans l'une de ces phrases, et pourquoi dans l'autre le singulier *qui doit* ?

C'est que les vues de l'esprit ne sont pas les mêmes. On se sert de la première phrase quand on veut mettre *votre ami* parmi ceux qui manquèrent périr ; et on se sert au contraire, de la seconde quand on veut le mettre à part ; et le sens est, *votre ami est un homme qui doit le moins de tous les hommes compter sur moi.*

Lorsque c'est un nom propre qui précède le *qui*, le verbe doit être mis à la première personne, si le nom propre indique la personne qui parle ; à la seconde, s'il indique celle à qui l'on parle ; à la troisième, s'il indique celle de qui l'on parle.

*Je suis Samson qui a fait écrouler les voûtes du temple. Vous êtes Samson qui avez fait écrouler les voûtes du temple. Si vous étiez fort comme Samson qui a fait à lui seul écrouler les voûtes du temple.*

Remarquez bien que, si dans chacun de ces cas on avait fait précéder le nom propre du déterminatif *ce*, ou de tout autre déterminatif, et qu'on eût dit par exemple : *je suis ce Samson ; vous êtes ce Samson*, etc., alors au moyen de cet adjectif déterminatif, le nom *Samson* resterait dans la classe des noms substantifs et deviendrait l'antécédent de *qui* ; et comme tout nom est de la troisième personne, il obligerait le pronom *qui* et le verbe à prendre la troisième personne. Conséquemment on dirait : *je suis ce Samson qui a fait écrouler les voûtes du temple. Vous êtes ce Samson qui a fait écrouler, etc.*

Dans les phrases interrogatives ou négatives, le doute qu'elles expriment fait considérer le nom propre comme énonçant une troisième personne, et dès-lors demande que le verbe soit mis à la troisième personne. *Etes-vous Samson qui fit écrouler les voûtes du temple ? Je ne suis pas Samson qui fit écrouler, etc. N'êtes-vous plus cet Ulysse qui a combattu tant d'années pour Hélène contre les Troyens ?*

On dirait cependant : *Est-ce vous Samson, qui fîtes écrouler les voûtes du temple ?* parce que *Samson*, employé ici en apostrophe, forme une espèce d'incise,\* et que ce n'est point par conséquent à ce nom, mais au pronom *vous* que se rapporte le relatif *qui*.

Quoique le relatif *qui* en sujet ne puisse pas être séparé de son substantif, cela n'empêche pas qu'il ne puisse être séparé du verbe qu'il régit, comme dans ces beaux vers de Racine :

*Ne descendez-vous pas de ces fameux Léviés  
Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël  
Rendit, dans le désert, un culte criminel,  
De leur plus chers parents saintement homicides,  
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides ?*

Il est quelquefois nécessaire de placer les pronoms *ceux*, *celles*, avant l'antécédent de *qui*. Cette précaution est indispensable dans

\* On donne ce nom à tout sens détaché, quand il a peu d'étendue.

l'exemple suivant : *il récompensa ceux de ses serviteurs qui ne l'avaient point abandonné dans sa fuite.* Le pronom *ceux* écarte tout obscurité, au lieu qu'il y en aurait si l'on disait, *il récompensa ses serviteurs* qui, etc ; il ne serait pas aisé de savoir si l'on veut parler de tous les serviteurs, ou seulement d'une partie.

## 3e. RÈGLE.

**Qui** relatif doit toujours se rapporter à un nom pris dans un sens déterminé, ou, ce qui est la même chose, tout substantif employé sans article ou sans quelque équivalent de l'article ne peut avoir après soi le pronom *qui*, se rapportant à ce substantif. Ainsi, l'on ne doit pas dire ; *l'Homme est animal qui raisonne* ; mais bien, *l'Homme est un animal qui raisonne.*

Par une conséquence de cette règle, on ne doit pas faire rapporter le pronom *qui* à un verbe, ou à tout un membre de phrase, et l'on ne peut pas dire, *la perfection chrétienne consiste à s'humilier, qui est la chose la plus difficile à l'homme.* Il faut dire ; *la perfection chrétienne consiste à s'humilier, et c'est la chose la plus difficile à l'homme.*

Il y a cependant des phrases où sans le secours de l'article ou d'un équivalent de l'article, la détermination du substantif est assez indiquée par le sens. On dira fort bien : *Il n'a point de livre qu'il n'ait lu* : cette proposition est équivalente à celle-ci : *il n'a pas un livre qu'il n'ait lu ; il n'y a injustice qu'il ne commette ; c'est-à-dire, il n'y a pas une injustice qu'il, etc. ; est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante ? c'est-à-dire, est-il une ville qui, etc. ; il n'y a homme qui sache cela ; c'est-à-dire, il n'y a pas un homme, etc., il se conduit en père tendre qui. . . . . comme un père tendre, etc.*

Deux *qui* de suite, ne doivent jamais se rapporter à des noms différents : ainsi Crébillon n'aurait pas dû dire dans *Sémiramis* :

*Souffre que j'en excepte une princesse aimable,  
Qui soumit d'un coup d'œil un courage indomptable,  
Qui peut-être aurait moins fait pour Sémiramis  
Si le sort à ses yeux n'eût offert Témésis.*

Crébillon a manqué à la règle, en ce que le premier *qui* se rapporte au substantif *princesse*, et le second, au substantif *courage*.

**Que**, pronom relatif, se met pour *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.* Ce qu'on a dit sur le relatif *qui* s'applique à peu de choses près à ce pronom. Il faut remarquer cependant que le relatif *que* ne peut jamais être sujet, qu'il est toujours objet ou régime direct, et qu'il ne saurait être sans antécédent exprimé quand il doit en avoir un.

Il ne faut pas confondre *que* pronom relatif, avec *que* conjonction. *Que* est pronom quand on peut lui substituer *lequel* avec le nom auquel il se rapporte ; comme, *l'homme que je fréquente est un savant.* Dans cette phrase, *que* est relatif, puisqu'il est pour *lequel homme.* *L'homme lequel homme je fréquente est un savant.* *Que* est conjonction, lorsque dans le milieu d'une phrase il n'a aucun

rapport à un antécédent ; comme, *je crois que vous pleurez*. Ce *que* est conjonction, puisqu'il n'a aucun rapport à un antécédent, et qu'il ne fait que lier *je crois* à *vous pleurez*.

On ne peut se méprendre sur la nature du *que* conjonction, que dans les longues phrases ; comme, *c'est souvent de la bonne ou de la mauvaise éducation que dépend le bonheur ou le malheur de la vie*. Une manière sûre de ne point s'y tromper, c'est d'examiner si l'on peut faire entrer le *que* relatif dans la même phrase, sans faire disparaître le *que* conjonction.

Si l'on peut l'y faire entrer le *que* est conjonction. Il l'est donc dans l'exemple précédent, puisqu'on peut dire : *C'est souvent de la bonne ou de la mauvaise éducation qu'on reçoit, que dépend, etc.* Il ne l'est pas dans le cas contraire.

*Que* est des deux genres et des deux nombres, il se dit dans tous les cas des personnes et des choses ; et, comme nous l'avons déjà dit, il ne saurait être sans un antécédent exprimé que d'ordinaire il suit immédiatement.

*Que* se prend souvent pour *quelle chose* : *Que faites-vous là ? Voilà ce que c'est ; je ne sais que dire, ni que faire ; que pensez-vous faire ?*

*Quoi*. Ce pronom est de deux genres et des deux nombres et ne se dit que des choses inanimées.

*Quoi* se met quelquefois pour *lequel* précédé d'une préposition : *Ce sont choses à quoi vous ne prenez pas garde. Ce sont des conditions sans quoi la chose n'eût pas été conclue. Voilà le sujet pour quoi on l'a arrêté.*

Dans le premier exemple, à *quoi* est pour *auxquelles* ; dans le second, *sans quoi* est pour *sans lesquelles* ; et dans le troisième, *pour quoi* est au lieu de *pour lequel*.

Le pronom *quoi* à une signification vague, et par cette raison on doit le préférer, lorsque son antécédent est *ce, voilà, rien*, mots qui n'ont pas une signification déterminée : *Les maladies de l'ame sont les plus dangereuses ; nous devrions travailler à les guérir ; c'est à quoi cependant nous ne pensons guère ; voilà de quoi je voulais vous parler ; il n'y a rien sur quoi on ait plus écrit.*

Cependant on doit avec *rien* préférer *dont* à *de quoi*, comme : *Il n'est rien dont Dieu ne soit l'auteur.*

*Quoi* se rapporte quelquefois à un nom sous-entendu et alors il signifie toujours *quelle chose*, comme quand on dit : à *quoi vous occupez-vous ?* c'est comme si l'on disait : à *quelle chose vous occupez-vous ?* De *quoi tirez-vous votre subsistance ?* c'est-à-dire de *quelle chose*.

En ce sens il est sujet dans quelques phrases et régit la préposition *de*, comme : *Quoi de plus satisfaisant pour des parents que des enfants vertueux !* *Quoi de plus triste !* *Quoi de plus héroïque !* et quand après cette phrase, *il m'est arrivé quelque chose de bien surprenant*, on répond, *Quoi ?*

**Quoi** est quelquefois régime direct, mais presque toujours régime indirect ; il est employé comme régime direct après les verbes.

Lorsque *quoi* est suivi d'un adjectif, il le régit avec la préposition *de*, et exige qu'il soit au masculin et au singulier : A *quoi vous attendez-vous de fâcheux* ?

*De quoi* s'emploie quelquefois pour signifier tout ce qui est nécessaire ou convenable pour la chose dont il s'agit ; dans ce sens on s'en sert sans aucune relation, comme quand on dit : *donnez-moi de quoi écrire ; il y a de quoi être content ; nous avons de quoi nous amuser*. On dit aussi : *c'est un homme qui a de quoi ; pour dire : c'est un homme riche*.

On dit substantivement, *un je ne sais quoi*, pour signifier une chose que l'on sent, mais qu'on ne saurait définir : *Il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité ; et, moins il est superbe, plus il devient vénérable*.—(Fléchier.)

*Dont*, pronom relatif, est des deux genres et des deux nombres. Il s'emploie pour *duquel, desquels, de laquelle, etc* ; et se dit des personnes et des choses : *Alexandre dont vous lisez l'histoire. Les hommes dont vous craignez la méchanceté. Les biens dont vous jouissez*.

*Dont* est presque toujours précédé du mot auquel il se rapporte : *Le mensonge est un vice dont on ne saurait avoir trop d'horreur*.

Il y a cependant des cas où il peut en être séparé, si le sens n'en souffre pas ; en voici un exemple : *Comme j'étais fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grande faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste*.—(Racine.)

S'il y a quelque équivoque à craindre, il faut préférer *duquel* à *dont*, comme : *La bonté du Seigneur, de laquelle nous ressentons tous les jours les effets, devrait bien nous engager à pratiquer ses commandements*.

*Dont* ne doit pas être régi par des prépositions. On ne dit point : *La ville dont je suis près, dont je suis loin* ; mais : *la ville près de laquelle, loin de laquelle je suis*. La raison de cela, c'est que les prépositions ne doivent pas être mises après leur complément.

Quoiqu'on dise : *tomber d'un rang*, on ne doit pas dire : *le rang dont ils sont tombés* ; mais, *d'où ils sont tombés*. L'on dit aussi : *La maison d'où je sors. Le lieu d'où je viens*. Cependant quand *maison* signifie *race*, il faut dire *dont* : *La maison dont il sort est illustre*.

On voit par là qu'il faut employer *d'où* quand il est question d'un lieu que l'on quitte ; mais, quand il n'est pas question de lieu, on peut employer *dont*. On dit très-bien : *La maison dont j'ai fait l'acquisition* ; quoique *maison* ne signifie point ici *race*.

On a reproché à Boileau d'avoir dit : *C'est à vous mon esprit à qui je veux parler* ; parce que l'usage ne permet pas de donner à un verbe actif deux régimes indirects. Par la même raison, on ne peut pas dire comme Voltaire dans le siècle de Louis XIV : *Ce fut de lui*

*et de lui seul dont je tins, etc.* Il fallait dire : *Ce fut de lui que je tins, etc.*

*Lequel.* De tous les relatifs, *lequel* est le seul qui prenne l'article, encore cet article lui est-il si intimement uni, qu'il ne s'en sépare jamais, et ne fait plus avec lui qu'un seul et même mot.

Ce pronom prend les deux genres et les deux nombres, et se dit également des personnes et des choses.

On ne doit employer le relatif *lequel* en sujet ou en régime direct que quand on veut éviter toute équivoque ; comme dans les phrases où le relatif est séparé de l'antécédent par d'autres noms de divers genres, dans les ordonnances, dans les contrats, etc. ; où il est assez ordinaire pour plus grande précision, de répéter l'antécédent déjà exprimé, et de le joindre au pronom *lequel*, *laquelle*, en disant par exemple : *Lequel principe me fait conclure, etc.* De *laquelle ferme jouiront, etc.* *Auxquels héritiers il sera permis, etc.* Mais en ces occasions il est moins question de la pureté des termes, que de la clarté et de la netteté du style.

Les pronoms *lequel*, *laquelle*, sont d'un usage un peu plus entendu en régime indirect. Il est à propos, pour en faciliter l'intelligence, de faire ici une observation particulière sur le pronom *lequel* régi par la préposition *de*.

Les pronoms relatifs, quels qu'ils soient, précédés de la préposition *de*, ne supposent pas seulement un antécédent qui les précède, ils supposent encore ordinairement un autre nom substantif dont ils dépendent et avec lequel ils ont une liaison nécessaire. Ainsi, dans cette phrase : *Alexandre, de qui le courage est assez connu : de qui, dont l'antécédent est Alexandre, a encore une liaison nécessaire avec le substantif courage.* Dans l'exemple qu'on vient de voir le substantif est joint au relatif, *de qui le courage.* Mais quelquefois il en est séparé par quelques mots, comme quand on dit : *Alexandre, de qui l'on connaît assez le courage.* Or, dans le premier cas, le pronom peut se trouver avant ou après le nom substantif, et comme on dit : *Alexandre de qui le courage est assez connu ;* on dira : *Alexandre, au courage de qui on a donné tant de louanges.* Ce qui fait le fondement des règles suivantes.

Quand on veut mettre le pronom relatif avant le substantif dont il dépend, l'usage ne souffre pas qu'on emploie *duquel* ou *de laquelle*, et que l'on dise, par exemple : *La religion de laquelle on n'observe pas les maximes. Le livre duquel vous m'avez fait présent.* Il faut, dans ce cas, faire usage du pronom *dont* : *La religion dont on n'observe pas les maximes. Le livre dont, etc.*

Mais si on veut placer le pronom relatif après le nom substantif dont il dépend, *duquel*, *de laquelle*, sont les seuls dont on puisse se servir, en parlant de choses ou d'animaux. Il faut donc dire : *La Seine dans le lit de laquelle viennent se jeter l'Yonne, la Marne, etc.* *Les moutons à la dépouille desquels les hommes doivent leurs vêtements.*

En parlant des personnes, il est souvent égal d'employer *de qui*,

ou *duquel*, de laquelle ; c'est à l'oreille à en décider. Ainsi l'on peut dire : *Le prince, à la protection de qui ou duquel je dois ma fortune. La personne sur le compte de qui ou de laquelle, etc.*

Il faut remarquer que le pronom relatif ne peut être placé après le nom substantif dont il dépend, que quand ce nom est à la suite d'une préposition, comme dans : *La personne sur le compte de laquelle, etc.*

Au reste, il est bon d'observer qu'on ne doit mettre les pronoms de *qui*, *duquels*, *desquels*, après les noms substantifs dont ils dépendent, que quand il est indispensable de le faire ; parce qu'il y a toujours, dans cette transposition une certaine dureté qu'il faut éviter autant que possible.

L'usage de *lequel* régi par la préposition *à*, est indispensable quand il est question de choses : *Les richesses auxquelles nous attachons tant de prix. Les plaisirs auxquels nous nous livrons avec tant d'ardeur.*

Mais si l'on parle des personnes, on préférera *à qui* ; *Il faut bien choisir les personnes à qui l'on veut donner sa confiance. Dieu à qui nous devons rapporter toutes nos actions.*

Toutes ces règles sur le pronom *lequel*, régi par une des prépositions *de* ou *à*, sont applicables aux cas où ce pronom est régi par toute autre préposition. Ainsi on dira : *Songez à fléchir le juge devant qui nous devons paraître un jour. Les personnes avec qui j'ai été en relation.*

Mais pour les choses, on fera usage du pronom *lequel* : *Le bois dans lequel nous nous sommes promenés. L'opinion contre laquelle je me déclare. Le cheval sur lequel j'ai monté.*

#### DES PRONOMS INDÉFINIS.

*On*, toujours sujet, marque une espèce de troisième personne générale et indéterminée, comme quand je dis : *On étudie, on joue, on mange, je veux parler en général de personnes qui étudient, etc ; mais sans les désigner, et sans en déterminer le nombre.*

Ce pronom ne se dit absolument que des personnes, et exige toujours le verbe au singulier.

*On*, comme sujet d'un verbe, le précède, si ce n'est dans les interrogations : *On dit, [on voit, dit-on ? voit-on ? dans ce dernier cas, lorsque le verbe finit par un a ou un e, on met entre on et le verbe, un t euphonique, qu'on fait précéder et suivre d'un trait d'union : que fera-t-on ? que dira-t-on ?*

*On* est regardé comme masculin, c'est-à-dire, que les adjectifs qui s'y rapportent, se mettent au masculin, comme : *On n'est pas toujours maître de ses passions. En étudiant on devient savant.* Mais quand par le sens de la phrase, il est évident que ce pronom se rapporte particulièrement à une femme, l'adjectif qui le suit, se met au féminin : *Elle était dans l'âge où l'on n'est plus jolie, mais où l'on est encore belle.—(Marmontel.) A votre âge, ma fille, on est bien curieuse.—(Marmontel.)*

*On* peut être suivi d'un substantif pluriel ; c'est lorsque le sens indique que ce pronom se rapporte à plusieurs personnes : *On n'est pas des esclaves pour essuyer de si mauvais traitements.*—

(L'Académie.)

De même l'adjectif en relation avec *on* se met aussi au pluriel, s'il qualifie un nombre déterminé de personnes, ou s'il ne peut évidemment se rapporter à une seule, comme ; *réunis, unis, égaux, etc. Ici on est égaux.*—(Inscription sur la porte d'un cimetière.)

*Mais quand le soir, bien tard, les travaux sont finis,*

*Et qu'autour de la table on est tous réunis.*—(Collin d'Harleville.)

Pour la douceur de la prononciation on doit mettre *l'* avant *on* qui suit les mots *et, ou, si* : *Si l'on veut plaire, il faut se rendre aimable. Voilà ce que je crois, et l'on ne me persuadera jamais le contraire. C'est un pays où l'on vit à bon marché.*

On observe la même chose après *que* suivi d'un verbe qui commence par un *c* qui a le son du *q*, comme : *Que l'on commence. Que l'on continue ; et non pas, qu'on commence.*

Cependant on doit faire usage de *on* au lieu de *l'on* quand ce mot est suivi de *le, la, les, lui*, ou de tout autre mot qui commence par un *l*. Exemples : *Si on ne le voit pas, on l'entend. Je ne veux pas qu'on le tourmente. On le lui a déjà dit et on le lui dira encore.*

On doit dire : *Si l'on dérange toujours cet homme il ne pourra travailler ;* mais on dira : *Si on le dérange toujours il ne pourra travailler.*

Enfin, *on* est en général préférable à *l'on*, et il ne faut employer ce dernier que dans les cas particuliers dont nous avons parlé. Ce serait donc une faute de commencer une phrase, ou même un alinéa par cette expression.

Tous les verbes, à l'exception des verbes impersonnels de leur nature, peuvent être précédés du pronom *on*. Ainsi on dira : *On est aimé, on aime, on tombe, on est puni, on se promène, on se con vient ;* mais on ne dira pas : *on importe, etc.*

Ce pronom doit se répéter avant tous les verbes auxquels il sert de sujet : *On fuit, on chasse l'impertinent ; on repousse, on bannit l'insolent.*—(Roubaud.) *On le loue, on le menace, on le caresse.*

Quand on répète le pronom *on*, il faut le faire rapporter à un seul et même sujet, quand on dit : *On est aimé, quand on est aimable ;* les deux *on* se rapportent à la même personne, qui est *aimée, et aimable*. Cette phrase est correcte, il n'y a point d'obscurité ; mais si l'on disait dans le même sens : *On vous aime, si l'on est aimable ;* la phrase serait obscure et vicieuse, parce que les *on* ne se rapportent pas à la même personne ; le premier indique celle qui aime, et le second celle qui est aimée. La même faute existe dans la phrase suivante : *On croit être aimé, et l'on ne vous aime pas.* Il faut dire : *On croit être aimé, et on ne l'est pas.*

Quand *on* est avant une voyelle, l'*n* s'en détache et se prononce avec cette voyelle :

*On est à sa place, (o-n'est.)*

*On ose y aller, (o-n'ose.)*

Si dans le même sens on prononçait : *On n'est à sa place, on n'ose y aller*, on ferait entendre une négation que le sens rejette, et la phrase signifierait toute autre chose.

*Quiconque* signifie toute personne qui, ce pronom est toujours singulier, et ne peut se dire des personnes.

Ordinairement *quiconque* est du masculin ; mais quand il a un rapport précis à une femme, l'adjectif qui le suit doit être mis au féminin.

*Quiconque flatte ses maîtres, les trahit.* (Massillon.) *Quiconque est capable de mentir, est indigne d'être compté au nombre des hommes.* (Fénélon.) *Mesdemoiselles, dira une maîtresse à ses élèves : Quiconque de vous ne fera pas son devoir, sera privée de récréation.*

Ce pronom a cela de particulier, qu'il renferme le relatif *qui* et son antécédent ; de sorte qu'il peut en même temps servir de sujet à deux verbes, ou être régime d'un verbe, et sujet d'un autre ; comme : *quiconque connaît les hommes, apprend à s'en défier ; ce discours s'adresse à quiconque est coupable.*

C'est pour cette raison que lorsque *quiconque* est employé dans le premier membre d'une phrase, il ne doit pas être rappelé dans le second membre par le pronom *il*, et l'on ne doit pas dire : *quiconque a dit cela, il n'a pas dit la vérité, il faut : quiconque a dit cela, n'a pas dit la vérité.*

*Quelqu'un.* Quand ce pronom est employé seul, il a une relation expresse avec un nom sous-entendu. Dans *quelqu'un a dit que*, etc ; le sens indique assez que *quelqu'un* se rapporte à *homme*. En ce sens, il ne se dit que des personnes, et est invariable, si ce n'est quand on l'emploie comme sujet ; alors *quelqu'un* peut se mettre au pluriel, mais seulement au masculin. *J'ai vu quelqu'un, j'ai parlé à quelqu'un qui m'a dit, j'attends quelqu'un, j'ai oui dire à quelqu'un, quelques uns m'ont assuré.* Mais on ne dit pas ; *j'ai vu quelqu'une, j'ai vu quelques-uns ; ni, quelqu'une me l'a dit, quelques-unes disent.*

Quand *quelqu'un* a rapport à un nom exprimé dans la phrase, il se dit des personnes et des choses, et signifie une partie indéterminée d'un nombre, et alors il se joint avec un nom ou un pronom, précédé de la préposition *en* ou de la préposition *de*, et prend les deux genres et les deux nombres. Exemples : *De tous ces hommes j'espère qu'il en viendra quelques-uns. Que vous ont dit ces dames ? en viendra-t-il quelques-unes ? connaissez-vous quelques-uns de ces Messieurs ? quelques-unes de ces dames ? Avez-vous encore quelques-uns de vos meubles ? Achetons quelques-unes de ces oranges. Voilà de belles poires, prenez-en quelques-unes. Vous avez de beaux livres, prêtez-m'en quelques-uns. C'est quelqu'une d'elles qui vous l'aura dit, adressez-vous à quelqu'un d'eux.*

REMARQUE.—*Quelqu'un* ne peut se mettre au singulier avec un nom de chose, on ne dit pas ; *prêtez-moi quelqu'un de vos livres.*

*Chacun.* Ce pronom s'emploie, tantôt, dans un sens général et indéfini, et alors il signifie toute personne, chaque personne : en ce



sens il ne se dit jamais que des personnes et ne peut être mis au féminin, comme : *Chacun se plaint de son état, chacun se dit ami, chacun veut être heureux. Le sens commun n'est pas chose commune ; chacun pourtant croit en avoir assez. (Valaincourt.)*

Tantôt *chacun* se dit avec relation, soit à un nom qui précède, soit à un nom qui suit, et alors il a une signification individuelle et distributive : il se dit des personnes et des choses, et est susceptible de l'un ou de l'autre genre.

*Chacun d'eux y a consenti, chacun de vous fait ce qu'il lui plaît, chacune de ces dames avait une parure différente ; chacune d'elles fut surprise, chacun de ces tableaux est d'un grand prix, chacune de ces statues est parfaite.*

Dans aucun cas, *chacun* ne peut-être mis au pluriel, parce qu'il désigne toujours des individus pris l'un après l'autre.

Quoique le nom régi par *chacun* soit au pluriel, le verbe se met toujours au singulier, parce que *chacun* a une signification distributive, comme : *chacun de nous prendra son parti, chacun d'eux fut d'avis, etc.*

Quand *chacun* précède un nom ou un pronom, il veut être suivi de la préposition de : *Eprouvez séparément chacun de vos amis, et voyez combien il en est de sincères : peut-être trouverez-vous un ennemi dans chacun d'eux.*

*Chacun*, quoique toujours singulier, est quelquefois suivi de *son, sa, ses, le, lui, ou elle*, et quelquefois de *leur, leurs, eux ou elles*. Dans quel cas faut-il employer l'un ou l'autre de ces mots ?

*Réponse.* On ne doit jamais employer *leur, leurs*, dans les phrases où il n'y a point de pluriel énoncé. On dira par conséquent : *Il a donné à chacun sa part. Je donnerai à chacun sa récompense. Je récompenserai chacun selon son mérite. Après la cérémonie, toute la compagnie se retira chacun chez-soi. Il leur a dit à chacun son fait.*

Dans les phrases où *chacun* contraste avec un pluriel auquel il appartient on doit employer *son, sa, ses*, lorsque *chacun* est placé après le régime direct du verbe. Exemples : *Il faut remettre ces livres chacun à sa place. Les hommes devraient s'aimer mutuellement, chacun pour son propre intérêt. Ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun selon ses moyens. Ils ont tous donné leur avis, chacun selon ses vues. On se battait pour avoir le pillage du camp ennemi, après quoi le vainqueur et le vaincu se retiraient, chacun dans son camp. (Montesquieu.)*

Mais on doit employer *leur, leurs*, quand *chacun* précède le régime direct, exemples : *Ils ont apporté chacun leur offrande. Ils se rendirent chacun au poste qui leur était assigné. Les hommes devraient avoir, chacun pour leur propre intérêt, de l'amour les uns pour les autres. Tous les juges ont donné chacun leur avis suivant leurs lumières. Il leur a dit à chacun leur fait. Les langues ont chacune leurs bizarreries. Les deux charrettes perdirent chacune leur essieu. Ils ont payé chacun*

*leur écot. Ils ont rempli chacun leur devoir. César et Pompée avaient chacun leur mérite, mais c'étaient des mérites différents. Les abeilles bâtissent chacune leur cellule.*

Lorsque le verbe n'a pas de régime direct il faut examiner si le verbe qui se trouve avant *chacun* offre un sens fini sans le secours de son régime indirect ; c'est-à-dire, si on peut supprimer ce régime indirect sans que le sens principal en souffre ; ou bien si ce régime indirect est tellement lié au verbe, par le sens, qu'on ne pourrait le supprimer sans porter atteinte à la signification du verbe. Dans le premier cas, *chacun* doit être suivi de *son, sa, ses*, et dans le second de, *leur, leurs*.

Ainsi on dira : *Tous les juges ont opiné, chacun selon ses lumières. Ils ont prononcé, chacun selon sa conscience.*

Parce que, *ils ont opiné, ils ont prononcé*, offrent un sens fini, et que les régimes indirects qui suivent, n'expriment qu'une circonstance particulière.

Mais on dira : *Il vit Homère et Esopé, qui venaient, chacun, de leur maison* ; attendu que le verbe *venir* exprimerait ici une action incomplète, si l'on retranchait le régime indirect, *de leur maison*.

On disait autrefois *un chacun* ; cette façon de parler n'est plus admise.

**Autrui.** Ce pronom qui signifie, les autres hommes, ne se dit que des personnes, il est essentiellement masculin, n'a point de pluriel, ne peut se joindre à un adjectif et ne s'emploie jamais comme sujet d'une préposition.

*Autrui* est ordinairement précédé d'une préposition, *juger d'autrui par soi-même, le bien d'autrui, ne point faire tort à autrui, être logé chez autrui*. On l'emploie aussi quelquefois en régime direct, comme : *tramper autrui*.

C'est à tort que plusieurs grammairiens condamnent l'emploi de *son, sa, ses*, en relation avec *autrui* puisqu'il représente un objet animé. Ainsi on peut dire : *En épousant les intérêts d'autrui, on ne doit pas épouser ses passions* ; et, *on reprend souvent les défauts d'autrui, sans faire attention à ses bonnes qualités*.

Mais on ne peut pas appliquer à ce mot les adjectifs possessifs *leur, leurs*, parce qu'il ne peut-être mis au pluriel, ce que supposeraient ces adjectifs.

Il ne faut pas employer *autre* au lieu d'*autrui*. *Autre* a relation aux personnes dont on a déjà parlé, et *autrui*, se dit sans relation. Ce serait mal s'exprimer que de dire, *il ne faut pas désirer le bien des autres* ; au lieu de, *il ne faut pas désirer le bien d'autrui*.

Mais on parlerait bien en disant, *il ne faut pas ravir le bien des uns, pour le donner aux autres* ; et mal si l'on disait, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner à autrui*, parce que, comme nous l'avons déjà dit, quand il y a une relation de personnes il faut dire *autres* et que lorsqu'il n'y a point de relation il faut dire *autrui*.

*Personne* est tantôt pronom indéfini, et tantôt nom substantif.

Comme substantif ce mot a un sens déterminé : il est toujours du

genre féminin, et se met au singulier ou au pluriel : *je sais cette nouvelle d'une personne bien instruite.* (Rest.) *Les personnes qui sont incapables d'oublier les bienfaits, sont ordinairement généreuses.* (Th. Cor.) *Les personnes d'esprit ont en elles les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments.* (La Bruyère.)

*Personne*, comme pronom, est toujours pris dans un sens indéterminé ; il signifie *nul*, *qui que ce soit*, ou *quelqu'un*, il est toujours du masculin et du singulier. On l'emploie avec ou sans négation.

Accompagné d'une négation, il signifie *nul homme, nulle femme, ou qui que ce soit* : *Personne n'est aussi heureux que lui.* *Personne n'est aussi malheureux qu'elle.* *La fierté ne convient à personne.* *Il n'y a personne si peu instruit des affaires qui ne sache, etc.* *Dieu ne veut la réprobation de personne.*

Quelquefois on supprime la négation, mais elle est sous-entendue ; comme dans cette phrase : *Cette place lui convient mieux qu'à personne* ; c'est-à-dire, qu'elle ne conviendrait à personne. On la supprime aussi dans les phrases qui interrogent, comme ; *Y a-t-il quelqu'un ici ?* *Personne.* *Personne* est ici pour, *il n'y a personne.*

*Personne*, sans négation, signifie *quelqu'un*, comme : *Je doute que personne ait jamais mieux connu les hommes que La Bruyère.* *Personne a-t-il jamais conté plus naïvement que La Fontaine ?* *Si jamais personne est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira.* *Autre*, des deux genres et des deux nombres, est quelquefois pronom, et quelquefois adjectif.

Il est pronom quand il n'est pas joint à un substantif, comme ; *Un autre ne vous aurait pas pardonné aussi aisément que moi.* Néanmoins dans ce cas, il tient plus de la nature de l'adjectif que de celle du pronom, puisqu'il est réellement joint à un substantif sous-entendu ; *un autre* est pour *un autre homme.*

Il est adjectif, ou lorsqu'il est joint à un nom, *J'ai une autre opinion de cette affaire*, ou lorsqu'il est précédé du pronom *en* : *Cette page est mal écrite, il faut en écrire une autre.*

Ou lorsqu'il y a ellipse dans les phrases. *Que de gens ne sont d'un parti que parce que leurs ennemis sont de l'autre.*

Quelquefois *autre* a la même signification que l'adjectif *différent*, comme dans cet exemple : *Notre imagination nous peint ces lieux tout autres qu'ils ne sont* : c'est-à-dire, *tout différents de ce qu'ils sont.*

Quelques personnes écrivent *en voici bien d'un autre*, et d'autres, *en voici bien d'une autre* ; cette dernière façon est la meilleure, cette phrase étant l'abrégée de celle-ci : *en voici bien d'une autre sorte*, dont on se sert quelquefois dans la conversation familière.

*L'un l'autre*, fait au féminin *l'une l'autre*, et au pluriel *les uns les autres*, *les unes les autres*. Ce pronom se dit des personnes et des choses. Ces deux mots s'emploient conjointement ou séparément.

Employés conjointement, ils expriment un rapport réciproque entre plusieurs personnes, ou plusieurs choses. Alors *l'un* figure dans les

phrases comme sujet, et *l'autre* comme régime, aussi ce dernier est-il quelquefois précédé d'une préposition.

#### Exemples :

*On doit se secourir l'un l'autre. Ces hommes se louent l'un l'autre. Il est rare que deux poètes disent du bien l'un de l'autre. Les peuples souffrent toujours de la guerre que les princes se font les uns aux autres. Est-il édifiant de voir des chrétiens déchainés les uns contre les autres ?*

Ces deux mots, employés séparément, marquent division. Alors ils ne forment plus un seul pronom, ils en forment deux qui figurent dans les phrases comme les substantifs, et *l'un* peut avoir une préposition aussi bien que *l'autre*.

*L'un* se met pour la personne ou la chose dont on a d'abord parlé, et *l'autre* pour la personne ou la chose dont on a parlé en dernier lieu, comme : *Les passions s'entendent les unes avec les autres ; si on se laisse aller aux unes, on attire les autres.*

REMARQUE. Il ne faut pas confondre *l'un l'autre* avec *l'un et l'autre*.

*L'un l'autre* présente une idée de réciprocité ; et *l'un et l'autre* indique que l'action est faite par chacun en particulier.

Quand on dit : *Le feu et l'eau se détruisent l'un l'autre*, cela signifie que *l'un* de ces éléments détruit *l'autre*. Mais, *ils se détruisent l'un et l'autre*, veut dire que, *l'un se détruit et que l'autre se détruit aussi*.

*L'un et l'autre*. Ces mots sont mis au rang des pronoms quand ils ne sont pas joints à un substantif ; ils ont les deux genres et les deux nombres : *je les ai vaincus l'un et l'autre. Je les ai vaincus les uns et les autres ; et en parlant de femmes, l'une et l'autre sont arrivées ; les unes et les autres rapportent le même fait.*

Mais ils sont placés au rang des adjectifs quand ils sont joints à un substantif. *L'un et l'autre homme ; l'une et l'autre main.*

Le substantif placé après *l'un et l'autre*, se met toujours au singulier : *L'une et l'autre maison ; l'un et l'autre cheval.*

Lorsque *l'un* est précédé d'une préposition, la même préposition doit être répétée avant *l'autre*. *Je leur ai donné dix francs à l'un et à l'autre. Je suis content de l'un et de l'autre. Je serai juste envers les uns et envers les autres.*

*Rien*. Ce mot est quelquefois substantif et quelquefois pronom.

*Rien*, substantif, signifie *néant, nulle chose, ou chose de peu d'importance*. Il suit les règles des autres substantifs. On dit : *un rien, le rien, faire des riens. Loin des riens brillants de la cour.* (Voltaire.)

*Rien*, considéré comme pronom indéfini, s'emploie avec négation ou sans négation. Dans *l'un et l'autre* cas il est toujours du masculin et du singulier et ne se dit que des choses.

Quand *rien* est sans négation il signifie *aucune chose ou quelque*

*chose*, et n'est guère d'usage que dans les phrases qui marquent le doute, l'incertitude, ou l'interrogation. *Je doute que rien vous soit plus agréable que cette société. Y-a-t-il rien de plus rare qu'un véritable ami ?*

Quand *rien* est avec négation, il signifie *nulle chose*. *On est bien malheureux quand on ne sait s'appliquer à rien de solide. Il n'y a rien de plus estimable que la vertu.*

Il faut nécessairement ajouter *ne* à *rien* pour exprimer une idée négative. Cependant il semble que l'usage autorise à supprimer la négation dans le sens de *nulle chose*, quand il est employé avec le verbe *compter*, on dit : *je compte cela pour rien*. Racine a dit dans *Athalie* : *Eh ! comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous ?* Mais plusieurs grammairiens pensent qu'il serait mieux de dire : *Eh ! ne comptez-vous pour rien ?*

La langue ne permet pas qu'on dise : *faire rien, rien faire*, elle exige la négation ; *ne faire rien, ne rien faire*.

La Fontaine a dit :

*Quand à son temps, bien sut le dispenser,  
Deux parts en fit dont il voulait passer  
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.*

Mais Boileau ne l'a pas imité dans les deux vers suivants :

*Passer tranquillement, sans souci, sans affaire  
La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire.*

Il fallait : à ne rien faire.

*Rien* en régime direct, se place dans les temps simples après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le verbe, comme ; *il ne dit rien, il n'a rien dit*. Mais quand il est régime d'un infinitif, il se place avant cet infinitif, comme, *je ne puis vous rien donner*.

En régime indirect, il se place toujours après le verbe, comme, *il ne pense à rien, il n'a pensé à rien, il ne s'occupe de rien*.

*Rien* régit la préposition *de* avant l'adjectif qui le suit ; *est-il rien de plus délicieux. Il n'y a rien de si beau que de modérer ses passions*.

Quand *rien* est employé dans le sens négatif, il exclut *pas* et *point*. *Tel*, pronom indéfini. Voyez page 214.

*Tout*, pronom indéfini. Voyez page 210.

*Plusieurs*, pronom indéfini. Voyez page 214.

On place encore au rang des pronoms indéfinis les expressions : *qui que ce soit, quoi que ce soit, quoique*.

*Qui que ce soit*, toujours masculin singulier, ne se dit que des personnes, il s'emploie avec ou sans négation, avec ou sans préposition.

Employé sans négation, *qui que ce soit* signifie la même chose que *quiconque*, ou *quelque personne que ce soit*, comme ; *qui que ce soit qui*

*viens, dites que je suis occupé. A qui que ce soit que vous parliez, vous devez être poli.*

*Qui que ce soit avec une négation, signifie personne, ou aucune personne. Qui que ce soit ne m'a prévenu contre vous. Ne vous confiez à qui que ce soit. On ne doit jamais mal parler de qui que ce soit.*

*Quoi que ce soit, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses et s'emploie, aussi avec ou sans négation, avec ou sans préposition.*

*Quoi que ce soit, sans négation, signifie, quelque chose que ce soit, comme ; quoi que ce soit qui arrive, faites-le moi savoir. De quoi que ce soit que l'on parle, etc. A quoi que ce soit que vous vous destiniez, etc.*

Avec une négation cette expression signifie rien : *Quelque mérite que l'on ait, on ne peut, si l'on n'a ni bonheur, ni protection, réussir à quoi que ce soit. (Girardot.)—Ceux qui ne s'occupent à quoi que ce soit de bon et d'utile me paraissent fort méprisables.*

REMARQUE. On dit aussi *qui que ce fût, quoi que ce fût*, si la phrase exige l'emploi de l'imparfait, comme ; *qui que ce fût qui lui parlât, il ne répondait rien. Quoi que ce fût qu'il fût, il était distrait. Quoi que, toujours masculin singulier, ne se dit que des choses ; il signifie quelque chose que, et dans ce sens s'écrit toujours en deux mots. Quoi que vous disiez, quoi que vous fussiez, vous ne détruirez pas ses préventions. A quoi que vous vous occupiez, donnez-y toute votre attention.*

REMARQUE. L'harmonie, et souvent la clarté, exigent qu'on préfère *quelque chose à quoi que*.

## DE LA RÉPÉTITION DES PRONOMS.

Les pronoms personnels sujets doivent se répéter avant tous les verbes, quand ces verbes sont à des temps différents : *Je soutiens et je soutiendrai toujours qu'on ne peut être heureux sans la vertu. Vous m'avez-dit et vous me le répétez aujourd'hui, que pour être heureux, il ne faut jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous. Il désire vaincre et il vaincra.*

Ces mêmes pronoms se répètent, ou ne se répètent pas, selon le jugement de l'oreille, quand les verbes sont au même temps. On dit très-bien ; *je dis et je soutiens. Vous pensez et vous croyez, ou je dis et soutiens, vous pensez et croyez.*

La suppression du pronom sujet déjà exprimé rend le discours plus rapide : *Il montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart-d'heure, et ne connaissait d'autre plaisir que de faire trembler l'Europe.—Voltaire, de Frédéric II.*

On le répète, si l'on veut donner plus de force à l'expression, comme dans les vers suivants.

*Voilà l'homme en effet : il va du blanc au noir :  
Il condamne au matin ses sentiments du soir :  
Importun à tout autre, à soi-même incommode,  
Il change à tous moments d'esprit comme de mode :  
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,  
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.*—(Boileau.)

Il s'écoute, il se platt, il s'adonise, il s'aime.

Les pronoms personnels sujets doivent toujours se répéter avant les verbes, quand on passe de l'affirmation à la négation, et réciproquement : Il veut et il ne veut pas. Vous le dites et vous ne le pensez pas, mais vous faites semblant de le croire. Je n'ignore pas qu'on ne saurait être heureux sans la vertu, et je me propose bien de toujours la pratiquer ; et non pas, et me propose bien. Les poètes et les écrivains ne s'astreignent pas toujours à ces règles.

Les pronoms personnels sujets doivent aussi se répéter quand les verbes sont liés par des conjonctions, il n'y a d'exceptions que pour les conjonctions *et, ni, puis, mais*. Exemples : Elle platt à tout le monde parce qu'elle a autant d'honnêteté que d'esprit. Vous serez vraiment estimé si vous êtes sage et modeste.

Mais on doit dire : il donne et reçoit. Il ne donne ni ne reçoit, etc.

Les pronoms en régime doivent se répéter avant chacun des verbes dont ils sont les régimes : L'idée de ses malheurs le poursuit, le tourmente, et l'accable. Il nous ennue et nous obsède sans cesse. Ce que je vous ai dit je le crois et le croirai toujours.

*Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;  
Il détourne les yeux, le plaint et le révère.*—(Racine.)

REMARQUE.—On ne répète pas le pronom en régime avant les verbes qui, composés du premier, expriment la répétition de la même action, pourvu cependant que ces verbes soient au même temps, comme : Je vous le dis et rédis.

Mais on doit les répéter avant les verbes qui, quoique composés du premier, expriment une action différente : Il le fait et le défait sans cesse.

L'ellipse du pronom régime est une faute qu'on fait assez souvent, quand le régime direct est suivi de *lui* ou de *leur*, comme, dans : Il m'a demandé ce livre, et je lui ai donné ; il faut, je le lui ai donné.

Il y a donc une faute dans le vers suivant :

*Je ne suis point ingrat, et je lui rendrai bien.*—(Gresset.)

Il fallait ; je le lui rendrai bien.

## DU VERBE.

*De la Place du Sujet.*

Tout verbe, à un mode personnel, doit avoir un sujet. Voyez page 21.

Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe. Les bons rois *sont révéérés*, Alexandre *mourut jeune*. Une fumée noire et épaisse *sortait de cette caverne*. Cependant cette règle générale est soumise à plusieurs exceptions.

1ÈRE. EXCEPTION.—Dans les phrases interrogatives le pronom en sujet se place toujours après le verbe. *Vous rend-il ses devoirs ? Aimez-vous les sciences ?* mais le nom ne se place après le verbe que lorsque le verbe est immédiatement précédé d'une expression interrogative : *D'où vient votre douleur ? Pourquoi coulent vos pleurs ? Que dira votre père si . . . . . ?* Il conserve sa place avant le verbe, s'il y a, à la suite du verbe, un pronom qui représente le sujet, comme dans : *Vos frères sont-ils arrivés ? César eût-il osé passer le Rubicon si ? . . . . .*

2DE. EXCEPTION.—Le sujet, soit nom, soit pronom, se place aussi après le verbe, dans l'incise qui marque qu'on rapporte ses propres paroles ou celles d'une autre personne, comme : *Je ne serai heureux, disait ce bon roi, qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples.*

3ÈME EXCEPTION.—Le sujet doit se placer après le verbe dans les phrases exclamatives, lorsque ce verbe est au subjonctif et qu'il exprime un souhait ou qu'il est mis pour *quand même* et un *conditionnel*, comme : *Vivent les bons rois ! Puisse le ciel vous bénir ! Dût l'univers entier s'écrouler, il . . . . .*

La raison en est que ces phrases sont elliptiques et signifient : *Je souhaite que les bons rois vivent ; que le ciel puisse vous bénir : quand même l'univers entier devrait s'écrouler, etc.*, qu'on pourrait également dire, mais le premier tour a plus d'énergie et de feu.

4ÈME EXCEPTION.—Lorsque le verbe est précédé de son régime direct, exprimé par un substantif ou par le pronom *que*, on le fait souvent suivre de son sujet, comme dans : *Quelles fatigues ont endurées ces voyageurs !*

*Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers,  
Que ces vieux parchemins qu'ont épargnés les vers.*

5ÈME EXCEPTION.—Le nom doit encore se placer après le verbe, dans les phrases qui commencent ou par un verbe impersonnel, ou par ces mots, *tel, ainsi, à peine*, suivi de *que, ici, là*, ou tout complètement adverbial, comme : *Il est arrivé un grand malheur. Tel était l'acharnement du soldat que . . . . . Ainsi mourut Alexandre. À peine étais-je arrivé que . . . . . Ici s'épanouit la rose. Là s'élève le lis superbe.*



Cette construction tout inverse n'est point de rigueur ; mais elle donne plus d'expression à la pensée, et se trouve souvent employée en poésie et dans le style élevé. Il en est ainsi des phrases suivantes, où le verbe est précédé d'un adjectif. *Heureux est le peuple d'un tel roi ! Doux est le repos après le travail !*

*De l'accord du verbe avec son sujet.*

**RÈGLE GÉNÉRALE.**—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet. Je plains *l'homme accablé du poids de ses loisirs. Nature, que tu es belle dans ton aimable simplicité ! Souvent les richesses attirent les amis, et la pauvreté les éloigne.*

**PREMIÈRE REMARQUE.**—Lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets, substantifs ou pronoms singuliers de la troisième personne, unis par la conjonction *et*, on met ce verbe à la troisième personne du pluriel. *Mon frère, ma sœur et mon cousin arriveront ce soir. Lui et elle viendront avec moi. La grandeur et la simplicité de cette idée élevèrent mon ame.*

**DEUXIÈME REMARQUE.**—Lorsque le verbe est précédé de deux ou de plusieurs substantifs qui ne sont pas liés par la conjonction *et*, on met de même le verbe au pluriel. *Le Rhône, la Loire sont les rivières les plus remarquables de la France.*

*L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,  
Tiennent, comme un forçat, notre esprit à la chaîne.*—(Boileau.)

**PREMIÈRE EXCEPTION.**—Si les substantifs, formant le sujet, ont une sorte de synonymie, le verbe doit s'accorder avec le dernier substantif. *Son courage, son intrépidité étonne les plus braves.*

*Quel rempart, quelle autre barrière  
Pourra défendre l'innocent.*—(J. B. Rousseau.)

*Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations ?* (Bossuet.)—*Son aménité, sa douceur est connue de tout le monde.* La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

Il faut observer que les substantifs synonymes ne doivent jamais être unis par la conjonction additionnelle *et*.

**SECONDE EXCEPTION.**—Lorsque dans plusieurs substantifs l'esprit ne considère que le dernier, soit parce que le dernier explique ceux qui le précèdent, soit parce qu'il est plus énergique, soit parce qu'il est d'un tel intérêt qu'il fait oublier les autres, le verbe s'accorde avec le dernier substantif. *Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.* (Racine.)

*Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le commande.*—(Damer.)

*N'en doutez pas, chrétiens, les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer sur les choses divines a emporté les courages.* (Bossuet.)

*Moins* rejette le premier substantif au second rang dans l'ordre des idées, ainsi ce serait une espèce de contre-sens d'y faire rapporter le verbe, et de dire : *Sa beauté, moins que ses vertus, séduit tous les cœurs* ; d'ailleurs l'expression *moins que ses vertus* ne forme pas une véritable phrase incidente, puisqu'on ne pourrait la retrancher sans changer le sens principal.

Cependant, quoique le sens exigeât que l'accord se fit avec le second substantif, on hésiterait à dire : *Sa beauté moins que ses vertus séduisent tous les cœurs*.

Je pense donc que, si l'on veut faire usage de *moins*, il serait mieux de construire la phrase de la manière suivante : *C'est moins sa beauté que ses vertus qui séduisent tous les cœurs. Ce sont moins ses vertus que sa beauté qui séduit tous les cœurs*. On dira de même : *C'est moins la vie que l'honneur qui est précieux. Ce sont moins ses richesses que sa naissance qui est la cause de sa perte. C'est moins sa naissance que ses richesses qui sont la cause de sa perte*.

SIXIÈME REMARQUE.—On met le verbe au singulier malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'une expression telle que *chacun, personne, nul, rien, tout*, réunit tous les sujets en un seul ; ou, lorsque la conjonction adversative *mais* est placée avant le dernier sujet singulier, comme : *Biens, dignités, honneurs, tout disparaît à la mort. L'intérêt, la raison, l'amitié, tout nous lie*. (Voltaire.)—*Remords, crainte, périls, rien ne m'a retenu*. (Racine.)—*Les hommes, les femmes, les enfants, chaoun cherchait son salut dans la fuite. Vieillards, femmes, enfants, nul n'échappa au carnage*.

SEPTIÈME REMARQUE.—Après *l'un et l'autre*, le verbe doit-il être mis au singulier ou au pluriel ? Doit-on dire par exemple : *l'un et l'autre est bon* ; ou, *l'un et l'autre sont bons* ?

Presque tous les grammairiens se sont prononcés pour le pluriel, cependant le singulier ne peut-être considéré comme une faute, puisque l'académie est d'avis qu'on peut se servir indifféremment du singulier et du pluriel, et que plusieurs bons écrivains ont employé également les deux nombres.

Si les mots *l'un et l'autre* étaient placés après le verbe, le pluriel serait de rigueur ; *ils voulaient l'un et l'autre se promener ; mais ils ne se sont promenés ni l'un ni l'autre*.

HUITIÈME REMARQUE.—Si les sujets sont liés par *ni l'un ni l'autre*, ou liés par *ni répété*, le verbe doit être mis au pluriel. *J'ai lu vos deux discours ; ni l'un ni l'autre ne sont bons*. (Fabre.)—*Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux*. (La Fontaine.)—*Ni la douceur, ni la force ne l'ébranlèrent. Ni serment, ni devoir ne l'avaient engagé*. (Racine.)

Cependant quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : *Ni l'un ni l'autre n'obtiendra le prix. Ni M. le duc, ni M. le comte ne sera nommé ambassadeur à Saint Pétersbourg. Ni l'un ni l'autre n'est mon père. Ni l'un ni l'autre ne sera préféré*.

NEUVIÈME REMARQUE.—Doit-on après *un, une*, joint à *de, des*, se servir du singulier ou du pluriel, et dire : *Trajan est un des plus*

grands princes qui ait régné, ou Trajan est un des plus grands princes qui aient régné. C'est une des choses qui a le plus contribué à ma fortune, ou c'est une des choses qui ont le plus, etc. ? Réponse. Ces phrases, et toutes celles qui leur sont analogues, sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : Trajan est un prince du nombre des plus grands princes qui aient régné. C'est une chose du nombre des choses qui ont le plus contribué à ma fortune. Or, dans ces phrases, il est évident que le pronom relatif qui oblige le verbe à prendre l'accord, se rapporte au substantif pluriel placé après la préposition, et non au substantif en ellipse, c'est donc le pluriel qu'il faut employer.

*Exemples tirés des meilleurs écrivains.*

Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient jamais été faites. (Boileau.)—Ce dessein m'a fourni une des scènes qui ont le plus réussi dans ma tragédie. (Racine.)—Les prospérités humaines ont toujours été un des pièges les plus dangereux. (Massillon.)—Un de ces hommes de génie qui ont présidé au Dictionnaire Encyclopédique. (Voltaire.)—M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour faire un des plus grands capitaines qui furent jamais. (Mascaron.)—Henri VIII était un des plus grands fléaux qu'ait éprouvés la terre. (Voltaire.)—Le Tasse eût pour père un des écrivains qui contribuèrent le plus efficacement à mettre en honneur la poésie italienne. (Suard.)

Mais lorsque le pronom relatif se rapporte au substantif singulier sous-entendu après *un*, le verbe se met au singulier, on dira donc : C'est un de nos meilleurs grammairiens qui a fait cette faute, c'est-à-dire, c'est un grammairien du nombre de nos meilleurs grammairiens lequel a fait cette faute. C'est un de mes procès qui m'a ruiné. C'est un de mes enfants qui a dîné chez vous.

C'est aussi le singulier qu'il faut employer toutes les fois que le mot *un* ou *une*, joint au mot *de* ou *des*, exclut toute idée de pluralité, comme dans les phrases suivantes : Une des misères des gens riches, est d'être trompés en tout. Une des plus belles maximes de la milice romaine, était qu'on n'y louait point la fausse valeur. (Bossuet.)—Un des plus grands malheurs des révolutions est de démoraliser tout le monde. (M....)

DIXIÈME REMARQUE.—Tout verbe qui a pour sujet un substantif collectif, s'accorde avec ce collectif s'il est général, parce que c'est le mot dominant qui exprime l'idée principale sur laquelle s'arrête l'esprit. L'infinité des perfections de Dieu m'accable. (Académie.)—La totalité des enfants sacrifie l'avenir au présent. La pluralité des maîtres n'est pas bonne. L'armée des infidèles fut entièrement dé faite.

Mais le verbe s'accorde avec le substantif qui suit le collectif si celui-ci est partitif ; parce que le collectif partitif n'est pour ainsi dire qu'un mot accessoire, et que c'est le substantif qui suit qui exprime l'idée principale, celle qui fixe le plus l'attention. Une troupe de nymphes couronnées de fleurs nageaient en foule derrière le char. (Fénélon.)—Une foule de monde y accourut. Une foule de

personnes y accoururent. Une infinité de personnes quittèrent le pays. Une infinité de monde pense comme vous. La plupart des sénateurs étaient mécontents et fatigués de la guerre. La plupart du monde est également facile à recevoir des impressions, et néglige à s'en éclaircir. (Nicole.)—Quantité de gens ont dit cela. Un grand nombre d'ennemis parurent. On vit une nuée de barbares qui désolèrent tout le pays. (Académie.)—Une vingtaine de soldats ont péri. (Bicard.)

OBSERVATION.—Les adverbes de quantité, comme : peu, beaucoup, assez, infiniment, etc., doivent être considérés comme des collectifs partitifs. On écrira conséquemment : Peu de gens négligent leurs intérêts. Peu de monde en est revenu. (Académie.)—Beaucoup de monde était à la promenade. Beaucoup de gens pensent ainsi. (Acad.)—Peu de princes, dans l'histoire, ont eu ce caractère de bonté, comme Henri IV. (Thomas.)—Il y a peu de familles dans le monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et, par l'autre, au simple peuple. (La Bruyère.)

REMARQUE.—La plupart, employé seul, veut le verbe au pluriel, l'accord ayant lieu alors avec un substantif pluriel sous-entendu : Le sénat fut partagé, la plupart voulaient que. . . La plupart furent d'avis ; c'est-à-dire, la plupart des sénateurs voulaient que, etc.

De ce qui précède, il résulte qu'on dira : La foule des voitures retarda notre marche. La multitude des chevaux qu'il y a dans Paris rend le foin cher. La quantité des grains de sable est innombrable. La troupe des voleurs s'est introduite dans la ville.

Une foule de pauvres recevaient des secours. Une multitude d'habitants allèrent à sa rencontre. Une grande quantité de personnes sont rassemblées. Une troupe d'enfants le poursuivirent.

La moitié, le tiers, les trois quarts, etc., marquent un nombre déterminé, le verbe s'accorde avec ces collectifs et non avec le substantif qui suit ces collectifs : La moitié des soldats a péri. Le tiers des vignes a coulé. Les trois quarts du château furent brûlés.

Cependant dans les phrases analogues aux suivantes, on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit le collectif. La moitié des arbres que j'ai fait planter sont morts. La moitié de ces bouteilles sont vides. La moitié de ses gens sont estropiés.

La concordance devant être dans les idées plutôt que dans les mots.

ONZIÈME ET DERNIÈRE REMARQUE.—Les infinitifs n'ayant pas par eux-mêmes la propriété du nombre, ne sauraient, lorsqu'ils sont employés comme sujets, communiquer au verbe la forme plurielle ; le verbe dans ce cas reste au singulier, et s'accorde avec le pronom ce dont on le fait alors précéder : manger, boire et dormir, c'est leur unique occupation.

#### Du régime des Verbes. (Voyez page 21).

Un verbe peut avoir pour régime ou un autre verbe à l'infinitif ; j'entends sonner, ou un substantif, aimez l'étude ; ou un pronom, je le veux.

Le verbe actif est celui qui a, ou peut avoir un régime direct ; plusieurs verbes actifs ont un régime direct, et un régime indirect : dans, *j'aime mon père*, le sens est complet avec le régime direct ; mais dans, *j'envoie un livre à mon père*, le sens ne peut être complet qu'avec le régime direct et le régime indirect.

Le verbe passif a pour régime un nom précédé des prépositions *de* ou *par*. *Le vaisseau a été long-temps battu de l'orage. Ce tableau a été peint par Rubens.*

Souvent les verbes passifs s'emploient sans régime. *Il est aimé. Rome fut plusieurs fois saccagée.*

Quelques verbes neutres n'ont point de régime, comme *languir, gémir, dormir*. Beaucoup de ces verbes ont un régime accompagné de la préposition *à* ou *de*. *Les excès nuisent à la santé, il médit de tout le monde.* Enfin, beaucoup d'autres prennent diverses prépositions, *monter sur un trône, monter dans une voiture, vivre sous un bon gouvernement.*

Les verbes pronominaux ont pour régimes les pronoms *me, te, se, nous, vous* ; or, ces pronoms sont quelquefois régime direct, comme ; *je me flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi, tu te vantes*, c'est-à-dire, *tu vantes toi* ; et quelquefois régime indirect, comme ; *nous nous faisons une loi*, c'est-à-dire, *nous faisons à nous ; vous vous faites honneur*, c'est-à-dire, *vous faites honneur à vous.*

Quelques verbes impersonnels n'ont point de régime, comme ; *il pleut, il tonne* ; les autres ont un régime indirect, *il importe aux hommes de bien vivre.*

Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par* pour éviter plusieurs *de*. *Votre conduite a été approuvée d'une commune voir par toutes les personnes sages et éclairées.* (Wailly.)

PREMIÈRE REMARQUE.—Il arrive souvent que, lorsqu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, les prépositions *à, de*, perdent la force de leur signification, et ne sont plus que des lettres euphoniques, comme dans ces phrases, *il commence à étudier ; il vous recommande de lire ; il aime à dessiner*, etc., *à* et *de* n'y indiquent pas un régime indirect : *à étudier, de lire, à dessiner*, sont l'objet des actions exprimées par les verbes *commencer, recommander, aimer* ; ils en sont donc les régimes directs ; car c'est la faculté d'être, l'objet direct d'une action qui constitue le régime direct. En effet, *il commence, quoi ? à étudier ; il nous a recommandé, quoi ? de lire* ; etc. On ne fait usage de la préposition que pour satisfaire l'oreille grammaticalement ; ces prépositions sont inutiles.

De même lorsque la préposition *de* est employée dans un sens partitif, et précède un substantif qui est l'objet direct de l'action d'un verbe actif, elle n'indique plus alors un régime indirect, mais un régime direct : elle équivaut à *quelque*, ou à *quelques* si le substantif est pluriel : *donnez-moi du pain ; il a acquis de la gloire ; il a remporté des victoires ; il a de grandes richesses.*

*Du Régime verbe.\**

Un verbe à l'infinitif peut restreindre ou déterminer la signification d'un autre verbe, ou sans prépositions, ou à l'aide des prépositions à ou de.

*Les verbes suivants régissent,† sans préposition, l'infinitif qui les suit :*

Aimer mieux		qu'elle existe. Nous croyons le
Aller		Saint Esprit dans tout ce qu'il a dit
Compter		et révélé. Alexandre croyait à la
Croire		vertu, quand il prit le breuvage que
Croire une nouvelle ; c'est croire ce		lui présentait son médecin.
qu'elle annonce, la regarder comme	Daigner	
indubitable.	Devoir	
Croire à une nouvelle, c'est croire	Envoyer	

*Envoyer* régit l'infinitif sans préposition, ou avec la préposition *pour*. On emploie *pour* lorsque *envoyer* est séparé de l'infinitif qui le suit : *il a envoyé annoncer son arrivée. Il a envoyé deux postillons pour annoncer son arrivée.*

Entendre (*ouïr*).

Ce verbe n'a ce régime qu'à l'actif.

Espérer.

Ce verbe se construit aussi avec *de*, on dit : *j'espère le voir*, et *j'espère de le voir*, on dit : *j'espère* sans préposition, lorsque l'espérance paraît fondée et approche de la certitude, on dit : *j'espère* avec la préposition *de*, lorsque l'espérance tient du doute, de l'incertitude.

Lorsque le verbe *espérer* est à l'infinitif et que le verbe suivant est au même mode, on ne peut pas supprimer la préposition *de* ; il faut dire : *peut-on espérer de vous revoir, je crois pouvoir espérer de le revoir.*

Faire	Savoir ( <i>avoir le pouvoir, le moyen</i> )
Falloir	Sembler
Laisser ( <i>voyez page 271</i> )	Sentir ( <i>avoir l'ame émue</i> )
Oser	S'imaginer ( <i>se figurer quelque chose sans fondement</i> )
Penser ( <i>croire</i> )	Valoir mieux
Penser ( <i>se flatter,</i> ) voyez page 262	Venir
Pouvoir	
Prétendre ( <i>avoir intention, avoir dessein</i> )	

\* Le régime est ainsi appelé, parce qu'il est nécessairement appelé, gouverné ou régi par le verbe avec lequel il est en relation.

† Ce sont les mots indéterminés qui gouvernent ou régissent les mots déterminants ; on dit qu'un verbe gouverne ou régit telle ou telle préposition, pour dire que cette préposition doit le suivre pour le déterminer.

*Venir* régit l'infinitif sans préposition, quand cet infinitif a rapport au lieu où l'on arrive.

*Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.*—(Racine).

Et l'infinitif avec *de*, quand il se rapporte au lieu que l'on quitte, quand il marque un temps passé depuis peu. *Il ne vient que de partir. Nous venons de dîner.*

Voir

Vouloir.

*Les verbes suivants régissent la préposition à avant l'infinitif qui les suit.*

S'abaisser  
 Aboutir  
 S'accorder (*être d'accord*)  
 S'acharner  
 S'aguerrir  
 Aider  
 Aimer (*prendre plaisir*)  
 Animer  
 S'animer  
 S'appliquer  
 Apprendre  
 Apprêter  
 S'apprêter  
 Aspirer  
 Assigner  
 S'assujétir (*s'astreindre*)  
 S'attacher (*s'appliquer*)

S'attacher (*prendre plaisir*)  
 Attendre (*différer*)  
 S'attendre  
 S'augmenter  
 Autoriser  
 S'avilir  
 Avoir  
 Balancer (*être en suspens*)  
 Borner (*suiti d'un régime et d'un infinitif*)  
 Se borner  
 Chercher (*tâcher de*)  
 Se complaire  
 Concourir (*coopérer*)  
 Condamner  
 Se condamner  
 Consentir.

*Consentir* régit à, cependant on trouve dans de bons auteurs *consentir de*.

*César lui-même ici consent de vous entendre.*—(Racine).

*Il consent d'être gouverné par ses amis.*—(La Bruyère).

On emploie à lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire ; mais lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer ; on dira : *je consens de le voir, de l'entendre, c'est-à-dire, je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi, à ce qu'il me parle ;* mais on dira : *je consens à vous suivre, je consens à partir.*

Devant un nom la préposition à est la seule autorisée.

Consister  
 Conspirer (*contribuer*)  
 Consumer (*user, ruiner*)

Contribuer (*coopérer*)  
 Convier  
 Coûter.

*Coûter* employé impersonnellement régit *de*.

*Déterminer* (*porter, exciter*) Se déterminer. *Disposer* (*préparer, engager*).

Dans ce sens, et appliqué aux personnes, *disposer* régit à devant les noms et les verbes. *Disposer* en parlant des choses qu'on pré-

pare pour quelque occasion, régit *pour*. On dispose un salon pour une fête.

Se disposer  
Être disposé  
Se divertir  
Donner

Employer  
Encourager  
Engager (déterminer par la persuasion).

*Engager* régit quelquefois *à*, et quelquefois *de*; il régit *à* quand l'action doit être terminée hors du sujet qui doit la faire, comme, *je vous engage à l'aller voir*. Ici on indique clairement une action qui doit être terminée hors du sujet qui doit la faire, une action qui est comme un but qu'on montre. L'indication de ce but exige la préposition *à*. Mais lorsqu'il n'y a point de but indiqué hors du sujet qui doit faire l'action, comme dans; *je vous engage de vous taire, de vous reposer, de prendre patience, etc.*, la préposition *à* serait déplacée; il faut employer *de*.

Enhardir  
Enseigner  
S'entendre (*se connaître à*)  
S'étudier (*s'appliquer, s'exercer à faire quelque chose*)  
S'évertuer  
Exceller

Exciter  
S'exciter  
Exhorter  
S'exposer (*se mettre en péril*)  
Se fatiguer  
S'habituer  
Se hasarder

*Se hasarder* régit tantôt la préposition *à*, tantôt la préposition *de*; la première, lorsque le verbe suivant indique une action qui sert de but. *Se hasarder de faire une proposition*.

La seconde, lorsque le second verbe indique une action qui a sa cause et son effet dans la personne même. *Se hasarder de répondre*.

## Hésiter

## Instruire.

Devant les noms *instruire* régit ordinairement *par*, mais quelques poètes au lieu de *par* ont employé *de*. *Il m'instruit d'exemple au grand art des héros*. (Voltaire.)

## Intéresser.

*S'intéresser, être intéressé*, ont un sens très-différent: l'un signifie *prendre intérêt à quelque chose*, et l'autre *avoir intérêt à une chose*.

Inviter  
Être invité  
Mettre  
Se mettre  
Montrer (*enseigner*)  
S'obstiner  
S'offrir  
S'occuper, ce verbe régit à devant un infinitif, et de devant un nom.  
voir même.

Pencher  
Penser (*songer à quelque chose*)  
Penser (*avoir dessein*)  
Persévérer  
Persister  
Se plaire  
Prendre plaisir  
Se plier  
Se préparer  
Prétendre (*dans le sens d'aspirer*.)

dans le sens d'*aspirer*, se construit également avec  
de devant un nom.



Provoquer	Répugner
Réduire ( <i>contraindre</i> )	Se résigner
Se réduire ( <i>se terminer</i> )	Réussir
Renoncer	Risquer ( <i>courir des risques.</i> )

Lorsque *risquer* est actif il régit à après son régime direct. *Vous risquez tout à prendre ce parti.* Lorsqu'il est neutre il régit la préposition *de*. *Il risque de perdre sa fortune.*

Servir (*être utile*)                      Sentir.

*Sentir* régit à après son régime direct. *On sent du plaisir, de l'orgueil, à faire quelque chose.* Voltaire a dit dans Mahomet : *je ne me sens pas fait pour être un assassin.*

*Sentir* régit quelquefois l'infinitif sans préposition. *Je sentais renaître mon courage.*

Songer (*penser, avoir quelque intention*)      Suffire.

*Suffire* régit à ou *pour*, devant les noms et les verbes.

Lorsqu'il est employé impersonnellement, il régit *de* devant un nom et devant un infinitif.

Tarder (*différer à faire quelque chose*).

Ce verbe régit la préposition *à* et la préposition *de*.

Il régit *à*, lorsque le verbe qui suit signifie une action qui a un but marqué hors du sujet, comme : *il tarde à venir, à se mettre en campagne; à vous punir.*

Mais il régit *de*, lorsque le verbe suivant signifie une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet, mais qui doit s'opérer dans le sujet même. *Il tarde de se repentir, de se déterminer.*

Pris impersonnellement, ce verbe régit *de*, lorsque c'est un infinitif qui suit, et, en cette acception, il signifie avoir impatience de quelque chose. *Il me tarde bien d'achever mon ouvrage.*

Tendre	Travailler
Tenir ( <i>avoir pour but</i> )	Trembler ( <i>craindre, appréhender</i> ).

*Trembler* régit quelquefois *de*, et quelquefois *à*; on dit : *je tremble de laisser pénétrer mon secret.* *Je tremble de me trahir, de le voir;* et, *je tremble à lui faire ce reproche.* *Je tremble à lui découvrir l'ennemi qui m'opprime.*

La crainte de celui qui *tremble de* prend sa source dans l'action même qu'il fait ou qu'il doit faire; la crainte de celui qui *tremble à* prend sa source dans l'impression que fera cette action sur un autre.

Viser                                      En venir.

*Les verbes suivants régissent la préposition de avant l'infinitif qui les suit.*

S'abstenir	Être accusé
Accuser	S'accuser

Achever	Appartenir ( <i>employé impersonnellement et alors il régit à devant les noms, et de devant l'infinif.</i> )
Affecter ( <i>faire ostentation de quelque chose</i> )	S'applaudir
Affecter ( <i>prendre quelque chose à tâche</i> )	Appréhender
Etre affligé	Avertir
S'affliger	S'aviser
Agir ( <i>employé impersonnellement</i> )	Blâmer
Etre bien aise	Briguer ( <i>rechercher avec empressement</i> ).
Ambitionner	

Suivi d'un nom et d'un infinitif, *briguer* régit de : *Briguer la gloire de venger son pays.*

Brûler ( <i>être possédé d'un violent désir.</i> )	Choisir ( <i>opter</i> )
Cesser	Commander ( <i>ordonner</i> )
Charger ( <i>donner commission</i> )	Conjurer
Se charger ( <i>prendre le soin d'une chose</i> )	Conseiller
	Consentir.

*Consentir* régit à devant un nom, et à ou de devant un infinitif.

Il faut employer à lorsqu'il s'agit d'une action que l'on consent à faire; mais de est préférable lorsqu'il est question seulement de ne pas défendre, de ne pas empêcher, de ne pas s'opposer. On dira donc : *je consens de le voir, de l'entendre*; c'est-à-dire, *je ne m'oppose pas à ce qu'il se présente devant moi, à ce qu'il me parle*; mais on dira *je consens à vous suivre, je consens à partir.*

Se contenter.

Contraindre.

*Contraindre* régit à et de. La préposition à suppose toujours un but, une tendance, une action. Il faut donc préférer à toutes les fois que le second verbe indique une de ces idées, et de dans tous les autres cas. Il faut dire, *on le contraignit à faire une chose, on le contraignit à marcher, à se battre*, parce que ces seconds verbes indiquent des actions, mais on dira : *On le contraignit de se taire, de céder, de se tenir en repos, de souffrir*; parce que *se taire, céder, etc.*, n'ont qu'un sens passif.

Convenir (*être à propos.*)

Ce verbe ne s'emploie guère qu'impersonnellement.

Avoir coutume	Défendre ( <i>prohiber</i> )
Craindre	Demander.
Dédaigner	

Si l'objet de la demande est une action, *demander* régit à. *Il demande à partir, il demande à vous parler, il demande à vous suivre.*

Lorsque l'objet de la demande n'est pas de faire une action, ce verbe régit de : *Il demande d'être reçu dans cette compagnie; il demande de ne pas vous suivre; il demande d'être dispensé de cette démarche.*

Se désaccoutumer.

Désespérer.

Désirer.

**Désirer**, suivi d'un infinitif, prend ou ne prend pas la préposition *de*.

Lorsque le verbe qui suit *désirer* exprime une action qui ne renferme pas une idée de *doute*, d'*incertitude*, il ne faut pas employer *de*. Ainsi l'on dira : *je désire voir cet homme, je désire l'entendre, je désire prendre du café; je désire me promener.*

Mais si le verbe qui suit *désirer* exprime une action qui renferme une idée de *doute*, d'*incertitude*, alors on se servira de la préposition *de*, et l'on dira : *je désire de réussir, je désire de le rencontrer, il désire de gagner son procès, vous désirez de remporter le prix.* On dira : *il désire aller à cette fête, il désire partir bientôt; mais il faudrait dire: il désire d'aller à cette fête, il désire de partir bientôt, si la personne dont on parle avait en vue des obstacles qui pourraient l'empêcher d'aller à la fête, ou de partir.*

Détester

Se devoir

Différer (*remettre à un autre temps.*)

**Différer**, dans le sens de, *n'être pas de même*, régit *de* devant les noms :

Dire (*ordonner, conseiller*)

Disconvenir

Discontinuer

Dispenser (*exempter*)

Se dispenser

Se disculper

Dissuader

Douter (*être dans l'incertitude*)

Empêcher

S'empêcher

S'efforcer.

**S'efforcer** régit tantôt la préposition *à* et tantôt la préposition *de*.

Il régit *à* quand il signifie employer toute sa force à faire quelque chose, ou ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose, comme : *Il s'est efforcé à courir, ne vous efforcez point à parler.*

Il régit la préposition *de* quand il signifie employer son industrie, ses facultés intellectuelles pour parvenir à une fin. *Il s'efforce d'être plaisant, il s'efforce de paraître calme.* Plusieurs auteurs ont employé indifféremment, dans ce même sens, l'une et l'autre préposition.

S'empresser.

Ce verbe régit quelquefois la préposition *à*, quelquefois la préposition *de*.

On s'empresse à faire une chose qui a un but marqué hors de la personne qui agit : *Je m'empresse à vous faire ma cour; je m'empresse à le secourir, à le consoler; c'est-à-dire, je m'empresse d'arriver à un but; savoir, vous faire ma cour, le secourir, le consoler.*

On s'empresse de faire une chose qui n'a pas un but marqué hors de la personne qui agit. *Jé m'empresse de marcher, d'écrire, de parler, de demander, de répondre.* On dira en général, *il s'empresse rendre service; parce que l'expression est indéterminée, et que le n'est pas marqué.* Mais il faut dire : *Dans cette circonstance, il s'empresse à rendre service à son ami.*

Essayer.

Ce verbe régit *de* lorsque le sens indique plus particulièrement

efforts mêmes que le but auquel ils tendent. *Un homme faible et valétudinaire essaie de se lever, de marcher.*

Il régit à quand le sens a plus de rapport au but qu'aux efforts. *Un enfant essaie à marcher. Un musicien essaie à jouer un air difficile.*

Entreprendre  
S'étonner  
Etre étonné

Enrager  
Eviter.

*Eviter* signifie *esquiver, fuir* quelque chose de nuisible ou de désagréable, *s'éloigner de*, et n'a point d'autre sens ; *on évite un coup, un piège ; on évite un ennuyeux.*

*Eviter* n'a point de régime indirect ; ainsi on ne saurait en faire usage dans le sens d'épargner ; *éviter quelque chose à quelqu'un*, présente donc une faute grave. En effet, si je dis à quelqu'un ; *je veux vous éviter cette peine*, ce que j'énonce est en opposition avec ma pensée ; car au lieu d'*éviter la peine* à la personne à qui je parle, je veux la prendre sur moi en la faisant *éviter*, ou en l'épargnant à cette personne. *Éviter une peine, un danger à quelqu'un*, ne doit donc se dire en aucune langue, parce que c'est contre le sens commun : est-il possible d'*éviter une chose à ou pour quelqu'un*, si l'on veut que la personne *évite elle-même* cette chose. *On évite une chose*, mais on ne l'évite ni à soi, ni aux autres.

S'excuser (donner des raisons pour se justifier d'avoir fait quelque chose)  
Feindre

Féliciter (faire compliment sur un événement)

*Féliciter* régit de devant l'infinifit ; et de et sur devant les noms.

Se féliciter (se savoir bon gré)  
Se flatter (tirer vanité d'une chose)

Frémir  
Forcer.

*Forcer* régit quelquefois la préposition à et quelquefois la préposition de :

Il régit à lorsque l'action dont il s'agit a un but hors du sujet qui la fait. *On force quelqu'un à manger, à partir, à rendre une chose*, parce que ces actions ont un but marqué hors du sujet qui agit. Mais, *on force quelqu'un de consentir à quelque chose, d'obéir, de se soumettre*, parce que ces actions sont des actes de la volonté qui n'ont pas un but marqué au dehors.

Avoir garde

Se garder.

Les poètes emploient quelquefois *garder* neutre, au lieu du verbe pronominal *se garder*.

Prendre garde.

On dit, *prenez garde de tomber*, et, *prenez garde à ne pas trop vous engager*.

*Prenez garde de*, suivi d'un infinitif, s'emploie toutes les fois qu'il s'agit de se garder d'une chose présente, d'une chose dont il faut se garantir sans tarder. *Prenez garde de tomber, prenez garde de vous couper, de vous blesser.*

*Prendre garde à*, suivi d'une négation et d'un infinitif, s'emploie lorsque ce dont il faudrait se garantir est un peu éloigné, et n'offre pas un danger présent. *Je prendrai garde une autre fois à ne pas me laisser surprendre. Prenez garde à ne pas trop vous écarter de la route.*

Gémir  
Se glorifier  
Rendre grâce  
Hasarder

Se hâter  
Avoir honte  
Imputer

*Imputer*, suivi d'un nom et d'un infinitif, prend la préposition *de*.

*Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire  
D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison.—(Corneille.)*

Indigner  
S'ingérer  
Inspirer  
Jurer (*affirmer par serment, promettre fortement*)  
Méditer  
Se mêler (*s'occuper de*)

Menacer (*pronostiquer*)  
Mériter (*être assez important pour*)  
Mériter (*être digne de*)  
Mourir (*figurément et par exagération*)  
Négliger  
Nier

*Nier*, suivi d'un autre verbe, demande *de* et l'infinitif, lorsque le verbe régi se rapporte au sujet de la phrase : *Il a nié d'avoir dit cela.*

Dans le cas contraire on emploie *que* avec le subjonctif : *je ne nie pas que vous ne soyez fondé à faire cette demande.*

*Ordonner (commander, prescrire.)*

Ce verbe régit *de* avec l'infinitif, lorsqu'il a un régime indirect : *On a ordonné à votre frère de partir.*

Il régit *que* avec le subjonctif, quand il n'a point de régime indirect, nom ou pronom.

*Quelle voix salutaire ordonne que je vive,  
Et rappelle en mon sein mon ame fugitive.—(Racine.)*

Pardonner  
Parler (*déclarer son intention*)  
Permettre (*tolérer*)  
Persuader  
Avoir peur

Se piquer (*se glorifier de quelque chose*)  
Plaire (*employé impersonnellement*)  
Se plaindre  
Se faire un plaisir  
Préférer.

Doit on dire, *il préfère mourir*, sans préposition ; ou avec la préposition *de*.

Pour décider cette question, il faut observer que l'infinitif d'un verbe peut être considéré ou comme un verbe, ou simplement comme un nom. Dans ; *je préfère mourir*, *mourir* est présenté comme un

pur nom, parce qu'il n'est point accompagné d'autres mots qui rappellent sa nature de verbe; c'est comme si l'on disait : *je préfère la mort.*

Mais quand on dit, *je préfère de mourir avec vous.* Mourir n'est pas présenté comme un pur nom, parce que les mots *avec vous* le ramènent à la nature du verbe. Dans ce dernier cas, il faut employer la préposition *de* : dans le premier il faut la supprimer. Il faut donc dire : *je préfère mourir plutôt que de vivre dans l'ignominie ; et, je préfère de mourir avec vous plutôt que de vous trahir. Je préfère périr plutôt que de m'avouer coupable ; et, je préfère de périr dans les tourments, plutôt que de m'avouer coupable.*

S'il est simplement question de manger, on dira : *je préfère manger.* Mais s'il s'agit de décider entre deux sortes de mets, et que le verbe manger soit présenté avec un régime, il faudra dire : *Je préfère de manger du poulet,* et non pas, *je préfère manger du poulet.* En un mot, toutes les fois que l'infinitif est présenté comme un nom pur, il est régime direct du verbe comme tout autre nom. On ne dit pas : *je préfère de la mort ;* on ne doit pas dire non plus, *je préfère de mourir.*

Prescrire  
Presser  
Se presser

Présumer  
Prier.

On dit, *prier à dîner, à souper, et prier de dîner, etc.,* mais il y a quelque différence entre ces deux phrases.

Pour sentir cette différence il faut se rappeler que la préposition *à* indique toujours un but, une tendance à un but.

Si j'ai préparé un dîner pour quelques personnes, ce dîner est un but pour ceux que je dois y inviter, et *je les prie à dîner,* c'est-à-dire, à un repas que j'ai fait préparer pour eux.

Mais si une personne vient me voir au moment où je suis près de me mettre à table avec ceux que j'ai priés à dîner, *je la prie de dîner,* parce que ce dîner n'avait pas été préparé pour elle.

Il en est de même si je rencontre quelqu'un dans la rue, que je n'avais pas intention de prier à dîner ; *je le prie de dîner.* *J'ai envoyé chez lui pour le prier à dîner, il est venu me voir à l'heure de dîner, et je l'ai prié de dîner.*

Promettre  
Se promettre

Proposer  
Se proposer (*former le dessein*).

*Protester,* suivi d'un autre verbe, exige *que.* On doit dire : *Il lui protesta qu'il ne l'abandonnerait jamais ;* et non, *il lui protesta de ne l'abandonner jamais.* La raison en est que *protester* emporte dans l'idée de celui qui emploie cette expression quelque chose d'assuré, d'immanquable, qui bannit tout doute, toute incertitude, et la préposition *de,* qui marque doute, incertitude, répugne à cette idée.

Punir

Se rappeler.

On doit dire : *Je me rappelle cela, je me le rappelle*, et non pas ; *je me rappelle de cela, je m'en rappelle* ; car ces phrases, ainsi construites, signifient l'une et l'autre, *je rappelle à moi de cela* ; or, *moi et de cela* sont deux régimes indirects, et on ne doit pas donner à un verbe actif deux régimes semblables.

On dit bien : *Rappelez-lui d'aller à la campagne*, mais ici il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait, *rappelez-lui une chose*, savoir, *d'aller à la campagne* ; les mots en ellipse doivent être considérés comme le régime direct, et non, *d'aller à la campagne*.

*Se rappeler d'avoir fait quelque chose*, est une locution que l'usage a admise, et dans laquelle la préposition *de* est employée par euphonie.

Etre rassasié

Etre ravi

Rebuter (*décourager*)

Recommander (*exhorter quelqu'un à faire quelque chose*)

Refuser (*rejeter une offre*)

Regretter

Avoir regret

Se réjouir

Se repentir

Se reprocher

Résoudre.

Lorsque *résoudre* est employé activement il régit *de* devant un infinitif.

Lorsqu'il est employé passivement, il prend *à* ou *de*.

Et lorsqu'il est pronominal, il demande la préposition *à*.

Se ressouvenir.

*Se souvenir*, c'est garder le souvenir d'une chose, éloignée ou non, on dit : *Je me souviens de ce que j'ai dit ce matin* ; et, *je me souviens du temps passé*.

*Se ressouvenir*, c'est se rappeler le souvenir d'une chose que l'on avait oubliée, soit qu'elle soit éloignée ou qu'elle ne le soit pas. *J'avais oublié cette circonstance, vous m'en faites ressouvenir. Il m'a dit que dans ma jeunesse il fréquentait la maison de mon père, j'ai eu beaucoup de peine à m'en ressouvenir. Lorsqu'il fut à trente pas de chez lui, il se ressouvint qu'il avait oublié un papier dans son cabinet.*

On dit : *Si vous l'oubliez, je vous en ferai ressouvenir.*

Rire

Rougir

Seoir (*employé impersonnellement*)

Avoir soin

Prendre soin

Sommer

Souffrir (*permettre*)

Souffrir (*éprouver du déplaisir, du chagrin*).

Lorsque *souffrir* signifie *causer de la douleur*, il régit la préposition *à*.

Souhaiter.

Ce verbe ayant toujours rapport à quelque chose d'incertain, doit toujours être accompagné de la préposition *de* devant un infinitif.

Quelques écrivains cependant mettent avec ce verbe l'infinitif qui suit sans préposition.

*Soupponner* renfermant dans l'idée qu'il présente quelque chose de vague, d'incertain, d'indéterminé, exige nécessairement dans ce cas la préposition *de*, *soupponner de* *avoir*, et non pas *soupponner avoir*.

Se souvenir

Suggérer

Supplier

Être surpris (*être étonné*)

Prendre à tâche

Tenter (*essayer*)

Être tenté (*avoir une extrême envie*)

Tâcher.

On dit *tâcher de* et *tâcher à*.

On dit *tâcher de* lorsqu'il s'agit d'une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet. *Je tâcherai d'oublier cette injure*, l'action s'opère dans le sujet même; *je tâche de me débarrasser de mes dettes*, l'action s'opère sur le sujet même.

On emploie *à* lorsqu'il s'agit d'une action qui a un but marqué hors du sujet; *il tâche à m'embarrasser*, *il tâche à me nuire*: ici les esprits tendent directement à un but qui est hors du sujet.

Se trouver bien

Se vanter.

Les verbes suivants changent de signification selon qu'ils sont suivis de la préposition *à* ou de la préposition *de* devant l'infinitif.

*Accoutumer*, employé activement et suivi d'un infinitif, régit la préposition *à*. *Il ne faut pas accoutumer les peuples à prendre les rênes*. En ce sens il signifie, *faire prendre l'habitude*.

Dans le sens neutre, il signifie *avoir coutume* et ne s'emploie qu'aux temps composés avec l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*.

Avec *avoir* il régit la préposition *de*: *Il a accoutumé de se lever matin*.

Autrefois on le disait des choses, mais aujourd'hui *avoir accoutumé* se dit à peine des personnes.

Avec le verbe *être* il régit la préposition *à*. *Il est accoutumé à se lever matin*.

Employé pronominalement il régit la préposition *à*.

*Que l'oreille des rois s'accoutume à l'entendre*.—(Voltaire.)

*Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement vers un but.

*Commencer de* peint une action présentée comme pouvant ou devant être continuée jusqu'à la fin, et non comme tendant à un but.

Ainsi on dit d'un enfant, *il commence à parler, à marcher, à lire*; et cet orateur *commença de parler à quatre heures et ne finit qu'à dix*; *il avait commencé d'écrire sa lettre quand... j'ai commencé de rompre le silence*.

*Continuer*. *On continue à* faire une chose, quand on la fait sans interruption. *On continue de* faire une chose, quand on la fait avec interruption, en la reprenant de temps en temps. On doit dire:



*Continuez à bien vivre ; parce qu'on ne doit pas cesser de bien vivre : et, continuez de vous écrire ; parce que l'action d'écrire doit être évidemment interrompue et reprise. Sésostris continuait à me regarder d'un œil de compassion. (Fénélon).—Quoique j'aie à me plaindre de Mme. . . . je continue de la voir. (Racine).*

*Défier* dans le sens de faire un défi, régit la préposition à. *Défier quelqu'un à boire, défier quelqu'un aux échecs, au trictrac.*

Lorsque *défier* signifie aiguillonner, déclarer à quelqu'un qu'on ne le craint pas, il régit *de*. *Je vous défie de deviner cette énigme, je vous défie de m'oublier ; vous me menacez de me battre, je vous défie de le faire.*

*Emprunter*. Quand ce verbe a pour régime indirect un nom de chose, il veut la préposition *de* : *La lune emprunte sa lumière du soleil.*

Lorsque ce verbe est accompagné d'un régime indirect de personne, il veut généralement à : *J'ai emprunté ce cheval à mon ami.*

Dans : *J'ai emprunté ce cheval de mon ami*, *de mon ami* est complément déterminatif du substantif *cheval*, et non régime indirect du verbe.

*Etre*. On dit : *c'est à vous à*, et *c'est à vous de*. La première expression éveille l'idée de tour. La seconde, une idée de droit, de devoir.

*C'est à moi à jouer ; c'est-à-dire, c'est à mon tour de jouer, c'est à vous à parler après moi ; c'est à vous à veiller cette nuit.*

*Et, c'est à moi de commander ; c'est-à-dire, c'est mon droit, c'est mon devoir de commander, c'est au maître de parler, au disciple d'écouter. C'est à moi d'obéir puisque vous commandez. (Corneille).—C'est à toi d'annoncer ce qu'ils doivent apprendre. (Voltaire).*

*Laisser* dans la signification de transmettre prend la préposition à devant l'infinitif. *Va, ne me laisse point un héros à venger. (Volt.)*

Dans la signification de *cesser, s'abstenir, discontinuer*, et avec la négative, *laisser* régit la préposition *de* devant un infinitif ; *Lorsqu'il semblait céder, il ne laissait pas de se faire craindre ; il ne faut pas laisser d'aller son chemin.*

*Se laisser*, signifiant fatiguer l'attention et les organes, régit à : *Se laisser à lire.*

Mais lorsque ce verbe signifie se dégoûter, s'ennuyer, il régit *de* : *Les enfants se lassent plutôt de lire que de jouer.*

*Manquer* régit la préposition à quand il signifie *ne pas faire ce qu'on doit, omettre*. *On mésestime celui qui manque à remplir ses devoirs.*

Ce verbe régit *de* lorsqu'il signifie *oublier, négliger, faillir, être sur le point de*. *Je ne manquerai pas de faire ce que vous m'avez ordonné. Ne manquez pas de vous trouver demain à l'assemblée. Qui cherche Dieu de bonne foi ne peut manquer de le trouver. Il a manqué de tomber, il a manqué d'être pris.*

*Obliger*. Dans le sens d'imposer obligation de dire ou de faire

quelque chose, ce verbe régit la préposition *à*. *La religion nous oblige à restituer ce que nous avons dérobé. La loi vous oblige à prêter serment à votre souverain.*

Dans le sens de, *se trouver dans la nécessité de faire une chose*, et avec *être*, il régit *de*: *Dieu nous a caché le moment de notre mort, pour nous obliger d'avoir attention à tous les moments de notre vie. Je suis obligé de sortir. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre.* (Voltaire).

*Obliger*, dans le sens de rendre service, faire plaisir, veut aussi être suivi de la préposition *de*. *Vous m'obligerez beaucoup de faire cela.*

Lorsque *être obligé* ne marque qu'un devoir moral, il se dit des personnes et jamais des choses; on ne dira donc pas: *La jeunesse est obligée d'avoir du respect pour les personnes âgées.* Dans ce cas on dit: *La jeunesse doit avoir du respect, etc.*, ou, *un jeune homme est obligé d'avoir du respect, etc.*

*Oublier*. *Oublier à faire une chose*, c'est en perdre l'habitude faute d'exercice. *Oublier de faire une chose*, c'est n'y pas penser par distraction, ou faute de mémoire.

*Se tuer à*, c'est se fatiguer; *se tuer de*, c'est répéter sans cesse. *Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose? On se tue de vous dire.*

#### *Du régime nom.*

Un verbe actif peut avoir deux régimes, l'un direct et l'autre indirect; mais il ne peut avoir deux régimes directs, parce qu'une seule action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine.

*Ne vous informez pas ce que je deviendrai.*

Dans lequel *vous* et *ce* figurent comme régimes directs du verbe *informer*. La grammaire exige, *ne vous informez pas de ce que je deviendrai*, et alors *informez* n'a plus pour régime direct que *vous*, *de ce* étant un régime indirect.

Il n'est pas permis non plus de donner à un verbe deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas: *C'est à vous à qui je parle, c'est de vous dont il s'agit, c'est à la ville où je vais.* Puisqu'il n'y a qu'un verbe, il est évident qu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que ce rapport étant énoncé par *à vous, de vous, à la ville*, les régimes *à qui, dont, où*, sont sans fonctions, et conséquemment employés abusivement. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*, dites donc: *c'est à vous que je parle, c'est de vous qu'il s'agit, c'est à la ville que je vais.*

REMARQUE.—On ne dira pas non plus; *c'est ici où je demeure; c'est là où je vais.*

Ici ce ne sont pas deux régimes indirects qui marquent le même

rapport, mais deux adverbess qui expriment la même circonstance, et dont un seul suffit.

En effet la pensée est complètement rendue par ces mots : *je demeure ici ; je vais là ;* et l'adverbe *où* placé après *ici, là,* n'ajoutant rien au sens, doit être supprimé et remplacé par la conjonction *que* : *c'est ici que je demeure, c'est là que je vais.*

Un nom peut être régi par deux verbes, pourvu que ces verbes ne veuillent pas un régime différent. *J'aime et je respecte* les magistrats. *Cet officier attaqua et prit* la ville.

Mais on ne peut pas dire : *J'ai entendu et j'ai profité* du sermon. *Les hommes sont soumis et dépendants* de Dieu. *Cet officier attaqua et s'empara* de la ville. *Un grand nombre de vaisseaux entrent et sortent* de ce port *tous les mois,* parce que dans ces phrases les verbes n'ont pas le même régime. Dans la première phrase *entendu* demande un régime direct, on dit : *entendre* un sermon, et *profité* veut un régime indirect, on dit : *profiter* d'un sermon.

Dans la seconde, *sont soumis* veut à sa suite la préposition *à,* et *dépendants* exige la préposition *de.*

Dans la troisième, *attaqua* demande un régime direct, et *s'empara* un régime indirect,

Enfin dans la quatrième, *entrent* exige la préposition *dans,* et *sortent* la préposition *de.*

Dans ce cas on doit prendre un autre tour, afin de donner à chaque verbe le régime qui lui convient. C'est ce qu'on fait en donnant au premier verbe le nom pour régime, et au second le relatif *en ;* comme : *J'ai entendu* le sermon *et j'en ai profité.* *Cet officier attaqua* la ville *et s'en empara.* *Les hommes sont soumis* à Dieu, *et en dépendent.* *Un grand nombre de vaisseaux entrent* dans ce port, *et en sortent tous les mois.*

Le régime nom suit ordinairement le verbe. *Peuples, obéissez* à vos souverains ; *et vous, souverains, faites* à vos peuples *tout le bien qui est en votre pouvoir.*

Lorsqu'un verbe a deux régimes, le plus court se place ordinairement le premier : *Il faut opposer* un maintien stoïque, *aux propos et aux injures des méchants.* *Les hypocrites parent* des dehors de la vertu *les vices les plus honteux et les plus décriés.*

Dans le premier exemple *un maintien stoïque,* régime direct, est placé le premier, parce qu'il est plus court que le régime indirect *aux propos et aux injures des méchants.*

Dans le second exemple *des dehors de la vertu,* régime indirect, est placé le premier, parce qu'il est plus court que le régime direct, *les vices les plus honteux et les plus décriés.*

Si les régimes sont d'égale longueur, le régime direct se place le premier. *Les Français vainquirent* les Espagnols *à Villaviciosa.*

Cependant lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque, on donne la première place au régime indirect, quoique ce régime soit aussi long ou même plus long que le régime direct ; on dira donc : *Croyez-vous pouvoir ramener* par la douceur *ces esprits égarés ?* et non pas,

*croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur ? Le physicien arrache à la nature ses secrets ; et non pas, le physicien arrache ses secrets à la nature.*

#### Du régime pronom.

Les régimes pronoms sont comme nous l'avons vu, *me, te, se, nous, vous, le, la, les, lui, leur, que, y* et *en*.

Les régimes pronoms se placent presque toujours avant le verbe ; il y a cependant quelques exceptions, nous les avons données en parlant de la place des pronoms personnels en régime.

OBSERVATION IMPORTANTE.—Il faut se rappeler qu'un verbe actif exige un régime direct, d'où il suit que, toutes les fois qu'un verbe actif est suivi d'un infinitif, on doit employer *le, la, les*, avant ce verbe actif, si l'infinitif n'est point régime direct ; et qu'on doit employer *lui, leur*, quand l'infinitif est régime direct du verbe actif, un verbe actif ne pouvant avoir deux régimes directs.

Ainsi, Molière ne s'est pas exprimé correctement quand il dit : *Une certaine scène d'une petite comédie que je leur ai vu essayer.* (Le Sicilien).—Puisque l'on dit : *J'ai vu quelqu'un essayer une certaine scène*, il devait dire : *que je les ai vus essayer*.

On ne dira pas non plus : *L'idée les a pris d'aller à la campagne* ; on dit : *L'idée à pris à vos amis d'aller à la campagne* ; il faut donc se servir du pronom *leur*. Ici le verbe prendre est pris neutralement ; il ne saurait avoir de régime direct.

Souvent le sens qu'on veut exprimer détermine l'emploi du pronom personnel, comme régime direct ou comme régime indirect. Ainsi il y a une grande différence entre, *je lui ai vu donner un soufflet*, et *je l'ai vu donner un soufflet* ; le premier a reçu le soufflet ; le second l'a donné.

Il y a également une grande différence entre, *les offres de services que je leur ai vu faire*, et *les offres de services que je les ai vus faire* ; entre, *les liqueurs que je leur ai vu verser*, et *les liqueurs que je les ai vus verser* ; entre, *les objets que je leur ai vu prendre*, et *les objets que je les ai vus prendre* ; enfin entre, *les choses que je leur ai vu offrir, donner, refuser* ; et, *les choses que je les ai vus offrir, donner, refuser*. Cette différence est telle, qu'en confondant les deux régimes on exprimerait positivement le contraire de ce qu'on voudrait faire entendre.

#### DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

##### Du présent absolu.

L'emploi naturel du présent est d'exprimer l'état actuel ; comme : *j'écris, nous nous disputons, il est midi*.

Mais on s'en sert encore : 1°. Pour exprimer l'état habituel d'un sujet, ou une chose que l'on a coutume de faire, quoiqu'il ne soit pas nécessaire qu'on la fasse actuellement ; comme : *Il aime l'étude, je joue du violon, j'apprends à chanter.*

2°. Pour marquer des choses qui sont et qui seront toujours ; comme : *Dieu est tout puissant, deux et deux font quatre.*

Quelquefois pour un futur ; comme : *je suis de retour dans un moment ; pour je serai de retour ; votre frère est il à Londres ? Non, mais il revient demain.* Cet emploi n'a lieu que relativement à un futur proche ; on s'énoncerait mal, si l'on disait, *je pars l'année prochaine.*

Le présent désigne encore un futur, quand il est précédé du mot *si*, exprimant une condition ; comme : *je suis résolu de partir si j'en trouve l'occasion.*

Enfin on se sert du présent au lieu du prétérit, lorsqu'on veut réveiller l'attention et frapper fortement l'imagination. En voici un exemple dans Voltaire :

*On découvrirait déjà les bords de l'Angleterre ;  
L'Astre brillant du jour à l'instant s'obscurcit,  
L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit :  
Les vents sont déchaînés sur les vagues émuës ;  
La foudre étincelante éclate dans les nues ;  
Et le feu des éclairs, et l'abîme des flots,  
Montrent pas tout la mort aux pâles matelots.*

REMARQUE.—Quand on emploie ainsi le *présent absolu*, il faut que les verbes qui sont en rapport, dans la même phrase, soient aussi au présent ; dès lors les phrases suivantes ne sont pas correctes : *Le centurion envoyé par Mucien entre dans le port de Carthage ; et dès qu'il fut débarqué, il élève la voix : il fallait, et dès qu'il est débarqué il élève la voix. Tandis que le cardinal Mazarin gagnait des batailles contre les ennemis de l'état, les siens combattent contre lui : il fallait, gagne, combattent ; ou gagnait, combattaient.*

#### De l'imparfait.

On emploie l'imparfait pour exprimer une action comme présente relativement à une époque passée, *je chantais quand il est entré.*

On l'emploie aussi pour désigner des actions habituelles, ou souvent réitérées, dans un temps passé qui n'est pas défini. *Quand j'étais à Paris, j'allais souvent au Théâtre Français.*

*J'ai vu l'impie adoré sur la terre :  
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieus  
Son front audacieux :  
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,  
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus :  
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.—(Racine).*

On l'emploie encore surtout dans les narrations pour exprimer un prétérit sans rapport au présent, comme : *Rome était d'abord gouvernée par des rois. Ce qui signifie, Rome fut, etc.*

Enfin on s'en sert aussi pour n'exprimer qu'un rapport au présent, mais alors il doit être précédé de *si* ; comme : *Si je connaissais vos intentions, je les exécuterais*. Ce qui signifie, *je n'exécute pas vos intentions, parce que je ne les connais pas*.

#### DU PRÉTÉRIT DÉFINI ET DU PRÉTÉRIT INDÉFINI.

Le *prétérit défini* marque une action faite dans un temps désigné et entièrement écoulé, comme : *je reçus votre lettre la semaine dernière*.

Le *prétérit indéfini* marque une action faite dans un temps entièrement passé, que l'on ne désigne pas, ou dans un temps passé désigné, mais qui n'est pas entièrement écoulé. Ainsi quand je dis : *Les fruits de la terre ont été la première nourriture des hommes*, je ne désigne pas positivement le temps où cela est arrivé, et quand je dis : *J'ai mangé beaucoup de fruit cette année*, je désigne à la vérité un temps passé, mais un temps dont il reste encore quelque chose, puisque l'année n'est pas encore écoulée.

Il est essentiel d'observer :

1<sup>o</sup>. Qu'on ne doit se servir du *prétérit défini* qu'en parlant d'un temps absolument écoulé et dont il ne reste plus rien. Ainsi il ne serait pas permis de dire : *Nous vîmes de grands événements dans ce siècle, dans cette année, dans ce mois, dans cette semaine*, parce que le siècle, l'année, le mois, la semaine, sont des espaces de temps qui ne sont pas encore passés, et où l'on est encore renfermé. Mais il faudrait dire en se servant du *prétérit indéfini* : *Nous avons vu de grands événements dans ce siècle*, etc.

2<sup>o</sup>. Qu'il faut, pour se servir de ce *prétérit*, que le temps dont on parle soit éloigné au moins d'un jour de celui où l'on parle. Ce serait donc une faute de dire : *Je reçus de l'argent ce matin*, parce que *ce matin* fait partie du jour où l'on est encore.

La différence qu'il y a entre ces deux *prétérits*, c'est qu'on ne doit jamais se servir du *prétérit défini* qu'en parlant d'un temps absolument passé et dans lequel on n'est plus,\* au lieu qu'en bien des occasions ce n'est pas une faute d'employer indifféremment le *prétérit indéfini* pour un temps absolument passé, soit qu'on en précise l'époque ou non, ou pour un temps dont il reste encore une partie à écouler. Ainsi, on peut dire sans blesser les règles de la langue ; *J'ai écrit ou j'écrivis hier, j'ai été ou je fus à la campagne la semaine dernière. Alexandre fut ou a été le plus grand capitaine de son siècle*. Cependant il est mieux en général de n'employer chacun de ces *prétérits* que suivant la première idée que nous en avons donnée.

Le *prétérit indéfini* s'emploie quelquefois pour un futur proche,

\* Il n'est pas toujours nécessaire que l'on précise l'époque, l'usage permet de dire, *Troie fut détruite par les Grecs*, aussi bien que, *Troie a été détruite par les Grecs*.

comme : *Avez-vous bientôt fait ? j'ai fini dans le moment ; ce qui signifie, aurez-vous bientôt fait ? j'aurai fini dans le moment.*

REMARQUE. — Au lieu du *prétérit indéfini*, on emploie mal-à-propos le plus-que-parfait. On dit : *Je vous ai mandé que le ministre m'avait parlé de vous. Nous avons su que vous avez acheté une jolie maison. J'ai appris que votre mère avait été quelque temps malade, etc.* Il faut : *Je vous ai mandé que le ministre m'a parlé de vous. Nous avons su que vous avez acheté une jolie maison. J'ai appris que votre mère a été quelque temps malade.*

### DU PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

Le *prétérit antérieur* exprime ordinairement une chose passée avant une autre, dans un temps passé. Il y en a deux ; l'un qui exprime une chose passée avant une autre, dans un temps dont il ne reste plus rien à écouler, comme dans cette phrase : *Quand j'eus écrit ma lettre, je l'envoyai à la poste.*

L'autre, qui exprime une chose faite avant une autre, dans un temps dont il reste encore quelque partie à écouler, comme : *Quand j'ai eu ce matin écrit ma lettre, je l'ai envoyée à la poste.*

Ces *prétérits* diffèrent, comme les deux *prétérits* dont nous avons précédemment parlé, et doivent s'employer de la même manière ; ils sont toujours accompagnés ou d'une conjonction, ou d'un adverbe de temps, comme : *Dès que j'eus reçu mon argent, quand j'eus reçu mon argent, lorsque j'ai eu reçu mon argent, aussitôt que j'eus diné je m'en allai, aussitôt que j'ai eu diné je m'en suis allé.* On évite l'emploi de ce dernier temps en lui substituant *après* suivi du *prétérit* de l'*infinitif*, comme : *Après avoir diné, je m'en suis allé.*

### DU PLUS-QUE-PARFAIT.

Le *plus-que-parfait* marque une chose non seulement passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée. Ainsi quand je dis : *J'avais été malade, lorsque vous m'écrivîtes,* je fais entendre que ma maladie était passée à l'égard de votre lettre, ou du temps où vous m'écrivîtes, qui est aussi un temps passé à l'égard de celui où je parle.

Le *prétérit antérieur* marque, comme le *plus-que-parfait*, une chose ou une action passée avant une autre qui est aussi passée. Ce qui les distingue l'un de l'autre, c'est que la chose ou l'action exprimée par le *prétérit antérieur*, est subordonnée à celle qui l'a suivie, et que c'est à cette dernière que l'on porte principalement son attention. Ainsi celui qui dit ; *Quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai,* veut faire entendre d'abord qu'il s'en alla, et ensuite que ce fut *après avoir reçu son argent* : en sorte que *je m'en allai* est la phrase principale, et

que le reste : *quand j'eus reçu mon argent*, n'est qu'une phrase incidente. Parce qu'il est principalement question de savoir dans quel temps *il s'en alla*.

C'est tout le contraire à l'égard du plus-que-parfait. La chose ou l'action exprimée par ce temps est celle qui fait le principal objet de celui qui parle. Ainsi quand je dis : *J'avais été malade, lorsque vous m'écrivîtes*, il est principalement question de savoir dans quel temps *j'eus été malade*, et non dans quel temps vous m'écrivîtes : *j'avais été malade* est la phrase principale, et, *lorsque vous m'écrivîtes*, la phrase incidente. Enfin, quand on emploie le *prétérit antérieur*, la chose ou l'action qu'on a principalement en vue est présentée la dernière : et lorsqu'on se sert du *plus-que-parfait* c'est, au contraire, le premier rang qu'elle tient.

#### DES DEUX FUTURS.

Le *futur absolu* marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore, comme : *J'irai demain à la campagne* ; *Nous mangerons au fruit*.

Le *futur* a la signification de l'impératif, quand il exprime un commandement ou une défense ; *Vous aimerez Dieu de tout votre cœur* ; *Vous ne mentirez pas*, ce qui signifie : *Aimez Dieu de tout votre cœur* ; *Ne mentez point*.

Le *futur passé* marque l'avenir avec rapport au passé, et fait connaître que, dans le temps qu'une chose arrivera, une autre chose qui n'est pas encore sera passée, comme : *Quand j'aurai fini mes affaires, je vous irai voir*, ou : *J'aurai fini mes affaires, quand je vous irai voir*. Dans l'une et dans l'autre façon, la fin de mes affaires est encore à venir, mais je la marque comme passée à l'égard de ma visite, qui est aussi à venir.

REMARQUE.—Au lieu du *futur* on se sert abusivement du conditionnel présent, comme ; *On nous a dit que vous consentiriez à faire cette démarche*.—*Votre frère m'a assuré que vous iriez à la campagne au commencement du printemps prochain*.—*Le bruit a couru que je quitterais ce pays incessamment*. Il faut : *que vous consentirez, que vous irez, que je quitterai*, attendu qu'il n'est pas ici question de conditions moyennant lesquelles les actions de *consentir*, d'*aller*, de *quitter*, doivent avoir lieu, mais qu'il s'agit seulement d'exprimer que ces actions s'exécuteront dans un temps où l'on n'est pas encore.

#### DE L'EMPLOI DES TEMPS DU CONDITIONNEL.

##### *Du Conditionnel Présent.*

Le *conditionnel présent* marque qu'une chose serait ou se ferait dans



le temps présent moyennant certaines conditions, comme ; Je lirais, *si j'avais des livres* ; Je voyagerais, *si j'étais riche*.

Le *conditionnel passé* marque qu'une chose serait arrivée dans un temps passé, si la condition dont elle dépendait avait été remplie, comme : J'aurais écrit *ma lettre, si l'on n'était pas venu m'interrompre* ; J'eusse appris *la musique, si mon père eût voulu*.

La première manière de rendre le conditionnel marque, d'une manière plus précise, l'époque où une affaire aurait été entreprise, et la seconde, celle où elle aurait été finie.

*J'aurais fait*, signifie, *je me serais occupé à faire*, et *j'eusse fait*, signifie, *l'affaire serait faite*.

REMARQUE.—Pour faire entendre qu'une chose aurait été faite et consommée dans un temps passé, et qu'elle aurait été passée à l'égard de ce temps passé, moyennant certaines conditions, il faudrait dire : J'aurais eu diné, ou, J'eusse eu diné *avant midi, si l'on ne fût pas venu me détourner*.

La même remarque est applicable au plus-que-parfait et au futur passé, et l'on dirait dans le même sens : *Si j'avais eu diné, je ne vous aurais pas fait attendre* ; *Il sera sorti, dès qu'il aura eu achevé sa lettre*.

Quelques grammairiens appellent ces temps *surcomposés*, parce qu'ils empruntent les temps composés du verbe auxiliaire *avoir*, mais on s'en sert rarement.

Les conditionnels s'emploient en différentes occasions.

1<sup>o</sup>. Pour exprimer un souhait ; comme, Je serais, ou, j'aurais été charmé *de vous voir*.

2<sup>o</sup>. Avec *si* qui marque doute, incertitude ; comme, *Demandez-lui s'il serait venu avec nous, supposé qu'il n'eût pas eu affaire*.

3<sup>o</sup>. Avant ou après l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif, précédés de *si*, comme : Nous nous épargnerions *bien des regrets, si nous savions modérer nos désirs*.—*Si vous aviez suivi mes conseils, vous auriez été plus heureux*.

4<sup>o</sup>. Avec *quand*, mis pour *si* ou pour *quelque*, mais alors les verbes doivent être au même conditionnel, comme : *Quand l'avare posséderait tout l'or du monde, il ne serait pas encore content*. *Quand vous auriez consulté quelqu'un sur cette affaire, vous n'en auriez que mieux fait*.

Enfin, pour différents temps de l'indicatif, comme : *Croiriez-vous votre fils ingrat ? L'auriez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant ? Pourquoi violerait-il un des devoirs les plus saints ?* Dans la première phrase, le conditionnel est mis pour un présent ; elle signifie, *croyez-vous votre fils ingrat ?* Dans la seconde, le conditionnel est mis pour le prétérit indéfini ; *l'avez-vous soupçonné d'un vice si déshonorant ?* Et dans la troisième, pour un futur ; *pourquoi violera-t-il un des devoirs les plus saints ?*

Les étrangers font, relativement à l'emploi des deux futurs et des deux conditionnels, une faute bien choquante dans notre langue ; c'est de se servir ou du futur ou du conditionnel après *si*, mis pour

*supposé que.* Ils disent, par exemple : *J'irai demain à la campagne s'il fera beau. Les soldats feront bien leur devoir, s'ils seront bien commandés. Il aura sûrement remporté l'avantage, s'il aura suivi vos conseils.*

RÈGLE.—On doit employer après *si* mis pour *supposé que* :

1<sup>o</sup>. Le présent de l'indicatif, au lieu du futur absolu ; *J'irai demain à la campagne, s'il fait beau. Les soldats feront bien leur devoir, s'ils sont bien commandés.*

2<sup>o</sup>. Le prétérit indéfini, au lieu du futur passé ; *Il aura sûrement remporté l'avantage, s'il a suivi vos conseils. Il aura été chez son ami, s'il a eu le temps de le voir.*

3<sup>o</sup>. L'imparfait de l'indicatif, au lieu du conditionnel présent ; *Je serais content, si je vous voyais appliqué.*

4<sup>o</sup>. Le plus-que-parfait, au lieu du conditionnel passé ; *J'aurais été content, si je vous avais vu appliqué.*

REMARQUE.—Cette règle n'a pas lieu pour le conditionnel passé, quand on emploie le second conditionnel passé, comme ; *J'eusse été content, si je vous eusse vu appliqué.*

#### DE L'IMPÉRATIF.

L'impératif est une manière de signifier dans les verbes, outre l'affirmation, l'action de commander, de prier, ou d'exhorter.

Ce mode n'a qu'un temps qui indique un présent par rapport à l'action de commander, et un futur par rapport à la chose commandée. Ainsi, quand Saint Paul a dit : *Soyez soumis aux puissances de la terre*, c'est comme s'il eût dit : *je vous commande à présent d'être soumis à l'avenir aux puissances de la terre.*

Quelquefois on se sert de la première personne du pluriel de l'impératif, quoiqu'il ne s'agisse que d'une personne. Un homme se dira à lui-même : *Ecrivons-lui, oublions ses torts.*

Mais de même qu'en parlant à une seule personne, le participe ne prend pas la marque du pluriel, quoiqu'on ait fait usage du pronom *vous*, et que l'on dise : *Madame, vous êtes estimée*, de même, on met l'adjectif au singulier lorsqu'une personne, en se parlant à elle-même, se sert de la première personne du pluriel de l'impératif.

*Ah ! soyons sage ; il est bien temps de l'être.*—(Volt. l'Enfant prodigue.)

#### DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

Le subjonctif est ainsi appelé, parce qu'il dépend essentiellement d'un autre verbe, dont il ne peut être séparé sans cesser de former un sens clair et déterminé.

Il existe donc deux différences principales entre l'indicatif et le subjonctif.

La première, c'est que le *subjonctif* ne marque pas d'affirmation, au contraire, il exprime l'action comme douteuse et comme subordonnée à une autre; au lieu que l'*indicatif* exprime l'affirmation d'une manière directe, positive, et indépendante de tout autre mot qui pourrait précéder.

La seconde, c'est que le *subjonctif*, séparé de ce qui le précède, ne forme plus un sens clair ou du moins il ne forme plus le même; au lieu que l'*indicatif* peut être séparé de ce qui le précède sans changer de sens. Par exemple dans : *Je désire que vous fassiez un bon voyage. Vous voulez que je cherche la solution d'un problème trop difficile pour moi.* Si l'on supprime le *que* et ce qui le précède, ces mots *vous fassiez un bon voyage*, ne présentent plus de sens clair, et ceux-ci : *Je cherche la solution d'un problème trop difficile pour moi* ne présentent plus le même sens, puisque *je ne cherche pas effectivement* cette solution.

Si au contraire je dis, *ne m'interrompez pas, vous savez que je cherche la solution d'un problème très-difficile.* Ici, *je cherche* est à l'*indicatif*, parce qu'il peut être séparé de ce qui le précède sans changer de sens.

Ce mode a quatre temps, et exprime comme l'*indicatif*, le présent, le passé et le futur.

Le présent et le futur du *subjonctif* se présentent sous la même forme; c'est par le sens qu'on les distingue. Si l'on dit de quelqu'un; *il part*, je puis répondre, *je ne crois pas qu'il parte*; *qu'il parte*, exprime un présent. Et si on me dit, *il partira*, je puis également répondre, *je ne crois pas qu'il parte*; ce *qu'il parte* exprime un futur.

L'imparfait exprime plus généralement une action passée, mais il est aussi susceptible d'une signification future. Si à ces mots, *il est parti*, on répond, *je ne croyais pas qu'il partit*, voilà un passé; mais si l'on dit, *il partira*, et qu'on réponde, *je ne croyais pas qu'il partit*, voilà un futur.

Le *prétérit*, peut aussi se rapporter, suivant les circonstances, à des époques différentes, *il a fallu que j'aie consulté*, est un passé, et *je n'entreprendrai rien que je n'aie consulté*, est un futur.

Il en est de même du plus-que-parfait: tantôt il exprime un passé, comme: *je ne croyais pas que vous eussiez fini si tôt*, tantôt il exprime un futur, comme: *je voudrais que vous eussiez fini avant mon retour*.

Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision; il sert à l'expression de ce qui est vague, incertain.

Il n'est pas toujours aisé de distinguer les cas où l'on doit faire usage du *subjonctif*. Voici des règles qui peuvent servir de guide.

1°. Il faut mettre au *subjonctif* le verbe d'une proposition subordonnée, quand le verbe de la proposition principale exprime\* le

\* On appelle proposition principale, celle qui occupe le premier rang dans l'énonciation de la pensée, et proposition incidente ou subordonnée, celle qui

doute, la négation, la volonté, le commandement, la défense, le souhait, l'admiration, le consentement, la nécessité, la crainte, l'appréhension, la surprise.

On dira donc :

<p><i>Je doute</i> <i>Il est possible</i> <i>Il est douteux</i> <i>Il est difficile</i> <i>Je ne crois pas</i> <i>Je ne pense pas</i> <i>Je ne vois pas</i> <i>Je nie</i> <i>Ce n'est pas</i></p>	}	<p>qu'il fasse cela.</p>	<p><i>Il ne paraît pas</i> <i>Il ne semble pas</i> <i>C'est peu</i> <i>Je veux</i> <i>J'ordonne</i> <i>J'entends</i> <i>Je prétends</i> <i>Je défends</i></p>	}	<p>qu'il fasse cela.</p>
---	---	--------------------------	---	---	--------------------------

*J'empêche* ..... qu'il ne fasse cela.

<p><i>Je souhaite</i> <i>Je desire</i> <i>Je m'occupe</i> <i>J'aspire</i> <i>J'aime</i> <i>J'admire</i> <i>J'appréhende</i> <i>Je crains</i> <i>Je me réjouis</i></p>	}	<p>qu'il fasse cela.</p>	<p><i>Je trouve bon</i> <i>Je trouve mauvais</i> <i>Je prie</i> <i>Je salue</i> <i>Il faut</i> <i>Il est nécessaire</i> <i>Il est bon</i> <i>Il est juste</i> <i>Il est convenable</i></p>	}	<p>qu'il fasse cela.</p>
---	---	--------------------------	--	---	--------------------------

<p><i>Je crains</i> <i>J'ai peur</i> <i>Je tremble</i></p>	}	<p>qu'il ne fasse cela.</p>	<p><i>Je tremble</i> <i>J'ai peur</i></p>	}	<p>qu'il ne fasse cela.</p>
--	---	-----------------------------	---	---	-----------------------------

<p><i>Je m'effraye</i> <i>Il me surprend</i> <i>Il me surprend</i></p>	}	<p>qu'il ne fasse cela.</p>	<p><i>Il me surprend</i> <i>Il me surprend</i></p>	}	<p>qu'il ne fasse cela.</p>
--	---	-----------------------------	--	---	-----------------------------

Le verbe de la proposition subordonnée, comme le verbe de la proposition principale, admet l'interrogation, l'implication, sans être de ceux de l'implication, etc. Exemples : Je crains qu'il ne vienne, je prie que Dieu se fasse gloire de son nom, etc. Je crains qu'il ne vienne, je prie que Dieu se fasse gloire de son nom, etc. Je crains qu'il ne vienne, je prie que Dieu se fasse gloire de son nom, etc.

Les propositions interrogatives exigent le subjonctif, et il y a une autre règle, c'est que, lorsque, au lieu de la proposition principale, il y a une proposition interrogative, on emploie le subjonctif dans la proposition principale.

Exemples : Où va-t-il ? qu'il aille. Pourquoi va-t-il ? qu'il aille. Comment va-t-il ? qu'il aille. etc.

Les propositions relatives exigent le subjonctif, et il y a une autre règle, c'est que, lorsque, au lieu de la proposition principale, il y a une proposition relative, on emploie le subjonctif dans la proposition principale.

*Dieu a créé le ciel et la terre ? Croyez-vous que deux et deux font quatre.*

*Exemples où le mode indicatif, et le mode subjonctif sont employés après les mêmes expressions.*

*J'habiterai un pays qui me plaît, où je serai tranquille, que je pourrai parcourir sans crainte, et dont la température est douce. J'habiterai un pays qui me plaise, où je sois tranquille, que je puisse parcourir sans crainte, et dont la température soit douce.*

Dans le premier exemple, on met à l'indicatif les verbes qui complètent la proposition principale *j'habiterai un pays* ; parce qu'on veut exprimer une idée positive, certaine, il n'y a pour celui qui parle, aucun doute sur le plaisir que lui procurera ce pays, sur la tranquillité dont il jouira, etc.

Dans le second exemple, les mêmes verbes sont au subjonctif, parce qu'on veut exprimer des idées incertaines, douteuses, des choses sur lesquelles se portent un désir, une volonté ; c'est comme si l'on disait : *j'habiterai un pays ; je désire qu'il me plaise, je désire y être tranquille, le pouvoir parcourir sans crainte*, etc.

Dans le premier cas, le pays est connu de celui qui parle, et dans le second il ne l'est point.

On dira de même : *je te donnerai des raisons qui te convaincront*, c'est-à-dire, *je suis sûr, persuadé qu'elles te convaincront*, parce que je les connais. *Je te donnerai des raisons qui te convainquent*, c'est-à-dire, *je ferai en sorte qu'elles te convainquent ; ces raisons, je ne les connais pas encore, je les chercherai. Connaissez-vous dans cette ville un homme qui peut faire trois lieues en une heure ? Connaissez-vous dans cette ville un homme qui puisse faire trois lieues en une heure ? Indiquez-moi le plus court chemin qui conduit à cette ville. Indiquez-moi le plus court chemin qui conduise à cette ville. Je ferai mon devoir de manière qu'on n'aura rien à me reprocher. Je ferai mon devoir de parvenus qui sont hautains et insolents ! Combien voit-on de parvenus qui soient affables et modestes ? Pensez-vous que sa protection m'est nécessaire ? Pensez-vous que sa protection me soit nécessaire ? Figurez-vous que c'est un jeu. Figurez-vous que ce soit un jeu.*

De même après les verbes *dire, prétendre, entendre*, on emploie les deux modes selon le sens : *je dirai qu'il fait son devoir ; je dirai qu'il fasse son devoir ; je prétends que son droit est incontestable ; je prétends qu'on m'obéisse ; j'entends que c'est une femme qui chante ; j'entends que ce soit lui qui fasse cela.*

Avec le substantif, les verbes *dire, prétendre, entendre*, expriment une volonté.

Après le verbe *sembler* on emploie généralement le subjonctif. *Il semble que sans lui tout le bonheur nous fuie.* (Deshoulières.)—II

comme on se voit dans le vers de ce genre de ce nombre ou  
 comme on se voit dans le vers de ce genre. (La Harpe.)

Quant à l'usage de ces deux termes, il semble d'ordinaire, ce n'est  
 pas dans les propositions affirmatives qu'ils sont particulièrement employés  
 mais dans les propositions négatives. Ainsi, dans le vers précédent, est précédé d'un  
 négatif, et dans le vers qui suit de ce genre est précédé d'un négatif.  
 Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions affirmatives, c'est ce que  
 nous allons voir dans le vers qui suit.

Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions négatives, c'est ce que  
 nous allons voir dans le vers qui suit.

Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions affirmatives, c'est ce que  
 nous allons voir dans le vers qui suit.

Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions négatives, c'est ce que  
 nous allons voir dans le vers qui suit.

Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions affirmatives, c'est l'indi-  
 cation que le mot conjonctif se trouve dans la proposition, à savoir qu'il est  
 dans la proposition.

Quant à l'usage de ces deux termes.

Je suis sûr	} qu'il fasse cela.	Je suis sûr
Je suis sûr		Je suis sûr
Je suis sûr		Je suis sûr
Je suis sûr		Je suis sûr
Je suis sûr		Je suis sûr
Je suis sûr		Je suis sûr

Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions affirmatives, c'est l'indi-  
 cation que le mot conjonctif se trouve dans la proposition, à savoir qu'il est  
 dans la proposition.

Quant à l'usage de ces deux termes dans les propositions affirmatives, c'est l'indi-  
 cation que le mot conjonctif se trouve dans la proposition, à savoir qu'il est  
 dans la proposition.

Ainsi qu'	} si j'ai fait cela.	Suppose qu'	} si j'ai fait cela.
Après qu'		Fais qu'	
Puis qu'		Pris qu'	
Jusqu'à ce qu'		Ses qu'	
Non pas qu'		En cas qu'	
Non qu'		Encore qu'	
Scavoir qu'		Bien qu'	
Lois qu'		Non qu'	
Si peu qu'		Néanmoins qu'	
Pour peu que		Malgré qu'	
du cas qu'	Si tant est qu'		

<i>A moins qu'</i> <i>De peur qu'</i> <i>De crainte qu'</i>	}	<i>il ne fasse cela.</i>
---	---	--------------------------

On emploie aussi le subjonctif après *quoique*, *quoi que*, *quelque*, *quel que*, *qui que*.

Après *quoique*, les Anglais font usage de l'indicatif, parce qu'en effet, l'idée qu'exprime l'état ou l'action dans le verbe qui suit *quoique*, est positive : *Il sort, quoiqu'il soit malade.*

*Que*, employé pour *afin que*, *à moins que*, *sans que*, *de peur que*, *de crainte que*, est aussi suivi du subjonctif.

On met le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif après les verbes impersonnels, ou après ceux qui sont employés impersonnellement, quoiqu'il n'y ait pas absolument un sens vague, indéterminé. *Il suffit qu'il soit malheureux, pour que je me rapproche de lui. Il vaut mieux qu'il ne vienne point.*

Il faut en excepter : *il s'ensuit*, *il résulte*, *il arrive*, et les verbes impersonnels qui expriment une idée positive ; tels que : *il est évident*, *il est certain*, *il est sûr*, *il est vrai*, etc. ; ces verbes n'exigent le subjonctif, que lorsqu'ils sont interrogatifs, ou accompagnés d'une négation. On dira donc : *Il est vrai, sûr, certain que vous êtes mon ami. Il arrive souvent qu'on est trompé.* Et : *Il n'est pas vrai, sûr, certain que vous soyez mon ami. Il n'arrive pas souvent qu'on soit trompé par ses ennemis.*

Les temps du subjonctifs sont aussi employés dans certaines phrases elliptiques, comme : *Puissiez-vous réussir*, c'est-à-dire, *je désire que vous réussissiez.*

*Qu'il fasse*, *qu'il s'amuse*, etc., que les grammairiens appellent des troisièmes personnes de l'impératif, sont réellement des phrases elliptiques avec la forme du subjonctif. *Qu'il fasse*, c'est-à-dire, *il faut qu'il fasse.* *Qu'il s'amuse*, c'est-à-dire, *j'ordonne, je consens qu'il s'amuse.* *Qu'il médite beaucoup avant que d'écrire*, c'est-à-dire, *il faut, il est nécessaire, il est convenable, je lui conseille, etc., qu'il médite beaucoup avant que d'écrire.* *Qu'elles aient tout préparé, quand nous arriverons* ; c'est-à-dire, par exemple, *je veux, ou je désire qu'elles aient tout préparé, quand nous arriverons.*

Enfin, la conjonction *si—que*, demande aussi le subjonctif, lorsqu'elle est employé pour *quelque—que*.

*Si mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre.*—(Villefré.)

Ou bien, lorsqu'il y a une négation avant et après *si* : *Il n'a pas été si lesté qu'il ne soit tombé.*

Ou encore, lorsque la conjonction *si* est remplacée par *que* dans le second membre de la phrase, parce qu'alors *que* exprime le doute. Ainsi vous direz : *Il est vrai que je suis sincère* ; et l'on vous répondra : *s'il est vrai que vous soyez sincère, expliquez-vous donc.*

DES MANIÈRES DIFFÉRENTES DE L'EMPLOI DU  
L'INFINITIF

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, où, corré-  
spondant à trois manières d'employer le verbe de l'un des ad-  
verbes, on se sert de l'infinifif sans sujet, ou de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

DES MANIÈRES DIFFÉRENTES DES TEMPS DE L'INFINITIF.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.

Il y a trois manières de se servir de l'infinifif, et de bien encore à  
un sujet, ou de bien encore à un sujet, mais que personne  
ne se sert de l'infinifif sans sujet, et généralement le sub-  
jonctif est le plus employé à l'infinifif, et surtout verbe bien plus de  
l'infinifif.



le style diffus et languissant. Ainsi au lieu de : *Il vaut mieux qu'on soit malheureux que criminel. Mon frère est certain qu'il réussira.* Il est mieux de dire : *Il vaut mieux être malheureux que criminel. Mon frère est certain de réussir.*

Mais il est des cas où l'emploi de l'infinitif serait une faute, c'est lorsque le rapport en est incertain ou équivoque, comme dans cette phrase : *C'est pour être heureux, mon fils, que je t'ai donné une bonne éducation.* On ne voit pas si le sens est pour que *je sois heureux*, ou pour que *mon fils soit heureux*.

Le présent de l'infinitif est susceptible d'exprimer un présent, un passé, ou un futur, relativement au temps du verbe qui le précède, comme : *je le vois venir ; je l'ai vu venir ; je le verrai venir.*

Le prétérit de l'infinitif, exprime un passé relativement au temps du verbe qui le précède, comme : *je crois*, ou *je croyais l'avoir vu venir.*

Mais pour exprimer un futur relativement au temps du verbe qui le précède, il faut joindre l'infinitif du verbe *devoir*, au verbe qui est à l'infinitif ; comme : *Je crois devoir suivre cette affaire ; je croyais devoir suivre cette affaire.*

Le présent de l'infinitif, précédé des verbes *promettre, espérer, compter, s'attendre, menacer*, désignant toujours un futur, on n'a pas besoin de faire usage du verbe *devoir*, quand on veut exprimer ce temps ; comme : *Il promet de venir ; il s'attend à partir ; ce qui signifie, il promet qu'il viendra, il s'attend qu'il partira.*

#### RAPPORT DES TEMPS DE L'INDICATIF ENTR'EUX.

RÈGLE.—Quand le premier verbe est à l'imparfait, au prétérit défini, au prétérit indéfini, ou au plus-que-parfait, et que le second verbe marque une action passagère, on met ce second verbe :

A l'imparfait si l'on veut marquer un présent.

<i>On disait</i>	} <i>que vous appreniez</i>		<i>On a dit</i>	} <i>que vous appreniez</i>
<i>On dit</i>			<i>l'Italien.</i>	

Au plus-que-parfait, si l'on veut marquer un passé.

<i>On disait</i>	} <i>que vous aviez appris</i>		<i>On a dit</i>	} <i>que vous aviez appris</i>
<i>On dit</i>			<i>l'Italien.</i>	

Au présent du conditionnel, si l'on veut marquer un futur absolu.

<i>On disait</i>	} <i>que vous apprendriez</i>		<i>On a dit</i>	} <i>que vous apprendriez</i>
<i>On dit</i>			<i>l'Italien, si, etc.</i>	

Mais quoique le premier verbe soit à un de ces temps, le second se met toujours au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, une action qui se fait, ou peut se faire dans tous les temps,

<i>Je vous disais</i>	} <i>que la sagesse vaut</i>		<i>Je vous ai dit</i>	} <i>que la sagesse vaut</i>
<i>Je vous dis</i>			<i>mieux que l'éloquence.</i>	

L'usage de ces deux modes de construction est très commun dans les langues romanes. On les trouve dans les langues italienne, espagnole, portugaise, française, etc. Ils sont très utiles pour exprimer des nuances de sens qui ne peuvent pas être rendues par les autres modes de construction.

A. LE VERBE AU PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Le verbe au présent de l'indicatif est le mode le plus simple et le plus commun. Il est employé pour exprimer une action qui se fait au moment même où l'on parle, ou une action qui se fait habituellement.

Exemple : Je suis content de voir votre son au présent. On peut aussi employer le présent de l'indicatif pour exprimer une action conditionnelle.

Exemple : Si j'étais riche, j'achèterais une maison à Paris. Ce mode est très utile pour exprimer des nuances de sens qui ne peuvent pas être rendues par les autres modes de construction.

Mais on dira : je ne savais pas que vous eussiez fait une étude si

*approfondie des langues anciennes et modernes. Vous ne crûtes pas que la méchanceté et la haine eussent été capables de se porter à de tels excès. Vous n'avez pas cru qu'on vous eût tendu un piège. Nous ayions ignoré que le roi vous eût accordé cette grâce. Vous trouveriez mauvais que nous eussions contrevenu à vos ordres.*

OBSERVATIONS.—1°. On dit : Je doute qu'il jouât, *s'il avait de l'argent*, c'est-à-dire, *je doute qu'il jouerait*. Mais comme après *douter* on ne peut employer l'indicatif, *jouerait* est remplacé par le subjonctif *joudt*.

On dit encore : Je doute qu'il fût content, *lorsqu'il voyait de telles choses*, c'est-à-dire, *je doute qu'il était content* ; et comme après *douter*, on ne peut employer l'indicatif, *était* est remplacé par le subjonctif *fût*.

D'où l'on peut dire, qu'après le présent, on emploie aussi l'imparfait du subjonctif, lorsqu'on remplace par le subjonctif, le conditionnel ou l'imparfait de l'indicatif.

2°. On dit : *Pétrarque a mérité qu'on le couronnât au capitolé ; et, Pétrarque a mérité que ma muse le chante.*

Dans le premier exemple *couronnât* exprime un passé.

Dans le second *chante* exprime un présent ou un futur.

D'où l'on peut dire, qu'après le prétérit indéfini, on peut mettre le second verbe au présent du subjonctif, s'il exprime une action qui se fait ou peut se faire dans tous les temps, ou bien lorsqu'on veut exprimer absolument un présent ou un futur.

Autres exemples : *Dieu a entouré les yeux de tuniques transparentes, afin qu'on puisse voir à travers.* (d'Olivet.)—*Allez demander à ce vieillard ; pour qui plantez-vous ? Il vous répondra ; pour les dieux immortels qui ont voulu que je profite du travail de ceux qui m'ont précédé, et que ceux qui me suivront profitent du mien.* (d'Olivet.)

3°. On dit : *Je doute que tu eusses fait cet ouvrage, si l'on ne t'avait pas aidé. Je doute que tu eusses fait cet ouvrage demain avant midi, si l'on ne t'aidait pas.*

Ici *que tu eusses fait* est pour, *que tu aurais fait*, qu'on ne peut employer après un verbe qui exige le subjonctif.

4°. Après le prétérit indéfini on se sert beaucoup plus souvent du prétérit du subjonctif que du plus-que-parfait. Il a fallu qu'il ait sollicité ses juges. *Je n'ai jamais trouvé personne qui m'ait assez aimé pour vouloir me déplaire en me disant la vérité toute entière.* (Fénélon.)



## SYNOPTIQUE

## es. temps.

Si le second verbe exprime une action assagère, et que l'on veuille marquer un présent, alors l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait et l'indicatif correspondent :

A l'imparfait { on disait  
on dit  
on a dit  
on avait dit } que vous partiez aujourd'hui.

Si l'on veut marquer un passé, alors l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, et le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

Au plus-que-parf. { on disait  
on dit  
on a dit  
on avait dit } que vous étiez parti.

Si l'on veut marquer un futur absolu, alors l'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

Au présent du conditionnel { on disait  
on dit  
on a dit  
on avait dit } que vous partiriez, si, etc.

Mais, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, une action qui se fait, ou peut se faire dans tous les temps, alors

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif correspondent :

Au présent de l'indicatif { je vous disais  
je vous dis  
je vous ai dit  
je vous avais dit } que Dieu régit l'univers avec une puissance absolue, et non pas, que Dieu régissait.

Le futur absolu, le futur passé de l'indicatif correspondent :

Au prétérit indéfini { on dit  
on aura dit } que vous êtes parti.

L'imparfait, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait, le conditionnel passé, correspondent :

Au conditionnel passé. { je croyais  
je crus  
j'ai cru  
j'avais cru  
j'aurais cru } que vous seriez parti.

Le présent de l'indicatif, le futur absolu, le futur passé, correspondent :

Au présent du subjonctif { il veut  
il voudra  
il aura voulu } que vous partiez.

L'imparfait de l'indicatif, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent, les deux conditionnels passés correspondent :

A l'imparfait du subjonctif { je voulais  
je voulais  
j'ai voulu  
j'avais voulu  
je voudrais  
j'aurais voulu  
j'eusse voulu } que vous partissiez.

Le présent de l'indicatif, le prétérit indéfini, le futur absolu, le futur passé correspondent :

Au prétérit du subjonctif { il faut  
il a fallu  
il faudra  
il aura fallu } que vous soyez parti.

L'imparfait de l'indicatif, le prétérit défini, le prétérit indéfini, le prétérit antérieur, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent, les deux conditionnels passés correspondent :

Au plus-que-parf. du subjonctif { je voulais  
je voulais  
j'ai voulu  
quand j'eus voulu  
j'avais voulu  
je voudrais  
j'aurais voulu  
j'eusse voulu } que vous fussiez parti.

## DU PARTICIPE PRÉSENT.

Le *participe présent* offre plusieurs difficultés qui viennent de sa ressemblance parfaite, quant à la forme, avec l'adjectif verbal.

Le *participe présent*, toujours terminé en *ant*, est invariable, quels que soient le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte.

L'*adjectif verbal*,\* également terminé en *ant*, s'accorde toujours en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie.

Pour ne pas confondre le *participe présent* avec l'adjectif verbal, il faut examiner en quoi leur signification diffère.

Le *participe présent* exprime, comme tous les verbes, ou une action physique, ou une action morale.†

L'adjectif verbal exprime une aptitude, une qualité, une habitude, une disposition à agir, plutôt qu'une action; s'il semble quelquefois exprimer une action, c'est une action qui, par sa durée, sa continuité, sa non-interruption, se transforme en état.

Quand je dis : *J'ai vu cette mère caressant sa fille*, l'action que j'énonce est restreinte, elle a une durée limitée; un instant avant elle n'avait pas lieu, l'instant d'après, elle peut cesser : donc *caressant* est un *participe présent*.

Mais, si je veux peindre une qualité inhérente à la mère, une qualité qui, quoique ne se démontrant pas dans le moment par des actions, n'en existe pas moins dans le cœur ou dans le caractère, j'emploie alors l'*adjectif verbal*, et je dis : *Cette mère est caressante*.

Cette différence entre *caresser* et *être caressant*, est positivement celle qui existe entre le *participe présent* et l'adjectif verbal.

*Cette jeune fille est aimante, caressante, obligeante*. Dans cette phrase les mots *aimante, caressante, obligeante*, n'expriment point des actions, ils nous peignent l'état, la qualité de la jeune fille; ce sont des adjectifs verbaux.

*Cette jeune fille, aimant l'étude, ne s'ennuiera jamais. Je l'ai trouvée caressant sa mère, obéissant sans murmurer*. Dans ces phrases les mots *aimant, caressant, obéissant*, expriment des actions faites par la jeune fille, et non son état habituel ou sa qualité. Elle peut être présentée comme; aimant l'étude, sans être aimante. Caressant sa mère, sans être caressante. Obéissant sans murmurer, sans être obéissante; d'où ces mots, *aimant, caressant, obéissant*, sont donc des participes présents.

*Des esprits bas et rampants ne s'élèvent jamais jusqu'au sublime*.

\* On appelle *adjectifs verbaux*, les adjectifs formés du *participe présent* ou du *participe passé*.

† On appelle *actions physiques*, celles qui se font avec mouvement : *je vais, je viens, je cours, je frappe*. On entend par *actions morales*, celles qui ont lieu sans manifestation apparente; *je pense, je médite, je réfléchis, je désire*.

Dans cette phrase le mot *rampant* est employé comme adjectif verbal, parce qu'il peint la manière d'être des esprits, et non une action.

Mais dans celle-ci : *Il entend les serpents, il croit les voir rampant autour de lui.* Le mot *rampant* est employé comme participe, parce que ce n'est pas la faculté de ramper des reptiles, mais l'action de ramper qui épouvante.

Lorsque le *participe présent* est suivi d'un régime direct sur lequel porte l'action, il est aisé de le distinguer de l'*adjectif verbal*, qui n'exprimant pas une action, ne peut avoir de régime direct.

Mais quelquefois le *participe présent* n'est suivi d'aucun régime, tandis que l'*adjectif verbal* est énoncé avec un régime indirect, et alors il est quelquefois difficile d'en faire la distinction.

Toutes les fois que le mot en *ant* est employé comme servant de moyen à une action quelconque, il en exprime une lui-même. Alors on peut le faire précéder de la préposition *en* sous-entendue, et signifiant : *faisant l'action de.*

Dehille a écrit :

*Tel enfin triomphant de sa digue impuissante,  
Un fer torrent s'échappe, et l'onde mugissante,  
Traîne, en précipitant ses flots amoncelés,  
Pâtre, étale, troupeaux, confusément roulés.*

C'est parce que le torrent *triomphe* de sa digue, qu'il s'échappe . . . . . parce que l'onde *précipite* ses flots, qu'elle traîne . . . . . *triomphant, précipitant*, sont donc des participes présents, *mugissante* n'est le motif d'aucune action, ce mot peint l'état de l'onde ; l'onde qui est *mugissante* *traîne* . . . . .

Mais Fénelon a dit : *La mer mugissant ressemblait à une personne qui ayant été long-temps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émotion.* Ici *mugissant* sert de moyen à l'emploi du second verbe. C'est parce que la mer *mugissait* qu'elle ressemblait . . . . . La mer *en mugissant, faisant l'action de mugir*, ressemblait . . . . .

Un léger examen suffit pour faire sentir la différence des deux significations.

Boileau a dit de même :

*L'autre esquive le coup, et l'assiette volant  
S'en va frapper le mur et revient en roulant.*

L'*assiette* va frapper le mur, parce qu'on la fait voler. L'*assiette* *en volant, faisant l'action de voler.*

La préposition *en* (*faisant l'action de*) est quelquefois sous-entendue, quoique le mot en *ant* ne soit le motif d'aucune action. Elle se rétablit dans l'analyse, et sa présence annonce toujours celle du *participe présent*.

*Elles vinrent à nous, hésitant, tremblant, suppliant, bégayant, ne sachant de quelle excuse couvrir leur faute. Elles allaient pleurant, gémissant. La calomnie va toujours croissant.*

Dans tous ces exemples il s'agit d'actions, et la préposition *en* est sous-entendue.

*Deux portes du sommeil, deux passages divers,  
Aux songes voltigeants s'ouvrent dans les enfers.*

Dans cet exemple, *voltigeants* est un *adjectif verbal*, qu'on pourrait remplacer par *légers, foldtres*.

Mais dans ces vers :

*Et les zéphirs légers, voltigeant sur le thym,  
Vous rapportent le soir, les parfums du matin.*

*Voltigeant* est participe, puisqu'il exprime une action et non un état, cela signifie, *en voltigeant sur le thym, les zéphirs vous rapportent le soir les parfums du matin* ; c'est parce qu'ils *voltigent* sur le thym qu'ils rapportent les parfums.

*Voltigeant* sert de moyen à l'emploi du verbe suivant. *Ils ne rapportent les parfums que parce qu'ils ont voltigé sur le thym.*

Il en est ainsi de l'exemple suivant : *Cette maison, appartenant à mon frère, ne peut être vendue sans son consentement.* (Elle ne peut être vendue, parce qu'elle appartient à mon frère.)

Tandis qu'on dira : *J'ai vendu une maison appartenant à mon frère.* Parce que l'on ne veut exprimer que l'état, la qualité de la maison.

*Une femme dépendant de son mari et de ses devoirs, sait se respecter. Une femme dépendante d'un mari, ne peut contracter sans son autorisation.*

Dans le premier exemple, *dépendant* est participe, parce qu'il motive l'emploi du verbe suivant, *se respecter*. Elle sait se respecter parce qu'elle *dépend*. Dans le second exemple, au contraire, il est adjectif, parce qu'on veut peindre l'état de dépendance d'une femme mariée.

*Je les ai vus, mourant au champ d'honneur, mourant de la mort des braves. Laissera-t-il cette infortunée mourante sur un sable désert ? Ils courent mourants de peur autour de la salle.*

Dans le premier exemple, *mourant* est participe ; c'est l'action de mourir : dans les autres, il exprime l'état d'être mourant.

*On voit la tendre rosée dégouttant des feuilles. Voyez-vous ces feuilles dégouttantes de rosée ?*

Dans la première phrase, on affirme que la rosée tombe par gouttes, c'est l'action ; dans la seconde, on parle seulement de feuilles humides de rosée, c'est l'état sous lequel ces objets s'offrent à la vue.

*Contre les vents grondants et les flots orageux,  
Le commerce à ses ports.*

*Ces angles, ces fossés, ces hardis boulevarts,  
Ces tonnerres d'airain grondants sur les remparts.*

Dans ces deux exemples, *grondant* est variable, parce qu'il exprime un état dans le premier, et une action continue dans le second.

*Entendez-vous la foudre grondant sur nos têtes.* Ici *grondant* est participe. On ne dit pas : la foudre *grondante*, comme on dit : les



*vents grondants, les flots grondants ; son bruit intermittent n'a qu'une durée limitée.*

*J'ai vu les vents, grondant sur ces moissons superbes,  
Déraciner les blés, se disputer les gerbes.*

Dans ces vers, *grondant* indique une action : *J'ai vu les vents qui en grondant, déracinaient les blés, se disputaient les gerbes.*

*Une jeune personne brillante de santé, brillante de fraîcheur. Les deux glaives brillant comme les éclairs d'où partent les foudres, se croisent plusieurs fois.*

*Brillante de santé*, exprime une *habitude*, un *état*. Dans le second exemple, *brillant* est participe, parce que deux glaives agités vivement et comparés aux éclairs dont la lumière est trop rapide pour constituer un état, ne sont pas simplement *brillants* ; ils *brillent*.

*Une femme est éclatante d'attraits, éclatante de beauté* ; c'est un don de la nature, inhérent à la personne.

Mais dans : *Nous entendîmes les bombes éclatant avec un horrible fracas* ; *éclatant* est participe, il s'agit de l'action d'éclater.

*Ses chevaux fumant de sueur, il les fit reposer. Hippomaque, lâchant les rênes à ses chevaux fumants de sueur.*

Dans le premier exemple, *fumant* est participe, parce que l'action qu'il exprime est la cause de celle de *reposer*. Dans le second, il est adjectif verbal, il exprime l'état des chevaux, qui, à la suite d'un exercice violent, sont tout couverts de sueur.

*Près de lui quelques chefs tremblants en sa présence,  
De ses sombres douleurs respectaient le silence.*

Ici *tremblant*, s'attribuant à des êtres agités de trouble, de frayeur, saisis de respect, désigne l'état.

*Les Alabes dont il est adoré, tremblant pour ses jours précieux, refusent de le laisser partir seul.* Dans ce cas, *tremblant* est participe, parce qu'il exprime une action comme étant la cause d'une autre. Ils refusent de, etc., parce qu'ils *tremblent* pour ses jours.

*La forêt retentissant du son du cor, des cris des chasseurs, était abandonnée de ses timides habitants.* Il s'agit ici d'un bruit instantané, interrompu, *retentissant* est participe ; d'ailleurs il exprime une action, dont *était abandonnée* est l'effet.

*Entendez-vous ces sons mornes et répétés,  
Retentissants autour de nos toits attristés ?*

Dans cet exemple, on veut peindre une continuité de sons, un bruit monotone, triste et permanent ; et l'action *prolongée* se change en état.

*Il alla trouver Calypso errante dans les sombres forêts.* Ici *errante* est adjectif verbal, parce qu'il exprime une action assez *continue* pour constituer un état.

*Les passions, errant sur ce peuple assemblé,  
Offrent les vastes flots de l'Océan troublé,*

1. The purpose of this document is to provide a comprehensive overview of the current state of the project and to outline the key objectives and milestones for the next phase of development.

2. The project has made significant progress since the last report, with several key milestones being achieved. These include the completion of the initial design phase, the successful implementation of the core system architecture, and the commencement of user testing.

3. The primary objectives for the next phase are to refine the system architecture, address any outstanding issues identified during testing, and complete the integration of all system components. It is also essential to ensure that the system meets all user requirements and is ready for deployment.

4. The following table provides a detailed breakdown of the project's progress and the planned activities for the next quarter:

Activity	Current Status	Planned Start	Planned End
Finalize System Architecture	In Progress	Q3 2024	Q4 2024
Implement Core System Components	Completed	Q3 2024	Q3 2024
Conduct User Testing	In Progress	Q3 2024	Q4 2024
Integrate System Components	Planned	Q4 2024	Q1 2025
Prepare for Deployment	Planned	Q1 2025	Q1 2025

5. It is important to note that the project's success is heavily dependent on the timely completion of all tasks and the effective collaboration of all team members. Regular communication and reporting are essential to ensure that any potential risks or issues are identified and addressed promptly.

6. The project team is committed to maintaining high standards of quality and transparency throughout the development process. We will continue to provide regular updates on the project's progress and any changes to the schedule or scope.

7. The following are the key risks identified for the next phase of the project:

- Resource constraints: Limited availability of key personnel may impact the project's progress.
- Scope creep: Changes in user requirements could lead to delays and increased costs.
- Integration challenges: Complex dependencies between system components may pose integration difficulties.

8. To mitigate these risks, the project team has implemented several strategies, including the allocation of additional resources, the establishment of a change control process, and the development of a detailed integration plan. It is crucial to monitor these risks closely and adjust the project plan as needed.

9. The project team is confident that the project will be completed successfully and that the resulting system will meet all user requirements and provide a significant improvement in efficiency and performance.

10. The project team is grateful for the support and guidance provided by the project sponsor and the steering committee. We will continue to work closely with them to ensure the project's success.

11. The project team is committed to providing a high-quality, reliable, and secure system that meets the needs of our users and supports our organization's strategic goals.

ment à indiquer que le participe se rapporte au sujet du verbe dans les cas où, sans cette préposition, il pourrait se rapporter au sujet, ou au régime. Par exemple, dans : *Je l'ai rencontré allant à la campagne* ; allant, peut se rapporter également au sujet ou au régime, et le sens peut être : *Je l'ai rencontré, lorsque j'allais à la campagne*, ou : *je l'ai rencontré qui allait à la campagne*. Mais on ôte l'équivoque, en mettant la préposition *en* avant le participe, et ; *Je l'ai rencontré en allant à la campagne*, voudra dire : *Je l'ai rencontré lorsque j'allais à la campagne*.

Il ne faut pas mettre le pronom relatif *en* avant un participe présent, ce serait mal s'exprimer que de dire : *Je vous ai mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon*, parce qu'on ne distinguerait pas le pronom relatif *en* de la préposition *en*, et qu'on dirait toute autre chose que ce que l'on veut dire ; alors pour éviter cette équivoque, il faut : *voulant en faire, etc.*

Le *participe présent* est susceptible d'exprimer une action présente, ou une action passée.

Dans cette phrase : *M\*\*\* désirant que je voie son homme d'affaires avant que de commencer les poursuites, je me propose d'y aller cette semaine*, il s'agit d'une action présente. Mais, dans celle-ci : *M\*\*\* désirant que je visse son homme d'affaires avant que de commencer les poursuites, j'ai déjà eu plusieurs entretiens avec lui*, il est question d'une action passée.

Dans la première phrase, le *participe présent* se tourne par le présent de l'*indicatif*, comme : *M\*\*\* désire, etc.*, c'est pourquoi il faut mettre le second verbe au présent du subjonctif. Dans la seconde phrase, le *participe présent* se tourne par l'*imparfait de l'indicatif*, comme : *M\*\*\* désirait, etc.*, c'est pourquoi le second verbe a dû se mettre à l'*imparfait* du subjonctif.

## DU PARTICIPE PASSÉ.

**PREMIÈRE RÈGLE.**—Le participe passé, employé sans auxiliaire, s'accorde, en genre et en nombre, avec le mot auquel il se rapporte.

*Les inimitiés sourdes et cachées sont plus à craindre que les haines ouvertes et déclarées. D'une invincible ardeur, je sens mon ame émue.* (Voltaire.)

*Horace les voyant l'un de l'autre écartés,  
Se retourne et les croit déjà demi domptés.*

**SECONDE RÈGLE.**—Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde, en genre et en nombre, avec le sujet du verbe.

*Les sciences ont toujours été protégées par les gouvernements éclairés.*

*Les mortels plus instruits, en sont moins inhumains,  
Le fer est émoussé, les bûchers sont éteints.*—(Voltaire.)

*Songez bien dans quel rang vous êtes élevée.* (Racine.)—*Les organes des paysans sont ils autrement construits que les nôtres ? Non, mais ils sont autrement exercés.* (J. J. Rousseau.)—*Ce fut alors que les Juifs furent faits tributaires des Romains.* (Bossuet.)

On dira aussi : *Elle nous est venue voir. Elle fut-elle allée porter une corbeille de fruits. Ils se sont allés plaindre. Ma sœur lui est allée dire de venir. Où s'est-elle allée cacher ? Vos deux enfants me sont venus voir aujourd'hui. Ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter, de . . . Par amitié pour Richard, rends-lui un service que je suis venue te demander ici.*

Quelquefois le sujet est placé après le participe, mais cela ne change rien à l'accord : *Quand il vit l'urne où étaient renfermées les cendres d'Hippias, il versa un torrent de larmes.* (Fénélon.)

**TROISIÈME RÈGLE.**—Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe.

*Les Romains ont successivement triomphé des nations les plus belliqueuses. Les Portugais ont devancé les autres peuples dans la découverte des terres inconnues.*

*Tout lassé que j'étais, ma frayeur et mon zèle,  
M'ont donné pour courir, une force nouvelle.*—(Racine.)

**QUATRIÈME RÈGLE.**—Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct, lorsqu'il en est précédé ; mais il reste invariable, lorsque le régime dont il est précédé est indirect, ou lorsque le régime direct est placé après le participe.

*Que de livres nous avons lus !  
Nous les avons lus avec fruit.*

Dans ces exemples le participe construit avec le verbe *avoir* est précédé de son régime direct\* *livres*, énoncé en propres termes dans le premier, et représenté par un pronom dans le second.

**OBSERVATION.**—Le régime direct, précédant le participe passé, ne s'énonce guère aujourd'hui en propres termes, si ce n'est dans les phrases exclamatives ou interrogatives : ordinairement il est représenté par un des pronoms *que qu', me m', te t', se s', le l', la l', les, nous, vous.*

*Mes cousines vous ont écrit. Elles ne nous ont point répondu.*

Dans ces exemples, le participe construit avec le verbe *avoir*, est précédé d'un régime indirect, il est donc invariable.

*Nous avons reçu vos lettres. Ils ont perdu leurs livres. J'ai récompensé ces enfants.*

Dans ces exemples, le participe construit avec le verbe *avoir*, n'est point précédé de son régime direct ; ce régime est placé après, et par conséquent le participe ne s'accorde point.

*Exemples où le régime direct se trouve énoncé en propres termes.*

*Quels affronts, quels combats j'ai tantôt soutenus !*—(Corneille.)

\* On se rappellera que le sujet répond à la question *qui est-ce qui ?* faite avant le verbe ; que le régime direct, répond à la question *qui ou quoi ?* faite après le verbe ; et le régime indirect, à cette même question, précédée d'une préposition, et faite de même après le verbe.

Quelle guerre intestine avons-nous allumée?—(Corneille.)

Darius, avez-vous eu quels regards furieux

Néron en me quittant m'a lancés pour adieux?—(Racine.)

Que de vertus en vous un seul vice a détruites!—(Saurin.)

Je sais combien de disputes j'ai essayées en Angleterre sur notre versification. (Voltaire.)—Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? (Idem.)

Je le veux, mais aussi quels biens n'a-t-il pas faits!—(Idem.)

Que de guerres, aussi funestes qu'injustes, de bons directeurs nous auraient épargnés! Que de cruautés ils auraient prévenues! (Idem.)—Que d'autels on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui aurait découvert l'Amérique! (Idem.)—Combien de projets a-t-il faits ou réformés! Combien d'ouvertures a-t-il données! Combien de services a-t-il rendus! (Fléchier.)—Quels dangers n'a pas courus l'Autriche pendant la tempête de vingt ans qu'elle a essuyée! (De Pradt.)

Quelle faute ai-je commise jusqu'ici?—(Vertot.)

Exemples ou le régime direct se trouve représenté par un pronom.

Mais en vain je vous presse, et mes propres forfaits  
Me font déjà sentir tous les maux que j'ai faits.—(Racine.)

Une femme inconnue,

Qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revue.—(Idem.)

Il présente la paix à cent rois aveuglés,  
Et retire la main qui les eût accablés.—(Idem.)

Mais que ferait-il seul contre toute une armée?  
En vain ses grands efforts l'ont d'abord alarmée.—(Idem.)

Je suis donc un témoin de leur peude puissance,  
Je les ai méprisés.—(Idem.)

Sans espoir de pardon, m'avez-vous condamnée?—(Idem.)

Mes chères richesses, qu'étes-vous devenues? hélas! je vous ai perdues en moins de temps encore que je ne vous avais gagnées. (Le Sage.)

Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit?—(Racine.)

Dans tous ces exemples, les participes passés sont précédés chacun de leur régime direct, et s'accordent en conséquence de la quatrième règle.

#### OBSERVATIONS.

PREMIÈRE OBSERVATION.—La place du sujet ne peut influer en rien sur le rapport du participe avec son régime; peu importe donc qu'il soit mis avant, ou après. Le participe, ayant toujours le même rapport, doit s'accorder en genre et en nombre avec son

régime direct. Exemples : *Quelle leçon vous a donnée votre maître ? Rien ne peut suppléer la joie qu'ont été les remords. Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres. La prévoyance et la dignité ont tracé la route qu'a suivie l'Angleterre.* (De Pradt.)

DEUXIÈME OBSERVATION.—Tout participe, précédé de son régime direct et suivi d'un adjectif ou d'un autre participe, s'accorde en genre et en nombre avec ce régime direct. Exemples : *Si la douleur de notre captivité ne nous eût rendus insensibles à tous les plaisirs, nos yeux auraient été charmés de voir cette fertile terre d'Égypte.* (Fénélon.)—*Adam et Eve que Dieu avait créés innocents. Les habitants nous ont rendus maîtres de la ville. Les ennemis se sont rendus maîtres du fort. Je me flatte de deux choses que l'on a crues long-temps impossibles.*

*Quel droit vous a rendus juges de votre maître ?*—(Voltaire.)

*Tous les arbres que vous avez vus petits, sont devenus grands.* (De Sévigné.)—*Ils oublient celui qui les a faits grands.* (Fléchier.)—*Ils s'étaient faits mahométans.* (Montesquieu.)—*La reine s'est rendue garante du traité.* (l'Académie.)—*Ma lettre est partie, dès que je l'ai eue finie.* (Domer.)

CINQUIÈME RÈGLE.—Les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *avoir* ont toujours le participe invariable ; ces sortes de verbes n'ayant point de régime direct. *La justice et la modération de nos ennemis nous\* ont plus nui que leur valeur.*

Ici *nous* est pour *à nous* : *la justice, etc. ont plus nui à nous.*

Quelquefois le régime indirect se présente sous la forme d'un régime direct, comme dans les exemples suivants : *Toutes les heures que vous avez dormi, je les ai passées à écrire.*

Dans cette phrase le *que* relatif qui précède le participe *dormi*, est un régime indirect, équivalant à *pendant lesquelles*. *Toutes les heures pendant lesquelles. Il est resté caché les deux années que la guerre a duré (pendant lesquelles la guerre, etc.) Toutes les heures qu'elle a languï, gémi, pleuré, soupiré, lui ont paru des siècles. Les jours qu'il a conversé avec ses enfants.*

*Oui, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie, Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servi.*—(Corneille.)

*Puisse le ciel, qui lit dans mon cœur éperdu, Ajouter à vos jours ceux que j'aurais vécu.*—(La Chaussée.)

Quelquefois les verbes neutres sont employés activement, et alors leurs participes suivent la quatrième règle. *Il a retrouvé les deux enfants qu'il avait tant pleurés.* (Bescher.)—*L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée.* (De Châteaubriand.)

SIXIÈME RÈGLE.—Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes est soumis aux

\* On ne doit pas oublier que les pronoms *me, te, se, nous, vous, que*, sont régimes indirects, lorsqu'ils sont mis pour *à moi, à toi, etc.*

règles du participe construit avec *avoir* : c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde, lorsqu'il est précédé de son régime direct, et reste invariable, lorsque le régime direct est après, ou qu'il n'y en a pas. D'où il résulte que :

10. Le participe des *verbes pronominaux essentiels*, prend toujours l'accord, parce que ces verbes ont toujours pour régime direct, leur second pronom, (voyez page 23), lequel précède le participe.

REMARQUE.—Un seul verbe essentiellement pronominal fait exception à cette règle. C'est *s'arroger*, qui n'a jamais pour régime direct le second pronom. On écrira donc sans accord : *ils se sont arrogé des droits*, parce que le régime direct, *des droits*, est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits qu'ils se sont arrogés, il se les est arrogés*, parce que les régimes directs *que, les*, précèdent le participe.

20. Les *verbes pronominaux accidentels*, formés d'un verbe neutre, ont toujours le participe invariable, parce que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de régime direct.

30. Les *verbes pronominaux accidentels*, formés d'un verbe actif, ont le participe tantôt variable, et tantôt invariable, selon que le régime direct est placé avant ou après le participe.

REMARQUE.—*Se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, se convenir, se ressembler, et se suffire*, sont les seuls verbes pronominaux formés d'un verbe neutre, et dont conséquemment le participe soit toujours invariable.

#### EXEMPLES.

##### *Construction Directe.*

*Elle s'est promenade (elle a elle-même promenade.) Ils se sont défiés (ils ont eux-mêmes défiés.) Il se sont battus (ils ont eux-mêmes battus.) Elles se sont ennuyées (elles ont elles-mêmes ennuyées.) Elles s'est avisée d'un bon expédient (elle a elle-même avisée d'un bon expédient.)*

##### *Construction indirecte.*

*Elle s'est proposé de me venir voir (elle a proposé à elle-même.) Elle s'est imaginé, elle s'est figuré, elle s'est formé l'idée de pouvoir réussir. (Elle a imaginé en elle-même; elle a figuré à elle-même; elle a formé l'idée en elle....) Elle s'est permis de tout dire et de tout dévoiler. (Elle a permis à elle-même....) Ils se sont succédé dans l'arène. (Ils ont succédé à eux-mêmes....) Ils se sont nu par leur opiniâtreté. (Ils ont nu à eux-mêmes....) Ils se sont convenu sous plusieurs rapports. (Ils ont convenu à eux-mêmes....) Nous nous serions parlé sans sortir de la salle. (Nous aurions parlé à nous-mêmes....)*

*Autres exemples à l'appui de la règle précédente.**Construction directe.*

*Des enfants de Lévi la troupe partagée  
Dans un profond silence aux portes s'est rangée.*—(Racine).

..... *A ce discours ces héros irrités,  
L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.*—(Idem).

*Elle s'est moquée de vous.* (l'Académie.)—*Ils se sont aperçus de l'erreur.* (Idem.)—*Ils s'étaient persuadés qu'on n'oserait les contredire.* (Idem.)—*L'un et l'autre avant lui s'étaient plaints de la rime.* (Boileau.)

*Construction indirecte.*

*Les grands génies se sont survécus à eux-mêmes.* (Voltaire.)—*Elle s'est plu à me contredire.* (Idem.)—*Ils se sont plu à me persécuter.* (Académie.)—*Une foule d'écrivains s'est plu à recueillir tout ce que les femmes ont fait d'éclatant.* (Thomas.)

REMARQUE.—Lorsque le participe est précédé de deux régimes, l'un de ces régimes est direct, l'autre indirect ; car un verbe ne peut être précédé de deux régimes directs différents. Pour connaître quel sera l'accord du *participe*, il suffit de savoir distinguer lequel des deux régimes est direct.

*On ne saurait s'imaginer tous les pièges que ces personnes se sont tendus.*

Dans cette phrase, deux régimes, l'un représenté par *que*, l'autre par *se*, appartiennent au participe *tendus*. J'interroge ainsi : *ont tendu quoi ?* des pièges : *ont tendu des pièges à qui ?* à elles-mêmes. Le pronom relatif *que*, représentant les *pièges*, est donc le régime direct, et par conséquent le pronom personnel *se*, qui représente les *personnes*, est le régime indirect : *tendus* doit donc prendre le masculin pluriel.

*De la façon que nous nous sommes exprimés, n'auriez vous pas dû nous entendre ?*

Le participe *exprimés* est précédé de deux régimes *que* et *nous*. Le premier étant indirect, le second doit être direct : *De la façon avec laquelle nous avons nous-mêmes exprimés.*

*Toutes les dignités que tu m'a demandées,  
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées.*—(Corneille.)

*Aurai-je le bonheur de vous payer des soins que vous m'avez donnés dans mon enfance ?* (De la Porte-Dutheil.)

SEPTIÈME RÈGLE.—Le participe passé d'un *verbe impersonnel* ou d'un *verbe employé impersonnellement*, est toujours invariable.

*Exemples :*

*Il est arrivé de grands malheurs. Quels avantages en est-il résulté ?*



*Il s'est glissé une faute. Il s'est trouvé plusieurs personnes chez-moi. Les chaleurs qu'il a fait pendant l'été. Les grandes inondations qu'il y a eu. Il s'est rassemblé une foule de gens armés. Rappelez-vous, Athéniens, toutes les humiliations, qu'il vous en a coûté. (Voltaire.)*

## REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PARTICIPEs.

PREMIÈRE REMARQUE.—Le participe entre deux *que* est toujours invariable.

*Exemples :*

*Les réponses que j'avais prévu qu'on vous ferait. Les embarras que j'ai su que vous aviez. La leçon que vous avez voulu que j'étudiasse. La conduite que j'ai supposé que vous tiendriez.*

La raison en est que la proposition subordonnée est toujours le régime direct du participe. En effet, j'avais prévu *quoi ? qu'on vous ferait des réponses*, j'ai su *quoi ? que vous aviez des embarras*. j'ai supposé *quoi ? que vous tiendriez la conduite*. Dans ces sortes de phrases le *que* relatif est comme on le voit, le régime direct du verbe de la proposition subordonnée.

DEUXIÈME REMARQUE.—Le participe est toujours invariable, quand il a pour régime direct le employé comme pronom elliptique, c'est-à-dire, comme remplaçant une partie de phrase non exprimée, car il tient lieu, non du nom qui précède, mais des mots sous entendus, et équivaut à *cela*. On écrira donc : *Cette personne n'est pas aussi adroite que je l'avais cru. L'affaire est plus sérieuse que je ne l'avais pensé. Elle est plus raisonnable que je ne me l'étais imaginé. Elle est beaucoup plus grandie que je ne me l'étais figuré. On ne s'est jamais écarté de l'exacte probité sans se l'être reproché. Cette aventure est arrivée comme je l'avais prévu. Cette affaire s'est passée de la manière que je l'avais annoncé.*

C'est comme s'il y avait : *Cette personne n'est pas aussi adroite que j'avais cru* qu'elle était adroite. *L'affaire est plus sérieuse que je n'avais pensé* qu'elle était sérieuse. *Elle est plus raisonnable que je ne m'étais imaginé* qu'elle était raisonnable. *Elle est beaucoup plus grandie que je ne m'étais figuré* qu'elle était grandie.

TROISIÈME REMARQUE.—Lorsque le participe passé, construit avec *avoir*, est précédé du régime direct et suivi d'un verbe à l'infinitif, il faut examiner auquel des deux verbes ce régime appartient.

Si le régime appartient au participe, celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec ce régime. Mais si le régime qui précède le participe appartient à l'infinitif, le participe reste invariable.

Le régime direct appartient au participe, s'il peut devenir le sujet du second verbe.

Si le régime ne peut devenir le sujet du seconde verbe, il lui appartient en qualité de régime.

Ainsi on écrira avec accord,

en parlant de fleurs : *je les ai vues se flétrir ;*

de livres : *on les a laissés paraître ;*

d'arbres : *il les a vus croître ;*

d'une dame : *nous l'avons entendue chanter.*

Parce que le pronom qui précède le participe, en est le régime direct.

J'ai vu *quoi* ? ces fleurs (représentées par *les*) se flétrir.

On a laissé *quoi* ? ces livres (représentés par *les*) paraître, il a vu *quoi* ? ces arbres (représentés par *les*) croître.

Nous avons entendu *qui* ? cette dame (représentée par *le*) chanter.

On voit dans tous ces exemples que le régime direct du participe devient le sujet de l'infinitif, c'est-à-dire, qu'il exprime la personne ou la chose qui fait l'action exprimée par l'infinitif.

Mais on écrira sans accord,

en parlant des mêmes fleurs : *je les ai vu cueillir* ;

des mêmes livres : *on les a laissé publier* ;

des arbres : *il les a vu abattre* ;

d'une romance : *nous l'avons entendu chanter*.

Parce que le régime direct qui précède le participe, n'est pas le régime du participe, mais celui de l'infinitif.

J'ai vu *quoi* ? cueillir elles (les fleurs.)

On a laissé *quoi* ? publier eux (les livres.)

Il a vu *quoi* ? abattre eux (les arbres.)

Nous avons entendu *quoi* ? chanter elle (la romance.)

Dans ces exemples, le régime direct n'est pas le sujet de l'infinitif. Je ne puis dire : *j'ai vu les fleurs cueillir* (faire l'action de cueillir). *On a laissé les livres publier* (faire l'action de publier.) Ni, il a vu les arbres faire l'action d'abattre.

Le même principe est applicable dans les cas où le participe, suivi d'un infinitif, est précédé de deux régimes ; c'est-à-dire, qu'il faut déterminer le rapport de chaque régime, mais pour cela, on fera double interrogation. *Les airs que je vous ai entendue chanter, Madame, étaient fort jolis.*

J'ai entendu *qui* ? vous, chanter *quoi* ? les airs ; vous est donc le régime direct du participe entendre, qui, par conséquent, prend l'accord ; *que* représentant *les airs*, est le régime direct de l'infinitif. *Les offres de service, que je leur ai vu faire.*

J'ai vu *quoi* ? faire des offres de service, à *qui* ? à *eux*, ici *vu* est invariable, parce que le pronom relatif *que* (représentant les offres de service) est le régime direct de l'infinitif, et à *eux* le régime indirect du même verbe.

OBSERVATION.—Le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujéti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif.

#### TABLEAU COMPARATIF.

##### Accord.

*Les dames que j'ai entendues chanter, ont une belle voix. (J'ai elles entendues chantant, qui chantaient.)*

*Les enfants que j'ai vus dessiner, étaient déjà exercés. (J'ai eux vus dessinant, qui dessinaient.)*

##### Invariabilité.

*Les airs que nous avons entendu chanter, n'étaient pas d'un bon choix. (Nous avons entendu chanter eux,) (on les chantait.)*

*Les paysages que j'ai vu dessiner étaient fort jolis. (J'ai vu dessiner eux, on les dessinait.)*

## Accord.

*Je les ai entendus louer. (J'ai eux entendus, louant, qui louaient.)*

*Je les ai vus porter de lourds fardeaux. (J'ai eux vus portant, qui portaient.)*

*Les acteurs que j'ai vus jouer étaient fort médiocres. (J'ai eux vus jouant, qui jouaient.)*

*Je les ai vus solliciter une grâce. (J'ai eux vus sollicitant, qui sollicitaient.)*

*Je les ai vus voler des fruits. (J'ai eux vus volant, qui volaient.)*

*Ce sont de jeunes gens que j'ai vus pêcher. (J'ai eux vus pêchant, qui pêchaient.)*

*Je les ai entendus offrir des secours. (J'ai eux entendus offrant, qui offraient.)*

*Les secours que l'on vous a offerts, Madame, je vous les ai vue imprudemment dédaigner. (J'ai vous vue dédaignant, qui dédaigniez.)*

*Les liqueurs que je les ai vus verser. (J'ai eux vus, versant des liqueurs, qui versaient des liqueurs.)*

## Invariabilité.

*Je les ai entendu louer même par leur ennemis. (J'ai entendu louer elles, ces personnes, on les louait.)*

*Je les ai vu porter en triomphe. (J'ai vu porter eux, on les portait.)*

*Les pièces que j'ai vu jouer, ont été applaudies. (J'ai vu jouer elles, on les jouait.)*

*Je les ai vu solliciter d'accorder une grâce. (J'ai vu solliciter eux, on les sollicitait.)*

*Je les ai vu voler par des filous. (J'ai vu voler eux, on les volait.)*

*Voilà des poissons que j'ai vu pêcher. (J'ai vu eux pêcher, on les pêchait.)*

*Ces secours je les ai entendu offrir. (J'ai entendu offrir eux, on les offrait.)*

*Les secours que vous avez implorés, Madame, je vous les ai vu inhumainement refuser. (J'ai vu inhumainement refuser les secours à vous, Madame, on les refusait à vous.)*

*Les liqueurs que je leur ai vu verser. (J'ai vu verser des liqueurs à eux, on les versait à eux.)*

Lorsque l'objet est régi par le verbe à l'infinitif, et que cet infinitif est formé de l'auxiliaire et du participe, c'est ce dernier participe qui prend l'accord, le premier reste invariable.

## Exemples :

*Quelles que soient les explications satisfaisantes qu'il a prétendu avoir données, il n'en a pas moins paru blâmable. Il a commis des crimes, et ce sont de belles choses qu'il a cru avoir faites. J'ai fait des choses qu'il eût voulu avoir faites.*

*Il en est qui écrivent. Les périls que je leur ai vu braver.... Les rapides torrents que je leur ai vu franchir.... pour, que je les ai vus.*

Cette locution, quoiqu'usitée, n'est pas correcte. Qui ne sent la différence qu'il y a entre, *les offres de service que je leur ai vu faire, et les offres de service que je les ai vus faire; les objets que je leur ai vu prendre, et les objets que je les ai vus prendre.* Cette différence est telle, qu'en confondant les deux façons d'écrire, on exprime souvent le contraire de ce qu'on voudrait faire entendre.

Cependant il est d'usage, lorsque le pronom *les* se trouve répété, d'attribuer au second pronom un rapport indirect, et d'introduire par ménagement pour l'oreille, un régime qui n'appartient à aucun verbe. On ne dit pas en parlant d'obstacles, *je les ai vus*

les *surmonter* ; en parlant de périls, *je les ai vus les braver* ; en parlant d'actions mémorables, *je les ai vus les faire*. On dit euphoni- quement : *je les leur ai vu surmonter ; je les leur ai vu braver ; je les leur ai vu faire* ; mais avec attention de donner à la phrase une autre tournure, si elle vient à offrir un contre-sens, ou même un sens louche.

QUATRIÈME REMARQUE.—Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit, pré- sentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe ; de sorte que le régime direct n'appartient ni à *fait*, ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis.

*Exemples :*

*Une femme s'est présentée à la porte, je l'ai fait entrer.* (Beauzée.)  
—*Les bontés que vous m'avez fait sentir, me donnent le droit de me servir d'un nom si tendre.* (Fénélon.)—*Louis XI fit taire ceux qu'il avait si bien fait parler.* (Voltaire.)

CINQUIÈME REMARQUE.—Quelquefois le verbe à l'infinitif, qui devrait se trouver placé à la suite du participe, est supprimé par ellipse, et dans ce cas le participe reste invariable, parce qu'il a l'infinitif pour régime direct.

*Exemples :*

*Nous lui avons donné tous les secours que nous avons pu (donner.) Elle a obtenu les grâces et les bienfaits qu'elle a voulu (obtenir.) On a eu pour son âge et pour sa faiblesse tous les égards qu'on a dû (avoir.) Ils ont donné à leurs enfants toute l'éducation que leur a permis (de donner) leur fortune.*

Mais il faut dire : *Elle m'a payé les sommes qu'elles m'a dues. Il veut fortement les choses qu'il a une fois voulues. J'ai fait les démarches que mes parents m'ont permises ;* parce qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour régime direct le *que* relatif qui précède.

SIXIÈME REMARQUE.—Lorsqu'il y a une préposition entre le partici- pe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant.

Si le participe a pour régime direct le pronom qui précède, il prend l'accord.

Si le participe a pour régime direct l'infinitif suivant, il reste invariable.

On écrira donc avec accord : *L'espérance que j'ai conçue d'échapper à mes ennemis, se réalisera.* (*J'ai conçu quoi ? l'espérance etc.*) *La résolution que j'ai prise d'aller à la campagne.* (*J'ai pris quoi ? la résolution, etc.*) *La leçon qu'on m'a donnée à repasser.* (*On m'a donné quoi ? la leçon, etc.*) *Les secours qu'ils se sont empressés de me donner, m'ont sauvé la vie (ils ont qui empressé ? eux-mêmes.) La*

*matière que vous m'avez donnée à traiter, présente beaucoup de difficultés (vous m'avez donné quoi ? la matière, etc.)*

La réponse à l'interrogation indique le régime direct du participe, représenté par un pronom dans la phrase primitive.

.. Mais on écrira sans accord : *Étudiez la leçon que vous avez oublié d'apprendre. (Vous avez oublié quoi ? d'apprendre la leçon.) Les voyages qu'ils se sont proposé de faire. (Ils se sont proposé quoi ? de faire les voyages.) La maison qu'on a commencé à bâtir. (On a commencé quoi ? à bâtir la maison.) Telles sont les fautes qu'on a négligé de corriger. (On a négligé quoi ? de corriger les fautes.) C'est une demande qu'on a reconnu juste d'accorder. (On a reconnu quoi ? juste d'accorder la demande.)*

Dans toutes ces phrases l'interrogation, amenant en réponse l'infinitif, indique que c'est cet infinitif qui est le régime direct du participe.

Quelquefois entre le participe et l'infinitif, le mot intermédiaire est supprimé par ellipse, comme dans les phrases suivantes. *Les personnes que j'ai envoyées cueillir des fruits, ne sont pas encore de retour. (J'ai elles envoyées pour, afin de cueillir, etc.) Les bœufs que j'ai envoyés paître ce matin, reviendront ce soir. (J'ai eux envoyés pour paître, etc.) Les gens que j'ai envoyés panser mes chevaux, ont été expéditifs. (J'ai eux envoyés pour panser, etc.)*

SEPTIÈME REMARQUE.—Lorsque le participe est précédé de deux substantifs et qu'il ne doit s'accorder qu'avec un seul, on le fait rapporter à celui qui est le plus saillant, ou qui est le plus en rapport d'idée avec le participe. Voyez accord du verbe avec son sujet, page 253 et suivantes.

HUITIÈME REMARQUE.—*Le peu* a deux significations ; ou il signifie *une petite quantité*, ou il veut dire *le manque*.

Lorsque *le peu* signifie, *une petite quantité*, c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord.

Lorsque *le peu* signifie, *le manque*, c'est avec *ce peu*, et non avec le substantif qui suit, que l'accord se fait.

#### Exemples :

*Le peu de mots que vous lui avez adressés, ont suffi pour porter dans son cœur une douce consolation. Le peu de soins que vous lui avez rendus, l'ont rappelé à la vie. Elle regagne par une course rapide, le peu de moments qu'elle a perdus. (Fontanelle.)—Déjotanus gagne le port de Phasète, petite ville où il n'y a point à craindre le peu d'habitants que la guerre y a laissés. (Marmontel.)—Le peu de troupes qu'il a rassemblées, ont tenu ferme dans leur poste. (Idem.)*

Dans toutes ces phrase, *le peu*, signifie *une petite quantité* ; le *que*, régime direct, représente le substantif placé après *le peu*, et le participe conséquemment prend l'accord.

Mais dans les phrases suivantes : *Voilà le fruit du peu d'aménité que vous avez mis dans vos réponses. Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le peu d'instruction qu'on a reçu. Il ne laissa pas de lui repro-*

*cher le peu de confiance qu'il avait eu en lui.*—(Le Sage.) *Le peu d'instruction qu'il a eu le fait tomber dans mille erreurs.*—(Marmontel.)

*Le peu* signifie *le manque* ; le *que* régime direct représente ce mot, et comme il est masculin singulier, le participe adopte le genre masculin, et le nombre singulier.

NEUVIÈME REMARQUE.—*Le participe passé*, précédé du pronom *en*, (partitif)\* reste invariable. En parlant de fleurs on dit : *J'en ai cueilli.*

La raison en est que le régime direct du participe n'est point le pronom *en*, mais un mot, une expression sous-entendue, comme : *plusieurs, quelques-uns, une certaine quantité*, dont le pronom *en*, qui signifie, *de ces fleurs*, est le complément déterminatif. Alors le participe, n'étant précédé que d'une partie de son régime, reste invariable.

#### Exemples.

*La crainte de faire des ingrats ou le déplaisir d'en avoir trouvé ne l'a jamais empêchée de faire du bien.*—(Fléchier.) *Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a rendu.*—(De Maintenon.)

*Hélas ! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui ;  
J'en ai fait contre toi quand j'en ai fait pour lui.*—(Corneille.)

*Il a des troupes, et il en a demandé aux autres peuples de la Grèce.*—(Barthélemy.) *J'ai vu des savants aimables, mais j'en ai trouvé d'un peu lourds.*—(Marmontel.) *Il n'est que trop vrai qu'il y a des antropophages, nous en avons trouvé en Amérique.*—(Voltaire.)

Dans les phrases comparatives le participe, précédé du pronom *en*, reste de même invariable. *Louis-le-Grand a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont eu.*—(Boileau.) *J'ai perdu plus de pistoles que vous n'en avez gagné.*—(Vaugelas.) *Baléazar est aimé des peuples ; en possédant les cœurs il possède plus de trésors que son père n'en avait amassé par son avarice cruelle.*—(Fénélon.) *Par son analyse, Descartes fit faire à la géométrie plus de progrès qu'elle n'en avait fait depuis la création du monde.*

Cependant à cet égard l'usage est partagé ; car on trouve beaucoup d'exemples où le participe s'accorde.

Mais on écrira avec accord : *Cet homme m'a obligé, les services que j'en ai reçus me pénétrèrent de reconnaissance.*

Il est évident que cet exemple n'est point dans l'analogie des précédents ; le pronom *en* n'y est point partitif, il représente le substantif *homme*, et signifie *de lui*, le régime direct du participe est le pronom que représentant *les services*.

On écrira de même et pour la même raison : *Les deux lettres que j'en ai reçues. Les grâces que j'en ai obtenues.*

\* Le pronom *en* est dit partitif, quand il n'exprime pas la totalité des objets, comme lorsqu'en parlant de fruits, on dit : *J'en ai mangé*, c'est-à-dire : *J'ai mangé quelques-uns, une partie des fruits.*

*Et sur le même trône on me verrait placée  
Par le même tyran qui m'en aurait chassée.*—(Racine.)

*Je me suis mise sur le balcon, la pluie m'en a chassée.*—(Sedaine.)

*Rendez grâces au ciel qui vous en a vengée.*—(Cornaille.)

*Cassius ne cherchait dans la perte de César, que la vengeance de quelques injures qu'il en avait reçues.*—(Vertot.)

Lorsque le pronom *en* est employé comme déterminatif d'une expression, de quantité, telle que : *combien, que, tant, autant, moins, plus, trop, etc.*, et qu'ils sont placés l'un et l'autre avant le participe, alors le participe doit s'accorder avec le substantif dont le pronom *en* tient la place, si c'est un substantif pluriel.\*

Ainsi on dit, en parlant de fleurs : *Combien j'en ai cueillies ! de fautes : Que j'en ai faites !*

*Vous parlez d'édifices, vous ignorez combien cet architecte en a construits ! L'incendie n'a pas dévoré la dixième partie de ses maisons, tant il en avait acquises ! Ne me dites rien de ces sortes de gens, plus j'en ai connus, moins j'en ai estimés. Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus. Autant de batailles il a livrées, autant il en a gagnées. Que de difficultés nous avons trouvées ! combien nous en avons surmontées ! Combien Dieu en a-t-il exaucées !*—(Massillon.)

*Sais-je combien le ciel m'a compté de journées ?  
Et de ce peu de jours si long-temps attendus,  
Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà perdus !*—(Racine.)

Mais si le pronom *en* précédé d'une expression de quantité, représente un substantif singulier, l'accord n'a pas lieu.

On dit, de cette liqueur : *combien j'en ai bu !* de cette tourte : *que j'en ai mangé !* de la gloire : *moins il en a désiré, plus il en a obtenu !*

Si la phrase est interrogative le participe reste invariable.

Ainsi en parlant de cerises, on doit dire : *Combien en avez-vous mangé ?* de pages : *Combien en avez-vous écrit ?* de fautes : *Combien en avez-vous fait ?* d'une leçon : *Combien en avez-vous appris ?*

De même, si le pronom *en* est énoncé avant l'expression de quantité, le participe reste invariable.

*J'en ai beaucoup lu. Il en a tant vu. Nous en avons assez fait. Il en a trop pris. J'en ai beaucoup vu qui philosophaient bien plus doctement que moi.*—(J. J. Rousseau.) *J'en ai bien lu.*—(La Fontaine.) *J'ai connu l'intérieur des familles ; je n'en ai guère vu qui ne fussent plongés dans l'amertume.*—(Voltaire.) *Et vous en avez tant fait (des actions) en vain pour le monde.*—(Massillon.)

DIXIÈME ET DERNIÈRE EXCEPTION.—Plusieurs grammairiens pensent que les deux participes, *valu* et *coûté*, doivent toujours rester invariables, *valoir* et *coûter*, étant deux verbes neutres.

D'autres sont d'avis que ces deux verbes doivent être assimilés aux

\* L'usage est encore partagé ici, cependant l'accord a lieu plus généralement.

Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.

Les rivières  
sont les veines de la terre  
et les fleuves sont les artères  
de la vie.

Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.  
Il y a une chose que je ne puis plus qu'à l'état.



On dit : *qu'une personne a sorti*, pour dire qu'elle a fait l'action de sortir, et *qu'elle est rentrée* : *Il a sorti ce matin* ; et l'on dit : *qu'elle est sortie*, pour dire qu'elle est dehors et qu'elle n'est pas rentrée : *Mon frère est sorti et ne rentrera que ce soir*.

*Demeurer* prend l'auxiliaire *avoir* si l'on veut faire entendre que le sujet n'est plus au lieu dont il est question, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. Ainsi l'on dira :

*Il a demeuré long-temps à Madrid. Il a demeuré six mois à Paris. Il a demeuré long-temps en chemin. Il a demeuré quelque temps en Italie. J'ai demeuré captif en Egypte comme Phénicien.*—(Fénélon.)

Mais si l'on veut exprimer que le sujet est encore au lieu dont il est question, qu'il y était, ou qu'il y sera encore à l'époque dont il s'agit, *demeuré* prend l'auxiliaire *être*.

*Il est demeuré en chemin. Mon frère est demeuré à Paris pour faire ses études. Il est demeuré court en haranguant le roi. Il est demeuré deux mille hommes sur la place.*

On dit : *La fièvre a cessé*, si l'on présume qu'elle reviendra ; on dit de même : *la goutte a cessé, les plaintes ont cessé, les chants ont cessé*.

Mais si l'on veut exprimer qu'on juge qu'elle ne reviendra pas, on dit : *La fièvre est cessée* ; on dit de même : *La peste est cessée. Les fêtes sont cessées*.

On dit : *Cet enfant a bien grandi en peu de temps. Il a bien embelli pendant son voyage. Cette bonne nouvelle l'a bien rajeuni. Il a vieilli en peu de temps. Depuis ce moment il a déchu de jour en jour* ; parce qu'ici ces verbes sont pris dans le sens d'une action progressive.

Mais si l'on y attache l'idée d'un état actuel et passif, on doit faire usage de l'auxiliaire *être*. *Vous êtes bien grandi. Comme elle est embellie ! On dirait qu'elle est rajeunie. Je sens que je suis bien vieilli. Il est bien déchu de son autorité.*

On dit : *Le cerf a échappé aux chiens*, pour dire que le cerf par ses ruses, par la légèreté de sa course, en un mot, par son action, a évité d'être saisi par les chiens. Et, *Le cerf est échappé aux chiens*, pour dire que par suite de l'action qui l'a soustrait aux chiens, le cerf est dans un état où il ne craint plus cette poursuite.

On dirait dans le même sens : *L'un des coupables à échappé à la gendarmerie. Ce voleur est échappé de prison.*

On dira aussi d'une chose qu'on a oublié de dire ou de faire : *Ce que je voulais vous dire m'a échappé. Ce passage a échappé à l'auteur il l'a omis.*

Et d'une chose faite par inadvertance, faite malgré soi, d'un mot dit par mégarde, par indiscretion : *Ce mot m'est échappé* ; c'est-à-dire, j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde.

*Tomber* se construit quelquefois avec *avoir*.

*Ce coup que je lui porte aurait tombé sur moi.*—(Voltaire.)

*Déjà dans les forêts voisines, les pins, les ormes touffus, l'antique éra-*

REPORT ON THE PROGRESS OF THE WORK

IN THE YEAR 1900

BY THE DIRECTOR OF THE BUREAU OF GEOGRAPHICAL NAMES

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF GEOGRAPHICAL NAMES

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF STATISTICS

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF AGRICULTURE

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF MINERAL INDUSTRIES

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF MANUFACTURES

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF COMMERCE

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF LABOR

AND THE CHIEF OF THE DIVISION OF SOCIAL STATISTICS

personnes qui disent, *je fus le voir, je fus lui parler* ; mais c'est une faute ; il faut dire, *j'allai le voir, j'allai lui parler*.

Au lieu des temps composés du verbe *aller*, on emploie aussi les temps composés du verbe, *être*. On dit : *j'ai été*, au lieu de, *je suis allé* ; *j'avais été*, au lieu de *j'étais allé*, etc. Mais les temps composés du verbe *être* n'indiquent point le mouvement qu'exprime essentiellement le verbe *aller*. Toutes les fois qu'on veut exprimer ce mouvement, il faut se servir des temps composés du verbe *aller*. *Avoir été en un lieu*, ne signifie autre chose qu'avoir existé en ce lieu, s'y être trouvé, et n'y être plus. Je dirai donc : *J'ai été à Rome, et j'y suis allé en quinze jours ; il a été ce matin à l'église, et il y est allé en voiture*.

## CHAPITRE VI.

### DE L'ADVERBE.

Les adverbess comparatifs *si, aussi, plus, et autant*, se répètent avant chaque adjectif, chaque verbe, ou chaque adverbe qu'ils modifient.

*Il est si sage, si bon, si doux, qu'il se fait aimer de tout le monde. Plus un prince est aimé de ses peuples, plus leur bonheur lui devient cher.* (Marmontel.)—*Plus on lit Racine, plus on l'admire.* (D'Olivet.)—*L'âne est de son naturel, aussi humble, aussi patient, aussi tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux.* (Buffon.)

L'adverbe se place ordinairement après le verbe qu'il modifie, si le verbe est à un temps simple. *Je danse bien, il joue adroitement.*

*L'homme le plus éclairé est ordinairement celui qui pense le plus modestement de lui-même.*

Si le verbe est à un temps composé, l'adverbe se met entre l'auxiliaire et le participe : *Il a mal fait ; vous vous êtes bien conduits ; il a soigneusement travaillé ; il s'est parfaitement bien conduit.*

Mais on place après le verbe les adverbess composés, ainsi que ceux qui ont ou peuvent avoir un régime : *Il s'est conduit avec sagesse, il a agi conséquemment à ses principes, ou conséquemment.*

Lorsque le verbe est à l'infinitif, l'adverbe peut se mettre avant ou après, suivant le goût ou l'harmonie. On dit : *Bien faire son devoir, ou faire bien son devoir.*

Les adverbess se placent ordinairement avant les adjectifs qu'ils modifient : *Il est fort heureux, elle est très-sensible et infiniment honnête.*

REVUE DES ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ

1910

Les archives de la Société ont été enrichies par l'acquisition de  
 divers documents relatifs à l'histoire de la région. Ces documents  
 sont en grande partie inédits et offrent un intérêt historique  
 considérable. Ils ont été classés par ordre chronologique et  
 sont actuellement en dépôt dans les archives de la Société.  
 Les documents les plus intéressants sont ceux qui concernent  
 l'histoire de la ville de ... et de ses environs. Ils  
 comprennent notamment des actes, des chartes, des lettres  
 et des contrats. Ces documents sont en grande partie  
 inédits et offrent un intérêt historique considérable.  
 Ils ont été classés par ordre chronologique et sont  
 actuellement en dépôt dans les archives de la Société.  
 Les documents les plus intéressants sont ceux qui  
 concernent l'histoire de la ville de ... et de ses  
 environs. Ils comprennent notamment des actes, des  
 chartes, des lettres et des contrats. Ces documents  
 sont en grande partie inédits et offrent un intérêt  
 historique considérable. Ils ont été classés par ordre  
 chronologique et sont actuellement en dépôt dans les  
 archives de la Société.

dans un sens *positif*; et *non plus* dans un sens *négatif*. C'est pour cette raison qu'on dit; *et moi aussi, ni moi non plus*.

*Il viendra vous voir, il vous écrira aussi. Il ne viendra pas nous voir, il ne nous écrira pas non plus.*

**Beaucoup.**—Cet adverbe employé pour *plusieurs* ne doit pas être mis tout seul, il faut y ajouter *personnes* ou *gens*. Il ne faut donc pas dire: *Beaucoup pensent, beaucoup sont d'avis*; mais, *beaucoup de personnes pensent, beaucoup de gens sont d'avis*.

Cependant on peut dire en conversation; *J'en connais beaucoup qui se persuadent*; etc.; parce que le pronom *en* qui est devant *beaucoup* fait sous-entendre le mot *personnes*.

Lorsque ce mot est suivi d'un substantif pluriel, le verbe se met au même nombre: *Beaucoup de gens pensent*, lorsqu'il est suivi d'un singulier, le verbe se met au singulier: *Beaucoup de monde se plaignait*.

**Beaucoup** joint à un comparatif, marque une augmentation considérable. S'il est mis après le comparatif, il doit toujours être précédé de la préposition *de*. *Vous êtes plus savant de beaucoup*.

S'il est devant, on peut le mettre avec la préposition *de*, ou sans cette préposition.

*Vous êtes beaucoup plus savant que lui, ou vous êtes de beaucoup plus savant que lui.*

La seconde manière dit plus que la première.

On dit: *il s'en faut de beaucoup*, quand on veut exprimer que la quantité qui devrait être dans un objet n'y est pas.

*Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut de beaucoup. Il s'en faut de beaucoup que la somme y soit. Il s'en faut de beaucoup que vous ne m'ayez payé tout ce que vous me devez.*

On dit: *il s'en faut beaucoup*, quand on veut exprimer une grande différence entre deux personnes ou deux choses.

*Il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi sage que son frère. Il s'en faut beaucoup que cette étoffe soit aussi bonne que l'autre.*

**Bien.**—*Bien* exige l'article après lui; *Bien du monde, bien de l'argent, bien des gens*.

**Bien, beaucoup.**—Une personne contrariée ou étonnée de trouver une grande quantité de monde au spectacle, dira: *Il y a bien du monde ici*.

Mais elle dira: *J'aime à aller aux Tuileries, parce qu'il y a beaucoup de monde*.

**Bien, très.**—*Très*, ne peut modifier que des adjectifs ou des adverbes, on ne devrait donc pas dire; *J'ai très-faim; très-soif; très-peur; vous avez très-raison*, etc. Il vaut mieux employer *bien* ou *extrêmement*.

Comme *froid* et *chaud* sont adjectifs et substantifs, on peut dire; *Il fait très-froid, très-chaud*, et par extension, *j'ai très-froid, très-chaud*. *Bien* serait cependant préférable.

**Comme, comment.**—*Voyez comme il travaille*, signifie à quel degré

il travaille ; et, voyez comment *il travaille*, signifie de quelle manière il travaille.

On dit aussi en raillant : *Voyez comme il travaille*, pour faire entendre que celui qui doit travailler ne travaille point, ou qu'il ne travaille pas comme il faut.

*Davantage, plus.*—Il ne faut pas confondre *plus* avec *davantage*. *Plus* est un mot comparatif après lequel vient un *que* ou un *de*.

*Davantage* est un adverbe qui, placé après le verbe qu'il modifie, ne peut jamais modifier un adjectif, et dès-lors avoir un *de* ou un *que* à sa suite.

On dira donc : *La langue parait s'altérer tous les jours, mais le style se corrompt bien davantage*, et non pas *bien plus*.

C'est encore une faute d'employer *davantage* pour le *plus*.

Ainsi au lieu de dire ; *de toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plait davantage* ; il faut dire, *est celle qui me plait le plus*.

*Davantage* n'est guère bien placé qu'après les verbes. *Je vous aime davantage, celui-là m'aurait plus davantage*.

Cependant, lorsque le verbe est à l'infinitif *davantage* peut le précéder.

*Il n'est rien qu'on doive davantage recommander* ; ou, *il n'est rien qu'on doive recommander davantage*.

*Dedans.*—Autrefois on employait *dedans* comme préposition au lieu de *dans*. On disait : *Dedans la maison, dedans la ville*. Aujourd'hui ce mot ne s'emploie que dans un sens absolu. *Etes-vous hors de la chambre ? je suis dedans*.

*Dehors.*—*Dehors* est opposé à *dedans*, *hors* est la préposition qui correspond à ce mot ; comme *dans* correspond à *dedans*.

*Dehors* ne prend point de régime. *Restez dedans, j'irai dehors*.

Quelquefois il est préposition, et alors il prend un régime.

*Dessous, dessus.*—Ces deux mots n'ont point de régime. On ne dit pas : *Dessous la table* ; mais, *sous la table*.

On le cherchait sur la table, *il était dessous*. *Il n'est ni dessus ni dessous*.

Ainsi ne dites pas : *Parmi les animaux il y en a qui vivent dessous la terre* ; mais, *il y en a qui vivent sous terre*.

Autrefois on employait indifféremment ces mots comme prépositions et comme adverbes.

*Environ.*—Il ne faut pas dire, *la perte a été d'environ cinq ou six cents hommes* ; ce, serait dire deux fois la même chose. *Cinq ou six cents hommes* font un nombre incertain qui ne souffre pas qu'on y ajoute *environ*, qui marque également un nombre incertain.

Pour s'exprimer correctement il faut dire : *La perte a été de cinq ou six cents hommes* ; ou bien, *la perte a été d'environ cinq à six cents hommes*.

*Guère.*—Il ne faut pas dire, *il ne s'en faut de guère*, pour, *il s'en faut guère*.

On dit : *Il ne s'en faut guère, il ne s'en est guère fallu*, lorsque ce mot est employé absolument : mais c'est quand il a rapport à une quantité comparée avec une autre qu'on ajoute *de*.

Si l'on mesure deux choses, et que l'une ne soit pas beaucoup plus grande que l'autre, on dit : *Qu'elle ne la passe de guère*.

Il faut dire : *Il ne s'en faut guère qu'il ne soit aussi avancé que son frère* ; et, *il ne s'en faut de guère que ce vase ne soit plein*.

Cet adverbe est toujours accompagné de la négation.

Les adverbess de comparaison se mettent toujours après *guère* ; *guère plus, guère moins*.

On n'écrit plus *guères* avec un *s*, qu'en vers, lorsqu'il est favorable à la mesure ou à la rime :

*Mieux*.—Lorsque *mieux* est suivi de deux infinitifs, on met *de* avant le second : *Il vaut mieux se taire que de parler mal-à-propos*.

*J'aime mieux vous déplaire que de vous tromper*. (Marmontel.)

*Plus* et *mieux* ne sont pas synonymes. *Plus* s'emploie lorsqu'il s'agit d'extension, et *mieux* lorsqu'il s'agit de perfection.

*L'abbé Prévôt a plus écrit que Fénelon, mais Fénelon a mieux écrit que l'abbé Prévôt*.

*Peu*.—Cet adverbe est opposé à beaucoup, et joint à un substantif, il régit la préposition *de* sans article : *Peu d'argent, peu d'hommes*.

*Peu* se place avant les adjectifs qu'il modifie. *Peu aimable, peu complaisant* ; il précède les adverbess qu'il modifie, *peu agréablement* ; et ~~est~~ ceux qui le modifient, *fort peu, bien peu*.

Si cet adverbe est modifié par quelqu'autre adverbe, on peut le mettre avant ou après le participe : *Il m'a coûté fort peu*, ou, *il m'a fort peu coûté*.

Quelques personnes disent *un petit peu*, pour dire une petite quantité, cette locution est vicieuse, *peu*, signifie seul une petite quantité.

Dans cette phrase, *un peu de vin, peu* est substantif ; il l'est aussi dans, *le peu, de peu, à peu, pour peu*.

*Peu*, joint à la préposition *de* et suivi d'un substantif singulier, veut le verbe au singulier. *Peu de monde a su mon arrivée*.

Mais *peu* veut le verbe au pluriel, lorsqu'il est suivi d'un substantif pluriel. *Peu de personnes savent se suffire à elles-mêmes*.

*C'est peu*, devant un infinitif ne doit pas être suivi de *que*, il faut dire : *C'est peu de vouloir*, et non pas, *c'est peu que de vouloir*.

*Peut-être*.—On joint toujours ces deux mots par un tiret, et ils sont souvent suivis de *que*, *peut-être que oui, peut-être que non, peut-être qu'il viendra*, on peut dire aussi : *peut-être viendra-t-il*.

Quand *peut-être* est au commencement de la phrase, il faut mettre le pronom sujet du verbe après le verbe : *peut-être irons-nous*.

Mais quand il est au milieu de la phrase, le pronom conserve sa place naturelle. *Tels sont les conseils auxquels peut-être nous sommes*

redoutables de notre tranquillité ; et non pas, auxquels peut-être sommes-nous redevables, etc.

C'est une négligence de mettre le verbe *pouvoir*, avec *peut-être* ; parce que ce mot, exprimant une idée de possibilité, ne saurait modifier un verbe qui l'exprime également.

Ainsi l'on s'énoncerait mal en disant, *peut être, hélas ! pourrai-je goûter au déclin de mes ans le repos auquel j'aspire* ; il faut dire : *Peut-être, hélas ! goûterai-je, etc.*

Cette remarque sur *peut-être* s'applique aux locutions, *il est possible, il est impossible*. Alors on ne dira pas : *Il est impossible qu'il puisse réussir* ; mais simplement : *Il est impossible qu'il réussisse*.

*Plus*.—Cet adverbe demande *de* avant le substantif qu'il modifie, lorsqu'il est adverbe de quantité et non adverbe de comparaison, c'est-à-dire lorsque le terme de comparaison énoncé après l'adverbe de quantité, marque quelque mesure précise et positive de cette quantité. *Cela est plus long d'un quart ; cela ne vaut pas plus d'un écu ; cela n'a pas plus de trente pieds ; il est plus grand de toute la tête*.

Doit on dire : *Il est plus d'à demi mort* ; ou, *il est plus qu'à demi mort* ; *il a été plus d'à demi convaincu ?* ou, *plus qu'à demi convaincu*.

Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces sortes de locutions : cependant il paraît que, *plus d'à demi*, a pour lui l'usage et les bons écrivains.

*De l'argent plus d'à moitié dépensé ; du vin plus d'à moitié bu* (Académie).—*Les glaces polaires sont déjà plus d'à moitié fondues, lorsqu'elles arrivent sur le banc de Terre-Neuve*. (Ber. de St. Pierre).—*Son apprentissage est déjà plus d'à moitié fait*. (J. J. Rousseau).—*Les évêques plus d'à moitié laïques*. (Moreau.)

*Mais un fripon d'enfant (c'est âge est sans pitié)  
Prit sa fronde, et du coup tua plus d'à moitié  
La volatile malheureuse.*—(La Fontaine.)

*Plus d'à demi*, nous semble donc préférable à, *plus qu'à demi*.

Si l'adverbe comparatif *plus* est suivi d'un *que*, et d'un verbe à l'infinitif, on répète avant cet infinitif, la préposition que demande l'adjectif qui précède.

*Il n'y a rien de plus agréable que de l'entendre. Nous sommes plus portés à nous excuser qu'à reconnaître nos torts*.

Lorsque *plus* est suivi de deux infinitifs, il faut mettre *de* avant le second.

*Il est plus beau de vaincre ses passions, que de triompher de ses ennemis*.

*Plus d'un*.—Terme collectif partitif ou adverbe de quantité, demande le verbe qui suit au singulier.

*Plus d'un auteur a dit ; plus d'un lecteur pensera ; plus d'un témoin a déposé*.

Il faut excepter le cas où l'on se servirait de cette expression avec



un verbe pronominal ; car cette espèce de verbe, exprimant l'action de deux ou de plusieurs sujets, exige le pluriel.

*A Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre.*

(Marmontel.)

*Plutôt, plus tôt, plus tard.*—*Plutôt*, s'emploie pour marquer le choix que l'on fait d'une chose par préférence à une autre chose, et s'écrit toujours en un seul mot :

*Plutôt perdre tout que de rien faire contre sa conscience.*

(l'Académie.)

*Plutôt*, suivi de la conjonction *que* doit toujours être accompagné de la préposition *de*. *Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante.* (La Bruyère.)

*Plus tôt* signifie *plus vite, de meilleure heure*, et doit s'écrire en deux mots.

*Plus tard* est opposé à *plus tôt* et doit de même s'écrire en deux mots.

*La mort nous attend tous : peu importe à l'homme qui n'a rien à se reprocher qu'elle arrive un peu plus tôt, un peu plus tard.*

(Fr. de Properce.)

*Presque.*—On dit : *Presque personne ne l'a vu*, et non pas, *personne presque ne l'a vu*.

Massillon a donc eu tort de dire : *Chaque siècle presque en a vu de tristes exemples.*

Il fallait dire : *Presque chaque siècle en a vu de tristes exemples.*

*Presque* ne prend généralement l'apostrophe que dans *presqu'île*. On écrit : *Un ouvrage presque achevé, presque aussi avancé, presque usé.*

On la voit cependant quelquefois avant les propositions *à* et *en*.

*Quand, lorsque.*—*Quand* et *lorsque* sont adverbess de temps, quand ils signifient *dans le temps que*.

*Lorsque*, ne peut être employé pour *quand* dans l'interrogation. Mais ce cas excepté, *quand* et *lorsque* sont synonymes, et l'oreille seule détermine le choix.

*Quelque* (voyez page 213.)

*Rien de moins, rien moins.*—*Rien de moins* s'emploie dans les phrases qui ont un sens positif, et *rien moins* dans celles qui ont un sens négatif. Ainsi : *Il n'est rien de moins que votre père*, signifie, il est votre père, et il n'est rien de moins ; et, *il est rien moins que votre père*, signifie, il n'est pas votre père.

*Écoutez bien cet homme, il n'est rien de moins qu'un sage.* (Marm.)

Le sens est : *Il est un sage.*

*N'écoutez pas cet homme, il n'est rien moins que sage.*

(M. Collin d'Ambly.)

Le sens est : *Il n'est pas sage.*

*Il ne pense à rien de moins qu'à vous supplanter.* (Idem.)

Le sens est : *Il pense seulement, uniquement à vous supplanter.*

*Il ne pense à rien moins qu'à vous supplanter. (Idem.)*

Le sens est : *Il ne pense pas à vous supplanter.*

*Rien de moins est analogue à rien de plus.*

*Au moins, du moins.*—Ces mots marquent l'un et l'autre une restriction. Il faut employer *au moins* toutes les fois que l'on arrive à un point inférieur à celui qu'on voulait atteindre, mais qui montre quelque élévation sans présenter l'idée de rétrogradation.

*Cet homme sera général, ou au moins colonel. L'ironie par elle-même n'a rien de tragique, il faudrait au moins qu'elle fût noble.*

(Voltaire.)

On doit se servir de *du moins* toutes les fois que l'on présente une idée de rétrogradation d'un point élevé, pour arriver à un point inférieur, mais toujours en indiquant, qu'il y a eu rétrogradation.

*S'il n'est pas parvenu au grade de général, il est du moins colonel. Si cet ouvrage n'a pas le mérite de la perfection, il a du moins celui de la nouveauté. (Girard.)*

*Au reste, du reste.*—*Au reste*, signifie, quant à ce qui reste. On l'emploie quand, après avoir exposé un fait et traité une matière, on ajoute quelque chose, dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit.

*Il est brave et savant, au reste il est doux et aimable.*

On emploie, *du reste*, quand ce qui suit n'est pas dans le même genre que ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle.

*Cet homme est bizarre, emporté ; du reste brave et intrépide. Il est capricieux ; du reste honnête homme.*

*De suite, tout de suite.* Il ne faut pas confondre ces deux expressions adverbiales.

*De suite*, signifie *successivement, sans interruption* : *Il a marché deux jours de suite. Il ne saurait dire deux mots de suite. Le lynx ne court pas de suite comme le loup.*—(Buffon.)

*Tout de suite* signifie, *aussitôt, sur-le-champ.*

*Il faut que les enfants obéissent tout de suite. Je crois que si l'on pouvait oublier que l'on est malade, on serait tout de suite guéri.*—  
(Florian.)

*De loin à loin, de loin en loin.*—*De loin à loin*, se dit de la *distance*.

*Ces arbres sont plantés de loin à loin.*

*De loin en loin* se dit du *temps*.

*Il ne nous vient voir que de loin en loin,*

#### DE L'USAGE DES EXPRESSIONS NÉGATIVES.

La langue française a l'avantage de pouvoir exprimer différents degrés de négations, soit en employant simplement la négative *ne*, soit en complétant le sens de cette négation par les mots *pas* et *point*.

Lorsque *ne* n'est suivi ni de *pas*, ni de *point*, ni d'aucun autre mot

équivalent, le sens de la préposition est moins négatif, *Je ne sais*, marque une ignorance moins absolue que : *Je ne sais pas*.

*Pas* et *point* peuvent donc être regardés comme les compléments de la négation, puisqu'ils rendent le sens plus négatif, et qu'ils servent à l'achever, à le préciser, à le compléter. Les mots *nullement*, *guère*, *rien*, *brin*, *mot*, *goutte*, etc., servent aussi à compléter la négation, et lorsqu'on les emploie à cet usage, on supprime *pas* et *point*.

*Ne* s'emploie seul, dans quelques cas ; et le plus souvent, avec un complément. *Il n'ose*, *il n'ose pas*, *il n'ose point*, *il n'ose plus*, etc. Mais on ne dirait pas sans complément ; *Il ne voit*, *il ne vient*, etc.

Le verbe de la proposition se met entre *ne* et *pas*, *Je ne sais pas*.

Dans les temps composés, l'auxiliaire se met entre *ne* et *pas*, *Je n'ai pas su*.

Si le verbe est à l'infinitif, on place ordinairement *ne pas* avant cet infinitif : *Ne pas savoir*. On dit aussi : *Ne savoir pas*, mais le premier a un sens plus négatif que le second.

#### *Différence entre pas et point.*

*Point* nie plus fortement que *pas*.

*Point*, indique quelque chose d'habituel, de permanent : *Il ne lit point*, *il ne joue point*, signifient : *il ne lit jamais*, *il ne joue jamais*. *L'aveugle ne voit point*. *Le sourd n'entend point*.

*Pas*, annonce quelque chose d'accidentel et de passager ; *il ne lit pas*, *il ne joue pas*, signifient : *Il ne lit pas présentement*, *il ne joue pas dans le moment*.

*Point de*, annonce une négation sans réserve. *Il n'a point d'esprit*, signifie : *Il est entièrement dépourvu d'esprit*. *Pas de*, donne la liberté de la réserve : *Il n'a pas d'esprit*, veut dire, *il n'a rien qui marque dans l'esprit*.

Par cette raison, *pas* convient mieux que *point* avant les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité ; tels que, *moins*, *plus*, *beaucoup*, *si fort*, et autres semblables.

*Milton n'est pas moins sublime qu'Homère*. *Démotène n'est pas si abondant que Cicéron*. *Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres*.

*Pas* est aussi préférable avant les noms de nombre :

*Il n'a pas dix ans*. *Il n'a pas un sou à dépenser*.

*Pas*, après *tout*, marque une exclusion partielle, et *point*, une exclusion totale.

*Tous ceux qu'on accusait n'ont pas été convaincus* ; c'est-à-dire, *quelques-uns de ceux qu'on accusait*. *Tous ceux qu'on accusait n'ont point été convaincus* ; c'est-à-dire, *aucun de ceux qu'on accusait n'a été convaincu*.

Dans l'interrogation, *pas* et *point* ne présentent pas le même sens.

Si ma question est accompagnée de quelque doute, je dirai :

*N'avez-vous point été là ? N'est-ce point vous qui me trahissez ?*

Mais si j'en suis persuadé, je dirai :

*N'avez-vous pas été là ? N'est-ce pas vous qui m'avez trahi ?*

De même lorsqu'on dit : *N'avez-vous point vu un tel ? N'avez-vous point pris ma montre ?* l'interrogation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on dit : *N'avez-vous pas vu un tel ? N'avez-vous pas pris ma montre ?* on veut marquer par là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on parle, et qu'il a pris la montre qu'on lui demande.

#### Omission de pas et de point.

On supprime *pas* et *point*.

1°. Quand deux propositions négatives sont liées par le mot *ni*, ou quand *ni* est répété.

*Je ne l'aime ni ne l'estime. Ni les biens, ni les honneurs ne valent la santé. Il est avantageux de n'être ni pauvre, ni riche.*

REMARQUE.—On peut laisser subsister *pas*, lorsque *ni* n'est pas répété, et qu'il se trouve séparé de la première négation par un certain nombre de mots.

*Je n'aime pas ce vain étalage d'érudition prodigue, sans choix et sans goût, ni ce luxe de mots qui ne disent rien.*

2°. Quand la négation est suivie d'un autre complément, tel que : *guère, plus, jamais, etc.*, ou que la proposition renferme une expression dont le sens est négatif, comme ; *nul, nullement, aucun, rien, personne*.

*Il ne mange guère. Il ne lit plus. Il ne joue jamais. Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Je n'y songeais nullement. Titus ne passait aucun jour sans faire une bonne action. Il ne faut rien dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien. Il ne platt à personne.*

3°. Après les verbes *oser, pouvoir, cesser*, on peut omettre ou employer *pas* ou *point*, selon que l'on veut nier plus ou moins fortement. *Je n'ose*, nie moins fortement que, *je n'ose pas ; je n'ose pas*, que *je n'ose point*.

On supprime *pas* et *point* dans les phrases analogues aux suivantes.

*Je ne veux d'autre récompense que votre amitié. Est-il quelqu'un qui ne le sache ? Il n'y a personne qui ne le sache. L'honnête homme ne connaît que ses devoirs. Que ne le dites-vous ? Il ne fait que rire. Il ne demande que le nécessaire. Il ne tient qu'à vous. Je ne sortirai de huit jours. Je ne le verrai de dix jours. Il y a long-temps que je ne l'ai vu.\* Il ne sait que faire. Il ne saurait en venir à bout. Vous ne serez jamais instruit, à moins que vous n'étudiez beaucoup. Comment vous êtes-vous porté depuis que je ne vous ai vu ? N'espérez pas obtenir les faveurs du ciel, si vous ne remplissez vos devoirs envers Dieu et envers les hommes. Il ne viendra pas si vous ne l'en priez. Il ne parle pas qu'on ne se mette à rire. Ce n'est pas qu'il ne soit aimable.*

\* Au présent on dirait : *Il y a long-temps que je ne le vois pas*, et à l'imparfait : *Il y avait long-temps que je ne le voyais pas*.

On supprime *pas* et *point* après la conjonction *que*, mise à la suite d'un terme comparatif, ou de quelque équivalent.

*Vous écrivez mieux que vous ne parlez. Il est moins riche, plus riche qu'on ne croit. C'est autre chose que je ne croyais.*

Après le verbe *craindre*, suivi de la conjonction *que*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas ; au contraire, il faut *pas* et *point* lorsqu'il s'agit d'un effet que l'on désire.

Quand je dis : *Je crains que mon frère ne soit malade*, je ne souhaite pas qu'il soit malade.

Et quand je dis : *Je crains que mon frère n'arrive pas ce soir*, je souhaite qu'il arrive.

La même chose est à observer avec le verbe qui suit *de peur que*, *de crainte que*.

Ainsi lorsqu'on dit : *De peur qu'il ne perde son procès*, on souhaite qu'il le gagne ; et, *De crainte qu'il ne soit pas puni*, on souhaite qu'il soit puni.

La même chose est également à observer avec les verbes *avoir peur*, *appréhender*, *trembler*.

Après, *prendre garde*, quand il signifie, *être sur ses gardes*, on met le subjonctif, et l'on supprime *pas* et *point*.

*Prenez garde qu'il ne vous trompe.*

Après le verbe *tenir*, dans le sens de *faire obstacle* ou *empêchement*, employé négativement, le *que* doit être accompagné de *ne*, sans *pas* ni *point*.

*Il ne tiendra pas à moi qu'on ne vous rende justice.*

Après le verbe *empêcher*, on supprime *pas* et *point* après *ne*.

*Quand on le peut il faut empêcher que le mal ne s'accomplisse.*

#### Observations sur le mot rien.

*Compter pour rien*, signifie généralement, *compter pour peu de chose*, *faire peu de cas*.

*Ne compter pour rien*, c'est ne faire aucun cas.

*Il compte pour rien les démarches que j'ai faites. Il ne compte pour rien les reproches qu'on lui a adressés.*

La langue ne permet pas qu'on dise : *faire rien*, *rien faire*, elle exige la négative ; *ne faire rien*, *ne rien faire*.

La Fontaine a dit :

*Quant à son temps, bien sut le dispenser,  
Deux parts en fit, dont il souloit\* passer,  
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.*

Mais Boileau ne l'a pas imité dans les vers suivants :

*Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,  
La nuit à bien dormir et le jour à rien faire.*

Il fallait, à ne rien faire.

\* Avait coutume de.

Dans les phrases comparatives, quelquefois on met la négative *ne* après *que*, et quelquefois on la supprime.

On emploie *ne* quand le second membre de la comparaison renferme un sens négatif : *Il est plus heureux qu'il n'était, ou qu'il ne l'était. Vous répondez autre chose que je ne demande. Vous parlez autrement que vous ne pensez.*

Il est évident que par la première phrase on veut faire entendre que la personne n'était *pas* aussi heureuse qu'elle l'est : de là l'emploi de *ne*.

La seconde et la troisième phrase équivalent à celles-ci : *Je ne vous demande pas ce que vous répondez. Vous ne pensez pas ce que vous dites.*

Presque tous les écrivains sont d'accord sur cet emploi de *ne* : *On se voit d'un autre ail qu'on ne voit son prochain.* (La Fontaine.)—*Te voilà immortel, mais autrement que tu ne l'avais prétendu.* (Fénélon.)—*Les Syracusains, plus touchés du malheur de Timoléon qu'il ne le fut lui-même, redoublèrent d'attention à son égard.* (Barthélemy.)

Mais on dira sans la négation : *Il n'est pas moins heureux qu'il l'était. Est-il plus heureux qu'il l'était ?* Parceque l'idée qui occupe l'esprit et qu'on veut exprimer est, *qu'il était heureux.*

#### Autres exemples :

*On ne peut-être plus occupé que nous le sommes tous deux de vous.* (Sévigné.)—*Assurez-vous qu'on ne peut vous aimer plus que je vous aime.* (Racine.)—*Thèbes n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste.* (Bossuet.)—*Le castor n'est ni plus ni moins habile, qu'il l'était il y a deux mille ans.*

C'est bien à tort qu'on dit dans quelques grammaires, que la première proposition étant négative, la seconde doit être nécessairement positive : toutes deux seront négatives si l'idée appelle la négation dans chacune.

*Les Spartiates ne sont pas plus étonnés de se voir mourir, qu'ils ne l'avaient été de se trouver en vie.* (Barthélemy.)—*Le singe n'est pas plus de notre espèce que nous ne sommes de la sienne. L'existence de Scipion ne sera pas plus douteuse dans dix siècles, qu'elle ne l'est aujourd'hui.* (D'Alembert.)

*Il s'en faut.*—Quand ce verbe n'est accompagné, ni d'une négation, ni de quelque mot qui ait un sens négatif, tels que : *peu, guère, presque, rien, etc.*, la proposition subordonnée ne prend pas la négative *ne*.

*Il s'en faut de beaucoup que la somme y soit. Il s'en faut beaucoup que l'un ait autant de mérite.*

Mais lorsque, *il s'en faut*, est précédé de la négation ou accompagné des mots *peu, guère, etc.* qui ont un sens négatif ; ou bien encore si la phrase marque interrogation ou doute, la proposition subordonnée prend la négative *ne*.

*Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme n'y soit. Il s'en faut*

*peu que l'un n'ait autant de mérite que l'autre. Il s'en fallait peu qu'il n'eût achevé. Il s'en est peu fallu qu'il n'ait été tué. Il ne s'en fallut guère qu'il n'en vint à bout. Il ne s'en faut presque rien qu'il ne soit aussi grand que son frère. Peu s'en faut que je n'interrompe mon discours* (Fléchier.)—*Peu s'en faut que Mathan ne m'ait nommé son père.* (Racine.)—*Combien s'en faut-il que la somme n'y soit ?* (Collin d'Ambly.)—*S'en faut-il beaucoup que la somme n'y soit ?* (Idem.)

*Sans que*, ne doit être suivi de la négative *ne*, ni dans les propositions affirmatives, ni dans les propositions négatives.

*Vous conviendrez que je ne pouvais obtenir l'aveu du conseil, sans que mon ouvrage fût examiné.* (J. J. Rousseau.)—*Ne le voyez-vous pas bien sans que je vous le dise ?* (Régnault.)

La négative *ne* n'est pas même admise après *sans que* suivi de *ni, aucun, personne, rien, jamais*.

*Sans que ni vos respects, ni votre repentir, ni votre dignité vous en pût garantir.*—(Corneille.)

*Des puissances . . . s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive.*—(Montesquieu.)

### Du ne dubitatif.

On dit : *Je crains qu'il ne pleuve. Rentrons avant qu'il ne pleuve. Nous sortirons à moins qu'il ne pleuve.*

Dans ces phrases, le mot *ne* n'exprime point une idée négative, car elles signifient : *Je crains d'avoir de la pluie. Rentrons avant la pluie. Nous sortirons à moins de pluie.*

C'est une *expression dubitative* que nous avons empruntée à la langue latine (*timeo ne veniat*), et que nous avons ensuite employée par extension.

On emploie ce *ne* dubitatif avec le verbe *craindre*, lorsque le premier membre de la phrase est positif, et que la personne désignée par le sujet, désire que la chose n'arrive pas.

*Je crains qu'il ne pleuve.*

Mais on emploie le *ne* négatif suivi de *pas*, de *point*, si la personne exprimée par le sujet désire au contraire que la chose arrive.

*Je crains qu'il ne pleuve pas.*

Si le premier membre de la phrase a seul un sens négatif, le second membre ne comprendra aucun des deux adverbes.

*Je ne crains pas qu'il pleuve. Je crains peu qu'il pleuve. Ce n'est pas que je craigne qu'il pleuve.*

OBSERVATION.—Ce que nous avons dit du verbe *craindre* s'applique aux verbes et aux expressions analogues, comme : *Appréhender, trembler, avoir peur, de crainte que, de peur que*, etc.

Quand le verbe *craindre* est au mode interrogatif, on emploie ou l'on omet la dubitative *ne* selon que la personne qui parle, parta-

ou bien la crainte exprimée par le premier verbe.

*Mais n'aurait-ce pas été que je ne sois long-temps malade? Craint-il qu'il ne sois assez peu réservable pour ne pas suivre ses conseils?*

Dans le premier exemple, on exprime une idée de crainte qu'on fait se saisir soi-même; de là l'emploi du *ne* dubitatif.

Dans le second, par l'omission de *ne*, on fait entendre qu'on ne craint pas la crainte.

On fait usage de la dubitative *ne*, après les verbes *prendre garde se garder, éviter et empêcher*, signifiant *prendre ses mesures pour que l'on ne se n'arrive pas,*

*Prenez garde } qu'on ne vous voie. | Évitez } qu'on ne vous voie.*  
*Empêchez } qu'on ne vous voie.*

*Prenez garde que jamais l'astre qui nous éclaire,  
Ne se vue en ossez mettre un pud téméraire.—(Racine.)*

*Evitez qu'avant le coup votre dessein n'éclate.—(Idem.)*

*Evitez qu'un accès de rigueur, d'indulgence,  
N'encourage l'audace, ou n'arna la vengeance.—(Delille.)*

*Ces empêcha quelquefois que d'autres magistrats ne portassent trop loin leur complaisance pour le peuple. (Vertot.)—L'hiver, ni les pluies n'empêchent pas qu'on n'y puisse aller comme en plein été.*

Le verbe *défendre* n'est pas dans cette analogie, et ne doit jamais être suivi de *ne*.

On dit : *Défendez qu'il entre, qu'il sorte, etc. Il défendit qu'aucun étranger entrât dans la ville. (Voltaire.)*

Vertot a dit : *Il lui défendit de ne jamais se présenter devant lui. C'est une faute. Ne c'est ici une négation, qui, après le verbe défendre présente une espèce de contre-sens : On ordonne de ne jamais se présenter, on défend de jamais se présenter. On commet des fautes semblables en disant : Je vous défends de ne rien cueillir, prenez garde de ne pas tomber.*

*A moins que* est toujours suivi de *ne* : *Je sortirai à moins qu'il ne pleuve. Je resterai à moins qu'il ne pleuve pas.*

Dans la première phrase le *ne* est dubitatif, il est négatif dans la seconde.

REMARQUE.—*A moins que* se construit quelquefois avec l'infinitif et la préposition *de*, et alors on supprime le *ne* : *Je ne pouvais pas lui parler plus fortement à moins que de le quereller.*

*Avant que*.—On doit faire usage du *ne* dubitatif, toutes les fois qu'il y a du doute sur la réalité de l'action exprimée par le verbe qui vient après *avant que*; et l'on doit omettre le *ne* toutes les fois que le verbe qui suit *avant que* exprime une action sur l'existence de laquelle il ne s'élève aucun doute.

*Revenons avant qu'il fasse nuit. Revenons avant qu'il ne pleuve.*

Il est certain qu'il fera nuit, mais il ne l'est pas qu'il pleuve; de là l'emploi du *ne* dubitatif dans la seconde de ces phrases.

*J'irai vous voir avant que vous ne preniez aucune résolution. (Sév.)*



— *Avant que l'action fût terminée quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses.* (Barthélemy.)

Quand le verbe *douter* est négatif ou interrogatif, on emploie le *ne* dubitatif dans la proposition subordonnée.

*Je ne doute pas qu'il n'y ait du bruit. Doutez-vous que je ne sois mécontent ? Je ne doute pas que la vraie dévotion ne soit la source du repos.* (La Bruyère.)—*Je ne doute pas qu'il n'arrive.*

Mais on omet le *ne* si l'on veut exprimer une chose positive, et en quelque sorte incontestable.

*Je ne doute pas qu'il y ait un Dieu. Doutez-vous que je sois votre frère.*

*Galilée, malgré sa rétractation, ne doutait point que la terre tournât.*

*L'homme vertueux ne doute point qu'il y ait un Dieu, à la vue de ses moissons.* (Ber. de St. Pierre.)

Cependant dans ce cas même de certitude on trouve souvent le *ne*.

On emploie de même la dubitative *ne* dans les propositions subordonnées, lorsque le verbe de la proposition principale est *nier*, ou l'un de ses équivalents, *disconvenir*, *désespérer*, employés négativement.

*Je ne nie pas que vous ne soyez heureux. Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami.* (Sévigné.)—*On ne désespérerait pas que vous ne devinsiez riche.* (Beauzée.)

Mais si, comme dans le cas précédent, la proposition subordonnée ne renferme aucune idée de doute, qu'elle exprime un fait incontestable, on omet le *ne*.

*Personne ne nie qu'il y ait un Dieu, si ce n'est celui à qui il importe qu'il n'y en ait point.* (De Châteaubriand.)

Quand le verbe *nier* est interrogatif, l'interrogation produit l'effet de la négation, et alors il faut employer *ne* dans la proposition subordonnée.

*Peut-on nier que la santé ne soit préférable aux richesses.*

*Tenir.*—Lorsque la phrase principale présente l'idée d'un obstacle apporté, il faut avec ce verbe (employé impersonnellement) faire usage du *ne* dubitatif dans la phrase subordonnée.

*Il ne tient pas à moi que cela ne se fasse. A quoi tient-il que cela ne se fasse ?*

*Il ne tient à rien*

*Il ne tient pas à grand chose*

*Il a tenu à peu*

} *que nous n'ayons un procès.*

*Il n'a tenu qu'à vous que cela ne se fit. Je ne sais à quoi il tient que je ne lui rompe en visière.* (l'Académie.)—*Il ne tiendra pas à moi qu'on ne vous rende tout l'honneur qui vous est dû.* (Boileau.)—*Il ne tint pas à eux que la ville ne fût démolie.*

Mais on dira sans le *ne* : *Il tient à moi que cela se fasse. Ne tient-il pas à moi que tout cela se fasse ?*

En général on doit avec ce verbe supprimer le *se* de la phrase subordonnée, toutes les fois que la phrase principale ne présente pas l'idée d'un obstacle apporté par une autre personne que celle qui parle.

## CHAPITRE VII.

### DE LA PRÉPOSITION.

A.—La préposition *à* marque toujours un rapport à un terme. *Aller à Paris, être à Paris, voler à la victoire.* Toutes les fois que cette préposition n'est pas prise dans le sens propre de sa destination, elle y a toujours un rapport plus ou moins éloigné. *Un air à chanter,* est un air que le compositeur a destiné à être chanté; *une chaise à porteur,* est une chaise que l'on a destinée à être portée. *Un verre à vin,* est un verre que l'on a destiné à contenir du vin; *une maison à vendre,* est une maison que l'on a destinée à être vendue. Dans toutes ces phrases il y a *but, destination, terme.*

La préposition *à* change quelquefois le sens de toute une phrase. *Toucher ses revenus,* c'est les percevoir; *toucher à ses revenus,* c'est en tirer quelque partie par besoin pour la dépenser.

*Aider quelqu'un,* c'est simplement l'assister sans partager personnellement sa peine ou son travail; *aider quelqu'un de sa bourse, de ses conseils, de son crédit.*

*Aider à quelqu'un,* c'est partager personnellement le travail, la peine de quelqu'un, *aidez à cet homme à porter ce fardeau, aidez à cet enfant à faire son thème.*

En parlant des choses on emploie *à,* *il faut que votre mémoire aide un peu à la mienne.* (Télémaque.)

*Travailler un ouvrage,* c'est le polir, le perfectionner.

*Travailler à un ouvrage,* c'est s'en occuper.

*Applaudir quelqu'un,* c'est battre des mains pour lui témoigner son approbation; *applaudir à quelqu'un,* c'est le féliciter du succès des moyens qu'il a employés pour faire une chose.

*Suppléer une chose,* c'est ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus pour que cette chose soit complète. *Suppléer à une chose,* signifie réparer le manquement, le défaut de quelque chose, mettre à sa place une chose qui en tient lieu.

Plusieurs grammairiens malgré l'autorité de l'académie, ne veulent pas que l'on dise, *sept à huit maisons furent vendues, il y avait cinq à six personnes*; parce que, disent-ils, il n'y a point d'unité intermédiaire entre sept et huit maisons, cinq et six personnes. Il faut

dans ce cas, employer la conjonction *ou*, l'usage varie cependant à cet égard.

La préposition *à* se répète devant chaque nom, chaque pronom, et chaque infinitif qui en est le régime.

*Il aime à lire et à écrire ; il dut la vie à la clémence et à la magnanimité du vainqueur.*

Cependant on dit quelquefois, *avis aux pères et mères*. On entend par, *pères et mères*, les parents auteurs de nos jours ; ce sont des êtres réunis sous le même rapport. Si on les sépare, on dira : *Avis aux pères et aux mères*, en répétant la préposition, comme on est obligé de le faire en parlant au singulier : *Avis au père et à la mère*.

*De*.—*De* exprime un rapport général d'origine, d'extraction, de cause prochaine ou éloignée.

A, comparé avec *de*.

Les prépositions *à* et *de* ne sont jamais synonymes et ne peuvent, dans aucun cas, s'employer l'une pour l'autre.

Dans les mots composés, *à* marque tendance, rapprochement, addition, augmentation, etc., *de* marque séparation, éloignement, diminution, soustraction, affaiblissement, etc. On peut s'en assurer en comparant ensemble, accoler, décoller, apprécier, déprécier, apposer, déposer, accréditer, décréditer, accroître, décroître, etc.

Cette différence n'est pas moins sensible avec des verbes de mouvement, de transport, suivis de *à* et *de* : *Ecrire à Paris, écrire de Paris, venir à Rome, venir de Rome*, etc.

*Magasin de poudre*, tire son nom et son existence de *magasin*, de la poudre qu'il renferme ; il pourrait renfermer autre chose, il cesserait alors d'être magasin de poudre : *magasin à poudre*, est destiné, tend à recevoir de la poudre : et non autre chose ; il serait *magasin à poudre*, quand même il n'en contiendrait pas un grain.

On peut comparer de même, *manche à balai, manche de balai, bouteille à l'encre, bouteille d'encre, boîte à bonbons, boîte de bonbons, tasse à café, tasse de café*.

*Prêt à, prêt de*.—*Prêt à*, indique une préparation tendante à une fin ; *prêt à partir*, les préparatifs sont fait pour le départ.

*Prêt de*, exprime une disposition, une détermination, une résolution sans aucune préparation réelle.

Cette dernière locution se trouve dans nos meilleurs auteurs, mais elle est peu usitée aujourd'hui.

Il ne faut pas confondre *près de* et *prêt à*. Ces deux locutions offrent un sens bien différent. *Près de* est une préposition qui signifie *sur le point de* ; et *prêt à*, est un adjectif qui signifie *disposé à*.

*Il est prêt de mourir.*

*La mort ne surprend point le sage,*

*Il est toujours prêt à mourir.*—(La Fontaine.)

Dans le premier exemple, *près de mourir*, signifie, *sur le point de mourir*.

*mourir* ; dans le second, *prêt à mourir*, veut dire disposé, résigné à mourir.

*Avoir affaire de quelqu'un.* *Avoir affaire à quelqu'un.*

*Avoir affaire de quelqu'un*, c'est en avoir besoin ; *avoir affaire à quelqu'un*, c'est avoir avec lui quelque rapport d'intérêt, d'occupation, de démêlé.

*Servir à, servir de.*—*Servir à*, c'est être utile. Cet instrument sert au labourage.

*Servir de*, c'est tenir lieu de, tenir la place, faire l'office de, *il m'a servi de père.*

*Ne servir à rien.* *Ne servir de rien.*

*Ne servir à rien*, éveille une idée de nullité momentanée de service, un défaut d'emploi : *Il a des talents qui ne lui servent à rien.* *Vous pouvez prendre mon cheval, car il ne me sert à rien aujourd'hui.* *Ce qui ne sert à rien aujourd'hui, peut servir à quelque chose demain.*

*Ne servir de rien*, donne l'idée d'une nullité absolue de service : *Cet avocat a allégué plusieurs lois, plusieurs raisons qui ne servent de rien à sa cause.* *Nous eûmes beau pleurer, nos larmes ne servirent de rien.*

La même différence se fait sentir dans : *Cette étoffe est à mon goût.* *Cette étoffe est de mon goût.* *Il se plaît à être loué.* *Il se plaît d'être loué.* *S'amuser à quelque chose.* *S'amuser de quelque chose.* *Se réjouir à une fête.* *Se réjouir d'une fête.* *Se jouer à quelqu'un.* *Se jouer de quelqu'un.* *Continuer à lire.* *Continuer de lire.* *Se laisser à jouer.* *Se laisser de jouer*, etc.

Voyez régime des verbes, page 258 et suivantes.

Les verbes dont le régime est précédé de la préposition *de*, n'ont pas le même sens que lorsque ce régime est sans préposition.

*Juger une affaire*, signifie *décider, déterminer l'affaire.*

*Juger d'une affaire*, signifie *prévoir, augurer le sort, la réussite de l'affaire.*

Celui qui *bat le tambour*, ne produit que du bruit, comme celui qui *bat le fer*. Celui qui *bat du tambour, joue du tambour*, il en tire un son mesuré et cadencé.

Si l'on demande à quelqu'un, de quel instrument jouez-vous ? il pourra répondre, *je touche du piano, je pince de la harpe.* Mais en parlant d'une personne qui exécute actuellement, on dira très-bien :

*Cette personne pince la harpe, touche le piano avec beaucoup de grâce et de légèreté.*

*Parler de science ; parler science.*

Pour *parler science*, il faut s'y connaître ; mais un ignorant peut *parler d'une science* sans en avoir la moindre notion.

On sentira de même la différence qu'il y a entre :

<i>disputer le prix,</i>	<i>et disputer du prix.</i>
<i>disposer un appartement,</i>	<i>disposer d'un appartement.</i>
<i>s'accommoder un habit,</i>	<i>s'accommoder d'un habit.</i>
<i>changer la maison,</i>	<i>changer de maison,</i>

*il vient lire,*  
*il n'a pas laissé approcher,*

*il vient de lire.*  
*il n'a pas laissé d'approcher.*

Cette locution *que de* est assez fréquente en français, on trouve dans les meilleurs écrivains, *c'est être fou que de, avant que de, plutôt que de, ne faire que de, ne laisser pas que de, etc.*

On dit: *Il est fou de croire; que* ne s'emploie pas avec *il*, mais il est nécessaire avec *ce*, ainsi l'on doit dire: *C'est être fou que de croire. C'est une lâcheté que d'abandonner son poste.*

On peut dire *avant de, et avant que de*, selon le sens que l'on veut exprimer.

On dit, *avant dîner*, c'est un temps illimité de la journée; *avant le dîner*, désigne un temps plus rapproché du repas; *avant de dîner*, joint à l'idée d'antériorité celle du dîner de la personne dont il s'agit; mais *avant que de dîner*, fait entendre que le dîner doit être retardé, jusqu'à ce que l'on ait fait la chose qui doit le précéder.

*Il faut que mon ouvrage soit fait avant que de dîner. Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.*

C'est-à-dire, n'écrivez pas que vous n'avez appris, si vous n'avez pas appris à penser.

On peut dire: *Malgré le peu de vraisemblance, le fait ne laisse pas d'être vrai, ou que d'être vrai.* Mais l'emploi de *que* est quelquefois nécessaire pour donner au sens plus de restriction. Nous dirons bien: *On lui a défendu le vin, cependant il ne laisse pas que d'en boire*; si nous disions il ne laisse pas d'en boire, nous ferions entendre qu'il en boit habituellement, sans avoir égard à la défense.

Parménion disait: *Si j'étais Alexandre, j'accepterais les offres de Darius.* On n'aura pas tout à fait le même sens, en disant: *Si j'étais d'Alexandre....* comme on peut s'en assurer en comparant ces trois expressions: *Si j'étais roi, si j'étais le roi, si j'étais du roi*, dont la dernière fait entendre que je me suppose un instant à la place du roi, si j'étais quelque chose de ce qu'est le roi: ainsi la *de* est quelquefois nécessaire, les pronoms ne peuvent pas s'en passer. Il vaut mieux dire: *Si j'étais de vous; que, si j'étais vous.*

Un inférieur peut dire à un supérieur. *Si j'étais de vous*, mais un supérieur pourra dire à un inférieur, *si je n'étais que de vous.*

Dans cette phrase: *Ils ne font que sortir*, on donne à entendre que ceux dont on parle sortent à chaque instant. Dans cette autre, *ils ne font que de sortir*, on donne à entendre qu'ils viennent de sortir.

Après *aimer mieux* on emploie *que* seulement quand il s'agit d'une préférence de goût: *J'aime mieux lire qu'écrire. J'aime mieux danser que chanter.*

Et on emploie *que de* quand il s'agit d'une préférence de volonté: *J'aime mieux mourir que de me déshonorer. J'aime mieux lui pardonner que de le réduire au désespoir.*

On dit également, *lequel des deux fut le plus éloquent, Démos-*

de ce qu'on appelle le plus éloquent, de *Démotène* ou de *Cicéron*.

La préposition *de* se répète avant chaque nom, chaque pronom, chaque adjectif qui en est le régime : *Vous recevrez une lettre de votre père. Il tâche de mériter et d'obtenir votre confiance.*

*En*, etc.—*En* exprime un rapport général d'intériorité vague et circonscrite, qui ne spécifie pas le lieu, qui ne sépare pas le contenant du contenu.

On dit : Anciennement la ville d'Avignon appartenait au pape, et non pas en France, et non pas en France, parce qu'elle n'en appartenait pas.

Un corps se consume ; un corps *dans le feu* peut bien ne pas brûler.

On conduit le prisonnier à celui que l'on prive de sa liberté ; on conduit dans la prison un médecin pour voir les prisonniers malades : il est dans la prison, mais non pas en prison.

*Être en peine*, c'est avoir du tourment : le sage peut se trouver dans la peine sans être en peine.

*Être en ville*, c'est être hors de chez soi ; *être dans la ville*, c'est être dans l'enceinte d'une ville. Au village, on dit aussi : *Monsieur est en ville, ou en ville*, pour dire qu'il n'est pas chez lui, qu'il ne demeure pas chez lui.

On voit par ces exemples, que *dans* spécifie, circonscrit l'intériorité, en séparant, distinguant le contenant du contenu, qui se confondant avec *en*.

Lorsqu'il s'agit de choses intellectuelles, des sentiments, des passions, des divers mouvements de l'âme, *en* est pour le sens général, *dans*, pour le sens particularisé.

*Être en colère, en joie*, etc., c'est être pénétré, affecté par la colère, la joie, etc. *Être dans la colère, dans la joie*, ne font qu'indiquer le temps, la durée, de ces mouvements de l'âme.

On peut comparer de même les locutions suivantes :

<i>Être en pleurs, en alarmes.</i>	Dans les pleurs, dans les alarmes.
<i>Être en famille, en ménage.</i>	Dans sa famille, dans son ménage.
<i>Être en force, en usage.</i>	Dans la force, dans l'usage.
<i>Être en mer.</i>	Dans la mer.
<i>Être en guerre, en bataille.</i>	Dans la guerre, dans la bataille.
<i>Être en âge, en compagnie.</i>	Dans l'âge, dans la compagnie.
<i>Être en voiture, en bateau.</i>	Dans la voiture, dans le bateau.

*En*, par extension, exprime un rapport général de consistance, de contenance, de terreur.

*Pays fertile en grains, en vins, en pâturages*, etc. *Riche en troupeaux*, *Siècle fécond en crimes*. *Lettre en vers*. *Comédie en cinq actes*. *Payer en or*. Le grain, le vin, sont la consistance de la fertilité, etc.

*Il se présente en homme déterminé*, c'est-à-dire, avec la contenance

d'un homme déterminé ; *Il parle en roi, en honnête homme, il est en bourgeois, en militaire, etc.*

Dans ces exemples, la préposition *en* n'a pas le sens de la conjonction *comme*, qui annonce une similitude, une comparaison ; au lieu que *en* annonce une conformité intrinsèque.

*Un honnête homme se conduit en honnête homme ; un hypocrite parle quelquefois comme un honnête homme.*

Nous disons, *dans l'homme, dans la nature, dans l'ame* ; mais il vaut mieux dire, *en Dieu* : parce que cet être infini ne présente aucune idée de circonscription.

*En, comparé avec de.*

*Etre d'humeur*, annonce une disposition naturelle et habituelle ; *être en humeur*, annonce une disposition accidentelle et passagère.

*Il n'est pas d'humeur à souffrir une insulte. Il n'est pas en humeur de sortir, de faire des visites.*

Cependant nous disons, *être de bonne humeur, de mauvaise humeur*, en parlant de dispositions accidentelles : mais avec *en*, il s'agit des apparences. *Combien de gens nous paraissent en bonne humeur, qui sont intérieurement de mauvaise humeur.*

*On traite en enfant gâté*, celui pour qui on a les complaisances des parents qui gâtent leurs enfants.

*On traite d'enfant gâté*, celui à qui on reproche les défauts de ceux qui ont été gâtés dans leur enfance.

Quand on dit : *Une maison couverte en paille*, on fait entendre que c'est la paille qui fait la matière de la couverture, elle pourrait être couverte en planches, en ardoises, etc.

Mais dans, *une maison couverte de paille*, on entend que c'est la paille qui couvre elle-même la couverture, on dit : *Les maisons sont couvertes de neige*, et non pas *en neige*.

*Les maisons de bois*, sont celles dont le bois fait toute la structure et la partie visible. *Les maisons en bois*, sont celles où le bois fait une partie de la structure.

*En, dans, à.*

*En tête, à la tête, dans la tête.*

Ce qui est, *en tête d'un ouvrage*, fait partie du commencement.

Ce qui est, *à la tête d'un ouvrage*, est avant le commencement.

*Le commandant est à la tête de sa troupe ; les plus braves sont en tête.*

Celui qui a beaucoup étudié, s'est mis beaucoup de choses *dans la tête*.

Se mettre quelque chose *en tête*, c'est former un projet.

*Ceux qui n'ont jamais travaillé de tête n'ont pas beaucoup de connaissances dans la tête, ils se mettent aisément en tête des projets chimériques.*

*On se blesse à la tête.*

*En place, dans la place, à la place.*—Celui qui est *en place* a un emploi ; il est *à sa place*, quand il est propre à cet emploi.

*Les intrigues de la cour ont souvent fait mettre en place, et dans*

des places importantes, plus d'un favori dont on a pu dire ; cet homme n'est pas à sa place. *Molière n'était pas à sa place dans les rôles sérieux ; dès qu'il s'en fut aperçu, il fit toujours jouer d'autres acteurs en sa place.*

*Si j'étais en sa place*, signifie, si je le remplaçais. *Si j'étais à sa place*, signifie, si j'étais ce qu'il est. L'Empereur Trajan disait : *Je dois faire pour les autres, ce que je voudrais qu'ils fissent pour moi, si j'étais à leur place.*

*En campagne, à la campagne.*—*En campagne*, signifie qu'on est en mouvement, qu'on est en marche pour ses affaires.

*Les troupes sont en campagne. Il s'est mis en campagne pour découvrir ce qu'il cherche. Il a mis ses gens en campagne pour lui procurer des vivres.*

*Être à la campagne*, signifie qu'on a les champs pour séjour.

Comparez de même : *Être au monde, dans le monde, en ce monde en état, dans l'état, à l'état, en terre, dans la terre, etc.*

*Par.*—La préposition *par* exprime un rapport général de passage, de traversée, dans l'espace ; et par extension, de milieu, de moyen, de circonstance passagère, etc.

*Par, en, dans, durant, pendant.*—*Voir par songe*, c'est voir au moyen d'un songe : *Voir en songe*, c'est voir dans un tableau imaginaire et trompeur.

*Pharaon avait vu en songe des épis et des vaches. Joseph vit par ce songe, l'abondance et la disette qui eurent lieu en Egypte.*

*Arriver par la pluie, labourer par le beau temps*, ne signifient pas, *arriver dans, durant, pendant, etc.*, *par* exprime dans ces locutions, un rapport de circonstance passagère. Si la circonstance est fixe, nous n'employons pas *par*, nous ne disons pas, *labourer par l'automne.*

*Par, à.*—*Faire lire des enfants, faire lire à des enfants, faire lire par des enfants*, ne présentent pas le même sens : *faire lire des enfants*, signifie exercer des enfants à la lecture.

*Faire lire à des enfants*, veut dire faire prendre lecture de quelque chose aux enfants.

*Faire lire par des enfants*, signifie que les enfants donnent lecture à d'autres.

*Je ne puis lire vos lettres, je les fais lire par mes enfants.*

*Tenir par la main, à la main.* Quand je dis : *Je tiens cet enfant par la main*, je fais entendre que c'est la main de l'enfant qui est tenu.

*Je tiens cet enfant à la main*, signifie que c'est ma main qui tient l'enfant, sans spécifier par quel partie de son corps.

*Tomber à terre, tomber par terre.*

Ce qui est élevé au dessus de la terre, tombe à terre. Ce qui est debout sur la terre, tombe par terre. Un homme qui passe dans une rue et qui vient à tomber, tombe par terre, et non pas, à terre. Mais un couvreur à qui le pied manque tombe à terre, et non pas, par terre. Un arbre tombe par terre, mais le fruit de l'arbre tombe à terre.



*Pour*.—La préposition *pour* exprime un rapport général de vue, d'apparence, de raison motivée, etc.

*Pour, à*.—Prendre à témoin, pour témoin.

*On prend à témoin*, celui dont on invoque le témoignage.

*On prend pour témoin*, celui dont on présente, dont on accepte le témoignage.

*Les parents d'un accusé ne peuvent pas être pris pour témoins, on ne reçoit pas leur témoignage.*

*On peut prendre à témoin les princes, le ciel, l'univers, Dieu même* : mais on ne les prend pas *pour témoins*.

*Pour le prix, au prix*.

*Au prix*, indique une fixation de la valeur ; *pour le prix*, annonce une estimation arbitraire ou de convenance.

*J'ai eu cette marchandise pour le prix que j'en ai offert, J'ai eu dix aunes d'étoffe pour cent francs, elle me revient à dix francs l'aune, je la cède au prix coûtant.*

*Réserver pour, réserver à*.

*Réserver pour*, c'est mettre en réserve, garder dans une vue quelconque ; *Réserver à*, c'est destiner, disposer.

*Pour un plus noble usage il réserve ses saints.* (Racine.)—*Mais les Dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservaient à d'autres dangers.* (Fénélon.)

*A jamais, pour jamais*.

*A jamais* équivaut à, *dans tous les temps*, et se dit mieux des actions qui sont de nature à être répétées.

*Je louerai le Seigneur à jamais. Je ferai à jamais votre éloge.*

*Pour jamais* annonce quelque chose de plus stable : *Ce qui est pour jamais dévoré ne le sera plus.*

*Renommé pour, par*.

*Renommé par*, se dit quand la cause du renom est constante, et ne dépend ni de la vogue ni du caprice.

*Renommé pour*, se dit quand le renom ne tient qu'à quelques considérations particulières de goût et de fantaisie.

*Un pays est renommé par ses productions, son commerce, ses manufactures, ou par les grands hommes qu'il a produits.*

*Une ville, une rue, une boutique sont renommées pour quelque objets particuliers de consommation. Plombières, Barrège, sont renommés par leurs eaux minérales. Louviers, Elbœuf, par leurs draps. Verdun est renommé pour les bonnes dragées. La rue aux Fers pour la rubanerie, etc.*

*Contre*.—Cette préposition exprime un rapport général d'opposition, d'obstacle, de résistance, et par extension, de soutien, de proximité, d'appui, etc.

*Contre et contraire*, ne marquent pas le même degré d'opposition.

*On émet une opinion contraire à l'Écriture Sainte, parce qu'on ne l'entend pas* : on est dans l'erreur. *Celui qui émet une opinion contre l'Écriture Sainte, attaque son infailibilité.*

*Contre* n'a pas le sens de, à, dans *marcher à l'ennemi, contre l'ennemi*. On marche *à l'ennemi pour l'attaquer*. On marche *contre l'ennemi pour s'opposer à son entreprise*.

Ce qui est attaché *contre un mur*, n'est pas toujours attaché au mur. Un clou, une chaîne s'attachent *au mur*; un espalier s'attache *contre un mur*. On attache un cheval à un arbre. On dresse une planche *contre un mur*.

*Entre, parmi*.—La préposition *entre* suppose toujours séparation, distinction, opposition; elle exprime le passage d'une chose à l'autre, le lieu qui les unit.

*Entre* a toujours pour régime ou un nom pluriel, comme : *Entre les enfants, entre nous*, ou deux noms singuliers, joints par *et*, *entre le frère et la sœur, entre toi et moi*, ou deux noms pluriels, ou enfin un singulier et un pluriel.

*Entre les frères et les sœurs*, n'exprime pas le même sens que *entre les frères et entre les sœurs*,

Un différent survient *entre les frères et les sœurs*, quand celles-ci ne sont pas d'accord avec leurs frères.

Dans le second cas, les frères se disputent *entre eux*, et les sœurs *entre elles*.

*Ces deux personnes parlent ensemble. Ces deux personnes parlent entre elles*.

Ces deux phrases présentent un sens différent; deux personnes qui parlent *ensemble* peuvent bien ne pas s'écouter l'une l'autre; deux personnes qui parlent *entre elles*, parlent tour à tour.

*Entre* suppose toujours une opposition que *parmi* n'exprime pas: *entre* marque une distinction prononcée, ce que *parmi* ne fait pas entendre.

*Pithée, estimé sage entre tous les humains*.—(Racine.)

*Parmi tous les humains*, signifierait que tous les humains estimaient Pithée pour sa sagesse; *entre tous les humains*, signifie que Pithée est distingué des autres par sa sagesse.

*Entre, en, dans, à*.—Ce qu'on a *entre les mains*, est un dépôt, on n'en peut disposer sans un ordre exprès. Ce qu'on a *en main*, c'est pour s'en servir ou en disposer.

*J'ai entre les mains de quoi vous payer, faites moi donner des ordres. J'ai en main de quoi vous payer, quand vos titres me seront présentés*.

On met le pain *en main* à quelqu'un pour qu'il en coupe.

On lui met le pain *à la main*, en lui fournissant les moyens de vivre ou de gagner sa vie.

Un artiste prend *en main* un instrument pour s'en servir.

Un commissionnaire le porte *à la main*.

Un défenseur prend *en main* le droit de son client pour le faire valoir.

On dit dans le sens propre et naturel : *Se jeter dans les bras de quelqu'un.*

On dit au figuré ; *Se jeter entre les bras de quelqu'un*, pour dire, se mettre sous sa protection, implorer son secours.

*Un enfant effrayé se jette dans les bras de sa mère, qui l'embrasse et le serre dans ses bras. L'homme religieux remet sa destinée entre les bras de la Providence.*

On dit : *Se jeter dans les bras du sommeil, dans les bras du repos.*  
Après de, près de, au prix de.—Après marque une proximité locale, plus fixe, plus stable, que près.

*Nous arrivons près des côtes de France. Le vaisseau a fait naufrage près du port. L'armée s'avance près de la ville.*

*La mer est dangereuse auprès des côtes. Les sables qui se trouvent auprès du port en gênent l'entrée. L'armée campe auprès de la ville.*

*Après* ne se dit jamais en parlant du temps. On dit : *Près des équinoxes, près de Noël*, et non pas, *auprès des équinoxes*, etc.

*Après* et avec n'ont pas le même sens.

*On est bien auprès du prince quand on l'approche, qu'on a du crédit, de la faveur. On est bien avec le prince, quand on ne l'a pas mécontenté. Les grands sont les protecteurs des petits auprès du prince.*

*Au prix de*, fait attention à la valeur intrinsèque, au mérite, à l'importance, à l'utilité, etc.

*Après de* fait attention à la grandeur, à la forme, à l'apparence.

*Horace et Virgile étaient de petits personnages à la cour d'Auguste, auprès de Mécène et d'Agrippa ; mais aux yeux de la postérité, les deux courtisans ne sont rien au prix des deux poètes.*

*Avant, devant*.—*Avant* et *devant* expriment l'un et l'autre une idée d'antériorité. Ils diffèrent en ce qu'*avant* a généralement rapport au temps, et *devant* au lieu. Cependant on emploie aussi *avant* pour exprimer une priorité d'ordre.

*Je suis avant vous.* *Cet adjectif se place avant son substantif.* Il est alors en opposition avec *après* ; mais si l'on veut spécifier la place du mot, on emploiera mieux *devant*.

Si j'ai à placer un substantif et son article, je dirai bien, *il faut mettre l'article avant le substantif.*

Mais s'il est question de savoir s'il faut donner ou non un article à un substantif, on dira : *Il faut mettre un article devant ce substantif*, et l'on parlerait mal en disant : *Il faut mettre un article avant ce substantif.*

On peut donc dire, suivant les différentes vues de l'esprit, l'adjectif se met *avant* le substantif, ou *devant* le substantif.

*Sur, au-dessus de*.—Ce qui est *sur* la montagne y touche, ce qui est *au-dessus de* la montagne, en est séparé.

*Les sapins croissent sur les plus hautes montagnes. L'aigle plane au-dessus des plus hautes montagnes.*

*La foudre gronde sur nos têtes*, dit plus que, *la foudre gronde au-dessus de nos têtes* ; elle indique que la foudre nous menace.

*Sur, à.*—*Avoir à cœur*, c'est être empressé, attaché, disposé. *J'ai à cœur de vous être utile.*

*Avoir sur le cœur*, c'est être fâché, avoir du ressentiment. *J'eus long-temps sur le cœur l'affront que j'ai reçu.*

*Sur, en, dans.*—*Régner sur*, exprime la domination, l'autorité qui pèse sur les sujets.

*Régner en*, peut se dire des maladies, des modes, des opinions.

*Régner sur les cœurs*, c'est les captiver.

*Régner dans les cœurs*, c'est les occuper.

Une mère tendre n'a pas de plus douce jouissance que celle d'avoir ses enfants dans ses bras. Une malheureuse veuve peut avoir quatre enfants sur les bras. C'est une charge qui pèse sur elle, quand elle n'a que son travail pour les nourrir.

*Sous.*—*Sous* diffère de *au-dessous de*, en ce que cette dernière locution exprime une infériorité distante. *Ce qui est sous la montagne est couvert par la montagne; ce qui est au-dessous de la montagne, en est séparé.*

*Les géants furent écrasés sous le Mont Etna. La vallée de Tempé était au-dessous du Mont-Parnasse. Saint-Cloud est au-dessous de Paris. Il y a des carrières sous Paris.*

On dit : *L'armée s'est retirée sous le canon, sous les murs, sous les remparts de la ville.*

*Sous, à.*—On dit ; *Etre aux ordres. Etre sous les ordres.* Celui qui est aux ordres de quelqu'un, attend ses ordres pour agir. Ainsi par politesse nous disons : *Je suis à vos ordres, nous partirons quand vous voudrez.*

Les domestiques d'une maison sont, *sous les ordres du maître*, ils peuvent être *aux ordres* d'un ami qui vient le voir.

Souvent celui qui a des valets *sous ses ordres*, ne les a pas à ses ordres ; il ne les trouve pas quand il en a besoin.

On succombe *sous le poids, sous les coups.* Succomber à, c'est se laisser aller, ne pouvoir résister.

On succombe à la tentation, à la fatigue, à la maladie, etc.

*Fouler aux pieds*, c'est mépriser, détester.

On foule sous les pieds, ce que l'on écrase.

*Agir sous le nom de quelqu'un*, ne présente pas le même sens que *agir au nom de quelqu'un.*

*J'agis au nom d'un ami*, lorsque mes actions se rapportent, tendent à ses intérêts.

*J'agis sous le nom d'un ami*, lorsque je couvre mes actions du nom de cet ami, qui a plus de crédit que moi.

On demande au nom de l'amitié, en rapportant à l'amitié l'intérêt qu'on veut inspirer ; mais sous le nom de l'amitié, la moitié du monde trompe l'autre moitié.

*Hors.*—La préposition *hors* exprime un rapport général d'exclusion, d'éloignement, elle est souvent suivie de la préposition *de*, alors elle est opposée à *dans*.

*Hors de*, ne doit pas être confondu avec *à l'abri de*, *à couvert de*.

La protection d'un homme puissant peut mettre un coupable à l'abri des poursuites juridiques ; mais elle ne peut le mettre à couvert de l'infamie, ni hors des atteintes de la vengeance.

Mettre à l'abri, c'est défendre ; mettre à couvert, c'est cacher ; mettre hors de, c'est éloigner.

Il faut dire : *Il demeure hors la porte St. Honoré*, et non pas, *hors de la porte St. Honoré*, pour signifier que la demeure est plus loin que la porte, et à l'extérieur de la ville ou du quartier. Mais on ne doit pas dire : *Les papiers ont été vérifiés hors sa présence*, pour dire, en son absence.

**Hormis.**—*Hormis* exprime une exclusion positive et formelle. *Tous les jeunes gens, hormis les estropiés et les insensés, sont appelés à la défense de la patrie.*

*Hormis* paraît préférable devant d'autres prépositions. *Il se promène avec tous ses camarades, hormis avec moi. Il se trouve bien partout, hormis dans une chambre sans croisée.*

*Hors* est préféré, lorsqu'il doit être suivi de *que*, pour devenir conjonction composée. *Il lui a fait toute sorte de mauvais traitements, hors qu'il ne l'a pas battu.*

Mais *hormis* peut s'employer avec *de* et un infinitif. *Il a tout appris dans les livres, hormis de bien vivre.*

**Vis-à-vis.**—Plusieurs personnes emploient cette expression dans le sens d'*envers*, *à l'égard de*, *avec* ; c'est une faute.

*Vis-à-vis*, signifie que la vue se porte d'un objet sur un autre. *Une maison est vis-à-vis d'une autre*, quand la vue de l'une se porte sur la vue de l'autre.

Ainsi ne dites pas : *Il a été ingrat vis-à-vis de moi, il était fier avec ses supérieurs* ; dites : *Il a été ingrat envers moi ; il était fier envers ses supérieurs.*

Ce n'est que dans le langage familier qu'on supprime la préposition de après *vis-à-vis* : *Vis-à-vis la bourse.*

**Au travers, à travers.**—*A travers* est toujours suivi d'un régime : *A travers les bois.*

*Au travers* est toujours suivi de la préposition *de* : *Il lui passa son épée au travers du corps.*

*A travers* marque purement et simplement l'action de passer par un milieu, et de le percer de part en part, et d'outre en outre.

Vous passez *à travers le milieu*, qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour. Vous passez *au travers d'un milieu*, dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Dans *à travers*, vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose. Dans *au travers*, vous trouvez de la résistance, il faut la forcer.

Le jour qui passe entre les nuages, passe *à travers* ; celui qui passe dans le corps d'un nuage, passe *au travers*.

Le régime direct qui suit *à travers* peut quelquefois être pris dans un sens partitif, comme dans ces phrases : *Pour arriver jusqu'ici ils*

curve passe à travers des jardins.—(Boniface.) Il porte ses bras  
par-dessus à travers des espaces immenses de terre et de mer.—(Bossuet.)  
Avec.—La préposition avec, exprime un rapport général d'accompa-  
gnement, de liaison, d'assemblage, etc.

Avec, a.—Avec passer à, c'est assimiler. Virgile a comparé la colique  
de Thémis à un essaim d'abeilles.

Comparer avec, c'est mettre en parallèle, chercher la ressemblance  
et la différence. On compare une chose avec une autre, pour choisir  
celle qui paraît le plus : on compare la copie avec l'original.

Partager a, c'est distribuer.

Partager avec, c'est avoir part.

Parler à quelqu'un, c'est lui adresser la parole.

Parler avec quelqu'un, c'est avoir avec lui une conversation.

Avec soi.—Parler avec force, c'est exprimer d'une manière énergique  
ce que l'on pense.

Parler au public, c'est être forcé de parler.

Avec soi-même gronder, c'est rire volontiers d'une plaisanterie qui  
peut se lui adresser.

Avec soi-même gronder, c'est exister en riant, les éclats inmodérés.

Il ne faut pas dire : J'ai dîné avec du café, avec des fruits, j'ai  
dîné avec du bon, j'ai soupé avec du pâté, parce qu'on dit : J'ai dé-  
jeuné à café, avec mes frères, avec mes amis, et que cet avec rendrait  
le sens bouclic.

Il ne faut pas dire plus dire : J'ai dîné de café, j'ai dîné de rôt,  
on ne dit pas J'ai dîné, j'ai dîné de bon appétit, de bonne heure, il  
ne faut pas dire : J'ai pris en café à mon déjeuner, j'ai mangé du pâté à mon  
dîner, qu'on ne doit pas manger à votre déjeuner, à votre dîner, à votre  
souper, on choisit quelque autre tour qui exprime exactement ce  
qu'on veut dire, comme : Je n'ai pris que du café à mon déjeuner,  
j'ai à souper que du bon à mon dîner.

Sans.—Il ne faut pas confondre sans avec hors dans ces locutions :  
hors de prix, sans prix, hors de doute, sans doute, hors de com-  
paraison, sans comparaison, hors de danger, sans danger.

Ce qui est hors de prix se vend excessivement cher. Ce qui est  
sans prix ne se vend pas, et est inappréciable.

Ce qui est hors de doute a cessé d'être douteux ; ce qui est sans  
doute, se indique qu'on ne peut en douter.

Être garanti, hors assurance la cessation d'un état ; sans, en annonce  
la durée certaine.

Sans aucun, se dit quelquefois dans le style familier, dans le sens de  
sans aucun doute.

Paron pendant.—Il y a une différence entre pendant et pen-  
dant ; il y a de la différence entre ces deux expressions.

Paron pendant une durée certaine ; pendant marque un moment,  
une époque, ou une durée susceptible d'interruption. Ainsi  
l'on dit : Il a duré pendant l'hiver. Les ennemis se sont continuellement  
durés pendant l'hiver, et, Les ennemis se sont continuellement pen-  
dants l'hiver, s'ils ont seulement

fait choix de cette saison pour se cantonner, sans cependant qu'ils soient restés tout l'hiver dans leur cantonnement.

**Durant** est la seule préposition qu'il soit permis de placer après son régime. On peut dire : *durant sa vie*, ou, *sa vie durant*, *durant neuf ans*, ou, *neuf ans durant*.

Mais on ne dirait pas de même, *le jour durant*, *la nuit durant*, il faut toujours dire : *durant le jour*, *durant la nuit*, *durant l'hiver*.

**Autour**.—Autrefois on confondait ce mot avec *alentour* qui est un adverbe.

*Autour* a toujours un régime ; *Autour de la ville*, *alentour* n'en a point ; *Il rôde alentour*.

**Jusque**.—*Jusque* exige toujours à sa suite une autre préposition avec son régime. *Jusqu'à Rome*. *Jusque par-dessus la tête*.

Devant une voyelle, on écrit quelquefois *jusque* avec un *s* à la fin, et les poètes ajoutent cet *s* quand ils le jugent convenable à la mesure du vers.

*Jusque*, devant *là*, adverbe, prend toujours un tiret, *jusque-là*.

L'e final de *jusque* s'élide devant *à*, *au*, *aux*, *ici* ; *Jusqu'à Paris*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'aux nues*, *jusqu'ici*.

*Jusque* ne prend point la préposition *à*, quand il doit être suivi des mots, *ici*, *là*, ou d'une expression adverbiale qui commence par la préposition *à* : *jusqu'ici*, *jusque-là*, *jusqu'à présent*.

*Jusqu'à ce que* régit le subjonctif : *jusqu'à ce qu'il soit arrivé*.

**Voici**, **voilà**.—*Voici*, *voilà*, sont des mots formés de l'impératif du verbe *voir* et des adverbes *ci* et *là*. C'est par cette raison qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, des pronoms pour régime. *Me voici*, *te voici*, *le voici*, etc., ce qui ne peut convenir aux prépositions.

Lorsqu'on oppose ces deux mots, *voici* sert à montrer, à désigner l'objet le plus près ; et *voilà*, l'objet le plus éloigné ; *Voici mon livre*, *voilà le vôtre*.

*Voici* et *voilà* se disent aussi des choses qui ne s'aperçoivent pas par les sens, et alors *voici* se dit pour indiquer ce qu'on va dire ;

*Voici la cause de cet événement*, écoutez. *Et voilà ce qu'on vient de dire*.

*La droiture du cœur*, *la vérité*, *l'innocence* et *la règle des mœurs*, *l'empire sur les passions*, voilà *la véritable grandeur* et *la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer*.—(Massillon.)

Lorsqu'on ne veut point marquer l'opposition, *voilà* est presque toujours le mot qu'on préfère, parce qu'il arrive rarement alors qu'on ait en vue l'idée de proximité : *Voilà une belle maison*.

*Voilà qu'au fond d'un bois se présente sa mère*.—(Delille.)

## DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

La répétition des prépositions avec chaque régime, à lieu toutes les fois que le sens de la préposition se porte sur chaque objet en particulier, et non sur la réunion de ces objets.

Ainsi nous disons, *entre les frères et les sœurs* ; mais, *entre les frères et entre les sœurs* expriment un sens différent. Voyez *entre*, page 336.

Nous disons par la même raison, *il a plaidé contre le frère et la sœur, pour le frère et la sœur, avec le frère et la sœur*. Dans ces exemples les intérêts du frère et de la sœur sont réunis, le sens de la préposition et de son antécédent se porte à la fois et en même temps sur l'un et sur l'autre.

Il n'en est pas ainsi, lorsque nous disons, *il a plaidé contre le frère et contre la sœur* ; nous faisons entendre qu'il y a eu deux actions différentes, qui peuvent avoir eu lieu en différents temps.

Les prépositions *à, de et en* se répètent presque toujours ; cependant nous disons quelquefois, *avis aux pères et mères ; conduite des pères et mères*. Nous entendons par *pères et mères*, les parents auteurs de nos jours : ce sont des êtres réunis sous le même rapport. Si nous les séparons, nous dirons ; *avis aux pères et aux mères* en répétant la préposition, comme nous sommes obligés de le faire en parlant au singulier, *av's au père et à la mère*.

Dans les énumérations, on peut de même éviter la répétition de la préposition. On peut dire : *Sa fortune ne consiste pas seulement en rentes viagères, elle consiste principalement en maisons, terres, prés, vignes, bois, et autres propriétés de grand rapport*.

## CHAPITRE VIII.

## DE LA CONJONCTION.

Il y a des mots essentiellement conjonctions, comme : *Et, ni, car, or, mais*, etc., et d'autres qui ne le sont qu'accidentellement, comme : *Encore, toutefois*, etc.\*

*Et*.—La conjonction *et*, sert à lier les parties d'oraison et les phrases d'un discours.

On ne prononce jamais le *t*, même quand il est suivi d'une voyelle.

Les mots que lie cette conjonction doivent être du même ordre ; c'est-à-dire, qu'elle doit lier des substantifs avec des substantifs,

\* La division des conjonctions en copulatives, en disjonctives, en adveratives, est plus embarrassante qu'utile.



des adjectifs avec des adjectifs, des verbes avec des verbes, des adverbes avec des adverbes. Ainsi on ne peut pas dire : *David était roi et prudent*, parce que dans cette phrase on lie un substantif avec un adjectif ; ni, *vous aimez la justice et à gagner des batailles*, parce qu'on lie un substantif avec un verbe.

Quand il ne s'agit que de lier plusieurs mots ensemble, on ne met la conjonction qu'avant le dernier : *L'esprit, la science et la vertu sont les véritables biens de l'homme*.

La conjonction *et* sert à unir deux propositions affirmatives, comme : *La vertu et la science sont estimables*.

Ou à lier une proposition affirmative avec une proposition négative, comme : *Je plie et ne romps pas*.

Ou deux propositions négatives dissimulaires, c'est-à-dire, dont chacune à un sens négatif qui lui est propre, comme dans : *Il n'a pas bu sa potion et il ne s'en est pas trouvé plus mal*.

Dans ce cas la conjonction *et* est simplement additive.

La conjonction *et* ne se multiplie point dans l'énumération.

*Ni*.—La conjonction *ni* joint deux propositions négatives, lorsqu'elles sont similaires, c'est-à-dire, lorsqu'elles sont modifiées par le même sens négatif, comme dans : *Il ne mange ni ne boit ; il ne boit point d'eau ni de vin*.

*Ni*, se multiplie dans l'énumération autant de fois qu'il y a de choses auxquelles on veut rendre la négation commune. *Les enfants n'ont ni passé ni avenir, mais ils jouissent du présent*.

*Ni* doit toujours être accompagné de la négative *ne*.

Lorsqu'il y a plusieurs verbes qui se suivent le premier n'est point précédé de *ni* : *Je ne veux, ni ne dois, ni ne puis obéir*.

Lorsque *ni* est répété, on supprime toujours *pas* et *point*. On ne dit pas : *Il ne faut pas être ni prodigue ni avare ; mais, il ne faut être ni prodigue ni avare*.

*Ou*.—Il faut après cette conjonction répéter l'article, le pronom, ou la préposition dont on s'est servi auparavant.

Corneille a dit : *Réduit à te déplaire ou souffrir un affront*, il fallait répéter la préposition *à*, et dire ; *réduit à te déplaire ou à souffrir un affront*.

La conjonction *ou* peut se répéter devant chacun des mots qu'elle joint, ou ne se mettre que devant le second. Ou *vous* ou *lui*, *vous* ou *lui* ; *vous* ou *lui* ou *moi*. Elle se joint quelquefois avec *bien*, dans le discours familier, ou lorsqu'on veut la mieux distinguer de l'adverbe *où*.

Le conjonction *ou* ne doit être employée que dans le sens affirmatif. Dans le sens négatif on se sert de *ni*.

Ne dites pas : *Lequel des deux fut le plus intrépide de César ou d'Alexandre ?* Il faut dire : *Lequel des deux fut le plus intrépide, César ou Alexandre ?*

La préposition *de* que l'on a introduite dans ces sortes de locutions, ne peut être regardée comme euphonique ; c'est un terme né de

l'ignorance et de l'inattention, et la raison veut qu'on le proscrive.

Il faut dire également sans la préposition *de*.

*Ils ne savent qui ils doivent admirer le plus, ou un roi qui donne une couronne, ou un prince qui la refuse. Lequel des deux a tort, ou celui qui cesse d'aimer, ou celui qui cesse de plaire?*

Mais vous direz : *Duquel des deux a-t-on le plus honorablement parlé, de mon père, ou de mon oncle ?*

L'emploi de la préposition *de* est contraire aux lois de la grammaire, toutes les fois que les substantifs précédés de la conjonction *ou*, sont sujets ou régimes directs d'un verbe sous-entendu ; et l'on connaît, sans recourir à l'analyse, qu'ils sont sujets ou régimes directs, quand le mot interrogatif *qui* ou *lequel* n'est pas précédé de la préposition *de*.

Il faut éviter de joindre par la conjonction *ou* deux membres de phrase dont l'un exige la négative, et l'autre ne l'exige pas ; *des pays qui ont été point ou mal décrits.* (Barthélemy.)

Il fallait : *Qui n'ont point été décrits, ou qui l'ont été fort mal.* On y trouve peu ou point d'eau douce ; dites : *On n'y trouve point d'eau douce, ou du moins on y en trouve fort peu.*

On ne met jamais l'accent grave sur l'*u* de *ou* conjonction.

*Que.*—Cette conjonction sert à lier les deux termes d'une comparaison : *L'Asie est plus grande que l'Europe.*

*Que* a quelquefois le sens d'un adverbe, comme dans ces phrases : *Que vous êtes heureux ! que de choses il m'a dites ! que de philosophes se sont égarés !*

On emploie *que* pour éviter la répétition de certaines conjonctions, comme : *Lorsque, quand, si, quoique, comme, etc.*

*Lorsqu'il fut arrivé, et qu'il se fut reposé. Si les hommes étaient sages, et qu'ils suivissent les lumières de la raison.... Quand on est riche, et qu'on est généreux, on ne manque pas d'amis.*

On peut dire : *Il partira sans doute ; et, sans doute qu'il partira. Peut-être viendra-t-il ; et, peut-être qu'il viendra. Heureusement il arriva ; et, heureusement qu'il arriva. C'est une lâcheté d'abandonner un ami ; et, c'est une lâcheté que d'abandonner un ami. Il ne laisse pas d'être aimable ; et, il ne laisse pas que d'être aimable.*

Dans ces exemples, le *que* donne plus d'énergie à l'expression.

Si une longue suite de propositions sont subordonnées à un verbe principal, au moyen de la conjonction *que*, il faut répéter ce *que* à la tête de chacune de ces propositions.

*Les Gaulois adoraient Apollon, Minerve, Jupiter et Mars ; ils croyaient qu'Apollon chassait les maladies, que Minerve présidait aux travaux, que Jupiter était le souverain des cieux, et Mars l'arbitre de la guerre.*

*Si.*—L'*i* de *si* s'élide devant *il, ils ; s'il vient, s'ils viennent.* Il ne s'élide devant aucun autre mot, *si elle vient, si on dit.*

*Si*, exprimant par lui-même le doute de l'esprit, n'a pas besoin

d'un mode douteux au verbe qui le suit ; ce verbe doit être à l'indicatif.

*Je serais venu si j'avais eu le temps, et non pas, si j'eusse eu le temps.*

**Comme.**—La conjonction *comme*, employée au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second. *Comme il était instruit, et que chacun le consultait . . .*

**Quoique.**—*Quoique*, signifie *encore que, bien que*, s'écrit en un seul mot, et régit toujours le subjonctif.

*Quoiqu'il soit pauvre, quoiqu'il ait déclaré.*

Quelquefois on supprime le subjonctif par ellipse : *Quoique très-savant, il est modeste.*

*Quoique* ne doit point s'unir à des participes présents. On ne dira donc pas, *quoique n'ayant pu le voir . . .*

Il ne doit pas non plus régir des participes passés privés du verbe auxiliaire. Ainsi ne dites pas : *Quoiqu'accoutumés aux excès d'ambition, nous n'avons pas vu sans surprise, etc.*, il faut : *Quoique nous soyons accoutumés, etc.*

Lorsque le premier membre d'une phrase commence par *quoique*, et que le commencement du second membre exige la même idée, il ne faut pas répéter *quoique* à ce second membre, mais le remplacer par *que*.

*Quoique Dieu soit bon, et qu'il soit toujours prêt à recevoir les pécheurs à repentance, cependant . . . etc.*

Il ne faut pas confondre *quoique* avec *quoi que*, qui s'écrit en deux mots et signifie *quelque chose que*.

**Quand.**—Cette conjonction signifie *encore que, quoique, bien que*.

*Quand je le voudrais je ne le pourrais pas. Quand il devrait perdre votre amitié, il ne fera jamais rien contre l'honneur.*

Quelquefois on ajoute *même* à *quand* pour donner plus de force à l'expression.

*Il n'aurait pas mérité le plus léger reproche, quand même il n'aurait pas réussi.*

On disait autrefois, *quand bien même* ; on ne le dit plus aujourd'hui.

Au lieu de répéter *quand* dans une phrase, l'usage veut qu'on emploie *que*.

*On fait bien des sottises quand on est jeune, et qu'on ne prend conseil que de soi-même.*

**Pendant que, tandis que.**—*Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux choses.

*Pendant que vous étiez en Espagne, j'étais en Italie.*

*Tandis que*, marque non pas la simultanéité de deux événements, de deux choses ; mais une opposition, soit entre le temps que cette conjonction indique, et un autre temps exprimé ou sous-entendu, soit entre deux actions qui se font simultanément.

*Faites du bien tandis que vous êtes riche, vous ne le serez peut-être pas toujours. Vous faites fort bien tandis que vous êtes jeune d'en-*

*richir votre mémoire de la connaissance des langues, quand vous serez vieux, il ne sera plus temps de les étudier.*

Dans ces phrases il y a opposition entre un temps exprimé, et un autre temps qui n'est que vaguement indiqué.

*Tandis que vous vous divertissez, je me consume dans le chagrin.*

Ici on ne veut pas marquer précisément la simultanéité de deux choses, mais l'opposition de deux choses qui sont simultanées.

*De même que.*

Lorsqu'il y a dans une phrase deux membres de comparaison, et qu'on met *de même que* au commencement du premier, on met ordinairement *de même* au commencement du second.

*De même que la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes et de figures, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.* (Académie.)

*Parce que.*—Il ne faut pas confondre cette conjonction avec ces trois mots, *par ce que.*

*Parce que,* signifie *d'autant que, à cause que ; je le crois parce que vous le dites.*

## CHAPITRE IX.

### DE L'INTERJECTION.

Observations sur la manière d'écrire certaines interjections et sur leurs différents usages.

Si l'on éprouve un sentiment, une émotion de quelque durée, on l'exprime par le son prolongé, *ah!* et c'est le *h* placé après l'*a*, qui annonce cette durée.

*Ah! s'il est un heureux c'est sans doute un enfant!* (Académie.)

Au contraire une émotion subite se peint par le son *ha!* aspiré, et par conséquent plus énoncé, mais plus bref.

*Ha! vous voilà!*

*Ha! ha! l'homme savant, on vous y prend aussi!*—(Dom.)

Ordinairement, on met un point admiratif après *ah!* lors même qu'il est suivi d'une phrase admirative. *Ah! que je vous plains.*

Il est mieux de ne mettre le point admiratif qu'à la fin de la phrase.

D'autres mettent le point admiratif après l'interjection et après la phrase admirative. Cette ponctuation vaut mieux que la première. C'est celle de l'Académie.

*O!* marque une exclamation, et suppose toujours qu'on adresse

la parole à quelqu'un ou à quelque chose ; elle est presque toujours suivie d'un substantif.

*O cendres d'un époux ! ô Troyens ! ô mon père !—(Racine.)*

*O de quel vains projets cette vie est tissée !*

Dans ce dernier exemple, il n'y a pas de substantif après *ô*, mais il est sous-entendu, c'est comme si l'on disait : *ô mes amis ! ô mortels !*

On ne met pas un point d'admiration immédiatement après *ô*, la raison en est que *ô* se lie toujours à ce qui le suit, et qu'au contraire les autres interjections s'en détachent.

*Oh !* marque aussi l'exclamation, mais sans annoncer que le discours s'adresse directement à personne ; il sert en outre pour affirmer.

*Oh ! qu'il est cruel de n'espérer plus ! (Fénélon.)—Oh ! pour le coup vous avez tort.*

*Ho !* s'emploie particulièrement dans la surprise et sert aussi pour appeler.

*Ho ! que dites vous là ? Ho ! ho ! je ne m'y attendais pas. (Dom.)—Ho ! venez un peu ici.*

*Hé !* sert principalement à appeler.

*Hé ! viens ça*, ce qui ne se dit qu'à des personnes très-inférieures.

Il s'emploie aussi lorsqu'on veut avertir de prendre garde à quelque chose.

*Hé ! qu'allez-vous faire ?*

Il marque aussi la douleur, mais d'une manière plus concentrée que *ah !*

*Hé ! que je suis malheureux !*

On s'en sert aussi pour marquer la commisération : *Hé ! pauvre homme, que je vous plains !*

*Eh !* exprime l'admiration, la surprise. *Eh ! qui aurait pu s'attendre à cela !*

La tragédie, et l'épique emploient le plus souvent l'exclamation *eh !*

La comédie, la fable, et le style familier font un plus grand usage de l'interjection *hé !*

Il faut écrire *hé bien ! hé quoi !* et non pas ; *eh bien ! eh quoi !*

*Hé bien ! contentez donc l'orgueil qui vous enivre. (Boileau.)*

## CHAPITRE X.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE ET DE LA  
CONSTRUCTION FIGURÉE.

## DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La construction grammaticale est en général l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage ; et elle est vicieuse toutes les fois qu'elle s'en écarte.

Nous entendons par construction grammaticale dans la langue française, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours, aux neuf espèces de mots que nous avons distingués.

Il ne s'agit pas ici de l'accord des mots entr'eux. Nous en avons parlé sous chaque espèce de mots. Il s'agit seulement de la manière dont ils doivent figurer dans le discours.

Dans les phrases interrogatives\* avec affirmation, le sujet est un nom ou un pronom.

Si le sujet est un nom, voici l'ordre des mots ; le nom, le verbe, le pronom personnel du même nombre et du même genre que le nom, l'adverbe, (s'il y en a) le régime ; ou si le verbe est à quelqu'un des temps composés, le pronom et l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe, comme : *M. D. ira-t-il demain à Londres ? Mlle. votre sœur aura-t-elle bientôt fini de lire ce livre ? Ces maisons ne seront-elles pas bientôt abattues ?*

Si le sujet est un pronom, le verbe commence la série, et tous les autres mots le suivent selon l'ordre que nous venons d'indiquer, comme : *Viendrez-vous ce soir à la promenade ? Aura-t-il bientôt fini de vous poursuivre avec un acharnement sans exemple ?*

Dans les phrases interrogatives avec négation, c'est le même ordre ; mais on place *ne* avant le verbe et *pas* ou *point* après le verbe, et le caractéristique de l'interrogation ; ou, dans les temps composés, entre le verbe et le participe, comme : *Votre frère ne viendra-t-il pas demain à Londres ? N'aurez-vous pas bientôt fini votre ouvrage ?*

REMARQUE.—Il y a plusieurs autres manières d'interroger.

1°. Avec un pronom absolu, comme : *Qui vous a dit cela ? Lequel des deux choisissez-vous ?*

2°. Avec le pronom démonstratif *ce*, comme : *Est-ce vous ? Est-ce qu'il pleut ?*

\* La phrase interrogative est celle qui a un tour d'enquête, qu'elle peut prendre par manière de question, de doute ou d'avis.

30. Avec un adverbe interrogatif, comme, *Combien prendrez-vous ? Comment se trouve-t-il ?*

Les phrases sont impératives, quand en parlant on commande, on défend, on exhorte, on prie.

Dans les phrases impératives avec affirmation, les pronoms personnels se placent après le verbe. Voyez pronoms personnels, page 216 et suivantes.

Les phrases sont expositives, quand on ne parle, ni pour interroger, ni pour commander, exhorter, etc. C'est la classe la plus étendue. Voici l'ordre des mots : *Le sujet, le verbe, l'adverbe, le participe, le régime, etc.* comme : *Les louanges sont toujours d'un grand prix, quand elles sont la récompense de nos bonnes actions. César eût inutilement tenté de se rendre maître de Rome, s'il y eût eu de son temps des Fabius et des Cincinnatus.* Ces phrases sont affirmatives.

Les négatives ne diffèrent de cette construction, qu'en ce que *ne* se place toujours avant le verbe, et *pas* ou *point* après le verbe, ou entre l'auxiliaire et le verbe, comme : *Les louanges ne sont pas d'un grand prix quand c'est la flatterie qui les donne. César n'eût point tenté de se rendre, etc.* Voyez ce que nous disons à ce sujet au chapitre des pronoms personnels.

Quoique l'ordre des mots soit fixé pour ces phrases, il éprouve, dans certains cas, des variations. C'est quelquefois la clarté, mais plus souvent l'harmonie qu'on consulte et qu'on suit.

REMARQUE — Non seulement la clarté, mais l'élégance et l'harmonie demandent que l'adjectif, le participe, le présent et le passé, avec leurs dépendances soient quelquefois placés avant le sujet et le verbe, comme : *Fidèle à sa parole, Régulus quitta Rome, et s'en retourna à Carthage.*

On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis : *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *La défiance blesse l'amitié, le mépris la tue* ; il y a deux verbes à un mode personnel, *blesse, tue* ; il y a conséquemment deux propositions.

La proposition considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*.

Le sujet est l'objet du jugement ; c'est l'idée principale.

L'attribut est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir ; c'est l'idée accessoire.

Le verbe lie l'attribut au sujet ; c'est le mot qui affirme que la qualité, exprimée par l'attribut, convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut ; *Dieu est juste*, *Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet ; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'at-

tribut ; *est* exprime la liaison de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être, ou des êtres de même espèce pris collectivement : *La vertu est préférable aux richesses, et cependant les richesses lui sont souvent préférées.*

Le sujet est *composé*, quand il exprime plusieurs êtres qui ne sont pas de la même espèce : *La Foi, l'Espérance et la Charité, sont des vertus théologiques.*

L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; soit qu'il le fasse en un seul mot, soit qu'il en comprenne plusieurs. Ainsi quand on dit : *Dieu est éternel ; Dieu gouverne toutes les parties de l'univers.*

Les attributs de ces deux propositions sont *simples*, parce que chacun n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet.

L'attribut est *composé*, quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet. Ainsi quand on dit : *Dieu est juste et tout puissant*, l'attribut total est *composé*, parce qu'il comprend deux manières d'être de Dieu, *la justice* et *la toute-puissance*.

Les propositions sont pareillement *simples* ou *composées*.

Une proposition *simple* est celle dont le sujet et l'attribut sont également simples. *La sagesse est précieuse. La puissance législative est le premier droit de la souveraineté.*

Une proposition *composée* est celle dont le sujet ou l'attribut, ou même ces deux parties sont composées.

#### Exemples :

*L'Écriture et la tradition sont les appuis de la théologie.*

Il y a ici deux sujets, *l'Écriture et la tradition*.

*La plupart des hommes sont aveugles et injustes.*

Il y a ici deux attributs, *sont aveugles et sont injustes*.

*Les savants et les ignorants sont sujets à se tromper, prompts à se décider, et lents à se rétracter.*

Il y a ici deux sujets simples, *les savants, les ignorants*, et trois attributs simples, *sont sujets à se tromper, sont prompts à se décider, sont lents à se rétracter*.

Il y a deux sortes de propositions, la proposition *principale*, et la proposition *incidente* ou *subordonnée*.

La proposition *principale* est celle qui occupe le premier rang dans l'énonciation de la pensée.

La proposition *incidente* ou *subordonnée* est celle qui est ajoutée à la proposition principale pour la déterminer ou l'expliquer.

Tout assemblage de mots, fait pour rendre un sens, est ce qu'on appelle *phrase* ; de sorte que c'est le sens qui borne la phrase : elle commence et finit avec lui ; et selon qu'il est plus ou moins composé, elle a plus ou moins de parties.



Les *périodes* résultent de la réunion de plusieurs phrases partielles, dont l'ensemble fait un sens complet.

On distingue en général deux sortes de *périodes* ; savoir la *période simple* et la *période composée*.

La *période simple* n'a qu'un membre. C'est ce qu'on appelle autrement *proposition*.

La *période composée* est celle qui a plusieurs membres, et l'on en distingue de trois sortes ; savoir :

La *période* à deux membres, la *période* à trois membres, et la *période* à quatre membres.

Une vraie *période* oratoire, ne doit avoir ni moins de deux membres, ni plus de quatre.

Dès qu'une *période* passe quatre membres, elle perd le nom de *période*, et prend celui de discours périodique.

#### DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

La construction dont nous venons de parler est aussi nommée *directe* et *régulière*, parce que les mots sont placés dans les phrases selon l'ordre que nous avons indiqué. Mais cet ordre peut-être altéré dans certains cas, et alors on dit que la construction est *figurée* ou mieux encore *indirecte* et *irrégulière*. Or, elle peut-être irrégulière, ou par *ellipse*, ou par *pléonasme*, ou par *syllipse*, ou par *inversion* ; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

#### DE L'ELLIPSE.

L'*ellipse* est le retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction pleine et entière.

Pour qu'une ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse suppléer aisément la valeur des mots qu'on a jugé à propos d'omettre. Elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle donne lieu à quelque équivoque, ou qu'elle jette de l'obscurité dans le discours.

Dans cette phrase : *L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice.*

L'*ellipse* consiste dans l'omission de deux mots qui sont exprimés dans le premier membre, et qui devraient être répétés dans le second pour rendre la construction pleine. savoir : *produit quelquefois.*

L'*ellipse* rend le discours plus vif et plus concis, et lui donne, par ces qualités, un plus grand degré d'intérêt et de grâce.

#### DU PLÉONASME.

Cette figure de construction est opposée à l'*ellipse*. C'est en général une surabondance dans l'expression. Comme l'*interjection*, il

ne sert qu'à remplir le discours, et n'entre pour rien dans la construction des phrases dont on entend également le sens, qu'il y ait de ces mots surabondants, ou qu'il n'y en ait pas.

Dans ces phrases : *S'il ne veut pas vous le dire, je vous le dirai, moi. Il lui appartient bien, à lui de parler comme il fait ! Je l'ai entendu de mes propres oreilles.*

*Moi, lui, de mes propres oreilles,* sont des pléonasmes.

Le pléonasme est autorisé toutes les fois qu'il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté ou d'énergie. Au contraire il doit être évité avec soin, lorsqu'il n'est qu'une pure répétition de la même idée, qui, au lieu de donner de la force et de la grâce au discours, ne fait que le rendre lâche et traînant. Telles seraient ces expressions : *S'entr'aider les uns les autres. Engagements réciproques de part et d'autre. Il m'a comblé de mille éloges. Il y eut une tempête orageuse.*

#### DE LA SYLLEPSE.

La *Syllepse* est une figure grammaticale par laquelle le discours se rapporte plutôt à la pensée qu'aux règles. Quand on dit : *Il est six heures*, c'est une *syllepse* ; car selon la construction grammaticale, il faudrait dire, *elles sont six heures* ; ou, *il est la sixième heure*.

C'est par *Syllepse* que Racine a dit :

*Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,  
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,  
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.*

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom, se rapporte au substantif *pauvre*. Mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée ; et l'expression est en rapport, non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

#### DE L'INVERSION OU HYPERBATE.

*L'inversion* est la transposition d'un mot dans une place, autre que celle que la construction grammaticale lui a assignée. C'est le dérangement de l'ordre naturel et ordinaire. *L'inversion* est donc un écart, mais cet écart n'a rien de vicieux, quand il n'empêche pas que celui qui parle ou qui écrit ne soit aisément et clairement entendu.

*L'inversion* rend quelquefois le discours plus clair. Mais son effet ordinaire est de donner aux phrases plus de grâce ou plus d'énergie. Ainsi on ne doit employer *l'inversion* que pour la clarté, l'énergie ou l'harmonie.

Fléchier a dit : *Ce fut après un solennel et magnifique sacrifice, où coula le sang de mille victimes, que Salomon, etc.* Cette phrase a

certainement plus de grâce que s'il eût dit, suivant la construction grammaticale : *Sacrifice où le sang de mille victimes coula.*

L'*inversion* est commune à la prose et à la poésie, mais elle est plus fréquente en poésie qu'en prose, parce que la poésie étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

Toute inversion qui entortille la phrase, au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin.

## DES GALLICISMES.

Quoique toutes les langues paraissent construites sur un plan uniforme dans leurs parties essentielles, elles offrent cependant des particularités, soit dans l'emploi des mots, soit dans la manière de les arranger, qui, s'écartant des règles ordinaires, distinguent une langue de toutes les autres. Ces locutions particulières s'appellent, *idiotismes*.

Ces *idiotismes* ont reçu, dans chaque langue, un nom analogue à cette langue.

Les *idiotismes* de la langue française s'appellent des *gallicismes* ; ceux du grec s'appellent *héliénismes* ; ceux du latin *latinismes* ; ceux de l'anglais *anglicismes* ; ceux de l'allemand *germanismes*. Ainsi *idiotisme*, désigne le genre dont les autres mots sont les espèces.

Le *gallicisme* est une expression tellement particulière à la langue française, qu'elle ne se trouve point dans les autres langues. Or, cette particularité d'expression peut se trouver :

- 1<sup>o</sup>. Dans le sens d'un mot simple.
- 2<sup>o</sup>. Dans l'association de plusieurs mots.
- 3<sup>o</sup>. Dans l'emploi d'une figure.
- 4<sup>o</sup>. Dans la construction de la phrase.

1<sup>o</sup>. Il y a *gallicisme* dans le sens d'un mot simple, quand ce mot, étant commun à plusieurs langues, a pris dans la nôtre, une signification particulière et éloignée du mot primitif.

On trouvera un *gallicisme* de ce genre dans l'extension que nous avons donnée au mot *sentiment* : ce mot dérivé du primitif latin *sentire*, a passé dans les langues modernes ; mais avec des nuances d'acception particulières à chacune d'elles.

En Italien, *sentimento* exprime deux idées différentes ; 1<sup>o</sup>. l'opinion qu'on a sur un objet, ou sur une question ; 2<sup>o</sup>. la faculté de sentir.

En Anglais, *sentiment* n'a que le premier de ces deux sens, celui d'*opinion*.

En Espagnol, *sentimento* signifie *souffrance*.

En français, *sentiment* a les deux acceptions de l'Italien, mais avec cette différence, que, dans la dernière, il a beaucoup d'extension. Non seulement il désigne en général toutes les affections de l'âme, mais il exprime plus particulièrement la passion de l'amour. *sentiment était si profond, dit l'auteur de la Princesse de Clèves, rien au monde ne pouvait la distraire des objets qui servaient*

*nourrir*. Traduisez cette phrase dans toute autre langue, en conservant le mot *sentiment*, et vous ferez un gallicisme.

20. *Des associations singulières de mots*, en changeant tout-à-fait le sens des termes, produisent souvent des gallicismes.

Le mot *autre* perd sa signification étant joint à *nous* ou à *vous* : *nous autres, vous autres*.

Gresset a dit : *Vous autres, fortes têtes, vous voilà*.

Il y a deux gallicismes dans ce peu de mots, *vous autres* et *vous voilà*. *A cela près, pour excepté cela*, est encore un gallicisme.

L'emploi des prépositions fournit beaucoup de gallicismes.

30. *Les gallicismes de figures* sont très-nombreux. On doit les attribuer en général à d'anciens usages qui nous étaient vraisemblablement plus familiers qu'aux autres nations ; comme, les tournois, la chasse, le jeu de paume, etc.

Ainsi on dit : *Rompre en visière à quelqu'un*, pour dire l'attaquer, le contredire avec aigreur et avec emportement sur ses opinions, ses prétentions, etc., parce qu'il n'était pas permis, dans les joutes ni dans les tournois, de frapper à la visière de son adversaire.

40. *Les gallicismes de construction* sont aisés à reconnaître, parce qu'ils sont presque tous des irrégularités et des écarts des règles ordinaires de la syntaxe. D'autres sont des ellipses ou autres figures de mots. D'autres enfin ne peuvent être attribués qu'aux inexplicables bizarreries de l'usage.

Un des *gallicismes* les plus ordinaires est celui des phrases ou entre le verbe impersonnel, *il y a*, mis pour, il est, il existe. Ces phrases : *Il y avait autrefois un roi ; il y a dix ans qu'on n'en a entendu parler*, sont des gallicismes.

L'usage bizarre que nous faisons du mot *en*, dans un grand nombre de phrases, est une source de gallicismes ; comme : *A qui en avez-vous ? où veut-il en venir ? il en use mal avec lui ; ils en vinrent aux mains ; c'en est fait ; tant s'en faut que cela soit*, etc.

On doit distinguer, relativement au style, trois sortes de gallicismes. La première est celle des gallicismes que le genre noble et élevé admet, parce qu'ils communiquent au style de l'énergie, de la grâce et de la variété. La deuxième est celle des gallicismes qui ne conviennent qu'au style léger, familier et badin. La troisième enfin, celle des gallicismes que la bonne compagnie proscrit et qu'on ne trouve employés que dans la style burlesque, bas, et populaire.

L'heureux emploi des gallicismes de la première classe est réservé au génie. Un esprit fin et délicat fait usage de la seconde. L'homme bien élevé se sert rarement de ceux de la troisième.

De ce genre sont une infinité d'expressions proverbiales, qui sont de vrais gallicismes. Par langage du peuple, on ne les trouve ni dans les livres ni dans le monde.

L'emploi des gallicismes est moins fréquent à mesure que le genre est plus élevé : on n'en trouve qu'un très-petit nombre dans le poème épique, dans la tragédie, et dans les discours sur de grands objets. *Corneille, Racine, Fléchier, Bossuet*, etc., en ont très-peu.

Mais on les trouve en abondance dans la comédie, dans les poèmes sur des sujets plaisants, et dans tout ce qui a rapport au style simple et familier. *Voltaire, Gresset, La Fontaine, Mme. de Sévigné*, etc., en sont pleins.

## CHAPITRE XI.

### DES DISCONVENANCES GRAMMATICALES

Il y a *disconvenance grammaticale* quand les mots qui composent les divers membres d'une phrase ou d'une période sont construits contre l'analogie, ou contre les règles de la syntaxe.

Dans cette période : *Notre réputation ne dépend pas des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faisons* ; il y a disconvenance entre les deux membres, en ce que le premier présente un sens négatif, *ne dépend pas*, et que dans le second on sous-entend le même verbe dans un sens affirmatif.

Il y a disconvenance entre les membres d'une phrase, quand le premier membre étant affirmatif, on le joint au second, par la conjonction *ni*, comme : *Nous défendons que vous insultiez à un malheureux, ni que vous lui refusiez votre assistance* ; il fallait, *et que*, etc.

La même disconvenance a lieu quand dans une phrase, le premier membre étant négatif, on le joint au second membre par la conjonction *et*. Ainsi, il ne faut pas dire : *Il n'a jamais connu l'amitié et ses douceurs* ; mais *il n'a jamais connu l'amitié ni ses douceurs*.

Rien n'est plus commun que les disconvenances qui résultent du mauvais emploi des temps dans les différents modes, parce que cet emploi des temps est une des plus grandes difficultés de la langue française.

Pour éviter ces sortes de disconvenances, il faut connaître à fond l'emploi et l'usage des temps.

### DU BARBARISME.

Le *barbarisme* est une faute contre la pureté du langage.

On fait un *barbarisme* : 1°. en disant un mot qui n'est pas du dictionnaire de la langue, comme : *élogier*, au lieu de *louer*, etc.

2°. En prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage ordinaire, comme, par exemple, lorsqu'on se sert d'un adverbe, comme si c'était une préposition ; *il est arrivé auparavant midi*, pour *avant midi* ; *dessus la table*, pour *sur la table*.

3°. En usant de certaines façons de parler qui ne sont en usage que dans une autre langue, comme : *Je suis froid*, pour *j'ai froid*.

On distingue des barbarismes de mots et des barbarismes de phrases.

*Egaliser les fortunes ; pour, éгалer les fortunes ; au parfait, au lieu de, parfaitement.*

*Eduquer, pour donner de l'éducation, élever. Voilà des barbarismes de mots.*

*Je crois de bien faire ; au lieu de, je crois bien faire. Encenser aux dieux ; pour, encenser les dieux. Je vous aime tout ce qu'on peut aimer ; etc.*

Voilà des barbarismes de phrases.

## DU SOLÉCISME.

Le solécisme est, comme le barbarisme, une faute contre la langue. Mais il y a de la différence entre la signification de ces deux mots.

Le barbarisme est une locution étrangère, au lieu que le solécisme est une faute contre la construction d'une langue ; faute que les naturels du pays peuvent faire par ignorance ou par inadvertance : comme quand ils se trompent dans le genre des noms, ou qu'ils font quelque autre faute contre la syntaxe de leur langue.

Le solécisme regarde le genre et le nombre des noms, comme quand on dit : *Les émaïls* ; au lieu de dire, *les émaux* ;—les conjuguaisons, comme si l'on disait, *il allait*, pour *il alla* ;—la syntaxe, comme dans, *je n'ai point de l'argent* ; au lieu de, *je n'ai point d'argent*.

## DES PHRASES ÉQUIVOQUES, AMPHIBOLOGIQUES, LOUCHES.

*Équivoque, amphibologique, louche*, désignent également un défaut de netteté, mais ils indiquent ce défaut avec des nuances différentes.

Un mot est *équivoque* lorsqu'il a plusieurs significations dans le sens propre. Tel est le mot *son* ; quelquefois adjectif possessif ; quelquefois nom, signifiant tantôt un bruit qui frappe l'oreille, et tantôt la partie la plus grossière du blé moulu ; ou bien lorsque sous la même prononciation, quoique avec une orthographe différente, il sert à indiquer des objets différents, comme ; *ceint, sain, saint, sein, seing*, ou enfin lorsqu'il signifie deux choses différentes, l'une primitivement, et l'autre par extension comme, *langue*.

Les *équivoques* peuvent être encore occasionnées par le simple rapprochement de certains mots dont la réunion semble former d'autres mots, ou dire autre chose que ce qu'on a réellement intention de dire ; par exemple, si l'on disait : *Je regarde votre amitié comme le plus grand des avantages que vous puissiez m'accorder. Le plus grand des plaisirs que vous puissiez me faire est de m'écrire souvent.*

Le rapprochement des mots *des* et *avantages*, *des* et *plaisirs*, pourrait faire croire que l'on a intention de dire : *Je regarde votre*

*amitié comme le plus grand désavantage que, etc. Le plus grand déplaisir que vous puissiez me faire, etc.*

Quoique ces phrases n'aient rien d'irrégulier, dans la construction, il faut cependant les éviter; car la règle de la clarté est toujours indispensable, et il n'est jamais permis de s'en écarter.

*Équivoque* se dit aussi d'un terme à double sens dont abusent seulement ceux qui cherchent à jouer sur les mots. Ces jeux de mots, en général répréhensibles et de mauvais goût, peuvent avoir lieu dans la conversation, dans les lettres familières, dans les épigrammes, dans les madrigaux, dans les impromptu, et autres petites pièces de ce genre, quand ils sont spirituels et délicats, et qu'on les donne pour un badinage qui exprime un sentiment, ou pour une idée passagère.

On dit d'une phrase, qu'elle est *équivoque*, ou qu'elle renferme une *équivoque*.

On dit qu'il y a amphibologie dans une phrase, lorsqu'elle est susceptible de deux interprétations différentes.

L'*amphibologie* vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire, de l'arrangement des mots, plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

Les *amphibologies* sont occasionnées par les pronoms *il, elle, lui, eux, elles, leurs, le, la, les, qui, que, dont, etc.*; par les adjectifs possessifs *son, sa, ses, etc.*, et par des noms qui ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées.

Les pronoms *il, elle, etc.*, peuvent donner lieu à des *amphibologies*, parce que les objets qu'ils expriment étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le discours plusieurs noms du même genre et du même nombre, on ne sait souvent auquel doivent se rapporter ces pronoms.

#### Exemple :

*Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins.*

Le rapport de ces pronoms n'est pas sensible, *lui* peut se rapporter également à Samuel et à Dieu. On aurait pu dire : *Samuel offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable, qu'il, etc.*

Une phrase est *louche* lorsque les mots qui la composent semblent, au premier coup d'œil, avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre; de telle façon que les idées ne sont ni claires, ni intelligibles.

Une phrase peut encore être *louche* lorsque par sa construction, on semble supposer comme réel ce qu'on a pourtant intention de nier, ou comme faux ce qu'au contraire on prétend affirmer. *Si je ne vais pas vous voir, ce n'est pas parce que j'ai du refroidissement pour vous*; le verbe *j'ai* à l'indicatif, à cause de *parce que*, est un aveu réel du refroidissement dont on veut pourtant se défendre; mais en disant, *ce n'est point que j'aie du refroidissement pour vous*; *j'aie* au

subjonctif, à cause du *que* après la négation, est un désaveu formel et sans ambiguïté du refroidissement dont on se défend.

### DES TROPES ET DES FIGURES.

Les *tropes* sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot. Ainsi pour bien entendre ce que c'est qu'un trope, il est nécessaire de bien comprendre la différence qu'il y a entre le sens propre et le sens figuré : nous l'expliquerons bientôt.

Ces figures sont appelées *tropes*, d'un mot grec qui signifie *tourner*, parce que, quand on prend un mot dans le sens figuré, on le tourne, pour ainsi dire, afin de lui faire signifier ce qu'il ne signifie point dans le sens propre.

*Voiles* dans le sens propre ne signifie point *vaisseaux*, les voiles ne sont qu'une partie du vaisseau. Cependant *voiles* se dit quelquefois pour *vaisseaux*. Par exemple, lorsque parlant d'une armée navale, je dis qu'elle était composée de cent *voiles*, c'est un *trope*, *voils* est là pour *vaisseaux*.

Les grammairiens rhéteurs ont distingué un grand nombre de tropes, dont les principaux sont, la *métaphore*, la *métonymie*, la *synecdoque*, l'*ironie* et l'*hyperbole*.

### DU SENS PROPRE, ET DU SENS FIGURÉ.

Le sens propre d'un mot, c'est la première signification du mot. Un mot est pris dans le sens propre, lorsqu'il signifie ce pour quoi il a été premièrement établi. Par exemple : *Le feu brûle, la lumière nous éclaire*, tous ces mots-là sont dans le sens propre.

Mais quand un mot est pris dans un autre sens que le sens propre, il paraît alors pour ainsi dire, sous une forme empruntée, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle, c'est-à-dire, celle qu'il a eue d'abord ; alors on dit que le mot est dans un sens *figuré*. Par exemple : *Le feu de vos yeux, le feu de l'imagination, la lumière de l'esprit, la clarté d'un discours*.

La *métaphore* est en même temps la plus générale, la plus variée, et la plus belle de toutes les figures de mots.

On peut définir la *métaphore*, une figure par laquelle on change la signification propre d'un mot en une autre signification, qui ne convient à ce mot, qu'en vertu d'une comparaison qui se fait dans l'esprit.

Ainsi quand on dit : *Que le mensonge prend les couleurs de la vérité*, le mot *couleurs* n'est plus dans son sens propre ; car le mensonge n'a pas plus de couleurs que la vérité. *Couleurs* veut donc dire apparences ; mais l'esprit saisit sur-le-champ le rapport qui existe entre les *couleurs* et les apparences, et la figure est claire.

Il y a toujours une sorte de comparaison, ou quelque rapport équi-



valant entre le mot auquel on donne un sens méthaphorique, et l'objet à quoi on veut l'appliquer. Par exemple, quand on dit d'un homme en colère que, *c'est un lion* ; *lion* est pris alors dans un sens métaphorique ; on compare l'homme en colère au lion, et voilà ce qui distingue la métaphore des autres figures.

Il y a cette différence entre la métaphore et la comparaison, que dans la comparaison on se sert de termes qui font connaître que l'on compare une chose à une autre ; par exemple, si l'on dit d'un homme en colère, *qu'il est comme un lion*, c'est une comparaison ; mais quand on dit simplement ; *c'est un lion*, la comparaison n'est alors que dans l'esprit, et non dans les termes ; c'est une métaphore.

La *métonymie* se présente sous plusieurs formes, elle a lieu quand on met.

10. La cause pour l'effet, comme quand on dit : *vivre de son travail*, c'est-à-dire, vivre de ce qu'on gagne en travaillant.

C'est prendre la cause pour l'effet, que de donner le nom de l'auteur à ses ouvrages ; le nom du peintre, au tableau. Ainsi vous faites une métonymie quand vous dites ; *J'ai lu Milton, Dryden, Horace*, etc. *J'ai vu un beau Rembrandt*.

20. L'effet pour la cause. Ainsi les poètes disent, *la pâle mort*, *les pâles maladies* ; la mort, les maladies ne sont point pâles, mais elles produisent la pâleur : ainsi on donne à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'effet.

30. Le contenant pour le contenu, comme quand on dit ; *Il aime la bouteille*, c'est-à-dire, *il aime le vin*.

40. Quand on met un attribut pour la chose même, comme quand on dit : *Les sceptres sont brisés. Les couronnes sont renversées. J'ai quitté la robe pour l'épée*.

La *synecdoche* fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus.

Il y a *synecdoche*, lorsqu'on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre ; le tout pour la partie, ou la partie pour le tout ; comme quand on dit : *Une flotte de cent voiles ; On a payé tant par tête*.

*Ce sang, qui tant de fois garantit vos murailles,  
Ce sang, qui tant de fois vous gagna des batailles.*—(Corneille.)

*Il y a cent feux dans ce village ; Il y a un million d'ames à Londres*, etc.

La *synecdoche* a encore lieu quand on prend la matière dont une chose est faite pour la chose même ;

*Et par cent bouches terribles,  
L'airain sur ces monts horribles  
Vomit le fer et la mort.*—(Boileau.)

L'*ironie* est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit ; ainsi les mots dont on se sert dans l'*ironie*, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral.

Boileau, qui n'a pas rendu à Quinault toute la justice que le public lui a rendue depuis, a dit par ironie :

*Je le déclare donc, Quinault est un Virgile.*

Il voulait dire un mauvais poète. C'est une *ironie*.

L'ironie est presque toujours une satire qui n'est propre qu'à exciter le sourire de la malignité. Elle peut selon les occasions, appartenir également à la gaieté, au courroux, au mépris.

L'ironie est quelquefois la dernière ressource de l'indignation et du désespoir, quand l'expression sérieuse leur paraît trop faible, à peu près comme dans ces grandes douleurs qui égarent un moment la raison, un rire effrayant prend la place des larmes qui ne peuvent pas couler. Tel est cet endroit admirable du rôle d'Oreste dans *Andromaque*, lorsqu'après avoir tué Pyrrhus pour plaire à Hermione, il apprend qu'elle n'a pu lui survivre, et qu'elle vient de se donner la mort.

*Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance.  
Ous, je te loue, ô ciel ! de ta persévérance, etc.*

Il finit par ce vers si terrible :

*Eh bien ! je suis content et mon sort est rempli.*

Ces mots : *je suis content*, dans la situation d'Oreste, est le sublime de la rage.

*Hyperbole*. Lorsque nous sommes vivement frappés de quelque idée que nous voulons représenter, et que les termes ordinaires nous paraissent trop faibles pour exprimer ce que nous voulons dire, nous nous servons de mots qui, à les prendre à la lettre, vont au-delà de la vérité, et représentent le plus ou le moins, pour faire entendre quelque excès, en grand ou en petit.

Par exemple, si nous voulons faire comprendre la légèreté d'un cheval qui court extrêmement vite, nous disons qu'*il va plus vite que le vent*.

Cette figure s'appelle *hyperbole*, mot grec, qui signifie excès.

Au contraire, si l'on veut faire entendre qu'une personne marche avec une extrême lenteur, on dit qu'*elle marche plus lentement qu'une tortue*.

Excepté quelques façons de parler communes et proverbiales, nous usons très-rarement d'hyperboles en français. On en trouve quelques exemples dans le style satirique et badin, et quelquefois même dans le style sublime et poétique.

Fléchier a dit dans l'oraison funèbre de Turenne : *Des ruisseaux de larmes coulent des yeux de tous les habitants*.

Cette figure est la ressource des petits esprits qui écrivent pour le bas peuple. Mais quand on a du génie et de l'usage du monde, on ne se sent guère de goût pour les pensées fausses et outrées.

L'*allégorie* a beaucoup de rapport avec la *métaphore* ; l'allégorie n'est même qu'une métaphore continuée.

L'*allégorie* est un discours qui est d'abord présenté sous un sens propre, qui paraît tout autre que ce qu'on a dessein de faire entendre, et qui cependant ne sert que de comparaison pour donner l'intelligence d'un autre sens qu'on n'exprime point.

La *métaphore* joint le mot figuré à quelque terme propre ; par exemple, *le feu de vos yeux* ; *yeux* est au propre, au lieu que dans l'allégorie, tous les mots ont d'abord un sens figuré ; c'est-à-dire, que tous les mots d'une phrase ou d'un discours allégorique forment d'abord un sens littéral, qui n'est pas celui qu'on a dessein de faire entendre. Les idées accessoires dévoilent ensuite facilement le véritable sens qu'on veut exciter dans l'esprit ; elles démasquent pour ainsi dire, le sens littéral étroit, elles en font l'application.

Dans la tragédie de *Rome sauvée*, Catilina dit en parlant de Cicéron.

*Sur le vaisseau public, ce pilote égard.  
Présente à tous les vents un flanc mal assuré ;  
Il s'agite au hasard ; à l'orage il s'apprête,  
Sans savoir seulement d'où viendra la tempête.*

Il n'y a pas là une seule expression qui ne soit employée dans un sens détourné.

*Le vaisseau*, c'est la république ; *le pilote*, c'est Cicéron ; *les vents*, sont les ennemis de l'état ; *la tempête*, c'est la conjuration ; cette suite de métaphores forme donc ce qu'on appelle une allégorie.

L'allégorie est fort en usage dans les proverbes. Les proverbes allégoriques ont d'abord un sens propre qui est vrai, mais qui n'est pas ce qu'on veut principalement faire entendre. On dit familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise* ; c'est-à-dire, que, quand on affronte trop souvent les dangers, à la fin on y périt.

Les fictions que l'on débite comme des histoires, pour en tirer quelque moralité, sont des allégories qu'on appelle *apologues*, *paraboles*, ou *fables morales*.

Les énigmes sont aussi une espèce d'allégorie. Mais l'énigme cache avec soin ce qui peut la dévoiler ; au lieu que les autres espèces d'allégories, doivent être exprimées, de manière qu'on puisse aisément en faire l'application.

La *Périphrase* ou *circonlocution* est un assemblage de mots qui expriment en plusieurs paroles ce qu'on aurait pu dire en moins, et souvent en un seul mot. Par exemple : *Celui qui a créé le ciel et la terre*, au lieu de dire, *Dieu* ; *Le vainqueur de Darius*, au lieu de dire, *Alexandre* ; *L'astre du jour*, pour dire, *le soleil*.

Les définitions sont autant de périphrases, comme lorsqu'au lieu de dire, *les Parques*, on dit : *les trois déesses infernales, qui, selon la fable, filent la trame de nos jours*.

Remarquez que quelquefois après qu'on a expliqué par une périphrase un mot obscur ou peu connu, on développe plus au long la pensée d'un auteur, en ajoutant des réflexions ou des circonstances

qu'il aurait pu ajouter lui-même, et alors ces sorts d'explications plus amples, mais conformes au sens de l'auteur, sont ce qu'on appelle des *paraphrases*.

La *paraphrase* est une espèce de commentaire, on reprend le discours de celui qui a déjà parlé, on l'explique, on l'étend davantage, en suivant toujours son esprit. *Nous avons des paraphrases des psaumes du livre de Job*, etc.

La *périphrase*, ne fait que tenir la place d'un mot ou d'une expression ; au fond elle ne dit pas davantage : au lieu que la *paraphrase* ajoute d'autres pensées ; elle explique, elle développe.

### DES FIGURES DE PENSÉES.

Outre les figures de mots, destinées à orner le style, les grammairiens et les rhéteurs distinguent aussi des figures de pensées, qui ne sont que certaines formes que la passion ou l'artifice oratoire donne à la construction du discours.

Quelques-unes de ces figures sont d'un grand effet et appartiennent à la véritable éloquence. Telles sont : *l'apostrophe, la prosopopée, la suspension, la prétérition, la réticence*, etc.

*L'apostrophe* est une figure dans laquelle on adresse tout d'un coup la parole à quelque personne présente ou absente, soit aux dieux, soit aux hommes, aux vivants ou aux morts, ou à quelque être, même aux choses inanimées, ou à des êtres métaphysiques et qu'on est en usage de personnifier.

*L'apostrophe* doit être le mouvement d'une imagination fortement ébranlée, ou d'une ame puissamment affectée, comme dans cette exclamation de Bossuet : *Glaive du Seigneur ! quel coup vous venez de frapper ! toute la terre en est étonnée.*

Et dans ces vers si touchants d'Andromaque :

*Non, nous n'espérons plus de vous revoir encor,  
Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector.*

Dans la *prosopopée* on fait parler les morts, les absents et les êtres inanimés.

Fléchier s'est servi très-noblement de cette figure dans l'oraison funèbre de Montausier.

“ *Oserais-je, dans ce discours, employer la fiction et le mensonge ? ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? Ne me rends pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi, qui n'en ai voulu rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix par la flatterie que j'aie haïe.*”

La *suspension* consiste à faire attendre ce que l'on va dire, à l'annoncer de loin, afin de forcer l'esprit à s'y arrêter davantage. Le comédien Corneille a bien su tirer parti de cette figure, dans cette scène

immortelle d'Auguste avec Cinna, lorsqu'après l'énumération de ses bienfaits, l'empereur poursuit ainsi ;

*Tu t'en souviens Cinna : tant d'heur et tant de gloire  
Ne peuvent pas s'ôt sortir de ta mémoire ;  
Mais ce qui ne pourrait jamais s'imaginer,  
Cinna tu t'en souviens, et veux m'assassiner.*

Dans la suspension l'orateur ressemble au gladiateur qui élève le fer le plus haut qu'il peut pour porter un coup plus terrible, ou bien au sauteur qui prend son élan de très-loin, pour le prendre plus rapide.

La *préterition* est une autre sorte d'artifice : il consiste dans une forme de phrase négative, par lequel on semble ne pas vouloir dire ce que pourtant on dit en effet. Comme quand on dit : *Je ne vous parlerai point de sa naissance, de sa valeur, etc., je ne vous rappellerai point, je ne vous reprocherai point telle, telle chose ; mais, etc.*

L'on appuie alors sur la seule que l'on énonce positivement.

Cette figure a un double avantage ; elle ne diminue en rien la valeur des choses que l'on a l'air d'écartier, et fortifie beaucoup celle sur laquelle on insiste.

La *réticence* est une figure très-adroite, en ce qu'elle fait entendre, non-seulement ce qu'on ne veut pas dire, mais souvent beaucoup plus qu'on ne dirait. Telle est cette réticence dans le rôle d'Agripine :

*J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée  
Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,  
Qui depuis . . . Rome alors estimait leurs vertus.*

Dans l'*Athalie* de Racine, cette princesse parle ainsi à Joad lorsqu'il l'a attirée dans le temple, sous prétexte de lui livrer Eliacin et ses trésors.

*En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé ;  
De ton espoir frivole es-tu désabusé ?  
Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie ;  
Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,  
Te . . . Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter ;  
Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter.*

## CHAPITRE XII.

### DE LA PONCTUATION.

La *ponctuation* est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant. Le repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation l'écriture, devant toujours se correspondre.

Les signes de la ponctuation sont : la virgule (,), le point-virgule (;) les deux points (:), et le point (.) ; auxquels on joint le point exclamatif (!), et le point d'interrogation (?)

#### DE LA VIRGULE.

La virgule marque la plus petite pause possible, une pause presque insensible.

PREMIÈRE RÈGLE.—On emploie généralement la virgule pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu.

##### Exemples :

*L'amour de la gloire meut les grandes ames, et l'amour de l'argent, les ames vulgaires ; c'est-à-dire, l'amour de l'argent meut les ames vulgaires, la virgule remplace le verbe meut.*

*Les campagnes sont couvertes de fleurs, et les collines, de verdure.*

Cependant il est des cas où la virgule n'a pas été employée.

##### Exemple :

*Les dons sont dans leurs mains, sur leur front l'allégresse.—(Ginguéné.)*

DEUXIÈME RÈGLE.—Il faut employer la virgule entre tous les objets d'une énumération de sujets, d'attributs, de régimes, de verbes et de propositions simples.

##### Exemple de plusieurs sujets :

*La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.*

Exemples de plusieurs attributs : *Cet homme fut bon, vertueux, sensible, humain.*

##### Exemple de plusieurs régimes :

*Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs, Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.—(Voltaire.)*

##### Exemple de plusieurs verbes :

*L'attelage suait, soufflait, était rendu.*

Exemple des plusieurs prépositions simples : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

TROISIÈME RÈGLE.—Il faut mettre une virgule après tout membre de phrase qui en suppose nécessairement un autre.

##### Exemple :

*Semblables à deux bêtes féroces, ils étaient toujours prêts à se déchirer l'un l'autre.*

QUATRIÈME RÈGLE.—Il faut mettre entre deux virgules, toute proposition incidente explicative, et écrire de suite sans virgule, toute proposition incidente déterminative.

Une proposition incidente explicative est toujours aisée à connaître :

c'est celle qu'on peut détacher de la proposition principale, sans altérer le sens de cette dernière. Au lieu que si l'on détache la proposition déterminative on n'a plus le même sens.

Il faut donc écrire avec une virgule : *Le lion, qui est un animal féroce, est sensible à de bons traitements. Les passions, qui sont les maladies de l'ame, ne viennent que de notre révolte contre la nature.*

Et il faut écrire sans virgule : *Le lion qui est à la ménagerie est très-doux. Les livres dont vous m'avez parlé me conviennent beaucoup.*

Cependant, si la phrase incidente déterminative est trop étendue, le besoin de la respiration exige une virgule à la fin.

#### Exemple :

*Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages.* (Buffon.)

Au reste, ce que l'on dit ici des propositions incidentes, amenées par des mots conjonctifs, doit s'entendre aussi de toute autre addition : c'est quelquefois un simple adjectif, ou une participle suivi de quelques compléments, ou une expression adverbiale, etc. Ces additions sont explicatives et demandent la virgule quand elles précèdent l'antécédent.

CINQUIÈME RÈGLE.—Toute addition se place entre deux virgules, si elle est enclavée dans le corps de la phrase ; si elle est au commencement, on ne la fait suivre que d'une virgule.

#### Exemples :

*Ils sortirent, l'un après l'autre, de leur chambre.— Craignez, re-partit Mentor, qu'elle ne vous accable de maux.* (Fénélon.)—*De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer.* (Racine.)—*Seigneur, poursuivez.* (Racine.)

Lorsqu'un mot en apostrophe est avant un verbe à la seconde personne, on ne doit pas l'en séparer par la virgule ; parce que le sujet ne doit pas être séparé de son verbe, du moins quand les besoins de la respiration ne l'exigent pas.

Il faut donc écrire sans virgule : *Tribuns cédez aux conseils.*

Mais on doit écrire avec la virgule : *Vous avez vaincu, plébéiens.* Le sujet étant d'abord exprimé par *vous*, lequel est à sa place naturelle, le mot *plébéiens*, n'est plus qu'un hors-d'œuvre grammatical.

Autre exemple : *Pour Mademoiselle, elle parait trop instruite de sa beauté.* Ces deux mots, *pour Mademoiselle*, doivent être distingués du reste par la virgule, parce qu'ils ne peuvent se lier grammaticalement avec aucune partie de la proposition suivante.

Un *que* qui précède un complément ou un proposition incidente qui n'en dépend pas, doit être séparé par la virgule.

#### Exemple :

*La victoire fut d'autant plus glorieuse pour lui, que, de l'aveu de tous les officiers, elle fut due à la supériorité de son génie.*

On peut en dire autant de *qui* dans le même cas.

Par une suite de la règle précédente, lorsqu'on insère quelque chose dans le discours entre deux parenthèses, la ponctuation qui doit suivre ce qui précède la parenthèse, doit être mise après le dernier crochet, et non avant le premier.

*Exemples :*

*L'ardente passion de Grégoire de Nazianze pour la solitude (dit M. l'abbé Ladvocat), le rendait d'une humeur triste, chagrine, et un peu satirique. L'année suivante (1632), Gustave donna la bataille de Lutzen.*

Mais la parenthèse n'amène pas la nécessité de mettre une ponctuation là où celle-ci n'est pas nécessaire.

*Exemple :*

*Bayle lui ouvrit (dit Fontenelle) tous les trésors de la physique expérimentale.*

La raison de cette ponctuation est, que les paroles enfermées dans la parenthèse tiennent plus à ce qui la précède qu'à ce qui la suit. C'est donc à ce qui la précède, plutôt qu'à ce qui la suit, qu'il faut la lier. La parenthèse est toujours une addition faite à la phrase, et comme il est naturelle que cette addition suive ce à quoi elle se rapporte, il s'ensuit que la parenthèse appartient à ce qui la précède, et ne doit point en être séparée par la ponctuation.

SIXIÈME RÈGLE. — Avant les conjonctions, *et*, *ni*, *ou*, point de virgule, si ces conjonctions lient deux mots qui appartiennent à la même classe, ou sont deux parties similaires d'une phrase ; encore faut-il que ces parties ne soient pas trop étendues, car alors le besoin de la respiration exigerait la virgule.

*Exemples :*

*Les collines et les montagnes s'aplanissaient peu à peu. — On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on se l'imagine. — A votre perte ou à votre salut est attaché la perte ou le salut de ceux qui vous environnent. — Libre et content, tu es resté juste et bon.*

Remarque quelques personnes ne mettent jamais de virgule avant la conjonction *et* dans l'énumération ; en quoi on ne doit point les imiter. Il faut que la virgule se trouve entre chaque énumératif sans exception.

SEPTIÈME RÈGLE. — Il ne faut point mettre de virgule entre deux mots intimement liés l'un à l'autre.

*Exemple :*

*Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.*

Dans cette proposition, les mots s'appellent nécessairement l'un l'autre ; si on les divisait par des virgules, on en couperait le sens.



## DU POINT-VIRGULE.

**PREMIÈRE RÈGLE.**—Lorsqu'une proposition dont le sens est complet, est suivie d'une autre proposition qui en est la conséquence ou le développement, on doit les séparer par un point-virgule.

*Exemple :*

*L'honneur ressemble à l'œil, qui ne saurait souffrir la moindre impureté sans s'altérer ; c'est une pierre précieuse dont le moindre défaut diminue le prix. (Bossuet.)*

**OBSERVATION.**—Quelquefois cependant, lorsque deux propositions dont la première a un sens parfait, sont courtes, ou paraissent trop dépendre l'une de l'autre pour être séparées par le point-virgule, on emploie seulement la virgule.

*Exemple :*

*Je hais l'or, parcequ'il a souvent donné de mauvais conseils.*

**DEUXIÈME RÈGLE.**—Quand les propositions d'une phrase, ou seulement quelques-unes d'elles, sont subdivisées par des virgules, on sépare chaque proposition partielle par un point-virgule.

*Exemples :*

*Plaute, qui a fait rire les Romains pour les corriger ; Phèdre, qui a fait parler les animaux d'une manière si utile aux hommes ; Tibulle, qui a soupiré des vers si aimables ; Horace, qui a si bien peint la raison des couleurs de la poésie, ont leurs rivaux en France, et peut-être leurs vainqueurs.*

*Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie ;  
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;  
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;  
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond.—(Boileau.)*

**TROISIÈME RÈGLE.**—Quoique chaque phrase partielle ne soit pas subdivisée par des virgules, il ne faut pas moins employer le point-virgule après chacune d'elles, lorsqu'elles sont d'une certaine étendue.

*Exemple :*

*Il faut se représenter que sous ses pas l'éléphant ébranle la terre ; que de sa main il arrache les arbres ; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur. (Buffon.)*

## DES DEUX POINTS.

**PREMIÈRE RÈGLE.**—On emploie les deux points après une proposition qui annonce un discours direct qu'on rapporte, ou une citation.

*Exemples :*

*Lorsque j'entendis les scènes du paysan dans le Faux Généreux je dis :*

“ *Voilà qui plaira à toute la terre et dans tous les temps, voilà qui fera fondre en larmes.*” (Diderot.)

*Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.  
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :  
Du zèle de ma loi que sert de vous parler ?  
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?  
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ? etc.*—(Racine.)

Il faut remarquer que le discours direct que l'on rapporte, doit commencer par une lettre capitale, quoiqu'on ne mette pas un point à la fin de la phrase précédente. Pour une distinction plus marquée, on place encore des guillemets (‘‘) au commencement de toutes les lignes de ce discours direct, ou bien on y emploie un caractère différent.

**DEUXIÈME RÈGLE.**—Lorsqu'une phrase est divisée en deux grandes parties, et que les parties secondaires sont déjà divisées par la virgule et le point virgule, on indique les deux grandes divisions par les deux points.

*Exemple :*

*L'esprit, les talent, le génie, procurent la célébrité ; c'est le premier pas vers la renommée : mais les avantages n'en sont pas autant réels que ceux de la réputation d'honneur.*

**TROISIÈME RÈGLE.**—On emploie les deux points avant ou après une énumération.

*Exemples :*

*Tout plait dans les synonymes de l'abbé Girard : la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.—L'exercice, la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne nous trompent pas.*

**QUATRIÈME RÈGLE.**—Lorsque deux phrases indépendantes, quant à la construction, sont mises en opposition l'une à l'autre, cette opposition est ordinairement marquée par les deux points.

*Exemple :*

*Un avare est un malade qui meurt étouffé dans son sang : un prodigue est un autre malade qui meurt à force de saignées.*

Cependant on trouve aussi, dans ce cas, le point-virgule.

**CINQUIÈME RÈGLE.**—On met les deux points après une proposition qui a par elle-même un sens complet, mais à laquelle on ajoute une autre proposition qui en est le développement ou l'explication.

*Exemple :*

*Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :  
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.*—(La Fontaine.)

## DU POINT.

Le *point* marque le repos le plus long de tous ceux dont nous avons parlé : on le met après un sens entièrement et complètement fini en lui-même. C'est le plus aisé de tous les signes de la ponctuation. Mais il marque deux repos : le premier, après des phrases qui n'ont entre elles aucun rapport grammatical, mais qui, roulant toutes sur le même sujet, appartiennent, en quelque sorte, au même fonds. Le second, lorsqu'après une suite de propositions qui ont le même objet, on veut passer à une autre matière, afin de rendre au lecteur la différence des matières plus sensible. C'est un repos final qu'on marque par l'*alinéa* ; c'est-à-dire, qu'on abandonne la ligne après le point, quoiqu'elle ne soit pas remplie ; et on recommence la phrase qui suit au commencement de la ligne suivante, qui, pour devenir plus sensible, rentre un peu en dedans.

Outre ce point, on en distingue trois autres ; le point interrogatif, le point d'exclamation, et les points suspensifs.

Le point interrogatif se met à la fin de toute proposition qui interroge, soit qu'elle soit pleine ou elliptique, soit qu'elle fasse partie du discours ou elle se trouve, soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par un autre.

*Exemples :*

*Peut-on regarder le ciel, et contempler ce qui s'y passe, sans voir, avec toute l'évidence possible, qu'il est gouverné par une suprême, par une divine intelligence ?* (Pensées de Cicéron.)—*Qu'y a-t-il de plus beau ? l'univers.*—*De plus fort ? la nécessité.*—*De plus difficile ? de se connaître.*—*De plus facile ? de donner des avis.*—*De plus rare ? un véritable ami.* (Voyage d'Anacharsis.)—*Le juge, lui adressant la parole, lui demanda ; qui êtes-vous ?*

S'il y a de suite plusieurs phrases interrogatives, tendantes à une même fin, et qui soient d'une étendue médiocre, en sorte qu'elles constituent ce qu'on appelle le style coupé, on ne commence que la première par une lettre capitale, et on les distingue par le point interrogatif, qui n'indique pas une pause plus grande que les deux points, que le point-virgule, que la virgule même, selon l'étendue des phrases et le degré de liaison qu'elles ont entre elles.

*Exemple :*

*Mais pour qui sont ces apprêts ? à qui ce magnifique séjour est-il destiné ? pour qui sont ces domestiques et ce grand héritage ?* (Pluche.)

OBSERVATIONS.—C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, La Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

*Je porte à manger  
A ceux qu'enclôt la tombe noire,  
Le mari repart, sans songer :  
Tu ne leur portes point à boire ?*

Parce que le sens est évidemment interrogatif ; c'est comme s'il y avait ; *est-ce que tu ne leur portes pas à boire ?* Mais on dira sans le point interrogatif : *Lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte* ; car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas ; c'est comme s'il y avait : *Si on lui fait quelque reproche, etc.*

On écrit sans point interrogatif : *Il me demanda quelle heure il était*, parce que la phrase interrogative n'est pas directe, et que la ponctuation doit se régler sur la proposition principale dont *quelle heure il était* est essentiellement dépendant.

Ne dit-on pas : *Elle a l'air doux.*

Après la première de ces deux propositions, il ne faut pas de point interrogatif, quoiqu'il y ait interrogation, parce que les deux points qui le remplacent indiquent la citation suivante, et qu'ils sont plus nécessaires que le point interrogatif qui ne peut être mis à la fin de la seconde proposition, parce qu'elle n'est pas interrogative.

Le point exclamatif se met à la fin de toutes les phrases qui expriment par exclamation la terreur, la surprise, ou quelque sentiment, quelque émotion.

#### Exemples :

*A tous les vœux bien nés que la patrie est chère !  
Pendant qu'il me parlait, ô surprise ! ô terreur !—(Racine.)*

Lorsqu'on répète une exclamation, on ne met le point qu'après la dernière, comme ; *oh oh ! ah ah !*

O ne reçoit jamais de ponctuation immédiate ; *ô cervelle indocile !*  
(Molière.)

Hors ces deux cas, on met le point exclamatif après l'exclamation.

Dans cette phrase : *Plût à Dieu que chacun pensât comme celui qui a dit : Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît.*

Le point exclamatif est remplacé par les deux points qui, plus nécessaires, indiquent la citation.

Les points suspensifs indiquent la suppression, soit du reste d'un discours commencé et qu'on n'achève pas, par modération ou par quelque autre motif ; soit d'une partie d'un texte que l'on cite, ou d'un discours que l'on rapporte, comme : *Il a dit . . . mais épargnons-lui la honte de ce reproche.*

Le trait de séparation s'emploie pour éviter la répétition de, *dit-il, répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur : ce signe donne de la grâce et de la rapidité au dialogue. En voici un exemple pris dans La Fontaine :

*Chefin faisant, il voit le cou du chien pelé.  
 Qu'est-ce là, lui dit-il?—Rien—Quoi! rien—Peu de chose.  
 Mais encor?—Le collier dont je suis attaché  
 De ce que vous voyez est peut-être la cause.  
 Attaché! dit le loup; vous ne courez donc pas  
 Où vous voulez?—Pas toujours, mais qu'importe?  
 Il importe si bien que de tous vos repas  
 Je n'en veux en aucune sorte.*

La *parenthèse* est une phrase qui est comme interjetée dans le discours; elle renferme un sens accessoire, mais complet, qui interrompt la continuité du sens principal.

*Exemple :*

*Un mal qui répand la terreur,  
 Mal que le ciel en sa fureur  
 Inventa pour punir les crimes de ta terre,  
 La peste (puis qu'il faut l'appeler par son nom),  
 Capable d'enrichir en un jour l'Achéron  
 Faisait aux animaux la guerre.—(La Fontaine.)*

On appelle aussi *parenthèse* les deux crochets qui comprennent cette phrase, et qui servent aussi à renfermer.

- 1°. Un ou plusieurs mots qui servent d'explication.
- 2°. Le signe qui renvoie à une note.

## DES GUILLEMETS.

Les *guillemets* sont deux virgules accolées l'une à l'autre ("), qu'on place avant et après un passage cité, ou au commencement de chaque ligne de la citation.

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :

*" Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ;  
 " On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer,  
 " Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend pas nommer."—(Racine.)*

Si la citation est courte, dans l'écriture elle est soulignée, et dans l'impression elle est en lettres italiques.

## CHAPITRE XIII.

## DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

## DES ACCENTS.

Il y a trois accents : l'accent aigu (´), l'accent grave (`), et l'accent circonflexe (^).

L'accent aigu se met sur tous les *é* fermés qui terminent la

syllabe, ou qui sont seulement suivis d'un *s*, signe du pluriel : *charité, les vérités* ; mais *rocher, nez*, s'écriront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'*é* fermé, mais les consonnes *r, z*, qui terminent la syllabe.

L'accent grave s'emploie, 1°. sur les *è* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s* : *père, mère, discrète, après, excès, procès* ; sont exceptés : *ces, les, mes, tes, ses* ; et *des*, article.

REMARQUE.—L'*e* est ouvert toutes les fois qu'il termine la syllabe, et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet ; *je mène, il prospère* ; sont exceptés les mots en *ège*, comme ; *piège, manège*, et ces phrases ; *aimé-je, puissé-je, dussé-je*, etc. ; dans lesquelles l'*e* est fermé et prend un accent aigu.

2°. Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où* adverbes ; pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe ; *des*, article composé ; *la*, article ou pronom ; et *ou* conjonction. *C'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi. L'homme dès sa naissance a le sentiment du plaisir et de la douleur. Où la vertu finit, là commence le vice.*

On met aussi un accent grave sur *hà, çà, deçà, delà*.

L'accent circonflexe s'emploie lorsque la voyelle est longue et qu'il y a suppression de lettre, comme dans les mots *âge, épître, tête, côte*, qu'on écrivait autrefois *aage, épistre, teste, coste*.

On met aussi cet accent, 1°. sur *a* long devant *ch* ou *t* prononcé avec le son qui lui est propre, comme dans ; *lâche, tâcher, bâtiment, château*.

Quoique l'*a* soit long dans *nation*, il ne prend pas d'accent circonflexe, parce que le *t* n'a pas le son qui lui est propre, mais celui de l'*s*.

2°. Sur l'avant-dernier *e* des mots en *ème, système, problème, même* (Excepté les adjectifs numériques ordinaux, comme ; *deuxième, troisième*, etc).

3°. Sur l'*i* des verbes en *ître* et en *ôtre*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t* : *il partit, il parait, il accroîtra*, etc.\*

4°. Sur l'*o* qui précède les finales *le, me, ne*, comme dans : *pôle, dôme, trône*.

5°. Sur l'*o* des pronoms possessifs, *le nôtre, le vôtre* ; mais on ne le met pas sur *notre, votre*, non précédés de l'article.

On fait également usage de l'accent circonflexe à la première et à la seconde personne du pluriel du prétérit défini ; *nous aimâmes, vous aimâtes, nous reçûmes, vous reçûtes*, etc., et à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il edt, qu'il aimât, qu'il reçût*.

On le met encore sur les adjectifs *mûr, sûr*, etc., mais on ne le met pas sur *mur*, substantif, et *sur*, préposition.

\* On ne met jamais de point sur l'*i*, lorsqu'il y a un accent circonflexe sur cette voyelle.

Enfin on met l'accent circonflexe sur *dû*, participe passé du verbe *devoir*; sur *tû*, participe passé du verbe *taire*, et sur *crû*, participe passé du verbe *crottre*, employés au masculin singulier, pour les distinguer de *du*, article contracté; de *tu*, pronom personnel; et de *cru*, participe du verbe *croire*.

## DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe est une petite marque en forme de virgule, ( ' ) dont on se sert pour marquer l'élosion d'une voyelle, c'est-à-dire, sa suppression à la rencontre d'une autre voyelle ou un *h* non aspiré.

Il y a trois lettres, *a, e, i*, qui, se trouvant à la fin d'un mot, se suppriment avant un autre mot qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré.

*L'a* ne doit être supprimé que dans l'article et dans le pronom *la*.  
*L'ame, l'Eglise, je l'entends, pour je la entends.*

On dit : *la onzième*, et non pas, *l'onzième*.

L'*e* muet, qu'on appelle aussi *e* féminin, est la seule voyelle qui s'élide toujours devant une autre voyelle, au moins dans la prononciation; car, dans l'écriture, on ne marque l'élosion par l'apostrophe que dans les monosyllabes *je, me, te, se, le, ce, que, de, ne*.

*J'y cours, je m'y rendrai, je l'admire, il s'offense, elle l'avoue, c'est cela, qu'est-ce qu'il a, d'après cela, n'y pensez plus.*

L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois dans la prononciation et dans l'écriture, devant les substantifs qui commencent par une consonne. On dit et on écrit : *grand'mère, grand'tante, grand'messe, grand'chambre, grand'salle, grand'chère, grand'croix, grand'pité, grand'chose, grand'merci, grand'peur*. Cependant il n'y a que les mots *grand'mère* pour lesquels la règle soit générale.

Quand le mot *grande* est précédé d'un équivalent de l'article, l'*e* muet final ne souffre pas d'élosion, et l'on dit : *Une grande chambre, la plus grande salle, une grande peine*.

L'*e* muet de la préposition *entre* s'élide dans les verbes réciproques. *S'entr'accorder, s'entr'accompagner, s'entr'accuser, s'entr'ouvrir, etc.*

L'usage est partagé dans les cas suivants. Les uns écrivent, *entre elle, entre elles, entre eux, entre autres*; et les autres, *entr'elle, entr'elles, entr'eux, entr'autres*.

Mais on doit écrire : *Entre onze heures et midi, entre un bon et un mauvais ami, entre amis*.

L'*e* final de *jusque* s'élide devant *à, au, aux, ici*. *Jusqu'à Rome jusqu'au ciel, jusqu'aux nues, jusqu'ici*.

L'*e* de *puisque* et de *quoique* ne s'élide que lorsque ces mots sont suivis de *il, ils, elle, elles, on, un, une*, ou d'un mot avec lequel ces conjonctions sont immédiatement liées : *Puisqu'il le veut, quoi qu'on dise, puisqu'ainsi est*.

Mais on écrit : *Puisque aider les malheureux est un devoir; quoique étranger, etc.*

L'e final de *quelque* ne s'élide que devant *un, une, autre* : *quelqu'un, quelqu'une, quelqu'autre*, et dans : *quel qu'il soit, quelle qu'elle soit*. On écrit : *Quelque historien, quelque impatience, quelque espoir, quelque île déserte, quelque admirable*, etc.

L'e final de *presque* ne s'élide que dans *presqu'île* ; on écrit *presque achevé, presque usé*, etc.

A et e ne s'élient pas dans les pronoms *le, la*, placés après un impératif, ni dans *là*, adverbe : *Menez-le à Paris. Ira-t-il là avec vous ?*

A et e ne s'élient pas non plus dans *de, le, la, que, ce*, avant les mots : *huit, huitaine, onze, onzième, oui, un*.

*Le huit du mois, dans la huitaine, le onze, le onzième, le oui, le un.*

La finale de *contre* ne s'élide jamais : *contre-allée, contre-amiral, contre-eux*, etc.

L'i ne se supprime que dans la conjonction *si*, devant les pronoms *il, ils* ; mais il se conserve devant *elle, elles*. *S'il vient, s'ils viennent*. Mais on dit : *Si elle vient, si elles viennent*.

#### DE LA CÉDILLE.

La *cédille* ( ¸ ) se place sous le *c*, lorsque par raison d'étymologie, on conserve le *c* devant un *a*, un *o*, ou un *u*. Ainsi de *glace, glacer*, on écrit *glaçant, glaçons* ; de *menace, menaçant* ; de *France, Français* ; de *recevoir, reçu*, etc.

En ces occasions la *cédille* marque que le *c* doit avoir la même prononciation douce qu'il a dans le mot primitif. Par ce moyen le dérivé ne perd point la lettre caractéristique, et conserve ainsi la marque de son origine.

#### DU TRÉMA.

Le *tréma* est un double point qu'on met sur une voyelle, pour indiquer qu'on doit la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède immédiatement, et avec laquelle elle formerait sans cela une diphthongue, ou le signe composé d'une voix simple.

Quelques grammairiens donnent à ce signe le nom de *diérèse*, mais l'usage le plus général a confirmé l'emploi du mot *tréma*.

On emploie le *tréma* pour les mots, *païen, aïeul, aïe, hair, héros, héroïque, Esau, Antinoüs, faïence, faïencier, laïque, naïf*, afin d'indiquer que la voyelle sur laquelle on le place, commence une nouvelle syllabe, et ne forme avec la voyelle qui la précède, ni une diphthongue, ni un signe composé d'une voix simple.

On met aussi le *tréma* sur l'e qui se trouve après un *u*, précédé de *g*, dans le substantif *ciguë*, et dans les adjectifs féminins, *ambiguë, exiguë, contiguë, aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une



syllabe distincte de celle de l'u, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue, brigue, figure*; etc.

On mettait autrefois le *tréma* sur l'e de *poème* et *poète*; on y met aujourd'hui l'accent grave.

Il ne faut pas écrire avec le *tréma*, *citôien, emploier, essaier, essaler, païs*, parcequ'il indiquerait qu'il faut prononcer : *cito—ien, emplo—ier, essa—ier, essu—ier, pa—is*, lorsque la véritable prononciation de ces mots est, *citôien, emplo—ier, essui—ier, essui—ier, pa—is*, que l'on écrit pour cette raison, *citoyen, employer, essayer, essayer; pays*.

Enfin, il ne faut pas mettre le *tréma* sur un i précédé d'un é accentué, parce que l'accent suffit pour faire détacher les deux voyelles. Ainsi on écrit, *athéisme, déifié, réintégration, déiste, plébéiste*, etc.

## DU TIRET.

Le *tiret* ou *trait d'union*, est un petit trait droit et horizontal ( - ) qui sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots.

On fait usage du *tiret* pour joindre des mots composés, comme ; *arc-en-ciel, porte-manteau, c'est-à-dire, vis-à-vis, peut-être, au-delà, par-delà, gentil-homme*, etc.

On joint par un *tiret* les monosyllabes *ci, là*, lorsqu'ils sont joints à quelque mot que ce soit, de manière qu'on ne puisse les séparer en parlant : *celui-ci, celui-là, cet homme-ci, cet homme-là, là-haut, là-bas, ci-dessus, ci-dessous*, etc.

Mais on écrira sans *tiret* : *C'est là une belle maison, que dites-vous là, vous avez fait là une belle affaire*; etc., parce que dans ces phrases *là* n'est pas un mot nécessaire, indispensable; il n'y est employé que par une espèce de redondance.

On met un *tiret* après le verbe, quand il est suivi d'un pronom sujet, pour quelque raison que se fasse cette transposition : *Que dites-vous ? irai-je ? que fait-il ? que dit-on ? aussi irons-nous, aussi croyons-nous*.

Le mot *ce* après les verbes *être* ou *pouvoir*, doit être joint à ces verbes par un *tiret* : *Sont-ce vos livres ? était-ce mon frère ? qui pourrait-ce être ? puisses-tu réussir ?*

On le met également lorsqu'après la seconde personne du singulier et la première et seconde personne du pluriel de l'impératif, il y a pour régime un des pronoms, *moi, toi, nous, vous, le, la, lui, les, leur, en, y*; *rends-moi, rendons-nous, taisez-vous, prêtez-lui, allez-y, portes-en*, etc. S'il y a de suite deux de ces pronoms, et qu'ils soient l'un et l'autre régime de l'impératif, chaque pronom est précédé d'un *tiret*; *rendez-le-lui, donnez-lui-en, laisse-le-moi, donnez-les-leur, flattons-nous-en, transportons-nous-y*.

Mais on écrit : *Faites-moi lui parler*, et non pas, *faites-moi-lui parler*, parceque *lui* est régime de parler, et non pas de *faites*.

On doit de même écrire sans tiret : *envoyez le chercher, faites en demander, faites la demander*, parceque le pronom n'est pas régime de l'impératif, mais du verbe suivant ; mais on écrira avec un tiret : *faites-la sortir, envoyez-la chercher quelque chose*, le pronom étant régime du premier verbe.

Le tiret seul indique la différence entre *faites-le lire*, (cet enfant) ; et, *faites le lire* (cet écrit).

Le tiret remplace la conjonction *et* dans l'expression des nombres : *dis-huit, dis-neuf, vingt-deux, vingt-trois, soixante-neuf, deux-cent-dix-neuf, mil-sept-cent, mil-huit-cent-vingt*, c'est comme s'il y avait : dix et huit, dix et neuf, vingt et trois, etc.

*Quatre-vingt* renferme toujours le tiret, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt* : *Il sont quatre-vingt, nous étions quatre-vingt-dix*. Il en est de même de *quinze-vingts*.

Tous les mots précédés de *très* se joignent à ce mot par un tiret : *Très-bien, très-fort, très-vaillant, très-sagement*.

Cependant on s'est aperçu depuis quelque temps, que ce tiret ne signifiait rien, et plusieurs personnes le suppriment. En effet, puisqu'on écrit sans tiret : *bien sage, bien aimable, fort bien, fort beau*, pourquoi écrirait-on avec un tiret, *très-sage, très-aimable, très-bien, très-beau* ?

On met un tiret entre les pronoms personnels et le mot *même* : *moi-même, lui-même, nous-mêmes, vous-mêmes*.

On réunit par un tiret les mots précédés de la préposition *contre* : *contre-allée, contre-amiral, contre-basse, contre-sens*.

On emploie le tiret avant et après la lettre euphonique *t* : *parle-t-il ? ira-t-on ? va-t-elle ?*

Enfin, lorsqu'il ne reste pas assez de blanc à la fin d'une ligne pour contenir un mot entier, mais qu'il y en a suffisamment pour une ou deux syllabes du mot ; on divise alors le mot. On place au bout de cette ligne les syllabes qui peuvent y entrer, et on y joint le tiret. Il faut avoir attention de ne jamais diviser les lettres qui font une syllabe. On doit aussi éviter de ne mettre qu'une seule lettre d'un mot au bout de la ligne.

## CHAPITRE XIV.

### DES LETTRES MAJUSCULES OU CAPITALES.

Le premier mot d'un discours, et de toute proposition nouvelle qui commence après un point, doit être distingué des autres par une lettre majuscule.

On met aussi une lettre majuscule au commencement d'un dis-

cours direct que l'on cite, quoiqu'il soit précédé d'une ponctuation plus faible que le point. Dieu dit : " *Que la lumière soit.*"

Tous les noms propres doivent commencer par une *majuscule*.

On doit regarder comme de vrais noms propres : *Champs-Élysées, Mer-Méditerranée, Mer-Rouge*, etc : et commencer les deux mots par une *majuscule*.

Cependant quand des mots de ce genre sont unis par un *tiret*, et que le second n'est pas un nom propre, ce second mot ne prend point de *majuscules* : *Port-royal, Pays-bas*.

*Les champs thessaliens, les monts idaliens*, ne sont pas de vrais noms propres ; ce sont des tournures poétiques pour dire *la Thessalie, l'Idalie*. Ces mots doivent donc s'écrire avec une initiale *minuscule*.

Le nom de *Dieu* quand il désigne individuellement l'Être suprême, doit commencer par une *majuscule* : *Croire en Dieu*. Mais le mot *dieu* ne commence pas par une *majuscule*, s'il est appliqué aux divinités du paganisme ; s'il est pris dans un sens figuré, ou s'il est regardé comme le sujet de quelque qualification de l'Être suprême : *Les dieux de la Grèce et de Rome ; on appelle quelquefois les rois, les dieux de la terre ; le dieu des miséricordes : le dieu d'Abraham*.

Lorsqu'on personnifie les êtres moraux, ils suivent la règle des noms propres. *Envie*, par exemple, prend une lettre *majuscule* dans ce vers de la Henriade :

*Là gît la sombre Envie à l'œil timide et louche.*

Le même mot s'écrit avec une lettre *minuscule* dès qu'il cesse d'être personnifié : *L'envie s'attache aux grands talents*.

On commence par des lettres *majuscules* les noms appellatifs des tribunaux, des compagnies, des corps, etc : *On comptait autrefois douze Parlements en France.—L'Église est le soutien de la vérité, L'Académie n'a pas donné de décision sur cet article*.

Mais il faut écrire avec une initiale *minuscule* : *La fermeté des membres du parlement.—L'union des églises.—On doit de grandes lumières aux académies de l'Europe*.

Les noms de nations s'écrivent avec une initiale *majuscule*, mais lorsqu'ils se prennent adjectivement, ou lorsqu'ils signifient la langue d'une nation, ils s'écrivent par un initiale *minuscule*.

Exemples où des noms de nations se prennent adjectivement : *La monarchie française, le héros anglais, le peuple romain.—Sa politique égalait l'urbanité grecque et romaine*.

Exemples où des noms de nations désignent la langue qu'elles parlent : *D'Aguesseau savait la langue française par principes, le latin, le grec et l'hébreu, l'arabe, l'italien, l'espagnol, l'anglais et le portugais.—Le français est la langue de l'Europe la plus répandue*.

Les noms de religions, d'ordres monastiques, de sectes, etc : doivent suivre la règle des noms de nations :

*O Chrétien, je t'admire, et je reviens à toi ;  
L'un et l'autre hémisphère est rempli de ta loi.*

*L'empereur Constantin se fit chrétien.—Le nombre des Païens diminue chaque jour.—Il existe encore plusieurs peuples païens.—Saint Bruno fonda l'ordre des Chartreux.—Il voulut être Chartreux.*

On doit écrire avec une initiale minuscule : *Le christianisme, le paganisme, le mahométisme, etc.*

On doit écrire avec une initiale majuscule les mots *Roi, Reine, Prince, Princesse, Monseigneur, Monsieur, Madame, Mademoiselle, etc.* en adressant la parole aux personnes. Hors ce cas, on n'emploie point la majuscule : *Je parle de monsieur votre mari, de madame votre mère, de monseigneur l'Avoyer régnant, etc.*

On écrit *Monseigneur* avec une majuscule, lorsqu'on veut désigner par ce seul mot, le Dauphin de France ; et *Monsieur*, aussi avec une majuscule, lorsque ce mot signifie le frère du Roi de France.

Les noms de sciences, de dignités, d'arts, de professions, de métiers doivent s'écrire avec une initiale minuscule : *Un archevêque, un doyen, un consul, etc.—L'histoire, la géographie, le blason, la musique, la grammaire sont des sciences et des arts qu'il convient aux dames d'étudier.—Thompson se connaissait en musique, en peinture, en sculpture, en architecture ; l'histoire naturelle et l'antiquité ne lui étaient pas moins connues.*

Mais lorsque les noms d'arts, de sciences, sont employés comme noms propres, il faut les écrire avec une majuscule : *La Théologie de Slackhouse, la Logique de Crousaz, la Grammaire de Restaut, la Philosophie de Dugoumer, etc.*

Les pronoms, *je, me, moi ; tu, te, toi ; se, soi ; il, elle, lui, leur,* doivent commencer par une minuscule.

Les noms des mois et des jours de la semaine doivent être regardés comme des noms appellatifs, et, comme tels, on doit les écrire avec une initiale minuscule : *Un poisson d'avril, le mois de juin.—Il y a eu jeudi huit jours, etc.*

L'adjectif *Septante* doit s'écrire avec une majuscule dans cette phrase : *L'auteur de la version des Septante est inconnu.*

Les noms appellatifs qui sont employés comme noms propres de livres, drames, tableaux, vaisseaux, doivent commencer par une majuscule : *Addison a eu beaucoup de part au Spectateur et au Babillard.—Cette mdle vigueur de ses Oraisons funèbres, il la transporta dans son Discours sur l'histoire universelle.—L'Orphelin de la Chine est de Voltaire.—Le Misanthrope est un des chefs-d'œuvre de Molière.—Les chefs-d'œuvre de Lebrun sont les Batailles d'Alexandre.—Monsieur de Jonquière dit à Anson : " Vous avez vaincu l'Invincible, et la Gloire vous suit.*

Plusieurs noms appellatifs doivent commencer, tantôt par une majuscule, tantôt par une minuscule, selon le sens où ils se prennent.

Ainsi le mot *Ciel* commencera par une majuscule, s'il signifie *Dieu* ; et par une minuscule, s'il signifie les *astres*, ou l'*air*, etc ; *Le Ciel reçut toujours nos vœux et notre encens.—Je me plais dans le rang où le Ciel m'a placé.*

Le mot *Nature* prendra une initiale majuscule, lorsqu'il signifiera

*Dieu* ; et une initiale *minuscule* lorsqu'il signifiera *complexion, tempérament, etc.* : *La Nature nous condamne tous à mourir.*

*Père* commencera par une *majuscule*, quand ce sera un titre d'honneur, et par une *minuscule* quand il signifiera celui qui a un enfant : *Pères conscrits, Pères du conseil, Pères de l'Eglise.*

*Seigneur* dans le sens de *Dieu* prendra une initiale *majuscule* ; dans le sens de maître d'un lieu féodal, etc., il prendra une initiale *minuscule* : *Tu craindras le Seigneur.*

*Ecriture* commencera par une *majuscule* s'il signifie *la Bible* ; et par une *minuscule*, s'il signifie caractères formés avec la plume : *Il faut croire à l'Ecriture.*

On écrira avec une initiale *majuscule*, *Cour*, quand ce mot signifie la demeure d'un souverain, ou une compagnie de juges : *La Cour du parlement, la Cour de France.*

Le mot *Grandeur* prendra une initiale *majuscule* lorsqu'il sera employé comme titre de dignité.

Les mots de *Sainteté, Eminence, Majesté*, doivent être soumis à une distinction toute semblable.

On traite le pape, de *Sainteté* ; les cardinaux, d'*Eminence* ; et les rois de, *Majesté*.

*La Justice* commencera avec une *majuscule* quand ce mot signifiera un tribunal ; et avec une *minuscule* quand il signifiera, *ce qui est juste.*

Le mot *Etat* prendra une initiale *majuscule* lorsqu'il signifiera une *souveraineté* ; et une initiale *minuscule* lorsqu'il signifiera *disposition, manière, etc.*

*Puissance* doit prendre une *majuscule*, quand ce mot est employé pour désigner un *Etat, un Souverain* ; et une *minuscule* lorsqu'il signifie *pouvoir, etc.*

Le mot *Conseil* aura pour initiale une *majuscule* lorsqu'il sera pris pour une assemblée de sénateurs et de juges ; il aura une *minuscule*, lorsqu'il signifiera *instruction, précepte.*

*L'Empire* commencera par une *majuscule*, lorsqu'il signifiera les *Etats d'un empereur*, et par une *minuscule* lorsqu'il signifiera *pouvoir, autorité.*

*Jeunesse* aura une *majuscule*, dans le sens de *jeunes gens* ; et une *minuscule* dans le sens d'*âge peu avancé.*

*La noblesse* avec une *minuscule*, est l'avantage d'être noble ; la *Noblesse* avec une *majuscule*, est le corps des nobles.

On écrira avec une initiale *minuscule* : *Il se rendit au sénat*, en parlant du lieu ; et avec une *majuscule* : *Il fut blâmé par le Sénat*, en parlant du corps.

Tout adjectif employé comme tel, doit commencer par une *minuscule*.

On écrira donc ; *Sceptre royal, couronne ducal, ville impériale, opéra comique, inscription latine, etc.*

L'adjectif employé substantivement doit suivre en tout les règles qu'on a données pour les noms appellatifs.

Les adjectifs *saint, grand*, et semblables, doivent prendre une initiale *majuscule*, lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre et qu'ils en font partie : *Saint Pierre, Henri le Grand*.

Tout nom appellatif dérivé d'un nom propre, doit s'écrire avec une initiale *majuscule*, pourvu qu'il soit pris pour désigner la qualité principale qui caractérise le nom propre : *Les Césars, les Alexandres, les Corneilles*.—*Frédéric II est le Salomon du Nord*.

Comme les abréviations n'ont rien de commun avec la fin du sens, on ne doit point mettre de grande lettre après le point qui les suit d'ordinaire : *S. M. C. est un prince très-religieux*.

Enfin, dans la poésie, il est reçu de mettre une *majuscule* au commencement de chaque vers, grand ou petit, soit qu'il commence un sens, soit qu'il fasse partie d'un sens commencé.

## DICTIONNAIRE DES SYNONYMES

### LE PLUS EN USAGE.

*A l'abri, à couvert*.—On se met à *couvert* de tout ce qui peut nuire sans toucher : à *couvert* du soleil, des regards de l'intrigue. On se met à *l'abri* de tout ce qui peut atteindre : à *l'abri* de la pluie, des coups.

*Abstrait, distrait*.—Les idées intérieures absorbent notre attention et la détachent des objets extérieurs, et alors nous sommes *abstrait* ; mais, occupés d'objets extérieurs, si un autre nous en détourne, nous sommes alors *distracts*.

*Actions (bonnes), bonnes œuvres*.—Les *bonnes actions* sont faites par une principe de vertu ; les *bonnes œuvres* ont pour principe la charité envers le prochain. Toute *bonne œuvre* est une *bonne action*, mais toute *bonne action* n'est pas une *bonne œuvre*.

*Adroit, habile, entendu*.—On est *adroit* de la main, dans l'action ; *habile* dans un art ; *entendu* dans les affaires. La nature nous fait *adroits* ; l'étude, l'expérience, *habiles* ; l'un et l'autre, *entendus*, lorsque l'intelligence les seconde.

*Affabilité, civilité, politesse*.—L'*affabilité* est dans l'air, les gestes ; un muet, un aveugle, peuvent être *affables* ; la *civilité* y ajoute les discours, et la *politesse* réunit quelquefois le tout ; plus souvent elle est froide et supprime l'*affabilité*.

*Affliction, chagrin, peine*.—La mort d'un parent nous *afflige* ; la perte d'un procès nous donne du *chagrin* ; le malheur d'une personne de connaissance nous cause de la *peine*, nous fait souffrir dans le moment.

*Affligé, fâché, attristé, mortifié*.—On est *affligé* de la perte de ce

qu'on aime, d'une maladie; on est *fâché* d'une perte au jeu, d'un contre-temps; on est *attristé* des accidents qui arrivent sous nos yeux; on est *mortifié* par un déplaisir, des mépris, des ironies.

*Affront*, *insulte*, *outrage*, *avanis*.—L'*affront* est un trait de reproche ou de mépris lancé en présence de témoins; l'*insulte* est une attaque faite avec insolence; l'*outrage* ajoute à l'*insulte* un excès de violence; l'*avanis* est un traitement humiliant qui expose au mépris public.

*Agrandir*, *augmenter*.—*Agrandir* c'est rendre plus grand en étendue; *augmenter* c'est rendre plus considérable en nombre, en élévation, en puissance.

*Agréable*, *délectable*, *délicieux*.—*Agréable* convient pour ce qui satisfait la volonté, pour ce qui plaît à l'esprit; *délicieux* pour ce qui produit un grand plaisir, une jouissance entière, paisible; *délectable* exprime le milieu entre l'*agréable* et le *délicieux*; il ne se dit que de ce qui concerne la sensation du goût, ou de ce qui flatte la mollesse.

*Agréable*, *gracieux*.—L'air et les manières rendent *gracieux*; l'esprit et l'humeur rendent *agréable*.

*Aider*, *assister*, *secourir*.—On *secourt* dans le danger; on *aide* dans la peine; on *assiste* dans le besoin.

*Aimer mieux*, *aimer plus*.—*Aimer mieux* ne marque qu'une préférence d'option; *aimer plus* marque une préférence de choix et de goût.

*Air*, *manières*.—L'*air* semble être né avec nous; les *manières* viennent de l'éducation; l'*air* prévient, les *manières* engagent.

*Air*, *mine*, *physionomie*.—L'*air* dépend du visage, de la taille, du maintien et de l'action; la *mine* dépend quelquefois du visage, d'autres fois aussi de la taille; la *physionomie* se considère dans le seul visage.

*Aise*, *content*, *ravi*.—Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement; l'accomplissement de nos desirs nous rend *contents*; la forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*.

*Aisé*, *facile*.—*Facile* exclut la peine qui naît des obstacles et des oppositions; *aisé* exclut la peine qui naît de l'état de la chose. L'entrée est *facile*, lorsque rien n'arrête au passage; elle est *aisée*, lorsque elle est large et commode à passer.

*Ajouter*, *augmenter*.—On *ajoute* une chose à une autre; on *augmente* la chose même.

*Ajustement*, *parure*.—Ce qui appartient à l'habillement complet est l'*ajustement*; ce qu'on y ajoute est *parure*.

*Amuser*, *divertir*.—*Amuser*, c'est occuper légèrement l'esprit; *divertir*, c'est l'occuper agréablement et plus fortement. Le temps passe quand on s'*amuse*; on en jouit quand on se *divertit*.

*An*, *année*.—L'*an* est un élément déterminé du temps; on envisage l'*an* sans attention à sa durée; mais l'*année* est une durée déterminée, et divisible en parties.

*Ancêtres*, *aïeux*, *pères*.—Le siècle de nos *pères* a touché au

nôtre ; nos *dieux* les ont devancés ; nos *ancêtres* sont plus reculés de nous.

*Antre, caverne, grotte.*—L'*antre* est un enfoncement profond, obscur, qui inspire l'horreur et l'effroi ; la *caverne* est une grande cavité couverte d'une sorte de voûte et cachée ; la *grotte* est une petite caverne naturellement parée, ou susceptible de l'être.

*Apocryphe, supposé.*—Ce qui est *apocryphe* n'est point authentique ; ce qui est *supposé* est faux.

*Apprendre, étudier.*—*Étudier*, c'est travailler à devenir savant ; *apprendre*, c'est y travailler avec succès.

*Apprivoisé, privé.*—Les animaux *privés* le sont naturellement ; les animaux *apprivoisés* le sont par l'art et contre nature.

*Audace, hardiesse, effronterie.*—La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance ; l'*audace*, de la hauteur et de la témérité ; l'*effronterie*, de l'impudence.

*Babillard, bavard.*—Le *babillard* parle trop par légèreté, il dit des riens, il lui suffit de parler ; le *bavard* parle continuellement par prétention ; le *babillard* peut amuser ; le *bavard* déplaît.

*Baisser, abaisser.*—*Baisser* se dit des choses qu'on place bas ; on *baisse* la tête ; *abaisser* se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui, étant relevées, les laissent à découvert : on *abaisse* les paupières, un store, un voile.

*Balancer, hésiter.*—Lorsqu'il y a des considérations à peser, on *balance* ; des obstacles à vaincre, on *hésite*. Celui qui *balance* se tient entre deux partis à prendre ; celui qui *hésite* n'ose pas en prendre un.

*Balbutier, bégayer, bredouiller.*—Celui qui *balbutie* ne parle que du bout des lèvres ; celui qui *bégaie* s'arrête à certaines articulations ; coupe et répète les syllabes ; celui qui *bredouille* roule précipitamment ses paroles les unes sur les autres.

*Bataille, combat.*—La *bataille* est une action générale ; le *combat*, une action particulière ; *combat* a plus de rapport à l'action de se battre. Dans cette *bataille*, le *combat* fut opiniâtre.

*Battre, frapper.*—Pour *battre*, il faut redoubler les coups ; pour *frapper*, il suffit d'en donner un.

*Beau, joli.*—Le *beau* est grand, noble, régulier, imposant ; le *joli* est délicat, mignon, agréable. Le *beau* s'adresse à l'ame ; le *joli* parle aux sens ; le *beau* étonne, entraîne ; le *joli* séduit, amuse ; le *beau* est plus sérieux, et il occupe ; le *joli* plus gai, et il divertit. C'est pourquoi l'on ne dit pas une *jolie* tragédie, mais on peut dire une *jolie* comédie.

*Bête, stupide, idiot.*—On est *bête* par défaut d'intelligence ; *stupide* par défaut de sentiment ; *idiot* par défaut de connaissance.

*Bévue, méprise, erreur.*—Celui qui voit mal fait des *bévue* ; celui qui se trompe dans le choix, commet une *méprise* ; celui qui se trompe dans l'application de ses intentions, commet une *erreur*. La *bévue* vient d'un défaut de réflexion ; la *méprise*, du défaut de connaissance ; l'*erreur*, d'un défaut d'attention.



*Bienfaisance, bienveillance.*—La *bienveillance* est le désir de faire du bien ; la *bienfaisance* est l'action même.

*Boiter, clocher.*—*Boiter*, c'est marcher en vacillant, par douleur ou faiblesse ; *clocher*, c'est marcher avec un pied trop court, en penchant de côté.

*Bord, côte, rive, rivage.*—Le *bord* touche l'eau ; la *côte* s'élève au dessus ; la *rive* et le *rivage* sont ses limites : le *rivage* est une rive étendue. La mer seule a des *côtes* ; la mer, les fleuves et les grandes rivières ont des *rives* ; toutes les eaux ont des *bords*.

*But, vues, dessein.*—Le *but* est fixe : c'est où l'on veut aller ; les *vues* sont plus vagues : c'est ce qu'on veut se procurer ; le *dessein* est plus ferme : c'est ce qu'on veut exécuter. On se propose un *but* ; on a des *vues* ; on forme un *dessein*.

*Cabane, hutte, chaumière.*—Le pauvre habite une *cabane* ; le sauvage, une *hutte* ; le pauvre laboureur, une *chaumière* ; le bonheur habite souvent avec lui.

*Calamité, malheur, infortune.*—Le *malheur* est un coup du sort qui frappe un individu, le condamne à l'*infortune* ; s'il atteint de ses coups un grand nombre de personnes, il devient *calamité*. Le renchérissement d'une denrée de première nécessité est une *calamité* qui réduit à l'*infortune* ceux qui ont le *malheur* de manquer d'ouvrage ou de santé.

*Candeur, naïveté, ingénuité.*—La *candeur* est pure comme la couleur blanche qui est son image ; la *naïveté*, fille de la simple nature, est parente de la niaiserie ; l'*ingénuité*, sœur de la brusque franchise, mais plus douce qu'elle, est plus indiscreète, parce qu'elle est plus innocente, elle est dans l'âme ; la *naïveté*, dans le ton et le style ; la *candeur*, dans l'une et les autres. Un enfant a de la *candeur*, une jeune fille de l'*ingénuité* ; le vieillard même peut être *naïf*.

*Capacité, habileté.*—*Capacité* a plus de rapport à la connaissance des préceptes ; l'*habileté*, à leur application. Qui a de la *capacité* peut ; qui a de l'*habileté* réussit.

*Casser, briser, rompre.*—On *casse* du bois, du verre, en le frappant, le heurtant ; on *rompt* le fer, en le faisant céder, ployer sous le poids ; on *brise* une pierre, une statue, en la frappant à grands coups, en l'écrasant, la divisant d'une manière violente jusqu'à la destruction.

*Certain, sûr, assuré.*—*Certain* s'emploie pour des choses de spéculation ; *sûr* pour les choses qui concernent la pratique ; *assuré* à rapport à la durée des choses et au témoignage des hommes. On est *certain* d'un point de science ; on est *sûr* d'une maxime de morale ; on est *assuré* d'un fait ou d'un trait d'histoire.

*Chanteur, chantre.*—Les *chanteurs* sont à l'opéra ou courent les rues ; les *chantres* sont à l'église et vont aux processions. Le poète qui célèbre une divinité, etc., est un *chantre* ; celui qui débite ses vers en musique est un *chanteur*.

*Charge, fardeau, paix.*—La *charge* est ce qu'on peut porter : de là l'expression proverbiale, que la charge d'un baudet n'est pas celle

d'un éléphant. Le *fardeau* est ce qu'on porte ; le *fais* un fardeau qui excède les forces ; voilà pourquoi l'on dit, plier sous le *fais*. On dit de la *charge*, qu'elle est forte ; du *fardeau* qu'il est lourd ; et du *fais*, qu'il accable.

*Le chaud, la chaleur.*—La *chaleur* est active et produit le *chaud* ; le *chaud* est l'effet brut de la *chaleur*. On dit dans le discours, un *chaud* lourd, étouffant ; une *chaleur* ardente, brûlante ; le *chaud* est un air qui accable ; la *chaleur*, un feu qui dévore.

*Condition, état.*—La *condition* a rapport au rang ; l'*état* à la profession.

*Conduire, guider, mener.*—On *conduit* et l'on *guide* ceux qui ne savent pas les chemins ; on *mène* ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls. La tête *conduit* ; l'œil *guide* ; la main *mène*.

*Conférer, déférer.*—On dit l'un et l'autre, en parlant des dignités et des honneurs que l'on donne. *Conférer* est un acte d'autorité ; *déferer* est un acte d'honnêteté.

*Se confier, se fier.*—On se *confie* à un guide, à un pilote ; de son adresse dépend le sort de celui qui se *confie* à lui ; on se *fie* à un dépositaire, à un ouvrier, à un marchand. Dans un autre sens on se *confie* à un médecin, à un homme de loi ; on se *fie* à la probité, à un ami.

*Confrère, collègue, associé.*—Les *confrères* sont d'un même corps ; les *collègues* travaillent à une même opération ; les *associés* ont un objet commun d'intérêt.

*Confus, déconcerté, interdit.*—La honte d'un mensonge dévoilé rend *confus* ; une repartie vive, brusque ou piquante, *déconcerte* ; le respect qu'inspire la grandeur, joint au mérite, rend *interdit*.

*Conseil, avis, avertissement.*—Un ami donne des *conseils* ; un supérieur, des *avis* ; la mort d'un parent est un *avertissement*.

*Considération, réputation.*—La *réputation* est le fruit des talents ; la *considération* est attachée à la place, au crédit, aux vertus.

*Considération, égard, respect, déférence.*—On a du *respect* pour l'autorité ; des *égards* pour la faiblesse ; de la *considération* pour la personne ; de la *déférence* pour un avis.

*Contentement, satisfaction.*—Le *contentement* est plus dans le cœur ; la *satisfaction* est plus dans l'esprit.

*Contigu, proche.*—Des terres sont *contiguës* ; des arbres sont *proches* l'un de l'autre ; les unes se touchent, les autres ne sont séparés que par une petite distance.

*Continuel, continu.*—Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel* ; mais ce qui est *continu* n'en souffre point. On dit : Un jeu *continuel*, des pluies *continuelles* ; et : Une fièvre *continue*, une basse *continue*. Le bruit *continuel* d'un moulin n'est pas *continu*.

*Continuation, continuité.*—*Continuation* se dit de la durée ; *continuité*, de l'étendue. La *continuation* d'une même conduite, la *continuité* d'un édifice.

*Continuation, suite.*—On *continue* ce qui n'est pas achevé ; on donne une *suite* à ce qui l'est.

*Contrevenir, enfreindre, transgresser, violer.*—*Contrevenir*, c'est

agir contre les ordres; *enfreindre*, c'est agir contre des engagements; *transgresser*, c'est outrepasser les bornes fixées par les lois; *violier*, c'est agir contre les lois les plus sacrées.

*Conversation, entretien.*—*Conversation* indique un discours entre particuliers sur toutes les matières; *entretien*, un discours sur une matière sérieuse et déterminée. *Entretien* se dit de supérieur à inférieur: on ne dit point d'un sujet qu'il a eu une *conversation* avec le roi, on dit qu'il a eu un *entretien*: on se sert aussi du mot *entretien*, quand le discours roule sur une matière importante. Ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur le moyen de faire la paix entr'eux.

*Conviction, persuasion.*—La *conviction* est l'effet de l'évidence; la *persuasion*, n'est que l'effet des preuves morales, qui peuvent tromper.

*Couleur, coloris.*—Les *couleurs* sont les impressions particulières que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les diverses surfaces des corps; le *coloris* est l'effet résultant du mélange et de l'emploi des couleurs dans un tableau.

*Coup (tout-à), tout-d'un-coup.*—*Tout-d'un-coup* veut dire, tout en une fois; *tout-à-coup* signifie, soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Ce qui se fait *tout-d'un-coup*, ne se fait ni par degrés, ni à plusieurs fois, mais peut être prémédité; ce qui se fait *tout-à-coup* n'est ni prévu, ni attendu.

*Couple, paire.*—Une *paire* de pigeons suffit pour peupler une volière; une *couple* de pigeons ne suffit pas pour le dîner de six personnes.

La *couple* ne marque que le nombre, la *paire* y ajoute l'idée d'une association. Le boucher achète une *couple* de bœufs, le laboureur en achète une *paire*.

*Coutume, habitude.*—La *coutume* regarde l'objet; elle le rend familier. L'*habitude* se rapporte à l'action même; elle la rend facile: on s'*accoutume* facilement à la laideur; on s'*habitue* avec peine à servir quand on a commandé.

*Créance, croyance.*—La *croyance* est une opinion; la *créance* est une croyance ferme, entière.

*Crédit, faveur.*—Nous avons du *crédit* auprès de quelqu'un, lorsque notre ascendant sur lui, ou sa confiance en nous, détermine sa volonté suivant nos desirs; nous avons sa *faveur* si sa faiblesse ou sa bienveillance pour nous, le dispose à faire tout ce qui peut nous plaire.

*Cri, clameur.*—Le dernier de ces mots ajoute à l'autre une idée de ridicule, par son objet ou par son excès.

Le sage respecte le *cri* public, et méprise les *clameurs* des sots. Le *cri* peut être la voix de plusieurs passions; la *clameur* est celle de la terreur, les *cris* de guerre excitent les *clameurs*.

*Critiquer, censurer.*—Dire d'un système qu'il est démenti par l'expérience, c'est le *censurer*; le prouver, c'est le *critiquer*.

**Croire (faire), faire accroire.**—On *fait croire* une chose vraie ou vraisemblable ; on *fait accroire* des sottises ou des mensonges.

**Décadence, ruine.**—Le premier prépare le second, qui en est l'effet. La *décadence* d'un empire annonce sa *ruine*.

**Découverte, invention.**—L'idée de la *découverte* tient plus de la science ; celle de l'*invention*, tient plus de l'art. La *découverte* étend nos connaissances ; une *invention* ajoute aux secours dont nous avons besoin.

**Découvrir, trouver.**—On *découvre* ce qui est caché ou secret, soit au moral, soit au physique ; on *trouve* ce qui ne tombe pas de soi-même sous le sens ou dans l'esprit. On *découvre* un phénomène de physique ; on *trouve* la solution d'une difficulté.

*Trouver* se dit aussi de ce que plusieurs personnes cherchent ; et *découvrir*, de ce qui n'est cherché que par un seul.

**Décret, loi.**—Le *décret* a besoin d'une sanction pour faire *loi* ; la *loi* est absolue. Le *décret* est l'effet de la *loi*.

**Dédire (se), se rétracter.**—On *se dédit* de ce qu'on a dit légèrement ; on *se rétracte* de ce qu'on a avancé, soutenu. On *se dédit* d'un marché ; on *rétracte* un serment.

**Défendu, prohibé.**—Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit que des choses qui sont défendues par une loi humaine et de police. Le vol est *défendu*, et la contrebande *prohibée*.

**Déguiser, travestir, masquer.**—Celui qui *se masque* se couvre d'un faux visage ; celui qui *se déguise*, change ses apparences ; celui qui *se travestit*, prend un autre costume. On *se masque* pour aller au bal ; on *se déguise* pour une intrigue ; on *se travestit* pour ne pas être reconnu.

**Dénouement, catastrophe.**—Le *dénouement* démêle l'intrigue ; la *catastrophe* termine l'action. Le *dénouement* amène la *catastrophe* ; la *catastrophe* complète le *dénouement*.

**Dérober, voler.**—*Voler* c'est prendre le bien d'autrui de quelque manière que ce soit ; *dérober*, c'est soustraire adroitement une chose que quelqu'un porte sur lui, ou qu'il a pour ainsi dire sous les yeux.

**Déserteur, transfuge.**—Le *transfuge* est un *déserteur* qui passe au service des ennemis.

**Désir, souhait.**—Le *souhait* naît de la réflexion, il est presque toujours exprimé ; le *désir* naît plutôt de l'instinct, et souvent on n'ose l'exprimer.

**Désoccupé, désœuvré.**—L'homme *désoccupé* n'a point d'occupation ; l'homme *désœuvré* ne fait absolument rien, même rien qui l'amuse.

**Dessein, projet, entreprise.**—Le *projet* est l'idée de la chose à faire ; le *dessein* y ajoute les moyens de l'exécution ; l'*entreprise* commence à les mettre en œuvre.

**Destin, destinée.**—Le *destin* ordonne d'une manière immuable ; la *destinée* est réglée par les arrêts immuables du *dessein* ; l'un désigne la cause, l'autre l'effet.

*Destin, hasard, fortune, sort.*—Le *destin* ordonne, le *hasard* fait, la *fortune* veut, le *sort* décide.

*Devancer, précéder.*—*Devancer*, c'est prendre les devants, aller plus vite; *précéder*, c'est marcher le premier.

*Devoir, obligation.*—Le *devoir* dit quelque chose de plus fort pour la conscience; il tient de la loi: l'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique: elle tient de l'usage. On manque à un *devoir*; on se dispense d'une *obligation*.

*Dévoit, pieux.*—La dévotion est dans l'esprit; la piété dans le cœur. Le *dévoit* craint et courtise la divinité; l'homme *pieux* l'aime ou la révère. On peut être *pieux* sans être *dévoit*, et *dévoit* sans être *pieux*.

*Diable, démon.*—Le *diable* se prend toujours en mauvaise part, c'est un esprit malfaisant, qui tente et corrompt la vertu. *Démon* se dit quelquefois en bonne part; c'est un génie qui entraîne hors des bornes. La méchanceté est l'apanage du *diable*; l'excès, celui du *démon*.

*Différend, dispute, querelle.*—La concurrence des intérêts cause des *différends*; la contrariété des opinions produit les *disputes*; l'aigreur des esprits est la source des *querelles*.

*Différend, démêlé.*—Le sujet du *différend* est une chose sur laquelle on se contrarie, l'un disant *oui*, l'autre *non*; le sujet du *démêlé* est une chose moins éclaircie, sur laquelle on s'explique.

*Difficulté, obstacle, empêchement.*—La *difficulté* embarrasse; l'*obstacle* arrête; l'*empêchement* résiste. On dit: lever la *difficulté*, surmonter l'*obstacle*, ôter ou vaincre l'*empêchement*.

*Dire, parler.*—Pour *parler* il suffit de proférer des paroles; on ne dit quelque chose qu'en y attachant des idées: il *parle*; que dit-il?

*Discernement, jugement.*—Le *discernement* est une connaissance qui distingue; le *jugement* connaît et apprécie la valeur, les qualités.

*Dispute, altercation, contestation, débat.*—La *dispute* est une contestation entre deux personnes d'avis différent; l'aigreur en fait une *altercation*; la *contestation* est une dispute entre plusieurs; le tumulte la change en *débat*.

*Diurne, quotidien, journalier.*—Ce qui est *diurne* revient régulièrement chaque jour, et en occupe toute la durée; la révolution *diurne* de la terre. Ce qui est *quotidien* revient chaque jour, mais sans occuper toute la durée; notre pain *quotidien*, fièvre *quotidienne*. Ce qui est *journalier* se répète comme les jours, mais varie de même; il peut en occuper ou n'en pas occuper toute la durée; l'expérience *journalière*, un travail *journalier*.

*Diviser, partager.*—La division produit des partis; le partage produit des parts ou des portions. On dit *diviser* un cercle, et *partager* un héritage. Au figuré, la division marque la mésintelligence et l'opposition; le partage n'emporte que la différence ou la diversité d'opinions. La différence des intérêts *divise* les princes; celle des opinions *partage* les peuples.

*Divorce, répudiation.*—Le *divorce* est la séparation de deux époux ; la *répudiation* est le renvoi de l'un par l'autre.

*Docilité, douceur.*—On peut être *docile* par intérêt, etc., sans être *doux* ; on peut être *doux* par tempérament, sans être *docile* d'esprit.

*Don, présent.*—Le *don* est gratuit ; le *présent* est une offrande, gage de nos sentiments. On fait des *dons* à quelqu'un pour lui faire du bien ; on lui fait des *présents* pour bien mériter de lui.

*Donner, présenter, offrir.*—*Donner* est plus familier ; *présenter* est toujours respectueux ; *offrir* est quelquefois religieux. *Donner*, marque la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose ; *présenter*, désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste pour livrer la chose ; *offrir*, le mouvement du cœur qui porte à ce transport.

Les biens, le cœur, l'estime se *donnent* ; les respects, le pain bénit, les cahiers des états ou des délibérations se *présentent* ; les services personnels *s'offrent*.

*Douleur, chagrin, tristesse, affliction, désolation.*—*Douleur* se dit des sensations désagréables du corps, et des peines de l'esprit et du cœur ; les quatre autres ne se disent que de ces dernières.

*Douleur, mal.*—*Douleur* dit quelque chose de plus vif. La *douleur* est regardée comme l'effet du *mal*, jamais comme la cause.

*Droit, justice.*—Le *droit* est l'objet de la *justice* ; la *justice* est la conformité des actions avec le *droit* ; le premier peut changer suivant les circonstances ; la seconde ne varie jamais.

*Durée, temps.*—La *durée* se rapporte aux choses ; le *temps*, aux personnes. *Durée* désigne l'espace écoulé entre le commencement et la fin ; le *temps* désigne quelque partie de cet espace, d'une manière vague. On dit que la *durée* de son règne a été de tant d'années ; que tel événement est arrivé pendant le *temps* de son règne.

*Ebauche, esquisse.*—L'*ébauche* est la première forme donnée à un ouvrage ; l'*esquisse* est un modèle incorrect de l'ouvrage, qui n'en contient que l'esprit, ne montre que la pensée. L'*esquisse* d'un tableau est le premier trait au crayon ; l'*ébauche* est le commencement de son exécution en couleur.

*Ebouler (s'), s'écrouler.*—La terre amoncelée *s'éboule* ; les rochers, les édifices *s'écroulent* ; les sables amoncelés, les dunes *s'éboulent* ; les volcans, les montagnes *s'écroulent*.

*Echanger, troquer, permuter.*—Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des deux choses données ne soit pas de l'argent ; car en ce cas il y a vente ou achat.

On *échange* les ratifications d'un traité, des marchandises, des valeurs ; on *troque* des marchandises, on *permuté* des bénéfices. *Echanger* est du style noble ; *troquer*, du style familier ; *permuter*, du style du Palais.

**Éclaircir, expliquer, développer.**—On *éclaircit* ce qui était obscur ; on *explique* ce qui était difficile à entendre ; on *développe* ce qui renferme plusieurs idées.

**Éclat, lueur, charté, splendeur.**—L'*éclat* est une lumière vive et passagère ; la *lueur*, une lumière faible et durable ; la *charté*, une lumière durable et vive ; ces trois mots se prennent au figuré et au propre ; *splendeur* ne se dit qu'au figuré : la *splendeur* d'un empire.

**Écriteau, épigraphe, inscription.**—L'*écriteau* n'est qu'un morceau de papier ou de carton, sur lequel on écrit quelque chose en grosse lettres pour donner un avis au public ; l'*inscription* se grave sur un corps solide, pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne ; l'*épigraphe* est une sentence au bas d'une estampe, à la tête d'un livre, pour en désigner le sujet ou l'esprit.

**Effacer, raturer, rayer.**—On *raie* un mot en passant une ligne dessus ; on *l'efface* en empêchant qu'on ne le lise ; on le *ratoure*, lorsqu'on *l'efface* absolument avec un grattoir.

**Effigie, image, figure, portrait.**—L'*effigie* tient la place de la chose même ; l'*image* en représente l'idée ; la *figure* en montre le dessin ; le *portrait* la ressemblance.

**Egaler, égaliser.**—*Egaler* se dit des grandeurs morales ; *égaliser* se dit des grandeurs physiques. La mort *égale* les hommes ; on *égalise* un chemin raboteux.

**Égards, ménagement, attentions, circonspection.**—Les *égards* sont l'effet de la justice ; les *ménagements* de l'intérêt ; les *attentions*, de la reconnaissance ou de l'amitié ; la *circonspection*, de la prudence.

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens, des *ménagements* pour ceux qui en ont besoin, des *attentions* pour ses parents et ses amis, de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

**Élaguer, émonder.**—*Élaguer* est proprement dégarnir un arbre des branches superflues et nuisibles à son développement ; *émonder*, c'est le débarrasser de tout ce qui le défigure, pour le rendre plus agréable à la vue.

**Élégance, éloquence.**—L'*élégance* s'applique à la beauté des mots et à l'arrangement de la phrase ; l'*éloquence* s'attache à la force des termes et à l'ordre des idées.

**Eloge, louange.**—L'*éloge* est le témoignage avantageux qu'on rend au mérite ; la *louange* est le tribut qu'on lui paie dans ses discours.

**Éloigner, écarter, mettre à l'écart.**—*Éloigner* est plus fort, qu'*écarter*, *écarter* est plus fort que *mettre à l'écart*. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours ; on *met à l'écart* ce qu'on veut ou ce qu'on peut reprendre ensuite.

Un prince doit *éloigner* de soi les traîtres, et en *écarter* les flatteurs. Un juge doit *écarter* toute prévention et *mettre à l'écart* tout sentiment personnel.

**Emaner, découler.**—*Emaner* désigne la source d'où les choses partent ; *découler* indique le canal par où elles passent. *Emaner* se dit des exhalaisons ; *découler* se dit des fluides.

**Emplette, achat.**—*Emplette* emporte l'idée de la chose achetée ;

*achat* tient à l'action d'acheter. *Achat* paraît seul propre aux objets considérables; *emplette* ne s'applique guère qu'aux choses d'usage ordinaire.

*Emporter le prix, remporter le prix.*—*Emporter le prix*, est obtenir un prix, une récompense que l'on a recherchée; *remporter le prix*, exprime une victoire sur des concurrents qui le disputaient.

*Enchanter, charmer, ravir.*—On est ravi par les plaisirs des sens; charmé par ceux de l'esprit; enchanté par ceux de l'esprit et du cœur; l'enchantement naît d'une admiration ou d'une joie extrême; le charme, d'une contemplation de l'objet; le ravissement, de sa jouissance.

*Endurant, patient.*—L'homme *endurant* souffre avec constance, par prudence, faiblesse ou lâcheté; l'homme *patient* souffre avec modération. On peut être *endurant* sans être *patient*.

*Ennemi, adversaire, antagoniste.*—Les *ennemis* se haïssent ordinairement; les *adversaires* font valoir leurs prétentions l'un contre l'autre, il se poursuivent par intérêt; les *antagonistes* embrassent des partis opposés; mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser.

*Ennobler, anoblir.*—*Anoblir*, c'est donner des lettres de noblesse: Le roi l'a *anobli*. *Ennobler*, c'est donner de l'éclat, du lustre: les beaux arts *ennoblissent* une langue.

*Enseigner, apprendre, instruire, informer, faire savoir.*—*Enseigner*, c'est donner des leçons; *apprendre*, donner des leçons dont on profite; *instruire*, mettre au fait des détails; *informer*, avertir des événements; *faire savoir*, rapporter fidèlement les choses.

*Enseigner et apprendre* ont plus de rapport à tout ce qui cultive l'esprit; *instruire*, à ce qui est utile à la conduite; *informer*, renferme une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on informe, et de dépendance à l'égard de celles qui sont l'objet de l'information; *faire savoir*, satisfait la curiosité.

*Entendre, ouïr.*—*Entendre*, c'est être frappé des sons; *ouïr*, c'est entendre confusément. On a ouï parler, sans avoir *entendu* ce qui a été dit.

*Entendre, comprendre, concevoir.*—Le premier s'applique à la clarté du discours: Tout cela s'*entend*; le second se dit des principes, des leçons, des choses spéculatives, qui se *comprennent*; le troisième des arrangements, des projets, des plans, on les *conçoit*.

On *entend* les langues, on *comprend* les sciences, et l'on *conçoit* ce qui regarde les arts.

Il est difficile d'*entendre* ce qui est énigmatique, de *comprendre* ce qui est abstrait, de *concevoir* ce qui est confus.

*Entendre raillerie, entendre la raillerie.*—On dit qu'un homme *entend la raillerie*, pour dire qu'il a la facilité, l'art, le talent de bien railler; et qu'il *entend raillerie*, pour dire qu'il ne s'offense point de ce qu'on lui dit en raillant.

*Entêté, opiniâtre, têtù, obstiné.*—On est *entêté* par attachement à ses opinions; on est *opiniâtre* par une honte qui empêche de se



rétracter ; on est *têtu* par indocilité, par la bonne opinion de soi-même ; on est *obstiné* par mutinerie, par impolitesse.

*Entier, complet.*—Une chose est *entière*, lorsqu'elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont assemblées comme elles doivent l'être ; elle est *complète* quand elle a tout ce qui lui convient.

*Entourer, environner, enceindre, enclorre.*—*Enclorre*, c'est enfermer par un mur, une haie, etc ; *enceindre* c'est renfermer dans une enceinte quelconque ; *entourer* a une signification plus directe, plus rapprochée de l'objet ; *environner* est plus vague et s'éloigne davantage de lui ; un parc est *enceint* de fossés, on peut *enclorre* de murs ; une île est *entourée* d'eau, une ville est *environnée* de hameaux.

*Entremise, médiation.*—Les querelles entre les individus et même les corps, s'apaisent par l'*entremise* des amis communs ; celles entre les Etats, par la *médiation* des autres Etats.

*Envers, revers.*—*Envers* se dit du moins beau côté, du dessous d'une feuille, ou l'opposé à l'endroit ; *revers* se dit d'une portion d'étoffe repliée sur elle-même, du verso d'un feuillet ; du côté d'une médaille opposé à la face.

*Envier, porter envie.*—On *envie* les choses ; on *porte envie* aux personnes.

*Équité, justice.*—La *justice* rend à chacun ce que le droit ou la loi lui donne ; l'*équité* est la loi naturelle qui nous invite à agir envers les autres comme nous voudrions qu'on agit envers nous. Tout est *juste* quand la loi prononce, c'est à l'*équité* à tempérer la rigueur de ses arrêts.

*Érudit, docte, savant.*—Une bonne mémoire, de la patience dans l'étude forment un *érudit* ; l'intelligence et de la réflexion en font un homme *docte* ; ces choses et de la pénétration dans les matières de spéculation et de sciences en font un *savant*.

*Espérance, espoir.*—L'*espérance* s'étend sur tous les biens que nous désirons ; l'*espoir* s'attache aux biens que nous désirons le plus ardemment, et dont la privation serait un malheur.

*Étouffer, suffoquer.*—Ce qui ôte la respiration, *étouffe* ; ce qui bouche le canal de la respiration *suffoque*. Les noyés sont suffoqués, on *étouffe* dans un air trop dense.

*Excuse, pardon.*—On fait *excuse* d'une faute apparente ; on demande *pardon* d'une faute réelle.

*Exiler, bannir.*—L'*exil* est prononcé par l'autorité ; le *bannissement*, par la justice. Le *bannissement* est la peine infamante d'un délit ; l'*exil* est une disgrâce. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public ; Ovide fut *exilé* par Auguste.

*Expédient, ressource.*—L'*expédient* est ce qui tire d'embarras ; la *ressource*, ce qui répare une perte : l'*expédient* suppose un obstacle à vaincre ; la *ressource*, un mal à réparer.

*Extérieur, dehors, apparence.*—L'*extérieur* est ce qui se voit : il fait partie de la chose ; le *dehors* est ce qui environne la chose ; il en approche le plus ; l'*apparence* est l'effet que la vue de la chose

produit. Les toits, les murs, les entrées sont l'*extérieur* d'un château; les fossés, les cours, les jardins et les avenues en sont les *dehors*: la figure, la situation et le plan en sont l'*apparence*. Au figuré, *extérieur* se dit de l'air et de la physionomie; *dehors* des manières; *apparence*, de la conduite.

*Fabrique, manufacture*.—La *fabrique* roule plutôt sur des objets d'un usage plus ordinaire; la *manufacture*, sur des objets plus relevés.

Des *fabriques* de bas; des *manufactures* de glaces. La *fabrique* est une *manufacture* en petit, la *manufacture* est une *fabrique* en grand.

*Faction, parti*.—*Faction* annonce une machination secrète et active; *parti* n'exprime qu'un partage d'opinions. *Faction* est toujours odieux.

*Fade, insipide*.—Ce qui est *fade* ne pique pas le goût; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi le dernier enchérit sur le premier; il ne manque à l'un qu'un degré d'assaisonnement, et tout manque à l'autre.

*Faible, faiblesse*.—Les *faibles* sont la cause; les *faiblesses* sont l'effet. Un *faible* est un penchant innocent: une *faiblesse* est toujours répréhensible. Un père qui a un *faible* pour l'un de ses enfants, a la *faiblesse* de le gâter.

*Faim, appétit*.—La *faim* n'a rapport qu'au besoin; l'*appétit* a plus de rapport au goût. La *faim* est pressante; l'*appétit* est plus délicat.

*Famille, maison*.—*Famille* est plus de bourgeoisie; *maison* est plus de qualité. On dit, être d'honnête *famille* et de bonne *maison*. Les *familles* se font remarquer par les alliances; les *maisons* par les titres.

*Famine, disette*.—La *famine* est causée par la *disette* de vivres.

*Faner, flétrir*.—Le second enchérit sur le premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus. La beauté, comme la fleur, se *fané* par le temps, et peut se *flétrir* promptement par accident.

*Farouche, sauvage*.—On est *farouche* par caractère; *sauvage*, par défaut de culture. Le *farouche* épouvante la société; le *sauvage* en a peur.

*Fatal, funeste*.—Le premier est plus un effet du sort; le second, une suite du crime. Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une manière *fatale*; les scélérats, d'une manière *funeste*.

*Favorable, propice*.—Ce qui nous seconde ou nous sert nous est *favorable*; ce qui nous protège ou nous assiste, nous est *propice*. Un supérieur nous est *favorable*; Dieu nous est *propice*.

*Fécond, fertile*.—*Fécond* donne l'idée de la cause ou de la faculté de produire; *fertile*, celle de l'effet. Une pluie, une chaleur *féconde* des moissons *fertiles*. Un génie *fécond* crée; un écrivain *fertile* écrit beaucoup.

*Félicitations, congratulations*.—Les *félicitations* ne sont que des discours obligeants sur un événement heureux; les *congratulations*

ont des témoignages du plaisir qu'on ressent. La politesse *félicite* ; l'amitié *congratule*.

*Fierté, dédain*.—La *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même ; le *dédain*, sur le peu de cas qu'on fait des autres.

*Finir, cesser, discontinuer*.—On *finit* en achevant l'ouvrage ; on *cesse* en l'abandonnant ; on *discontinue* en l'interrompant momentanément.

*Flexible, souple, docile*.—*Flexible*, qui fléchit, que l'on peut fléchir ; *souple*, qui plie avec facilité en tout sens ; *docile* qui reçoit l'instruction.

Un *figuré*, l'homme *flexible* se prête ; l'homme *souple* se plie et se replie ; l'homme *docile* se rend.

*Fort, très*.—*Fort* a une propriété intensive ; *très*, une extensive. Ainsi un homme *fort* savant, possède une science profonde ; un homme *très-savant*, une science étendue.

*Fortuné, heureux*.—On est *heureux* par les bienfaits de la nature ; on est *fortuné* par des événements. L'homme que la fortune va trouver est *fortuné* ; l'homme qu'elle laisse en paix est *heureux*. Les biens rendent *fortuné*, lors même qu'ils ne rendent pas *heureux*. La satisfaction intérieure rend *heureux* sans rendre *fortuné*.

*Fou, extravagant, insensé, imbécile*.—Le *fou* manque par la raison, il suit la seule impulsion mécanique ; l'*extravagant*, manque par la règle, et suit ses caprices déréglés ; l'*insensé* manque par l'esprit, et marche sans lumières ; l'*imbécile* manque par les organes ; il agit sans aucun discernement, par le mouvement d'autrui.

*Fourbe, fourberie*.—La *fourbe* est le vice ; la *fourberie* est l'habitude, l'action du *fourbe* ; elle est le résultat de la *fourbe*.

*Fragile, faible*.—L'homme *fragile* cède à son cœur ; l'homme *faible*, à des impulsions étrangères. La *fragilité* suppose des passions vives, et la *faiblesse* suppose l'inaction et le vide de l'âme. L'homme *fragile* pêche contre ses principes, l'homme *faible* les abandonne, il n'a que des opinions.

*Frêle, fragile*.—Un corps *frêle* est celui qui, par sa consistance élastique, molle et déliée, est facile à ployer, courber, rompre ; la tige d'une plante est *frêle*, la branche de l'osier est *frêle* ; *fragile* exprime la faiblesse du tout et la raideur des parties ; un verre est *fragile*. On ne dit pas d'une feuille de papier, ni d'un taffetas, que ce sont des corps *frêles*, ou *fragiles* ; parce qu'ils n'ont ni raideur ni élasticité, et qu'on les plie comme on veut sans les rompre.

*Friand, glouton, goulu, gourmand*.—Le *friand* aime, recherche, connaît et savoure les morceaux délicats ; le *gourmand* aime à faire bonne chère ; le *goulu* avale plutôt qu'il ne mange ; le *glouton* plus vorace, semble engloutir.

*Frivole, futile*.—L'homme *frivole* s'occupe sérieusement de petites choses ; l'homme *futile* parle et agit inconsidérément.

*Fugitif, fuyard*.—Le *fugitif* a été *fuyard* dans le moment où il fuyait ; il est *fugitif*, lorsqu'il est parvenu au lieu de sa retraite chez l'ennemi.

*Fureur, furie.* — La *fureur* est un feu ardent; la *furie*, une flamme éclatante. On contient sa *fureur*, on s'abandonne à la *furie*; la *furie* est l'accès de la *fureur*. *Furie* marque les plus grands excès; on dit une noble *fureur*.

*Furieux, furibond.* — *Furieux* dénote l'accès de *furie*; *furibond*, la disposition à cet accès. Le *furibond* est souvent *furieux*.

*Gager, parier.* — On *gage* quand il s'agit de vérifier et de prouver un fait, une opinion; on *parie* lorsqu'il est question d'événements douteux. Un lutteur *gage* contre un autre de le terrasser; les spectateurs *parient* pour l'un ou pour l'autre.

*Gages, appointements, honoraires.* — *Gages* ne se dit qu'à l'égard des domestiques et des gens qui se louent pour des occupations serviles; *appointements* se dit de tout ce qui est place; *honoraires* a lieu pour les maîtres qui enseignent, pour ceux à qui on a recours pour en obtenir quelque conseil ou quelqu'autre service honorable; *gages* marque toujours quelque chose de bas; *appointement* n'a point cette idée; *honoraires* éveille l'idée contraire.

*Gai, enjoué, réjouissant.* — On est *gai* par l'humeur; on est *enjoué* par le caractère de l'esprit; *réjouissant* par les façons.

*Garantir, préserver, sauver.* — Ce qui couvre et protège, *garantit*; ce qui prémunit, *préserve*; ce qui délivre, *sauve*. Les vêtements nous *garantissent* des injures du temps; les gens armés *préservent* de l'attaque des voleurs; la nature, les remèdes nous *sauvent* d'une maladie.

*Garder, retenir.* — On garde ce que l'on ne veut pas donner; on *retient* ce qu'on ne veut pas rendre. Nous *gardons* notre bien; nous *retenons* celui d'autrui.

*Gardien, garde.* — Le *gardien* conserve la chose; le *garde* la conserve et l'administre. *Gardien* d'un dépôt, *garde* du trésor public.

*Général, universel.* — Ce qui est *général* regarde le plus grand nombre; ce qui est *universel*, regarde tout le monde. Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier; l'*universel*, à l'individu.

*Génie, talent.* — Le *génie* est plus intérieur; le *talent* plus extérieur. On a le *génie* de la poésie; on a le *talent* d'écrire. Le *génie* est naturel; le *talent* s'acquiert.

*Gérer, régir.* — *Gérer* suppose une autorité subalterne et dépendante; *régir*, une autorité entière et absolue. On *gère* une place, les affaires d'un autre, une tutelle; Dieu *régit* l'univers.

*Grain, graine.* — Ces deux mots signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier; mais le *grain* est une semence dont le fruit est aussi du grain, la *graine* est une semence qui doit produire des choses différentes. On sème des *grains* de blé et d'avoine, pour avoir de ces mêmes grains; on sème des *graines* pour avoir des melons, des fleurs, des herbes, etc.

*Grave, sérieux.* — Un homme *grave* peut rire, mais il ne choque pas les bienséances; l'homme *sérieux* l'est par nature, et souvent faute d'idées.

*Gré (de bon), de bonne volonté, de bon cœur, de bonne grâce.*—On dit de *bon gré*, sans contrainte ; de *bonne volonté*, sans répugnance ; de *bon cœur*, par inclination ; de *bonne grâce*, avec plaisir.

*Gros, épais.*—Une chose est *grosse* par sa circonférence ; elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions. Un arbre est *gros* ; une planche est *épaisse*.

*Guerrier, belliqueux, martial, militaire.*—Un prince *belliqueux* aime la guerre ; s'il est *guerrier*, il ne laisse pas à d'autres le commandement de ses armées ; est-il *martial*, il frappe lui-même son ennemi. Il y eut des princes *belliqueux* qui ne furent jamais *guerriers* ; il y eut des princes *guerriers* qui n'eurent ni l'air, ni le cœur *martial*. L'esprit *militaire* ne voit dans le soldat que des hommes à tuer, mais le vrai *militaire* est un honnête homme, armé pour son souverain, ou pour la défense de sa patrie.

*Haleine, souffle.*—Le *souffle* est plus fort que l'*haleine* ; l'*haleine*, fait vaciller la lumière ; le *souffle* l'éteint. Le *souffle* des aigilons ; l'*haleine* des zéphyrs.

*Hameau, village, bourg.*—La privation d'un marché distingue un *village* d'un *bourg*, comme la privation d'une église paroissiale distingue un *hameau* d'un *village*.

*Hasarder, risquer.*—*Hasarder*, c'est commettre au hasard, à la fortune, au sort, et proprement au jeu ; *risquer*, c'est courir le danger. Le premier indique l'incertitude ; le second menace ; vous *hasardez*, parce que vous le voulez ; on *risque* quelquefois sans le vouloir ni le savoir.

*Haut, hautain, altier.*—L'homme *haut* se croit au-dessus des autres ; l'homme *hautain* veut le faire croire ; l'homme *altier* veut le faire sentir. L'homme *haut* ne s'abaisse pas ; l'homme *altier* veut asservir.

*Hérédité, héritage.*—L'*hérédité* est la succession aux droits du défunt ; l'*héritage*, la succession aux biens. Vous entrez dans l'*hérédité*, et vous prenez possession de l'*héritage*.

*Histoire, fastes, chronique, annales, mémoires, commentaires, relations, anecdotes, vie.*—L'*histoire* est la narration suivie des faits et des événements mémorables ; les *fastes* sont des espèces de tablettes ou de notes, des inscriptions, des nomenclatures, en un mot des *souvenirs* des changements authentiques dans l'ordre public ; la *chronique* est l'histoire divisée selon l'ordre des temps ; les *annales* sont des *chroniques* divisées par années ; les *mémoires* sont les matériaux de l'*histoire* ; les *commentaires* sont des canevas d'*histoire* ou des *mémoires* sommaires ; la *relation* est le récit ou le rapport circonstancié d'un événement, d'une entreprise, d'une conjuration, etc ; les *anecdotes* sont des recueils de faits secrets, de particularités curieuses ; la *vie* est l'*histoire* de l'homme dans tous les moments et dans toutes les circonstances.

*Historiographe, historien.*—L'*historiographe* rassemble les matériaux ; l'*historien* les met en œuvre.

*Homme de sens, homme de bon sens.*—L'homme de *sens* a de la

profondeur dans les connaissances, beaucoup de rectitude dans le jugement ; *l'homme de bon sens* a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la vie.

*Humeur* (*être d'*), *être en humeur*.—*Être d'humeur*, se dit d'une disposition habituelle ; *être en humeur*, marque une disposition passagère.

*Hypocrite*, *cafard*, *cagot*, *bigot*, *tartufe*.—*Hypocrite* se dit de la dévotion, ou de la vertu qu'on joue pour tromper ; le *cafard* cache ses vues sous le masque d'une dévotion douceuse pour séduire et corrompre sa victime ; le *cagot*, enveloppe la hideur de son âme vicieuse dans le voile de la dévotion ; le *bigot* s'occupe minutieusement des pratiques de la religion pour se dispenser de ses devoirs ; le *tartufe* s'offre comme la réunion et le complément de tous.

*Idee* (*dans l'*), *dans la tête*.—On a dans l'idée ce qu'on pense ; on a dans la tête ce qu'on veut. Le philosophe se forme *dans l'idée* un système ; le politique ambitieux a *dans la tête* des projets d'élévation.

*Illusion*, *chimère*.—*L'illusion* est une erreur de la vue ou de l'esprit qui voit les choses autrement qu'elles ne sont ; la *chimère*, une erreur de l'esprit qui voit ou croit voir ce qui n'est pas. Les *illusions* de l'amour propre ; les *chimères* de l'espérance.

*Imaginer*, *s'imaginer*.—*Imaginer*, c'est créer une idée ; *s'imaginer*, c'est se représenter, croire quelque chose.

*Immanquable*, *infaillible*.—*Immanquable* désigne que l'objet est lui-même certain ; *infaillible* marque une science certaine de l'objet. Le lever du soleil est *immanquable* ; une règle d'arithmétique est *infaillible*.

*Importun*, *fâcheux*.—Un *importun* contrarie momentanément en dérangeant d'occupations agréables ; le *fâcheux*, en troublant dans des travaux utiles, des occupations importantes.

*Inadvertance*, *inattention*.—Dans l'*inadvertance*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti ; dans l'*inattention*, vous étiez averti. *L'inadvertance* est un oubli involontaire ; *l'inattention* est une négligence répréhensible. Un homme abstrait est sujet à des *inadvertances* ; un homme distrait est sujet à des *inattentions*.

*Incendie*, *embrasement*.—L'*embrasement* est un feu général ; l'*incendie* est local ; il se communique, il *embrase* des masses énormes. L'*incendie* produit un vaste *embrasement* ; alors le feu est partout, tout brûle et se consume.

*Inclination*, *penchant*.—L'*inclination* est moins forte que le *penchant* ; l'*inclination* nous porte vers un objet ; le *penchant* nous y entraîne.

*IncurSION*, *irruption*.—L'*incurSION* est faite comme une course, dans un esprit de retour ; l'*irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête.

*Indemniser*, *dédommager*.—On *indemnise* des pertes ou des privations, en argent ou en valeurs égales, celui qui ne devait pas les supporter ; on *dédomme* par des compensations quelconques des

perdre; des privations, celui à qui on aurait pu les laisser supporter. *L'indemnité* vous laisse la même somme de fortune; le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantages ou de bonheur.

Un propriétaire *indemne* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions; le riche *dédomme* le pauvre d'une perte fâcheuse.

*Indolent, nonchalant, paresseux, négligent*.—*L'indolence* ôte le mouvement, l'activité; la *nonchalance* craint la fatigue; la *paresse* fait la peine; la *négligence* apporte les délais.

*Induire en, induire à*.—On *induit en* tentation, en erreur; on *induit à* mal. Le premier conduit; le second fait tomber. Le premier peut ne pas avoir la mauvaise intention que le second a toujours.

*Ineffectif, inefficace*.—Une volonté, un projet, une résolution sont *ineffectifs*, lorsqu'ils ne sont pas suivis de l'effet; un remède, une mesure, une précaution sont *inefficaces*, lorsqu'ils ne peuvent pas produire leur effet.

*Inexorable, inflexible, impitoyable, implacable*.—La sévérité de la justice, l'obstination du pouvoir, rendent *inexorable*; la rigidité des principes et la raideur du caractère rendent *inflexible*; la férocité, l'insensibilité rendent *impitoyable*; la profondeur du ressentiment rend *implacable*.

*Infamie, ignominie, opprobre*.—*L'infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; *l'ignominie* souille le nom; *l'opprobre* est l'ignominie extrême.

*Insurrection, émeute, sédition, révolte*.—L'insurrection a lieu lorsqu'un peuple conquis ou esclave secoue ses fers pour les rompre; *l'émeute* a lieu momentanément, lorsque le peuple s'indigne d'une vexation criante; s'il se mêle quelque chef qui la fomente et la dirige, elle devient *sédition*; puis *révolte*, lorsqu'elle passe aux violences, aux voies de fait.

*Jabotter, jaser, caqueter, causer*.—On *jabotte* à demi voix et comme en marmotant; on *jase* à son aise et longuement; on *caquette* avec bruit en parlant tous à la fois et sans utilité; *causer*, c'est s'entretenir familièrement avec ou sans importance.

*Jaillir, rejaillir*.—*Jaillir* ne se dit que des liquides; *rejaillir* se dit des liquides et des solides renvoyés, repoussés.

*Jamais (à), pour jamais*.—*Pour jamais* n'exprime que le fait, ce qui est; à *jamais* exprime la force des sentiments. Un ami rompt à *jamais* avec un ami perfide; deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais*.

*Joie, gaieté*.—La *joie* est dans le cœur; la *gaieté* dans les manières. L'une consiste dans un doux sentiment de l'âme; l'autre dans une agréable situation d'esprit.

*Joindre, accoster, aborder*.—On *joint* la compagnie dont on s'était écarté; on *accoste* le passant on *aborde* les gens de connaissance.

*Jour, journée*.—Le *jour* est un élément naturel du temps; la *journée* est l'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se

lève jusqu'à l'heure où l'on se couche. Quand le temps est serein et doux, il fait une belle *ournée*. Une *ournée* est heureuse ou malheureuse, agréable ou triste.

On donne aussi le nom de *ournée* au travail que l'on fait dans le cours d'une *ournée*, et souvent au salaire même de ce travail.

On se sert du mot *jour* pour marquer une époque.

*Joyau, bijou*.—Les *joyaux* sont plus beaux, plus précieux ; les *bijoux* sont plus jolis, plus curieux. On dit les *joyaux* de la couronne, les *bijoux* d'une femme. Dans le *bijou*, c'est surtout la façon que l'on considère ; dans le *joyau*, c'est la matière.

*Justesse, précision*.—La *justesse* empêche de donner dans le faux ; *précision* écarte l'inutile.

*Lâche, poltron*.—Le *lâche* recule ; le *poltron* n'ose avancer. Le premier ne se défend pas ; le second n'attaque point.

*Laconique, concis*.—*Laconique* se dit des personnes et des choses, *concis* ne se dit guère que des choses. *Laconique* suppose peu de paroles ; *concis* ne suppose que les paroles nécessaires.

*Languissant, langoureux*.—*Langoureux* exprime une langueur attribuée à quelque passion violente ; celle qu'exprime le mot *languissant* ne désigne que la simple diminution des forces. On a l'air *languissant*, mais on prend l'air *langoureux*.

*Larmes, pleurs*.—La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes* ; la colère, la fureur, le désespoir, les passions violentes ne versent que des *pleurs*. On dit des *pleurs* de rage, et des *larmes* de joie.

*Larron, fripon, filou, voleur*.—Le *larron* prend en cachette ; le *fripon* prend par finesse ; le *filou* prend avec adresse ; le *voleur* prend de toutes manières et même avec violence.

*Lasser, fatiguer*.—La continuation d'une même chose *lasse* ; la peine *fatigue*. On se *lasse* à se tenir debout ; on se *fatigue* à travailler. La *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait ; la *fatigue* est toujours la suite de l'action. Un suppliant *lasse* par sa persévérance ; il *fatigue* par ses importunités. On se *lasse* d'attendre ; on se *fatigue* à poursuivre.

*Légerement, à la légère*.—Vous êtes vêtu *légerement*, lorsque votre habillement n'est ni pesant, ni épais, ni incommode ; vous êtes vêtu *à la légère*, lorsque la forme et la qualité de votre habillement vous laissent un air dégagé, leste. En été on est vêtu *légerement* ; à la campagne on est vêtu *à la légère*. Au figuré l'homme qui ne réfléchit pas agit *légerement* ; l'homme frivole agit *à la légère*.

*Lever, élever, soulever, hausser, exhausser*.—On *lève* en mettant debout ; on *élève* en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent ; on *souleve* en faisant perdre terre et portant en l'air ; on *hausse* en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue ; on *exhausse* en donnant plus de hauteur perpendiculaire. On dit *lever* une échelle ; *élever* une statue ; *soulever* un coffre ; *hausser* les épaules et la voix ; *exhausser* un bâtiment.



**Lier, attacher.**—On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne. On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on *l'attache* à un poteau. Au figuré l'autorité et le pouvoir *lient*; l'intérêt et l'amitié *attachent*.

**Lieu, endroit, place.**—*Lieu* marque un total d'espace; *endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu; *place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Le *lieu* de l'habitation; *l'endroit* d'un livre; la *place* d'un convive. Paris est le *lieu* du monde le plus agréable; les espions vont dans tous les *endroits* de la ville; les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

**Limon, fange, boue, bourbe, crotte.**—Le *limon* est le dépôt des eaux courantes; la *bourbe*, le dépôt des eaux croupissantes; la *boue* est de la terre détrempée, telle que celle qu'on trouve dans les rues; la *fange*, de la *boue* presque liquide; la *crotte*, de la *boue* sur les vêtements.

**Littéralement, à la lettre.**—*Littéralement* désigne le sens propre; *à la lettre*, le sens rigoureux. Il ne faut pas rendre *littéralement* le texte d'un auteur que l'on traduit; il ne faut pas prendre les compléments *à la lettre*.

**Livrer, délivrer.**—*Livrer* n'exprime que la simple tradition d'une main à l'autre; *délivrer* exprime l'action de livrer dans les formes, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez livrer.

**Lourd, pesant.**—*Lourd* regarde proprement ce qui charge le corps; *pesant* ce qui charge l'esprit. Dans le sens propre, tout corps est *pesant*; on n'appelle *lourds* que ceux qui ont une *pesanteur* considérable ou relative. Au figuré, *lourd* enlève sur *pesant*. L'esprit *pesant* conçoit avec peine; l'esprit *lourd* ne conçoit rien.

**Loyal, franc.**—L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est franc, généreux, noble et confiant.

**Majesté, dignité.**—La *majesté* est de convention; elle existe dans la pompe, dans le fracas, dans le cérémonial; la *dignité* est dans l'âme; elle naît des belles qualités. Au figuré, la *majesté* est dans le style; la *dignité*, dans les pensées.

**Maintenir, subsister.**—On *maintient* ce qu'il faut tenir pour qu'il subsiste, on *soutient* ce qui courait risque de tomber. La vigilance *maintient*; la force *soutient*.

**Malcontent, mécontent.**—On est *malcontent*, quand on n'est pas satisfait; on est *mécontent*, quand on n'a aucune satisfaction. Un prince est *malcontent* des services de quelqu'un; un sujet est *mécontent* du prince. *Malcontent* exige la préposition *de*; *mécontent* s'emploie absolument et substantivement au pluriel.

**Malentendu, quiproquo.**—Le *malentendu* vient de ce que l'on a mal compris; le *quiproquo*, de ce que l'on a pris une chose pour une autre.

**Malin, mauvais, méchant, malicieux.**—Le *malin* l'est de sang-froid

il est rusé, quand il nuit, c'est un tour qu'il joue ; pour s'en défendre, il faut s'en défier ; le *mauvais* l'est par emportement ; il est violent, il ne faut pas l'offenser ; le *méchant* l'est par tempérament ; il est dangereux quand il nuit, il suit son inclination : pour en être à couvert, le meilleur est de le fuir ; le *malicieux* l'est par caprice, il est obstiné ; s'il nuit, c'est de rage ; pour l'appaiser, il faut lui céder.

*Mal parler, parler mal* — L'un porte sur les choses que l'on dit ; l'autre, sur les expressions dont on se sert pour les dire. *Mal parler* de quelqu'un, c'est en dire des choses offensantes ; et *parler mal*, c'est employer des expressions hors d'usage, des termes équivoques, des tours embarrassés, etc.

*Maltraiter, traiter mal*. — *Maltraiter* exprime l'idée de faire outrage à quelqu'un ; on le *traite mal* en lui faisant faire mauvaise chère. Un homme violent *maltraite* ; un homme avare *traite mal*.

*Manifeste, notoire, public*. — La chose *manifeste* n'est plus cachée ; la chose *notoire* n'est plus incertaine ; la chose *publique* n'est pas secrète.

*Manigance, machination, manège*. — La *manigance* est l'emploi de petites manœuvres artificieuses pour parvenir à une fin ; la *machination* est l'emploi d'artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin ; le *manège* est une conduite adroite par laquelle on manie, on ménage si bien les esprits et les choses, qu'on les amène insensiblement à ses fins.

*Manœuvre, manœuvrier*. — Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage ; le *manœuvrier* est un ouvrier mercenaire qui travaille pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

*Marchandises, denrées*. — Les *denrées* sont les productions de la terre ; les *marchandises* sont les matières premières, manufacturées.

*Méfiance, défiance*. — La *méfiance* est une crainte habituelle d'être trompé ; la *défiance* est un doute sur les bonnes qualités des hommes ou des choses.

*Se méfier, se défier*. — *Se méfier* est plus faible que *se défier*. Je me *méfie* d'un homme qui ne me paraît pas franc, je me *défie* d'un fourbe avéré. On *se méfie* des choses qu'on croit ; on *se défie* des choses qu'on ne croit pas. Je me *méfie* que cet homme est un fripon ; je me *défie* de la vertu qu'il affecte.

*Ménage, ménagement, épargne*. — On se sert du mot de *ménage*, en fait de dépense ordinaire ; de celui de *ménagement* dans la conduite des affaires ; de celui d'*épargne* à l'égard des revenus.

*Mésuser, abuser*. — On *mésuse* de la chose qu'on emploie mal ; on *abuse* de celle qu'on emploie à mal faire. Une mauvaise tête *mésuse* des bienfaits ; un mauvais cœur en *abuse*.

*Métal, métal*. — *Métal* indique un pur minéral ; *métail*, une composition de métaux. L'or est un *métal* ; le similor est un *métail*.

*Métamorphose, transformation*. — *Métamorphose* exprime un changement de forme ; *transformation* désigne d'autres changements. La

*métamorphose* est une transformation si entière, que l'objet ne conservant aucun de ses traits, il est absolument méconnaissable ; la *transformation* est plus simple, plus facile ; elle s'arrête même ordinairement aux apparences et aux manières.

*Métier, profession, art.*—Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail ; la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe ; l'*art* fait l'artisan, l'artiste, l'homme habile. Le *métier* demande un travail de la main ; la *profession*, un travail quelconque ; l'*art* un travail de l'esprit, sans exclusion, comme sans exiger le travail de la main. Ainsi l'on dit le *métier* de boulanger, le *métier* de maçon, etc. ; mais on dit la *profession* de commerçant, d'avocat, de médecin. Enfin on dit également l'*art* de la serrurerie ou de l'horlogerie, de la peinture ou de la sculpture, de la rhétorique ou de la poésie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la manière de les exécuter.

*Mettre, poser, placer.*—*Mettre* a un sens général ; *poser*, c'est mettre dans le vrai sens ; *placer*, c'est mettre avec ordre. On met des colonnes pour soutenir un édifice ; on les *pose* sur des bases ; on les *place* avec symétrie.

*Moment, instant.*—Un *instant* est encore plus court qu'un moment. *Moment* se prend quelquefois pour le temps en général, et il est d'usage dans le sens figuré ; *instant* marque la plus petite durée du temps et n'est jamais employé que dans le sens littéral.

*Monarque, roi.*—Le *roi* régit, gouverne d'après les lois ; le *monarque*, d'après sa volonté seule ; il est l'unique pouvoir.

*Monde (le grand), le beau monde.*—Dans les monarchies, on appelle le *grand monde*, la cour et les gens de haute qualité ; on dit par tout, le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. La naissance et le rang font le *grand monde* ; la politesse, l'élégance, une fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage font le *beau monde*. Le *grand monde* est la première classe de la société ; le *beau monde* est l'élite du monde poli.

*Mont, montagne.*—*Mont* désigne une masse détachée de toute autre masse pareille, soit physiquement, soit idéalement ; *montagne* ne présente que l'idée générale et commune, sans aucun égard à cette distinction.

*Moquerie, raillerie, plaisanterie.*—La *moquerie* vient du mépris ; la *raillerie* désapprouve avec ironie ; la *plaisanterie* est un badinage léger dont l'effet est de réjouir.

*Mutuel, réciproque.*—*Mutuel* désigne l'échange, l'action de donner et de recevoir ; *réciproque*, le retour, l'action de rendre selon qu'on reçoit. L'échange est libre et volontaire, on donne en échange et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû, on exige, on paie de retour ; et cette action est *réciproque*. Nous nous donnons des secours *mutuels* ; nous nous devons des secours *réciproques*.

*Naïveté (une), la naïveté.*—Une *naïveté* est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui échappe ; la *naïveté* consiste dans l'air simple et ingénu, mais spirituel et raisonnable, tel que celui

d'un villageois de bon sens, ou d'un enfant qui a de l'esprit. Dans *une naïveté*, il n'y a ni réflexion, ni travail, ni étude; il y a de tout cela dans *la naïveté*, elle suppose qu'on a examiné, comparé, choisi; mais le travail ne paraît pas.

*Narrer, raconter, conter.*—On *narr*e avec étude et art pour attacher, intéresser, prévenir un auditoire; on *raconte* avec exactitude pour rendre compte, expliquer les faits, apprendre la chose à la personne qui doit ou veut être instruite; on *conte* avec agrément pour récréer la société.

*Néologie, néologisme.*—La *néologie* annonce un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes; le *néologisme* en est l'abus.

*Neuf, nouveau, récent.*—Le *neuf* est ce qui n'a pas servi; le *nouveau* ce qui n'avait pas encore paru; ce qui vient d'arriver est *récent*.

*Nippes, hardes.*—*Nippes* indique également des habits et des meubles portatifs; *hardes* n'indique que des habillements.

*Nom, renom, renommée.*—Le *nom* annonce la célébrité; le *renom*, la réputation; la *renommée* est au-dessus de l'une et de l'autre. Le *nom* tire de l'obscurité, le *renom* donne de l'éclat; la *renommée* élève sur un grand théâtre.

*Nommer, appeler.*—On *nomme* pour distinguer; on *appelle* pour faire venir. Dans un autre sens, *nommer* marque le nom de la personne; *appeler* n'annonce qu'une qualification distinctive. Vous *nommez* l'un des empereurs romains Tibère, et vous *appelez* monstre.

*Notes, remarques, observations, considérations, réflexions.*—Les *notes* expliquent un texte; les *remarques* relèvent ce qui mérite l'attention; les *observations* découvrent par un nouvel examen, des choses nouvelles; les *considérations* développent les différents rapports; les *réflexions* approfondissent les idées, tirent de nouvelles pensées.

*Notifier, signifier.*—*Notifier*, c'est signifier d'une manière authentique: vous *signifiez* ce que vous déclarez avec une résolution expresse. On *notifie* des ordres de manière à ne laisser que l'obéissance; on *signifie* ses intentions, de manière à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance.

*Nourriture, aliments, subsistance.*—On fait des provisions pour la *subsistance*; on apprête à manger pour la *nourriture*; on choisit, entre les mets, les *aliments* convenables.

*Nue, nuée, nuage.*—*Nue* marque les vapeurs les plus élevées; *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendues dans l'air et menaçant de l'orage; *nuage* caractérise un amas de vapeurs condensées. L'idée de *nue* fait penser à l'élévation; celle de *nuée* à l'orage; celle de *nuages* à l'obscurité. Au figuré, on dit tomber des *nues*, se perdre dans les *nues*; une *nuée* d'hommes, d'oiseaux, d'animaux; un *nuage* de poussière, avoir un *nuage* devant les yeux.

*Noméral, numérique.*—*Noméral* signifie ce qui désigne un nombre;

*numéral* ce qui a rapport au nombre. L'arithmétique *numérique* se sert seulement de chiffres au lieu de lettres *numérales*.

*Obéissance, soumission*.—*Soumission* est dans la volonté, *obéissance*, dans l'action. Celui qui se *soumet* à Dieu, *obéit* à sa volonté.

*Obscur, sombre, ténébreux*.—Ce qui est *obscur* manque de clarté ; ce qui est *sombre* manque de jour ; ce qui est *ténébreux* manque de toute lumière. Un lieu *obscur* n'est pas assez éclairé ; un bois est *sombre*, lorsque l'épaisseur du feuillage n'y laisse pénétrer qu'une faible lumière ; aucune lumière ne pénètre dans un lieu *ténébreux*.

*Obséder, assiéger*.—On *assiège* par l'assiduité, les enfants, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque ; on *obsède* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner et gouverner la personne. L'homme en place est *assiégé* par d'importuns solliciteurs qui veulent lui arracher des grâces ; le vieillard isolé est *obsédé* par ses familiers, qui veulent disposer de lui, de sa fortune. Un homme facile sera bientôt *assiégé* ; un homme faible sera bientôt *obsédé*.

*Obstination, opiniâtreté*.—L'*opiniâtre* refuse d'écouter la raison par une opposition à céder qui lui est naturelle, et comme de tempérament ; l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. On est *opiniâtre* par caractère ; on peut n'être *obstiné* que momentanément et par intérêt.

*Œillade, coup-d'œil, regard*.—L'*œillade* est un coup-d'œil ou un regard jeté comme furtivement, avec dessein et avec une expression marquée ; le *coup-d'œil* est un *regard* fugitif ou jeté comme en passant ; le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet. *Œillade* ne se dit qu'au propre et dans le style familier ; *coup-d'œil*, se dit au figuré comme *regard*.

*Œuvre, ouvrage*.—*Œuvre* dit précisément une chose faite ; mais *ouvrage* dit une chose travaillée et faite avec art. Les bons chrétiens font de bonnes *œuvres* ; les bons ouvriers font de bons *ouvrages*. Le mot d'*œuvre* convient mieux à l'égard de ce que le cœur et les passions engagent à faire ; le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit ou de la science. Ainsi, l'on dit une *œuvre* de miséricorde et une *œuvre* d'iniquité ; un *ouvrage* de bon goût et un *ouvrage* de critique.

*Œuvres*, au pluriel, se dit pour le recueil de tous les ouvrages d'un auteur ; mais lorsqu'on les indique en particulier et qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot *ouvrages*.

*Office, ministère, charge, emploi*.—L'*office* impose un devoir ; le *ministère*, un service ; la *charge*, des fonctions ; l'*emploi*, des occupations.

*Office, charge*.—Une *charge* est momentanée : un *office* est à vie.

*Ondes, flots, vagues*.—Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule : elles ne s'appliquent guère qu'à l'égard des rivières, en laissant une idée de cours paisible ; les *flots* indiquent un peu d'agitation, et s'appliquent à la mer ; les *vagues* marquent une plus forte agitation, et s'appliquent également aux rivières comme à

la mer. On coule sur les *ondes* ; on est porté sur les *flots* ; on est entraîné par les *vagues*.

*Orage, tempête, ouragan, bourrasque.*—L'*orage* est la réunion du vent, de la pluie, de la grêle, des éclairs et du tonnerre ; la *tempête* peut n'être, particulièrement sur mer, qu'un vent violent ; s'il est d'une violence extrême mais passagère, c'est un *ouragan* sur terre, une *bourrasque* sur mer.

*Oraison, discours, harangue.*—La *harangue* en veut proprement au cœur, elle a pour but de persuader et d'émouvoir ; le *discours* s'adresse directement à l'esprit : il se propose d'expliquer et d'instruire ; l'*oraison* travaille à prévenir l'imagination ; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique. Le capitaine fait à ses soldats une *harangue*, pour les animer au combat. L'académicien prononce un *discours*, pour développer ou pour soutenir un système ; l'orateur prononce une *oraison* funèbre, pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

*Ordonner, commander.*—Un maître *ordonne*, un chef *commande*. La loi, la justice *ordonnent*, la force en main ; un général, un officier *commande*, par son grade, une armée, une troupe. L'action d'*ordonner* a toujours quelque chose de plus absolu, de plus impérieux, de plus pressant que celle de *commander*. On *commande* à des hommes libres ; mais celui qui *ordonne* ne laisse pas la liberté.

*Orner, parer, décorer.*—*Orner*, c'est ajouter les ornements nécessaires à l'ouvrage ; *parer*, c'est ajouter des ornements pour cacher les défauts ; *décorer*, c'est ajouter des ornements accessoires à une chose qui a déjà les ornements ordinaires.

*Origins, source.*—L'*origine* est le commencement des choses qui ont une suite ; la *source* est le principe ou la cause qui les produit.

*Os, ossements.*—Les *ossements* sont un amas d'*os*.

*Ourdir, tramer, machiner.*—On dit *ourdir* et *tramer* un mauvais dessein, une trahison, une conspiration, mais *tramer* dit plus qu'*ourdir*. *Ourdir* c'est commencer ; on *ourdit* même une *trame* ; lorsqu'une chose est *tramée*, elle est toute prête. *Machiner* marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, et même de plus bas et de plus odieux.

*Ouvrage de l'esprit, ouvrage d'esprit.*—Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts, est *ouvrage de l'esprit* ; les compositions des gens de lettres sont des *ouvrages d'esprit*.

*Pacifique, paisible.*—Celui qui est *pacifique* aime la paix, et peut n'être pas *paisible* ; celui qui est *paisible* est en paix, et peut ne pas être *pacifique*.

*Pâle, blême, livide, hâve, blafard.*—Un objet *pâle* est faible de coloris ; un objet *blême* est très-pâle ou dépouillé de la vivacité de ses couleurs ; il est *livide*, lorsqu'il est défiguré par le décharnement ; il est *blafard*, lorsqu'il est *pâle* jusqu'à l'affaîsissement, et blanchi.

*Panegyrique, éloge.*—Celui qui fait un *éloge* censure avec modération les défauts ; le *panégyriste* en fait des vertus.

*Parade, ostentation.*—*Parade* désigne l'action et son but ; *osten-*

*tation*, la manière de faire l'action. On fait une chose pour la *parade*, on la fait par *ostentation*. *Parade* se dit au propre dans un sens favorable ou indifférent; *ostentation* réveille l'idée de blâme; c'est un excès de vaine gloire.

*Participer, prendre part*.—On *participe* à un complot, lorsqu'on est au nombre de ceux qui le forment; on y *prend part*, lorsqu'on les seconde.

*Parts (de toutes); de tous côtés*.—On va *de tous côtés*, on arrive *de toutes parts*. On voit un objet *de tous côtés*, en le regardant sur toutes les faces; on le voit *de toutes parts*, lorsque tous ceux qui l'entourent l'aperçoivent.

*Partie, part, portion*.—La *partie*, est ce qu'on détache du tout; la *part*, est ce qui en doit revenir: la *portion*, est ce qu'on en reçoit. On dit; *une partie* d'un livre, et *une partie* du corps humain; une *part* de gâteau, et une *part* d'enfant dans une succession; une *portion* d'héritage, et une *portion* de réfectoire.

*Pâtre, pasteur, berger*.—Le *pâtre* désigne tout gardien de toute espèce de troupeaux, et particulièrement de gros bétail; *pasteur*, pris quelquefois dans un sens générique, se dit proprement de celui qui garde le menu bétail; *berger* n'indique qu'un gardien de moutons.

*Pauvre, indigent, nécessiteux, mendiant*.—Le *pauvre* est exposé au besoin; l'*indigent* y est plongé; le *nécessiteux* manque des premières nécessités de la vie; le *mendiant* sollicite la charité publique.

*Peine (avoir), avoir de la peine à faire quelque chose*.—On *a peine à faire* la chose à laquelle on répugne; on *a de la peine à faire* ce qu'on ne fait qu'avec difficulté.

*Perçant, pénétrant*.—*Perçant* tient de la force, de la lumière et du coup-d'œil; *pénétrant* tient de la force, de l'attention et de la réflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles; un esprit *pénétrant* approfondit les choses.

*Persévérer, persister*.—*Persévérer* signifie soutenir avec constance ce qu'on a commencé; *persister* signifie soutenir avec assurance ce qu'on a décidé ou résolu. *Persévérer* se dit de la conduite; *persister*, des opinions, de la volonté. On *persévère* par l'habitude de faire; on *persiste* par la fermeté.

*Pétulance, turbulence, vivacité*.—La *vivacité* est la promptitude dans les actions; la *pétulance* est une vivacité privée de lumière et de réflexion; la *turbulence* est une vivacité accompagnée d'agitation et de mouvement.

*Alarme, terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension*.—L'*alarme* naît de ce qu'on apprend; l'*effroi* de ce qu'on voit; la *terreur* de ce qu'on imagine; la *frayeur* de ce qui surprend; l'*épouvante* de ce qu'on présume; la *crainte* de ce qu'on fait; la *peur* de l'opinion qu'on a; et l'*appréhension* de ce qu'on attend. La présence subite de l'ennemi donne l'*alarme*; la vue du combat cause l'*effroi*; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension*; la perte de la bataille répand la *terreur*; les suites jettent l'*épouvante* parmi les

peuples et dans les provinces ; chacun *crain*t pour soi ; la vue du soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre.

*Pitié, compassion, commisération.* — La *pitié* est proprement la qualité de l'ame qui dirige sur les malheureux le sentiment de la charité universelle ; la *compassion*, est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur ; la *commisération*, est l'expression sensible d'un vif intérêt excité par la *compassion*.

*Plausible, probable, vraisemblable* — Une excuse, un motif, un prétexte *plausibles*, ont l'apparence de la vérité, et obtiennent l'approbation ; s'ils sont appuyés de quelques preuves, ils deviennent *probables* ; et *vraisemblables*, lorsque ces preuves leur donnent l'air de la vérité.

*Plein, rempli.* — Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau ; et le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité : on *remplit* un vase d'eau, qui alors se trouve *plein*.

*Plier, ployer.* — *Plier*, c'est mettre en plusieurs doubles ; *plier* du linge, *plier* une lettre ; *ployer*, c'est courber, faire fléchir ; *ployer* une branche d'arbre. Au figuré ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens de courber, fléchir, céder ; mais alors *plier* indique un effet plus grand, plus marqué que *ployer*. En marchant vous *ployez* le genou ; dans une génuflexion profonde vous le *pliez*.

*Le point du jour, la pointe du jour.* — *Le point du jour*, est l'instant ou le jour commence à poindre ; *la pointe du jour* est le temps qui succède au point du jour, celui où, n'étant plus nuit, il n'est pas encore jour. *Le point du jour* est indivisible ; au moment où l'on dit qu'il existe, il n'existe déjà plus. *La pointe du jour* est divisible, son existence disparaît successivement. On dit : *la petite pointe du jour*.

*Poison, venin.* — Le mot *poison* exprime une contexture propre à contenir le *venin* ; *venin* désigne le suc qui attaque les principes de la vie. *Poison* se dit des plantes, ou des préparations dont l'usage est dangereux ; *venin* se dit spécialement de ce qui sort du corps de quelques animaux. La ciguë est un *poison* ; son suc est le *venin*. On dit le *venin* de la vipère, le *poison* d'une plante.

*Poltron, lâche.* — On est *lâche* par caractère, on est *poltron* par crainte. Le *lâche* se laisse battre ; le *poltron* ne se bat qu'à la dernière extrémité. La *poltronnerie* n'est qu'un défaut ; la *lâcheté* est un vice.

*Porter, apporter, transporter, emporter.* — Les crocheteurs *portent* les fardeaux ; les domestiques *apportent* ce qu'on leur envoie chercher ; les voituriers *transportent* les marchandises ; les voleurs *emportent* ce qu'ils ont pris.

*Poster, aposter.* — On *poste* pour observer ou pour défendre ; on *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *postée* ; l'assassin est *aposté*.

*Poudre, poussière.* — La *poudre* est la terre desséchée et réduite en molécules ; la *poussière* est la poudre la plus fine qui s'envole ; la *poussière* s'élève d'un corps réduit en *poudre*.



*Précipice, gouffre, abyme.*—On tombe dans le *précipice*, on est englouti par le *gouffre* ; on se perd dans l'*abyme*. Le premier emporte l'idée d'un vide escarpé, d'où il est presque impossible de se retirer ; le second absorbe, entraîne, fait disparaître tout ce qui en approche ; le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense.

*Prédication, sermon.*—L'un est la fonction du prédicateur, l'autre est son ouvrage. Les discours faits aux infidèles pour leur annoncer l'évangile se nomment *prédications* ; ceux qui sont faits aux chrétiens pour nourrir leur piété, sont des *sermons*.

*Prééminence, supériorité.*—Un homme *prééminent* n'est pas toujours un homme *supérieur*, car la place suffit pour donner la *prééminence* ; il n'y a que le mérite qui puisse donner la *supériorité*.

*Premier, primitif.*—*Premier* se dit en parlant de plusieurs êtres réels ou abstraits, entièrement distingués les uns des autres, mais que l'on envisage seulement comme appartenant à la même suite ; *primitif* se dit en parlant des différents états successifs d'un même être. La langue que parlaient Adam et Eve est la *première* de toutes les langues : et si les différents idiomes qui distinguent les nations ne sont que différentes formes de cette langue, elle est aussi la langue *primitive* du genre humain.

*Préoccupation, prévention, préjugé.*—La *préoccupation* absorbe l'esprit ; la *prévention* ôte l'impartialité ; le *préjugé* ôte le doute.

*Prérogative, privilège.*—La *prérogative* regarde les honneurs et les préférences personnels ; le *privilège* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction. La naissance donne des *prérogatives* ; les charges donnent des *privilèges*.

*Prétexte (sous le), sur le prétexte.*—On fonde ses desseins *sur un prétexte* ; on les cache *sous un prétexte*. On cherche *un prétexte sur* quoi l'on s'appuie pour faire le mal ; on imagine *un prétexte sous* lequel on fasse passer une action pour toute autre chose que ce qu'elle est.

*Prier, supplier.*—*Prier*, c'est demander avec respect et instance ; *supplier*, c'est prier avec humilité, empressement et ardeur.

*Principes, éléments.*—Le *principe* est aux *éléments* ce que la cause est à l'effet. Le *principe* peut exister sans effets. Dieu est *principe*, la bonté est un de ses *éléments*. Les *éléments* des sciences et des arts sont les règles qui dérivent des *principes*.

*Priver (se), s'abstenir.*—On *s'abstient* en ne se procurant pas des plaisirs, des aliments que l'on pourrait se procurer ; on se *prive*, lorsque les ayant, on n'en use pas.

*Priver, frustrer.*—On *prive* quelqu'un d'une puissance qu'il avait ou pouvait avoir ; on le *frustre* de ses espérances.

*Prix, récompense.*—Le *pris* est la valeur vénale d'une chose ; la *récompense* est le retour dû au mérite.

*Prix, valeur.*—Le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur* ; et l'estimation en fait le *pris*. Le mot de *pris* suppose quelque rapport à l'achat ou à la vente ; ce qui ne se trouve pas

dans le mot de *valeur*. On dit que ce n'est pas être connaisseur que de ne juger de la *valeur* des choses que par le *prix* qu'elles coûtent.

*Probité, intégrité, honnêteté*.—La *probité* est la disposition de l'âme à respecter les droits d'autrui ; l'*intégrité* est la probité mise à de fortes et fréquentes épreuves. L'*honnêteté* semble être d'abord tout à l'extérieur, mais elle réside réellement dans un cœur noble et généreux, incapable de nuire aux autres pour ses intérêts.

*Problématique, douteux, incertain*.—Une proposition aventurée est *problématique* ; une vérité fortement combattue est *douteuse* ; une vérité croyable est souvent encore *incertaine*.

*Procéder, provenir, émaner, découler, dériver*.—*Procéder* indique le principe et un certain ordre ; *provenir*, les moyens ou la manière de produire l'effet ; *émaner*, la source et l'action de répandre ; *découler*, la source, l'écoulement successif ; *dériver*, la source et l'action d'en tirer la chose. Le mal *procède* d'un vice ; une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque ; la lumière *émane* du soleil ; l'eau *découle* d'une fontaine ; l'eau d'un canal est *dérivée* d'un ruisseau.

*Prodige, miracle, merveille*.—Le *prodige* est un phénomène éclatant, hors du cours ordinaire des choses ; le *miracle*, un événement contre l'ordre des choses ; la *merveille*, une œuvre qui efface toutes les autres. Le *prodige* surpasse les idées communes ; le *miracle* surpasse notre intelligence ; la *merveille* surpasse notre imagination.

*Prodigue, dissipateur*.—Le premier s'écarte des règles de l'économie ; le second donne dans l'excès opposé à l'avarice, ses dépenses sont folles.

*Proie, butin*.—Le mot *proie* désigne ce que les animaux carnassiers ravissent et mangent à la chasse ; le mot *butin* désigne les dépouilles prises sur l'ennemi.

*Propre à, propre pour*.—*Propre à* désigne une aptitude, une capacité, une vocation, une destination. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre* ; il faut se former à l'égard de la chose à laquelle on est *propre*. Si vous êtes *propre aux* armes, vous pourrez devenir guerrier ; si vous êtes *propre pour* les armes, vous êtes guerrier ou prêt à l'être. Le fer est *propre à* divers usages ; un couteau est *propre pour* couper.

*Prostration, prostration*.—La *prosternation* n'indique qu'un acte de respect ; la *prostration* marque une sorte de culte. Dans la *prosternation* on s'incline profondément et on se relève ; dans la *prostration* on reste profondément incliné.

*Proouesses, exploits*.—Le premier se dit des actions éclatantes d'un guerrier, d'un soldat ; *exploits*, de celles d'un chef, d'un héros.

*Publicain, financier, traitant, partisan, maltôtier*.—Le *publicain* était le percepteur des revenus publics dans l'antiquité ; le *financier* lève l'impôt en argent : il est ou fermier, ou régisseur, ou entrepreneur ; les *traitants* donnaient une somme pour un recouvrement ; le mot *partisan*, qui présente l'idée du soldat qui met à contribution le pays qu'il occupe, est une dénomination odieuse donnée au traitant qui se

charge d'une levée vexatoire ; *maltôtier* était une dénomination injurieuse qu'on donnait aux *traitants* qui vexaient :

*Quasi, presque*.—*Quasi* marque la ressemblance, c'est un terme de similitude ; *presque* marque l'approximation, c'est un terme de mesure.

*Questionner, interroger, demander*.—*Questionner* suppose un esprit de curiosité ; *interroger* suppose de l'autorité ; *demander* a quelque chose de plus civil et de plus respectueux. L'espion *questionne* ; le juge *interroge* ; le soldat *demande* l'ordre.

*Radiant, radieux*.—*Radiant* se dit des corps qui reçoivent leur lumière d'un corps ; *radieux*, des corps lumineux par eux-mêmes. Une glace est un corps *radiant* ; le soleil, un corps *radieux*.

*Raillerie, moquerie, persiflage*.—La *raillerie* est une plaisanterie indigne qui peut ne pas offenser ; la *moquerie* est mordante ; elle attaque les ridicules, les défauts ; le *persiflage*, quoiqu'il ne soit qu'une plaisanterie fine et légère, s'il se prolonge, devient le plus offensant, parce qu'il annonce plus de réflexion, plus d'intention et plus de prétention à la supériorité.

*Rapiécer, rapiéceter, rapetasser*.—*Rapiécer*, c'est mettre des pièces ; *rapiéceter*, c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces ; *rapetasser*, c'est mettre et entasser grossièrement de grosses pièces.

*Rapport, analogie*.—L'*analogie* est plus vague ; le *rapport* plus précis ; l'*analogie* consiste seulement dans le mot ; le *rapport* dans les choses ; le *rapport* exige une similitude réelle en quelques points ; l'*analogie*, une similitude apparente.

*Rapport à, rapport avec*.—Une chose a *rapport à* une autre quand l'une conduit à l'autre, ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou pour quelqu'autre raison ; ainsi les sujets ont *rapport aux princes*, les effets ont *rapport aux causes*. Une chose a *rapport avec* une autre, quand elle lui est proportionnée, conforme ou semblable. Une copie a *rapport avec* l'original si elle lui ressemble ; si elle est imparfaite, elle a *rapport à* l'original.

*Rébellion, révolte*.—*Rebellion* marque la désobéissance et le soulèvement ; *révolte*, la défection et la perfidie. La *rébellion* a un motif apparent, la contrainte ; la *révolte* est l'effet d'une indiscipline effrénée. La *révolte* est toujours violente, terrible, et funeste ; la *rébellion* n'est quelquefois qu'une opposition sans troubles.

*Recueil, collection*.—*Recueil* signifie l'amas des choses recueillies ; *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. On dit : Un *recueil* de poésies, d'anecdotes, etc. ; une *collection* de plantes, de coquilles, etc. Vous faites un *recueil* de choses d'élite que vous croyez dignes d'être conservées ; vous faites une *collection* de tout ce qui se présente sur un sujet traité par divers auteurs. Le *recueil* doit être choisi ; la *collection* doit être complète.

*Reculer, rétrograder*.—*Reculer* suppose uniquement une direction contraire à la direction ordinaire et naturelle de la marche ; au lieu que *rétrograder* suppose qu'après avoir avancé, on fait un mouvement contraire.

*Réfléchir, méditer.*—On *réfléchit* sur ses affaires, ses intérêts, sur la conduite à venir ; on *médite* les sciences, les vérités de l'évangile. On *médite* sa vengeance, ses projets ambitieux ; il serait plus sage de *méditer* son néant.

*Regarder, concerner, toucher.*—Lorsque nous prenons une légère part à la chose, elle nous *regarde* ; il en faut prendre davantage pour qu'elle nous *concerne* ; elle est plus personnelle, lorsqu'elle nous *touche*.

*Règle, modèle.*—La *règle* prescrit ce qu'il faut faire ; le *modèle* montre la chose toute faite. On suit l'une ; on imite l'autre.

*Règle, règlement.*—La *règle* regarde proprement les choses qu'on doit faire, et le *règlement*, la manière dont on les doit faire. On se soumet à la *règle* ; on se conforme au *règlement*.

*Réglé, rangé.*—On est *réglé* dans sa conduite ; on est *rangé* dans ses affaires. L'homme *réglé* ménage sa réputation et sa personne ; l'homme *rangé* ménage son temps et son bien.

*Réglé, régulier.*—Ce qui est *réglé* est assujéti à une règle quelconque, uniforme ou invariable, bonne ou mauvaise ; ce qui est *régulier* est conforme à une règle uniforme et louable. Le mouvement de la lune est *réglé*, mais il n'est pas *régulier*, parcequ'il n'est pas uniforme. Une vie *réglée* est une vie assujétiée à une règle suggérée par des vues de santé ou d'économie ; une vie *régulière* est conforme aux principes de la morale et aux maximes de la religion.

*Relâche, relâchement.*—La *relâche* est une cessation de travail pour réparer les forces : il se prend en bonne part ; le *relâchement* est une cessation de zèle : il se prend souvent en mauvaise part.

*Remarquer, observer.*—On *remarque* les chose par attention, pour s'en ressouvenir ; on les *observe* par l'examen, pour en juger. Le voyageur *remarque* ; l'espion *observe*.

*Rendre, remettre, restituer.*—On *rend* un prêt, un don ; on *remet* un gage, un dépôt ; on *restitue* un vol, un plagiat.

*Renonciation, renoncement.*—*Renonciation* est un terme de jurisprudence : c'est l'abandon des droits sur quelque chose ; *renoncement* est un terme de spiritualité : c'est le détachement des choses de ce monde.

*Rente, revenu.*—La *rente* est le prix annuel ; le *revenu* est ce qui revient annuellement de la propriété.

*Réponse, réplique, répartie.*—La *réponse* est faite à une demande, à une question ; la *réplique*, à une réponse, une remontrance ; la *répartie*, à une raillerie, une offense. La *réponse* doit être claire et juste ; la *réplique*, forte et convaincante ; la *répartie*, vive, prompte : l'esprit doit y dominer.

*Reprendre, réprimander.*—*Reprendre*, c'est avertir simplement de la faute, sans offenser en rien celui qui la commet ; *réprimander*, c'est y ajouter des paroles qui renferment une punition réelle de la faute.

*Représenter, remontrer.*—*Représenter*, c'est exposer avec douceur des raisons pour faire changer d'opinion, de conduite ; *remontrer*, c'est exposer avec plus de force les devoirs, détourner d'une faute,

ramener d'une erreur. La *représentation* tend à éclaircir, elle ne suppose qu'un mal à craindre; la *remontrance* tend à corriger, elle suppose un tort.

*Rétablir, restaurer, réparer.*—*Rétablir* signifie remettre en bon état; *restaurer*, remettre à neuf; *réparer*, raccommoder, redonner la force, la première apparence. On *rétablit* ce qui est détruit; on *restaure* ce qui est dégradé; on *répare* ce qui est endommagé. Au figuré, on *rétablit* une loi abolie, un usage interrompu; on *restaure* les lettres tombées en décadence, et tout ce qui a perdu de sa force, de son éclat; on *répare* les torts, les dommages.

*Revenir, retourner.*—On *revient* au lieu d'où l'on était parti; on *retourne* où l'on était allé. On *revient* dans sa patrie; on *retourne* dans l'exil.

*Richesse, opulence, abondance.*—On peut jouir de l'*abondance* sans être riche, mais chez un riche; le *riche* peut ne pas jouir de son *abondance*; la possession et la jouissance réunies font l'*opulence*.

*Ridicule, risible.*—Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la manière dont il est, et celle dont il doit être; un objet est *risible* par quelque chose de plaisant et de piquant qui cause une joie assez vive pour se manifester. *Risible* se prend en bonne et en mauvaise part; *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part. *Risible*, pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule*; la chose *risible* peut faire rire; la chose *ridicule* fait rire.

*Roc, roche, rocher.*—Le *roc* est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre, et ordinairement élevée au-dessus de sa surface; la *roche* est un roc isolé d'une grosseur et d'une grandeur considérable; le *rocher* est un roc très-élevé, très-escarpé, raide, hérissé de pointes et terminé en pointe. On monte sur une *roche*; on grimpe sur un *rocher*. La *roche* est quelquefois plate; le *rocher* est pointu. On bâtit une ville sur une *roche*; une forteresse sur un *rocher*.

*Roi, prince, potentat, monarque, empereur.*—Un *prince* peut n'avoir qu'un titre de principauté, sans la posséder; le *potentat* étend sa puissance, à quelque titre que ce soit, sur un vaste pays: il y est *roi*, si quelque corps limite son autorité; *monarque*, s'il gouverne seul; *empereur*, s'il a sous lui des rois.

*Raideur, rigidité, rigueur.*—La *raideur* est un défaut qui fait qu'on n'a ni liant, ni ménagement, ni égards; la *rigidité* s'attache invariablement aux règles les plus sévères; la *rigueur* pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller.

*Rondeur, rotondité.*—*Rondeur* ne désigne que la figure; *rotondité* désigne la grosseur, l'ampleur, la capacité d'un corps rond. La *rondeur* d'une roue; la *rotondité* d'une boule.

*Rôt, rôti.*—Le *rôt* est le service des mets *rôtis*; le *rôti* est la viande *rôtie*. Les viandes cuites à la broche sont du *rôti*; les différents plats de cette espèce composent le *rôt*; les grosses pièces, le gros *rôt*; et les petites, le menu *rôt*. On sert le *rôt*, et vous mangez du *rôti*.

*Rustaud, rustre.* — C'est faute d'éducation, d'usage, qu'on est *rustaud* ; on est *rustre* par humeur. Un gros paysan à l'air *rustaud* ; un homme farouche a l'air *rustre*.

*Route, voie, chemin.* — On va de Paris à Lyon par la *route* de Bourgogne ; on va à Rome ou par la *voie* de l'eau, ou par la *voie* de terre ; on suit le *chemin* pavé ou le *chemin* des terres. On dit d'une *route*, qu'elle est belle, ou ennuyeuse ; d'une *voie*, qu'elle est commode ou incommode ; et d'un *chemin*, qu'il est bon ou mauvais. Si vous allez en Champagne par la *voie* de terre, votre *route* ne sera pas longue, et vous aurez un beau *chemin*.

*Sacrifier, immoler.* — Dans le sens religieux, on *sacrifie* toutes sortes d'objets ; on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. Dans le sens profane, *sacrifier* n'exprime qu'un renoncement ; *immoler* exprime la destruction ou la dégradation de l'objet.

*Secrètement, en secret.* — *Secrètement* suppose l'intention de se cacher ; *en secret* n'exprime que l'absence des témoins. Vous ne feriez pas publiquement ce que vous faites *secrètement* ; vous feriez en public beaucoup de choses que vous faites *en secret*.

*Seing, signature.* — *Seing* indique un écrit privé ; *signature*, un acte authentique. Des promesses se font sous *seing* privé ; un contrat se fait par la *signature*.

*Selon, suivant.* — *Selon*, revient à ces mots, ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, etc. *Suivant*, signifie, en suivant, pour suivre, si l'on suit ; il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après une suite, une conséquence. On dit selon l'hébreu, selon la Vulgate, lorsqu'il s'agit de citer un de ces textes ; *suivant*, s'il s'agit de suivre l'un ou l'autre. On dit, l'Evangile *selon* Saint Mathieu, et non *suivant* Saint Mathieu. L'Evangile selon Saint Mathieu est l'Evangile écrit tel qu'il est écrit, ainsi qu'il est écrit, par Saint Mathieu. Si vous écriviez l'Evangile vous pourriez dire que vous l'écrivez *suivant* l'Evangile de Saint Mathieu, ou en le suivant.

*Selon* exprime quelque chose de plus absolu que *suivant* : on dit *selon* la règle et *suivant* les exemples.

*Sembler, paraître.* — Ce qui vous *semble* bon, ressemble à ce qui est bon ; ce qui vous *paraît* à l'air de l'être. Un ouvrage vous *semble* bien fait, lorsqu'après quelque examen, vous le trouvez conforme aux règles de l'art ; il vous *paraissait* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jeté qu'un coup-d'œil.

*Semer, ensemer.* — *Semer* a rapport au grain, on *sème* le blé ; *ensemencer* a rapport à la terre, on *ensemence* un champ.

*Sentiment, avis, opinion.* — Le *sentiment* est une croyance profonde ; l'*avis* est un jugement que la prudence suggère ; l'*opinion* est une pensée adoptée comme par provision, elle n'est jamais que probable.

*Signe, signal.* — Le *signe* fait connaître ; le *signal* avertit, il est de convention.

*Silencieux, taciturne.* — Le *silencieux* ne parle pas quand il pourrait parler ; le *taciturne* garde un silence opiniâtre, il ne parle pas,

même quand il devrait parler. Le *silencieux* a l'air sérieux ; le *taciturne* à l'air morne.

*Situation, assiette.*—La *situation* embrasse les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent ; l'*assiette* est bornée à la place ou à l'objet sur lequel la chose pose : une ville est dans une *situation* favorable pour le commerce ; un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied, pour que rien ne s'éboule. Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement ; votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement.

*Soin, souci, sollicitude.*—Le *soin* est un embarras de l'esprit causé par une situation critique ou pénible dont il s'agit de sortir, ou qu'il faudrait adoucir ; le *souci* est une inquiétude d'esprit causée par des accidents qui troublent l'âme ; la *sollicitude* est une agitation vive, continuelle, causée par des intérêts particuliers. Tout embarras donne du *soin* ; toute crainte donne du *souci* ; toute charge donne de la *sollicitude*.

*Soliloque, monologue.*—Le *soliloque* est une conversation faite avec soi comme avec un second ; le *monologue* est une espèce de dialogue dans lequel le personnage joue tout à la fois son rôle et celui du confident.

*Sombre, morne.*—*Sombre* est plus noir, plus triste, plus austère, plus horrible que *morne*, il est synonyme de ténébreux. Le soleil est *morne* quand il est sans éclat ; la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde. Le tyran est *sombre* ; l'esclave est *morne*. On est *morne* dans le malheur ; dans le crime on est *sombre*.

*Somme, sommeil.*—Le *sommeil* exprime l'état de l'animal dans l'assoupissement naturel de tous les sens ; le *somme*, signifie le temps que dure cet assoupissement, il ne se dit qu'en parlant de l'homme. On dit, faire un *somme* ; on ne dirait pas faire un *sommeil*.

*Sommet, cime, comble, faite.*—Le *sommet* suppose une grande élévation ; la *cime*, la figure particulière du corps pointu ; le *comble*, une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure ; le *faite* des degrés ou des rangs différents. Au figuré le *sommet* est toujours le plus haut point de la chose ; le *faite* est le plus haut rang ; le *comble* est le plus haut période auquel il paraisse possible d'atteindre.

*Songer à, penser à.*—*Penser à* signifie avoir une chose dans l'esprit, y réfléchir ; *songer* signifie rouler une idée dans son esprit, s'en occuper légèrement. *Songer* est préférable, lorsqu'il s'agit de choses légères ; il n'y a qu'à *songer* aux petites choses ; il faut *penser* aux grandes. On *songe* aux autres ; on *pense* à soi.

*Soudain, subit.*—*Soudain* est plus prompt que *subit* ; le premier suppose un préliminaire. L'événement *soudain* n'a pas pu être prévu ; l'événement *subit* a pu l'être, mais il n'a pas été indiqué suffisamment.

*Souffrir, endurer, supporter.*—On *souffre* le mal dont on ne se venge point ; on *endure* le mal dont on diffère à se venger ; on *supporte* la mauvaise humeur de ses proches. On *souffre* avec patience ; on *endure* avec dissimulation ; on *supporte* avec douceur.

*Souris, sourire.*—On voit le *sourire*, il repose sur le visage ; on aperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* est fixe ; le *souris* s'échappe.

*Souvent, fréquemment.*—*Souvent* veut dire beaucoup de fois, maintes fois ; *fréquemment* veut dire fort souvent ; *souvent* n'indique que la pluralité des actes ; *fréquemment* annonce une habitude formée.

*Stoïcien, stoïque.*—*Stoïcien* signifie de la secte philosophique de Zénon, et *stoïque* veut dire conforme aux maximes de cette doctrine. Une vertu *stoïque* est courageuse, inébranlable ; une vertu *stoïcienne* pourrait n'être qu'un masque. Celui qui est plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de la philosophie de Zénon, est plus *stoïque* que *stoïcien*.

*Suivre les exemples, imiter les exemples.*—On *suit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour règle ; on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modèle, pour type. On *suit les exemples* du premier, pour agir avec plus de sécurité et parvenir plus sûrement au but ; on *imite les exemples* du second, pour lui ressembler et se distinguer comme lui. Les disciples *suivent les exemples* de leurs maîtres ; les petits *imitent* les grands autant qu'ils le peuvent.

*Suprême, souverain.*—L'idée de puissance forme l'idée caractéristique du *souverain* ; l'idée de la plus haute élévation est indiquée par le mot *suprême*. La chose *suprême* est ce qu'il y a de plus élevé ; ce qui peut tout, est *souverain*. Le maître *suprême* aura des maîtres au-dessous de lui ; le *souverain* maître n'a que des ministres.

*Surprendre, étonner.*—Ce qui *surprend* fait beaucoup moins d'impression que ce qui *étonne*. Le singulier nous *surprend* ; le merveilleux nous *étonne*.

*Taille, stature.*—La *stature* indique la hauteur du corps ; la *taille* en exprime proprement la forme, la coupe. On est d'une *taille* ou d'une *stature* haute, ou moyenne, ou petite ; mais la *taille* est noble ou fine, svelte ou lourde, etc. ; ce qui ne peut se dire de la *stature*.

*Tapir (se), se blottir.*—Se *tapir*, c'est se cacher derrière quelque chose qui vous couvre, en prenant une posture raccourcie et resserrée ; *se blottir*, c'est se ramasser sur soi-même. On se *tapit* derrière un buisson ou dans un coin, pour n'être pas vu ; on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit, et il n'a pas l'intention de se cacher. Le froid fait qu'on *se blottit*, sans avoir le dessein de se *tapir*.

*Tarder, différer.*—Celui qui ne se presse pas assez, *tarde* ; celui qui renvoie au lendemain, *diffère*.

*Tel, pareil, semblable.*—*Tel* marque la parfaite conformité, la comparaison absolue, et jusqu'à l'identité ; *pareil* désigne des choses qui peuvent être mises en parallèle, être regardées comme ne différant guère l'une de l'autre ; *semblable*, n'indique pas une égalité, ou une conformité parfaite.



*Termes, limites, bornes.*—Le *terme* est un point ; les *limites* sont une ligne ; les *bornes*, un obstacle. Le *terme* est où l'on peut aller ; les *limites* sont tout ce qu'on ne peut pas passer ; les *bornes*, ce qui empêche de passer outre.

*Tic, manie.*—Le *tic* regarde les habitudes du corps ; la *manie*, les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable ; la *manie* est déraisonnable. On voudrait se défaire de son *tic* ; on se complaît dans sa *manie*. Au figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule, que digne d'une censure sévère. Le *tic* est plus bête, ce n'est qu'une habitude ; la *manie* plus folle, plus forte de passion. Les petits esprits sont sujets à des *tics* ; et les personnes ardentes à des *manies*.

*Tombe, tombeau, sépulcre, sépulture.*—La *tombe* est proprement la table de pierre, élevée ou placée au-dessus de la fosse qui contient les ossements des morts ; le *tombeau* est un ouvrage de l'art érigé à l'honneur des morts ; la *sépulture* est proprement le lieu consacré pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec des cérémonies religieuses ; le *sépulcre* est particulièrement le caveau, la fosse qui reçoit les corps, les cendres des morts. On ne se sert plus guère du mot *sépulcre* qu'au figuré, ou en parlant des *tombeaux* des anciens, des saints.

*Tomber par terre, tomber à terre.*—*Tomber à terre* se dit de ce qui, étant déjà par terre, tombe de sa hauteur ; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut. Un arbre tombe *par terre* ; les fruits de l'arbre *tombe*nt à terre.

*Tonnerre, foudre.*—Nous considérons plutôt le *tonnerre* comme un météore de l'air ou un effet naturel ; nous considérons plutôt la *foudre* comme l'instrument d'une puissance terrible, dirigé par l'intelligence vers une fin morale. Le *tonnerre* frappe les corps, mais surtout les corps élevés ; la *foudre* frappe les personnages ; mais surtout les personnages les plus élevés. Le *tonnerre* tue ; la *foudre* punit.

*Tors, tortu, tordu, tortué, tortillé.*—*Tors* indique la direction d'un corps tournant en long et de biais, sans marquer un défaut dans la chose *torse* ; on dit cependant, cou *tors*, jambe *torse* ou *torte*, pour exprimer un défaut ; mais c'est le reste d'un ancien usage qui faisait employer *tors* pour *tortu* ; *tortu* emporte une idée de défaut ou de censure : un corps est *tortu* quand il est de travers, mal tourné ; il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force ; *tortuer* signifie, *tourner* en divers sens, fausser, courber ; *tortiller*, signifie, *tordre* à plusieurs tours plus ou moins serrés. On dit du fil *tors*, une colonne *torse* ; un homme contrefait est *tortu* ; un chemin *tortu* va en zigzag ; vous *tortuez* une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle ; on *tortille* des fils, des cheveux, des brins d'osier, etc., pour en faire quelque ouvrage, ou pour leur donner une forme particulière.

*Tort, injure.*—Le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation ; *l'injure* regarde proprement les qualités personnelles ;

elle impute des défauts. Le premier nuit, la seconde offense. Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de *tort* que la colère d'un ennemi ; la plus grande *injure* que l'on puisse faire à un honnête homme, est de se défier de sa probité.

*Toucher, manier.*—On *touche* plus légèrement ; on *manie* à pleine main ; on *touche* une colonne ; on *manie* une étoffe.

*Toucher, émouvoir.*—L'action de *toucher* fait une impression dans l'âme ; l'action d'*émouvoir* lui cause une agitation. Ce qui *touche* excite la sensibilité ; ce qui *émeut* excite une passion. On est *touché* de pitié ; on est *ému* de colère.

*Toujours, continuellement.*—Ce que l'on fait *toujours* se fait en tout temps et en toutes occasions ; ce qu'on fait *continuellement* se fait sans interruption.

*Tour, tournure.*—Le *tour* donne la *tournure*, la chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour* ; et la *tournure* est la forme qui reste à la chose *ournée* ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour*, et il en résulte une habitude, une *tournure* particulière.

*Traduction, version.*—La *version* est plus littérale, plus attachée aux procédés de la langue originale ; la *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, et plus assujettie aux tours et aux idiomes de cette langue. La *version* ne doit être que fidèle et claire, donner le mot à mot ; la *traduction* doit avoir les qualités conformes au génie du nouvel idiome, et rendre la pensée.

*Tratner, entraîner.*—*Tratner*, c'est tirer après soi ; *entraîner*, c'est *traîner* avec soi ; on *traîne* à la suite ; on *entraîne* dans son cours.

*Tranchant, décisif, péremptoire.*—Ce qui lève les difficultés, aplanit les obstacles, est *tranchant* ; ce qui entraîne le jugement est *décisif* ; ce qui ne souffre plus d'opposition et interdit la réplique, est *péremptoire*. *Tranchant* et *décisif*, se disent des personnes.

*Travers (à), au travers.*—*A travers* marque simplement l'action de passer par un milieu, et d'aller par-delà, ou d'un bout à l'autre ; *au travers*, marque particulièrement l'action de pénétrer dans un milieu, et de le percer de part en part, ou d'outre en outre. Le fil passe *à travers* et non *au travers* de l'aiguille ; l'aiguille passe *au travers* de l'étoffe qu'elle perce.

*Trébucher, broncher.*—On *trébuche* lorsqu'on perd l'équilibre et qu'on va tomber ; on *bronche* lorsqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit et ferme. Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher* ; celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. On peut *broncher* et se redresser tout de suite ; si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle.

*Trépas, mort, décès.*—*Trépas* est poétique, et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre ; *mort* est du style ordinaire, et signifie précisément la cessation de vivre ; *décès* est d'un style plus recherché, tenant un peu de l'usage du palais, et marque le retranchement du nombre des vivants.

*Troupe, bande, compagnie.*—La *troupe* est une multitude de gens rassemblés en un lieu ; la *bande* est une troupe de gens de la même sorte, liés par quelque chose de commun ; la *compagnie* est une association de gens formant un corps appliqué à un certain genre d'occupations. Ces trois mots se disent aussi des animaux : des *troupes* d'oies ; des *bandes* d'étourneaux ; des *compagnies* de perdrix. La *troupe* est nombreuse ; la *bande* va par détachements ; la *compagnie* vit ensemble, et forme une sorte de famille.

*Tumultuaire, tumultueux.*—*Tumultuaire*, désigne le résultat, le terme où le tumulte aboutit naturellement ; *tumultueux* marque l'existence du tumulte. Une discussion *tumultueuse* produira une décision *tumultuaire*. Dans une assemblée *tumultueuse*, on fait une élection *tumultuaire*.

*Union, jonction.*—L'*union* regarde deux choses différentes qui se trouvent ensemble ; la *jonction* regarde deux choses qui se rapprochent l'une de l'autre. On dit l'*union* des couleurs, et la *jonction* des armées.

*Unique, seul.*—Une chose est *unique*, lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce ; elle est *seule*, lorsqu'elle n'est pas accompagnée. Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique* ; un homme abandonné reste *seul*.

*Usage, coutume.*—L'*usage* semble être universel ; la *coutume* paraît locale et plus ancienne ; ce que la plus grande partie des gens pratiquent, est en *usage* ; ce qui est pratiqué depuis long-temps, est une *coutume*.

*Usurper, envahir, s'emparer.*—*Usurper* c'est prendre injustement, par voie d'autorité et de puissance ; *envahir*, c'est prendre tout d'un coup, par voie de fait, sans prévenir par aucun acte d'hostilité ; *s'emparer*, c'est se rendre maître d'une chose, en prévenant tous ceux qui peuvent y prétendre avec plus de droit ; ce mot emporte une idée d'adresse et de diligence.

*Vacances, vacations.*—*Vacances* se dit de la cessation des études publiques ; *vacations*, de la cessation des séances des gens de justice.

*Vacarme, tumulte.*—*Vacarme* emporte l'idée d'un plus grand bruit ; et *tumulte*, celle d'un désordre. Une seule personne fait du *vacarme* ; mais *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

*Vainement, en vain.*—On a travaillé *vainement* quand on l'a fait sans succès ; et *en vain* quand on l'a fait sans fruit : l'ouvrage est manqué dans le premier cas, l'objet est manqué dans le second. Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement* ; si vous me parlez sans me persuader, vous parlez *en vain*.

*Valet, laquais.*—*Valet* s'applique à tous ceux qui servent ; *laquais* ne convient qu'à une sorte de domestique. Le premier désigne un homme de service ; et le second un homme de suite.

*Valeur, courage.*—Le *valeureux* peut manquer de courage ; le *courageux* est toujours maître d'avoir de la valeur. La *valeur* sert au guerrier qui va combattre ; le *courage* à tous les êtres sujets à des

calamités. La *valeur* brave la mort ; le *courage* plus grand brave la mort et supporte la vie.

*Vallée, vallon.*—*Vallée* signifie un espace plus étendu que *vallon*.

*Vanter, louer.*—On *vante* une personne pour lui procurer l'estime des autres ; on la *loue* pour lui applaudir. *Vanter*, c'est dire beaucoup de bien des gens ; *louer*, c'est approuver avec admiration ce qu'ils ont dit ou fait ; soit que cela le mérite ou non. Le mot *vanter* suppose que la personne dont on parle est différente de celle à qui l'on parle, ce que *louer* ne suppose pas.

*Variation, variété.*—Les changements successifs dans le même sujet font la *variation* ; la multitude des différents objets fait la *variété*.

*Variation, changement.*—La *variation* consiste à être tantôt d'une façon et tantôt d'une autre ; le *changement* consiste à cesser d'être le même.

*Variété, diversité, différence.*—La *variété* suppose plusieurs choses dissemblables, et rassemblées sur un même fond ; la *diversité* exclut la conformité ; la *différence* exclut l'identité.

*Védette, sentinelle.*—Une *védette* est à cheval ; une *sentinelle* est à pied.

*Veiller à, veiller sur, surveiller.*—On *veille à* une chose, à son exécution, à sa conservation ; on *veille sur* ce qui se fait, sur les gens qui font la chose ; on *veille sur* les objets, *sur* les personnes, *sur* ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspection, en sa garde ; on *surveille* d'en haut, à tout, sur tout ; on *surveille* les personnes. Les soldats *veillent à* leur poste ; leurs officiers *veillent sur* la chose et sur eux ; le général *surveille à* tout, et les *surveille* tous.

*Vénal, mercenaire.*—La chose *vénale* est à *vendre* ; la *mercenaire* est au plus offrant, aujourd'hui pour, et demain contre. On dit qu'un tribunal est *vénal*, on ne dira pas qu'il est *mercenaire*. On ne dira pas d'un écrivain qui se vend alternativement, qu'il est *vénal*, mais qu'il est *mercenaire* ; mais on dira que sa plume est *vénale*.

*Vénéneux, venimeux.*—Le premier ne se dit que des plantes ; le second, des animaux.

*Vérifier, avérer.*—*Vérifier*, c'est employer les moyens de se convaincre, ou de convaincre quelqu'un d'une chose véritable ; *avérer*, c'est prouver d'une manière convaincante qu'une chose est vraie. On *vérifie* un rapport, une citation, un fait ; on n'*avère* que les faits.

*Verser, répandre.*—*Verser* ne se dit que des liquides ; *répandre* se dit de divers objets solides et rassemblés. On *verse* et on *répand* de l'eau ; on *répand* et on ne *verse* pas des fleurs, des semences, etc. On *répand* tout ce qui s'éparpille. Les larmes qu'on *verse* sillonnent le visage ; celles qu'on *répand*, l'inondent.

*Vêtu, revêtu, affublé.*—*Vêtu* se dit des habits faits pour le besoin, la commodité, les ornements de modes ; *revêtu* s'applique aux habillements qui distinguent les emplois, les honneurs et les dignités ; *affublé* est d'un usage ironique pour les habillements extraordinaires et de caprice.

*Vieux, ancien, antique.*—Une mode est *vieille* lorsqu'elle cesse d'être en usage ; elle est *ancienne* lorsque l'usage en est entièrement passé ; elle est *antique* lorsqu'il y a déjà long-temps qu'elle est *ancienne*.

*Vis-à-vis, en face, face à face.*—*Vis-à-vis* désigne le rapport de deux objets en opposition directe ; *en face* ne marque qu'un simple rapport de perspective ; *face à face* marque un double rapport de réciprocité. Deux objets sont *face à face*, lorsque la face de l'un correspond à la face de l'autre ; un arbre peut être *en face* d'une maison ; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre.

*Vision, apparition.*—La *vision* se passe dans les sens intérieurs, et ne suppose que l'action de l'imagination ; l'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, et suppose un objet en dehors. Les cerveaux échauffés et vides de nourriture, croient souvent avoir des *visions* ; les esprits timides et crédules prennent quelquefois pour des *apparitions* ce qui n'est rien, ou ce qui n'est qu'un jeu.

*Vîte, tôt, promptement.*—Le mot *vîte* exprime le mouvement, son opposé est *lentement* ; le mot *tôt* regarde le moment de l'action, son opposé est *tard* ; *promptement* a plus de rapport au temps qu'on emploie, son opposé est *long-temps*. Qui commence *tôt* et travaille *vîte*, achève *promptement*.

*Vogue, mode.*—La *mode* est un usage régnant et passager, introduit par le goût, le caprice ; la *vogue* est un concours excité par la réputation. Une marchandise est à la *mode* ; le marchand qui la vend, à la *vogue*.

*Voir, regarder.*—On *voit* ce qui frappe la vue ; on *regarde* où l'on jette un coup d'œil. On *voit* ou distinctement ou confusément ; on *regarde* ou de près ou de loin. Les yeux s'ouvrent pour *voir* ; ils se tournent pour *regarder*.

*Vol, volée, essor.*—Le *vol* est l'action de s'élever dans les airs, et de les parcourir ; la *volée* est un vol soutenu et prolongé ; l'*essor* est un vol hardi. Un oiseau prend son *vol* ; on donne la *volée* à celui à qui on donne la liberté de s'enfuir ; l'oiseau de proie prend un *essor*.

*Volume, tome.*—La reliure sépare les *volumes* ; et la division de l'ouvrage distingue les *tomes*.

*Vrai, véritable.*—*Vrai* tombe sur la réalité de la chose, il signifie qu'elle est telle qu'on la dit ; *véritable* se rapporte à l'exposition de la chose, et il signifie qu'on la dit telle qu'elle est.

*Vrai, véridique.*—*Vrai* se prend quelquefois dans l'acception de *véridique*, qui dit la vérité, qui dit vérité, mais avec une grande différence. L'homme *véridique* dit *vrai* ; l'homme *vrai* dit le vrai. L'homme *vrai* est *véridique* par caractère ; l'homme *véridique* aime à dire la *vérité*. Dieu est *vrai* par essence ; l'écrivain qui est inspiré par lui est contraint d'être *véridique*.

*Zéphyr, Zéphire.*—Le *zéphyr* est un vent doux et léger ; *Zéphire* est le *zéphyr* personnifié. *Zéphire* commande aux *zéphyrs*.

---

**LONDRES:**  
**SCHULZE ET CO., 13, POLAND STREET.**

---









